

UNIVERSITÉ de PARIS-SORBONNE (PARIS IV)

U. F. R. de GÉOGRAPHIE

Thèse de géographie humaine et de démographie
présentée et soutenue par Yves MONTENAY
Le 28 septembre 1994

Directeur de recherche : Professeur Gérard-François DUMONT

DÉMOGRAPHIE POLITIQUE
DES PAYS ARABES D'AFRIQUE

**La diffusion de la "transition démographique"
dans le dernier quart du vingtième siècle :
le rôle des facteurs politiques, culturels,
religieux et historiques,
et leurs interactions avec les évolutions démographiques.**

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LIVRE 1

**DÉMOGRAPHIE POLITIQUE GÉNÉRALE :
LE CADRE MONDIAL, RÉGIONAL ET LOCAL**

LIVRE II

**LES DÉTERMINANTS
DES CALENDRIERS DÉMOGRAPHIQUES**

CONCLUSION GÉNÉRALE

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer tout particulièrement mes remerciements :

à Monsieur le Professeur Gérard-François Dumont pour la confiance qu'il m'a témoigné, pour ses analyses précieuses ainsi que pour son aide et ses conseils, tout au long de mon travail de recherche,

à Monsieur Jean-Claude Chesnais pour ses encouragements,

à Monsieur Youssef Courbage pour sa participation au débat d'idées, et pour les renseignements récents qu'il a eu l'amabilité de me fournir,

aux membres du CERED (Centre d'Études, de Recherche et de Documentation), et en particulier à Monsieur Lfarakh, pour la gentillesse et la qualité de leur accueil,

à mes amis et interlocuteurs arabes qui ont répondu à des questions répétées dans un contexte parfois délicat, ainsi qu'à Madame Béatrice Briane, Monsieur Yves Gonzalès et Monsieur Yves Guillaume, qui m'ont fait bénéficier de leur expérience.

à ma femme pour sa patience et son appui, et à ma fille pour son aide. Qu'elles trouvent ici le témoignage de mon affection.

SOMMAIRE

Avertissement

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LIVRE 1 : DÉMOGRAPHIE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le cadre mondial, régional et local

- Chapitre 1** LE CONTEXTE MONDIAL ET RÉGIONAL
- Chapitre 2** LA TUNISIE : Le pays pilote ?
- Chapitre 3** LE MAROC : Un héritage bien géré ?
- Chapitre 4** L'ALGÉRIE : Persevere diabolicum ?
- Chapitre 5** L'ÉGYPTE : Les enfants de la rente et de la fermeture ?
- Chapitre 6** LES VOISINS : Les mêmes causes...

LIVRE 2 : LES DÉTERMINANTS DES CALENDRIERS DÉMOGRAPHIQUES

- Chapitre 7** UNE MORTALITÉ LONGTEMPS "OCTROYÉE"
- Chapitre 8** LA FÉCONDITÉ ET LE "DEVELOPPEMENT FÉMININ"
- Chapitre 9** L'ÉCOLE ET LA POLITIQUE
- Chapitre 10** L'IMPACT DÉMOGRAPHIQUE
DES QUESTIONS AGRICOLES
- Chapitre 11** L'OUVERTURE INDIVIDUELLE :
ÉMIGRATION ET MÉDIAS
- Chapitre 12** LA DIALECTIQUE "OUVERTURE" - "FERMETURE"
- Chapitre 13** VERS UN NOUVEL INDICATEUR SYNTHÉTIQUE ?

CONCLUSION GÉNÉRALE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES CARTES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES

AVERTISSEMENT

1. Transcription des noms arabes et étrangers

Il y a plusieurs systèmes de transcription de l'arabe en français, et plus généralement en caractère latins. Hors citations, cette thèse adopte la transcription qui a semblé la plus usuelle et, dans le doute, la plus simple (pour un francophone). En revanche, elle reprend telles quelles les transcriptions des auteurs cités.

Ce respect des textes a pour inconvénient que le même nom propre peut être écrit de deux manières légèrement différentes.

Dans le même esprit, la thèse utilise la forme la plus "française" des noms étrangers : Istamboul et non Istanbul, Ruanda et non Rwanda...

2. Polysémie, ambiguïtés et méthode de travail

En arabe, comme en français, mais peut-être plus encore, certains termes ont un sens courant et un sens savant ou technique... et quelquefois plusieurs, surtout s'ils sont utilisés dans des contextes religieux ou politiques différents.

Par exemple le terme "djihad" signifie "effort". Il s'agit, suivant les convictions du locuteur, ou de l'ambiguïté qu'il recherche, de "l'effort sur soi-même" pour être meilleur musulman, ce qui permet de convertir par l'exemple, de "l'effort sur les autres" pour les convertir, de la conversion "musclée", voire de la guerre "sainte".

En mai 1994, Yasser Arafat proclamait la "djihad" pour récupérer Jérusalem. Des israéliens l'ont compris au sens de "guerre sainte", donc comme une volonté de ne pas respecter les accords de paix. Yasser Arafat expliqua alors qu'il s'agissait d'un effort pour aboutir à une solution...¹

Autre exemple, le terme "charia" signifie "le chemin qui conduit à l'abreuvoir" (nous sommes en pays aride...). Entre ce sens originel et celui de loi religieuse imposant l'application stricte des prescriptions coraniques ou traditionnelles², des sens intermédiaires peuvent lui être donnés à moins qu'un flou poétique³ ou politique volontaire ne laisse ouvertes plusieurs interprétations.

¹ Déclaration à huis clos de Yasser Arafat le 10 mai 1994 à la mosquée de Johannesburg, connue à l'occasion de la réaction officielle israélienne (Cf. *Le Monde*, 25/5/1994). La réponse de Yasser Arafat a été diffusée à France Info, ainsi que la déclaration israélienne consécutive considérant l'incident comme clos.

² Les "hadith", tradition sacrée, recueil des paroles et des actes du Prophète, par opposition à la lettre du Coran.

³ Le poème était la forme normale d'expression solennelle en Arabie, avant comme après le Coran. D'où le prix attaché à la forme, indépendamment de l'aspect religieux. D'où également le traditionalisme et le côté imagé du vocabulaire, la sophistication grammaticale... De plus, les textes classiques, Coran compris, ont été transmis oralement, et n'ont été transcrits qu'ultérieurement (cf. notamment Albert Ourani, *Histoire des peuples arabes*, Le Seuil, Paris, 1993, p. 31 à 35). La parole de Jésus a également été transcrite postérieurement, mais sans le même attachement à la langue originelle.

En français, on peut également utiliser des mots dont la signification peut varier comme patrie, laïcité, libéralisme.. (pour prendre des notions “exportées” dans le monde arabe)

Dans le cadre de cette thèse de géographie humaine et de démographie, le sens du terme utilisé est celui qui paraît être le plus courant dans la population concernée, même s’il n’est pas celui des orientalistes. Des ambiguïtés demeurent inévitablement du fait de la nature même des concepts, ainsi que de la profonde variété des convictions individuelles.

En outre, les concepts arabes ou français sont relatifs dans l’espace et dans le temps. Par exemple, le Japon peut être défini comme économiquement libéral par rapport à l’Algérie ; il ne l’est pas forcément par rapport à la France, du moins en 1994 ; année où le Maroc peut être politiquement considéré comme libéral, toujours en comparaison avec l’Algérie...

Quant à l’islam, ce qu’il évoque varie beaucoup suivant l’interlocuteur, le pays, l’époque. Là aussi, la référence préférentielle sera le sens courant, dans le contexte de la question étudiée. Il n’est pas de notre domaine de nous demander si telle coutume considérée localement comme musulmane est une survivance préislamique ou une interprétation fidèle ou erronée du Coran, si tel islamiste ou Habib Bourguiba s’écartent ou non de l’orthodoxie.

Enfin, pour ce qui concerne les données chiffrées, la remontée aux meilleurs sources ne suffit pas à en assurer la fiabilité. La nature de cette thèse étant de mettre en évidence des tendances et de dégager des interactions, les ordres de grandeur suffisent généralement. Lorsque ces derniers nous paraissent douteux, comme, par exemple, dans le cas du P.N.B. algérien, nous proposons notre propre évaluation.

Ces ambiguïtés et ce relativisme éloignent cette thèse des sciences “dures”. La démographie est en effet une science sociale, et la démographie politique doit intégrer plus de données non mesurables que la discipline mère. Cela est accentué par l’origine poétique de certains concepts arabo-musulmans. Pour cette raison, une recherche procédant par un raisonnement analytique, progressant parfois par petites touches et finissant par composer un paysage, a paru parfois mieux adapté qu’un raisonnement déductif strictement linéaire.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'objet de cette thèse est d'étudier la démographie politique des pays arabes d'Afrique, et principalement d'analyser la diffusion dans ces pays de la "transition démographique" dans le dernier quart du vingtième siècle. Outre les politiques de population, la compréhension des faits conduira à examiner l'importance des facteurs politiques, historiques, économiques, culturels et religieux, ainsi que leurs interactions avec les évolutions démographiques.

Rappelons d'abord la définition de la démographie politique, avant d'exposer notre hypothèse de base sur la rationalité des comportements, de fixer le cadre temporel, et de rappeler l'environnement scientifique relatif à "la transition démographique".

La démographie politique

Le terme de démographie politique a été proposé par Gérard-François Dumont à l'occasion du colloque de Meudon (janvier 1981)¹ puis de la première séance du Séminaire Interdisciplinaire de Démographie Politique, placé sous la présidence d'Alfred Sauvy, au Collège de France, le 3 mars 1981.

Gérard-François Dumont la définit de la manière suivante : "La démographie politique a pour objet de traiter des relations réciproques entre les questions de population et l'ensemble des problèmes de la Cité", et précise : "notre mission est de contribuer à éclairer nos sociétés par nos recherches dans cette nouvelle science que nous intitulons la Démographie Politique... celle-ci ne doit pas s'enfermer dans une nouvelle discipline cloisonnée et cloisonnante, mais avoir un aspect transversal, diagonal ... et traiter de l'ensemble des problèmes de l'homme ... et des relations réciproques ... entre population et cités ... que ce soit au niveau d'une Communauté d'États, d'un État, d'une région, d'une commune, d'une entreprise ou de tel ou tel corps social. Il faut sortir les problèmes de population de leur isolement pour les relier ... aux multiples aspects de l'existence"². Le même auteur justifie à nouveau l'intitulé de "démographie politique", qui élargit le champ de la science de la population, et en précise les domaines dans les *Mélanges à Pierre Chaunu*³.

¹ Les actes du colloque de Meudon ont été publiés sous le titre *L'enjeu démographique*, Éditions de l'APRD, Paris, 1981.

² Gérard-François Dumont, "Introduction à la démographie politique", in Alfred Sauvy, Gérard-François Dumont, Bernard Merigot, *Démographie Politique*, Economica/APRD, Paris 1982, p. 16.

³ Gérard-François Dumont, "Démographie, science sociale", *La vie, la mort, la foi, Mélanges à Pierre Chaunu*, PUF, Paris, 1993.

L'exigence d'une approche par la démographie politique est d'ailleurs confirmée par une préoccupation exprimée par Jean-Claude Chesnais : "en démographie, ... plus sans doute que dans la plupart des autres sciences sociales, se dégage ... une loi tendancielle : le déséquilibre croissant entre l'accumulation de données statistiques et l'importance des enseignements qui en sont tirés"¹.

Par ailleurs, comme l'écrit Pierre George, "l'on a, dans un passé récent, attribué une place marginale à la géographie des religions, à la géographie des langues, et laissé à l'ethnologie un monopole de fait dans ce domaine ... (alors que ces questions avaient été inventoriées et jaugées, dans leurs rapports de force (pas), la géographie coloniale, qui a été la première, voire la seule, à se fixer pour objectif le décryptage de la mosaïque ethno-culturelle des continents". Ces questions lui paraissent d'autant plus importantes que "les pressions subies, dans le monde actuel, du fait d'intégrismes religieux, universalisés par les migrations et les conflits de l'après-décolonisation, font intervenir les effets de fanatismes dans la géographie politique et dans les relations internationales"². D'où le fait que cette thèse soit également de géographie humaine, discipline connexe de la démographie politique.

Quant à Philippe Fargues, il confirme à son tour la nécessité de la nouvelle discipline proposée par Gérard-François Dumont : "La démographie politique (...) devrait être au niveau (...) des déterminants très lointains. Il s'agirait alors d'étudier comment les rapports entre les groupes constitutifs des sociétés, voire entre sociétés globales agissent sur les comportements démographiques individuels et à l'inverse comment ces derniers surdéterminent le politique"³.

Le champ de la discipline étant ainsi défini, le raisonnement s'appuiera sur une hypothèse relative aux comportements.

La rationalité des comportements,

Une hypothèse centrale de cette thèse est le comportement rationnel des individus dans un environnement donné.

L'analyse de l'environnement, historique d'abord, puis tel qu'il évolue du fait des changements techniques, culturels ou politiques est donc d'une grande importance.

La rationalité concerne tant les comportements démographiques que les comportements économiques. Il en découle un double fil conducteur.

D'une part analyser l'adaptation rationnelle des comportements démographiques au cadre traditionnel, puis à son évolution.

¹ Jean-Claude Chesnais, *La transition démographique*, P.U.F., Paris, 1986, p. 379. Cet ouvrage étant fréquemment cité ci-après, nous utiliserons l'abréviation "LTD".

² Pierre George, *Les hommes sur la terre*, Éditions Seghers, Paris, 1989, p. 65/66.

³ Philippe Fargues, "Démographie et politique dans le monde arabe", *Population*, vol.47, n° 2, Paris, 1992, p. 305-306.

D'autre part analyser les modifications que ce même comportement apporte à l'environnement. Par exemple, en 1994, les émigrés algériens n'envoient plus leurs francs français par les circuits officiels, contrairement aux Marocains. Les deux attitudes sont rationnelles, et ont d'importantes conséquences économiques et politiques. Et les changements dans ce domaine peuvent rétroagir sur la démographie.

L'hypothèse d'une causalité commune (la conduite rationnelle, l'interaction avec le politique) fonde les interactions entre les évolutions démographiques et ceux du développement.

Le comportement rationnel des individus, dans un environnement donné, est une hypothèse qui devra être vérifiée au fil des recherches. Cela se fera par le rapprochement des politiques, de l'évolution démographique et du développement.

Il conviendra ensuite d'en tirer les conséquences sur l'évolution future.

Le cadre temporel

Cette thèse privilégie le dernier quart du XX^e siècle : les années 1975 sont en effet, sur le plan mondial, un tournant démographique, économique et politique, dont les conséquences immédiates paraissent devoir s'appliquer au moins jusqu'à la fin du siècle.

Pour les Arabes, la répercussion de l'évolution mondiale s'est faite de façon spécifique, dans un contexte chaotique, marqué notamment par les chocs pétroliers, la montée des islamismes et l'apparition du "modèle" iranien, la puissance financière des fondamentalistes saoudiens, le contre-choc pétrolier, la guerre du Golfe...

Le contexte scientifique

La notion de "transition démographique" s'est précisée et systématisée depuis une trentaine d'années¹. Jean-Claude Chesnais la considère "à paternité multiple"², même s'il cite plus particulièrement Adolphe Landry³, et F.W. Notestein⁴.

Dans son état actuel, "la transition démographique" propose un schéma d'une évolution démographique en quatre temps :

1) Le régime prétransitionnel, qui précède la diffusion dans le pays concerné de l'évolution sanitaire contemporaine (hygiène, vaccins...). La mortalité y est élevée (plus

¹ LTD, p. 1 à 13.

² LTD, p. 6.

³ Auteur de *La révolution démographique*, Sirey, Paris, 1934. Réédition, INED, Paris, 1982.

⁴ Notamment pour *The Economics of population and food supplies*, 8^{ème} conférence des économistes agricoles, Londres, 1953.

de 35 pour mille), et la natalité également. La population fluctue autour de l'horizontale au gré des événements extérieurs (épidémies, variations climatiques...).

Le "plafond des ressources", très variable dans le temps et dans l'espace, fixe la mortalité à ce niveau élevé. Ce plafond est fonction des techniques agricoles et se modifie dès que cesse l'isolement géographique.

Dans cet "état initial" existant depuis des millénaires, la fécondité est alors à un niveau dit parfois "naturel"¹ (nous ne développerons pas ici le sens de ce mot, et utiliserons de préférence le mot "traditionnel"), qui équilibre la mortalité. Ce niveau, dans les pays considérés, était de 7 à 8 enfants par femme, comme d'ailleurs dans la plupart des autres pays à ce stade.

2) La première phase de la transition s'enclenche avec la baisse de la mortalité. La natalité restant à son niveau antérieur, voire passant un niveau plus élevé (moins de mortalité féminine ou de stérilité), la population croît rapidement.

3) La deuxième phase de la période de transition voit la natalité diminuer à son tour, tandis que la mortalité, même si son rythme de baisse demeure rapide, atteint un niveau (autour de 15 pour mille) où elle ne peut plus beaucoup diminuer en valeur absolue. Le rythme de croissance diminue donc progressivement. C'est à ce stade qu'en est la population mondiale, avec un taux d'accroissement global de 1,63 % en 1993 contre 1,68 % en 1992², après un sommet légèrement supérieur à 2,1 % en 1968.

4) Vient enfin le régime post-transitionnel, où la mortalité et la fécondité sont toutes deux basses. La population augmente encore quelque temps du fait de la vitesse acquise. Tout dépend ensuite de la continuation ou non de la baisse de la fécondité, la mortalité étant à peu près stable³ (les progrès sanitaires, et du genre de vie en général, étant à long terme plus ou moins compensés par un vieillissement rapide).

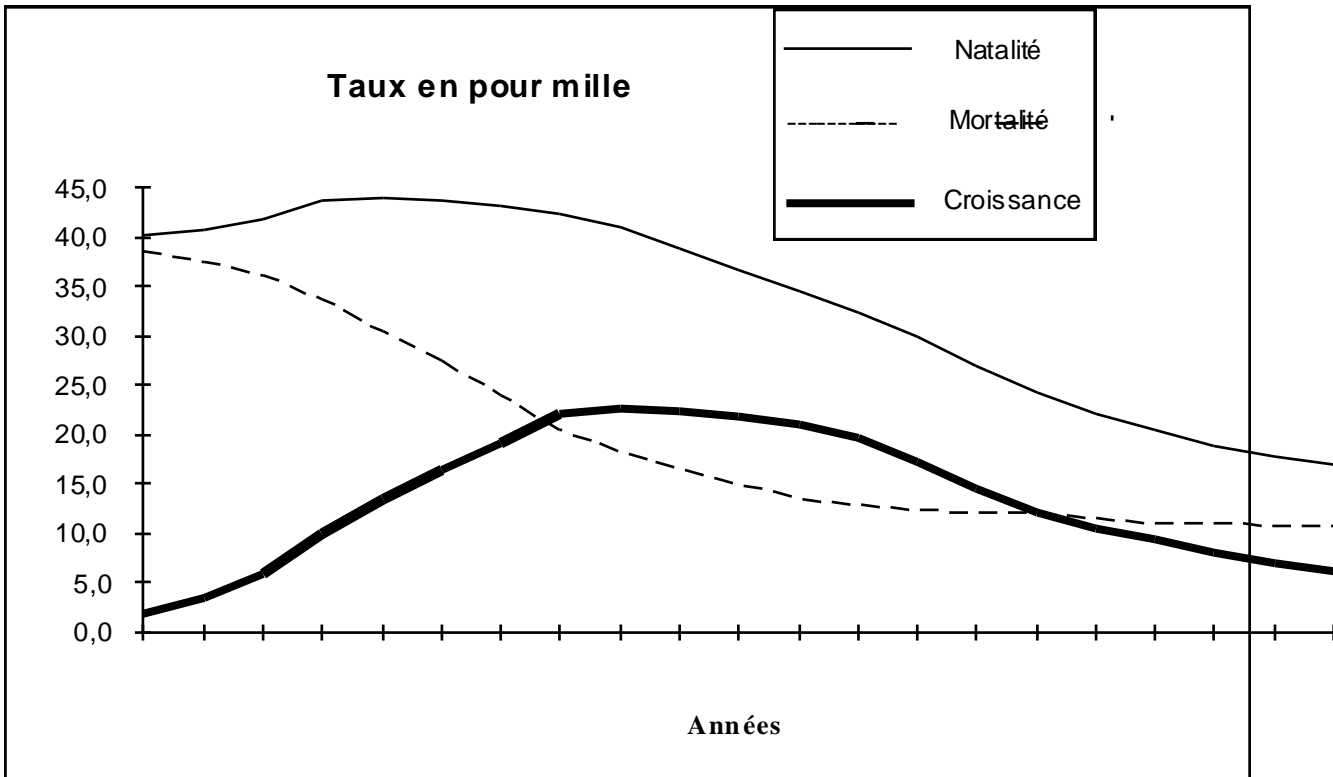
Le schéma de la transition est résumé par le graphique ci-dessous.⁴

¹ Ce terme ne doit pas s'entendre au sens de "fécondité biologique", sauf dans quelques populations très particulières. Nombre de populations ont des coutumes limitant leurs naissances. cf. Jacques Dupaquier in *Démographie politique*, Economica/APRD, Paris, 1982 ; cf. également ci-après l'analyse de la fécondité marocaine.

² *Population*, vol. 48, n° 4, juillet/août 1993, p. 1134, résumant un article de Carl Haub. Nous avons conservé la deuxième décimale pour indiquer la tendance, mais il ne faut sans doute pas y porter une attention excessive.

³ En ce sens que ses variations deviennent du second ordre par rapport à celles de la fécondité. En général, du moins, car les exceptions -Russie par exemple- peuvent être notables.

⁴ Ce graphique s'inspire de celui de Jean-Claude Chesnais, *Démographie*, repris par Gérard-François Dumont, *Démographie*, Dunod, Paris, 1992, p. 114.



Ce schéma a été suivi en Europe et aux États-Unis au XIX^e et au début du XX^e siècle.

La France est le seul pays à faire exception, car la fécondité y a baissé dès le XVIII^e siècle, parallèlement à la mortalité, passant directement à la deuxième phase de la transition. Elle s'est donc fait rattraper ou dépasser par de nombreux pays d'Europe et d'Amérique, puis du tiers-monde.

Au début des années 1980, époque où Jean-Claude Chesnais écrivait *La transition démographique*, l'universalité du phénomène était encore hypothétique. La transition regroupait alors 38 pays du tiers-monde représentant "près des 3/4 de la population concernée ... Mais il restait des exceptions notables parmi les pays de plus 50 millions d'habitants... Pakistan, Bangladesh, Nigeria et Vietnam"¹. Depuis ces pays sont entrés dans la deuxième phase de la transition, sauf probablement le Nigeria.

Du fait de l'accroissement rapide de la population du tiers-monde et particulièrement des pays musulmans et africains, les organismes internationaux et les médias se focalisent parfois sur la baisse de la fécondité, la partie prenant le nom ("transition démographique") du tout. Or l'ensemble du schéma forme un tout qui est enclenché, sous certaines conditions, par la diminution de la mortalité. En effet, lorsque cette dernière est la conséquence d'une évolution politique, économique et sociale, elle a des effets directs sur les autres paramètres, et notamment sur la fécondité, comme cette thèse le confirmera.

Par ailleurs, il convient de s'interroger sur les significations épistémologiques de la "transition démographique" : si le concept est clair, son "statut" fait l'objet de discussions : est-ce une "théorie", qui indiquerait le cheminement fatal de toutes les sociétés humaines, comme semble l'estimer notamment Jean-Didier Lecaillon : "la transition démographique obéit, dans les pays pauvres, aux mêmes mécanismes fondamentaux que ceux observés dans les pays développés quand ils se trouvaient à un stade comparable"² ? Est-ce simplement un "schéma", qui ne permettrait que de classer les cheminements réels ? Ou de façon intermédiaire, est-ce plutôt un "modèle", qui résumerait "sous forme mathématique des réalités complexes, et qui en permettrait l'analyse ?"³.

Quelle que soit l'interprétation retenue, la transition démographique possède l'immense avantage "d'être le seul schéma interprétatif des changements démographiques contemporains, le mot "contemporains" signifiant en l'espèce "survenus depuis la fin du XVIII^e siècle"⁴...

¹ LTD, p. 51.

² Jean-Didier Lecaillon, *Démographie économique*, Litec, Paris, 1990, p. 243.

³ Michel Louis Lévy, "Les transitions démographiques", *Population et Sociétés*, novembre 1986.

⁴ Idem.

L'économique et le culturel

L'évolution de la fécondité a certes des raisons économiques. C'est ainsi que Jacques Dupaquier explique certaines baisses de la fécondité française par la rareté des "tenures" (terrains féodaux concédés aux cultivateurs) où pouvaient s'établir les jeunes couples, ce qui retardait l'âge au mariage¹. Un parallèle entre la tenure et l'emploi administratif ou le logement peut venir à l'esprit dans certains pays contemporains, et pas uniquement arabes.

Mais il ne faut pas glisser du raisonnement économique à la corrélation statistique. L'objet de cette recherche n'est pas de comparer des séries, travail amenant parfois à des résultats tautologiques², ou à des causalités discutables. Les corrélations ne disent pas pourquoi les pays noirs et musulmans blancs sont longtemps restés à l'écart du mouvement mondial de baisse de la fécondité, ni pourquoi certains l'ont ensuite rejoint en ordre très dispersé. De plus les variables étudiées (situation sanitaire, scolarisation, alphabétisation, type de travail féminin) ne sont pas purement économiques et surtout peuvent être, selon le contexte, cause ou conséquence. D'où l'usage du mot moins précis, mais plus synthétique, de "culturel"³.

Au début du XX^e siècle, on ne distinguait pas entre l'économique et le culturel. C'est ainsi qu'Adolphe Landry utilise le terme de "rationalisation de la vie" et Max Weber celui de "l'affranchissement des esprits", en soulignant le fait que la fécondité a commencé à baisser en France au moment "de la préparation de la grande Révolution"⁴.

Ensuite, pendant l'après-guerre, "les Américains" vont se cantonner à des données strictement économiques quantitatives et chiffrées, tandis que les Européens en resteront à des notions plus générales : Jean-Claude Chesnais rappelle la formule de Paul Leroy-Beaulieu : "la civilisation démocratique réduit considérablement la natalité" pour préciser que c'est celle qui lui semble le mieux résumer la pensée des auteurs de la théorie de la transition.⁵

Toutefois, Jean-Claude Chesnais insiste sur le fait que lorsqu'il s'agit de passer aux travaux empiriques, les variables culturelles (normes, traditions, organisation familiale) sont ignorées (pour cause de non-mesurabilité sans doute). Nous aurions tendance à ajouter à ces variables l'histoire et la politique. Et cela d'autant plus que le XX^e siècle s'est caractérisé par le poids d'idéologies "vigoureuses" qui ont envahi si longtemps le politique qu'elles ont modifié l'histoire, et ont largement agi sur les variables aussi bien culturelles qu'économiques.

L'aspect "culturel" et donc qualitatif reste davantage à étudier, le "mesurable" ayant été déjà exploité : espérance de vie, mortalité infantile, P.N.B. par habitant, analphabétisme féminin, indicateurs synthétiques de développement ou de "liberté" du PNUD... Ces

¹ in *Démographie Politique*, Economica/APRD, Paris, 1982.

² Beaucoup d'études statistiques sur le tiers-monde peuvent se résumer par "un pauvre dispose de moins de nourriture, d'appareils ménagers, d'années de scolarisation... qu'un riche".

³ *LTD*, p. 8 et 9.

⁴ *Idem*.

⁵ *Idem*.

données seront bien entendu rappelées, mais l'essentiel de notre thèse portera sur le système des causalités, que nous appellerons "l'amont".

Avec une approche élargie, celle de la démographie politique, nous rechercherons un éclairage différent, permettant de remonter aux causes de la transition démographique.

D'après Jean-Claude Chesnais, "les faiblesses des études sur la transition démographique viennent de la polarisation exclusive sur la fécondité, ce qui occulte le rôle primordial de l'abaissement de la mortalité et l'influence en retour de la démographie sur l'économie, et notamment la croissance économique induite par celle de la population, ainsi que de l'oubli du jeu de la nuptialité et des mécanismes de la diffusion des changements démographiques de pays à pays"¹.

Il estime également² que bien des analyses sont faussées par le fait que "les auteurs (n'ont pas) procédé auparavant à l'esquisse d'un tableau démographique d'ensemble... C'est seulement en mettant en rapport le déroulement de la transition démographique avec d'autres domaines que l'on pourra en déceler les ressorts".

L'approche par la démographie politique devrait permettre d'éviter ces défauts, qui seraient particulièrement prononcés dans le cas des pays arabes.

Le fil conducteur de cette thèse sera donc une notion à la fois politique, économique et culturelle : "l'ouverture". Son sens se précisera au fur et à mesure des analyses et des exemples, jusqu'au dernier chapitre où nous tenterons d'en recenser et d'en évaluer les composantes dans les pays arabes d'Afrique.

Précisons d'ores et déjà que cette notion se manifeste par l'accueil fait à ce qui est différent : hommes, produits, médias, idées, cultures... La réaction peut aller de la fascination au rejet, la véritable ouverture supposant, pour un "occidental", l'examen critique sans *a priori*.

L'ouverture (ou la fermeture) concerne souvent les rapports avec l'extérieur : l'étranger est différent. Mais ouverture et fermeture peuvent aussi être internes : les habitants de chacun des pays arabes d'Afrique diffèrent profondément les uns des autres par la langue, la religion et ses interprétations, la tribu ou le clan, la doctrine ou la pratique économique, la forme et le niveau d'éducation... Les français, habitués à une relative homogénéité nationale, sous estiment souvent l'acuité de ces clivages, et donc la brutalité des réactions unitaires ou à prétexte unitaire.

Selon le contexte, l'ouverture, toujours relative, sera politique (éléments de démocratie, libertés publiques..), économique (liberté du commerce et de l'industrie...), culturelle (langue, programmes scolaires...) ...

¹ Idem, p. 9.

² Idem, p.16.

La démographie politique arabe

Compte tenu de ce qui précède, notre champ de recherche, par rapport à *La transition démographique* est le suivant :

- Le champ géographique, les pays arabes d'Afrique, est plus étroit.
- Les données les plus récentes sont de 1990/1994, contre 1980/1984 dans *La transition démographique*, où seuls l'Égypte et la Tunisie avaient été étudiées. Or, pendant cette décennie supplémentaire, l'Algérie et le Maroc les ont rejoint dans la transition. De ce fait, le champ géographique est au contraire étendu à deux nouveaux États.
- L'étude, comme il se doit en démographie politique, fait entrer dans son champ les décisions gouvernementales dans tous les domaines amont.

Les pays arabes ont fait l'objet de nombreuses études. D'une part, il existe des sources diverses concernant leurs évolutions démographiques. D'autre part, des publications sur leurs évolutions politiques, économiques, culturelles. Mais reste à appréhender et analyser les liens et les interactions entre ces deux sous-ensembles.

Dans une première partie, la thèse rappellera d'abord le contexte mondial avec une présentation historique et l'exposé des idées et des théories depuis Malthus. Elle se poursuivra par l'étude de la diffusion de la transition démographique et son retard dans le périmètre étudié. D'une part, cela permettra de situer l'évolution relative des populations arabes; d'autre part, cela contribuera à une démarche prospective, puisqu'une large partie du monde est censée être démographiquement "en avance" sur les pays arabes.

Ensuite, pays par pays, seront analysées les données de la démographie politique des pays arabes d'Afrique et de certains de leurs voisins.

Puis le Livre II conduira une analyse comparative des grandes données démographiques et de leur "amont" social, économique et politique, en recherchant en quoi le jeu des mécanismes mondiaux de la transition est original dans les pays arabes. A chaque stade, une synthèse prospective sera proposée.

LIVRE 1

DÉMOGRAPHIE POLITIQUE GÉNÉRALE : LE CADRE MONDIAL, RÉGIONAL ET LOCAL

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE MONDIAL ET RÉGIONAL

En démographie politique, comme dans les deux composantes de ce terme, le poids de l'histoire est important. Nous rappellerons donc d'abord celle des idées tant démographiques qu'économiques et politiques. Nous les comparerons à l'évolution des faits. Après ce contexte historique mondial, nous dresserons un panorama de l'évolution démographique des pays du "Sud", que nous terminerons par une analyse plus approfondie du cadre régional arabe.

1.1. Le contexte historique

Ce contexte historique est celui de l'évolution de la querelle autour des idées de Malthus. Cette querelle, qui n' a plus guère d'objet pour les populations d'origine européenne, a rebondi après la deuxième guerre mondiale pour les pays du Sud.

Elle s'est alors envenimée de considérations politiques et économiques largement liées à la guerre froide et qui ont eu un grand écho dans les pays arabes.

1.1.1. La révolution démographique européenne

Les bouleversements démographiques mondiaux ont commencé avec le début de la transition démographique dans les pays occidentaux. La baisse de la mortalité et l'accroissement de la population qui en ont résulté ont ébranlé le populationisme traditionnel et notamment suscité un courant d'idées dit "malthusien".

L'optimisme des pré malthusiens¹

Ce populationisme traditionnel se réfère implicitement ou explicitement au "croissez et multipliez" de la Genèse. Il est commun à la plupart des civilisations et domine encore dans la pensée française du XVI^e au XVIII^e siècle.

¹ Les citations des paragraphes suivants et leur mise en perspective historique sont tirées de l'ouvrage de Gérard-François Dumont, *Démographie, Analyse des Populations et démographie économique*, Paris, Dunod, 1992, p. 169 et suivantes.

Les auteurs les plus connus sont Jean Bodin "il ne faut jamais craindre qu'il y ait trop de citoyens, vu qu'il n'y a ni richesse ni force que d'homme" (les six Livres de "*la République*", Paris, 1576), phrase habituellement résumée par la formule souvent citée "il n'est de richesse que d'homme", puis Boisguilbert et Vauban.

Pour Vauban, la richesse vient de la combinaison d'une politique intelligente et de l'abondance des hommes, cette dernière étant une condition nécessaire mais non suffisante. C'est cette thèse qui est souvent résumée par la phrase "la grandeur des rois se mesure par le nombre de leurs sujets" (*Projet d'une dîme royale*, 1706).

Cantillon (1680-1734) rajoutera que si la population est en harmonie avec les moyens de subsistance, cette dernière notion doit être comprise au sens large : c'est la façon de vivre souhaitée, laquelle est confortable en Europe, qui amène les hommes à restreindre la fécondité (essentiellement à cette époque en retardant la nuptialité). "L'effectif des populations est lié davantage aux manières de vivre qu'à l'apport quantitatif strict avec les subsistances". Au passage, il prévoit l'augmentation formidable de la population européenne hors de son continent d'origine : "les Anglais dans les colonies deviendront plus nombreux à proportion dans trois générations qu'ils ne le seront en Angleterre en trente, parce que dans les colonies ils trouvent à défricher de nouveaux fonds de terre dont ils chassent les sauvages".

François Quesnay (1694-1774) soutient que "la terre est l'unique source des richesses"¹, thèse qu'il ne faut pas trop caricaturer car elle suppose un usage intelligent, et notamment l'utilisation du capital, (ce qui, au passage, autorise la croissance de population²). Il estime alors "qu'il peut se développer une spirale ascendante par interrelation entre richesse et population".

Victor de Mirabeau (1715-1789), père du révolutionnaire, pense que la richesse de la terre provient du nombre des hommes qui sont la première richesse. Là aussi, la terre est prise au sens large et "sa fructification" suppose un progrès technique. Pour Mirabeau, le progrès technique agricole résulte de la capacité de travail des hommes et de l'expérience. Il est ainsi plus moderne que bien des auteurs postérieurs, voire contemporains (cf. ci-après et Livre II).

La multiplication dans l'enrichissement des européens

Nous arrivons à l'époque de Malthus (1798), qui a résumé lui-même son idée directrice par : "les ressources croissent selon une progression arithmétique et la population selon une progression géométrique". Cette formule, ainsi que l'ensemble du raisonnement a suscité quelques doutes sur la compétence de Malthus en démographie, doutes partagés notamment par le professeur Pierre Béhar qui les illustre un peu cruellement de nombreux exemples, pour conclure que Malthus n'a pas contribué au développement de cette discipline, "bien qu'il ait été familier des travaux des meilleurs démographes anglais contemporains",³

¹ *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*, 1758.

² Gérard-François Dumont, *Démographie*, op. cit., p. 172.

³ Professeur Pierre Béhar, Department of Economics, Bogaziçi University, Istanbul, "Malthus and the Development of Demographic Analysis", *Population studies*, 41, (1987), pages 269 à 281.

La formule mathématique malthusienne va néanmoins servir d'appui aux antinatalistes et se manifester jusqu'à l'époque actuelle, et notamment à l'occasion de ce qui est appelé souvent "l'explosion" ¹ démographique des pays de l'ancien tiers-monde (c'est-à-dire, vers 1950, l'ensemble du monde -Japon compris- moins les pays européens "occidentaux" ou communistes et l'Amérique du Nord).

L'expérience a cependant montré que, dans les populations d'origine européenne, la production économique a cru non pas arithmétiquement, comme le pensait Malthus, mais plus que "géométriquement", avec un taux de croissance en augmentation, y compris dans l'agriculture. Au XIX^e et XX^e siècle, la croissance de la production a ainsi été plus rapide que celle de la population, malgré l'augmentation rapide de cette dernière.

Ainsi, la population d'origine européenne est passée de 180 millions en 1800, époque où elle se trouve presque uniquement en Europe², à environ 1,4 milliards en 1990³. En effet, cette même année, l'Europe compte 498 millions d'habitants et l'URSS 289 ; nous y ajoutons l'Amérique du Nord, 276, l'Amérique Latine, 468, sans oublier l'Australie, la Nouvelle Zélande, et la diaspora européenne ; mais il convient de retrancher les non européens⁴.

Cette énorme progression en valeur absolue correspond à un rythme annuel moyen d'accroissement modeste de 1,08%, et à un quasi plafonnement, hors immigration, depuis le courant des années 1970.

Pendant cette même période, la révolution industrielle s'est traduite par un développement de la production à un taux dans l'ensemble croissant. Si la comparaison directe des productions d'il y a un siècle et d'aujourd'hui n'est pas possible du fait des variations de nature, de qualité et de prix, nous avons procédé à une évaluation indirecte et grossière en nous fondant sur des travaux de Jean Fourastié.

Nous nous sommes appuyés sur l'ensemble de son oeuvre, et plus particulièrement sur *La Productivité*, les chapitres 1 et 2 du *Grand Espoir du XX^e siècle* et les pages 13 à 147 de *Machinisme et bien-être*⁵.

En dressant la synthèse des chiffres cités dans ces documents, il apparaît que les personnes d'origine européenne ont eu un niveau de vie moyen multiplié par dix à vingt, entre 1800 et 1980. Cela est d'ailleurs cohérent avec l'écart que l'on observe actuellement entre un pays développé et les pays les plus pauvres, avec, par exemple,

¹ Gérard-François Dumont montre combien le terme "explosion" est scientifiquement incorrect. "De l'explosion" à "l'implosion" démographique ?", *Revue de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 1993, N° 9.

² Jean-Claude Chesnais, *La population du monde*, Paris, Bordas, 1991, p. 13.

³ S'il y avait eu progression géométrique avec un doublement à chaque génération, les Européens auraient été 360 millions en 1825, 720 M. en 1850, 1440 M. en 1875, 2880 M. en 1900, 5760 M. en 1925, 11520 M. en 1950 et 23040 M. en 1975 !

⁴ Principalement les non européens d'Amérique (un métis correspondant à un demi descendant d'Européen), et ceux d'URSS (en utilisant les recensements par nationalité).

⁵ Jean Fourastié, *Les trente Glorieuses*, Fayard, Paris, 1979 ; *La productivité*, "Que sais-je ?", P.U.F., Paris, 1987 ; *Le Grand Espoir du XX^e siècle*, Gallimard, Paris, 1966 ; *Machinisme et bien-être*, Les Éditions de minuit, Paris, 1951.

un rapport de 1 à 15 entre la Grande-Bretagne et l'Inde¹. A politique économique égale (cette réserve se précisera dans l'ensemble de cette thèse), l'écart entre un pays ayant démarré, disons depuis les années cinquante, et les pays développés, est plus faible que celui qui sépare l'Européen de 1800 de celui de nos jours, du fait que les pays sous-développés bénéficient malgré tout d'une partie du progrès technique accumulé depuis un siècle (les camions, téléphones, médicaments..., certes en quantité insuffisante, jouent néanmoins un rôle important).

Nous retrouvons le même ordre de grandeur dans un passage des *Trente Glorieuses*² : "le pouvoir d'achat du salaire annuel considéré comme le minimum vital (a subi) une multiplication par 1,5 de 1700 à 1831, par 2,2 de 1831 à 1839 et à 1849 (entre les deux, recul et rattrapage) et une multiplication par trois de 1849 à 1975", soit une multiplication totale par 9,9 de ce salaire annuel.

Les salaires horaires ont augmenté au moins deux fois plus, compte tenu de la réduction de la durée annuelle du travail. La production (et la consommation) par personne aurait été multipliée par 20 et non par 10 si l'on n'avait pas choisi de travailler deux fois moins chaque année³. La hausse de productivité par personne a été utilisée par moitié pour consommer plus et par moitié pour travailler moins⁴. On retrouve bien les ordres de grandeur de notre calcul personnel.

Il faut rajouter qu'au delà du "minimum vital", il y a maintenant dans les pays développés une classe moyenne nombreuse, formant la majorité de la population, alors qu'elle était très minoritaire au début de la révolution industrielle. Le niveau de vie moyen s'est donc multiplié encore davantage. Il faut enfin se souvenir que le niveau de départ - début XIX^e - des Français est plus élevé que celui des autres Européens, et que ceux qui les ont rejoint, notamment les Allemands, sont donc allés encore plus vite.

En résumé, la population d'origine européenne s'est multipliée par 7,7, de 1800 à 1990. Dans le même temps sa production totale l'a été par 77 et l'aurait été par 144 si l'on avait choisi de ne pas diminuer le temps de travail. De tels chiffres auraient paru invraisemblables à Malthus, et peut être à la plupart de ses contemporains.

L'analyse d'Hayek

Ces chiffres peuvent éclairer le débat sur le lien entre population et développement opposant les malthusiens et leurs adversaires. Les premiers s'alarment des prélèvements sur le niveau de vie général dus à l'augmentation de la population : alimentation, emploi, épargne, éducation, auxquels ils rajoutent aujourd'hui la pression

¹ Tableau ci-après dans ce chapitre.

² Jean Fourastié, *Les Trente Glorieuses*, op. cit., p. 201.

³ 3041 heures annuelles en 1831, 1649 heures en 1989, cf. *Deux siècles de travail en France*, I.N.S.E.E., qui rappelle les lois de septembre 1848 (les 12 heures journalières), de 1904 (les 10 heures), de 1919 (les 8 heures), de 1936 (les quinze jours de congés payés)... la loi ne faisant souvent qu'entériner pour les entreprises "retardataires" ce qui était pratiqué par les autres. Sinon elle aurait été inapplicable.

⁴ Cette méthode sous-évalue parallèlement la productivité et la réduction du temps de travail qui doit s'évaluer sur la durée d'une vie, par exemple du fait de la limitation du travail des enfants (la loi du 23/3/1841 interdit l'embauche des moins de 8 ans, et limite à 8 heures le travail des moins de 12 ans).

sur les richesses naturelles ou la pollution ; bref, ils ne voient de l'économie que la face demande et consommation.

Les anti-malthusiens, eux, parlent de l'offre et de la production, de la satisfaction des nouveaux besoins par le jeu du marché et la dynamique des adaptations, ces dernières nécessitant un cadre socio-économique flexible, une large circulation de l'information...

Cette approche technique n'est que la vérification de réflexions plus générales sur la nature de l'économie, telles, par exemple, celles de Friedrich von Hayek.

Ce dernier constate tout d'abord que "de Malthus à nos jours" des gens bien informés et réfléchis... observent notre densité de peuplement et plus particulièrement le rythme d'accélération de cette densité lors des trois cents dernières années (et) deviennent extrêmement inquiets"¹. Pour un non démographe, le problème est clairement posé et il anticipe même sur ce qui se dit encore en 1994 des populations du tiers-monde.

Friedrich von Hayek déclare ensuite en substance que l'idée moderne selon laquelle la croissance démographique menace de paupérisation le monde entier est une erreur découlant d'une interprétation simpliste de la théorie de Malthus.

Cette dernière était compréhensible dans la mesure où le travail humain à son époque (ou plutôt jusqu'à son époque, mais de moins en moins) était un facteur de production relativement homogène : le travail salarié de base était celui de l'ouvrier agricole avec les mêmes heures de travail, les mêmes débouchés, d'où les rendements décroissants et les conclusions que Malthus en a tiré.

Ce schéma économique, déjà discutable, est de toute façon dépassé. Le travail se diversifie et se spécialise de plus en plus. Ce sont les échanges, eux-mêmes facilités par le progrès des techniques de communication et de transport (encore accentué par ce qui est exposé ci-après sur le tournant technologique des années 1975) qui rendent la division des tâches de plus en plus avantageuse, permettent le développement des nouveaux facteurs de production et font ainsi s'élever la productivité. Il n'y a d'ailleurs là qu'un autre éclairage du phénomène défini par Jean Fourastié, et décrit plus haut.

Les économies occidentales étant dans leurs grandes lignes fondées sur ces principes, les données réelles infligent un double démenti à Malthus. D'une part la multiplication par près de 8 du nombre des Européens n'a pas empêché une amélioration générale et considérable de leur sort. D'autre part leur croissance démographique s'est arrêtée volontairement, et non du fait d'un "plafond des ressources".

1.1.2. L'extension de la révolution démographique au tiers-monde

Les évolutions démographiques des pays du "tiers-monde" ont été beaucoup plus rapides qu'en Europe. La baisse de la mortalité a été en effet largement facilitée par l'application de techniques déjà au point à des populations nouvelles, application à

¹ Friedrich von Hayek, *La présomption fatale*, traduction PUF, collection Libre Échange, Paris, 1993. La remarque d'Hayek date de l'édition originelle 1956.

laquelle la colonisation a souvent fourni les moyens administratifs, financiers et humains¹.

Quelques exemples extrêmes illustrent cette évolution : Joal, au Sénégal, village natal (catholique) du président Léopold Sédar Senghor, a vu la mortalité infantile à l'âge du sevrage, vers deux ans, s'effondrer lorsque "les soeurs" ont appris aux mères une méthode de sevrage progressif² ; de même, le traitement au DDT dans les années 1945 de marécages dans l'île de Ceylan (aujourd'hui le Sri Lanka) a augmenté de plusieurs dizaines d'années en quelques mois l'espérance de vie locale³. "Dès 1945-1950 et très subitement, on assista à une chute quasi vertigineuse des taux de mortalité au Chili, à l'île Maurice, en Asie du sud-est où la baisse a dépassé 40% de 1950 à 1965 (...) au Mexique en une génération, de 1930 à 1965, (l'espérance de vie à la naissance) passe de 32 à 62 ans ; à Formose, de 45 à 65 ans durant la même période."⁴

Rappelons enfin que "la vaccination des enfants contre les 6 premières grandes maladies... ne coûte que 0,5 dollar par an, et la réhydratation orale contre la diarrhée 0,1 seulement"⁵.

L'impact colonial

La période coloniale a joué un grand rôle pour les principaux pays de la région étudiée ici. Bien que cette période soulève moins de passion que dans les années 1960 et 1970, il demeure encore un décalage entre les propos privés des citoyens des pays arabo-africains⁶, et les propos officiels.

En matière d'infrastructure économique et sanitaire - domaine moins polémique - on peut se faire une idée assez précise, pays par pays, et dans l'ensemble favorable, de "l'acquis colonial", comme l'appelle le Président Léopold Sédar Senghor. Nous en verrons, au fil de cette thèse, quelques exemples.

Le bilan économique d'ensemble est néanmoins souvent considéré comme négatif, particulièrement par les gouvernements en place, qui voient là une excuse à leurs difficultés et une raison de demander "des compensations". Ce discours a souvent été repris par les organisations respectueuses des positions officielles.

Mais les examens chiffrés, notamment celui de Jean-Claude Chesnais dans le 2ème chapitre de *La revanche du tiers-monde*, en donnent une idée globalement positive et "l'opinion négative... (dans le cas de la colonisation de l'Inde et de l'Algérie) repose sur un amalgame d'observations partielles relatives à des régions et à des époques

¹ Parmi d'innombrables autres, cf. le témoignage de Tahar Ben Jelloun dans sa préface de *Des Français au Maroc*, Denoël, Paris, 1992.

² Témoignage du président Léopold Sédar Senghor à l'occasion de discussions sur l'inauguration du planning familial de Dakar par l'auteur en 1976.

³ Alfred Sauvy cite cet exemple, et bien d'autres, de forte réduction importée à faible coût de la mortalité dans *De Malthus à Mao Tsé Toung* et *Malthus et les deux Marx*, Denoël, Paris, 1963.

⁴ Jean-Marie Poursin, *La population mondiale*, Éditions du Seuil, Paris, 1981, p. 196.

⁵ PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), "Rapport Mondial sur le Développement humain 1991", publié par *Economica*, Paris, 1992, p. 10.

⁶ Regrets de la non-intervention des troupes françaises au Tchad, Togo, Zaïre, manifestations semi-folkloriques de jeunes algériens pour "L'Algérie française", notamment en 1988 rapportées par la presse française, déclarations des intervenants africains aux séminaires ICEG...

différentes et se heurte à l'évidence des faits dès que l'on regarde sérieusement l'évolution des principaux chiffres économiques, politiques ou démographiques"¹.

Cela rejoint les témoignages qualitatifs rappelant qu'avant la colonisation, les dirigeants traditionnels étaient plus brutaux que les cadres coloniaux qui leur ont succédé, tant sur le plan fiscal que sur celui de la liberté ou des mauvais traitements, sans pour autant apporter l'équipement matériel et humain (routes, écoles, médecine, etc.).

Quant à l'après-colonisation, les propos privés, qui transparaissent de plus en plus dans les rapports des organisations internationales, confirment que les abus et les échecs des nouvelles classes dirigeantes ont largement contribué à réévaluer l'action des cadres coloniaux.

Il y a bien entendu des exceptions partielles (l'Inde pour la démocratie, le Sénégal du président Léopold Sédar Senghor pour la paix civile...)

La colonisation japonaise, de son côté, pour brutale qu'elle ait été, a mis en place en Corée et à Taiwan, "les plus puissants moteurs de la croissance : infrastructures, enseignement, encouragement à l'essor agricole, exportations..."².

De plus, outre les infrastructures, l'enseignement et généralement la valorisation de ressources humaines et l'armature institutionnelle, l'avantage immédiat de la colonisation a été l'instauration de l'ordre public : le simple fait que les marchandises, y compris la plus humble des productions locales, puissent être effectivement produites et circuler, a entraîné à lui seul une hausse appréciable du niveau de vie et une chute corrélative de la mortalité. La relative³ paix civile qui suivit l'arrivée des communistes au pouvoir en Chine en 1949, et le retour à une nutrition normale pendant les quelques années de transition où l'agriculture ne fut pas encore totalement bouleversée pour des raisons idéologiques, en est une autre illustration, dans un contexte presque opposé.

Au début des années 1990, la paix en Asie non communiste s'oppose aux guerres civiles africaines⁴, et la malnutrition y est passée de 36 à 20% de 1970 à 1990 tandis qu'elle stagnait de 35 à 33% pour l'Afrique⁵ (comparaison faussée en faveur de l'Afrique pour qui 1990 est une "bonne année"... et par l'exagération de la population du Nigéria nourrie par la rente pétrolière).

La diffusion, coloniale ou non, des techniques⁶ européennes a donc entraîné une baisse importante de la mortalité dans l'ensemble du monde. Cette baisse de la mortalité a dégagé des excédents démographiques considérables par rapport aux effectifs initiaux

¹ Jean-Claude Chesnais, *La revanche du tiers-monde*, Robert Laffont, Paris, 1987, p. 74.

² Idem, p. 58.

³ "Seulement cinq millions d'exécutions de propriétaires terriens, soit proportionnellement beaucoup moins qu'en URSS", selon la formule attribuée par ses partisans au président Mao.

⁴ En Asie du sud-est non communiste, les seules guerres "à l'africaine" depuis 1975 sont les guérillas de Timor oriental, des "Moros" du sud des Philippines et des communistes du nord de ce même pays, toutes trois plus sporadiques que continues.

⁵ *L'état de la pauvreté rurale dans le monde*, FIDA, novembre 1992.

⁶ Au sens le plus large, comprenant notamment la "formation des formateurs" par la création d'un enseignement médical ou sanitaire local, la diffusion de notion d'hygiène par l'enseignement général, etc...

: la population de l'Afrique de l'ouest a été multipliée par 7 de 1900 à 1981 en passant de 27 millions à 180¹, la population brésilienne a été multipliée par 8 de 1900 à 1990 (150 millions contre 18), et celle du Mexique par 7 (89 contre 13,5)². La Chine est passée de 415 millions à 1,15 milliard, malgré une vraisemblable quasi stagnation de 1900 à 1950, du fait des guerres civiles (le conflit armée rouge/nationalistes du Kuomintang, mais aussi les luttes intestines des innombrables seigneurs de la guerre) et internationales (l'invasion japonaise des années 1930 a été particulièrement meurtrière, notamment envers les populations civiles). Le continent indien est passé de 190 millions à 1,129 milliard pendant la même période. Le Japon a triplé, la Corée a quintuplé, ainsi que l'Indonésie qui est passée de 39 à 184 millions d'habitants et le Proche Orient de 39 à 195 millions³.

La question s'est donc posée de savoir si cet accroissement était extrapolable, ou si le schéma de la transition démographique qui s'était appliqué aux populations occidentales, finirait par s'appliquer là aussi.

L'état d'esprit avant 1975

Avant 1975, le fait dominant est le caractère massif de la baisse de la mortalité, et la prise de conscience par des secteurs de plus en plus larges de l'opinion mondiale de la croissance rapide de la population. L'idée se répand de lancer une action vigoureuse de baisse de la fécondité. Les organismes missionnaires ou charitables font campagne pour la limitation des naissances.

La Suède, appuyée par d'autres pays protestants, propose à l'ONU, lors de l'Assemblée Générale de 1962, une assistance technique à ceux de ses membres voulant favoriser la prévention des naissances. Cette proposition est rejetée par les pays à confession catholique majoritaire (15 pour l'Amérique Latine, 10 pour l'Afrique, 1 pour l'Asie -les Philippines- et 12 pour l'Europe), les pays communistes s'abstenant.⁴

L'organisme américain "La campagne pour freiner l'explosion démographique" achetait une page entière de publicité dans les magazines américains avec comme titre "le Pape dénonce la contraception pendant que des millions de personnes meurent de faim". De même, Colin Clark se faisait traiter "d'économiste catholique" chaque fois qu'il mettait en évidence les effets positifs de la croissance démographique⁵.

Ce mouvement obtint des succès, notamment au Japon (1948-1955), qui est à cette époque considéré comme un pays du tiers-monde, puisqu'il participe notamment à la conférence de Bandung (il ne faut pas oublier toutefois que les destructions dues à la deuxième guerre mondiale masquaient l'évolution industrielle et démographique profonde de ce pays depuis près d'un siècle, ce qui en faisait tout de même un cas très particulier).

On peut citer également l'action du gouvernement singapourien à partir de 1957 (47.000 visites en 1962, cliniques de planning familial, soit très approximativement la

¹ Jean-Claude Chesnais, *La population du monde de l'Antiquité à 2050*, Bordas, 1991, p. 13.

² Idem, (avec toutefois une immigration européenne notable au Brésil).

³ Idem.

⁴ Alfred Sauvy, *Malthus et les deux Marx*, op. cit., Rappelons qu'à l'époque l'ONU n'avait que 97 membres.

⁵ Julian L. Simon, *L'homme, notre dernière chance*, Paris, P.U.F., 1985, p. 333-334.

moitié des femmes concernées et une intense propagande dans les quatre langues du pays)¹ et, surtout, la tentative de planning familial indienne sur laquelle nous reviendrons et qui s'est soldée, dans un premier temps, par un échec.

A part ces exceptions notables, la nécessité d'une baisse de la fécondité n'était pas dans les années 1950 le souci dominant dans les pays du tiers-monde, d'autant que les questions de politique internationale allaient interférer, la guerre froide s'emparant de cette question. Cette guerre froide avait alors favorisé un mouvement "tiers-mondiste", considérant que les problèmes des pays pauvres étaient attribués exclusivement au comportement des pays riches². Ces derniers devaient être de toute façon l'ennemi (étant coupables d'"impérialisme" et de "néocolonialisme"), et l'U.R.S.S. l'alliée. Il y avait là plus qu'un accord de circonstance : il s'agissait d'une stratégie affichée de la guerre froide, le contournement de l'Occident par le Sud³.

Dans le domaine démographique, cela s'est traduit par des déclarations comme celles d'Eduardo Galéano : "Nos ennemis impérialistes savent que notre nombre est notre force. Ils en ont peur. Multiplions-nous le plus vite possible pour les écraser"⁴. Il était entendu que le changement de l'ordre économique international sur le modèle soviétique permettrait de nourrir n'importe quelle population.

Cette attitude fut illustrée à la conférence internationale de Bucarest en 1974.

La force du message venait du fait qu'il flattait l'orgueil des gouvernements concernés (vous prendrez votre revanche grâce au nombre) et de ce que certaines de ses prémices étaient fondées : peur, au Nord, d'un "raz de marée démographique" venant du Sud, conscience de l'impact du phénomène de développement sur les traditions, et notamment sur les comportements démographiques.

D'ailleurs, "le meilleur contraceptif étant le développement⁵, le problème démographique disparaîtra à terme"... et pour se développer "la méthode de production socialiste offre la solution du problème"⁶.

D'éminents économistes occidentaux confirmaient cette analyse, dont John Kenneth Galbraith, professeur à Harvard, membre du "brain trust" de John Fitzgerald Kennedy, qui écrivait en 1984 dans *The New-Yorker*, "le système soviétique a fait de grands progrès matériels... on le perçoit dans l'aspect de solide prospérité des gens de la rue, dans le trafic de plus en plus dense... le système russe... fait une meilleure utilisation des ressources humaines (que l'économie occidentale)". Tel était également l'avis de deux prix Nobel d'Économie, Jan Tinbergen, père de l'économétrie et Paul Samuelson. Ce dernier, dans la dixième édition de son manuel universitaire économique, paru en

¹ Alfred Sauvy, *Malthus et les deux Marx*, op. cit., p. 238.

² Cf., parmi bien d'autres, Pierre Jalée, *Le pillage du tiers-monde*, Maspero, 1965, Samir Amin, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, 1970.

³ Au sens géopolitique (remplacer les colonies par des gouvernements communistes) comme au sens économique (l'Occident tenant sa richesse de ses colonies, s'effondrera sans elles). Cf. notamment Lénine, "L'impérialisme, stade suprême du capitalisme", (1917) diffusé en France notamment par les Editions de Moscou en 1954.

⁴ Eduardo Galeano, *Les veines ouvertes de l'Amérique Latine*, Plon, Paris, 1981.

⁵ Cette formule, qui a eu un grand succès, est attribuée au délégué algérien à Bucarest.

⁶ M. Arkadjiev, représentant l'URSS à l'Assemblée Générale de l'ONU de 1962 (voir ci-dessus) pour expliquer son opposition. Cité par Alfred Sauvy, *Malthus et les deux Marx*, op. cit., p. 183.

1982, écrivait : "c'est une erreur vulgaire que de penser que le peuple en Europe orientale est mécontent"¹. Dans le manuel du même auteur utilisé à l'Institut d'Études Politiques de Paris au début des années 1970, il était précisé que l'économie soviétique rejoindrait l'économie occidentale dans le courant des années 1980².

C'est d'ailleurs dans cette période se terminant vers 1975 que le taux annuel d'augmentation de population mondiale passe par un maximum (2,1% en 1968 contre 1,6 en 1993)³. Cette notion de rythme est évidemment plus pertinente, surtout à long terme, que l'augmentation en valeur absolue qui est mise en avant par les "catastrophistes", qu'ils soient démographes ou, plus souvent, hommes politiques ou écologistes parce qu'elle masque la diminution du rythme.

Le tournant psychologique

En géopolitique, 1975 est le début d'un tournant dans la guerre froide. Après la chute de Saïgon et de Phnom Penh, les États-Unis ne seront plus considérés comme un État colonial, alors que l'URSS commencera à en être suspectée, suspicion qui sera confirmée par l'invasion de l'Afghanistan en 1979. Cela aura notamment pour conséquence un regard plus lucide sur l'impasse économique dans laquelle s'engageaient l'URSS et ses imitateurs.

Ce tournant a été illustré par la fin des mythes maoïstes et castriste⁴, la diffusion mondiale des idées libérales (les "nouveaux économistes"⁵ en France, en 1978) et la redécouverte de Friedrich von Hayek "j'ai également soutenu (en 1954) que (...) une majorité de notre population souffrirait et périrait si (le socialisme) parvenait effectivement à évincer le marché (...), à détruire la base matérielle (de la population mondiale) en vue d'atteindre les améliorations "éthiques" ou intellectuellement gratifiantes prônées par les socialistes. (Cela) équivaldrait à condamner à la mort des milliards de gens et à réduire le reste à la misère"⁶. Bref, c'est le socialisme qui fait le surpeuplement.

C'est également au milieu des années 1970 que s'accélère la percée des nouveaux pays industrialisés de l'Asie du Sud Est, avec le type de développement (et de démographie) que nous rappellerons, et dont la crédibilité va au fil des années 1980 éclipser celle du modèle soviétique.

Parallèlement, les pays riches constatent, à partir de 1975, une baisse significative de leur fécondité entamée depuis quelques années. Le niveau de simple remplacement des générations dans toute l'Europe n'est plus atteint au début des années 1970. L'ISF descend, dans les années 1980, autour de 1,8 en France et en Grande-Bretagne et chute à 1,3 en Espagne et en Italie⁷.

¹ Ces données sur Galbraith, Tinbergen et Samuelson sont extraites d'un dossier de Henri Lepage, directeur de l'Institut Euro 92, 11, bld de Latour Maubourg, 75007 Paris.

² Souvenir personnel de l'auteur qui était maître de conférence en économie à Sc. Po., où cet ouvrage, à côté du "Barre", était imposé comme manuel de référence.

³ *World Population Data Sheet*, Population Référence Bureau New York, 1994.

⁴ Jean-Claude Guillebaud, *Les années orphelines : 1968-78*, Fayard, Paris, 1979, qui évoque plus généralement le déclin des utopies à gauche.

⁵ Florin Aftalion, Gérard Bramoullé, Henri Lepage, Jean-Jacques Rosa... (cf. Livre II)

⁶ Hayek, op. cit., p. 165.

⁷ Tous les pays du monde de 1983 à 1989, *Populations et sociétés*, INED, Paris.

Enfin les chocs pétroliers, et la très relative crise économique qu'ils déclenchent en Occident, font perdre leur attrait à la "croissance zéro" défendue par des intellectuels occidentaux regroupés dans le Club de Rome qui publie *Halte à la croissance* en 1972¹.

Dans un deuxième temps, le choc pétrolier de 1973-74 démontre aussi la grande souplesse à moyen terme des économies industrielles développées dans pratiquement tous les domaines et notamment en relâchant le lien croissance/énergie qui semblait expérimentalement bien établi, grâce entre autres à un "saut" technologique.

Le tournant technologique

Les années 1975 et 1980 voient la mise en place de nouvelles technologies dites "de l'information", sur l'impact démographique desquelles nous nous interrogerons plus loin. On peut citer notamment l'invention en 1972 du microprocesseur, son usage très répandu dès 1980 et quasi-généralisé à partir de 1985, le développement des réseaux câblés, du satellite et de ses applications au téléphone et à la télévision, à qui il permet de franchir les frontières et de casser le monopole des télévisions des États autoritaires.

Cette diffusion de plus en plus rapide, de plus en plus générale de l'information, depuis les données démographiques (chacun a sous les yeux le modèle familial de l'autre) jusqu'au pur divertissement, en passant par le niveau et le genre de vie des pays beaucoup plus riches ou beaucoup plus pauvres... a eu et aura encore un effet massif.

Mais dans quel sens ?

Ce n'est pas le matériel ou la technique qui importe mais l'usage qu'en fait chacun, ce qui dépend notamment de la culture locale, du régime politique, de l'économie..."Le même fer forge l'épée et le soc de la charrue".

L'usage d'un appareil électronique peut renforcer une vue magique du monde ou pousser à une meilleure rationalité ; le simple décor d'une émission de télévision peut déclencher un désir d'émigration, mobiliser les mouvements intégristes, ou favoriser l'évolution du statut de la femme ; les cassettes vidéo pornographiques, qui auraient un grand succès dans les pays musulmans, illustrent le non respect par beaucoup du discours islamique, mais nourrissent par ailleurs le discours sur la "dégradation" de la femme en Occident.

Cette coïncidence d'événements à première vue très variés a une certaine logique. C'est par exemple le jeu du marché, du fait de la hausse du prix de l'énergie, qui a non seulement accéléré la mise en place d'énergies alternatives et d'économies par diminution de confort, mais surtout l'accélération puis la diffusion des innovations techniques des années précédentes permettant une forte augmentation de la production sans dépenses supplémentaires d'énergie.

¹ D.H. Meadows, *Halte à la croissance*", Jean-Claude Lattès, Paris, 1972, patronné par le Club de Rome, et rédigé par des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.).

Ce même jeu du marché a fait adopter ces techniques aux pays d'Asie du Sud-Est, tandis que les "hors marché" voyaient brusquement s'accroître leur retard. Retard économique, mais aussi militaire tel celui de l'URSS dans la "guerre des étoiles". L'effondrement final de l'URSS est venu notamment de la conjugaison de ce nouveau retard et de l'impact du progrès de l'information sur leurs opinions publiques.

Tout cela changera profondément la vision du monde et l'évolution économique et sociale du dernier quart de siècle, et donc les politiques de population et la dynamique démographique en général.

Le progrès des analyses démographiques

Parallèlement, les réflexions sur les problèmes de population ont été facilitées par la multiplication et la sophistication des enquêtes sur la fécondité.

L'enquête mondiale sur la fécondité (*World fertility survey : WFS*) a débuté en 1972. Elle touche 60 pays dont une quarantaine de pays sous-développés (voir les chapitres sur l'Algérie et l'Afrique noire).

Les travaux qui en ont découlé ont permis de mettre l'accent sur l'importance du statut de la femme, son éducation et sa participation à la vie active en dehors de l'agriculture. Elles soulignent également que l'urbanisation joue également un grand rôle, soit directement, soit indirectement en facilitant cette évolution du statut de la femme.

Le déclin de l'URSS, la meilleure connaissance résultats des diverses stratégies économiques mondiales et l'évolution démographique, ont ainsi fait profondément évoluer le discours de beaucoup de responsables du Sud.

Pendant ce temps l'évolution démo-économique des pays non européens faisait apparaître des divergences instructives.

1.2. Le contexte démographique

Nous nous bornerons à faire un rapide tour du monde pour noter quelques mécanismes ou situations typiques qui serviront ultérieurement de comparaisons, là où la transition démographique s'est largement diffusée, et sélectionner les pays où elle a été plus tardive ou plus partielle.

1.2.1. Les données des principaux pays

Les données chiffrées concernant ces pays sont rassemblées dans le tableau ci après. Dans ce qui suit, les chiffres venant de ce tableau (après avoir éventuellement été arrondis) seront référencés "tableau n°1". Nous avons retenu les pays de plus de 30 millions d'habitants ainsi que ceux ayant des caractéristiques extrêmes ou particulières.

TABLEAU N° 1

"Tous les pays du monde 1993"

(Sélection)

Pays	Population mi-93 millions	Projection 2025. millions.	Mortalité infantile‰	I.S.F.	Espérance de vie (années)	PIB/hab. (\$ p.p.a.)
Algérie	27,3	47	61	4,9	66	3497
Egypte	58,3	105	56	4,6	60	2440
Maroc	28	46	57	4,2	65	1993
Soudan	27,4	61	87	6,5	53	908
Tunisie	8,6	13	43	3,4	68	3544
Nigeria	95,1	246	84	6,6	53	1648
Ruanda	7,4	17	110	6,2	46	498
Zaïre	41,2	105	98	6,7	52	1010
Afr. du Sud	39,0	70	51	4,5	64	4615
Éthiopie	56,7	141	127	7,5	46	283
Turquie	60,7	99	59	3,6	66	5166
Yemen	11,3	32	131	7,5	46	2076
Bangladesh	113,9	211	116	4,9	53	808
Inde	897,4	1380	91	3,9	59	1267
Iran	62,8	162	76	6,6	62	4795
Pakistan	122,4	275	109	6,7	56	1901
Birmanie	43,5	70	72	3,9	58	1103
Indonésie	187,6	278	68	3,0	59	2671
Philippin	64,6	101	43	4,1	64	2209
Singapour	2,8	3,0	6,0	1,7	74	18567
Thaïlande	57,2	76	40	2,4	68	4823
Vietnam	71,8	107	45	4,0	64	-

Chine	1178,5	1546	53	1,9	70	2346
Corée du S	44,6	55	15	1,6	71	9375
Hong K	5,8	6,0	7,0	1,2	78	18552
Japon	124,8	126	4,0	1,5	79	19461
Mexique	90,0	137	38	3,4	70	6236
Brésil	152,0	205	63	2,6	67	4479
Colombie	34,9	51	34	2,8	71	4795
Argentine	33,5	45	26	2,9	71	3605
États-Unis	258,3	335	9,0	2,0	75	22278
Roy-Uni	58,0	61	7,1	1,8	76	16396
Allemagne	81,1	73	7,0	1,4	75	17028
France	57,7	59	7,0	1,8	77	17213
Pologne	38,5	43	14,0	2,0	71	5556
Italie	57,8	52	8,0	1,3	77	16862
Espagne	39,1	36	8,0	1,3	77	13246

Source : *Population & sociétés*, n° 5, I.N.E.D., Paris, 1993.

La validité des données

Les chiffres de ce tableau sont d'une exactitude variable suivant les pays.

Dans les pays développés la marge d'erreur sur la population totale est de l'ordre de 1%, venant principalement de l'incertitude sur les flux migratoires, et notamment du mauvais recensement des sorties.

Dans le tiers-monde¹, il est souvent difficile d'avoir des séries de chiffres fiables sur une longue période. Les indications sont discontinues et contradictoires ; elles sont extraites de recensements imparfaits que l'on s'efforce ensuite de redresser, ou d'enquêtes par sondage.

En Afrique continentale, seules la Tunisie et l'Algérie donnent des séries de longue durée. En Tunisie, ces séries sont considérées comme fiables depuis 1966. En Egypte, moins de la moitié de la population se trouve dans le champ de bureau d'enregistrement, mais des recoupements ont permis de quantifier le sous-enregistrement. La population de l'Afrique du Sud est bien suivie, pour les blancs depuis 1920 et pour les autres depuis 1960.

En Asie, les statistiques sont bonnes ou assez bonnes pour le Japon, Singapour, Formose, Hongkong, la Malaisie et le Sri-Lanka. Les données sont peu sûres en Inde, Thaïlande et Philippines. Dans tous les autres pays, elles le sont moins encore, en particulier en Chine. Même depuis la mise en place du système national d'état-civil à l'occasion du recensement de 1953, du fait notamment de la déformation politique des chiffres (l'importance de la famine de 1960-62 n'a été vraiment mesurée qu'après l'ouverture du pays en 1978). De plus, contrairement à l'Inde, les enquêtes étaient trop rares pour compenser cette incertitude.

¹ LTD, p. 20.

En Amérique Latine, les 15 pays à forte influence européenne (les plus importants étant le Mexique, le Venezuela, le Chili et l'Argentine) ont de bons chiffres, ce n'est pas le cas des autres (Cuba, la Colombie, le Brésil..)

L'exactitude dépend notamment de la structure administrative, qui est, par exemple relativement bonne en Algérie, héritière de la structure française. Elle dépend aussi parfois de considérations politiques : on peut citer l'Arabie Saoudite qui déclare officiellement 15 millions et n'en aurait que 8, et le Nigéria, dont on soupçonnait depuis longtemps les différentes régions de gonfler leur population pour avoir plus de sièges au parlement. A l'occasion des élections prévues le 4 juillet 1992 (et dont on sait qu'elles ont eu lieu en 1993... pour être annulées avant la proclamation des résultats), le gouvernement a ordonné un recensement "le plus fiable jamais effectué"¹, qui a conduit à ramener la population de 120 à 88,5 millions.

L'ISF (Indice synthétique de fécondité)

L'Indice Synthétique de Fécondité est égal à la somme des taux de fécondité par âge une année donnée². Pour prendre une image "automobile", l'ISF est à la descendance finale ce que la vitesse instantanée est par rapport à la moyenne, que l'on ne connaît qu'à l'arrivée.

Nous avons retenu cet indice parce qu'il synthétise (comme son nom l'indique) la tendance de la fécondité à un moment donné. Quand ce chiffre n'est pas disponible (pour les mêmes pays, mais à des époques plus anciennes) ou lorsque certains auteurs cités ne l'utilisent pas, nous nous référerons au taux brut de natalité qui donne des indications acceptables, tant que le pourcentage du groupe d'âge fécond dans la population totale ne varie pas trop. C'est en général le cas de nombreux pays où les variations de la pyramide des âges consistent en général en un "basculement" autour de ce groupe d'âge fécond.

De toute façon, l'incertitude sur les données de base doit relativiser les éventuelles différences.

Dans le même esprit, on utilisera parfois le taux brut ou le taux net de reproduction.

L'ISF donne également une idée du taux de croissance futur de la population, ou plutôt, mais c'est déjà précieux, de ce que serait ce taux si l'ISF se stabilisait au niveau considéré : avec un ISF qui resterait durablement à 1,65 (taux de 1993), la population française -hors immigration- décroîtrait à terme, bien que son taux de croissance actuel soit positif.

Il faut toutefois être attentif au point suivant : "dans les pays sous développés, la mortalité infantile et celle des filles avant l'âge moyen à la maternité est très élevé. Elle peut dépasser 250‰ dans plusieurs d'Afrique. Il s'ensuit que l'indice synthétique nécessaire au remplacement de la population doit se situer aux environs de 3,00

¹ Shehu Musa, Président de la commission nationale de la population, cité par *Courrier International*, 2 Juillet 1992, p. 22, via *New African*, Londres et *Population et Sociétés*, Octobre 1992.

² Roland Pressat, *L'analyse démographique*, PUF, Paris, 1983, p.160.

enfants par femme ou même plus haut. (...) Certains pays présentant, selon la *Population Reference Bureau Data Sheet (1993)*, un indice de fécondité nettement supérieur à 2,1, se trouvent à peine au niveau de remplacement de leur population, et sont peut-être en dessous de ce seuil (Ce serait notamment le cas du Mexique et du Brésil)... On estime qu'*aux environs de l'an 1800*, dans les pays actuellement développés, cet indice synthétique de fécondité devait avoisiner 4,00 pour assurer le simple remplacement des générations"¹.

Les indicateurs sanitaires

Nous avons retenu le taux de mortalité infantile, car il "est généralement considéré comme un critère essentiel de développement"². D'après Jean-Claude Chesnais, "si sa hiérarchie internationale est analogue à celle de la mortalité générale, l'extrême sensibilité des nouveau-nés aux conditions de vie extérieure (système socio-sanitaire, alimentation, habitat, communication, etc.) fait que les différences sont plus marquées et plus révélatrices qu'aux autres âges"³

De plus, il y a vraisemblablement interaction entre le niveau de la mortalité infantile et celui de la fécondité, le premier semblant constituer assez souvent un "indicateur avancé".

Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle illustre concrètement la baisse de la mortalité.

Le niveau de vie

Le sigle "p.p.a." de la dernière colonne du tableau 1 signifie "produit intérieur brut en parité de pouvoir d'achat". Cette notion de p.p.a. est introduite pour corriger le fait que plus un pays est pauvre, plus certains prix sont bas, en général ceux des services (soit le service "pur", comme le coiffeur souvent pris comme exemple, notamment par Jean Fourastié⁴, soit un bien comprenant une forte proportion de services incorporés, comme la nourriture vendue au détail sur un marché traditionnel). Cela signifie que le pouvoir d'achat est moins bas qu'il n'y paraît : si le P.N.B. par personne est deux fois plus faible dans le pays B que dans le pays A, le niveau de vie de B ne sera pas obligatoirement deux fois plus faible, mais peut être seulement dans un rapport compris entre un et deux.

C'est ce phénomène que l'on tente de mesurer dans le "P.I.B. p.p.a." qui donne des chiffres intéressants, mais imparfaits tant théoriquement (les structures de consommation sont différentes d'un pays à l'autre) que pratiquement (on imagine les difficultés des relevés de prix représentatifs).

¹ M.ichel Schooyans, *Pour comprendre les évolutions démographiques*, A.P.R.D., Paris, 1994, p. 18.

² Youssef Courbage, *Structure et accroissement de la population dans le monde Arabe* I.N.E.D., 1993.

³ Jean-Claude Chesnais, *La population du monde*, p. 33, et en beaucoup plus argumenté, dans *La revanche du Tiers-monde*, Robert Laffont, Paris, 1987.

⁴ cf. notamment Jean Fourastié, *La productivité*, "Que sais-je ?", P.U.F., Paris, 1987, p.25.

Le P.N.B. et le "P.I.B. p.p.a." ont été retenus à ce stade malgré les critiques adressées à ces paramètres, qui se sont concrétisés par des indicateurs concurrents dits "indicateurs de développement" (voir Livre II, chapitre 13). Si, effectivement, un chiffre ne résume pas à lui seul le niveau de développement d'un pays, le classement par P.N.B. ou P.I.B. par tête reste très significatif du développement réel.

Il faut en effet se souvenir qu'une hausse de revenus traduit toute une série de modifications de structures de production, elles-mêmes conséquences de changement d'état d'esprit : si le P.N.B. double, cela ne signifie pas que l'on a deux costumes au lieu d'un, mais que l'on a un costume, plus, par exemple, 10% d'augmentation des jeunes alphabétisés. "Le niveau de revenus est le moyen le plus sûr et le plus simple pour caractériser le stade (de développement) atteint"¹ et permet d'avoir un panorama mondial significatif.

Par contre, certains pays (par exemple ceux qui bénéficient de la rente pétrolière) sont dans une situation atypique, et c'est justement le cas de certains pays arabes.

Ces réserves et précisions étant apportées, commençons la présentation du contexte démographique mondial par les régions aux évolutions démo-économiques les plus rapides.

1.2.2. L'Asie Jaune

Le schéma de la transition démographique s'est appliqué fidèlement à cette région. La baisse de la mortalité, puis de la fécondité suit un calendrier assez rapide. Les 1,8 milliards d'habitants de ce triangle Japon-Indonésie-Birmanie n'ont plus, en effet, qu'un ISF moyen de 2,8 en 1993².

Rappelons brièvement l'évolution par pays, en citant les points utiles à la comparaison avec les pays arabes ou aux raisonnements du Livre II.

Le Japon et les "dragons"

La transition japonaise, la première en Asie, a commencé avec la baisse de la mortalité à la fin du XIX^e. Un retard important de l'âge du mariage a entraîné une première baisse de la fécondité dans les années 1930, puis la fécondité légitime a décliné rapidement à partir des années 1950 après le rattrapage de l'immédiat après guerre. L'avortement a été légalisé en 1948³.

Le Japon et les quatre "dragons" (Singapour, Hongkong, Taiwan et la Corée du sud) ont démographiquement les mêmes problèmes que les pays européens : vieillissement rapide, problèmes de retraite...

¹ Jean-Claude Chesnais, *La revanche du tiers-monde*, Robert Laffont.

² Cf. tableau n° 1.

³ Leete Richard, "The Post-demographic Transition in East and South East Asia : Similarities and Contrasts with Europe", *Population Studies*, 41, (1987), p. 188.

De 1970 à 1993, l'ISF de Hong Kong est passé de 3,4 à 1,2, celui du Japon de 2,1 à 1,8, celui de Singapour de 3,1 à 1,7, celui de Taiwan de 4 à 1,6¹.

Cette évolution de baisse de la fécondité est antérieure à 1975. Elle remonte à l'avant guerre, puis à la loi eugénique de 1955 pour le Japon, et aux années 1950 pour les dragons. Alfred Sauvy avait fait le point en 1963 : à Singapour, en Malaisie et à Formose, pour la même époque (1956-62), la baisse avait déjà été sensible, avec un taux de natalité ayant chuté respectivement de 22%, 13% et 16%. Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas directement comparables à l'I.S.F. Mais ils indiquent du moins une tendance. Alfred Sauvy notait d'ailleurs que la baisse allait probablement se poursuivre².

Il rapprochait cette baisse du niveau culturel et de la faiblesse de la mortalité infantile (ces deux facteurs étant largement liés) qui était alors, pour les populations chinoises d'outre mer, à un niveau intermédiaire entre celle de l'Italie et de la France, et, en Malaisie, "un chiffre plus élevé" (non cité par Alfred Sauvy, probablement une moyenne entre un niveau traditionnel pour les Malais et un niveau se rapprochant de celui des européens pour l'importante minorité chinoise).

Si aujourd'hui encore le statut de la femme n'est pas toujours celui qui existe en Occident (comme s'en plaignent notamment les Japonaises)³, la scolarisation des femmes y est néanmoins totale, l'insertion dans le monde du travail relativement forte, surtout compte tenu du fait que l'essentiel de l'emploi est non agricole. De plus l'ouverture sur le monde y est très grande, tant pour ce qui concerne la vie économique et professionnelle (investisseurs, méthodes de travail, machines, mécanismes et produits utilisés et, surtout à Hong Kong et Singapour, travail avec cadres étrangers) que la vie privée (tourisme, films et programmes de télévision, mode de vie et consommation...voire influence de la religion, puisqu'une partie importante de la population des dragons est chrétienne, en général protestante).

La Chine

La Chine a conservé et conserve encore des mystères. Beaucoup de travaux la concernant ont péché par enthousiasme ou par hostilité. Longtemps les données ne pouvaient guère être considérées comme fiables (on se souvient des statistiques triomphantes du "grand bond en avant").

Jean-Claude Chesnais cite quelques repères mesurables et remarque, par exemple, qu'en 1970 la densité de chemins de fer est six fois moindre qu'en Inde à la même époque ou égale à celle de l'Inde un siècle plus tôt, c'est-à-dire en 1870⁴. Gilbert

¹ Leete Richard, "The post-demographic transition in east and south east Asia : similarities and contrasts with Europe", *Population Studies*, 41, 1987) extrait du tableau de la page 297, pour 1960, et tableau n°1 pour 1993.

² Alfred Sauvy, *Malthus et les deux Marx*, Denoël, Paris, 1963, p. 237 et 238.

³ Thème récurrent de la page japonaise hebdomadaire de *Courrier International* et témoignage -entre beaucoup d'autres- de Masashi Tagasaki (Muséum d'Histoire Naturelle de Paris) sur les japonaises ne pouvant trouver de carrière normale qu'à l'étranger (ou, au Japon, dans des entreprises étrangères), le tout confirmé par "l'IDH par sexe" du Japon calculé par le PNUD (cf. Livre II, chapitre 13).

⁴ LTD, p.380, op.cit.

Étienne¹ a également une vision assez sévère de la Chine, et les témoignages d'hommes d'affaires allaient, jusqu'à très récemment², dans le sens d'un sous-développement extrême.

La situation s'améliore très rapidement avec la libéralisation de l'agriculture à partir de 1978, et des services, puis de la petite et moyenne industrie à la fin des années 80 et particulièrement depuis 1990³.

Démographiquement, la Chine a cumulé depuis une quarantaine d'années, les problèmes des pays les plus sous-développés avec ceux venant des volte-face des politiques de population⁴ d'un régime contrôlant de très près au moins une partie substantielle de la population (le personnel des grandes organisations nationales, administrations et entreprises).

Le gouvernement indique chaque année aux unités territoriales, puis aux unités de base le nombre maximal de leurs naissances pour l'année suivante. Ce nombre était basé dans un premier temps sur l'interdiction du troisième enfant en ville et du quatrième à la campagne. La campagne a du s'aligner sur la ville à partir de 1977, et il fallait respecter un intervalle de 3 ans à la campagne et de 5 ans à la ville, les grossesses non autorisées devant être interrompues. On passe à l'enfant unique en 1979. Parallèlement, le mariage devait être autorisé par l'unité de travail, avec une réglementation de l'âge dépendant du sexe et du lieu de résidence.

Après la fin de la révolution culturelle, l'administration de contrôle social semble retrouver son efficacité au début des années 1970, et relance périodiquement des campagnes restrictives, telles "la nouvelle mobilisation" de janvier 1983 qui institue des quotas de stérilisations et d'avortements. Les réactions à la campagne amènent cependant à autoriser un second enfant lorsque le premier est une fille. Cela est peut-être à rapprocher du fait que le rapport de masculinité à la naissance était estimé à 122 en 1989 pour les naissances de rang 2, et à 131 pour celle de rang 3.

Yves Blayo⁵ estime en 1980/88 qu'il y a eu 51,5% de naissance non autorisées dans les villages, et 9% en ville (par dissimulation des naissances ou falsification des statistiques).

Entre les troisième et quatrième recensements (1982 et 1990), la population chinoise a une croissance estimée de 1,48% par an (plus vite que prévu, mais moins que dans les pays de développement comparable). L'ISF, de 6 avant 1970, est estimé à 2,75 en

¹ Professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève, auteur notamment du *Développement rural en Asie*, P.U.F., Paris, 1982.

² Les dates du démarrage de la modernisation varient beaucoup selon les régions. Cf. notamment les publications, depuis une quinzaine d'années, d'André Chieng, polytechnicien d'origine chinoise, coopérant français en Chine, puis président d'entreprises de négoce entre la France et l'Asie, en particulier dans *Analyses de la SEDEIS*, SEDEIS, Paris.

³ En 1992, la province de Canton a été "le pays" du monde ayant la croissance la plus rapide (+ 21%). Cette province étant plus peuplée que bien des États, la comparaison, sans être rigoureuse -et de toutes façons le chiffre est faussement précis- nous paraît significative. Nous ne connaissons pas la source de ce chiffre, mais le fait qu'il ait été diffusé simultanément par l'ensemble de la presse économique française et étrangère laisse supposer la reprise par une agence de presse d'un communiqué du gouvernement central... ou local.

⁴ Alfred Sauvy, *Malthus et les deux Marx*, op. cit.

⁵ Yves Blayo, "Les contradictions des politiques chinoises", *Futuribles*, Paris, février 1993, p. 27 et 28.

1979, à 2,25 en 1989¹, et à 1,9 en 1993². "La descendance finale prévue" est de 1,8 et la couverture par la contraception des couples en âge d'avoir des enfants de 83,5% (ce qui est proche du maximum possible, compte tenu des femmes stériles ou enceintes).³

La conclusion d'Yves Blayo ("le niveau de fécondité en Chine, aujourd'hui imposé, augmenterait très sensiblement en cas de libéralisation politique") nous paraît très hypothétique, et nous ferions le pari que la libéralisation économique a, comme chez les "Dragons", déjà apporté sa contribution à la baisse actuelle, et que cette dernière continuerait même en l'absence de contrainte (le Livre II étudiera ce rôle relatif de l'individuel et de l'étatique).

Les "Nouveaux Dragons"

Le nom de "Nouveaux Dragons" est employé en Asie pour signifier que cet ensemble de pays (Indonésie, Thaïlande, Malaisie) marche sur les traces des "Dragons", ce qui se vérifie à tous points de vue, politiquement, économiquement et démographiquement⁴. Dans tous ces domaines on observe des séquences semblables événementielles que pour les "Dragons" avec un décalage de dix à vingt ans.

Le pays le plus important démographiquement est l'Indonésie avec 187 millions d'habitants, dont l'ISF est passé de 5,5 enfants par femme en 1970 à 3 en 1993, avec un programme affiché de planning familial et malgré une importante population rurale (75%). Il faut noter tout particulièrement que l'Indonésie est un pays musulman à plus de 80%, et donc un point de comparaison intéressant pour notre étude.

Avec respectivement 57 et 18 millions d'habitants, la Thaïlande et la Malaisie se caractérisent eux aussi par la rapidité de leur évolution démographique. L'ISF de la Thaïlande est passé de 6,6 en 1960 à 2,4 en 1993 et celui de la Malaisie, pays qui a une légère majorité musulmane, de 6 à 3,6 pour les mêmes périodes, à ventiler très grossièrement entre une baisse de 7 à 4 pour les musulmans, et de 4 à 2 pour les chinois⁵.

En Thaïlande, c'est l'augmentation de l'âge au mariage, due à la scolarisation ou au travail des femmes, qui semble avoir été le moteur principal de la baisse de la fécondité, appuyé par une politique de limitation ancienne : dès 1970 est utilisé le "depo-provera" (contraceptif injectable qui a un effet de plusieurs mois) et le gouvernement tranchait en faveur des colporteurs et des sages-femmes le conflit qui opposait ces derniers aux médecins pour les conseils en matière de contraception. Ce dernier point mérite d'être développé notamment par ce qu'il illustre bien la rationalité du comportement d'une population rurale, d'un pays alors peu développé.

¹ Idem.

² Tableau n° 1.

³ Conférence de presse du 11/04/93 du ministre chinois de la population rapportée par Jean-Marie Poursin au Séminaire de Démographie Politique de Gérard-François Dumont, le 3/2/94.

⁴ Les données qui suivent sur ces trois pays sont extraites de "La population de l'ASEAN" Gérard-François Dumont in *Aspects du monde tropical et asiatique*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris, 1991, pour celles antérieures à 1991 et du tableau n°1 pour les autres.

⁵ Evaluation personnelle.

En février 1974, des pilules et préservatifs avaient été distribués comme du savon ou des cigarettes grâce aux volontaires locaux qui avaient été formés pour couper court aux rumeurs sur les effets négatifs de la contraception, et renvoyer vers les médecins les cas difficiles. Ces volontaires étaient des boutiquiers, des paysans, les chefs de villages et les instituteurs... En trois mois ils avaient fait 748 nouveaux adeptes de la pilule contre 814 pendant les trois ans du programme officiel. Les deux raisons du succès de ce test local paraissaient être :

- le moindre coût et la commodité : on gagne une journée et les frais d'autobus qui étaient nécessaire pour aller au chef lieu, où le dispensaire gouvernemental, surchargé par ses multiples fonctions, ne peut s'occuper de planification familiale que trois heures par semaine.

- "l'acceptabilité culturelle" qui vient du fait que le prescripteur est un voisin ou un ami, d'où une confiance mutuelle et un moindre embarras que lorsqu'il faut en parler à un personnel médical étranger (au village) et hautain (voir plus bas le contraste avec l'organisation indienne)¹.

La baisse de l'ISF des Philippines est moindre avec un ISF de 4,1 en 1993. L'influence de l'église catholique n'est sans doute pas la cause déterminante, qu'il faudrait plutôt chercher dans le retard en matière d'ordre public et donc de développement.

Les exceptions socialistes

Contrairement au Japon et aux Dragons, "anciens" ou "nouveaux" (Taïlande, Malaisie, voire Indonésie), les pays socialistes de la région se caractérisent par une fermeture politique, économique et culturelle. Cette fermeture a été quasi totale pendant de longues périodes : 1950/88 pour le Nord Vietnam, 1975/88 pour le Sud, le Laos et le Cambodge ; 1947/92 avec un "point bas" en 1990/91 pour la Birmanie. Elle est encore très forte au début des années 1990.

Le Laos et le Cambodge étant peu importants démographiquement (respectivement 4,6 et 9,0 millions d'habitants en 1993), et les données démographiques y étant surtout très imprécises, nous nous bornerons aux 71,8 millions d'habitants du Vietnam et aux 43,5 de la Birmanie.

Ces deux pays ont une mortalité infantile relativement forte, 45‰ pour le Vietnam (contre 99 vers 1981, l'amélioration très récente venant de la fin de la disette consécutive à la libéralisation de l'agriculture en 1989²) et 72 pour la Birmanie, à comparer aux 39 de leur voisin thaïlandais. Leur ISF est évalué respectivement à 4 enfants par femme et 3,9, en baisse par rapport à 1980³ (5,2 et 5,3).

¹ Extrait résumé de la conférence présentée à la conférence mondiale de Bucarest en 1974 par Khun Mechai Viravaidya, Directeur du Community-Based Family Services (CBFPS) of the Planned Parenthood Association of Thailand, août 1974, p.12.

² Yves Montenay, *Rapports de 1990 et 1991 sur le Vietnam* pour la Fondation de la Démocratie, Paris. Ces chiffres de 99 et 45 nous semblent sous évalués.

³ Les chiffres datés de 1980 qui sont tirés de *World Population Data Sheet*, Population Référence Bureau, Washington, cité par *Population et Sociétés*, n° 171, juillet/août 1983.

Ce chiffre de 4 pour le Vietnam est grossièrement confirmé par celui de 3,8 en 1988-89, moyenne entre 2,2 en milieu urbain et 4,3 en milieu rural¹. Il est très nettement supérieur au 2,4 thaïlandais, et ce malgré un âge au mariage comparable à ce dernier pays (24,5 ans pour les hommes, 23,2 pour les femmes au Vietnam).

La politique de population vietnamienne est, au moins dans son énoncé, très constructiviste : "il s'agissait (en 1963) d'améliorer le bien être des femmes pour accroître leur productivité... (pour) mieux satisfaire les besoins de la guerre... (actuellement, l'accent est plutôt mis) sur la conviction que la croissance démographique rapide est un des plus gros obstacles au développement du pays"² (ce qui illustre l'abandon des thèmes communistes depuis 1988, date de la libéralisation partielle du pays). Cette politique s'est voulue un moment très coercitive, et les témoignages varient sur la rudesse de son application. Elle serait maintenant devenue purement incitative³. Il faut noter que le Vietnam est encore à 80% rural (le gouvernement s'était efforcé de vider autoritairement les villes, et avait, semble-t-il, réussi, sauf à Saïgon⁴), et dense : de 333 à 784 habitants au km² dans le pays "utile".

Les niveaux de vie des pays socialistes d'Asie sont parmi les plus bas du monde (1103 dollars pour le P.I.B. p.p.a. de la Birmanie et... pas de chiffre pour le Vietnam, mais leurs dirigeants se définissaient eux-mêmes en 1990 comme l'un des trois pays les plus pauvres du monde⁵). Leurs caractéristiques démographiques ne sont pas extrêmes, comparées par exemple à Haïti (mortalité infantile 105, ISF 6, P.I.B. ppa 750), au Tchad (respectivement 127, 5,9 et 603) ou à Madagascar (93, 6,1 et 843). Il leur "manque" donc certains facteurs défavorables que nous trouverons plus loin dans d'autres pays, probablement du fait que certaines structures sociales et historiques sont communes avec celles des autres pays de l'Asie "jaune" ; il est également possible que leurs statistiques soient, volontairement ou non⁶, "politiques".

Des facteurs communs apparaissent de manière incontestable si l'on concentre l'analyse sur le bloc géographique Birmanie-Thaïlande-Vietnam : même cadre géographique, climatique, et donc agricole, minier et piscicole (le poisson, surtout d'eau douce, joue un rôle important), la même religion (bouddhisme, avec minorité chrétienne). Seule la différence de régime politique (et ses conséquences économiques et culturelles...) explique les énormes écarts que nous avons vu ci-dessus.

¹ *La chronique du CEPED*, n°10, été 1993 : informations démographiques fondées sur l'enquête démographique et de santé de 1988 et les recensements de 1979-89.

² Idem.

³ Nous parlons au conditionnel, malgré deux longs séjours sur place en 1989 et 1990, les nombreux témoignages étant totalement contradictoires. Il semble que tant les cadres administratifs que la population dans son ensemble ne se soucient pas de connaître et encore moins d'appliquer la politique gouvernementale... et pas seulement en matière démographique.

⁴ Nom beaucoup plus utilisé sur place que la dénomination officielle d'Ho Chi Minh Ville.

⁵ Yves Montenay, op. cit.

⁶ Une donnée est involontairement (pour le pouvoir) politique lorsque celui qui la collecte risque des ennuis si elle n'est pas satisfaisante. Dans tous les pays communistes, "l'autobus est passé à 8 heures 15 (heure prévue)", même s'il n'y a pas d'autobus. Les membres du Parti (en Chine) avaient officiellement un enfant unique. Le plan était dépassé au Cambodge sous Pol Pot (témoignage recueilli à l'Académie des Sciences d'Outre Mer).

1.2.3. L'Inde

En Inde, comme en Chine, la fascination ou le parti-pris ont suscité bien des affirmations fantaisistes. Mais les matériaux statistiques sont quand même bien meilleurs qu'en Chine. Il semble que l'Inde, à très long terme, ait une croissance importante quoique très irrégulière. Le PNB par habitant aurait doublé, voire triplé en 120 ans, de 1861 à 1980¹, ce qui est à la fois bien mieux que la traditionnelle image d'une Inde pillée par les Anglais et s'appauvrissant sans cesse, et beaucoup moins bien que ce qu'ont fait la plupart des autres pays asiatiques pendant la même période, excepté en Chine.

Quant à cet indicateur facilement mesurable que constituent les chemins de fer, si l'Inde se situe bien par rapport à la Chine, elle en est, aujourd'hui, toujours moins bien pourvue que l'Angleterre ou l'Allemagne il y a cent ans et dix fois moins que le Japon d'aujourd'hui².

Le retard de l'agriculture laisse une marge d'enrichissement considérable qui devrait dans un deuxième temps se répercuter sur l'industrie.

Démographiquement, l'Inde est un continent à elle seule, non seulement du fait de son importance, 841 millions d'habitants au recensement de 1991, sans doute plus de 900 millions en 1994, mais aussi de son originalité culturelle qui la distingue de l'Asie Jaune et du monde musulman, et enfin de l'histoire de ses politiques démographiques.³

La politique de population indienne a été l'une des plus précoces. Gandhi, comme Malthus, prêchait déjà l'abstinence. Dès l'indépendance, les dirigeants se sont préoccupés de maîtriser la fécondité et le "Comité pour la population" envisagea de taxer le quatrième enfant (on s'aperçut à temps de l'inefficacité de cette mesure qui ne faisait qu'accabler davantage les familles pauvres), lança une politique de stérilisation chirurgicale, pour compléter une contraception moins sûre et plus compliquée à mettre en oeuvre. Des efforts considérables furent entrepris : "de 1956 à 1961, le nombre de cliniques conçues à cet effet est passé de 147 à 1349, la formation de personnels spécialisés.. a porté sur 3100 personnes, 7 millions de personnes ont été touchées". 1,125 million de personnes auraient été stérilisées pendant cette époque.

Tout cela n'est pas démographiquement significatif, surtout si l'on tient compte que beaucoup de stérilisations avaient été faites sur des personnes en fin de vie féconde : Alfred Sauvy estime qu'il aurait fallu 4 millions de stérilisations annuelles appliquées à des gens de 30 ans pour avoir un réel impact.

Une des difficultés tenait à l'envoi de jeunes fonctionnaires diplômés des grandes villes dans les campagnes, de culture totalement différente, pour parler aux femmes de sujets heurtant la pudeur et les traditions, et de toutes façons mal compris, sans parler de la bureaucratisation du système. Par ailleurs, la forte mortalité infantile (encore 122 pour 1000 en 1981) rendait rationnel un nombre élevé de naissances.

¹ LTD, p. 482, op.cit., confirmé "micro économiquement" par l'ensemble de l'oeuvre de Gilbert Etienne.

² LTD, p. 482.

³ Dans ce qui suit, les données relatives à l'Inde pour les années 1950 et jusqu'en 1961 sont extraites d'Alfred Sauvy : *Malthus et les 2 Marx*, Denoël. Paris, 1963, p. 231 et suiv. Après cette date, elles sont extraites des mêmes sources que pour les autres pays (voir pages suivantes).

De toutes façons, dans l'état de sous-développement de l'Inde des années 1950 et 1960, il n'était pas rationnel pour les femmes de changer de comportement. Pour celles qui le souhaitaient, une ignorance totale de tout ce qui est médical amenait des surprises. Faute de comprendre comment agissait la méthode de contraception, on y voyait une sorte de rite magique : sur le boulier où les jours de la période féconde étaient matérialisés par des boules noires, les intéressées trouvaient plus simple de pousser toutes les boules noires d'un seul coup pour retrouver leur liberté¹.

Au début des années 1970, la situation n'avait guère changé². Vers 1975, Indira Gandhi "poussa" les stérilisations par distribution de primes et pressions sur la population. C'est ainsi que dans l'Etat de l'Uttar Pradesh, "tout fonctionnaire dont l'épouse est vivante et qui a trois enfants doit être stérilisé avant trois mois conformément à un décret du gouvernement de l'État... ceux qui ne s'y conforment pas seront déchus de leurs droits à tout article rationné..."³.

Il en résulta de fausses stérilisations (statistiques truquées ou stérilisation de patients de plus de 50 ans), une révolte et la défaite électorale de Madame Indira Gandhi en 1977⁴.

Le résultat de ces quarante ans d'efforts est donc très inférieur à celui de l'Asie du Sud Est, sans être nul, puisque, avec 3,9 enfants par femme en 1993 (contre 5 vers 1980)⁵, l'Inde est nettement en dessous de la fécondité naturelle.

La proportion des couples pratiquant au moins une méthode de contraception augmente notablement (32,3% en 1985 contre 22,6% en 1980), et laisse entrevoir une continuation, et peut-être même une accélération de la baisse de la fécondité.

Quant au septième plan d'action quinquennal indien (1986-1990), il s'est donné pour objectif une norme de deux enfants par famille et un niveau de fécondité correspondant au remplacement des générations en l'an 2000, notamment par l'élévation de l'âge du mariage des femmes à 20 ans.

L'ancienneté de la mise en place de l'administration du planning familial, ainsi que les comparaisons internationales, font douter que la politique gouvernementale de population et les "décisions" du plan soient véritablement la cause de la baisse très moyenne de la fécondité indienne.

Les projections de l'ONU donnent 1,38 milliard d'indiens en 2025, la Chine étant alors dépassée. Il y a eu en 1993 27 millions de bébés indiens pour 21 millions de chinois.

L'orientation du régime politique et social de l'Inde vers plus de libéralisme, entamée par Rajiv Gandhi, semble en voie d'application par son successeur Narashima Rao. Les résultats démographiques de cette évolution économique seront intéressants à

¹ Alfred Sauvy s'est vu rapporter une histoire analogue (*Malthus et les deux Mares*), op. cit., p. 202).

² Jean-Claude Chesnais, *La revanche du Tiers-monde*, op. cit., p. 175.

³ Julian L. Simon, op. cit., p. 358.

⁴ *La France Ridée*, par Gérard-François Dumont avec la collaboration d'Alfred Sauvy, Pierre Chaunu et Jean Legrand, Le Livre de Poche, collection "Pluriel", Paris, 1979.

⁵ *World Population Data Sheet*, op. cit.

suivre. Les pesanteurs sociales, politiques et géographiques de l'Inde semblent néanmoins exclure toute évolution aussi rapide qu'en Asie de l'est et du sud-est.

1.2.4. L'Amérique Latine

L'Amérique Latine, contrairement à l'Asie Jaune et à l'Inde, est un continent au départ très peu peuplé. Elle s'est également caractérisée par des positions tiers-mondistes particulièrement marquées (cf. ci-dessus), ainsi que par la forte présence de l'église catholique. Cela explique les proclamations natalistes qui ont d'ailleurs perduré alors que la baisse de la fécondité était déjà bien entamée.

L'importance, maintenant non négligeable, qu'ont prise les églises protestantes a peut être joué un rôle dans ce ralentissement.

Globalement, l'ISF a diminué de 4,3 enfants par femme en 1980 à 3,2 en 1993.

Par ailleurs, l'Amérique Latine est peut-être plus qu'une autre une terre de contrastes, où le niveau socio-économique, l'origine, les traditions, les populations sont extrêmement variées. On y trouve même une catégorie originale, celle des pays "ex-développés" comme l'Argentine ou l'Uruguay, sans parler des "ex semi-prospères" comme Haïti et Cuba.

Le contraste des fécondités est important entre les pays européens et semi-développés ou ex-développés comme l'Argentine et le Chili (2,9 et 2,6) et les pays sous-développés et de population indienne importante, tel le Nicaragua (4,8), le Guatemala (5,2), voire extrêmement sous-développés et de population africaine comme Haïti (6,0).

Démographiquement, les deux géants sont le Brésil (152 millions) et le Mexique (90 millions) où la fécondité est passée respectivement de 4,7 enfants par femme à 2,6 et de 4,4 à 3,4 de 1980 à 1993. Comme l'ensemble de la région, ils ont une population urbaine en croissance très rapide et une métropole gigantesque. Mexico (19 millions) et Sao Paulo (18 millions)¹ ont une population extrêmement hétérogène dont la fécondité différentielle serait intéressante à étudier.

Le Brésil ressemble aux États-Unis, en ce qu'il a d'excellentes dotations en terres, en matières premières, une croissance rapide de la population, notamment par immigration, et du PIB par tête. Et également par ce que la croissance de la population réagit très positivement sur celle de l'économie. La mauvaise gestion économique persistante depuis les années 1970 commence toutefois à peser sur la tendance à long terme.

Une expérience de "responsabilisation" démographique avait inspiré celle de 1974 en Thaïlande : "Dans une des régions les plus pauvres, seuls 4% de 1,5 million d'habitants pouvaient accéder aux 30 cliniques de planning familial. Ces cliniques coûtaient 100 000 dollars par an dont 90% de frais administratifs. Après la formation rapide de 8 000 villageois, 25% de la population a accès au planning familial, et pour

¹ Jean-Claude Chesnais, *La population du monde*, op. cit., p 12.

un coût de 300 000 dollars seulement. En six mois il y a eu “plus d’acceptation” que les six années précédentes”¹.

Au Mexique il y a eu également coïncidence de la croissance démographique et de la forte hausse du niveau de vie, mais concentrée sur une époque plus brève que celle du Brésil. De 1945 à 1965 la population augmente de 3,5% par an, taux le plus élevé de l’histoire mondiale, derrière le Kenya, pour la même époque, et le niveau de vie par tête triple². Et, contrairement au Brésil, la tendance depuis la fin des années 1980 est celle d’un retour à la bonne gestion après la griserie des chocs pétroliers et les gaspillages et endettement qu’elle avait entraînés.

Cette croissance de la population latino-américaine vient maintenant de plus en plus de la “vitesse acquise”. Le mouvement d’ensemble est suffisamment net et rapide pour enlever également cette zone de celle où la deuxième phase de la transition démographique aurait du mal à se diffuser.

En témoignent la révision permanente des projections démographiques : “En 1970, Paul Hugon estimait que la population du Brésil était de 90 millions et qu’elle serait de 165 en 1990 et de 219 en l’an 2000 ; or en 1990 le chiffre avancé par la *Population Reference Bureau Data Sheet*” est de 150 millions et le recensement de 1991 n’en trouvera que 146. De même pour le Mexique, la population y est estimée à 57 millions en 1974 avec une prévision de 115 en 1995 ; or selon l’estimation de *la Population Reference Bureau Data Sheet 1993* nous n’étions cette année là qu’à 90 millions”³.

1.2.5. L’exception afro-musulmane

A ce stade de notre analyse du contexte mondial, il manque deux régions démographiquement extrêmes, le monde occidental, qui comprend, au moins de ce point de vue, l’ancienne Europe communiste et la Russie, et les mondes africain noir et musulman blanc.

Le premier n’a pas à être étudié ici, sauf à servir dans certains cas de point de comparaison. Les seconds représentent la zone de turbulence dont il est le plus souvent question lorsqu’on évoque les “pressions migratoires” ou la “surpopulation” (notions relativisées par le chapitre 12⁴), et qu’il est donc intéressant d’étudier de plus près.

En 1983, parmi les pays de plus de 50 millions d’habitants, seuls n’étaient pas en transition démographique le Bangladesh, le Pakistan, le Nigeria, ayant tout trois en commun d’être totalement ou largement islamisés⁵.

¹ Extrait résumé de la communication présentée à la conférence mondiale de Bucarest en 1974 par Khun Mechai Viravaidya, représentant de la Thaïlande, op.cit.

² Les données pour le Mexique et le Brésil viennent notamment de *LTD*, p. 483 et suiv.

³ Michel Schooyans, *Pour comprendre les évolutions démographiques*, A.P.R.D., Paris, 1994, résumé de la page 47.

⁴ Cf. également Yves Montenay, *Le faux problème du fardeau démographique*, Institut de Démographie Politique, Paris, 1994.

⁵ Jean-Claude Chesnais., *LTD*, op. cit., p. 27.

Globalement, le groupe afro-musulman comptait, en 1993, 1,22 milliards d'hommes, soit 20% de la population mondiale¹. L'accroissement démographique y est important. Nous avons vu au paragraphe 2.1.2.1 l'évolution depuis 1900, mais le rythme est encore plus rapide dans la période étudiée : le Bangladesh est passé de 75 millions d'habitants en 1973² à 113 millions en 1993 et 211 millions sont projetés pour 2025. Les estimations analogues sont de 64 millions, 122 millions et 275 millions pour le Pakistan, 34 millions, 62 millions et 162 millions pour l'Iran, pour ne parler que des pays les plus peuplés de la zone.

C'est là également que l'on trouve les "champions" de fécondité : l'Algérie a tenu longtemps ce rôle avec un ISF supérieur à 7 dans les années 1975³. Elle est maintenant relayée par le Yémen et les pays d'Afrique Centrale qui avaient un ISF estimé de 7,5 à 8,5 dans les années 80. Cela donne des taux nets de reproduction (filles survivantes par femme) de 2,5 dans une dizaine de pays africains alors que les valeurs les plus fortes jamais observées en Occident sont passées par un sommet d'environ 1,5 à la fin du dix neuvième siècle. Cet écart s'explique partiellement par le fait que la mortalité infantile arabe d'aujourd'hui (pour la plupart des pays entre 70 et 100) est plus faible que celle des pays européens d'alors (200 environ).

Le tableau ci-après indique quels étaient et quels sont les pays les plus féconds ; il est suivi de cartes illustrant la situation démographique mondiale et celle de l'islam⁴.

¹ Afrique : 680 millions ; Asie du sud-ouest (pays arabes d'Asie plus Turquie et sans Israël) : 130 ; autres pays musulmans d'Asie "blanche" : 360.

² International Statistical Programs Center Bureau of the Census US Department of Commerce (cité par *Population et Sociétés*, octobre 1975, INED, Paris).

³ Office National de Statistique, cité par *Population et Sociétés*, op. cit., n° 248 juillet/août 1990.

⁴ Philippe Lemarchand, *Atlas géopolitique du Moyen-Orient et du monde arabe*, Complexe, Paris, 1993, p. 62.

Tableau des pays les plus féconds de 1983 à 1993 (ISF)¹					
1983	1985	1987	1989	1991	1993
Kenya 8,0	Kenya 8,0	Ruanda 8,5	Ruanda 8,5	Ruanda 8,1	Gaza 7,9
Bahreïn 7,6	Jordanie 7,4	Kenya 8,0	Kenya 8,1	Malawi 7,7	Malawi 7,7
Syrie 7,3	Ruanda 7,3	Yémen N 7,8	Yémen N 7,7	Côte d'I 7,4	Éthiopie 7,5
Libye 7,3	Syrie 7,3	Afghanistan 7,6	Côte d'I 7,4	Ouganda 7,4	Yémen 7,5
Arabie 7,2	Libye 7,2	Gaza 7,4	Somalie 7,4	Yémen N 7,2	Côte d'I. 7,4
Jordanie 7,2	Arabie 7,2	Jordanie 7,4	Ouganda 7,3	Burkina. 7,2	Niger 7,4
Niger 7,1	Salomon 7,2	Yémen S 7,3	Zambie 7,2	Togo 7,2	Mali 7,3
Sénégal 7,1	Niger 7,1	Syrie 7,2	Gaza 7,2	Zambie 7,2	Ouganda 7,3
Oman 7,1	Sénégal 7,1	Irak 7,2	Irak 7,1	Arabie 7,2	Angola 7,2
Algérie 7,0	Oman 7,1	Niger 7,1	Tanzanie 7,1	Bénin 7,1	Burkina 7,1
	Tanzanie 7,1	Oman 7,1	Niger 7,1	Mali 7,1	Bénin 7,1
	Algérie 7,0	Bénin 7,1	Yémen S 7,1	Niger 7,1	Togo 7,1

¹ "Tous les pays du monde 1993", op. cit.

INSERER ICI LES 2 CARTES EN COULEUR DE NOIN

INSERER ICI LA CARTE DES MUSULMANS DANS LE MONDE

Lorsque Jean-Claude Chesnais donne une typologie des différents pays, il considère que 42 d'entre eux ne sont pas en "transition démographique", et les classe dans la rubrique "croissance démographique explosive (plus de 3%)". Sur ces 42 pays, l'on trouve 28 africains, le Nicaragua, le Pérou, et la plupart des pays du Proche-Orient¹.

Pour certains de ces pays le début de la transition démographique a vu non seulement une baisse rapide de la mortalité, mais également une augmentation de la fécondité². Quant à la suite de cette "transition", son existence même y est controversée.

C'est justement dans ces pays, que les variables touchant le statut de la femme, l'ouverture sur le monde, le développement sont nettement différents du reste du monde.

Ces pays de l'ensemble africain noir et musulman blanc sont extrêmement variés. Nous n'en étudierons qu'une partie. Il nous semble en effet que le monde turc est à part, son évolution reflétant une relative "occidentalisation" tant pour la Turquie que pour les républiques musulmanes turcophones d'Asie Centrale.

Quant au monde musulman indo-persan (de l'Iran au Bangladesh), nous l'écartérons du fait de son immense complexité intérieure et, par ailleurs, de son plus grand éloignement de l'Europe.

¹ Jean-Claude Chesnais, *La population du monde...*, p. 25.

² Idem, p. 95, (pour l'Afrique, mais nous verrons, notamment dans le chapitre "Algérie", qu'il s'agit d'un mécanisme général, compensé ou non par d'autres facteurs).

INSÉRER LA CARTE : Densité de population

La carte ci-dessous, bâtie à partir des densités de population, montre d'une part l'éclatement du monde arabe en sous-ensembles isolés (Maghreb, Égypte, Croissant fertile), sa séparation d'avec l'Afrique noire, ainsi que la ligne d'affrontement directe avec ses deux voisins les plus peuplés.

Signalons toutefois que le Bangladesh (114 millions d'habitants vers la mi-93 avec un ISF de 4,9) est dans une situation intermédiaire entre le bloc de "l'islam blanc" et les îles de "l'islam jaune", tant géographiquement que culturellement. Cela est notamment illustré par son attitude vis-à-vis des problèmes démographiques "le mouvement est visible dès 1964. Des cadres supérieurs commencent par convaincre les mollahs ; (après l'indépendance en 1971), le Bangladesh élargit les programmes de planification familiale provoquant un recul modéré, mais sensible de la natalité, (avec un taux de) 2,03% de croissance annuelle"¹.

Par contre, le Pakistan (122 millions d'habitants à la mi-1993 avec un ISF de 6,7) "est devenu lanterne rouge de l'Asie avec un accroissement de 3% par an... (la limitation des naissances) est contraire à la volonté de Dieu"².

Reste l'ensemble arabo-africain, essentiellement africain d'ailleurs puisque les pays arabes du Proche-Orient pèsent démographiquement relativement peu (le pays le plus peuplé de cette région est l'Irak avec 19 millions d'habitants dont le quart n'est pas arabe -les Kurdes- et dont la moitié est chi'ite de langue arabe). Viennent ensuite les 13 millions d'habitants de la Syrie, les 11 millions du Yémen, les 8 millions de l'Arabie Saoudite (estimation officieuse ; le chiffre officiel est de 17,5 millions) et les 3,8 millions de la Jordanie. Il ne reste ensuite que les Palestiniens et les États du Golfe (Oman compris) qui, si l'on ne tient compte que de la population résidente (excluant donc les travailleurs temporaires, surtout asiatiques), ne doivent pas avoir plus de 4 millions d'habitants.

A part quelques incursions dans ce Proche-Orient pour des raisons particulières (le "laboratoire palestinien" et ses statistiques de fécondité différentielle, le rôle religieux et financier de l'Arabie Saoudite), nous voilà centrés sur l'Afrique.

Le Sahara coupe l'Afrique en deux parties profondément dissemblables : d'une part l'Afrique blanche, relativement homogène et semi développée, anciennement, profondément et presque unanimement musulmane, et d'autre part l'Afrique noire, profondément sous développée, de fond animiste partiellement "recouvert" par des islams et des christianismes très variés, et éclatées entre tribus physiquement³ et culturellement très différentes.

Nous n'étudierons pas à proprement parler l'Afrique noire, nous bornant à en signaler quelques traits pouvant éclairer par contraste ou par des exemples extrêmes certains aspects des pays arabes limitrophes, qui forment le coeur de notre sujet.

Tentons désormais de dégager les grands traits communs au monde arabe.

¹ Gilbert Etienne, *Le Monde*, 14 décembre 1993, p. V.

² Idem.

³ Les Hutus et Tutsis, les Maures, Goranes et autres "blancs", les pygmées...

1.3. Le monde arabe

Les pays arabes sont dans une situation ambivalente, vis-à-vis non seulement du reste du monde mais aussi d'eux mêmes. Cela vient de leur longue histoire : une expansion rapide et guerrière, une civilisation brillante et en avance pendant quelques siècles (il ne s'agit pas ici de discuter ces affirmations, mais de constater qu'elles forment le fond commun de la vision que la plupart des arabes ont d'eux-mêmes), le tout contrastant de manière "humiliante" (terme très usité) avec la situation actuelle.

Cette vision a été accentuée par l'histoire récente (décolonisations très inégalement réussies, comparaison avec Israël, voire avec l'ensemble de l'Occident, décalage entre richesse venant du pétrole et développement).

Cette ambivalence et ce sentiment d'humiliation permanente se traduisent dans le comportement politique, économique et démographique, et dans leur analyse.

INSÉRER LA "Carte politique du monde arabe"

1.3.1. Une identité forte, mais complexe

La notion d'Arabe

Les Arabes viennent au départ... d'Arabie¹. Lorsqu'après l'Hégire (632) ils commencent à envahir les pays voisins, ils "encadrent" des peuples chrétiens, notamment les descendants des Philistins de la Bible, dont dériverait le nom "Palestiniens".

Plus ils s'éloignent du berceau originel, plus l'assimilation des "indigènes" devient difficile, qu'il s'agisse d'une assimilation religieuse (il reste de nombreux îlots chrétiens d'obédiences multiples) ou linguistiques (Araméens, Kurdes, Berbères²...). Plus tard s'y ajouteront des dissidents (Druzes, Alaouites, Chi'ites de l'Irak et du Liban...).

Enfin, viendront les divisions politiques inspirées de l'État-nation occidental. Ce dernier correspond à une réalité profondément ressentie là où il correspond à une nation ancienne. C'est bien entendu d'abord le cas de l'Égypte, puis, dans un ordre grossièrement décroissant, celui de l'Irak (au moins pour les Arabes sunnites de sa partie centrale), de la Syrie, du Maroc, de la Tunisie. Le Koweït et certains autres États du Golfe ont à l'inverse une personnalité historique moins ancienne, mais se chiffrant néanmoins en générations, contrairement à l'Algérie.

C'est ainsi que X. de Planhol estime que la construction nationale est solide en Tunisie et au Maroc, et que dans ce dernier cas l'affiliation ethnique (Arabe/Berbère) n'est pas "un critère classificatoire déterminant". Il est plus nuancé pour l'Algérie qui "a manqué d'intégration économique et spatiale, (étant) un espace indéfini, compartimenté et morcelé sans pôle clairement indiqué" et par surcroît dont les flux économiques et humains se dirigeaient vers l'extérieur. Il estime par contre que la construction d'une entité nationale a beaucoup progressé, les développements actuels étant "conjuncturels"³

Si, à l'ouest et au nord, la fin du monde arabe correspond à celle de l'islam, il n'en va pas de même au nord-est. Là, un autre islam, celui des Turcs a eu le mauvais goût de rejeter la langue sacrée et de remplacer son alphabet par l'alphabet latin.

Au sud-ouest, les voisins immédiats sont également à la fois très différents et néanmoins souvent musulmans.

¹ D'où l'affirmation de certains : "un Arabe est celui qui descend des originaires d'Arabie". C'était évidemment le cas peu après l'Hégire, mais aujourd'hui, ce n'est guère utilisé que par les intéressés voulant valoriser leur lignée.

² Le terme de "berbère" dérive du latin où il signifiait en pratique "qui ne fait pas partie de l'empire", sens dérivant lui même du terme grec "étranger ne parlant pas le grec". Il s'applique aux populations du Maghreb n'ayant pas adopté l'arabe, et parlant des variantes de la langue locale antérieure. Le terme de "berbère arabisé" est parfois employé pour souligner le fait que la plupart des maghrébins ne sont pas originaires d'Arabie.

³ X. de Planhol, *Les nations du Prophète, Manuel Géographique de politique musulmane*, Fayard, Paris, 1993, Résumé par Youssef Courbage dans *Population*, Vol. 49, n° 1, 1994.

Ce n'est donc ni l'islam (nous verrons plus loin que beaucoup de chrétiens revendiquent leur identité arabe), ni la nationalité qui "font" l'Arabe, bien qu'ils y contribuent fortement, mais la langue.

L'un des poètes arabes qui a exprimé ce lien entre les arabes et leur langue est Ali Ahmed Saïd, dit Adonis, qui écrivait, il y a quelques années : "l'arabe est une langue de jaillissement et d'explosion, et non de logique et de relations causales. Pour l'arabe, la réalité immédiatement existante n'est pas le monde, mais le langage. C'est pourquoi la langue fut investie, au regard de l'Arabe anté-islamique, d'un pouvoir magique et, au regard de tout Arabe, de la grâce d'être un don de Dieu"¹.

La langue arabe

La langue arabe est au départ celle du Coran. Mais, du fait de l'analphabétisme de l'immense majorité, elle était menacée du sort du latin, qui a disparu au profit des dialectes romans puis des langues latines, pour finalement voir son rôle religieux s'éteindre presque complètement lors du concile de Vatican II, après un siècle de généralisation de l'enseignement primaire en langue locale.

Pendant les siècles de décadence (du XII^e au XIX^e) les couvents du Mont Liban et de Syrie d'une part, les grandes moquées d'Al-Azhar en Égypte, de la Zitûna en Tunisie et Qarawiyyin au Maroc, avec leurs "kuttâb" (librairies-écoles : cf. la Koutoubia de Marrakech) eurent en gros le même rôle que les abbayes occidentales du Moyen-Age pour le maintien de l'usage du latin (que les orientalistes nous pardonnent ce raccourci rapide, et donc un peu hardi !).

Mais l'arabe n'est pas seulement comme le latin une langue religieuse. Le texte même du Coran (et non son seul contenu) est sacré : pour le monde islamique, le "i'jaz" (inimitabilité) du Coran est une base essentielle du dogme : Dieu a révélé le Coran dans une langue immuable, sacrée, intouchable². Les intellectuels arabes se sont donc trouvés devant une obligation du respect formel de la langue, ce qui en compliquait encore l'enseignement.

La solution qui fut finalement trouvée, en grande partie pour réagir à la pression des langues européennes (c'est-à-dire alors principalement du français) fut de bâtir une langue simplifiée, un peu comme si chaque pays de la chrétienté avait décidé d'adopter comme langue officielle et d'enseignement le latin d'église, et non pas les dialectes de Paris, de Florence ou de l'Allemagne "moyenne" (Mittelhochdeutsch).

La situation aujourd'hui est donc la suivante : "une langue classique écrite, non parlée ; une multitude de dialectes, d'idiomes et de patois, parlés, non écrits ; une langue littéraire modernisée, celle des techniques de la diffusion (presse, radio, T.V.), très souvent écrite, presque jamais parlée" (...) ³ "L'arabe classique n'est plus, depuis

¹ Antoine C. Mattar, "Disparité linguistique arabe et communication de masse", *Les Cahiers de l'Orient*, n° 3, Paris, 1986, p. 256 citant Ali Ahmed Saïd, in *Diwane el chi'r el arabi* (Anthologie de la poésie arabe), Beyrouth, 1964.

² Idem, p. 249.

³ Idem, p. 250.

longtemps, la langue des masses populaires, et l'on est même en droit de se demander s'il l'a jamais été"¹.

L'arabe "modernisé" vient de la volonté, exprimée en premier par Butrus al-Bustâni², d'un rattrapage de l'Occident par l'éducation. Il fallait pour cela une langue capable d'exprimer les concepts modernes, notamment scientifiques.

La renaissance linguistique arabe fut illustrée notamment par Nasîf al-Yâziji (1819-1891) qui se consacra à l'enseignement et à la presse ainsi qu'au "dépoussiérage de la langue arabe"³.

Quelques décennies plus tard, en 1927, l'officier interprète principal Margo, directeur français du seul journal arabophone marocain, *As Sa'ada*, déclarait que la presse arabe avait créé "un arabe moderne aussi différent... de l'arabe du Coran... que le grec moderne du grec ancien... avec un style... plus analytique... (et) plus clair"⁴.

Cette langue de la presse est devenue la "langue moyenne" entre l'arabe classique et les dialectes actuels. Avec elle existe de nouveau aujourd'hui une certaine unité linguistique arabe. Les autres médias ont plus ou moins⁵ pris le relais.

L'essentiel est ainsi largement atteint : les arabes ont un enseignement primaire qui se généralise, et dans "leur"⁶ langue unifiée de Bassora à Nouakchott. Il convient de signaler les efforts déployés dans ce sens par la Ligue des États Arabes et par son Bureau d'arabisation de Rabat⁷.

Cela ne doit pas occulter les problèmes qui demeurent : "Les tentatives avortées de créer des maisons d'édition arabes, des industries nationales de programmes (de radio ou de télévision) ou des courants d'échanges scientifiques et culturels ont en réalité signifié l'obligation de recourir aux pétrodollars pour l'investissement et à l'anglais et au français comme langues véhiculaires, dès qu'il s'agissait de travailler à un niveau supérieur au feuilleton ou à l'émission de vulgarisation"⁸.

Les problèmes linguistiques, qui sont très importants pour chaque peuple, le sont donc plus encore pour les Arabes. Ce fait, conjugué à l'accent à mettre sur les questions "d'ouverture" ou de "fermeture" des Arabes sur le reste du monde, explique la place que nous donnerons à ces questions dans notre thèse.

La langue ne suffit pas à définir une identité et encore moins à forger l'unité : un Arabe musulman fera partie de l'Oumma (communauté des croyants, équivalent de la "chrétienté" à l'époque où ce mot avait un sens identitaire puissant), mais non l'Arabe chrétien. Un Marocain aura une identité nationale nette, mais pourra être de langue

¹ Idem, p. 253.

² 1819-1883, cf. aussi Livre II, chapitre 12.

³ Elias Hanna Elias, *La Presse arabe*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1993, p. 22.

⁴ Idem, p. 69.

⁵ Les radios, et plus accessoirement les télévisions, donnent une certaine place aux langues locales.

⁶ Ces guillemets renvoient aux "complications" linguistiques locales (bérabères, dialectes...), qui seront exposées pour quelques pays.

⁷ Antoine C. Mattar, op. cit., p. 257.

⁸ Jacques Barrat, *Géographie économique des médias, diversité des tiers-mondes*, LITEC, Paris, 1992, p. 282.

maternelle berbère, et avoir été alphabétisé en français ou en espagnol. Un islamiste pourra accuser un coreligionnaire kabyle de ne pas être tout à fait un bon croyant et d'ailleurs, le F.I.S. a obtenu peu de voix en Grande Kabylie aux élections de 1989 et 1992.

Si la définition de l'arabe par sa langue est complexe, celle par la politique n'est pas entièrement opérationnelle non plus, malgré les fréquentes invocations de la "nation arabe".

La Ligue arabe

La Ligue est censée être une étape vers l'unité arabe. L'expérience historique pousse néanmoins à un scepticisme certain. C'est "le rêve de la nécessité de ce qui n'est pas nécessaire"¹.

La Ligue regroupe vingt États dont deux, le Soudan et la Mauritanie, sont nettement divisés entre arabes et noirs, beaucoup plus profondément que le Maroc et l'Algérie ne le sont entre arabophones et berbèrophones. Elle comprend également la Somalie et Djibouti qui ne sont pas de langue arabe. Elle comprend enfin l'O.L.P. (Organisation de Libération de la Palestine), qui n'est pas ou pas encore (en 1994) un État au sens plein du terme.

Suite aux accords de Camp David de 1978 et au traité de paix entre l'Égypte et Israël le 26 mars 1979, l'Égypte a été exclue de la Ligue et son siège transféré à Tunis. L'Égypte sera réadmise en 1989 et retrouvera le siège de la Ligue en 1990.

Bien que la Ligue ait été jusqu'à présent l'organisation interarabe la plus durable, elle n'a fait en général que refléter la division de ses membres et n'a que très peu d'activité depuis la guerre du Golfe (1991).

La suite mettra d'ailleurs en évidence les nombreuses différences au sein du monde arabe.

1.3.2. Les divergences démographiques

La sortie progressive du monde arabe de son isolement, et les variétés nationales de son ouverture ont entraîné des évolutions divergentes dans tous les domaines.

¹ Expression du poète Abou al Aala Maari, selon H. Saghia dans "Quel mythe destructeur que l'unité arabe", *Al Hayat*, Londres, cité par *Courrier international*, n°185, 19 mai 1994.

La géographie politique

La population¹ totale des pays arabes s'élevait à 36 millions d'habitants en 1900, soit l'ordre de grandeur de la population française. Ils représentaient alors 2,2% de la population mondiale. A la fin du siècle, les arabes seront 238 millions, soit 4,3% de la population mondiale, ou plus de quatre fois la population française. Ils dépasseront les États Unis et l'Europe des douze dès le début du XXI^e siècle, pour atteindre un demi-milliard vers l'an 2030.

Le monde arabe peut se diviser en quatre grands secteurs : le nord du Proche-Orient (Syrie, Irak, Palestine, Liban), le sud (États de la Péninsule Arabique), l'Afrique du nord, elle même divisée entre Maghreb et Égypte et les pays périphériques (Soudan, Djibouti, Somalie, Erythrée). Sans oublier la Mauritanie et la Libye, qui sont démographiquement moins importantes et se rattachent géographiquement au Maghreb tout en différant par beaucoup de points.

Cette distinction en quatre types n'est pas seulement géographique ; elle traduit également des différences historiques, économiques et démographiques. Elle ne contredit pas l'opposition traditionnelle Maghreb/Machrek (Occident/Orient, voire plus bas), mais l'affine en subdivisant le Machrek.

L'Afrique du nord est la partie la plus peuplée. Elle se subdivise entre un Maghreb, très marqué par la colonisation française et l'ouverture sur l'Europe qui en a résulté et une Égypte, maintenant coupée d'une Europe dont elle a été longtemps, elle aussi, très proche.

Les pays de la péninsule arabique sont particulièrement atypiques : très peu peuplés avec une majorité d'étrangers (du balayeur tchadien à l'ingénieur européen ou américain en passant par le soudeur pakistanais), ils sont économiquement "rentiers"²... tout en ayant chacun leur personnalité, notamment en matière politique et religieuse, l'Arabie se distinguant de tous les autres³. "Les pétromonarchies de la péninsule sont natalistes. Au côté de la Libye, elle forme le dernier carré de résistance arabe au programme de planning familial"⁴.

Ce qui précède ne s'applique pas au Yémen, qui ressemble davantage aux pays périphériques du monde arabe.

Ces pays périphériques sont à la fois, et de loin, les moins développés et les plus proches par leur population et d'autres caractéristiques de l'Afrique noire. Ils ne sont d'ailleurs que partiellement (Soudan) ou pas du tout (Djibouti, Somalie, Erythrée) de langue arabe.

¹ Les chiffres qui suivent proviennent, sauf autre indication, de la communication de Youssef Courbage et M. Khlaf, *Structure et accroissement de la population dans le monde arabe*, Conférence arabe sur la population, Ligue Arabe, Amman, Avril 1993.

² Terme approfondi plus bas.

³ Le Qatar et les Emirats Arabes Unis publient les effectifs globaux des résidents, mais ne signalent pas la part primordiale des étrangers (76%), *Population*, Vol. 47, n° 2, Paris, 1992, p. 307.

⁴ Léon Tabah, *Cahiers du CEPED*, n° 16, p. 30.

Un accroissement diversifié

Démographiquement, la grande majorité des arabes réside en Afrique du nord. Mais le poids de cette dernière diminue, puisque c'est là que la baisse de la fécondité s'est faite sentir en premier et le plus fortement. La proportion de l'Afrique du nord dans le monde arabe passerait en effet de 67% dans les années 1970 à 60% vers les années 2000 et 2010. Corrélativement, la proportion des arabes du Proche Orient augmenterait, tandis que celle des pays périphériques resterait stationnaire en pourcentage, leur forte mortalité compensant leur forte natalité. En valeur absolue, le Soudan est en train de remplacer le Maroc comme deuxième "pays arabe", étant rappelé que ni le Maroc largement berbère, ni le Soudan partiellement africain noir animiste et chrétien ne sont aussi "arabes" que l'Égypte.

Les pays les plus peuplés du monde arabe sont tous sur le continent africain. L'Égypte est en tête avec un quart de la population arabe totale pour l'année 1992, et ce pourcentage devrait rester stable dans les dix années à venir. Le Maroc, le Soudan et l'Algérie représentent chacun entre 10 et 11% de la population totale. Le Maroc, dont la croissance était auparavant la plus importante, "décroche" au profit des 2 autres.

Les États du Proche Orient sont nettement moins peuplés ; certains ont moins d'un million d'habitants (Djibouti, Bahreïn et Qatar).

Le taux d'accroissement de la population arabe a été parmi les plus élevés du monde jusqu'au début des années 1980, avec 3% par an en moyenne pour 1980/1984, soit un niveau voisin des pays d'Afrique noire et supérieur à celui de toutes les autres régions du monde (environ 2% par an pour l'ensemble des pays en développement en 1980/1984).

Ce taux devrait, selon Youssef Courbage, tomber à 2,5% vers l'an 2000, décrochant ainsi du taux de l'Afrique sub-saharienne.

La carte ci-dessous rassemble plusieurs données démographiques des pays arabes et de leurs voisins : population totale, accroissement pendant les années 1990 et politique démographique.

INSÉRER LA CARTE : Accroissement démographique

C'est au Maghreb que le taux de fécondité s'est abaissé le plus vite, suivis par l'Égypte, alors que le nord du Proche-Orient amorce à peine le mouvement et les pays périphériques pas du tout (après avoir corrigé les statistiques brutes des États rentiers de la présence des nombreux travailleurs étrangers célibataires) ; le record d'accroissement annuel est détenu par les Yémen¹ avec 4%, soit un doublement en 18 ans.

Les contrastes entre générations

Les populations arabes sont parmi les populations les plus jeunes du monde : en 1992, 41,9% de la population a moins de 15 ans et seulement 3,5% plus de 65 ans. Cette population est plus jeune que celle des pays d'Asie du Sud Est tels que la Thaïlande, mais moins jeune que celle des pays sub-sahariens.

La tranche des 15/25 ans ou des 15/30 ans joue un rôle particulier, d'une part pour des raisons économiques, sociales et politiques que nous analyserons plus loin ; d'autre part, parce qu'elle est nettement plus scolarisée et de manière tout à fait différente que la génération précédente ; enfin, parce que c'est celle des jeunes parents potentiels et que ce qui influe actuellement sur leur comportement aura de grandes conséquences démographiques.

Or cette tranche de population est plus importante qu'elle ne l'a jamais été, tant en valeur absolue que relativement à celle qui la précède. De plus, la baisse de la fécondité, même là où elle est rapide, ne touche évidemment que le nombre des enfants pendant les 15 premières années, durée que nous commençons seulement à atteindre : en 1994, c'est la promotion 1979 qui atteint l'âge de 15 ans. Or, cette année là, la baisse de la fécondité n'était pas (ou très peu) entamée, sauf en Tunisie (voir chapitres suivants). Ce poids des jeunes adultes n'est donc pas encore passé par son sommet et ne s'atténuera que très progressivement dans les 10 à 20 années qui viennent.

Bien entendu, là où la baisse de la fécondité n'est pas entamée, cette proportion, tant des moins de 15 ans que des moins de 25/30 ans, continuera à augmenter. C'est par exemple le cas dans les "territoires occupés" et les pays en bordure de l'Afrique subsaharienne (Mauritanie, Soudan, Djibouti). Ces augmentations devraient être encore accentuées par la chute de la mortalité infantile. A nouveau, le Yémen constitue un "record" avec 50% de sa population ayant moins de 15 ans.

La proportion des personnes âgées reste faible. Même en Tunisie, au Maroc ou au Liban, où la base de la pyramide est moins large, et l'espérance de vie meilleure ou en progrès, elle n'atteindrait que 5% en l'an 2002, restant en cela fort loin des pays développés où ce pourcentage est de 12%

¹ Réunifiés à l'amiable, puis "par les armes" en juin-juillet 1994, "Le Monde, 9 juillet 1994, p. 1.

La mortalité féminine et infantile

Comme la fécondité, et ce n'est pas un hasard, la mortalité infantile est élevée. Partant de la zone des 100 pour mille dans les années 1970, niveau qui est celui de l'Afrique sub-saharienne actuelle, elle baisse régulièrement pour être aujourd'hui de l'ordre de 68 pour mille. C'est un niveau moyen pour les pays en voie de développement, supérieur à celui de l'Asie du sud-est, qui se situe dans la zone des 20 à 40%.

Suite à une enquête par âge et par sexe très fouillée, on peut dire que le phénomène de surmortalité féminine relative, qui était générale dans les années 1970, a maintenant reculé mais subsiste de la troisième à la quatrième semaine de la vie jusqu'à l'âge de 5 ou 6 ans, correspondant à une différence de comportement des familles, des communautés et de la société entre les garçons et les filles¹.

La fécondité et l'espérance de vie

Les grandes lignes de la fécondité sont les mêmes que celles de l'accroissement naturel ou de la mortalité infantile avec un ISF estimé en moyenne à 5,37 pour les derniers chiffres connus en 1994, venant de 6,33 dix ans plus tôt. Il est supérieur à celui de l'ensemble des pays en développement (3,71) tout en étant légèrement inférieur à celui de l'Afrique sub-saharienne (6,44).

A part le Liban, tous les pays arabes partaient, dans les années 1960, d'un niveau élevé de l'ordre de 7 à 8, qui a commencé à baisser à des dates variables mais récentes. Les fécondités ont maintenant divergé comme l'illustre la carte ci-après.

Dans les années 1960, et au début des années 1970, l'Afrique du Nord avait encore de faibles espérances de vie à la naissance, 50 ans environ, et une surmortalité féminine importante commençant dès le premier mois de la vie. Depuis, l'espérance de vie a beaucoup augmenté, notamment du fait de la baisse des mortalités infantiles, qui ont été grossièrement divisées par deux en 30 ans.

En 1992, l'espérance de vie à la naissance dans le monde arabe est estimée à 63,4 ans, et a presque rejoint la valeur moyenne des pays en développement (63,3 ans). Les 70 ans seraient atteints vers 2002. L'augmentation de l'espérance de vie a ainsi été d'une demie année par an depuis 20 ans et cette tendance devrait se poursuivre, mais à un rythme un peu plus faible².

¹ Dominique Tabutin, "La surmortalité féminine en Afrique du Nord de 1965 à nos jours", *Population*, Vol. 46, 4, Paris, 1991, p. 833-854.

² Idem

ISF DANS LE MONDE
ISF DANS LE MONDE ARABE

1.3.3. Développement humain

La fin de la disette

Les pays arabes partaient de très bas en matière de besoins fondamentaux, ce qui est illustré par le décalage entre PIB et mortalité infantile¹. La situation s'est considérablement améliorée² dans ce domaine avec l'urbanisation, qui a rapproché les habitants de l'eau potable et de la nourriture importée.

Mais il a fallu pour cela importer massivement, et distribuer en subventionnant, ce qui a déplacé les problèmes sans les résoudre. Cette amélioration, en grande partie "octroyée" par la rente pétrolière et l'aide étrangère (voir ci-après et surtout Livre II) a donc perturbé la politique, l'économie et donc la démographie.

De plus Agnès Chevallier estime que les denrées n'atteignent pas assez les populations réellement démunies³. L'eau potable non plus : en 1980, l'Algérie est en tête avec 70% de la population rurale ayant accès à l'eau potable contre 100% de la population urbaine ; ensuite vient l'Égypte avec 56% contre 90% ; puis le Maroc avec 25% contre 100% ; enfin, la Tunisie avec 46% contre 91%⁴.

Des pays rentiers

Une distinction fondamentale est celle entre pays rentiers et les autres.⁵

Dans les pays rentiers, la quasi totalité de la consommation de biens d'équipement et de consommation est importée ; autrement dit la production locale se limite aux hydrocarbures et aux services (commerce, éducation, santé...) financés par la rente pétrolière.

Les pays principalement rentiers sont ceux de la péninsule arabique (Yémen excepté) et la Libye ; la Syrie, l'Algérie, la Tunisie, le Yémen et l'Égypte le sont partiellement ; le Maroc, la Jordanie et les pays périphériques ne le sont pas.

Dans ces derniers pays la production correspond à un travail au sens courant du terme ; la population supporte elle-même directement une plus grande part des coûts, personnels et publics.

¹ Agnès Chevallier et Véronique Kessler, *Économies en développement et défis démographiques Algérie - Égypte - Maroc - Tunisie, Paris*, La documentation française, n° 4878, 1989, p. 70. Cet ouvrage de base (cité par la plupart des publications sur l'Afrique du nord) sera signalé par l'abréviation "A. C."

² Idem, p. 119 et suivantes.

³ Idem, p. 71 et 120.

⁴ Idem, p 70.

⁵ Le classement ci-après s'appuie notamment sur *L'Atlas du monde arabe*, op. cit., p. 109, où il est illustré par l'origine comparée des ressources fiscales et non fiscales (hydrocarbures...) de l'État. Nous estimons de plus qu'une partie des ressources fiscales (droits de douane...) des pays rentiers vient indirectement des hydrocarbures ou de l'aide internationale. Après cette correction, le contraste est total. Nous ne citerons pas de chiffres, qui nous paraissent discutables ou dépassés, et dont la discussion nous emmènerait loin de notre sujet, qui est la différence de comportement démographique entraînée par ce contraste.

Dans les pays partiellement rentiers la situation est intermédiaire : l'Algérie assure une partie de la production des biens qu'elle consomme (le ciment par exemple), importe le reste (notamment la nourriture) et n'exporte rien d'autre que des hydrocarbures ; l'Égypte et la Tunisie produisent une plus grande partie des biens consommés localement, et ont des exportations diversifiées : une forte baisse du prix du pétrole les appauvrirait, mais leur économie continuerait à fonctionner, contrairement à celles de l'Algérie et des pays purement rentiers.

Dans un pays rentier, les recettes fiscales viennent principalement des hydrocarbures (pétrole et gaz). Leur redistribution assure à la quasi-totalité de la population, un pouvoir d'achat sans réel travail en contrepartie. Cette distribution se fait, soit directement sous forme de salaire dans des postes... peu fatiguants, voire fictifs, soit par des subventions ou bien encore par des blocages de prix (comme les loyers), ce qui revient, économiquement parlant, à des subventions indirectes. De plus, en Égypte et surtout en Algérie, une partie des taxes intérieures, bien que comptablement non liées aux hydrocarbures, en proviennent néanmoins, après circulation par les voies que nous venons d'exposer.

Démographiquement, le coût des enfants (nourriture, scolarisation, dans une certaine mesure logement) n'est donc pas ressenti comme tel par la population, ce qui a pu retarder la baisse de la fécondité. L'illustration en serait la coïncidence entre la chute de la fécondité en Algérie et la baisse de revenus pétroliers dans les années 1985/86 et suivantes¹. D'ailleurs le système décrit ci-dessus s'effondre avec le contre-choc de 1986 pour les pays les plus peuplés, ou avec le cumul de ce contre-choc et des dépenses de la guerre du Golfe, dans le cas de l'Arabie Saoudite.

Le graphique ci-dessous montre l'importance des variations de prix pour le pétrole : même en dollars constants, la variation est de l'ordre de 1 à 10 entre 1973 et le sommet de 1980. Le gaz n'a pas à proprement parler de prix de marché (les cotations "spot" sont rares), mais les contrats à long terme sont indexés sur le prix du pétrole brut.

¹ Voir le chapitre sur ce pays.

INSÉRER GRAPHIQUE : Prix du pétrole brut

Le statut de la femme

Le statut de la femme, dans les pays musulmans en général et plus particulièrement dans les pays arabes, peut être exposé de deux façons différentes.

L'une insiste sur les progrès que le Coran a apporté à la condition de la femme par rapport à celle qui était la sienne dans l'Arabie préislamique. Donc sur le fait que ce qui paraît "critiquable" vu de l'Occident correspond à une protection de la famille, et laisse par ailleurs à la femme un grand pouvoir à l'intérieur du ménage. Le "mauvais état", voire l'éclatement de la famille occidentale, montre alors la valeur du "juste milieu" (entre l'asservissement pré-islamique et la turpitude moderne). On rajoute également souvent que ce statut de la femme est autant méditerranéen que musulman, comme en témoigne la situation qui prévalait dans les années 1960 dans le sud de l'Italie ou en Grèce.

L'autre courant d'idées insiste sur la situation subordonnée de la femme par rapport à l'homme, à son isolement (et aux conséquences démographiques qui en découlent). Situation qui, d'après certains musulmans, est plus une interprétation discutable du Coran que la lettre stricte de ce dernier. Susan Marchall témoigne de ce courant critique "l'indicateur de modernité féminine décline ces pays d'Afrique du Nord dans l'ordre suivant : Tunisie, Égypte, Maroc, Algérie. Ce classement est le même que celui de la fécondité"¹. Nous verrons que le Maroc peut être maintenant mis avant l'Égypte dans les deux classements, ce qui n'en change pas le parallélisme.

Bien entendu, la situation varie d'un pays à l'autre et d'une famille à l'autre. Par ailleurs, ce débat rejaillit très violemment sur la vie politique, alimentant en particulier l'opposition entre les islamistes et les autres courants.

Les points les plus souvent mis en avant par le courant critique sont notamment la polygamie, la répudiation et le statut subordonné de la femme mariée. Dans le mariage, l'homme exerce un droit de regard sur la conduite de sa femme, ses relations, ses sorties, sa correspondance, etc... C'est lui qui fixe le domicile conjugal. Le pouvoir de la femme mariée sur ses biens propres est variable d'un pays à l'autre.

Rappelons que "le mariage arabe traditionnel" obéit à deux normes très anciennes :

- il est général : 97 à 99% des hommes se marient au moins une fois,
- l'âge au mariage de l'homme est de 8 ou 10 ans plus élevé que celui de la femme.

La conséquence mathématique de cette deuxième norme est que le premier mariage pour la femme est souvent un remariage pour l'homme, soit du fait de la polygamie, soit parce qu'il est veuf ou divorcé.

¹ Susan E. Marchall, "Political and female status in north Africa", *Economic development and cultural change*, The University of Chicago Press, Chicago, avril 1984, cité par Agnès Chevallier, "A.C.", p. 13.

Les hommes veufs ou polygames étant relativement rares, c'est la répudiation qui rétablit l'équilibre : elle est "le véritable pilier de l'institution familiale dans le monde arabe"¹.

La polygamie n'est pas en effet un problème socialement ou démographiquement important dans les pays arabes : elle est actuellement interdite dans certains d'entre eux (Tunisie, Algérie, Irak), et se limite ailleurs² à des milieux restreints, principalement dans la péninsule arabique. Il y a alors immigration féminine (on parle localement "d'importation"), certes parce que la population locale est faible, mais aussi et surtout pour des raisons de "standing" ou de niveau des élues, européennes ou coptes, pour parler de ce qui nous a été rapporté sur place.

La répudiation est un phénomène beaucoup plus répandu que la polygamie, mais les discussions sur ce sujet doivent être menées avec précision. Le même mot "Talâk" désigne en effet à la fois :

- la répudiation proprement dite, prononcée par le mari, traditionnellement sans formalités écrites ou judiciaires,
- le divorce par consentement mutuel,
- et le divorce judiciaire prononcé d'office à la demande de l'un des époux, en général la femme.

La répudiation est interdite en Tunisie³. Au Maroc, la loi de 1957 l'a réglementée (délai de un mois entre chaque "Talâk", la troisième étant définitive et irrévocable).

Par ailleurs, des musulmans insistent sur la "modernité" du divorce par consentement mutuel introduit par le Coran (versets 229, sourate II et 127, sourate IV).

A cette spécificité arabe en matière de statut de la femme s'ajoutent celles de domaines plus politiques.

1.3.4. Spécificités politiques

Le rôle de l'armée, l'opposition entre réformistes et intégristes, les choix ou refus en matière d'ouverture et les divergences entre orient et occident sont particulièrement importants.

¹ Philippe Fargues : "Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne, 1885-1985", *Population*, Vol. 41, n° 2, 1986., p 227 et 228.

² La polygamie est relativement rare en Afrique du nord, passant par exemple de 6,4% en 1911, à 1,3% en Algérie en 1970. En Égypte, elle est encore plus rare depuis plus longtemps : 1020 à 1030 femmes mariées pour 1000 hommes depuis des dizaines d'années (Philippe Fargues, *Un siècle...* , op. cit., p 228).

³ Par le code du statut personnel promulgué le 13 août 1956 qui a également supprimé la polygamie et instauré la liberté de choix du conjoint (Mohamed Boukhris, *La population en Tunisie*, O.N.F.P., Tunis, 1992, p. 11.

Les armées arabes

Le poids du militaire dans le monde arabe pré-islamique était sans doute très important. Il a en tout cas été sacralisé par Mahomet qui étant commerçant, chef religieux et chef militaire n'est pas un symbole de la séparation des pouvoirs.

Dans le monde arabe, les gouvernants sont en très grande majorité des militaires de carrière ; les deux exceptions notables (Hassan II du Maroc et Hussein de Jordanie) sont les descendants d'une dynastie.

Cela peut expliquer le poids des dépenses militaires dans les pays arabes. Dans les années 1980, il était de 13% du PNB (chiffre probablement très sous évalué) contre 5% en Asie de l'est et 4% dans les pays industrialisés, qui comprennent cependant les grandes puissances militaires et nucléaires¹.

Plus généralement, le rôle des armées arabes influencent souvent pour une large part de la vie de leur pays Ils sont notamment des acteurs clé dans l'épreuve de force avec les islamistes, autre point important commun au pays arabes.

Cette question sera précisée dans l'étude de chaque pays (Livre I) et dans les raisonnements du Livre II.

La dialectique réformistes/intégristes

L'étonnement de l'Occident face aux vagues intégristes vient du "sentiment - fallacieux- que la sécularisation est un processus linéaire inéluctable dans le monde musulman comme ailleurs... cette impression est due... au fait que des intellectuels laïcisés exerçaient un quasi monopole et projetaient sur la société dans son ensemble les transformations qui s'étaient accomplies en eux. Cela a... dissimulé la persistance (des mouvements religieux).. qui avaient entamé une réflexion sur les causes de leur échec momentané"².

En effet, les courants fondamentalistes, intégristes ou islamistes³ sont une constante de l'histoire arabo-musulmane, ainsi d'ailleurs que les courants modernistes.

La phase actuelle d'intégrisme trouve ses sources au début du XIX^e siècle. Les Égyptiens ayant pris conscience, après le passage de Napoléon, de leur infériorité technique sur l'Occident, l'islam connaît alors un mouvement réformiste et moderniste. Il est illustré en Égypte par Rifa'a Rafi al Tahavi (1801-1873), et en Tunisie par Ibn Abi Eiaf (1802-1874) et Kay Ad-din (1810-1889), dont l'objectif était d'apprendre les "techniques modernes" et d'éviter le conflit entre ces techniques et l'identité islamique.

¹ *Atlas du monde arabe* .

² Gilles Kepel, *La revanche de Dieu*, Paris, Seuil, 1991, p. 37.

³ Les fondamentalistes demandent à chacun de revenir aux sources de l'islam. A ce stade il s'agit d'un comportement individuel, souvent politiquement respectueux des pouvoirs en place, mêmes non musulmans (cf notamment *Les banlieues de l'islam* op. cit.). Les islamistes, eux, ont pour but est de prendre le pouvoir, pour imposer un État islamique. Le terme "intégriste" est moins précis. Dans la conversation courante il peut désigner aussi bien des fondamentalistes que des islamistes, voire certains courants d'autres religions (chrétiens, juifs, hindouïstes...).

Dans un deuxième temps, l'influence de l'Occident a suscité une réaction de rejet dans le courant du XIX^e siècle, rejet accentuée par la colonisation des pays arabes. Le modèle est alors devenu l'ennemi. Pour Al-Afghani (1839-1887), le retard des pays islamiques vient de l'affaiblissement de l'Oumma (communauté musulmane) et non de l'insuffisance de la scolarisation dont il juge la généralisation impossible, voire dangereuse. Il prône donc comme remède le retour à l'unité, au besoin par la violence, y compris l'assassinat politique.

Des penseurs de la génération suivante iront plus loin en affirmant que l'imitation de l'Occident est la cause de la décadence. L'un de leur représentant est Assan Al Banna (1906-1949), dont les adversaires considèrent qu'il "mutille le message du prophète en prônant une interprétation purement formelle"¹.

Assan al Banna a fondé le mouvement des Frères Musulmans en 1929 à Ismalia, en Égypte. Ce mouvement prendra de la puissance pendant le règne de Farouk, où il représentera la classe moyenne et la population urbaine opposées aux classes supérieures cosmopolites, "avec un réseau évalué à un million de personnes"².

Assan al Banna a été "liquidé" en 1948 par la police politique du roi Farouk. Mais il reste cité au Caire : "toute innovation dépourvue de fondements religieux est un égarement qui doit être combattu et supprimé par tous les moyens".

Les Frères Musulmans furent un des grands appuis de la prise de pouvoir par les officiers libres en 1952. Mais dès que Gamal Abdel Nasser se sentit assuré de son pouvoir, à la fin de 1954, il les "liquida avec une brutalité inouïe".

Gamal Abdel Nasser lance en 1965 une nouvelle répression notamment en exécutant Sayyid Kutb, dont les idées émergeront néanmoins une dizaine d'années plus tard : la société n'est que "jahiliyya" (ignorance et barbarie, comme en Arabie avant l'arrivée du prophète), même dans les pays musulmans. Il faut donc la détruire, et élaborer sur ses ruines l'État islamique.

Paradoxalement, ces "révolutionnaires" seront financés par les conservateurs de la péninsule arabique à partir de 1974. Ce sera la "décennie islamique révolutionnaire" avec prise d'otages et terrorisme. Cette stratégie a dans l'ensemble échoué, et a été relayée par la "réislamisation par le bas". C'est cette dernière qui a fourni son implantation populaire au FIS algérien (cela s'ajoutant aux caractéristiques particulières de ce pays, que nous verrons dans le chapitre qui lui est consacré).

Cette islamisation par le bas sera à son tour favorisée par les États, aussi bien arabes qu'occidentaux, pour contrer l'islamisme révolutionnaire. Dans les pays occidentaux, et notamment en France, où, d'après Gilles Kepel, cela paraissait garantir une paix sociale aux moindres frais : "permettre la création d'une mosquée dans un garage était beaucoup moins coûteux que de financer un stage de formation professionnelle"³.

¹ *Islam et modernité : la voie hassanienne*. Commentaire par Lucio Pala des *Discours d'Hassan II*, cité par le *Matin du Sahara et du Maghreb*, 26 mai 1993.

² *La revanche de Dieu*, op. cit. (Pour cette citation ainsi que les données des paragraphes suivants, cf. p. 37 à 43).

³ Idem, p. 60. Dans le même esprit, l'on entendait que "cela les enlève à la G.G.T.", qui "tenait" alors les stages d'alphabetisation.

Dans les années 1970, les mouvements islamiques, jusqu'alors limités au Machrek et au monde irano-indo-pakistanaï, gagnent le Maghreb, notamment grâce à l'envoi des enseignants et religieux envoyés comme coopérants au moment de l'arabisation de l'enseignement.

En outre, la révolution iranienne, en 1979, a contribué à la légitimation des mouvements islamistes. : l'Iran a certes beaucoup moins d'argent que l'Arabie, mais a montré que la prise de pouvoir islamique était possible, et le rappelle sans cesse par son discours.

Un facteur déterminant de cette résurgence de l'islamisme dans le monde arabe comme en Iran, est démographique : l'émergence de la jeunesse urbaine. Victime d'une éducation de masse déficiente, elle se sent exclue de la modernité dont elle a eu connaissance notamment par l'arrivée des biens de consommation correspondant à l'époque du boom pétrolier (1974/1985). Ce boom disparaît dans les années 1985, au moment où l'ouverture médiatique se généralise, et appelle à la consommation de biens inaccessibles.

L'islamisme n'est évidemment pas le seul courant possible pour un musulman pratiquant. Rémy Leveau rappelle par exemple¹ que les officiers algériens sont souvent des hommes pieux et de vie austère, ce qui ne les empêche pas d'évoluer dans un univers intellectuel très différent (voir le passage sur l'armée dans le chapitre Algérie). Un autre chef religieux, Hassan II, Commandeur des croyants, estime que "les mouvements radicaux islamistes (...) n'ont produit aucune contribution d'ordre théologique ou philosophique pour une meilleure connaissance du message religieux ;... (ils pratiquent) assassinat, violence, révolution"².

Un deuxième front oppose islamiste et démocrates, car "comme le rappelle régulièrement Ali Belhaj (numéro 2 du FIS, actuellement³ emprisonné), la démocratie n'est qu'une forme de jahiliyya, qui dépossède Dieu de son pouvoir au profit de sa créature"⁴....."Il est indubitable que la doctrine politique islamique ne peut être appliquée que par un pouvoir fort"⁵...

Les islamistes prennent enfin leurs adversaires en porte à faux en faisant de la surenchère anti-israélienne et en s'attaquant aux régimes en place "vendus aux juifs et à l'Occident" : "La répression du mouvement islamiste est le plus grand service que l'on puisse rendre aux juifs... Il n'y a aucun dirigeant des pays islamiques que l'on puisse dire légitimes.. à l'exception des pays de la péninsule arabique (Ali Benhadj veut probablement parler de l'Arabie où la charia est appliquée)"⁶.

¹ *L'Express*, 03/02/94.

² Hassan II, *La Mémoire d'un Roi*, Plon, Paris, 1993, p. 241.

³ Avril 1994.

⁴ Gilles Kepel, *La revanche de Dieu*, op. cit., p 72, Des islamistes algériens disent clairement que leur demande de revenir aux législatives n'a pour but que de permettre leur prise de pouvoir.

⁵ Lettre d'Ali Benhadj, rendue publique par ses avocats et reproduite par *Courrier international*, N° 169, (27 janvier 1994), Paris, p. 10.

⁶ Idem.

Les élites des pays arabes se trouvent donc aujourd'hui devant un choix difficile entre une modernité importée, considérée comme illégitime (au moins en public et dans le discours officiel) et un islamisme "outrancier"¹.

L'islamisme est intimement lié à l'une des grandes tendances de la société arabe : la fermeture.

Une ouverture récente et subie

Traditionnellement, les sociétés arabes, en tant que telles, ou parce qu'elles sont méditerranéennes ou musulmanes, sont des sociétés fermées. Avec de nombreuses exceptions, mais qui sont ou étaient souvent le fait de minorités : chrétiens, juifs, certains groupes sociaux... Elle se veut d'autant plus fermée qu'elle estime avoir été ouverte de force et humiliée par la colonisation chrétienne (par opposition à celle des turcs).

Cette ouverture coloniale a néanmoins laissé des traces inégales, mais profondes, surtout au Maghreb. Elle est maintenant relayée par les médias et notamment la télévision, différenciant encore plus chaque région et chaque pays.

¹ *Islam et modernité : la voie hassanienne*. Commentaire par Lucio Pala des *Discours d'Hassan II*, cité par *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 26 mai 1993.

INSÉRER CARTE : les indépendances

Le contraste Maghreb/Machrek

Al Maghrib (le couchant) est le terme désignant l'Occident arabe, c'est-à-dire les territoires situés à l'ouest de l'Égypte.

Ceux-ci se distinguent notamment par des contacts plus poussés avec l'Europe industrielle. La géographie a par exemple permis à la France de se substituer à l'autorité turque en Algérie et Tunisie plus tôt et plus facilement qu'au Proche Orient. Les conséquences de ces contacts, tant influences que réactions, ont modifié les données de la démographie politique.

Le Machrek "levant" (ou Orient) arabe s'oppose par bien des points au "couchant".

Ses contacts avec l'Europe occidentale se sont longtemps résumés, surtout dans l'imaginaire collectif, aux croisades. La colonisation européenne a été beaucoup plus brève, et a amené une proportion d'européens beaucoup plus faible par rapport à la population locale : il y a eu mise sous tutelle politique plus ou moins forte, mais jamais de colonisation de peuplement.

La politique y est (encore) plus complexe, du fait de la multiplicité des "ennemis" extérieurs (outre les occidentaux, les turcs et les iraniens) et intérieurs (Chi'ites, Druzes, Alaouites, chrétiens de diverses obédiences, Kurdes...), ainsi que de la rivalité entre villes (aujourd'hui représentées par leurs États) estimant avoir des raisons historiques d'être "la" capitale du monde arabe : La Mecque, Bagdad, Damas, Le Caire.

Enfin le conflit israëlo-arabe a pesé extrêmement lourd, non seulement financièrement, mais sur les choix de développement. Israël étant un proche allié des États-Unis, l'influence soviétique à longtemps été très forte chez ses adversaires. De plus, les défaites des gouvernements arabes ont souvent ouvert le chemin aux radicaux, marxistes puis islamistes.

Tout cela est partiellement lié aux questions démographiques.

1.3.5. Les pays retenus

Nous avons retenu les trois plus grands pays "vraiment" arabes : l'Égypte, l'Algérie et le Maroc (ce qui écarte le Soudan, pour lequel par ailleurs les données sont plus rares et peu fiables, et dont l'impact géopolitique est relativement limité sur l'ensemble du monde arabe, l'Europe et la France). Cela écarte également la Mauritanie (par ailleurs incomplètement arabe) et la Libye dont le poids démographique est très secondaire.

Nous y ajoutons la Tunisie pour son comportement démographique "pilote" et le fait qu'une partie des données sont communes avec l'Algérie et le Maroc. La comparaison entre ces trois pays est donc intéressante.

Nous évoquerons également certains aspects de la démographie politique des Palestiniens et du Yémen.

Nous exposerons enfin pour comparaison le cas de certains "voisins" du monde arabe : la Turquie, les musulmans européens, l'Afrique noire.

Cette étude par région et pays va nous servir à la fois de "banque de données" pour le Livre II, et de première mise en évidence des mécanismes de la démographie politique nationale.

Ces vues nationales ne doivent pas faire oublier les facteurs communs au monde arabe présentés ci-dessus.

CHAPITRE 2

La Tunisie : le pays pilote ?

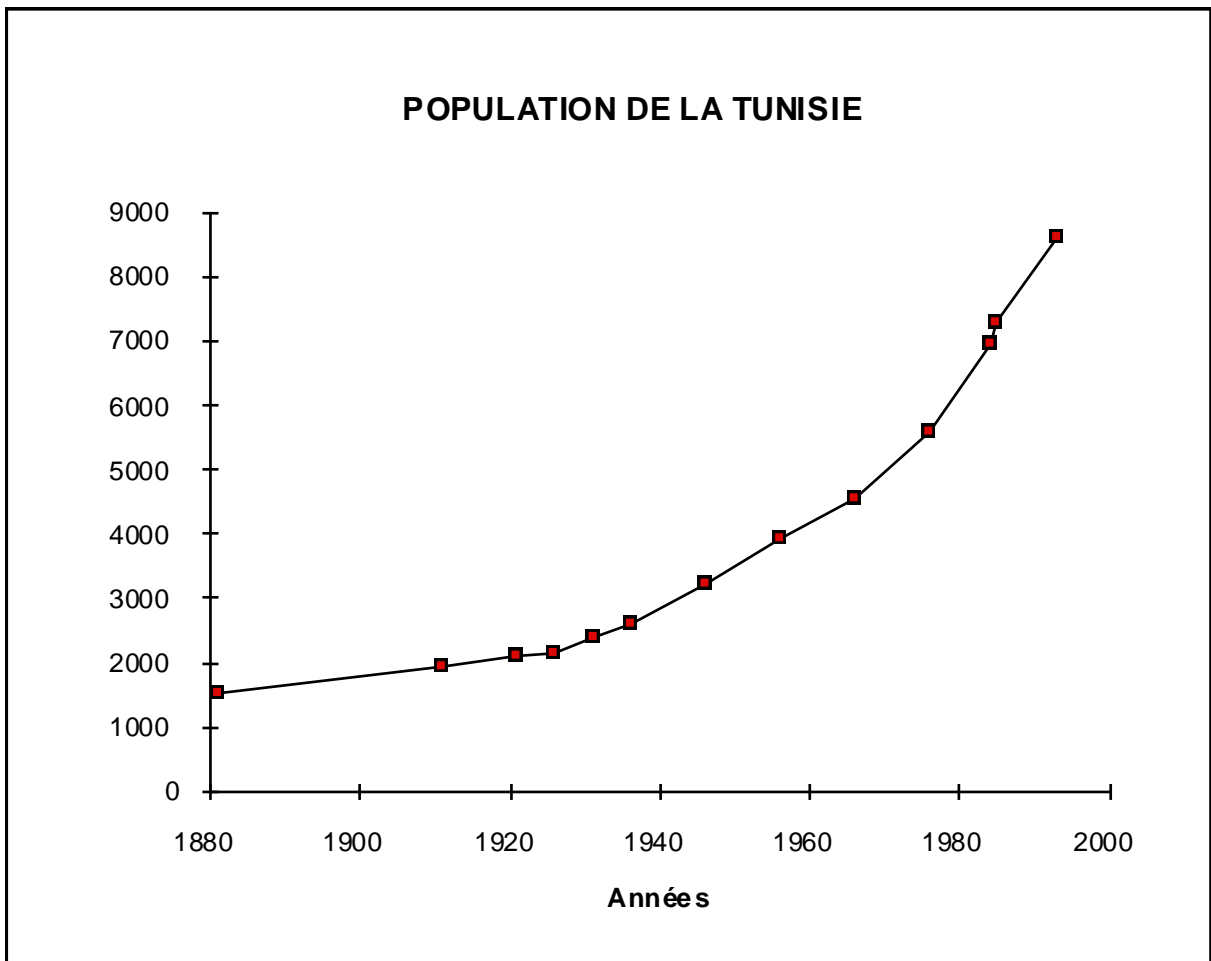
2.1. L'empreinte du fondateur

L'intérêt de l'étude de la démographie politique tunisienne vient de la conjonction d'une révolution par le haut et d'un "terrain" humain relativement favorable. Elle présente ainsi des spécificités politiques, sociales et donc démographiques qui en ont fait un pays pilote. Ces spécificités tiennent à la conscience de son histoire méditerranéenne et à l'action du président Habib Bourguiba.

La Tunisie s'étend sur 160.000 km², et a environ 8,6 millions d'habitants en 1993, soit 52 h/km²... ou 110, si l'on rapporte la population aux 75.000 km² de terre arable (au sens, semble-t-il, restrictif, de l'Atlas du Monde Arabe).

La population a été multipliée par 6 depuis l'arrivée des Français (graphique et tableau ci-après) : la population du pays, composée dans sa majorité de Tunisiens (90%), s'est accrue annuellement au rythme de 1,4% en moyenne entre 1921 et 1931, de 1,6% entre 1931 et 1936 et enfin de 2,2% entre 1936 et 1946.¹ Elle a presque doublé de 1966 à 1973, la très forte baisse de la fécondité étant encore récente à cette échelle séculaire.

¹ Dr Mohamed Boukhris, *La population en Tunisie*, Réalités et perspectives, O.N.F.P., Tunis, 1992, p. 3.



Le tableau de chiffres sur lequel est basé le graphique est annexé à la fin du volume 1.

Source : Philippe Fargues, "Un siècle de transition démographique en Afrique Méditerranéenne 1885/1985", *Population*, vol. 41, n° 2, 1986. Données 1993 : "Tous les pays du monde", *Population et sociétés*, Août/septembre 1993, Paris.

Les frontières tunisiennes remontent, pour la partie côtière, à l'empire ottoman, vers le XVI^e siècle. Les prolongements sahariens eux, sont, à l'inverse, un héritage colonial assez récent¹ comme pour l'ensemble de l'Afrique blanche.

La quasi totalité des minorités européennes (française, mais aussi italienne et maltaise) et juive (présente depuis 19 siècles) a émigré essentiellement vers la France (alors que les juifs marocains sont plutôt partis vers Israël), où se trouve également l'essentiel² de la communauté musulmane émigrée.

La Tunisie est indépendante depuis 1956, après trois quart de siècle de domination française³. D'un point de vue géopolitique, elle est d'abord arabo-musulmane. Comme

¹ Rafic Boustani et Philippe Fargues, *Atlas du Monde Arabe*, "Introduction", Bordas, Paris, 1990.

² 190 000 (207 000 au recensement de 1990) personnes sur 220 000 en 1982 (AC, p. 51, citant SOPEM). Cela semble moins net vers 1990, voir ci-après.

³ Traité du Bardo : 1881, protectorat : 1883.

le spécifie l'article 1 de la constitution tunisienne du 1er juin 1959, sa religion est l'islam et sa langue l'arabe¹ Mais elle se veut aussi méditerranéenne ; d'ailleurs, géographiquement et historiquement, elle est très proche de l'Europe du sud : environ 200 kms séparent le port de Kélibia de l'île italienne de Pantelaria.

L'arabe moderne a refoulé l'arabe classique dans le champ religieux et le concurrence même dans ce dernier. C'est la langue de l'enseignement et des médias, de la production littéraire, des conférences et de certains discours politiques. Par contre, la langue parlée est, soit le dialectal, langue maternelle de tous les tunisiens, et assez compréhensible dans les pays frères, soit l'arabe intermédiaire : "l'arabe parlé poli".

Zora Riahi note que la langue le plus souvent parlée est le mélange français/arabe avec des phrases entières venant d'une langue ou de l'autre, la proportion du français croissant avec le niveau d'études ou l'aspect "intellectuel ou scientifique" de la discussion².

Le régime s'est toujours voulu libéral, avec les libertés fondamentales prévues par la constitution de 1959, et moderniste, avec le code du statut personnel de 1956 : égalité des sexes, interdiction de la polygamie et de la répudiation, liberté pour une musulmane d'épouser un non musulman³... Les tunisiens font remonter ce libéralisme à l'influence au début du siècle de l'école laïque française, et à l'action des partis politiques de cette époque, notamment les socialistes, et, après 1921, des communistes. Ces partis lancèrent l'action syndicale et un mouvement "moderniste" réclamant entre autre le droit à l'enseignement pour les filles.

La Tunisie se veut également modérée en politique étrangère, comme en témoignent :

- la rupture avec l'Égypte nassérienne en 1966/67 et avec la Syrie en 1968 pour insuffisante solidarité anti-israélienne (en 1979, les rôles seront inversés : c'est Tunis qui accueillera la Ligue arabe et l'O.L.P., l'Égypte ayant traité avec Israël),
- l'accord avec l'Algérie sur le différent frontalier au Sahara en 1968, puis sur un traité d'amitié de 20 ans en 1983,
- les liens avec l'Afrique noire, dont témoigne la phrase attribuée au Président Houphouët Boigny : "Habib Bourguiba n'est pas un arabe",
- la promotion -bien avant la France- de l'internationale francophone,
- l'aide américaine...

Les relations sont plus chaotiques avec la Libye, avec des alternances de rapprochements (les plus récentes au sein de l'Union du Maghreb Arabe, dont les réalisations concrètes ne sont pas évidentes) et de crises, notamment en 1974, 1980 (soulèvement à Gafsa, sous l'action d'un commando venu de Libye), puis avec l'expulsion des Tunisiens par Tripoli en 1985.

Parmi les points ci-dessus, la décision la plus importante à long terme nous semble être le lancement de la "francophonie", dont le président Habib Bourguiba fut le

¹ Toutefois "le français n'est pas une langue étrangère" (répété en toute occasion par Habib Bourguiba).

² Zora Riahi, "Enquête sur la langue des étudiants", *Revue Tunisienne de sciences sociales, série linguistique* n°3, 1970. L'enquête est très ancienne, mais les témoignages récents permettent d'affirmer qu'elle reste valable, *grosso modo*. Nous ajouterions, pour les adultes, que la proportion de français croît avec le niveau social conjugué à la mondanité du contexte.

³ C'est à dire autant d'entorses à la lettre des prescriptions musulmanes.

promoteur avec le président Léopold Sédar Senghor du Sénégal. Il liait l'usage de la langue française au développement "elle est... nécessaire aux progrès de nos élites, c'est-à-dire, aux progrès de nos États"¹ .

En novembre 1987, Habib Bourguiba est démis pour raison de santé, par le général Ben Ali, la Tunisie rejoignant ainsi la "normalité" militaire arabe. "En donnant la *priorité* à la lutte contre les islamistes, Habib Bourguiba va contribuer à mettre en place un pouvoir militaire dont il s'était jusqu'alors méfié". En effet, depuis la tentative de coup d'État par des officiers de la garde présidentielle, au début de l'indépendance, il s'appuyait sur le pouvoir policier².

Le général Ben Ali s'était imposé à la suite des "émeutes du pain" de janvier 1984 (en opposition à une tentative de relèvement des prix à la consommation) à la fois comme technicien du maintien de l'ordre et comme personnalité pouvant mobiliser l'armée face aux dangers islamistes. Il est donc devenu en 1984 sous-secrétaire d'État à la défense nationale puis, en avril 1986, ministre de l'intérieur, et enfin, en mai 1987, premier ministre.

Pour certains tunisiens, l'état de grâce qui avait suivi la prise du pouvoir par le nouveau président disparaît au début des années 1990. La démocratie ne s'est pas concrétisée au parlement : jusqu'en 1994, les 141 députés élus appartiennent tous au parti au pouvoir, le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD)³.

En fait, le parti d'opposition Ennahda, considéré comme islamiste, non reconnu officiellement, ne pouvait présenter de candidats aux élections. Quant aux autres partis d'opposition reconnus, ils dénoncèrent "d'innombrables irrégularités". Les élections municipales de juin 1990 ne feront que confirmer la mainmise du parti RCD sur toutes les mairies, à l'exception d'une localité côtière du sud-est qui elle, choisit des "indépendants" pour édiles. Lors de ces élections, le scrutin avait été boycotté par les principaux partis d'opposition qui réclamaient, quant à eux, une refonte du code électoral.

Lors de la guerre du Golfe, un consensus pro-irakien se forma autour du Président. Cependant il finit par interdire les manifestations pro-irakiennes car les islamistes avaient profité de la situation en se rangeant aux côtés des manifestants.

En septembre 1990, à la suite de l'assassinat d'un jeune islamiste, commencent les procès des membres de l'Ennahda. La montée de l'islamisme en Algérie fait croître la crainte qu'a toujours inspiré le grand voisin, d'où un durcissement progressif du régime.

Toutefois, dans l'ensemble, la Tunisie est un relatif îlot de calme et de liberté dans le monde arabe. Cela ne paraît pas être indépendant de son stade de développement économique et humain.

¹ Discours Habib Bourguiba à l'université de Dakar en 1965.

² Rémy Leveau, *Le sabre et le turban*, p.102, op.cit.

³ Larbi Chouikha, *Le Monde Diplomatique*, juillet 1993, p.18 et 19.

2.2. Un développement globalement honorable

Ce développement sera appréhendé d'abord par l'examen du PNB comparé, puis par la situation sanitaire. Trois autres indicateurs, l'importance de l'agriculture, le poids de l'armée et le relatif libéralisme seront ensuite abordés.

2.2.1. Le revenu par tête

Le PNB par tête en 1991 est estimé à 1510 \$ contre 1030 au Maroc, 620 en Égypte, et 2020, chiffre non significatif, en Algérie (cf. chapitre relatif à ce pays). Il était de 20.600 en France et de 330 en Inde. La comparaison avec la moyenne 1985/90¹ (1190) montre un net progrès (même si l'on ne prend pas les chiffres.... à la lettre, ne serait-ce que du fait des fluctuations du dollar et des hydrocarbures pendant la période).

Le PIB p.p.a. (chiffres du tableau 1 arrondis) est de 3540 \$, contre 3500 en Algérie, 2000 au Maroc, 1270 en Inde et 17210 en France, ce qui ne change pas le classement.

La production de pétrole s'élevait en 1987 à 0,1 million de baril/jour soit 5 millions de tonnes ; celle de gaz représentait, quant à elle, 0,8 milliard de m³ (0,8 millions de tonnes d'équivalent pétrole) pour une consommation intérieure de 0,6 millions de tonnes.

Le P.N.B. de la Tunisie progresse de 7% en moyenne dans les années 1970². Le déficit du budget national est plus faible que dans les autres pays arabes. Après 1981, c'est le dérapage du fait notamment des subventions alimentaires et de la hausse du traitement des fonctionnaires.

En 1986, le contrechoc pétrolier a été très durement ressenti, d'où un "programme d'ajustement structurel" du FMI. Suspendues en partie après les émeutes du pain en 1984, l'application des mesures suggérées par le FMI et la Banque Mondiale ont été rétablies à partir de 1986/87.

Le champ économique est contrasté : d'une part, l'augmentation des recettes touristiques et les envois des travailleurs tunisiens (avec un à-coup sérieux au moment de la guerre du Golfe puis une reprise grâce à la disparition du concurrent yougoslave), sont des facteurs positifs, d'autre part, le coût des subventions aux produits de première nécessité augmente très rapidement, et l'apparition de touristes et d'investisseurs des pays arabes du Golfe reste secondaire par rapport aux flux venant d'Europe.

Ensuite, la situation s'améliore : pour la période 1987-1993 le taux de croissance annuel de la Tunisie est estimé à 5% (contre 2,8 les 5 années précédentes). De 1988 à 1992 le déficit budgétaire est de moins de 3% du PIB. Le service de la dette diminue : 22% en 1992 contre 29% en 1987. Les exportations se sont diversifiées avec la

¹ A.C., *op. cit.*

² Idem.

croissance des textiles et des services. Le “développement social” (santé, scolarité...) se poursuit¹.

Le chômage touche, en 1993, plus de 20% de la population active² (Il serait en fait de 350 000 personnes, soit 15,8% de la population active, concentrés à 70% chez les moins de trente ans³ ; on sait que la France est à 12% et l'Espagne à plus de 20).

Ces progrès ont permis, en 1993, d'instaurer la libre convertibilité du dinar et le lever du contrôle des changes sur les transferts de capitaux par les investisseurs étrangers. Par contre les privatisations ont pris du retard.

L'un des fondements du progrès tunisien est la scolarisation.

2.2.2. Une scolarisation relativement réussie

Les progrès de la scolarisation globale sont importants, et d'autant plus méritoires que le niveau de la fécondité a multiplié le nombre d'enfants à scolariser, surtout dans les années 1960.

La situation tunisienne est en quantité et qualité la meilleure des pays étudiés, même si de nombreux problèmes persistent et si certains à-coups n'ont probablement pas été bénéfiques (voir ci dessous, ainsi que le chapitre du Livre II sur la population scolaire).

Ce succès global est à nuancer : dans le primaire il y avait, en 1988-90, 84 filles pour 100 garçons, dans le secondaire 70, et dans le supérieur 48,3. Pour les études supérieures, les chiffres sont plutôt bas par rapport à la population âgée de 18 à 25 ans : seulement 6% sont à l'université, alors que 46% des 12-18 ans sont au lycée et 99% des 6-12 sont à l'école primaire⁴ (chiffre contredisant celui du 84 filles pour 100 garçons).

La situation est néanmoins en amélioration rapide, et il a suffi, par exemple, de 9 ans (1975-84) pour faire monter le taux d'alphabétisation chez les femmes de 25 à 41%. puis de 7 pour atteindre 56%⁵, tandis que le taux de scolarisation des filles est passé de 68,7% en 1984 à 75,8% en 1989⁶. M. Boukhris rappelle que 99% de la population féminine étaient analphabète vers 1950⁷.

L'école n'est obligatoire de 6 à 15 ans en Tunisie que depuis la loi du 24 juillet 1991, donc plus tardivement que dans les autres pays d'Afrique du Nord, mais cette obligation est néanmoins mieux suivie.

¹ Agnès Chevallier, “La Tunisie, expérience réussie”, *Le Monde*, 8/3/94, p. VIII.

² Jean Pierre Turquois, *Le Monde*, 11 mai 1993, p. 32.

³ PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), *Rapport mondial sur le développement humain 1993*, Economica, Paris, 1993.

⁴ *La situation des enfants dans le monde*, UNICEF, 1990.

⁵ A. C., et évaluation personnelle (cf. tableau Livre II, 2-3.1).

⁶ Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis, 1993, résumé, p. 5.

⁷ Dr Mohamed Boukhris, *La population en Tunisie*, Réalités et perspectives, O.N.F.P., Tunis, 1992, p. 7.

Le contenu de l'enseignement a fait l'objet de deux réformes de sens inverse depuis l'indépendance.

La première visait à "assurer l'authenticité de l'enseignement"¹ comme l'affirmait Mohamed Mzali, alors ministre de l'éducation nationale, et futur premier ministre, en septembre 1976...ou "à le ré-islamiser"².

"Pour réaliser cet objectif, la préoccupation prioritaire des responsables est de lier les programmes aux différents aspects de la vie nationale, surtout en matière d'histoire"³. En outre des efforts sont fournis pour multiplier le nombre des Livres scolaires "produits par la Tunisie et adaptés aux spécificités sociales, culturelles et politiques du pays, tout en maintenant le niveau requis par les pays hautement développés"⁴.

"Les deux premières années du primaire sont entièrement arabisées depuis la rentrée de 1976-77. Dans le secondaire, à partir de la même date, l'enseignement de l'histoire est donné en arabe jusqu'en 4ème année comprise, celui de la géographie ayant été arabisé pour l'instant en 1ère année"⁵.

"Cette arabisation indispensable ne doit pas être systématique mais progressive, au fur et à mesure que les conditions de sa réussite seront assurées⁶ : c'est pourquoi certaines matières telles que les sciences exactes ainsi que les disciplines techniques et professionnelles, sont encore enseignées en français. (...) Comme le déclarait M. Hédi Nouria, Premier Ministre, "cet attachement (...) ne doit pas nous conduire à nous recroqueviller sur nous-mêmes et à nous isoler du reste du monde. C'est la raison pour laquelle l'enseignement du français est maintenu dans le primaire à partir de la troisième année"⁷.

Ces déclarations prudentes, notamment par rapport à l'évolution algérienne, ont néanmoins eu une application⁸ qui a paru excessive, et est réputée avoir favorisé l'islamisme.

Une re-francisation partielle a eu lieu en 1986, puis de nouvelles réformes sont entreprises (cf. Livre II, chapitre 9). "La volonté d'élever les enfants et les jeunes dans les idéaux de paix, de justice, de tolérance et de respects des droits humains fondamentaux de l'être humain est très caractéristique de la dernière réforme de l'enseignement"⁹.

¹ Interview de M. Mzali du 19 septembre 1976 dans *La Presse*, *IBLA - Chroniques*, Paris, 1977, p. 298.

² Formule spontanément utilisée dans la conversation courante, à juste titre, semble-t-il.

³ Déclaration de M. Mzali dans *l'Action*, 19 septembre 1976, *IBLA - Chroniques*, Paris, 1977, p. 298.

⁴ Idem dans *La Presse*, 19 septembre 1976, *IBLA - Chroniques*, Paris, 1977, p. 298.

⁵ *IBLA - Chroniques* - Paris, 1977, p. 299.

⁶ Déclaration de M. Hédi Zghal, Secrétaire d'État, à *La Presse* du 11 juillet 1976, *IBLA, Chroniques*, Paris, 1977, p. 299.

⁷ Discours de M. Hédi Nouria, dans *l'Action*, 30 juin 1976, *IBLA, Chronique*, Paris, 1977, p. 299.

⁸ M. Mzali a ultérieurement arabisé les écoles normales d'instituteurs

⁹ Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis 1993, p. 10.

Ces efforts de scolarisation vont très classiquement renforcer le rôle des femmes dans le marché du travail, le choix du mari et celui de l'âge du mariage et du nombre d'enfants par couple.

Ils ont contribué également à l'évolution sanitaire.

2.2.3. La situation sanitaire

La mortalité infantile est de 43 pour 1000 en 1993, un taux qui place la Tunisie devant ses trois voisins : 64 pour 1000 pour l'Algérie, 57 pour 1000 pour le Maroc et 68 pour 1000 pour la Libye¹. Elle était de 175 pour 1000 en 1950².

Les progrès sont continus dans le domaine de la santé publique. Ainsi, l'espérance de vie à la naissance est passée en Tunisie de 64 ans en 1980 à 68 ans en 1990 (65,9 ans pour les hommes et 68,9 ans pour les femmes en 1990), alors qu'elle n'était que de 44,6 ans en 1950³.

La Tunisie s'est dotée, dès 1963-64, de centres de soins, de dispensaires fixes et itinérants, ainsi que de nombreux hôpitaux et de C.H.U. dans les grandes villes. Les soins y sont entièrement gratuits pour la population nécessiteuse porteuse de cartes de soins (revenus inférieurs au SMIC d'environ 120 dinars, soit environ 800 FF) et dispensés aux autres patients pour un forfait symbolique⁴.

L'effort est tout à fait considérable si l'on pense qu'il y avait, en 1989-90, 46 médecins pour 100.000 habitants, à comparer à 21 pour 100.000 au Maroc, 43 en Algérie, 20 en Égypte, et 300 en France⁵.

Quant aux femmes enceintes, 27% d'entre elles sont vaccinées contre le tétanos et 60% des naissances sont suivies par un personnel médical. Seules 27% le sont en Algérie et 29% au Maroc. Les trois pays du Maghreb sont dépassés par l'Égypte où 40% des grossesses sont médicalement suivies⁶.

Enfin, les dépenses allant au secteur de la santé en Tunisie dans les années 1980 à 1990 était de 7%, alors qu'il ne dépassait guère les 3% au Maroc ainsi qu'en Mauritanie et n'était que de 2,5% en Égypte⁷.

¹ Daniel Noin, *Atlas de la population mondiale*, La Documentation Française, Paris, 1991

² A. C., op. cit.

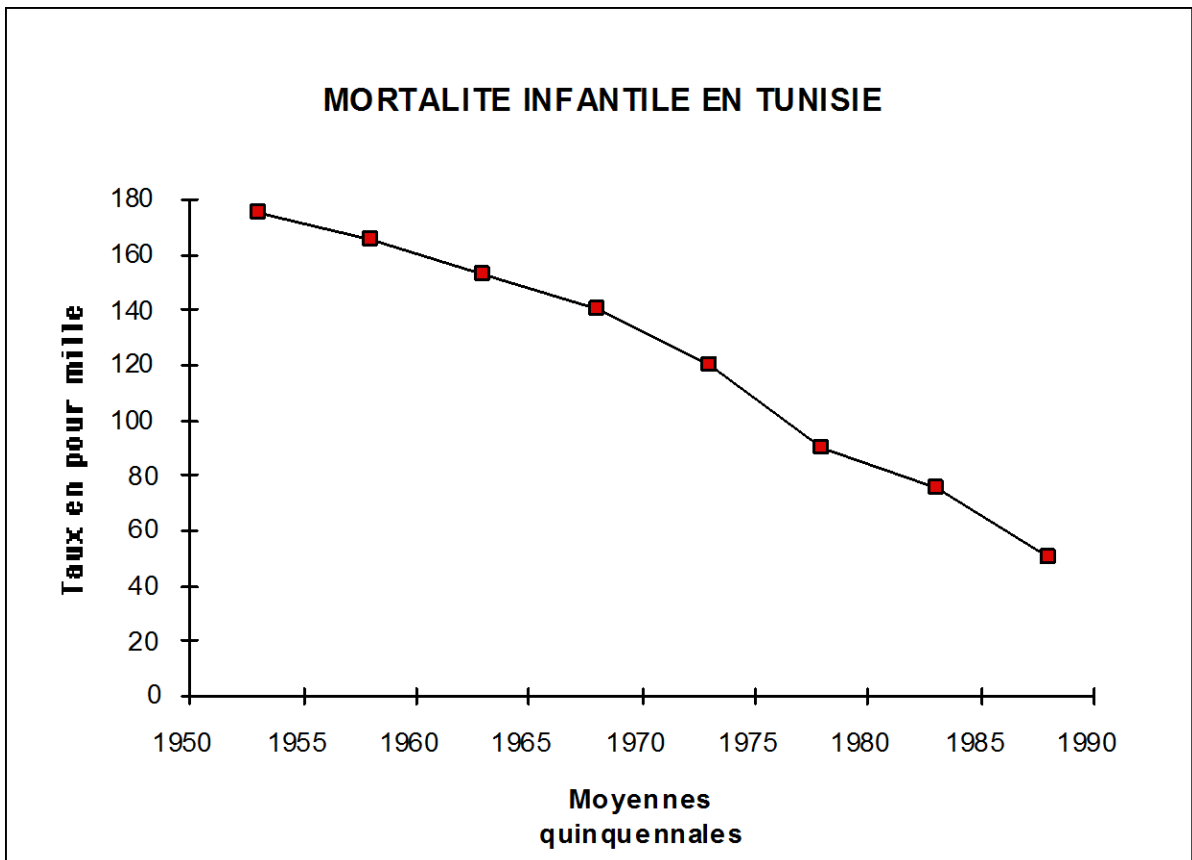
³ *Populations et sociétés*, op. cit.

⁴ Témoignage de Nozha Sekik en 1992 (*Association indépendante des femmes démocrates de Tunisie*)

⁵ *Rapport Mondial sur le développement humain*, op. cit.

⁶ *Atlas de la population mondiale*, op. cit.

⁷ *Atlas du Monde Arabe*, op. cit.



Source : *World Prospect 1992*, ONU.

2.2.4. L'importance de l'agriculture

Jadis "grenier de Rome", la Tunisie a dû importer en 1986 plus de 1 million de tonnes de céréales et est classée parmi les pays ne pouvant pas escompter l'autosuffisance alimentaire d'ici 2020¹. La part de l'agriculture dans le budget est cependant passée de 4% dans les années 1960 à 6% dans les années 1980.²

La saisie des terres des français date de 1964 : elles représentaient plus de 10% des surfaces. Depuis, le gouvernement a lancé un programme de réforme agraire qui a finalement échoué dans sa forme étatique, avec le départ de Ben Salah en 1969. La stabilité de la production³ laisse penser que ce secteur demeure très traditionnel et que la Tunisie a perdu avec les Français (et leurs techniciens italiens)⁴ l'occasion d'avoir une production croissante. Au moins a-t-elle évité la catastrophe algérienne, et, dans une moindre mesure, égyptienne.

Le pourcentage d'agriculteurs est encore de 32%, contre environ 67 en Inde et 6 en France.

¹ Idem p.77, cf. aussi les conclusions d'A.C. p. 140 et suivantes.

² *Atlas du monde Arabe*, op. cit., p. 77.

³ 20% de progrès en 25 ans de la production par tête (A.C. op. cit. p. 122).

⁴ Expérience familiale de Louis Montenay -voir plus bas- de 1935 à 1985.

Plus important que ces pourcentages est sans doute le conservatisme de ce secteur (malgré de brillantes exceptions), peut-être dû au système de subventions (interprétation personnelle des travaux d'Agnès Chevallier) et donc du frein qu'il représente pour la modernisation.

La Tunisie illustre bien le caractère très irrégulier de l'agriculture, sur fond de croissance à long terme : après un à-coup sérieux dû à la sécheresse (et aux acridiens) en 1988 et 1989, l'autosuffisance semblait de nouveau envisageable à moyen terme, mais les 10 millions d'habitants prévus en l'an 2000¹ seront sans doute des consommateurs alimentaires plus exigeants qu'aujourd'hui².

L'échec du volet agricole, prioritaire du cinquième au septième plan de développement économique et social (1977-1991), est atténué par la forte reprise de la production agricole : 27% en 1990 et plus de 15% en 1991. Le déficit agricole s'est donc réduit : le taux de couverture a été de 0,75 en moyenne lors du septième plan (1987-1991) malgré les 2 ans de sécheresse³.

Le ton général des discussions ou des articles rappelle ceux de la France des années "volontaristes" (1950-1960), avec les mesures gouvernementales d'aide aux nouveaux agriculteurs, l'effort de formation, les réformes du crédit, les investissements, la recherche, la vulgarisation, et le remembrement. Ce n'est pas du socialisme puisqu'il n'est pas question de propriété d'État, et que l'on insiste sur les privatisations du secteur coopératif autogéré et du "désengagement de l'État dans son rôle d'assistance au profit du secteur privé, sans pour autant abandonner le soutien à ce domaine vital".

La touche de libéralisme des années 1990 se traduit notamment par l'insistance sur l'ouverture de la Tunisie "membre du GATT" et sur le rejet du protectionnisme de la politique agricole commune européenne. D'où l'espoir dans le bon avancement du volet agricole du GATT et, "en attendant", dans celui des négociations directes avec la CEE. La Tunisie craint "l'énorme exigence hygiénique et sanitaire exigée par les pays européens" tout en admettant qu'il faudra en passer par les normes scientifiques européennes de transformation et de conditionnement, ce qui d'ailleurs est considéré comme un "prix à payer sûrement pas inutile"⁴.

¹ 9.789.400 à 9.558.900 en 2001 selon les 2 hypothèses de Mohammed Boukhris, op. cit., p. 130.

² Synthèse du *Sabre et Turban*, de *Maghreb Magazine* de mai 1993 n° 14, des articles du *Monde* de 1992 et 1993, de ceux d'Agnès Chevallier, au titre du CEPII dans *le Monde* (op. cit.).

³ Le 7ème plan de développement économique et social, Direction de la Statistique Tunis, 1992.

⁴ Hamel Badda, *Maghreb Magazine*, op. cit., pour les citations de ces deux derniers paragraphes.

2.3. Le poids de l'armée

L'armée tunisienne n'est pas numériquement très importante : terre, marine et aviation comptent ensemble, durant les années 1980, une moyenne de 38.000 hommes, alors qu'au Maroc en conflit au Sahara, elle se monte à 192 000 hommes¹

La part du budget de l'État affectée à la défense est de 10% du PNB ; elle est supérieure à celle de la santé (7%) et inférieure à celle de l'éducation (15%). Le Maroc, lui, en consacre 16% à la défense, comme à l'enseignement, mais 3% seulement à la santé. Enfin, l'Égypte consacre 21% à la défense, seulement 11% à l'éducation et 2,5% à la santé².

D'autres travaux³ fondés sur des chiffres non directement comparables et déplorant le poids important des dépenses militaires en Afrique blanche donnent un poids du militaire plus faible, et voisin (en p.p.a./habitant) en Égypte, Maroc et Tunisie, l'Algérie étant le pays le plus économe dans ce domaine.

Notre impression, instruite par "l'autopsie" des pays de l'Est et confortée par Rémy Leveau⁴, est que ces chiffres algériens ne correspondent pas à la réalité, ce qui est conforté par le classement analogue du CEPII en dollars p.p.a. par personne pour 1980.

Pourtant, la Tunisie est un des pays arabes qui peut avoir le plus à craindre tant d'une éventuelle Algérie islamiste que de la Libye et de son imprévisible dirigeant..

D'un point de vue qualitatif, le poids réel de l'armée tunisienne était relativement faible jusqu'en 1978, et a nettement cru depuis. Cette année là, le 26 janvier, l'armée a été chargée, pour la première fois dans l'histoire de la Tunisie indépendante, de rétablir l'ordre troublé par de violentes manifestations et des incidents tant à Tunis qu'à Sfax, Sousse, Tozeur et Gafsa, quand l'UGTT (Union Générale des Travailleurs Tunisiens, syndicat unique en Tunisie) a lancé un mot d'ordre de grève générale..

Le gouvernement a fait une seconde fois descendre l'armée dans les rues de Tunis au cours de la première semaine de janvier 1984, pour rétablir l'ordre à la suite des "émeutes du pain", violences provoquées par l'augmentation des prix des produits céréaliers.

Par ailleurs, le "coup d'État médical" du 7 novembre 1987 qui écarte Habib Bourguiba du pouvoir est le fait de 3 saint-cyriens de la même promotion : Ben Ali, Ben Amar et le chef d'état major Es-Sheick, ce qui rappelle la formation française d'une partie de ses cadres⁵

¹ Serge Cordellier, *L'état du monde*, La Découverte, Paris, édition 1989.

² *Atlas du Monde Arabe*, op. cit, rassemblement des données présentées séparément dans les annexes par pays. Ordres de grandeur recoupés par A. C., p. 87 et suivantes.

³ A.C., op. cit. p. 91 et suivantes, donc des données datant du milieudes années 1980.

⁴ L'opinion citée ici reprend en substance la p. 77 de *Le sabre et le turban*, op. cit.

⁵ *Le sabre et le turban*, op. cit., p.221.

Malgré ces trois interventions, (1978, 1984, et 1987), l'armée ne garderait qu'un rôle "tout à fait secondaire" par rapport aux pays voisins d'après Rémy Leveau¹.

Cette originalité tunisienne se manifeste également dans le domaine sensible qu'est le statut de la femme.

2.4. Les Européennes de la rive sud ?

2.4.1. Les textes

Le code du statut personnel du 13 août 1956 "accorde à la femme un certain nombre de droits dont notamment la suppression de la polygamie, la réglementation judiciaire du divorce (abolition de la répudiation), l'interdiction du mariage des filles impubères et la liberté du choix du conjoint... Il a fixé l'âge minimum du mariage, respectivement à 15 et 18 ans révolus, pour l'épouse et l'époux. La loi du 20 février 1964 a relevé l'âge au mariage respectivement à 17 et 20 ans"².

"L'article 6 de la constitution Tunisienne du 1er juin 1959 a accordé à l'homme et à la femme, sans discrimination, l'égalité des droits et des devoirs. Les articles 7 et suivants accordent à la femme ses droits constitutionnels, administratifs, économiques et sociaux ; enfin selon les articles 20 et 21, la femme est électrice et éligible. (D'ailleurs, le premier code électoral institué le 3 juillet 1959 par la loi n° 59/86 est venu affirmer ce droit)³.

Le code du Statut Personnel a été promulgué le 13 août 1956.

"Le juge peut attribuer (à la mère) la tutelle (des enfants) en cas de divorce si (c'est nous qui soulignons) le mari ne présente pas toutes les garanties exigées par la loi. Elle a également acquis le droit de représenter son enfant dans de multiples actes de la vie courante et son consentement pour le mariage des mineurs est devenu obligatoire."

"... Un fond garantissant le paiement des pensions alimentaires aux femmes divorcées et aux enfants a été créé. Les jeunes filles accèdent dorénavant à la majorité avec le mariage et leur droit à la pension alimentaire s'est trouvé prorogé au-delà de la majorité, jusqu'au mariage ou à l'accession au travail....au niveau du Code Pénal, c'est la punition de la violence conjugale qui a été aggravée"⁴.

"Le droit Tunisien de la famille a tracé les différentes étapes de la vie familiale en s'inspirant des interprétations justes et souples des juristes musulmans, et en tenant en considération les exigences de la vie moderne. Le législateur a réussi dans la conciliation entre l'islam et la modernité"⁵.

¹ Idem, p. 210.

² Dr Mohamed Boukhris, *La population en Tunisie, Réalités et perspectives*, O.N.F.P., Tunis, 1992, p. 11.

³ Dr Mohamed Boukhris, *La population en Tunisie, Réalités et perspectives*, O.N.F.P., Tunis, 1992, p. 12.

⁴ Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis, 1993, p 8.

⁵ Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis, 1993, p 9.

2.4.2. La perception des intéressés

La loi apparaît en avance sur les perceptions et les moeurs, malgré une importante évolution.

Deux études en témoignent :

La première¹ indique que les opinions majoritaires des représentations familiales sont à la fois traditionnelles et contradictoires : les trois quarts des femmes et des hommes questionnés pensent que la parole du père doit primer, mais neuf dixièmes pensent qu'il doit pourtant consulter sa femme.

56% considèrent que les femmes qui travaillent ne s'occupent pas assez de leurs enfants, mais 61% pensent que le travail de la femme est nécessaire à la famille, le même nombre pense qu'elles prennent le travail des hommes et 78% pensent que les femmes instruites font mieux réussir leurs enfants (alors que ce sont justement celles-là qui travaillent).

La pratique religieuse ne fait pas apparaître de très grandes différences. Dans l'ensemble les milieux peu ou pas pratiquants ont gardé des attitudes traditionnelles et à l'inverse, les deux seules attitudes "modernes" majoritairement reconnues "le père doit prendre l'avis de sa femme sur les problèmes familiaux" et "il n'y a pas de différence entre fille et garçon" sont largement approuvés par les pratiquants.

C'est le niveau d'instruction de la mère et accessoirement l'origine géographique qui entraînent le plus de différence de comportement et non pas le sexe ou la pratique religieuse.

L'auteur a établi une typologie culturelle des groupes familiaux qui donne 20% de "tunisiens du terroir" à la fois traditionalistes et sereins, car chez eux rien n'a changé, les "traditionalistes moyens" rassemblant environ 35% de la population qui admettent l'instruction et le travail des femmes à condition que rien ne change, "les laissés pour compte de la modernité", originaires des zones périurbaines rejettent aussi bien les modèles traditionnels que modernistes, ce qu'ils traduisent par "un traditionalisme réactif" (par opposition au traditionalisme par adhésion). Enfin les "modernistes", représentent environ 25% de la population et constituent "une élite qui est dominante sur le plan économique et politique, mais qui n'est pas en mesure d'imposer un leadership en matière culturelle".

La deuxième étude² souligne la juxtaposition de l'attirance vers la modernité et de l'attachement aux normes traditionnelles, en particulier une attitude globale de refus du nouveau statut accordé à la femme (droit des femmes, obéissance au mari, port du voile...).

¹ Intervention de Madame Aziza Darghouth Medimegh, *Actes du colloque : Famille et société*, op. cit., résumé des pages 44 à 50.

² Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis, 1993, résumé des pages 24 à 28.

“La priorité a été donnée après 1956 à l’émancipation des femmes dans le projet de restructuration de la famille. Il en découle un paradoxe qui est que bien que les femmes n’aient toujours pas obtenu (dans les faits) un statut égalitaire, elles apparaissent favorisées par l’Etat.”

“Il s’agit ici d’un problème de mise en place d’une nouvelle structure familiale alors que les occidentaux en sont à un aménagement de cette structure.”

“Ce processus de mise en place à tous les niveaux demande de toute évidence, et ce malgré la bonne volonté, du temps”.

Les conséquences dans le domaine professionnel ont toutefois été plus rapides.

2.4.3. L’activité professionnelle

“Le code du travail (loi n° 66/27 du 30 avril 1966) contient de nombreux textes se rapportant au travail de la Femme (dans un esprit d’égalité)”¹.

En Tunisie, 21,8% des femmes âgées de 15 à 59 ans avaient une activité professionnelle en 1980, venant de 4,1% en 1950 ; la situation s’est stabilisée depuis avec un taux d’activité de 20% en 1990². Cela place la Tunisie nettement avant le Maroc (16,7 en 1980) et très loin devant l’Égypte et l’Algérie (8,6 et 7,1).

21% des femmes travaillent dans le secteur tertiaire au début des années 1980. L’industrie manufacturière et notamment le textile (national ou européen "délocalisé") en a employé depuis un nombre croissant³.

Notons enfin -à titre symbolique- que 4,3% des députés sont des femmes en 1987, alors qu’il n’y en a aucune au Maroc pour 17% de femmes actives, et qu’en Égypte elles représentent 2,9% des députés pour 10,5% de femmes actives.

2.4.4. Le planning familial

“Instaurée depuis 1966, la politique tunisienne de population avait pour fondement principal un objectif démographique.”⁴. Quatre ans plus tôt, le nombre d’enfant ouvrant droit aux allocations familiales (prestations en espèces servies aux assurés sociaux) avait été limité à quatre par la loi du 14 décembre 1960 et à trois pour un salaire unique.⁵

¹ Dr. Mohamed Boukhris, *La population en Tunisie, Réalités et perspectives*, O.N.F.P., Tunis, 1992, p 12.

² Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis, 1993, p. 5.

³ Bureau International du Travail (BIT) *Population active 1950-2025*, Genève 1986. Le dernier chiffre n’est qu’une extrapolation des tendances antérieures.

⁴ Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis, 1993, p. 12.

⁵ Dr Mohamed Boukhris, *La population en Tunisie, Réalités et perspectives*, O.N.F.P., Tunis, 1992, p. 13.

“L’Office National de la Famille et de la Population a été créé en 1973 pour gérer à la fois un programme prioritaire de population et un programme de santé maternelle.”¹. Il gère les nombreux centres de protection de la mère et de l'enfant (PME) et les centres du planning familial.

Une campagne importante en faveur de la planification et de la limitation des naissances a été entreprise et soutenue par une action gouvernementale mettant totalement à disposition la radio, la télévision et même les journaux.

En 1978, l'interruption volontaire de grossesse, les ligatures des trompes et l'utilisation des divers moyens contraceptifs deviennent accessibles à toutes les femmes, de manière totalement gratuite.²

A cet effet, les cliniques du planning familial se sont multipliées sur tout le territoire, des zones les plus éloignées et les plus isolées, que sillonnent des "dispensaires itinérants", aux villes où de véritables cliniques, dispersées dans tous les grands quartiers. Habib Bourguiba faisait d'ailleurs de cette politique familiale le thème favori de ses discours télévisés durant toutes les années 1970³.

Certains effets pervers (rappelant l'Inde) ont été signalés pour les femmes de milieu rural, souvent analphabètes, et mal renseignées, qui auraient été amenées en clinique et stérilisées définitivement sans explication aucune (il semble que les ligatures de trompes aient été la "spécialité" de médecins chinois, experts en la matière, venus comme coopérants en Tunisie dans les années 1980). Parfois, les conséquences d'un tel abus pouvaient aller jusqu'au divorce, le mari non consulté n'acceptant pas la remise en question de sa virilité et sa capacité de faire des enfants, et encore moins d'enfreindre la volonté d'Allah, qui "sait toujours comment nourrir ses créatures"...⁴.

Cependant, dans les villes et notamment à Tunis, les résultats sont spectaculaires puisque 52,8% des femmes citadines ont pratiqué un des moyens contraceptifs disponibles entre 1980 et 1990⁵, malgré les tabous de la culture arabo-musulmane populaire ; 52% des femmes mariées en âge de procréer utilisaient une méthode de contraception en 1992⁶.

La proportion des femmes qui utilisaient en 1988 régulièrement un moyen contraceptif (pilule, stérilet..) était de 49,8% en Tunisie, 35% au Maroc, 42% en Algérie et 35,4%⁷ en Égypte, contre respectivement 31,6%, 30% -pas de chiffre pour l'Algérie- et 32% en 1980⁸ (voir en annexe de ce chapitre le tableau analysant la prévalence contraceptive en Tunisie).

¹ Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis, 1993, p. 12.

² Témoignage de Nozha Sekik en 1992.

³ *La Tunisie au présent*, CNRS Paris., 1989.

⁴ Témoignage de Nozha Sekik en 1992.

⁵ Jacques Vallin, *La démographie*, La Découverte, Coll. Repères, Paris, 1992.

⁶ Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis, 1993, résumé p. 5.

⁷ *Enquêtes de fécondité*, rassemblées par Dominique Tabutin pour *Les transitions démographiques en Afrique du nord* : séminaire dans le cadre du certificat de démographie de l'UFR de sciences sociales de l'Université de Paris V, avril 1992.

⁸ *Atlas de la population mondiale*, op. cit.

Outre la gratuité des contraceptifs distribués par les cliniques, les P.M.E. et tous les centres de soins, une loi datant de 1976 oblige les pharmaciens à vendre certaines pilules (subventionnées par le gouvernement) au prix symbolique de 50 millimes (environ 30 centimes). Par ailleurs, depuis 1982, la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale ne verse plus d'allocations familiales à partir du troisième enfant.

Cette évolution, et notamment le travail des femmes, suscitent des réactions.

2.4.5. Les réactions au travail extérieur

La plupart des commentateurs (dont la Banque Mondiale et Agnès Chevallier) suivent l'opinion publique et estiment que la conséquence directe de la poussée démographique et du doublement de la population active est que "que les sans-emploi et le chômage resteront le problème majeur entravant tout développement" (le terme "entravant" étant à notre avis plus qu'à nuancer¹).

Cela conforte la mentalité traditionaliste et les intégristes, qui relient cette question à la scolarisation des filles et à l'arrivée "massive" des femmes, plus ou moins instruites, sur le marché du travail. Le problème du chômage serait résolu, d'après eux, sitôt le retour des femmes à la maison où elles s'occuperaient exclusivement de leurs enfants ; les fillettes laisseraient en outre leur place aux garçons à l'école, ce qui réduirait le déficit du budget de l'Etat en diminuant le budget du Ministère de l'Éducation Nationale (le "raisonnement" selon lequel chacun élimine "l'autre" du marché du travail a toujours un impact considérable, et pas seulement en Tunisie, bien que la théorie économique et les comparaisons internationales démontrent le contraire)².

Dans un autre ordre d'idées, on peut remarquer que cet argument de "l'encombrement" du marché du travail pourrait s'appliquer en priorité au travail illégal des enfants, pourtant clairement interdit par le Code du Travail tunisien (éditions de 1957 et 1984). Selon une enquête menée par l'Université de Tunis pour l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (U.G.E.T.T.), il ressort qu'en 1985 24.000 enfants de 10 à 14 ans travaillent clandestinement, dans des entreprises non industrielles et familiales, ou même chez des particuliers dans leur maison³. Cette constatation donne d'une part une indication sur le stade encore intermédiaire du développement de la Tunisie, et confirme d'autre part les témoignages selon lesquels l'argument de "l'encombrement" du marché du travail dissimule une discrimination hommes/femmes... dont l'accentuation ne serait sans doute pas sans conséquences démographiques.

Cette réaction au travail des femmes n'est qu'un cas particulier de la dialectique entre ouverture et tradition.

¹ Cf. Yves Monténay, *Le faux problème du fardeau démographique*, Institut de Démographie Politique, Paris, mai 1994.

² Cf. Yves Monténay, "Le Mythe du voleur d'emploi", à paraître dans *La Revue Indépendante* à l'automne 1994.

³ K. Taamallah, *Le travail dans les secteurs parallèles*, étude pour l'UGETT, 1985.

2.5. L'ouverture

Le cas tunisien est doublement intéressant : d'une part il a été soumis aux mêmes "vagues" historiques qu'une bonne partie du tiers-monde, et tout particulièrement des pays arabes : une phase nationaliste et socialiste (cette dernière s'étant partiellement terminée avec le limogeage de Ben Salah en 1969) suivies d'une libéralisation ; d'autre part, cette évolution s'est située beaucoup plus haut sur l'axe du "libéralisme" politique et économique que dans le cas des pays frères (le Maroc s'en rapprochant toutefois en fin de période). En particulier, il n'y a jamais eu de fermeture du pays ; l'Italie et la France sont toujours restées très présentes économiquement et culturellement, tandis que le régime résistait mieux à un islamisme beaucoup moins puissant et moins encouragé qu'en Égypte et en Algérie (au Maroc, comme nous le verrons, les données sont différentes).

2.5.1. Les hésitations du libéralisme politique

Le régime du président Ben Ali apparaît relativement libéral sur le plan des libertés publiques, mais cela ne se traduit pas sous la forme d'une ouverture institutionnelle. En 1994 celle-ci est d'autant plus éloignée que les effets du pluralisme en Algérie ont relativement fermé la Tunisie à ce type d'évolution¹.

Le libéralisme politique est réaffirmé en 1987 dans l'euphorie du remplacement de Habib Bourguiba par Ben Ali : liberté de la presse, liberté d'association, limitation des pouvoirs de la police, fin des juridictions d'exception, considération pour les dirigeants de la ligue tunisienne des Droits de l'Homme et légalisation de la section tunisienne d'Amnesty International.

Ce relatif libéralisme politique ne s'étend pas au domaine religieux et la nouvelle loi sur les partis politiques interdit toutes références à l'islam. Systématiquement depuis le départ de Habib Bourguiba, l'Etat tente de gagner un islamisme modéré, et comme dans les autres pays arabes le temps de la prière coupe les émissions de télévision tandis que la Zitouna se transforme en faculté moderne de théologie sur le modèle d'Al Azhar au Caire. "Il incombe à l'Etat et à lui seul, de veiller à l'épanouissement du rayonnement de l'islam"².

Aux élections du 2 avril 1989, le président Ben Ali est élu sans concurrent avec 99,27% des suffrages exprimés et son parti, le RCD, emporte la totalité des sièges au scrutin de liste majoritaire, après avoir coopté quelques opposants dans ses listes : c'est ce que Rémy Leveau appelle le pluralisme de répartition, "qui n'est pas sans rappeler le Maroc ou le système politique égyptien".

Le scrutin de 1989 évite à la fois le régionalisme ou le clanisme ou les fiefs locaux (scrutin de liste) et l'apparition des opposants ou des islamistes (scrutin majoritaire).

Ces élections ont permis de constater que les indépendants, proche du parti Enhada, expression légale des islamistes, aont eu environ 10% des suffrages avec des pointes

¹ Idem, p. 102.

² Déclaration de Ben Ali au congrès du RCD le 29 juillet 1988.

allant jusqu'à 20% dans les faubourgs de Tunis, ce qui laisse supposer une distribution sociologique à la fois de même nature et plus faible que dans les autres pays arabes. Depuis cette époque, la montée du FIS en Algérie et les craintes qu'elle a suscité ont entraîné une évolution que les uns décrivent comme une prudence justifiée, et les autres comme une accentuation de l'autoritarisme.

Les élections du 20 mars 1994 ont vu la reconduction du Président Ben Ali, seul candidat, avec un score "à la soviétique" (99,8%) et l'élection d'une chambre plus ouverte (la précédente ne comprenait que des membres du RCD gouvernemental), puisque 19 sièges seront répartis à la proportionnelle entre les 6 partis de l'opposition" légale"¹, les 144 autres restant au scrutin majoritaire, donc allant au RCD, qui aurait obtenu 97% des suffrages exprimés².

Dans d'autres domaines, notamment dans le domaine économique, le libéralisme s'est au contraire plus accentué.

2.5.2. La fin du nationalisme économique ?

Bornons nous à une illustration par un exemple familial :

Dans les années 1970 et 1980, les Établissements Louis Montenay, créés dans les années 1930, et employant 400 personnes dans la vente et la maintenance de matériel agricole et travaux publics, étaient, d'après le terme de son président fondateur, un "dinosaur", c'est-à-dire probablement l'unique survivant des industriels pieds-noirs traditionnels, les autres ayant disparu avec la crise de Bizerte (1961) et la nationalisation des terres (1964).

Ces péripéties avaient d'ailleurs obligé les Établissements Louis Montenay à repartir de zéro en personnel d'encadrement, clients et fournisseurs. Le personnel européen, parti lors de la crise de Bizerte, fut remplacé par Tunisiens de France ou du sud, pour qui le travail acharné était la seule chance de promotion sociale, contrairement à certains de leurs compatriotes de Tunis. Les agriculteurs français clients furent remplacés dans la nuit par des directeurs de coopératives. Quant aux fournisseurs de tracteurs et autres matériels agricoles, il fallu les chercher aux Etats-Unis, l'aide américaine ayant pris le relais de la française. L'entreprise surmonta ces secousses et prospéra.

Pendant les deux décennies suivantes, le propriétaire a dû se défendre contre les pressions visant à faire vendre l'entreprise à bas prix à des groupes publics ou privés, le tout assorti de pressions amicales... pouvant aller jusqu'à des contrôles fiscaux ou douaniers, ce qui montre à la fois la puissance du nationalisme économique et le non respect de la propriété privée. Cette pratique expliquait le peu d'enthousiasme des investisseurs privés étrangers à venir "dans cette nasse", mais montre également la relative modération de ces pressions, si on les compare à ce qui s'est passé en Algérie et en Égypte.

Après la mort du fondateur à la fin des années 1980, les héritiers, qui étaient revenus travailler sur place depuis une dizaine d'années, ont finalement cédé, mais ont tiré une

¹ Qui ne comprend pas les islamistes, sauf "entrisme" de ces derniers dans les autres partis.

² *Le Monde*, 22/3/94.

valeur non négligeable de l'affaire et ont pu exporter le produit financier de la vente vers la France où ils se sont reconvertis. Ce dénouement illustre le changement d'ambiance des années 1980 par rapport à ce qui se passait 20 ans avant.

Ces héritiers ont eu, en effet, la chance de bénéficier de l'époque libérale où la séduction - relativement efficace - des investisseurs étrangers primait sur les petits bénéficiaires à court terme qu'auraient entraîné une spoliation à l'ancienne.

2.5.3. L'ouverture économique

Cette amélioration de l'accueil des investisseurs étrangers est l'une des concrétisations de l'ouverture économique interne et externe, qui se traduit également par un relatif désengagement de l'Etat et par le démarrage des privatisations.

Bichara Khader (Directeur du Centre d'Études et de Recherches sur le monde arabe contemporain à l'Université Catholique de Louvain), constate, pour le regretter, que "les investissements dans les activités produisant pour le marché intérieur ont fortement diminué contrairement à celles produisant pour l'exportation (en 1986 textile et habillement exportaient 75% de leur production, ce qui représentait 35% des exportations totales)... le septième plan (1986/91) vise au renforcement de l'orientation exportatrice et à l'élargissement du rôle du capital privé, qui devra réaliser 65% de l'investissement"¹.

La Tunisie a entamé le processus de privatisation en 1987, soutenue par des programmes d'assistance internationale. Mi-1992, 38 entreprises de l'hôtellerie, du textile et du bâtiment avaient été privatisées, soit 12 300 salariés au total, dont 7.000 ont conservé leur emploi.²

Depuis, tous les secteurs ont été concernés : textile, tourisme, cimenterie, industrie chimique... Le 26 février 1993, les Industries Chimiques du Fluor placèrent 40% de leur capital à la Bourse de Tunis. Tunis Air devrait suivre.

Les difficultés rencontrées dans le programme de privatisations viennent en fait surtout des pressions de la part des employés en sureffectif et de l'insuffisance de la bourse de Tunis, qui devrait être réactivée si le gouvernement veut privatiser des entreprises de taille plus importante³. Il serait peut-être plus efficace de libérer complètement les échanges de capitaux avec l'étranger, ce qui permettrait de bénéficier du marché mondial de l'épargne.

En attendant, la Tunisie se développe en empruntant les premières marches du chemin qu'a suivi Extrême-Orient : "Au début des années 1990, les exportations de textile dépassaient largement les recettes touristiques ; en 1991, elles ont rapporté 1212,4 millions de dinars, selon le rapport de la Banque Centrale de Tunisie. Près de 1500 entreprises, dont 725 exclusivement tunisiennes, travaillent pour l'exportation du textile, employant plus de 100 000 personnes, en grande majorité des femmes"⁴.

¹ Bichara Khader, *Le grand Maghreb et l'Europe*, Enjeux et perspectives, Publisud, Paris, 1992, p. 47.

² Agnès Chevallier, *Le Monde*, 11 Mai 1993, p. 38.

³ Agnès Chevallier, *Le Monde* op.cit.

⁴ Agence de promotion de l'industrie (API) citée par Larbi Chouiakha, op. cit.

L'État a entrepris un programme de diversification des investissements étrangers, qui déjà bénéficiaient d'avantages fiscaux plus importants que ceux offerts par d'autres pays riverains de la Méditerranée (exonération d'impôts, libre transfert des capitaux investis en devises et des bénéfices, notamment). Un nouveau code est en préparation qui simplifiera davantage encore les formalités ; un ministère de la coopération internationale et de l'investissement extérieur vient d'être créé¹.

De même, un autre indicateur d'ouverture important est représenté par l'orientation des exportations tunisiennes : 80% de celles-ci sont à destination de l'Europe.

Enfin, la convertibilité du dinar a été annoncée en janvier 1993². Il ne s'agit que d'une convertibilité partielle, mais le gouvernement entend ainsi montrer qu'il a définitivement tourné le dos au contrôle *a priori* des entreprises.

Cette convertibilité confirme le choix du libéralisme ; les proclamations du "socialisme destourien" du début de l'indépendance sont oubliées. Quelques regrets subsistent certes : selon Larbi Chouikha citant Taher Chaieb, secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail, la plupart des patrons sont plus préoccupés "par l'enrichissement rapide que par un souci de participation efficace à une stratégie de développement global"³... Remarquons que les industriels occidentaux, depuis quelques siècles, et les industriels extrême-orientaux depuis quelques décennies, ne sont pas non plus forcément indifférents à leur enrichissement, ce qui n'a pas empêché le "développement global" de se produire dans leurs pays.

L'option libérale est cohérente avec l'ouverture humaine de la Tunisie sur l'Europe.

2.5.4. Les trois ouvertures individuelles

Sur la côte Est et à partir du Cap Bon (Nabeul et Hammamet) jusqu'au centre (Kairouan et Sousse) et au Sud (Djerba et les oasis), des plages et des villes entières se sont vues transformés en successions de zones hôtelières où la vie est rythmée par les flux touristiques. Leur influence est d'autant plus importante qu'il n'y a pas de barrière linguistique avec les francophones et les italophones.

Le deuxième facteur d'ouverture sera développé dans le Livre II (chapitre sur l'immigration) : il s'agit des émigrés tunisiens en Europe. Ils sont au moins 300.000 hors clandestins, si l'on se fonde sur les chiffres européens, tandis que Mohamed Boukhris évalue à "569.300 citoyens⁴ la colonie tunisienne à l'étranger (soit) 6% de la population tunisienne. Cela donne toute son importance à ce nouveau phénomène social"⁵.

¹ Larbi Chouiakha, *op. cit.*

² Les enjeux de la convertibilité du dinar *Nord-Sud export*, Paris, 22/3/93, p. 12.

³ Larbi Chouiakha, *Le Monde Diplomatique*, juillet 93, p. 18 et 19.

⁴ Ce terme inclut peut-être les bi-nationaux, qui ne sont pas compris dans les chiffres français ; la différence vient également émigrés vers la Lybie (des dizaines de milliers ?) et le reste du monde.

⁵ Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis, 1993, p. 19.

Il existe également une immigration de pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Egypte) vers la Tunisie¹. Elle reflète le fait que le niveau de vie tunisien est supérieur à celui de l'Égypte et du Maroc, et même à celui (réel et non plus officiel) de l'Algérie². Si les Tunisiens installés en Europe représentent un facteur d'ouverture pour leur patrie, les migrations intra-maghrébines pourraient promouvoir le "modèle tunisien" dans la région.

Le troisième facteur d'ouverture, est le passage du règne du cinéma, il y a 15 ou 20 ans, essentiellement francophone, que son origine soit américaine, française ou italienne, à celui de la télévision.

Dans les années 1975-85, il y avait une seule chaîne de télévision, bilingue, mais avec une majorité de programmes en arabe ; les programmes français étaient plutôt diffusés en fin de soirée, d'où le succès de la RAI italienne.

Outre cette chaîne de télévision nationale, les chaînes italiennes sont les plus écoutées (RAI uno depuis 1968 et RAI due depuis 1981), suivies de la deuxième chaîne nationale, diffusant une plus grande proportion d'émissions francophones, et enfin d'Antenne 2 depuis 1987, qui est d'ailleurs interrompue à l'occasion de chaque crise.

Actuellement, l'antenne parabolique devient de plus en plus courante, et les Tunisiens captent un grand nombre de chaînes européennes et américaines, publiques et privées.

La proportion de téléviseurs est de 68 pour 1000 en Tunisie (70 en Algérie, 83 en Égypte, et 7 en Inde, 400 en France), soit environ 1 foyer sur 2, mais plusieurs familles se regroupent, alors qu'elles se divisent parfois sur plusieurs postes en France.

Quant à la presse, le bilan est plus mitigé : depuis l'indépendance "(elle est) dépendante de l'appareil de l'Etat"³ et "des décrets limitent (sa) liberté jusqu'aux début des années 80"⁴.

L'ensemble de ces trois ouvertures a certainement joué dans le processus d'évolution des mentalités, et cela dans le sens du ralentissement démographique et du rapprochement du statut pratique de la femme de son statut légal quasi occidental.

¹ Larbi Chouikha, *op. cit.*

² Les menaces visant les cadres algériens et leurs difficultés à se réfugier en France ont accru les départs vers la Tunisie.

³ Elias Hanna Elias, *La Presse arabe*, *op. cit.*, p. 66 et 94.

⁴ Ce point sera développé dans le chapitre du Livre II relatif aux médias.

2.5.5. La réaction islamiste

Mais cette évolution des cultures et des mentalités peut être vécue par certains comme un traumatisme. Les images, les schémas de la civilisation occidentale peuvent être considérés aussi bien comme des exemples à suivre, que comme des repoussoirs, ou encore susciter une réaction de dépit (le niveau de vie occidental nous reste inaccessible, bien que nos gouvernants disent -souvent à tort, selon nous- s'appuyer sur les valeurs qui l'ont suscité), comme cela semble être le cas pour les "nouveaux" islamistes, souvent techniciens, juristes...

En 1970 se crée l'Association pour la sauvegarde du Coran qui bénéficie de la sollicitude du gouvernement... "Le refus de la politique de laïcisation a le pouvoir de mobiliser, à l'université surtout, les jeunes combattants de l'islam contre la montée de la gauche, en mettant à profit l'association qui, elle, développe son réseau à travers les activités culturelles voire philanthropiques"¹.

En novembre 1979, le Mouvement de la Tendance islamique (MTI) se crée autour de Rached Ghannouchi. En 1981, il met à profit la politique de démocratisation pour demander sa reconnaissance. Les premières violences de 1981, notamment envers le Club Méditerranée, conduisent à une réaction gouvernementale et le procès en septembre d'une centaine de dirigeants et militants du mouvement.

Les islamistes ont très vite compris qu'ils se couperaient de l'opinion publique en continuant à dépendre du Koweït et de l'Arabie saoudite, ce qui a amené le gouvernement et le MTI à se livrer auprès de l'opinion à une certaine surenchère pro-irakienne en 1990-91.

Les islamistes tunisiens ne disposent pas des mêmes appuis que ceux des autres pays arabes : "De tous les pays arabes, la Tunisie est le seul où l'élite moderniste a délibérément attaqué l'islam institutionnel"². Tous les pouvoirs religieux, notamment celui des oulémas, de la Zitouna (université religieuse de Tunis), qui auraient pu constituer une légitimité concurrente, ont été contrés très tôt par Habib Bourguiba³.

Bref, la tendance actuelle est plus que jamais de contrer "les modèles récessifs traditionalistes... et combien objet à manipulation"⁴, notamment dans le domaine de l'enseignement.

Quelles peuvent être les incidences démographiques des évolutions et mécanismes décrits ci-dessus ?

¹ Claude Balta, *L'islam dans le Monde*, La découverte, Paris, 1986.

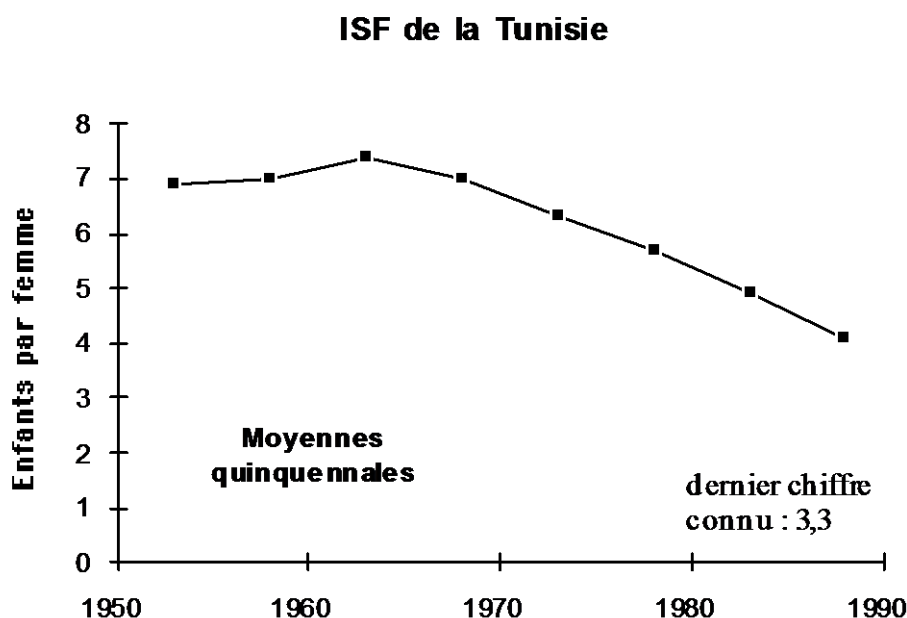
² Me Hermassi "La société tunisienne au miroir islamiste", *Maghreb-Maachrek*, n° 103, La Documentation Française, 1984.

³ Rémy Leveau, *Le sabre et le turban*, op. cit., p. 102.

⁴ *La Famille tunisienne*,..., op. cit., p. 57.

2.6. La transition démographique

Rappelons tout d'abord l'évolution de la fécondité : l'ISF était de 6,9 enfants par femme en 1950/55 ; il passe par un sommet de 7,2 en 1960/65, puis diminue de plus en plus nettement avec 4,1 en 1985-90. L'évolution récente donnerait 3,5 en 1989¹, 3,4 "vers" 1990², et 3,34 en 1992³ (Voir graphique ci-après).



Le développement semble agir directement et de plus en plus rapidement depuis les années 1970.

En reprenant et articulant les différents points de ce chapitre, nous voyons en effet que la Tunisie bénéficie d'un niveau de vie relativement élevé et dont les progrès s'accroissent, ainsi que d'une situation sanitaire (et notamment le taux de mortalité infantile) qui est la meilleure du Maghreb.

L'agriculture n'apparaît pas comme un facteur de modernité et serait donc plutôt un frein à la diffusion de la contraception dans les campagnes. Il y a là sans doute un "réservoir" de baisse ultérieure, mais progressif et à long terme.

Ni le poids de l'armée, ni l'intégrisme ne semblent devoir remettre en cause ces évolutions.

Même si la scolarisation reste relativement inégale entre milieux ruraux et citadins, revenus faibles ou élevés, traditionalistes et modernistes, les objectifs de Habib Bourguiba ont été globalement atteints : une scolarisation quasi-totale des garçons, et très large pour les filles ; une forte proportion de femmes travaillant et cinq personnes

¹ Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis, 1993, résumé p. 5.

² WPDS 1992 pour les années 1985/90 et les derniers chiffres connus A.C. (op. cit.) pour chiffres précédents.

³ Dr. Mohamed Boukhris, *La famille et la société en Tunisie*, Actes du colloque : Famille et société, Tunis 1993, p. 13.

par famille. On vérifie, une fois de plus, le lien entre ces trois évolutions : la Tunisie a la plus forte proportion de scolarisation féminine et de femmes actives de tout le monde arabe, ainsi que l'ISF le plus bas.

L'alphabétisation des femmes aura un effet encore accentué par le fait que les élèves sont de nouveau formés en français dès les premières années. Ils auront ainsi un accès plus facile aux chaînes de télévision, aux discussions avec les mères de famille venues en touristes, etc. Cet effet de la scolarisation a déjà beaucoup joué et explique sans doute l'accélération récente de baisse

Une marge de baisse supplémentaire subsiste encore de ce fait puisque, nous l'avons vu, en 1988 16% des filles n'avaient pas d'éducation primaire complète (et donc, un pourcentage plus élevé dans les vingt promotions précédentes actuellement fécondes).

Le même raisonnement, appliqué au pourcentage des femmes actives, explique la baisse des années 1980 et 1990, et laisse supposer un potentiel de baisse future plus important puisque nous partons de taux d'activité plus faibles qu'en Europe. Mais il faudrait pour cela que l'ouverture économique soit large et durable car elle est le principal initiateur d'offre de travail féminin privé. Or la récession européenne de 1990/1994 en retarde les effets.

Par contre, l'effet du planning familial, anciennement implanté nous paraît être plus celui d'un outil qu'une cause première.

Quant aux effets du libéralisme économique croissant, nous les étudierons dans le Livre II.

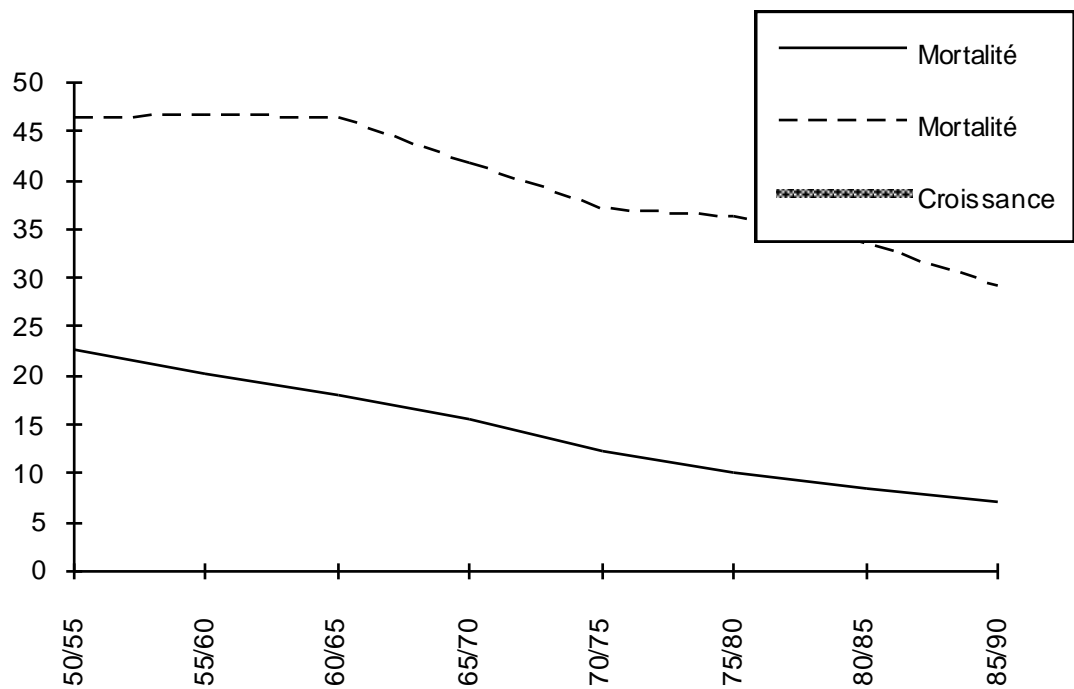
Toutes ces raisons, s'ajoutant à l'évolution maintenant avancée¹ du schéma transitionnel de la Tunisie (graphique ci-dessous), laisse envisager une baisse rapide et significative du taux d'accroissement de la population. A cela s'ajoutera "mécaniquement" le fait que la baisse de la mortalité et la structure par âge cesseront de compenser la chute de la fécondité.

Remarquons que les droits constitutionnels de la femme sont en place depuis 1956-1959, mais que la baisse de la fécondité a commencé beaucoup plus tardivement. Il y a là une certaine analogie avec la Turquie, où ces mêmes droits avaient été accordés une génération plus, tôt, d'où l'intérêt d'un examen comparatif de ce pays, avant notre étude transversale du Livre II.

Progressant "par continuité", abordons maintenant le Maroc, pays arabe ayant le plus de points communs avec la Tunisie.

¹ En ce sens que le taux d'accroissement ne s'est maintenu au dessus de 2% que du fait de la baisse du taux de mortalité, qui ne peut continuer ainsi en valeur absolue.

SCHÉMA TRANSITIONNEL DE LA TUNISIE



Source : *World Prospect 1992*, ONU.

INSÉRER LES TABLEAU ET GRAPHIQUE DE BOUKHRIS
PRÉVALENCE CONTRACEPTIVE

CHAPITRE 3

LE MAROC : Un héritage bien géré

Le Maroc se distingue des autres pays arabes, parfois avec la Tunisie, parfois seul. La nature du pouvoir politique explique largement ses spécificités.

3.1. Un pays à part

Le régime politique marocain est en effet unique dans le monde arabe, et cette particularité touche directement notre sujet.

Le roi, par exemple, est à la fois un produit du système scolaire français et un chef religieux à la légitimité indiscutée en tant que descendant du prophète. Cette légitimité met les islamistes dans une situation particulière.

Nous développerons donc cette spécificité politique afin de comparer le Maroc aux autres pays arabes et non de dresser un bilan critique de son régime.

Comme pour la Tunisie nous ferons d'abord une présentation générale et politique du pays, puis le point de son développement, du rôle de l'armée, celui de l'ouverture économique et du statut de la femme avant d'analyser l'évolution démographique.

La population est estimée à 26 millions d'habitants en 1993¹. La superficie des terres arables (toujours au sens de l'Atlas du Monde Arabe) est de 84.000 km², sur un total de 710.000 km², dont 260.000 constitués par la Sahara Occidental revendiqué par le Polisario. Si l'on rapporte les 50% ruraux de la population, soit environ 13,5 millions d'habitants aux terres arables, la densité est de 161 habitants au km², ce qui laisse supposer une définition restrictive de ces terres "arables".

Le Maroc est certes un pays arabe, mais le plus éloigné² de l'origine commune (l'Arabie) et du "centre de gravité" (l'Egypte). Comme cette dernière, et contrairement à l'Algérie, c'est aussi, et peut-être d'abord, une nation ancienne. Elle s'est forgée par et pour l'islam, alors que le pays des Pharaons lui est bien antérieur.

¹ Centre d'Etudes de Recherche et de Documentation, Direction Générale de la Statistique, Rabat.

² Si l'on excepte le cas démographiquement secondaire, de la Mauritanie, où il n'est d'ailleurs pas certain que les arabes soient majoritaires.

La France en a d'ailleurs reconnu ce fait national en faisant, en 1912¹, un "protectorat" (et non une colonie ou un département français), son administration se superposant à l'organisation traditionnelle (sultan compris) sans la détruire.

Ce protectorat a été assez bref par rapport à l'histoire marocaine : sa durée théorique a été de 54 ans (1912-1956), mais l'influence française n'a vraiment commencé à transformer le pays qu'après la première guerre mondiale. Elle semble avoir laissé un souvenir globalement positif, celui de Lyautey et du corps enseignant l'emportant sur celui du mépris exprimé par certains colons², et le départ des Français a été le moins brutal de tout le Maghreb.

Le Maroc est maintenant presque entièrement musulman depuis le départ de la grande majorité des européens, et de celui des juifs qui résidaient dans le pays depuis 1.900 ans. Il y avait 400.000 français dans les années 1940, 350 000 jusqu'à l'indépendance, avec un point bas autour de 40.000 en 1982 et une probable remontée depuis (il s'agit du nombre de français immatriculés dans les consulats, chiffre donc sous évalué, et qui n'inclut pas les autres européens, les espagnols par exemple).

Le roi est réputé veiller à la tolérance religieuse : les anecdotes sur son respect de la différence (par exemple envers un juif ou un chrétien mangeant ostensiblement pendant le Ramadan) surgissent régulièrement dans les conversations informelles.

Bien qu'islamisé depuis la conquête de 711, le Maroc est le pays le plus récemment arabisé. Les berbères chassent les arabes du pouvoir quelques décennies plus tard³ puis le dirigent en tout ou partie pendant la majeure partie des douze derniers siècles. Aujourd'hui, les berbérophones représentent encore environ un tiers de la population, et les arabophones eux mêmes sont nombreux à être fils ou petits fils de berbères. Aucune statistique ne permet d'apprécier l'importance numérique de la population berbérophone : les langues berbères ne sont ni recensées, ni enseignées. Plusieurs témoignages citent la fourchette "couramment admise" de 50% dans les années 1970. Ce chiffre ne semble pas plus fondé que celui du tiers⁴ pour les années 1990, qui reflète peut-être les migrations internes, les berbères s'arabisant après une génération en ville.

L'arabe dialectal marocain, imprégné de berbérismes, est la langue maternelle d'environ la moitié de la population, et une langue de communication pour les autres. L'arabe classique est prestigieux mais peu parlé en dehors du domaine religieux. Il est enseigné dans une version "modernisée" dès les premières années de l'école primaire et, langue officielle, n'est utilisé que dans certaines circonstances de la vie publique⁵. Mais son rôle devrait croître, l'école s'appuyant sur "le choix fait à la radio et à la télévision en sa faveur"⁶.

¹ La date de 1911 souvent citée est celle de l'accord franco-allemand laissant le champ libre à la France.

² Nombreux témoignages de terrain, auxquels s'ajoute celui d'Hassan II, *Mémoires d'un roi*, Plon, Paris, 1993.

³ *Atlas géopolitique...*, op cit. p.39.

⁴ Chiffre repris notamment par l'*Atlas géopolitique...* op. cit., p. 256.

⁵ Ghislaine Perrin, *La langue française au Maroc, Etude socio-démographique*, Haut Comité de la Langue Française, IRAF (Institut de Recherche sur l'Avenir du Français), juin 1983, p. 18.

⁶ Jacques Barrat, op. cit, p. 290.

L'influence berbère s'ajoutant à l'éloignement du foyer originel, font que l'arabe dialectal marocain est le plus éloigné de l'arabe classique. Un discours du roi en langue officielle n'est guère compris par les "arabophones" peu ou mal scolarisés. Cet état de fait crée une encore plus grande distance culturelle et sociale entre les villes arabo/francophones et les campagnes et montagnes berbérophones ou dialectophones. "Toutefois, des niveaux intermédiaires d'arabe se mettent en place avec l'imprégnation de l'arabe marocain par la langue scolaire"¹. L'hypothèse de G. Grandguillaume est que le Maroc évolue à très long terme vers plusieurs niveaux différents de langue, en remplacement de la situation actuelle où il s'agit de langues nettement distinctes.

Le français, enseigné depuis le primaire, est la langue de travail de la plus grande partie de l'économie "formelle", publique et privée. Il est une langue de promotion sociale et, de ce fait, d'orientation scolaire. Les francophones se retrouvent dans les meilleures sections ou les meilleures classes, même lorsqu'il s'agit d'enseignement en principe arabisé comme celui du droit² ; 7 alphabétisés sur 10 lisent et écrivent le français³.

Ce dernier est parlé par l'homme de la rue d'une manière courante, bien que les jeunes diplômés aient souvent un niveau médiocre. Le technique, l'informatique même lorsqu'ils visent un public très populaire, sont rédigés en français, alors que tout ce qui est religieux, politique ou de la vie très courante (épicerie...) est plutôt en arabe.

Ce rôle du français fait l'objet de sentiments ambivalents et contrastés de la part des marocains, la controverse étant toutefois beaucoup moins violente qu'en Algérie. Nous verrons plus loin son rôle dans l'ouverture du pays.

L'originalité du régime politique n'a pas empêché l'économie de subir certains chocs constatés dans les pays frères : nationalisme (départ d'une partie des européens suite aux mesures de "marocanisation" de 1973) et étatisme (on ne peut ici parler de socialisme), pour revenir ou à un libéralisme moins partiel qu'ailleurs et qui s'est accentué dans les années 1990.

3.2. Le système politique

Le système politique qui a été largement façonné par Hassan II et s'appuie à la fois sur sa légitimité traditionnelle et son action moderniste.

3.2.1. Une dualité constitutionnelle voulue

¹ G. Grandguillaume, "Pour une anthropologie de l'arabisation au Maghreb", *Peuple méditerranée*, n° 1 Octobre-Décembre, 1977.

² Résumé (entre autres analyses concordantes) tiré de Ghislaine Perrin, *La langue française au Maroc*, op. cit., p. 41.

³ Idem, p. 21.

L'édifice juridique et politique au Maroc a une double inspiration. L'une est historique et traditionnelle car le pouvoir est d'essence califienne¹ et chérifienne (le fait de descendre du prophète ; c'est effectivement le cas de la dynastie alaouite²), et l'autre est moderne et européeniste : "l'organisation des pouvoirs publics et les rapports de ceux-ci avec les citoyens sont en effet déterminés par référence au droit constitutionnel des démocraties d'Europe occidentale"³.

Les principes fondamentaux de la Constitution, adoptée par référendum en juillet 1971, et qui reprennent ceux de la précédente constitution (1962), précisent, que "le royaume du Maroc est un État musulman souverain dont la langue officielle est l'arabe". Son article 1 stipule que le Maroc est une monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale. L'article 3 proclame le multipartisme.

Les articles 6 et 19 stipulent que l'islam est religion d'État et que le Roi assume la fonction de chef spirituel de ses sujets avec le titre de Amir El-Mouninin (Commandeur des Croyants). Ni la forme monarchique de l'État, ni les dispositions relatives à la religion musulmane ne peuvent faire l'objet d'une révision constitutionnelle (article 101 de la Constitution).

Le Roi nomme et démet les ministres, il a le droit de dissoudre la chambre et de proclamer l'état d'exception ; il préside le conseil des ministres et divers autres organes, il est chef suprême des armées, signe et ratifie les traités. Il est titulaire du pouvoir réglementaire et du pouvoir législatif pendant les vacances du parlement.

3.2.2. La face traditionnelle et religieuse du pouvoir.

La constitution s'ajoute à la tradition. Le Roi est l'héritier d'un mode de gouvernement : "le Makhzen". Il permet la remontée des doléances personnelles ou de groupe "à l'amiable", en évitant pour une large part les recours juridiques ou les manifestations politiques. C'est un système de médiation qui évite les blocages de la machine policière et administrative : on peut dire que "le Makhzen est avant tout un gouvernement des hommes,... l'administration des choses allant à la technostucture"⁴.

Rémy Leveau qualifie le système politique marocain "d'alliance entre la monarchie et la bourgeoisie rurale, contenant la poussée de la classe moyenne urbaine et assurant la survie d'un jeu politique limité aux élites, où l'opposition évolue entre la cooptation et la prison"⁵.

La tradition mêle également pouvoir et religion. G. Ayache rappelle que "le Maroc depuis le XI^e siècle ne cesse d'être dirigé par des souverains qui étaient à la fois des

¹ Le mot a une signification à la fois temporelle et religieuse au sens occidental, ou religieuse tout court (pour certains musulmans) : le calife, historiquement "le successeur" (du Prophète), est à la fois chef suprême des musulmans et le représentant du Prophète.

² Fondée en 1640 par Moulay Errachach, descendant d'un cousin du Prophète.

³ *Etudes démographiques, Femme et développement au Maroc*, Direction de la statistique, CERED, 1992, p. 173.

⁴ Rémy Leveau, *Le Sabre et le Turban*, op. cit., p. 86.

⁵ Idem, p. 51.

chefs temporels et des chefs religieux et au nom de qui était dite la prière dans les mosquées"¹.

Hassan II, au pouvoir depuis 1961, a "l'habit, le discours et la pratique officielle"² du commandeur des croyants. Selon Rémy Leveau, il ne fera pas l'erreur du shah d'Iran qui a voulu gouverner avec le glaive, mais sans, et même contre, le goupillon ; "si le shah avait accepté de ne pas jouer uniquement la carte de la laïcité, les imams, dans leur quasi totalité, l'auraient suivi "³. Hassan II, lui, renforce son contrôle de politique par ce pouvoir ultime qu'est l'islam.

¹ G. Ayache, *Etudes d'histoire marocaine*, SMER, Rabat, 1979.

² Rémy Leveau, *op.cit.*, p. 80.

³ Mustapha Sehim, *Citations de S.M. Hassan II*, Rabat, SMER, 1980, p. 207.

La fusion du religieux et du national correspond d'ailleurs à une réalité populaire profonde (l'islam est aussi une identité, même pour ceux qui sont peu religieux). Son incarnation par le roi a été internationalement reconnue, comme en témoigne la présidence par Hassan II du comité "Al Quods" (Jérusalem) protégeant la Mosquée du Rocher contre les extrémistes juifs.

Les islamistes doivent tenir compte de ce rôle du roi. Aussi leur opposition insiste davantage sur le problème social des jeunes urbains mal intégrés que sur le politique : "l'adversaire religieux le plus affirmé (...) est Abdhallah Yasine, directeur de la revue *Al Ijmaa*, idéologue de formation moderne (...) il limite son opposition à une propagande intellectuelle. On est loin de l'hostilité de l'imam Khomeiny envers le shah d'Iran"¹.

Dans les années 1960 et 1970 le palais a encouragé le développement du mouvement islamiste dans les universités et les lycées, et ce afin de contrer les organisations de gauche, comme dans l'Égypte de Sadate, la Tunisie de Habib Bourguiba et l'Algérie de Boumédiène et de Chadli. "Faute d'un discours idéologique crédible, la gauche est sans doute aujourd'hui beaucoup plus vulnérable aux attaques des islamistes qui risquent de lui dérober son image de symbole du renouveau de l'esprit tant aux yeux de la classe moyenne qu'aux yeux des masses urbaines"².

3.2.3. Le poids économique du palais

La tradition se serait par ailleurs appuyée sur la modernisation de l'économie, comme en témoigne la montée en puissance de l'Omnium Nord Africain (ONA), longtemps dirigé par David Omar, député, ancien Président de la communauté israélite de Casablanca, qui gère aussi les intérêts du roi, puis par Fouad Filali, gendre du roi, et Jean-Jacques Delort.

Ce conglomérat est présent dans l'agro-alimentaire, les mines, la banque (Banque Commerciale du Maroc), l'assurance, l'immobilier, les télécommunications (avec Alcatel et IBM), la radio (Radio Méditerranée internationale) et la télévision en 1992³. Le roi est devenu le premier entrepreneur privé marocain depuis le rachat en 1980 des avoirs de la Banque de Paris et des Pays-Bas qui restaient au Maroc après la nationalisation des chemin de fer et de l'énergie en août 1963⁴.

A cela s'ajouterait le fait "qu'aucun entrepreneur marocain n'a pu occuper une place importante dans le secteur privé depuis l'indépendance sans l'accord personnel du souverain"⁵.

Sur un plan strictement économique, cet état de choses aurait pu amener des distorsions et des frustrations tant que l'économie n'avait pas une taille suffisante pour que diminue relativement le poids de cet empire économique. Les difficultés économiques du début des années 1980 n'ont pas permis cette évolution ; l'expansion

¹ Rémy Leveau, op. cit., p. 82.

² Rémy Leveau, op. cit, p. 100.

³ Aagnès Chevallier, *Le Monde*, 11 Mai 1993 et Rémy Leveau, op.cit, p.82.

⁴ Cf. "l'ONA, une vitrine royale", *Challenges*, Paris, Juillet-Août 1994, p. 98.

⁵ Idem, p. 72.

le peut désormais, l'intégration économique à l'Europe également. Les privatisations et l'appel aux investisseurs étrangers en ont fourni l'occasion : Paribas, restée actionnaire à 5% a été rejointe en mai 1994 par René Thomas, Jean-Jacques Delort, Georges Soros, Antoine Riboud et Vincent Bolloré;

3.2.4. Une synthèse Orient/Occident ?

D'une certaine façon, le système politique marocain permet une synthèse originale par rapport aux pays arabes. Il y a en effet d'une part le pouvoir religieux du roi, combiné à une bonne pratique du Makzhen par l'actuelle dynastie depuis les années 1930. D'autre part l'origine française d'une partie des notions constitutionnelles et des principales dispositions juridiques économiques et techniques, mises en oeuvre par un monarque éduqué dans le système scolaire français¹, ainsi que par de nombreux cadres politiques marocains de même formation.

Mohamed V déclarait déjà, peu après l'indépendance : "Tout en sauvegardant le patrimoine traditionnel et les fondements solides de notre passé glorieux, nous nous inspirons des meilleures réformes des temps modernes en matière de législation (..) afin de mener notre peuple vers un avenir meilleur et de le placer dans le concert des grandes nations démocratiques"².

Le prince héritier (aujourd'hui Hassan II) ajoutait le 7 mai 1960 : "Nous ne ressentons aucun complexe (..) nous aspirons au progrès social tout en restant attachés aux principes de l'islam vrai et à nos traditions séculaires (..) C'est en se fondant sur la religion et nos traditions que nous empruntons le chemin éclairé du progrès et de la justice (..) Il n'y a aucune incompatibilité entre la religion et le progrès." Ou, en janvier 1985, s'adressant aux Marocains travaillant à l'étranger : "empruntez aux pays où vous êtes établis ce qu'ils ont de meilleur."³. Ces deux dernières déclarations rappellent plus celles du Japon de l'ère Meiji que les principes des islamistes exposés par ailleurs.

L'opinion de Rémy Leveau⁴ est que l'équilibre politique organisé par le roi laisse à l'opposition une partie de l'université, le droit de réunion, l'usage de la critique dans la presse d'opposition (à droite, *Libération*, à gauche *Al Bayane*). De toutes façons, la crainte de voir le Maroc tomber dans une évolution analogue à celle de l'Algérie soude une grande partie de la population autour du roi comme l'avait fait, il y a quelques années, la marche verte.

La forte position politique interne du roi lui permet de déployer une politique internationale, valorisant son pays et sa propre position : la crise du Golfe, par exemple, lui a "permis de faire preuve de son habileté à dominer une situation intérieure périlleuse et à faire annuler la dette extérieure du Maroc tout en se procurant de nouveaux financements"⁵.

¹ Au Maroc, bien sûr, mais avec des professeurs français dont il garde un excellent souvenir, et de longs séjours en France, comme il le rappelle lui même dans le livre-interview d'Eric Laurent : *Mémoire d'un roi*, op.cit.

² S.M. Mohamed V, "Discours pour l'investiture de prince héritier", 9 juillet 1957. Cité par *le Matin du Sahara et du Maghreb*, 26 mai 1993.

³ *Acharq Al Awsat*, Rabat, janvier 1985.

⁴ Rémy Leveau, op. cit, synthèse des p. 50 à 70.

⁵ Idem, p. 90.

Tout cela a fini par se répercuter positivement sur le développement du pays, malgré quelques gros à-coups comme le choc pétrolier.

3.3. Un développement tardif

L'évolution du PIB en donne une première indication.

3.3.1. P.I.B. comparé

Le Maroc est le pays du Maghreb dont le revenu estimé par habitant est le plus bas : 2000 \$ p.p.a. en 1991. Cette même année, le revenu était de 3540 en Tunisie et 3500 en Algérie¹ à comparer à 1267 en Inde, et à 17.213 en France. Depuis, l'écart entre l'Algérie et le Maroc a probablement diminué du fait des progrès du Maroc et des problèmes de l'Algérie (voir chapitre sur ce pays). Par contre l'écart reste important avec la Tunisie, comme le prouve le mouvement migratoire vers ce dernier pays².

Lors du premier choc pétrolier (1974), le Maroc, non pétrolier, fut quelque peu épargné grâce à la hausse momentanée du prix de ses phosphates. Mais, après leur retombée, puis le deuxième choc pétrolier (1979), il procéda au relèvement de prix des denrées de base. Cela déclencha les émeutes de janvier 1977, mai-juin 1981 et janvier 1984. A la suite de cette crise, le Maroc mit en place le programme du F.M.I. d'ajustement de la demande interne, un rééchelonnement de sa dette extérieure et un plan de stabilisation. Dévaluations et restrictions budgétaires se succédèrent.

Pendant cette période (1974-85) les progrès du logement, de la santé et de l'éducation se sont poursuivis, et le niveau de vie a progressé de manière soutenue. Avec la fin des grandes opérations militaires au Sahara et le contre-choc pétrolier de 1985/86, la croissance s'est accélérée (5% par an environ) avec des à-coups dus à l'importance que conserve l'agriculture (voir ci-après). Depuis 1988, le déficit budgétaire est sensiblement réduit, l'économie est plus ouverte, le secteur privé a progressé, tandis que l'inflation a été ramenée à 5,5% en 1992.

Le PIB a franchi le seuil des 1000 dollars (non p.p.a., cette fois) par habitant.³ : "Le Maroc est en plein décollage, comme la Tunisie"⁴, notamment, grâce à l'implantation d'entreprises européennes, attirées par la proximité géographique et linguistique, et un coût de main d'oeuvre relativement bas... les autres "voisins" de l'Europe à main d'oeuvre encore plus économique (Afrique noire, Roumanie, Russie,... et, si les

¹ A. Chevallier, CEPII, *Le Monde*, 3/11/92.

² Observation de terrain, corroboré par l'article " La Tunisie sans filet...", qui, par ailleurs critique la libéralisation de l'économie tunisienne, de Larbi Chouikha et Kamel Cabidi, *Le Monde Diplomatique*, Paris, juillet 1993, p. 19.

³ Synthèse d'articles d'Agnès Chevallier et de P. Alaric, *le Monde* 11 Mai 1993 et des *chroniques de la SEDEIS*.

⁴ Philippe Jurgensen, directeur de la Caisse Française de Développement, cité par *Le Monde*, 28 juillet 1992, p. 27.

tendances actuelles se poursuivent, Algérie) n'offrent pas la même qualité de fonctionnement économique et politique quotidien.

La dette extérieure, de 21 milliards de dollars en 1993, soit 80% du PIB, pèse néanmoins lourdement sur les comptes de l'État. Mais nettement moins que dans les années 1980. "Le service de la dette n'absorbe que 35% des recettes en devises en 1992 contre 60% en 1985"¹.

3.3.2. Le difficile rattrapage du retard scolaire

Comme dans tous les pays cumulant une forte expansion démographique et un retard de scolarisation, l'investissement scolaire est très lourd (6,9% du PIB en 1992), sans être suffisant. Les élèves et étudiants représentent 18,6% de la population marocaine et chacun coûte environ 200 \$ par an à la collectivité².

Dans les campagnes, le taux de fréquentation de l'école primaire est estimé à 54% pour les garçons et 29% pour les filles³.

Dans les villes, la progression du niveau d'éducation est rapide, motivée par l'espoir d'une ascension sociale et professionnelle ; il reste néanmoins une inadéquation entre la formation et les besoins du secteur privé : trop de lettrés et de philosophes, pas assez de techniciens⁴. L'enseignement supérieur est prolongé par les établissements français (un marocain a été "O bis"⁵ à la sortie de Polytechnique).

Les jeunes sont donc plus instruits. Ils connaissent néanmoins souvent le chômage ou sont titulaires d'emplois ne correspondant pas à leurs espérances. Le phénomène est accentué par le moindre recrutement dans le secteur public.

Le problème de l'intégration des jeunes urbains se pose ainsi dans des conditions comparables à celles des pays voisins. Il peut se traduire par des révoltes urbaines comme à Fès et à Tanger en décembre 1990, ou par des grèves de la faim.

Cette "montée des jeunes" a généré un fort développement de l'enseignement privé. L'État, conscient de ne pouvoir développer suffisamment l'enseignement professionnel (ou l'enseignement "tout court"), ne décourage pas cette évolution, et se contente d'exercer un contrôle pédagogique "dans une bonne ambiance"⁶. Par ailleurs, ce contrôle sert de source d'inspiration à l'État qui a lancé en septembre 1993 son propre enseignement de gestion, s'inspirant du BTS français.

¹ Mohamed Sagou, directeur du cabinet du ministre des finances, idem.

² Youssef Courbage, *Structure et accroissement de la population dans le monde arabe*, I.N.E.D., 1993, p. 26.

³ Agnès Chevallier citant une "enquête récente" de la Banque Mondiale, *Le Monde*, 11 Mai 1993.

⁴ Haino. *Le Monde*, op.cit.

⁵ C'est-à-dire avant le premier (qui doit être de nationalité française).

⁶ Ahmed Berrezel, directeur de l'EAD, Ecole Supérieure de Gestion de Rabat, qui est d'après lui, représentatif du développement important de l'enseignement supérieur privé de la gestion. Cette seule discipline rassemble 45 écoles et 7000 élèves, (coût 15.000 francs par an, contre 35 à 45 en France). L'EAD multiplie les coopérations et les équivalences avec les autres écoles de commerce pour prouver son niveau international, notamment les ESC d'Orléans et de Nancy.

L'université a été laissée largement accessible aux bacheliers. Ils sont en nombre rapidement croissant, et il a fallu ouvrir de nouvelles universités pour éviter une trop grande concentration, par ailleurs potentiellement dangereuse politiquement .

Outre Rabat et Casablanca, Fès, Oujda, Marrakech et Tetouan ont désormais leurs universités. Des bourses sont attribuées par le gouvernement marocain pour l'étranger, et notamment pour la France (sans parler des parents qui ont les moyens de les y envoyer eux même).

Les premières promotions massives d'étudiants sont arrivées sur le marché du travail en 1975/80, au moment où le recrutement public se fermait et où le secteur privé ne pouvait en absorber qu'un petit nombre. Enfin, pour des raisons à la fois géographiques et linguistiques (mauvaise connaissance de l'anglais et surtout de l'arabe... d'Arabie, proche de l'arabe classique), peu de marocains vont travailler, contrairement aux égyptiens, dans les pays du Golfe.

Dans ce domaine de l'accueil des jeunes diplômés, il est possible d'être plus optimiste que Rémy Leveau, la libéralisation et le développement corrélatif du secteur privé (par delà le choc que le Maroc subit inévitablement en 1993 du fait de la récession européenne) devant largement améliorer les perspectives.

Un autre aspect du développement est la situation sanitaire.

3.3.3. Une situation sanitaire médiocre

Dans ce domaine également, une amélioration sensible qui ne suffit pas à compenser le très bas niveau de départ.

La mortalité infantile et l'espérance de vie

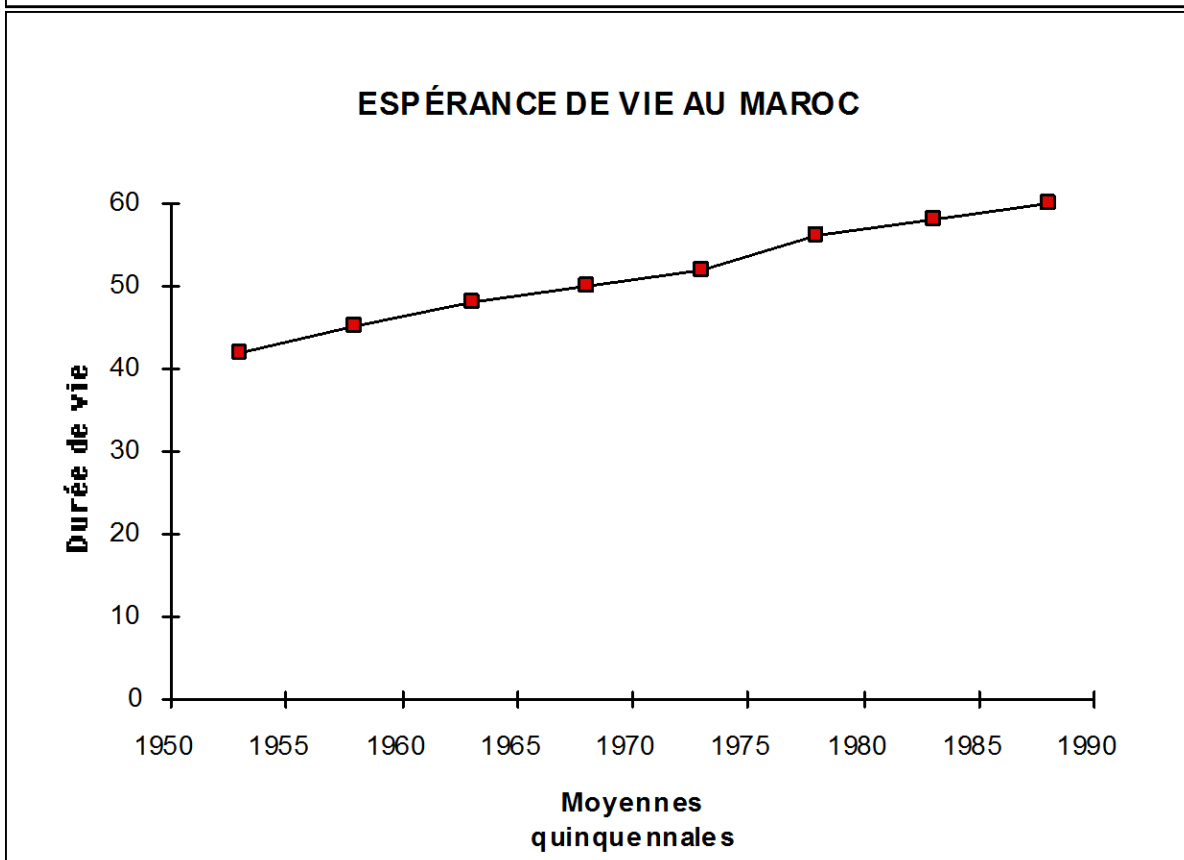
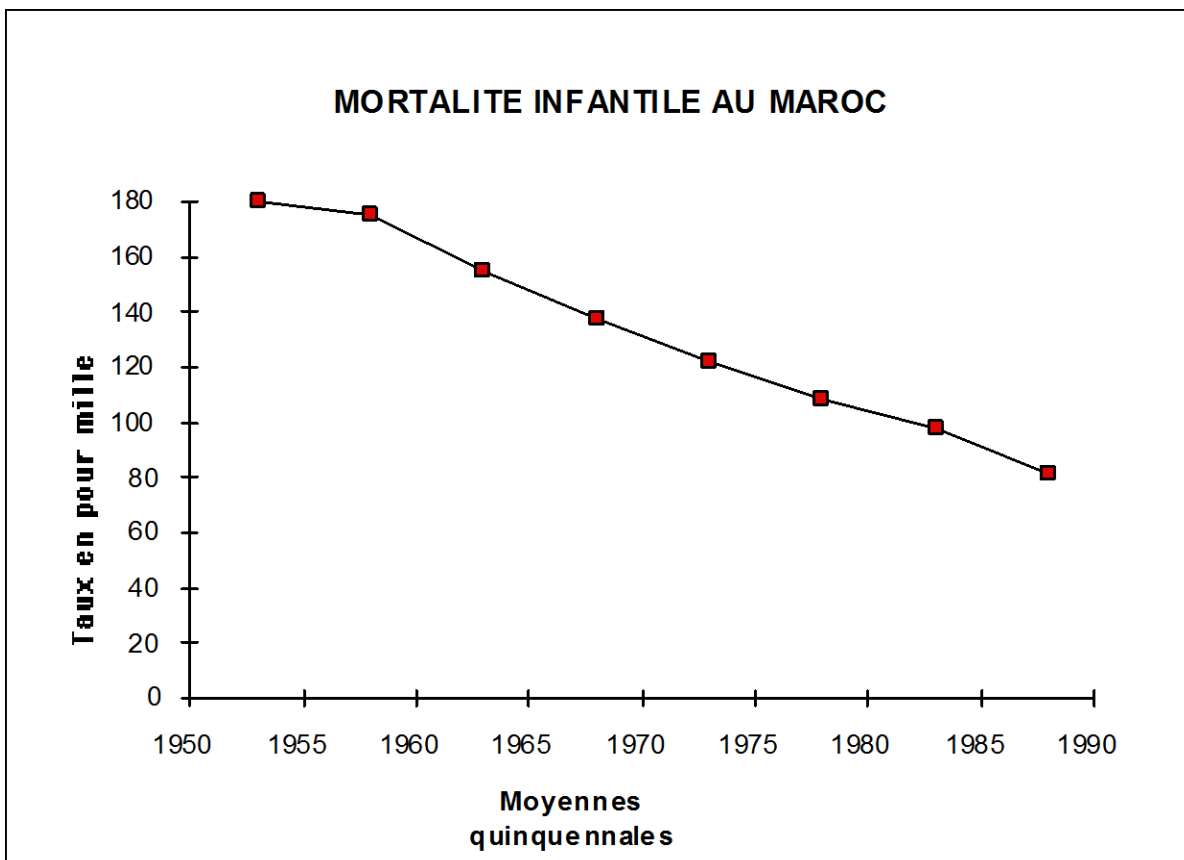
La mortalité infantile était de 144‰ en 1965, 74‰ en 1986, et 57‰ en 1993. A ces mêmes dates, les taux de l'Algérie étaient respectivement de 154, 81 et 61, ceux de la Tunisie de 145, 78 et 43.

L'espérance de vie à la naissance a nettement augmenté et la tendance devrait se poursuivre. Venant de 42,2 ans dans les années 1950/55, on est passé à 59,1 ans en 1980 et 65,5 à la fin des années 1980¹, ce qui reste légèrement inférieur aux autres pays arabes.

La surmortalité féminine relative, moins marquée au Maroc que dans les autres pays, diminue : tandis que l'espérance de vie masculine à la naissance enregistrait une augmentation de 10% pendant les années 1980, celle des femmes progressait de 12%. Le mouvement va ainsi dans le même sens que dans les autres pays : pour le sexe masculin, l'espérance de vie a augmenté de 10 ans en Algérie et Tunisie et de 11 ans

¹ Youssef Courbage, *Structure et accroissement de la population dans le monde arabe*, I.N.E.D., 1993, p. 62.

en Égypte pour la même période ; le sexe féminin a vu son espérance de vie croître de 12 ans en Algérie et Tunisie et de 13 ans en Égypte, pour la période 1966/90.



Source : *World Prospect 1992*, ONU.

La politique sanitaire

Depuis le milieu des années 1970, le ministère de la santé a mis en place un programme de "visites à domicile et de motivation systématique" (VDMS) permettant à des infirmiers et infirmières de fournir à domicile les soins nécessaires à une population féminine rurale, relativement négligée jusqu'à présent. D'autres programmes sont mis en place par le ministère des affaires sociales et de l'entraide nationale pour diffuser des rudiments de base en matière d'hygiène et d'alimentation.

Les rédacteurs¹ estiment que les moyens publics ne cessent de diminuer relativement et ne suivent guère l'évolution des besoins en la matière ; "(..) La santé de la femme reste toujours précaire et ne s'est pas améliorée au cours des dernières décennies". Cette affirmation est en opposition, au moins apparente, avec les autres indicateurs, notamment en matière de mortalité, dont les tableaux sont bien résumés par le titre "Une mortalité en baisse plus rapide chez les femmes". Il est vrai qu'il est de tradition pour toute administration de demander une augmentation de ses moyens quoi qu'il arrive.

Dans les années 1980, le gouvernement marocain reconnaissait l'insuffisance et la dégradation de son infrastructure sanitaire (un lit pour 660 habitants en 1965, 1 pour 750 en 1975, 1 pour 840 en 1985). Le plan de développement marocain estimait souhaitable le niveau de 300 habitants par lit en l'an 2000, mais, conscient de l'irréalisme de cet objectif, opta donc pour une politique de développement sanitaire privilégiant la médecine préventive, à l'instar de la Tunisie².

Dans ce domaine de la santé, on retrouve une fois de plus le retard des campagnes : 25% de la population rurale a accès à l'eau potable contre 100% en milieu urbain en 1982. Cette disproportion entre l'état sanitaire urbain et rural est plus accentuée que dans les autres pays arabes (en 1982, en Tunisie, 46% de la population rurale a accès à l'eau potable contre 91% en milieu urbain ; en Égypte 56% contre 90%, en Algérie 70% contre 100%).

Pour illustrer encore l'écart entre la campagne et la ville marocaine, notons que 6% seulement de la population des campagnes est raccordées au réseau électrique³ contre la quasi totalité en Égypte. L'explication se trouve bien entendu dans les différences de densité : la population égyptienne est en peuplement dense et continu le long du Nil, la campagne y est en fait une succession de villes et de villages. Alors que celle du Maroc est montagneuse et/ou désertique ou semi désertique.

¹ *Etudes démographiques, Femme et développement au Maroc*, CERED, Rabat, 1992, p. 50 et 51.

² A.C., op.cit , p. 68-69.

³ Témoignage verbal de Youssef Courbage s'appuyant sur : *Les Enquêtes de niveau de vie* du Maroc et de l'Égypte.

3.3.4. Le poids d'une agriculture encore archaïque

Au Maroc, l'autosuffisance alimentaire¹ qui était largement acquise à l'époque de la colonisation et jusqu'en 1960 ne semble plus l'être depuis les années 1970. La sécheresse de 1991 et 1992 a pesé lourd. L'agriculture regroupe encore 40% des actifs pour 5 hectares par exploitant. La part de l'agriculture dans le budget est passée de 7,7% dans les années 1960 à 5% dans les années 1980.

L'agriculture marocaine, qui assurait l'autosuffisance pendant la période coloniale, a pris du retard sur la population. Or, le taux de croissance de cette dernière (2 à 3% sur la période) n'avait rien d'inaccessible pour la productivité agricole, comme le montre l'exemple français. De plus la marge de productivité par simple imitation était importante au Maroc du fait du bas niveau de départ.

Cela est illustré par le fait que l'agriculture rassemble encore 40% des actifs.

Il faudrait toutefois nuancer en rappelant que les grandes propriétés sont souvent bien gérées (plusieurs générations de propriétaires ont une formation supérieure, notamment via les grandes écoles françaises). Les exportations d'agrumes, de légumes et de fleurs du pays Chleuh inquiètent les paysans européens... ou les pousse à s'y implanter, tandis qu'augmente la production de sucre, de lait, des fruits et légumes (sur la côte sud).

Certains grands propriétaires sont les successeurs de colons français, ayant obtenu leurs terres par dérogation. La privatisation des autres terres ex-françaises (les colons possédaient 10% des terres arables) nationalisées n'a été décidée qu'à partir de 1990, Jusque là "du fait des règles bureaucratiques peu soucieuses du calendrier agricole... le rendement moyen a tendance à rejoindre celui des domaines autogérés algériens"², ce qui a joué dans le recul relatif de l'agriculture depuis l'indépendance.

Dans le secteur privé, le grand propriétaire devient un exploitant agricole "normal", mécanisé, employant peu de main-d'oeuvre et ne se souciant pas de ses voisins : "cette bourgeoisie n'est plus composée par des caïds à l'ancienne mode qui régentaient une nombreuse population de métayers, de bergers et de moissonneurs, laissant peu de place aux représentants locaux du pouvoir de l'État, mais d'entrepreneurs modernes soucieux de mécanisation, d'investissements et de profits, plutôt que d'emploi et d'influence sur la population locale. Le métayer a disparu, le berger et l'ouvrier sont rares et la consommation d'engrais a doublé depuis l'indépendance"³

Comme en Tunisie et dans la plupart des pays du monde, on retrouve un cocktail "à la française" de propriété privée et d'intervention de l'État : les services techniques de l'administration ont introduit des cultures nouvelles, sophistiquées, délicates comme la betterave, la canne à sucre (le sucre est considéré par les marocains comme un bon indicateur de leur niveau de vie, un peu comme la viande l'était en France il y a deux générations). Le Maroc couvre maintenant 65% de ses besoins en sucre, venant de

¹ Ces deux paragraphes sont fondés sur A.C., op. cit., p.119 et suiv., Othman Demnati, ministre de l'agriculture, cité par Éric Fottorino, *Le Monde*, et des constatations de terrain.

²Rémy Leveau, *Le Sabre et le Turban*, op. cit, p. 76.

³ Idem, p. 55 et suivantes.

zéro dans les années 1960. La betterave est également utilisée pour l'élevage, d'où une grande progression de la production de viande et de fromages.

Les fleurs coupées, les avocats, les kiwis, les papayes, les bananes en serre sont également apparus, s'ajoutant aux agrumes, plus traditionnels. La paysannerie locale - qui inclut l'instituteur du village avec sa rationalité et sa documentation - donne une grande impression de dynamisme. Une autre tradition, la culture du cannabis dans le Rif, prendrait également de l'extension. Les agriculteurs marocains commencent à nourrir l'Algérie ; ils souhaitent et craignent à la fois l'ouverture sur l'Europe (déjà largement entamée pour les cultures "spéculatives")¹.

Ce type d'exploitant agricole est moins soumis que le paysan traditionnel aux pouvoirs locaux, à l'administration. Il revendique des pouvoirs de gestion dans la sucrerie, la laiterie, la caisse du Crédit Agricole... que l'administration n'est pas prête à céder.

Ce tableau roboratif ne doit pas faire oublier le niveau moyen encore extrêmement bas des campagnes : peu d'électricité (voir plus haut), pas de petites routes, sans parler des inégalités déjà signalées dans le domaine sanitaire et scolaire.

Comme dans bien d'autres pays dirigistes, l'agriculture marocaine est empoisonnée par les subventions aux produits alimentaires. Le sujet n'est plus tabou et fait l'objet de débats publics. D'un côté, les milieux urbains les plus pauvres, en nombre croissant du fait de l'émigration rurale, font planer un risque politique en cas de relèvement des prix. De l'autre, il est probable que cela bénéficierait aux ruraux, encore très nombreux, et qui sont un des grands soutiens du pouvoir. Le F.M.I. est, bien évidemment, dans le second camp pour des raisons d'orthodoxie budgétaire et de rationalisation des comportements économiques par la vérité des prix.

Jusqu'à présent, le pouvoir a contourné le problème en multipliant l'irrigation, les grands travaux : reboisement, dépierrage, pistes rurales, grands et petits barrages. Les 870 000 hectares déjà irrigués devraient passer de 1,2 à 1,5 millions dans les sept prochaines années, tandis que les impôts agricoles seraient diminués... Mais le principal est sans doute la très réelle décentralisation qui a redonné du poids aux élus locaux vis-à-vis de l'administration et diversifié les voies d'accès au Makhzen².

La bonne "marche" de l'agriculture a toujours été déterminante pour le Maroc. Ainsi, après la très bonne campagne agricole de 1991, le Maroc a vu son taux de croissance global passer à 5,1%. En 1992, la sécheresse a fait diminuer de moitié les exportations d'agrumes, tandis que les importations de céréales ont augmenté. Résultat : 28 milliards de dirhams, soit 17 milliards de francs de déficit du commerce extérieur en 1992, réduisant du même coup de 3% l'activité globale³, malgré le bon résultat des industries.

Enfin, la sécheresse a réveillé les mécontentements sociaux et les grèves se sont multipliées en février et mars 1993. Le gouvernement a donc décidé de mettre en place un plan anti-sécheresse d'un montant de 3,6 Milliards de francs.

¹ Observations de terrain (notamment en pays chleuh 1980/1985) et synthèse de la presse économique.

² Synthèse du *Sabre et Turban*, de *Maghreb Magazine* du 14 mai 1993, des articles du *Monde* de 1992 et 1993 et des travaux d'Agnès Chevallier au CEPII.

³ Agnès Chevallier, *Le Monde*, 11 mai 1993.

Ces différents points font apparaître que le Maroc reste encore très dépendant des données climatiques et de leurs répercussions sur l'agriculture, ce qui n'est pas l'indication d'un développement suffisamment avancé.

Cela est-il, comme dans beaucoup de pays du tiers-monde, aggravé par le poids de l'armée ?

3.4. Une "grande muette" ?

"Le (sultan) dispose d'une armée nationale, la France prête son assistance pour la constitution de cette armée"¹. Les premiers noyaux de l'armée marocaine sont ainsi les anciens goums² de l'armée française (officiers français compris) qui avaient participé à la deuxième guerre mondiale et à la guerre d'Indochine ; la fusion avec les partisans du sultan se fait sous la direction du général Kettali, à la fin des années 1960, avec l'assistance technique d'officiers français, le tout sous la responsabilité du Prince héritier, aujourd'hui Hassan II. Ce dernier a "l'originalité" supplémentaire par rapport aux autres chefs d'États arabes de n'être ni militaire, ni dépendant de l'armée contrairement aux rares dirigeants civils arabes : le libanais Rafic Hariri dépend de l'armée (syrienne), ainsi que les rares civils algériens (Mohamed Boudiaf a peut être payé de sa vie sa tentative d'indépendance).

L'armée compte 150 000 hommes en 1985, auxquels il faut ajouter 30 000 gendarmes et autres forces auxiliaires. Le Maroc consacre 16% de son budget à la défense, soit un montant égal à celui consacré à l'enseignement³.

Les tentatives de coups d'État militaires de 1971 et 1972, auxquels le roi échappa de justesse, sont maintenant lointaines. Depuis, les militaires et Hassan II ont le souci commun de mener la guerre du Sahara contre "des éléments" de l'ancien Sahara espagnol réfugiés en Algérie (le "Front Polisario", appellation regroupant le Sahara et le Rio de Oro, nom des anciennes possessions espagnoles et revendiquant la représentation des "Sahraoui", ainsi dénommés pour marquer que, selon le Front, ils ne sont pas marocains). Avec le soutien de l'Algérie⁴, le "Front" a soutenu une véritable guerre contre l'armée royale, ce qui a contribué à la fois à la crise financière et à l'union sacrée, des traditionalistes aux communistes, autour d'Hassan II. La marche verte de novembre 1975 scelle cette unité, autour du roi, de la nation, et de l'armée... qui a accru ses crédits et ses effectifs.

La Libye semble abandonner tout soutien au Front Polisario en 1984. L'Algérie le soutiendra seule à partir de cette date, mais le prix du pétrole baisse en 1985/86, et cette guerre dépasse alors ses moyens, tandis que cette même baisse du pétrole soulage l'économie marocaine... Faut-il rapprocher ce rééquilibrage de la signature du traité de

¹ Accords franco-marocains de mars 1956.

² Supplétifs.

³ A.C., p. 88 à 92.

⁴ L'Algérie et le Maroc avaient déjà guerroyé pour le différent frontalier de Tindouf, rattaché par la France à l'Algérie.

Marrakech sur l'Union du Maghreb Arabe (UMA), en février 1989 ? Jusqu'à présent (1994), les grands principes d'union de ce traité se sont concrétisés par l'ouverture algérienne aux produits marocains et une alliance contre l'islamisme.

"Parallèlement", l'ONU a fait admettre en 1986/88 au Front Polisario et au Maroc le principe d'un référendum. Mais il y a désaccord sur le corps électoral, le Front n'admettant que peu d'inscrits autres que "ses" réfugiés, et le Maroc incluant, au contraire, une bonne part de la population locale actuelle.

Le retour partiel de l'armée dans le nord du pays et la réduction de ses effectifs, qui devraient être la conséquence de la fin des hostilités au Sahara, peuvent alléger le poids économique de l'armée. Faute d'ennemi commun, celle-ci aura-t-elle d'autres tentations ?

Pendant la guerre du Golfe, une centaine de militaires marocains, stationnés au Sahara, ont déserté en Algérie pour tenter de se rendre en Irak. L'Algérie les a remis aux autorités marocaines, qui les a exécutés¹. Ces exécutions ont-elles créé une nouvelle fêlure entre l'État et l'armée? La situation a de nouveau évolué depuis, car, en 1994, l'évolution interne de l'Algérie éveille des craintes et ressoude une fois de plus l'armée et le peuple autour du trône.

En 1994, l'armée apparaît dans son rapport avec le pouvoir, dans une situation plus "européenne" qu'arabe, illustrant la spécificité marocaine.

Cette analyse du rôle de l'armée clôt ainsi celle du développement marocain, dont les mécanismes sont à la fois cause et conséquence d'un certain libéralisme économique.

3.5. L'ouverture économique

Ce libéralisme relatif, mais anciennement enraciné s'est récemment accentué.

3.5.1. Un libéralisme longtemps relatif

Hassan II explique son choix pour l'économie de marché : "dès les années 60... ne serait ce parce que pour être dirigiste il faut des dirigeants... (alors) qu'on manque de cadres... et puis diriger quoi sinon la pauvreté?". Le choix idéologique est net, et Hassan II s'en félicite en comparaison avec "l'échec algérien, qui a coûté si cher à la France"².

Mais ce "libéralisme" (le mot était peu employé au Maroc, et à peine plus d'ailleurs en France) a été en fait au moins nuancé par un certain colbertisme (qui n'était pas

¹ Rémy Leveau, *Le Sabre et le Turban*, op. cit., p. 65.

² Hassan II, *La Mémoire d'un roi*, Plon, Paris, 1993, p.59 et suivantes.

réservé au royaume...) et par le nationalisme économique marocain, auquel il faudrait ajouter "le contrôle du secteur privé par le Palais"¹.

Ce nationalisme économique marocain s'est notamment concrétisé, vers 1970, par la "marocanisation" qui est typiquement une réaction nationaliste. Elle était peut-être politiquement inévitable, mais on peut penser qu'elle a fait perdre 10 ou 15 ans à l'économie marocaine en la privant de compétences de niveau moyen et élevé et en incitant les sociétés européennes à réduire les investissements pour rapatrier le plus d'argent possible lorsqu'il en était encore temps. Le choc subi par l'économie (et par les industriels étrangers, français surtout) a toutefois été beaucoup moins dévastateur que les exodes des trois autres pays arabes, la transition ayant été négociée et progressive.

Rémy Leveau estime que l'une des raisons de la marocanisation a été la forme de la pyramide des âges des cadres : "parvenus, après le départ des assistants techniques français dans les années 60, aux postes de directeur et de responsable d'établissements publics, de secrétaire d'État ou de ministre à l'âge de 40 ou 45 ans, ces derniers risquaient de bloquer pendant 15 à 20 ans le sommet de la vie administrative. Un nouveau groupe de jeunes cadres a surgi, formés eux depuis l'indépendance, plus diplômés que les hommes de l'ancienne génération et accusant les hommes en place d'incompétence et de corruption²". La marocanisation a donc permis aux anciens de partir en masse pour le privé, garantissant ainsi la promotion de ces jeunes cadres et évitant leur recrutement par la gauche ou les militaires.

L'accentuation du libéralisme économique peut être datée de 1988, avec l'arrêt de la marocanisation. La fin de l'encadrement du crédit et la libéralisation des taux d'intérêts date de 1991. Les droits de douane sont passés de 400% en 1983 à 40% en 1993.

Parallèlement, Bichara Khader constate, pour le regretter, que la réussite du plan marocain de 1988/92 repose sur le capital privé qui devrait assurer 52% des investissements³.

L'évolution de la presse témoigne des progrès du libéralisme ambiant. Les journaux économiques marocains ou maghrébins ou d'Afrique noire francophone se sont multipliés : *La vie économique* (membre du réseau Eurexpansion), *L'économiste* (hebdomadaire marocain) et, dans une certaine mesure, la *Saudi Gazette* (dans le style *New York Herald Tribune*), *Le Libéral*. Et les magazines économiques français sont également bien diffusés.

Les journaux économiques étaient tous en langue française. Ils saluaient en mai 1993 l'arrivée de leur premier confrère en arabe "ce qui permettra à certains hommes d'affaires de se sentir moins isolés".

En 1992, la Bourse de Casablanca est réactivée et la convertibilité courante du dirham a été proclamée¹.

¹ Rémy Leveau, *Le Sabre et le Turban*, op. cit., p. 69... ajoutons qu'une semblable formule était utilisée en France dans les années 1970 lorsque de proches collaborateurs des présidents de la république intervenaient dans la gestion des grands groupes privés.

² Rémy Leveau, op. cit., p. 70.

³ Bichara Khader, *Le grand Maghreb et l'Europe, Enjeux et perspectives*, Publisud, Paris, 1992, p. 47.

Le changement de climat en faveur du secteur privé se traduit par l'émergence d'une élite commerciale et industrielle. Il est également illustré par le lancement du crédit "jeune promoteur" apporté par les banques avec le soutien de l'État via des garanties et bonifications d'intérêts² : "les jeunes préfèrent maintenant tenter leur chance directement sur le marché plutôt que de mettre leurs talents au service de l'État"³.

Néanmoins, les freins à la modernisation demeurent nombreux, et sont illustrés par la mauvaise rentrée des impôts. Ce problème qui n'est pas spécifiquement marocain, ni même arabe, a entraîné la création de "l'imprimé sur le patrimoine"... et un tollé général dans la presse (mai 1993). Dans le domaine des infrastructures techniques, les problèmes de l'eau et de l'électricité se manifestent par les multiples coupures paralysant les entreprises⁴. Nous sommes là typiquement dans un cas "d'investissement démographique" (combinaison d'un retard à rattraper et de la croissance de la population concernée : voir Livre II chapitre 10).

3.5.2. L'ouverture commerciale

Une certaine contrebande semble se développer à partir du port de Nador sur la Méditerranée. Des produits fabriqués en Espagne ou en Chine se répandent sur le territoire, alors qu'ils ne devraient être qu'en transit. Le fait que la contrebande puisse avoir lieu peut être considérée comme une étape vers l'ouverture. D'abord par le fait même que les produits circulent, ensuite par la concurrence que cette contrebande suscite à l'intérieur, et enfin par la pression à l'ouverture qu'elle entraîne de la part des industries concurrencées, de manière à être "à armes égales".

Le tourisme et l'épargne des émigrés, elle même en hausse de 8% en 1992, ont contribué à cette croissance. Pour ces derniers, la confiance s'explique sans doute par le fait que la propriété privée n'a jamais été menacée (pour les nationaux), et que ces dernières années, une politique économique plus rigoureuse a conservé, contrairement à l'Algérie, une "vraie valeur" au dirham.

Le plus important à terme est sans doute la négociation avec l'Union Européenne. Le patronat devant transformer les liens spéciaux actuels en accord de libre échange.

Un autre fait nouveau est l'appel à l'investisseur étranger et surtout la conscience que le succès de cet appel implique un changement de comportement.

¹ P. Allaric, *Le Monde*, 11 Mai 1993.

² Synthèse de la presse marocaine de mai 1993.

³ Voyage d'études confirmé par Saïd Tangeaoui, *Les entrepreneurs marocains, pouvoir, société et modernité*, Karthala, Paris, 1994. La citation est tirée de la préface de Rémy Leveau.

⁴ Idem.

3.5.3. L'ouverture aux implantations étrangères

Comme pour les pays du sud-est asiatique mais avec un retard d'une trentaine d'années, le nationalisme marocain -très vif- a compris qu'il n'était pas menacé - au contraire - par l'investissement étranger.

Ce dernier a atteint 3 milliards de francs en 1992, ce qui a permis de combler le déficit de la balance des paiements. Il concerne plus particulièrement le textile, l'agro-industrie, des pêcheries, de la mécanique et l'électronique, avec notamment l'implantation de Peugeot et Thomson.

Le Maroc y a gagné exportations et emploi.

C'est ainsi que le Maroc a exporté en 1991 pour 3,4 milliards de francs de vêtements vers la France, devant l'Italie (2,6 milliards), "ce qui donnerait 400 000 salariés vers 2003". Même si cette dernière précision reflète surtout l'optimisme de Mohammed Lahlan, président de l'Association Marocaine des Industries Textiles, la réalisation actuelle est encourageante¹.

Le matin du Sahara et du Maghreb du 30 mai 1993, journal proche des milieux royalistes, a consacré une pleine double page à la défense et l'illustration des investissements extérieurs (en l'occurrence des investissements étrangers au Maroc). Il s'agit visiblement de donner une caution officielle aux arguments déjà admis ailleurs, et depuis fort longtemps, mais relativement nouveau au Maroc.

Ces arguments sont les suivants : apport du savoir-faire, création d'emploi, développement des exportations. Les expériences brésiliennes, argentines et d'Europe ex-communiste sont mises en valeur.

Un autre argument de nature différente est longuement exposé : la nécessité d'avoir d'autres financements que les crédits bancaires, du fait de la réticence des banques à prêter aux États en voie de développement après ce que leur a coûté la "crise de la dette" (malgré un redressement depuis quelques années, les créances sur le Maroc ne sont toujours cotées qu'aux environ de 50% de leur valeur vers la fin mai 1993)², d'où la nécessité de se tourner vers des capitaux à risque. Les lecteurs marocains comprennent que, quelles que soient les convictions économiques profondes, on ne peut éviter de "faire ce qu'il faut", faute de quoi l'on retrouvera la pénurie des années difficiles.

Le même document s'appuie également sur "une étude de la S.F.I." (Société Financière Internationale, filiale moins exigeante³ de la Banque Mondiale), qui montre que l'investissement étranger est une fraction croissante de l'investissement privé dans les pays en développement.

Autre nouveauté, ce document expose le point de vue des investisseurs, l'article soulignant qu'ils peuvent être rebutés par "les pays dans lesquels l'État exerce un

¹ P.A. Gay, "Textile, richesse du Maghreb". *Le Monde*, 28/7/1992.

² *Nord-Sud export*, Paris, juin 1993.

³ En ce qu'elle fait des prêts plus "doux" : (durée longue, taux très bas) et à objectifs moins directement économiques.

contrôle étendu sur l'activité économique et limite la liberté d'action du secteur privé" .. qu'ils doivent être assurés de la liberté de rapatriement des capitaux, et, point important au Maroc et dans bien d'autres pays, "de la protection de la propriété intellectuelle". Ce document expose enfin la nécessité de tarifs douaniers modérés pour les importations nécessaires à la production et aux réexportations (débat d'actualité au Maroc, du fait notamment de la contrebande).

Par ailleurs, le contraste est très net entre les milieux d'affaires, qu'ils soient corporatifs ou libéraux, et certains milieux intellectuels dont les propos rappellent ceux de la gauche française des années du programme commun (1973). Ceux-ci sont méfiants vis-à-vis de l'ouverture économique et sont écartelés entre une conviction, ou, du moins, un discours, de fermeture culturelle ("priorité aux valeurs et à la langue nationale") et une pratique intellectuelle et, semble-t-il, privée, très occidentalisée, comme si les "options de classe" l'emportaient sur la pratique culturelle personnelle.

Cet appel aux capitaux privés concerne aussi les nationaux pour les privatisations.

3.5.4. Le démarrage des privatisations

Outre des rentrées pour les finances publiques, les privatisations sont censées apporter une meilleure gestion (ou la disparition du "problème" par la faillite). Elles soulagent en tout cas l'Etat de problèmes récurrents, et sont surtout une officialisation politique et pratique du tournant libéral.

Le Maroc n'est pas en pointe dans ce domaine, l'ensemble du monde non communiste privatisant massivement depuis le courant des années 1980.

En 1988, le gouvernement marocain envisage la privatisation de plus de 112 sociétés publiques industrielles et de service (hôteliers notamment) concernant plus de 40 000 salariés marocains¹ Ce programme devrait rapporter à l'État une douzaine de milliards de francs. Les privatisations n'ont toutefois réellement commencé qu'en 1992 (il y a donc peu de différence de calendrier par rapport à la Tunisie et l'Égypte) ; jusque là, elles s'étaient limitées à de petites entreprises vendues à des nationaux.

La presse a participé activement à la campagne de lancement des privatisations. De nombreuses pages de publicité (d'État, semble-t-il) ont été publiées dans la presse économique : on pouvait lire, par exemple : "Les privatisations vous rendent plus actifs économiquement et rend l'État encore plus actif socialement (...) Pour vous, actionnaires, c'est l'occasion d'accéder au nouveau statut de propriétaire (...) Pour l'État, c'est le moyen de consacrer davantage de ressources aux infrastructures, de favoriser la construction de logements, d'écoles et d'hôpitaux. Les privatisations, c'est bien pour vous et c'est bien pour tous." ou encore " les privatisations, soyons actionnaires du progrès"².

Les privatisations n'ont concerné pour l'instant que des repreneurs nationaux. Il s'agit maintenant pour le Maroc d'accélérer le processus et d'attirer les investisseurs étrangers.

¹ Voir annexe de ce chapitre.

² *Maghreb Magazine*, Rabat, numéro 14, mai 1993.

3.5.5. L'ouverture et la question linguistique

Qui dit "étranger", dit langues étrangères, et en particulier le français. Même si le sujet est moins passionné au Maroc qu'en Algérie, il demeure néanmoins sensible.

Cela se traduit par le manque de données fiables et suivies (ce qui évite des controverses). Citons néanmoins quelques témoignages.

Abdel Atif Lfarakh (CERED) est relativement sceptique sur le rôle du français dans l'ouverture relative du Maroc. Il se fonde sur le fait que les francophones, lisant des journaux marocains de langue française, sont une minorité, démographiquement parlant.

Cela ne contredit pas formellement le fait que "l'extension de la scolarisation, où le français est enseigné dès le primaire et les brassages de population, et notamment les allers et retours d'immigrés, ont diffusé une connaissance fragmentaire, mais réelle, du français dans des couches de la population beaucoup plus larges que précédemment"¹.

En faisant la synthèse de cette discussion et de celles de l'auteur en 1993 avec d'autres interlocuteurs - l'homme de la rue, les employés de banque, le spécialiste des médias de l'Institut du Monde Arabe (cf. Livre II) etc., - et en se fondant par ailleurs sur l'étude de l'IRAF de 1983, il semble que des marocains sous-estiment officiellement le rôle du français dans l'ouverture du pays, peut-être pour éviter des réactions traditionalistes.

Il faut en effet rappeler que la langue française est utilisée pour les relations écrites dans le travail, tant dans le privé que dans la grande majorité de la fonction publique ("plus qu'à l'époque du protectorat" d'après un professeur d'université désireux de garder l'anonymat, et qui regrette d'ailleurs cette évolution). Pour ceux dont l'environnement professionnel n'est pas francophone, le "décor" bilingue de la rue -évidemment variable selon les quartiers- les modes d'emploi de beaucoup d'objets ou de marchandises courantes, notamment dans l'alimentaire, sont un bon rappel permanent des notions d'écrit apportées par l'école, la télévision se chargeant de l'oral.

Peut-on aller jusqu'à dire que cela fait sortir les marocains, de façon certes partielle et intermittente, de l'univers arabo-musulman ? Peut-on aller encore plus loin et prétendre que cela joue donc un rôle important dans l'évolution générale des mentalités, même si la masse ne lit pas les journaux francophones ? Il est difficile de répondre à cette question, ne serait-ce que du fait de la variété des réactions individuelles.

Nous avons souligné que la quasi totalité de la presse économique était francophone. Quant aux autres périodiques, ils vont par "paires" arabo-francophones, avec parfois des titres différents : *El Bayane*, pour l'opposition de gauche d'origine communiste, *Al Alam/L'Opinion* pour l'opposition "de droite" (traditionaliste), mais parfois

¹ G. Grandguillaume : "Pour une anthropologie de l'arabisation au Maghreb", *Peuple Méditerranée*, N° 9, octobre-décembre 1979.

électorale coalisée avec la gauche, *Al Mitaq Al Watani/Le Matin du Sahara* pour les milieux proches du pouvoir...

En y ajoutant les publications francophones européennes et africaines¹ (du reste du Maghreb comme d'Afrique subsaharienne), 5 à 20 titres sont affichés. Les boutiquiers, surtout modestes, les proposeraient-ils si chaque titre n'avait pas un minimum de lecteurs par point de vente ?

Une autre indication de l'ouverture, encore plus controversée peut-être, en pays arabo-musulman est le statut de la femme.

3.6. Des marocaines “pratiquement égales”

La diversité sociale et culturelle du Maroc et surtout le fossé rural/urbain, particulièrement profond pour ce qui concerne la condition des marocaines, impose un exposé très nuancé sur ce point. Il faut au moins distinguer la base juridique -elle même ambivalente- de la vie pratique.

De plus, lorsque l'on remonte aux sources écrites, il faut se souvenir que les publications “scientifiques” marocaines sur l'islam et la condition de la femme reflètent certes l'option personnelle de chercheurs mais "après discussion avec l'administration"² (voir dans ce chapitre les citations concernant "la voie hassanienne")... "les résultats ne sont pas biaisés, mais leurs interprétations sont présentées prudemment, et encadrées par le rappel des grands principes".

Dans ce contexte, le CERED expose³ en substance que la condition de la femme marocaine est restée fort longtemps “traditionnelle” mais connaît depuis quelques années, une évolution rapide et profonde. Les aspects de sa vie, tant sur le plan socio-démographique que sur le plan juridique, culturel et économique ont évolué de son rôle de mère qui se limitait aux travaux ménagers et à l'éducation de ses enfants ; son activité s'est étendue aux domaines de production de biens et services extra-ménagers dans l'administration, l'enseignement, la santé et les professions libérales ainsi que dans le commerce et l'industrie. Aucun secteur économique ne lui est plus fermé “et il y a même plusieurs cas où la présence de la femme l'emporte largement sur l'homme, lorsque le travail nécessite une plus grande dextérité, une plus grande propreté et une meilleure assiduité”.

¹*Le Soir* (Bruxelles), *Paris Match*, *L'Equipe*, *Jeune Afrique*...

² Synthèse des avis recueillis par l'auteur en 1993.

³ Dans *Femme et Développement au Maroc*, Etudes démographiques du Ministère des affaires économiques et sociales, CERED, Rabat, 1992. Ce qui suit s'appuie sur l'introduction de ce document.

3.6.1. Un statut juridique mixte

"Immédiatement après l'indépendance fut promulgué un code du statut personnel qui a, sur l'essentiel, conservé le modèle islamique,... donnant les grandes lignes du statut de la femme", mais cela est à nuancer par un rappel des droits fondamentaux d'inspiration occidentale, pour marquer l'adhésion au système moderne.

"Le modèle islamique consiste en la restauration du modèle juridique de la famille, issue du rite malekite... Un statut de la femme, fortement marqué par l'idéologie patriarcale... qui ne remet pas en cause la prédominance masculine dans la hiérarchie familiale". Toute opposition entre les deux inspirations est niée : "les principes d'égalité chers à la doctrine libérale du XIX^e siècle sont aussi les fondements de la société politique islamique et du système politique des pays musulmans..."¹.

Ce statut personnel (*Moudouana*) est néanmoins, vu de France, moins émancipateur "par construction" que le code du statut personnel tunisien. Toutefois, il maintient l'essentiel de la législation coloniale, elle-même fortement inspirée du droit français, qui imprègne les secteurs modernes de l'activité économique (droit des sociétés, des professions libérales) et les rapports avec les pouvoirs publics (libertés publiques, statut général de la fonction publique...).

La femme marocaine est ainsi partie prenante de ces textes d'inspirations très différentes. Pour résumer, l'espace familial reste plutôt dans la sphère du sacré et de l'immuable, donc du droit musulman, et l'espace public est dominé par le droit moderne.

La *Moudouana*, pour l'essentiel, est une transcription du rite malékite. Elle insiste sur la prééminence du mari et légalise la précarité du lien conjugal, insistant sur le devoir d'obéissance de la femme, qui doit néanmoins être traitée avec humanité et justice. Dans la tradition musulmane, le mari a toujours exercé un droit de regard sur la conduite de sa femme, de ses relations, de ses sorties, de sa correspondance...

La *Moudouana* n'interdit pas la polygamie, elle autorise donc la tétragamie (4 femmes) coranique, avec des restrictions légales ou contractuelles touchant le préjudice que cela peut poser aux femmes précédentes.

Elle précise en outre que la marche du foyer et son organisation incombe à l'épouse et son entretien à l'époux. Le défaut d'entretien par le mari peut entraîner un jugement de divorce au bénéfice de la femme, pour abandon de famille.

La majorité matrimoniale est de 15 ans pour la femme et 18 ans pour l'homme au Maroc. Cela limite les abus traditionnels en matière de mariage précoce, difficile à supprimer complètement du fait de l'insuffisance de l'état civil². Le droit de contrainte matrimoniale du père a été aboli par la *Moudouana* (donc après l'indépendance). Auparavant l'impubère, garçon ou fille, pouvait être marié sans savoir été consulté et même en dépit de son opposition ; à la puberté, l'homme pouvait répudier ce mariage forcé, la femme ne le pouvait pas.

¹ *Femme et Développement au Maroc*, op. cit., p. 177, et p. 179 à 205 pour le développement qui suit sur la *Moudouana*.

² *Idem*, p. 205.

Lorsque le mariage s'est effectué en séparation de biens, la gestion demeure séparée après le mariage, le mari gérant ses biens propres et la femme les siens, ce qui est de tradition en islam, et est renforcé par le pouvoir donné par la *Moudouana* à la femme de disposer (et non pas seulement gérer) de ses biens sans aucun contrôle du mari.

Le statut du mariage a été modifié en octobre 1993¹ après une longue consultation par le roi des docteurs de la loi musulmane, des sociologues et des représentantes des associations féminines. Il en est ressorti un compromis qui a paru insuffisant à ces dernières, mais qui illustre bien la méthode "hassanienne" d'évolution donnant le moins de prise possible aux réactions traditionalistes.

Les principales modifications sont les suivantes :

- le mariage n'est valide que si la future épouse donne son consentement devant notaire, alors que jusqu'à présent son tuteur (père, oncle ou frère) pouvait juridiquement la contraindre à épouser un homme dont elle ne voulait pas,
- la répudiation ne pourra avoir lieu qu'en présence d'un juge et de la femme et après arbitrage devant une commission de conciliation,
- la polygamie sera plus difficile, l'arrivée de la seconde épouse permettant à la première de demander le divorce.

En ce qui concerne le rôle de la femme dans la vie publique, la Constitution lui donne un statut de citoyenne à part entière. L'article 8 de la Constitution du 10 mars 1972 proclame que l'homme et la femme jouissent de droits politiques égaux (la majorité légale est de 21 ans pour les deux sexes). L'article 9 précise que la Constitution garantit à tous les citoyens l'exercice des libertés publiques. La loi applique d'ailleurs ce principe de l'égalité des sexes au droit de vote et à l'éligibilité. En pratique, ce dernier droit est peu exercé : 43 élus locaux et 2 députés aux élections de juin 1993.

La législation du travail interdit aux femmes les travaux pénibles ou dangereux. Le travail entre 22 heures et 5 heures (femmes et enfants de moins de 16 ans) n'est autorisé que par dérogation. La grossesse et la maternité ne rompent pas le contrat de travail.

Dans la fonction publique, ces dispositions constitutionnelles ont été confirmées par le dahir (décret royal) du 24 février 1958, relatif au statut général de la fonction publique. En particulier, les femmes ont droit à un accès égal à toutes les fonctions, à quelques exceptions près, les unes pour des raisons "militaires ou paramilitaires", d'autres "sans raison aucune" (toujours d'après le CERED) telles les douanes, la protection civile, facteur, agent de lignes...

Dans la vie quotidienne et professionnelle, la situation de la femme marocaine serait une des plus libérales des pays musulmans (voir les témoignages du chapitre 13 du Livre II sur l'indicateur d'ouverture).

En ville, on peut remarquer que, comme en Tunisie et au Liban d'avant la guerre civile et contrairement aux autres pays arabes aujourd'hui, la jeunesse ne semble pas, dans les villes et sur les plages, souffrir d'une trop grande séparation des sexes : le sport, la gymnastique de l'homme comme de la femme sont devenus des aspects courants de la

¹ *Le Monde*, 22/10/93.

vie quotidienne. "Une culture populaire de type méditerranéen s'est développée, faite de plage, de pique-niques, de jeux de boules, de brochettes, de tiercé et d'ambiance familiale, réunissant plusieurs générations... de coiffeurs pour dame, de magasins de vêtements, de chaussures... de librairies, de ciné club, de cours de danses étrangères"¹.

Ces derniers points (fonction publique, vie en ville) ne concernaient, il y a une génération, qu'une petite minorité de marocaines.

3.6.2. Le rôle et l'importance des migrations féminine

Mais l'évolution est rapide. Longtemps peu ou pas concernée par les migrations, la femme marocaine a donc "bougé". Bien que n'intégrant pas toutes les données de l'enquête démographique à passages répétés de 1986-88, l'étape *Femme et développement...*² donne des indications très utiles sur le long terme ; ses conclusions restent valables, et sont même accentuées par les chiffres plus récents. Par exemple, pour la seule année 1987, 271.000 personnes dont une forte minorité de femmes auraient quitté la campagne pour la ville³.

Par ailleurs 39.000 personnes auraient émigré outre-mer, toujours en 1987, dont une majorité de femmes et d'enfants dans le cadre des regroupements familiaux, mais également une minorité significative de diplômées ayant trouvé un emploi en Europe. Cela semble illustrer que tant l'émigration rurale que l'émigration internationale sont fonction croissante de la scolarisation. Même si celle-ci n'est pas la cause unique.

L'émigration rurale est peut être le fait démographico-économique majeur, tant en lui-même que par ses répercussions sur l'évolution dans les autres domaines, car l'urbanisation est l'un des facteurs principaux de l'évolution de la condition féminine. Ainsi le CERED, souligne que, dans les villes, les femmes marocaines ont connu "émancipation amélioration de l'état sanitaire, maîtrise de la fécondité, allègement des tâches ménagères".

Une autre raison du recul relatif de la *Moudouana* par rapport au statut "économique" est bien entendu la scolarisation.

3.6.3. Une moindre discrimination scolaire

Le volet scolaire de la même étude⁴ s'intéresse uniquement aux statistiques de l'enseignement public, faute sans doute de données sur le privé, malgré son importance en zone urbaine. Elle rappelle que la généralisation de la scolarisation constitue le principal objectif de la politique gouvernementale et que l'évolution de la scolarisation féminine en est le résultat le plus probant.

¹ Rémy Leveau, *Le sabre et le turban*, op. cit., p. 95, et témoignage personnel de l'auteur., 1993.

² CERED, op. cit.

³ Idem, op. cit., p. 68 à 70.

⁴ *Femme et Développement au Maroc*, op. cit., Les chiffres qui suivent sont tirés des p. 89 à 91 pour le primaire et le secondaire, des p. 234 et 235 pour le supérieur et de la p. 101 et suivantes pour la population active.

Le taux de scolarité pour l'enseignement primaire était de 40% en 1980 pour les filles de 7 ans et est passé à 47,7% en 1989/90. Il faut tenir compte dans ces chiffres de la différence entre zones rurales et urbaines : 82,4% en 1989/90 des filles en zone urbaine étaient scolarisées pour seulement 25% en milieu rural. Il y a certes des difficultés pour les élèves ruraux du fait de l'éloignement de l'école, et de la pauvreté du pays, qui se traduit par le retard en routes, en cars scolaires ou en voiture particulières des parents (ou des voisins). De plus les parents ont tendance à garder leurs enfants au moment des labours ou de la moisson.

Mais ces problèmes se posent ou se sont posés aussi dans des pays plus pauvres que le Maroc. Ce qui est plus spécifique à ce dernier est que ces difficultés retombent principalement, et à ce point, sur les filles, les parents estimant encore souvent que leur scolarisation n'est guère nécessaire, leur participation aux tâches ménagères étant plus importante. La relative dispersion et pauvreté de la population rurale marocaine y rend ce problème particulièrement aigu.

Dans l'enseignement secondaire, seulement 28,5% des filles de 12 à 18 ans étaient scolarisées en 1989/90. Depuis quelques années, on constate un changement dans leur orientation scolaire : délaissant le littéraire, elles s'orientent plus volontiers vers les sections techniques. Ces chiffres concernent le milieu urbain, car l'enseignement secondaire est resté jusqu'à présent inexistant en milieu rural.

Dans l'enseignement supérieur il y a également un net progrès par rapport à un passé très inégal, avec un pourcentage de filles de 36,3% du total des étudiants inscrits en 1989/90, venant de 21% en 1980/81. L'accroissement a surtout concerné les Lettres et Sciences Humaines et les Sciences sociales et de gestion car l'on partait de plus bas que dans les branches scientifiques (42%).

Le taux d'alphabétisation des femmes urbaines est relativement important, mais concerne surtout les générations nées après les années 1960. L'aptitude à lire ou écrire, qui sert de base à la mesure du taux de l'alphabétisation, est définie comme celle du savoir lire autre chose que son nom et des chiffres. Ce taux est inférieur au taux de scolarisation, car une partie des élèves abandonnent avant de savoir lire ou écrire, ou perdent leurs acquis scolaires.

L'évolution de la population active féminine de 15 ans et plus, suivant le niveau scolaire, montre qu'entre 1979 et 1987, la proportion de femmes actives n'ayant aucun diplôme est passé de 56 à 45% ; pour les femmes ayant fait des études primaires, de 20,8 à 21,8% ; pour celles ayant effectué des études secondaires et professionnelles, de 20,2 à 26,2% ; supérieures, de 1,8 à 6,5%.

Il faut préciser que la population active de niveau primaire n'a souvent pas le diplôme de fin de cycle. Le classement par diplômes montre est donc différent : en 1987, 62% de la population active féminine n'avait aucun diplôme, pas même le certificat d'études primaires ; 5,5% l'avaient, 5,6% avaient suivi le secondaire et 13,6% avaient le CAP ou le CQP.

Le tiers du personnel enseignant des écoles primaires et secondaires est féminin, près du quart dans les universités et grandes écoles ; un quart des médecins sont des femmes ainsi que 40% des pharmaciens.

Enfin on notera la faiblesse quantitative et le recul du diplôme coranique (0,7% en 1979 et 0,2% en 1987)¹.

Tous ces retards se sont répercutés sur l'évolution démographique des années 1960 à 1980.

3.7. L'évolution démographique passée

La fécondité marocaine est restée très élevée jusque vers 1975. La population est passée de 11,6 millions en 1960 à 15,4 en 1971, puis à 20,4 au recensement de 1982, et à 26,2 en 1992² ; la projection de l'ONU est de 46,0 pour 2025³. Cette évolution s'est faite à un rythme de croissance de 2,7% par an environ jusque dans les années 1980. La baisse de la mortalité aurait alors fait passer l'accroissement naturel à plus de 3% ; c'est ainsi que "vers le milieu de 1981, la population marocaine avait un rythme d'accroissement annuel de 3,1%⁴" qui était alors un des plus élevés du monde, et correspondait à un doublement de la population en 23 ans.

Le graphique ci-après retrace l'évolution de la population marocaine. C'est une droite presque parfaite en longue période, donc une augmentation à rythme constant, la baisse de la mortalité compensant celle de la natalité.

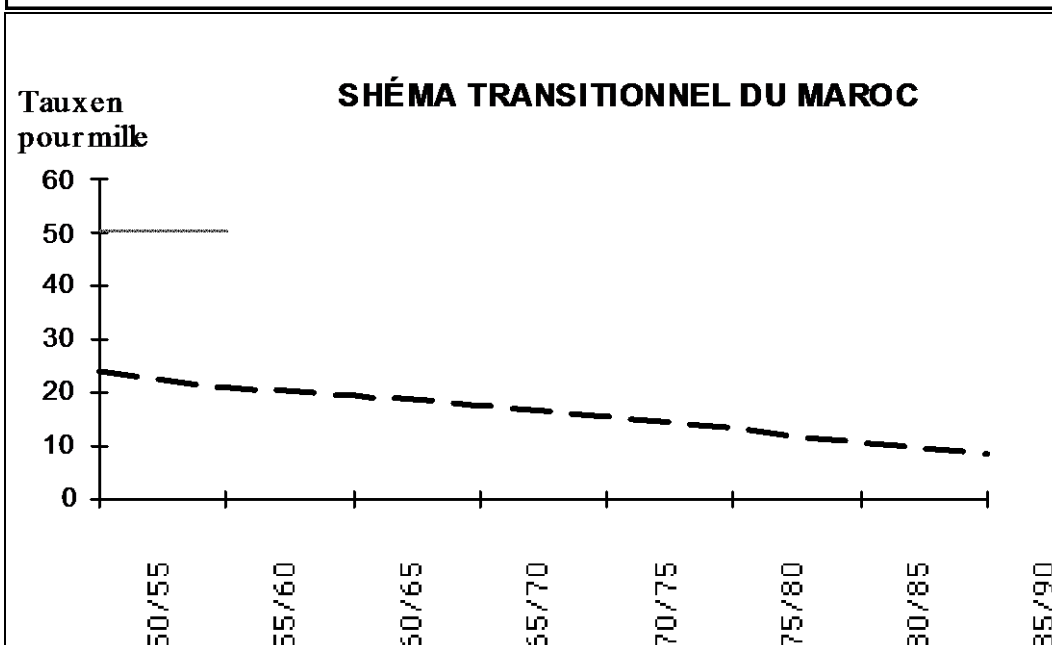
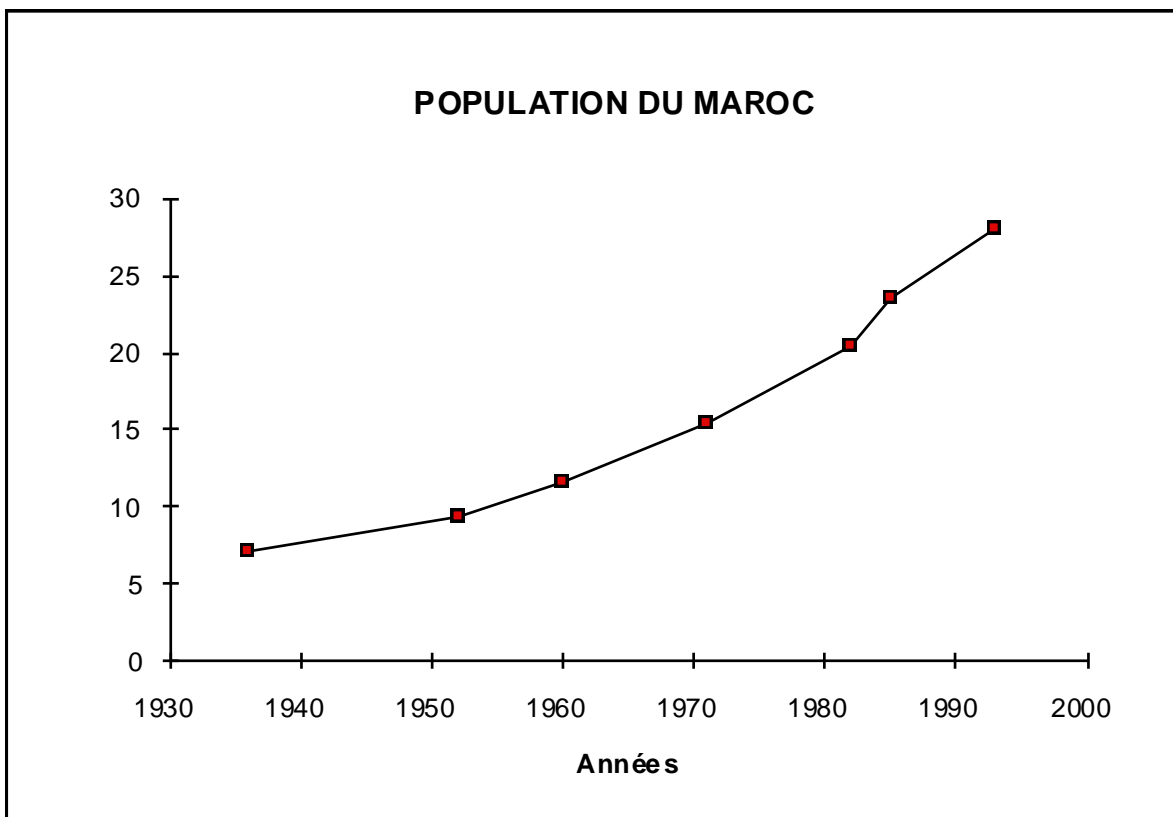
Le graphique suivant, avec les composantes de la dérivée donne une vue "plus fine" :

¹ Toujours pour les femmes ; il s'agit donc d'éducation de base, et non d'encadrement religieux (il n'y a pas de clergé à proprement parler), qui est masculin.

² *WPDS 1992*, op. cit.

³ *TLPDM 1993*, op.cit.

⁴ Ghislaine Perrin, démographe à l'IRAF pour le Haut Comité de la Langue Française, op.cit.



Les tableaux de chiffres sur lesquels sont basés les graphiques sont annexés à la fin du volume 1.

Source : Philippe Fargues, *Population*, n° 2, “Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne 1885/1985” ; données 1993 : “Tous les pays du monde”, *Population et Sociétés* Août/septembre 1993.

Ce graphique montre que la mortalité ne pouvant plus beaucoup baisser en valeur absolue, le taux de croissance va évoluer comme la natalité. Cette dernière va progressivement refléter la baisse passée de l’ISF (voir plus bas), puis son évolution future.

3.7.1. La diffusion de la contraception

Un programme national de planification familiale fût lancé en 1966 par un décret royal instituant une commission nationale et des commissions provinciales de la population ; en 1967, la loi de 1939 qui interdisait de faire connaître et de distribuer les contraceptifs a été abrogée par décret royal.

Ces décisions ont été néanmoins beaucoup moins fréquemment citées que celle des gouvernements égyptien et tunisien, peut être parce que le régime politique marocain paraissait alors moins "moderne" que le "progressisme" très affirmé du colonel Gamal Abdel Nasser et était moins laïque que celui du Président Habib Bourguiba. Cependant il ne s'agissait pas d'une mesure isolée, et le Plan 1968/72 s'est explicitement assigné un objectif de réduction de la fécondité¹.

Une enquête d'opinion sur la planification familiale réalisée en 1966/67 révélait une pratique de la contraception négligeable à la campagne, et de 13% dans les plus grandes villes.

En 1979, la proportion de femmes marocaines utilisant des contraceptifs était de 12,5%. Elle passait à 35,6% en 1987. 43% des femmes mariées ont déclaré, toujours en 1987, qu'elles n'avaient pas l'intention d'avoir d'autres enfants. Cette proportion, qui augmente avec l'âge, atteint les 58% dès l'âge de 35 ans et est aussi en étroite corrélation avec le niveau d'instruction : 53% des femmes ayant suivi un enseignement secondaire ou supérieur utilisent un contraceptif contre 47% ayant fréquenté seulement l'école primaire et 25% pour les femmes analphabètes. En milieu rural, la contraception (pilule surtout) s'est également répandue alors qu'elle était encore inexistante il y a une dizaine d'années².

Les générations nées avant 1942 (et donc ayant 45 ans au moment de l'enquête) ont eu des descendance importantes relativement réparties, avec des probabilités d'agrandissement laissant supposer une absence totale de pratique contraceptive. La même analyse pour les promotions mariées en 1964/65/66 montre que ces dernières n'ont pas contrôlé les naissances entre ces années et l'année de référence de l'enquête, et cela malgré le démarrage en 1966 du programme de planification familiale³

Cela confirme donc le fait que, si les programmes de limitation de naissances peuvent être un outil d'accompagnement, ils ne sont pas la cause de la diminution de la fécondité⁴.

Pour ce qui concerne l'influence de l'islam dans ce domaine, Abdel Atif Lfarakh, chercheur au CERED, estime que l'opinion du démographe algérien Ali Kouaci (selon

¹ *Femme et développement...* op. cit., p., 52, et Ministère des affaires économiques du plan et de la formation des cadres. *Plan quinquennal 1968/72*, mai, volume 2, p. 647/649, cité par Agnès Chevallier, op. cit.

² Ministère de la Santé publique, *Enquête démographique et sanitaire*, 1987.

³ *Enquête démographique nationale 66/88* op. cit.

⁴ Yves Montenay, "Les politiques de population dans le Tiers-monde", *Défense Nationale*, Paris, avril 1993.

laquelle la pratique religieuse joue peu en matière de contraception, voir chapitre "Algérie"), s'applique au Maroc¹.

3.7.2. Des mariages plus tardifs

Le relèvement continu de l'âge au premier mariage des femmes est un phénomène "lourd" de la démographie arabe (voir par ailleurs les travaux de Ph. Fargues). Il joue un rôle important dans la baisse de la fécondité dans tous ces pays, et a été bien analysé au Maroc².

Au début des années 1960, l'âge moyen était de 17,3 ans (soit davantage qu'en Asie traditionnelle et notamment qu'en Inde) aussi bien en ville qu'à la campagne³. En 1982, on se mariait 6 ans plus tard dans les villes (soit 23,3 ans) et 3,6 ans plus tard à la campagne (20,9 ans). En 1992, les 25,1 ans étaient atteints dans la province de Rabat.

Les femmes se marient d'autant plus tard que leur niveau d'éducation est plus élevé : 20,3 ans chez les analphabètes, et 25,9 ans chez les femmes ayant accompli 7 années d'études ou plus. L'apparition notable du divorce (11% des couples en 1982) ne diminue que modérément les périodes de fécondité légitime puisque 70% des divorcés se remarient. Ce dernier point pourrait évoluer.

L'évolution est beaucoup plus rapide dans les villes que dans les campagnes, probablement du fait d'une meilleure scolarisation pour les femmes qui, comme exposé ci-dessus, a lieu principalement dans les villes : pendant que l'âge moyen augmentait de 36% en ville entre 1960 et 1982, il n'augmentait que de 21% dans les campagnes.

Le célibat est un phénomène nouveau au Maroc. Le mariage qui était auparavant la destinée "normale" de toutes les jeunes filles est moins fréquent, particulièrement dans les villes. De 1981 à 1986, le pourcentage des femmes célibataires âgées de plus de 15 ans est passé de 30% à 34%⁴. Cette évolution découle du retard des mariages et de l'augmentation du nombre des divorces signalés plus haut.

Le recul de l'âge au mariage a largement contribué à enclencher la baisse de la fécondité.

3.7.3. Une baisse récente, mais rapide de la fécondité

Comme dans le reste de l'Afrique du nord, les facteurs de baisse de la fécondité ont été momentanément masqués par la diminution de l'allaitement maternel, et de l'espacement des naissances qui en découle.

¹ Témoignage de A.A.L. en juin 1993.

² Sauf indication contraire, les chiffres qui suivent sont tirés de *Femme et développement...*, op. cit. p. 39 et de *l'Enquête Démographique Nationale 66-88*, Direction de la Statistique et Division de la Population, Rabat, nov. 1992, p. 130 et suivantes.

³ *Variables socio-démographiques au Maroc* : op. cit, p. 173.

⁴ ENPR, 1986.

La dichotomie dans ce domaine de la population marocaine peut également être illustrée par une étude plus fine de la descendance finale¹. Cette étude montre, pour l'année 1982, une courbe "à deux bosses" pour le nombre d'enfants par femme mariée en fin de vie reproductive. Cela correspond à la superposition de deux populations : l'une, alors minoritaire, de comportement moderne, correspondant à l'ensemble des citadines, mieux scolarisées et actives ayant 1 à 3 enfants et l'autre, plus "naturelle" correspondant à la population féminine rurale avec de 6 à 15 enfants (la courbe correspondant à cette deuxième population passe par un sommet à 10 enfants et 34% ont 10 enfants et plus)²

L'auteur se fonde sur cette courbe pour évaluer la fécondité "naturelle" à 15,3 enfants par femmes et estime donc que le niveau de 7, qui était celui des années 1950 à 1970, ne représente que la moitié du niveau "naturel" du fait de l'impact de l'âge (très relativement) tardif au mariage et celui de l'allaitement maternel. Nous rajouterions la mortalité féminine.

Compte tenu de ce qui précède, il est probable que la même courbe, en 1993, montrerait la prédominance de la "bosse" de un à trois enfants, malgré la persistance de l'écart villes/campagnes : un exemple récent³ attribuait plus de 10 enfants aux 70 familles d'un village de montagne (ce qui laisse par ailleurs supposer que les jeunes couples se forment désormais ailleurs).

Toutes ces évolutions récentes ont été bien analysées, par de nombreuses enquêtes. L'enquête nationale démographique à passages répétés (ENDPR)⁴ a été effectuée sur le terrain de 1986 à 1988. Elle fait suite (en partant des enquêtes les plus anciennes) :

- à l'enquête nationale sur la fécondité et la planification familiale (ENFPF) de 1979/80,
- au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1982, qui comportait des questions relatives à la fécondité,
- à l'enquête nationale de prévoyance contraceptive (ENPC) de 1983/84 qui a consacré une partie importante de son questionnaire à la fécondité
- et enfin à l'enquête nationale sur la planification familiale, la fécondité et la santé de la population au Maroc (ENPS) 1987 réalisée sur un sous échantillon de l'ENDPR.

L'indice synthétique de fécondité, qui était de 6 à 7 enfants par femme dans les années 1950 et 1960, est estimé à 5,91 pour la période 1975/79 (ENPF) ; n'était plus que de 5,52 en 1981/82 (RGPH), à 4,10 en 1987/88 (ENDPR), soit une baisse de 26% en 6 ans, extrêmement rapide par rapport aux évolutions du passé dans la plupart des pays du monde. Une analyse plus fine montre qu'une partie importante de la chute a eu lieu au cours de l'ENDPR, les premiers résultats de 1987 donnant plutôt 4,41 alors que les résultats finaux sont, eux, de 4,10⁵.

¹ *Variables socio-démographiques au Maroc...*, op. cit., p. 174.

² Ministère de la santé publique, cité par *Variables socio-démographiques au Maroc...*, op. cit., p. 174.

³ *Le Monde*, 24/06/93.

⁴ Enquête démographique nationale 1966/88, *Natalité, fécondité, nuptialité au Maroc*, Direction de la statistique, Division de la Population, Rabat, novembre 1992.

⁵ *Idem*, p. 21.

Nous avons vu plusieurs causes de cette baisse de la fécondité, et en avons relié certaines à la notion d'ouverture. Tentons maintenant d'étudier si l'historique de cette ouverture recoupe bien l'évolution de la fécondité, et d'en tirer une prospective.

3.8. La transition démographique et l'ouverture

En démographie comme dans les autres domaines, le Maroc est peut-être le pays arabe qui s'est transformé le plus rapidement, passant en un peu plus de deux générations d'une quasi-fermeture à une ouverture très notable sur l'Europe.

3.8.1. Une tradition de "fermeture"

Contrairement à la Tunisie, et dans une moindre mesure à l'Égypte et l'Algérie, le Maroc est resté volontairement fermé pendant la plus grande partie de son histoire : les romains ou les vandales l'ont à peine pénétré, avant les deux seuls chocs importants : la conquête arabe, et le repli des Andalous à la fin du 15^e siècle.

Dans ces deux derniers cas une arrivée extérieure a profondément transformé l'identité puis la culture locale.

A partir du XVI^e siècle, la pression européenne, principalement portugaise, et de temps en temps espagnole, est croissante, avec l'ouverture de bases militaires et commerciales sur le sol national. Le Maroc réagit comme le Japon à la même époque en se fermant, et en limitant autant que possible les échanges économiques et les contacts humains. "La présence des comptoirs chrétiens tout le long de la côte sud du pays entraîne en réaction un regain de ferveur religieuse au XVI^e siècle, marqué par la multiplication des centres religieux et une influence grandissante des chefs religieux locaux. L'opposition aux étrangers se cristallise sous forme de guerre sainte..."¹.

L'ouverture du pays déclenchée en 1912 par le protectorat français, n'a véritablement démarré que vers 1918², soit 50 ans après celle du Japon et avec le handicap d'être imposée par l'étranger et non par un gouvernement national. De plus elle n'a profondément atteint ni les centres des villes existantes (les ex-quartiers européens sont distincts, voire éloignés des médinas, qui indiquent bien l'urbanisation d'alors), ni les campagnes, avec 90% des terres arabes non colonisées, et les espaces semi désertiques ou montagneux sous-administrés.

Enfin l'enseignement du primaire au supérieur (coranique, théologique, juridique...) était par nature traditionaliste.

Cette longue fermeture et la brièveté de l'intervention française expliquent largement les "retards" que nous avons soulignés au cours de ce chapitre.

¹ Reconquête de tous les comptoirs de la façade atlantique, suivie de la victoire marocaine d'Alcaçar Quévir, dite "des trois rois" (du Portugal, d'Espagne et du Maroc) en 1578, cf. notamment Philippe Lemarchand, *Atlas géopolitique du Moyen-orient et du monde arabe*, Complexe, Paris, 1993, p. 255.

² Ce n'est pas une date juridique, mais la fin de la polarisation sur le front de la Grande Guerre.

3.8.2. Vers une ouverture croissante sur l'Europe

Pourtant c'est dans ce pays qu'une synthèse avec l'Occident semble progresser. Peut-être justement parce qu'il s'agit plus d'une synthèse et moins d'une intrusion amenant des réactions de rejet. On retrouve le rôle du politique en général, et d'Hassan II en particulier. Ce dernier a notamment géré, sans à-coups graves, les relations avec la France, alors que Habib Bourguiba n'a pu maîtriser ce qui aurait dû rester des incidents limités.

Comme exposé précédemment, l'ouverture commerciale et financière, après une éclipse relative pendant les années 1960 et 1970, s'est de nouveau imposée, surtout depuis 1988. Elle semble devoir s'accroître dans l'avenir, surtout vers l'Europe. Quant à l'ouverture culturelle, elle n'avait jamais vraiment cessé ; les médias et l'articulation de l'enseignement privé dans les cursus français, voir européens, l'élargiront encore.

L'étape suivante est le renforcement des liens du Maroc avec l'Union Européenne. Ce renforcement apparaît souhaitable pour les deux parties, mais ne s'appliquera pas avant longtemps à l'agriculture et à l'immigration. Néanmoins, le Maroc considère comme très important ce rapprochement avec l'Europe, et se dit prêt à en payer le prix, soit "probablement la disparition du tiers de son industrie, qui ne pourrait pas résister à la concurrence européenne. Mais les deux autres tiers seront modernisés¹".

Les négociations avec l'U.E ont pour objectif d'aboutir à un accord de partenariat d'ici à 1995. Seule l'agriculture reste "un obstacle" à cette entente. Les marocains insistent sur le fait que l'Europe a intérêt à sceller cette association qui devrait favoriser la stabilité dans un Maghreb où l'intégrisme semble s'étendre, et permettre une surveillance accrue de l'immigration clandestine et du commerce de la drogue.

L'ouverture sur l'Europe est d'ores et déjà notable, comme le remarque Hassan Abouyaub, Ministre du Commerce Extérieur : "les deux tiers de nos échanges se font avec les pays de la Communauté²...".

Comme en Tunisie, cette ouverture suscite néanmoins des rejets.

3.8.3. Les réactions nationalistes et identitaires

Lors d'un voyage d'études au Maroc, nous avons suivi trois événements survenus le même jour et illustrant la variété des réactions de rejet.

Commençons par le plus frivole : le 28 mai 1993 avait lieu l'élection de Miss Maroc. Alors que la salle avait plébiscité "une liane blonde d'allure scandinave", le jury s'était porté sur une "brune plus plantureuse, afin de donner une image plus classique du pays et de la jeune fille musulmane", lors de la prochaine étape, l'élection de Miss Afrique³.

¹ *Maghreb Magazine*, Marrakech, mai 1993.

² *Idem*.

³ *La Vie économique*, Rabat, 28 mai 1993.

Le second est plus sérieux : l'Office National Marocain du Tourisme avait signé un contrat de promotion de l'image du Maroc avec l'agence Publicis. Ce contrat est jugé abusif par *Libération*¹, qui lance des accusations d'incompétence ou de corruption.

Le fond du problème semble se situer bien au delà de la critique "normale" d'une éventuelle "affaire" : il s'agit d'une réaction nationaliste de fermeture, comme l'indiquent certaines formules : "des clauses contractuelles qui n'ont rien à envier au traité d'Algésiras imposé au Maroc voilà près de 90 ans...- l'Office jette des pluies de francs français sur une société étrangère (...) cette affaire est exemplaire dans la mesure où elle donne la démonstration de la façon dont sont méprisés les équilibres financiers extérieurs et intérieurs de notre pays (...) Elle indique le peu de cas qui est fait de nos institutions puisqu'un organisme national est subrepticement évincé pour laisser sa place (...) à un groupe privé, étranger de surcroît".

Le troisième événement est le renvoi, sur demande du ministère marocain de l'Éducation Nationale, de la directrice (franco-marocaine) d'une école privée de Casablanca ayant un grand succès auprès des francophones marocains ou étrangers. Il y a là un problème fondamental d'orientation à long terme : cet enseignement est à la fois utile, et concurrent de l'enseignement public. Il en résulte une alternance de proclamations encourageant cet enseignement et de retours de flamme du ministère, qui, craignant que ce domaine ne lui échappe, accuse cette école d'insuffisante "marocanité" des programmes.

Un an après, des thèmes analogues sont exprimés par Saïd Naoui, secrétaire général de la coordination des étudiants de la Faculté de Droit de l'Université de Casablanca : "je suis très proche des idées véhiculées par le mouvement Al Adl Wal-Ihsam (Justice et bienfaisance) dont le leader est Abdelssalam Yassine... Nous disons non à la violence, non à l'obédience à l'étranger..., non à la clandestinité..., nous employons la persuasion envers ceux qui se comportent d'une manière qui n'est pas conforme aux préceptes de l'islam... qui s'enivrent..., qui flirtent..., qui ne suivent pas le jeun, la prière..., nous recommandons aux femmes de porter un foulard et de ne pas tendre la main à d'autres personnes que leur mari ou un proche parent."²

Ce discours illustre une bonne implantation des islamistes dans la jeunesse étudiante marocaine, souvent dans l'opposition, et la convergence du nationalisme, du religieux et de l'identitaire.

L'ouverture globale, nuancée par de telles réticences, permet-elle d'éclairer les projections sur l'évolution future de la fécondité ?

¹ *Libération*, quotidien proche du parti de "l'Istiqal" ("indépendance"), parti de la droite traditionaliste, 31 mai 1993, p. 1, 4 et 5.

² *Libération*, Rabat, cité par *Courrier International*, N° 169, Paris, 27 janvier 1994, p. 11.

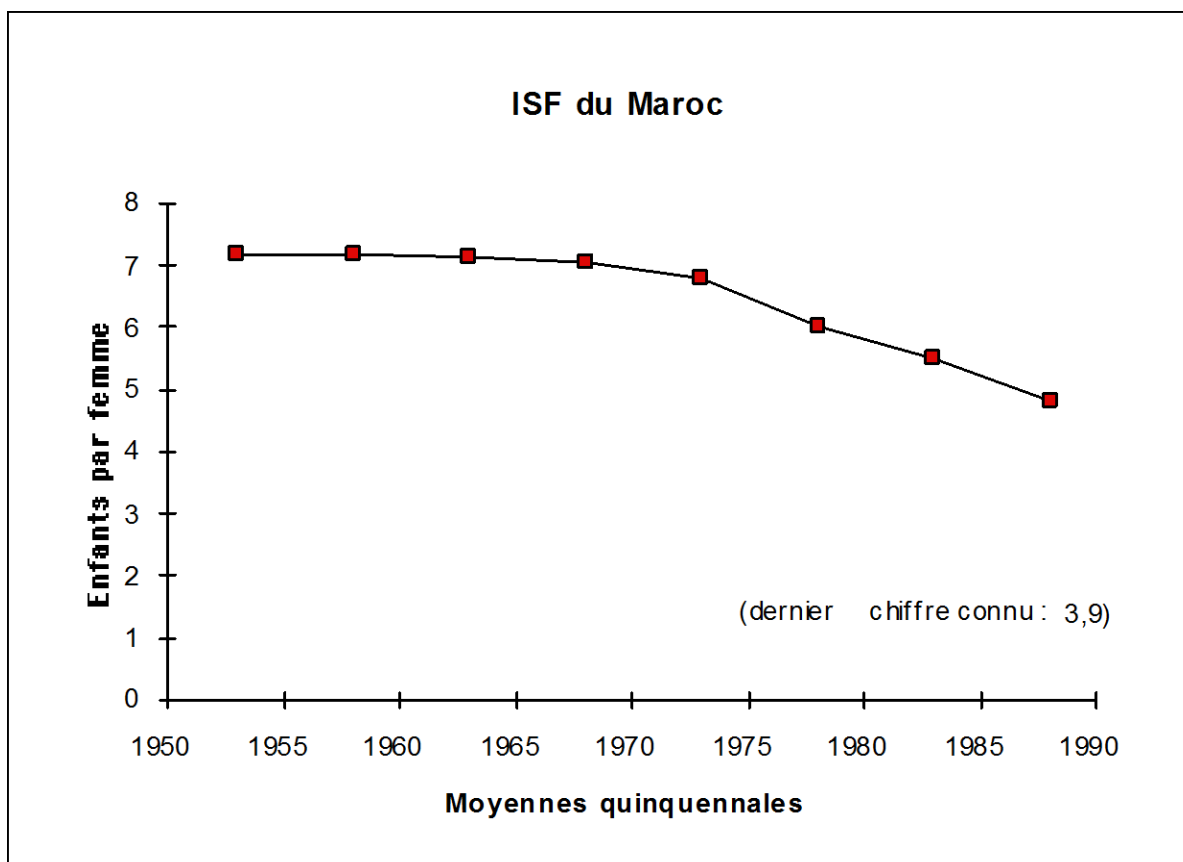
3.8.4. L'évolution future de la fécondité

Nous avons décrit plus haut la baisse de la fécondité constatée dans les enquêtes marocaines. Citons maintenant les chiffres de l'ONU.

L'ISF était évalué à 7,2 enfants par femme des années 1950 à la fin des années 1965. La moyenne était encore de 6,9 pour la période 1970/75 mais de 5,9 pour 1975/80, et de 4,2 en 1992 (toujours selon l'ONU). De source marocaine les 4,1 sont atteints dès 1988 et selon Youssef Courbage la moyenne pour la période 1987/88 est de 3,9)¹.

Au delà de ces divergences, les hypothèses de l'ONU de 1980 qui prévoyaient 3,5 pour la période 1990/95 et 2,1 à partir de 2010 paraissent vraisemblables voire trop prudentes. Pour les projections à long terme, cette baisse a une influence considérable puisque la population en 2025, estimée à 60 millions d'habitants en 1982, ne serait plus que de 38 millions..

Le graphique suivant indique l'évolution de l'ISF permettant de situer ces différents chiffres.



Le dernier chiffre connu (3,9) est très inférieur à la moyenne quinquennale.

¹Youssef Courbage utilise les données du ministère de la santé donnant un ISF de 4,46 en 1987 et 4,1 pour la moyenne 1987/88, ce dernier chiffre se décomposant en 2,5 en ville et 5,5 à la campagne ; il utilise ensuite une pondération urbain/rural personnelle, qu'il estime plus actuelle que celle du ministère, ce qui lui donne une moyenne nationale de 3,91.

Des démographes marocains attribuent cette baisse rapide à l'activité féminine et à une meilleure scolarisation (via le recul de l'âge du mariage et la diffusion de la contraception), elles-mêmes liées à l'urbanisation¹. L'ensemble des citadines est d'ailleurs vraisemblablement tombé à 2,5 enfants par femme (puisque ce dernier chiffre est la moyenne 1987/92), ce qui rend plausible l'affirmation selon laquelle les femmes de Rabat et de Casablanca sont tombées "au seuil de renouvellement"², seuil d'ailleurs plus élevé que les 2,1 enfants par femmes pour la France.

La scolarisation féminine non seulement recule l'âge au mariage, mais permet aussi une meilleure conscience de la possibilité de régulation des naissances ainsi qu'une meilleure aptitude à utiliser les programmes de planification familiale. La scolarisation des hommes joue aussi, car elle permet l'acceptabilité de la contraception dans la famille.

La population féminine rurale émigre de plus en plus. Ses enfants devraient être de ce fait totalement scolarisés au cours des vingt prochaines années. D'où une très forte croissance du nombre des jeunes instruites et probablement actives, et de leur proportion dans la population active totale. Il y a là un "réservoir" de développement économique et de baisse de fécondité.

Cela entraînera dans un deuxième temps un allègement des investissements démographiques (voir Livre II), ce qui dégagera une marge pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement, d'où un deuxième "réservoir" de développement et de baisse de fécondité.

Les chercheurs du CERED estiment d'ailleurs fondamentale la scolarisation de la femme pour les succès scolaires des enfants. En effet dans les programmes scolaires, les matières traditionnelles diminuent relativement par rapport aux matières nouvelles, aussi bien professionnelles - comme l'informatique - que culturelles, artistiques ou sportives, repoussant vers la mère l'éducation proprement dite. Enfin, la complexification croissante du système d'enseignement suppose un certain niveau des parents. Les évolutions déjà en cours s'accéléreront donc avec l'émergence de la deuxième génération scolarisée.

Les trois facteurs principaux de baisse de la fécondité identifiés sont donc la scolarisation massive et le retard au mariage qui en découle, l'emploi féminin et l'urbanisation. Ils sont étroitement liés entre eux. Le quatrième généralement cité, l'infrastructure de planning familial, n'a qu'un effet d'accompagnement, sa mise en oeuvre familiale n'étant qu'une conséquence des trois facteurs ci-dessus.

Le premier facteur, la scolarisation et ses conséquences, va s'accroître. A la base de la pyramide des âges le taux de scolarisation devrait continuer à augmenter, surtout si l'on inclut le secteur privé. Chez les adultes les promotions plus alphabétisées remplaceront les anciennes.

¹ Aux ouvrages déjà cités, ajoutons, *La Mortalité au Maroc*, Rabat, 1990, cité par *Population*, Vol. 47, n° 5, sept./oct. 1991, p. 1277 à 1283.

²Idem.

Le deuxième facteur, l'emploi féminin est une fonction directe de l'ouverture économique et commerciale, et, dans une certaine mesure, linguistique.

Le troisième facteur, l'urbanisation, a sa dynamique propre et se poursuivra certainement quel que soit le régime politique ou économique.

Les femmes marocaines seront donc bientôt en majorité alphabétisées, actives et urbanisées, et chacune des 20 ou 30 années à venir verra simultanément une première et une deuxième génération scolarisée remplacer de plus en plus largement des parents illettrés ou moins bien formés, le tout dans un contexte d'ouverture croissante médiatique, commerciale et industrielle, principalement sur l'Europe.

Ce contexte d'ouverture est moins assuré en Algérie.

ANNEXE "LES PRIVATISATION MAROCAINES"

CHAPITRE 4

L'ALGÉRIE : Persevare diabolicum

4.1. Un intérêt particulier

L'intérêt de l'étude de l'Algérie est renforcé par plusieurs raisons :

- son évolution tant générale que démographique est très suivie en France, aussi bien par tous les partis politiques que par un grand nombre de citoyens,
- son rôle dans le monde arabe, quoique moindre que celui de l'Égypte, est important,
- elle a été un des chefs de file du mouvement tiers-mondiste tant à l'ONU que dans ses proclamations relatives à ses rapports avec la France. Cela au sens le plus engagé du terme, notamment aux côtés de l'URSS. Cet engagement tiers-mondiste comprenait, expressément, le domaine démographique,
- elle est elle-même “un cas” en matière de transition démographique.

Certains de ces points sont détaillés dans ce qui suit.

4.2. Des situations extrêmes

L'Algérie est une république démocratique populaire dont l'islam est la religion d'État. Elle est indépendante depuis le 5 juillet 1962.

Sa superficie est de 2.382.000 km², soit 4,4 fois la France, mais le Sahara en compose les quatre cinquièmes. Rapportée aux 75.000 km² carrés de terres arables¹, la densité est de 360 et la densité agricole est de 0,7 personnes à l'hectare.

Sa langue officielle est l'arabe “tout court” (classique ou littéraire), mais le français est également utilisé. Les langues maternelles sont les parlers berbères (pour 25%¹ de la

¹ Toujours selon la définition de l'*Atlas du Monde Arabe*, op. cit.

population, en Kabylie, dans les Aurès et le Mزاب), et le "francarabe", avec du vocabulaire français² sur une base d'arabe dialectal. Cette langue locale est, comme au Maroc, très différente de l'arabe classique, avec incompréhension réciproque.

De plus chacun accuse l'usager ou le partisan d'une autre langue d'arrière pensées politiques (le francophone, de francophilie ou de laïcisme ; le berbérisant, de séparatisme ; l'arabophone proclamé, d'islamisme et le dialectophone militant d'ennemi de l'unité nationale, voir arabe). Les problèmes d'alphabétisation et d'ouverture sur le monde en sont pour le moins compliqués. L'application d'une loi du régime précédent interdisant le français à partir de juillet 1992 a été reportée "sine die".

Ahmed Ben Bella, président depuis le 15 septembre 1963, est remplacé par Houari Boumediène après un coup d'état militaire en 1965. En 1979, après la mort de ce dernier, le général Chadli Ben Djedid (que nous appellerons, selon l'usage général, "Chadli" tout court) devient à son tour président sur proposition du parti unique, le F.L.N.³ Il démissionne en Janvier 1992 et est remplacé par le Haut Comité d'État (HCE) qui proclame dès février 1992 l'état d'urgence, la dissolution du FIS⁴ et l'arrestation de milliers de ses militants pour les interner dans des camps situés dans le sud saharien. Le HCE avait à sa tête Mohamed Boudiaf, assassiné en juillet 1992, et remplacé par Ali Kafi, puis par le Général Zeroual en 1994.

La nouvelle Constitution, adoptée le 4 février 1989, prévoit le multipartisme, et a supprimé toute référence au socialisme.

Le changement intellectuel est donc considérable, car depuis 1962 l'Algérie se voulait non seulement socialiste, mais également le héraut d'un tiers-mondiste extrêmement militant. Elle donnait à ce mot un sens précis, que l'on peut résumer par :

- un nationalisme pointilleux,
- un étatsisme interne et externe,
- un "nouvel ordre de l'information", donc, en pratique, une fermeture,
- et la proclamation que ses difficultés de développement viennent du "nord" capitaliste en général, et de la France en particulier. Ils lui doivent donc un traitement de faveur, quelle que soit l'hostilité que l'Algérie exprime par ailleurs à leur égard.

Cette attitude est par ailleurs doublement nataliste, par nationalisme et opposition au Nord, et parce que le socialisme pourvoira à tout.

Dans ce contexte, ont été nationalisés non seulement les biens des Européens mais également, quelques années plus tard, une bonne part de ceux de l'ensemble des citoyens, dont les terres agricoles (et les droits d'eau dans les oasis) avec les conséquences que nous verrons plus loin. Dans le domaine culturel, la "fermeture" a été plus progressive, mais à partir des années 1970 et surtout 1980, le contraste a été

¹ Ce chiffre, répété à l'identique d'une publication à l'autre est d'autant plus approximatif qu'il n'y a pas de recensement linguistique. Aït Ahmed, qui n'a pas de raison de sous évaluer les berbèrophones, parlait de 30% en 1982 ; cf. "La braise berbère", *Algérie, 20 ans*, op. cit., p. 153.

²En proportion probablement variable suivant le lieu et l'âge (du fait d'une scolarisation plus ou moins arabisée).

³ Front de Libération Nationale.

⁴ Front islamique de Salut.

très net avec le Maroc et la Tunisie. Enfin, dans le domaine touristique, la fermeture contraste avec l'ouverture de l'Égypte, et surtout celle du Maroc et de la Tunisie. Cette fermeture découle de l'état déplorable des hôtels nationalisés, et peut-être du refus de tout contact idéologique ou culturel avec l'étranger.

La catastrophe économique et culturelle a longtemps été masquée par la rente pétrolière, relativement bien diffusée dans la population par des emplois artificiels et des importations de biens de consommation. Mais depuis la baisse en 1985-86 du prix du pétrole, l'échec est apparu au grand jour avec les remous politiques exposés ci-dessous. Le chômage touche (au moins) un million d'actifs sur cinq, dont 80% sont âgés de 18 à 30 ans¹.

Après la révolte de 1988, et sa répression brutale, les pouvoirs successifs ont tenté de réagir par une libéralisation relative de l'économie et la liberté d'expression.

Les principaux partis politiques qui s'étaient dès lors constitués sont, à part le F.L.N. (parti unique et au pouvoir de 1962 à 1989), le Front islamique du Salut (FIS), le Front des Forces Socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD).

Le RCD a inscrit dans sa charte "la reconnaissance du berbère comme langue nationale aux côtés de l'arabe", au bénéfice des 5,3 millions de Berbères en 1990² qui clament leur volonté de préserver leur héritage culturel. Il est concurrencé dans cet électorat par le F.F.S.

4.2.1. La création des islamistes

Comme dans les autres pays arabes, le pouvoir avait tout d'abord encouragé les islamistes, notamment pour lutter contre les marxistes dans les universités dans les années 1975-85.

Au début de cette période, le président Houari Boumediene est implicitement critiqué par des étudiants algériens francophones qui veulent "amener la révolution à la campagne" sur le modèle soixante-huitard, chinois ou cubain. Il leur oppose des étudiants arabisants revenus du Proche-Orient où ils ont pris contact avec les Frères Musulmans.³ Outre le "lancement" de l'islamisme, le gouvernement amorçait ainsi une aventure linguistique dont les effets vont s'accroître jusqu'à aujourd'hui.

Le courant intégriste devient puissant et violent pendant les années 1970, à la fin desquelles il accède à une certaine notoriété internationale :

“En 1979 les “Frères Musulmans n’ont pas d’existence légale..., quelques petits groupes s’illustrent par... (la) destruction de stocks d’alcool dans les bars, (des attaques) au vitriol dans la rue de jeunes jugés trop marxistes... (le meurtre) d’une prostituée à El Oued.”

¹ "Algérie : les oubliés de l'indépendance", *Développement Magazine*, Paris, n° 88, mai 1992, p. 15/16.

² *Atlas du Monde Arabe*, p. 122.

³ Gilles Kepel, *La revanche de Dieu*, Paris, Seuil, 1991, p. 35.

“En juin 1981, à Annaba, des étudiants de l’UNJA¹ ont été gravement blessés, des jeunes filles ont été empêchées d’habiter dans les chambres... de la Cité Universitaire mixte de Bab Ezzouar”².

Plus tard, le président Chadli favorisera aussi les islamistes pensant ainsi affaiblir le F.L.N. qui bloquait les réformes en 1988/89.

Parallèlement, la télévision et la comparaison avec les émigrés nourrissent le sentiment de frustration de la population, alors même que les ressources tirées des hydrocarbures sont gaspillées, puis diminuent.

Enfin, l’encadrement du parti unique a été beaucoup plus pesant au niveau local qu’au Maroc, Tunisie ou Égypte. Cela a contribué à l’exaspération de la population et à la violence.

4.2.2. La rupture

A tous ces facteurs s'ajoute la chute des prix du pétrole en 1986, qui a sans doute servi de révélateur. Elle fait perdre en quelques mois à l'Algérie plus du tiers de ses ressources. S’y est ajoutée l’alternance politique en France. Celle-ci privera l’Algérie de l’appui du socialisme français qui s’était notamment manifesté par le fameux contrat gazier, au début du premier septennat mitterrandien. Ce contrat, non seulement alignait à la hausse le prix du gaz sur celui du pétrole d’après le deuxième choc, mais rajoutait de plus une prime reflétant la compréhension du gouvernement français de l’époque³ pour les thèses tiers-mondistes.

Le point de rupture est atteint en 1988 avec les émeutes du 5 au 10 octobre à Alger et dans les grandes villes. La libéralisation économique et politique qui est alors décidée, et qui était étudiée depuis 1986 par le président Chadli, va se trouver à la fois précipitée par l’émeute et freinée par les bénéficiaires du pouvoir.

4.2.3. Le F.I.S.

La libéralisation relative de 1988 et le multipartisme font naître ou apparaître au grand jour les partis d’opposition au F.L.N., démocrates comme intégristes.

Le FIS a été fondé dans deux mosquées d’Alger les 9 et 10 mars 1989, au moment où le président Chadli venait de s’engager, secrètement, lors de la fondation de l’Union du Maghreb Arabe en février 1989 à Marrakech, à ne pas légaliser les partis religieux. La partie traditionaliste du FLN a essayé de récupérer le mouvement et, dans ce contexte, le contre-feu gouvernemental a consisté à arabiser davantage et à interdire aux algériens les écoles étrangères, ce qui rattache une fois de plus cette évolution islamique à la notion ouverture/fermeture qui est notre fil conducteur.

Le président Chadli finira par légaliser le FIS le 22 août 1989.

¹Union Nationale de la Jeunesse Algérienne, proche du FLN.

²Marin Sophie, “L’appel du Muezzin”, chapitre de *Algérie 20 ans, Autrement*, Paris, 1982, p. 146.

³ Celui de Pierre Mauroy, bien que cette mesure soit d’inspiration mitterrandienne.

Aux élections municipales de 1990, le rejet du F.L.N. et l'abstention des partis "démocrates"¹ pousse le peuple vers une autre opposition : les islamistes. Le FIS obtient 54% des suffrages alors que la participation est de 66%. Son électorat se trouve surtout dans et autour des agglomérations d'Alger et de Constantine. Son succès a été moindre dans l'Oranais et faible en Kabylie et dans les régions sahariennes, notamment au Mzab, également berbère.

En janvier 1992, le FIS obtient 188 sièges sur 430 au premier tour des législatives. Avec 46% des suffrages exprimés, il a certes perdu une partie de ses électeurs des municipales, mais peut néanmoins, grâce au scrutin majoritaire, obtenir la majorité des sièges au Parlement. L'armée décide d'interrompre le processus par un coup d'état militaire le 11 janvier 1992. Le pouvoir reste donc en place, mais perd encore en légitimité.

Le FIS est interdit le 4 mars 1992 et ses dirigeants arrêtés ; s'il est peu probable qu'il puisse remporter sur l'armée une victoire militaire, il n'est pas invraisemblable que les deux forces soient amenées à s'influencer mutuellement et à passer finalement des compromis pour lesquels une partie du programme du FIS, et notamment la primauté arabe sur les "berbères" ou les "francisés", serait repris par le pouvoir.

En effet, la "réislamisation par le bas (point fort du FIS)² s'accompagne de la lutte contre l'usage du français. Ce combat acharné... ne se retrouve nulle part ailleurs car il y a là un problème de crucial de débouchés pour les diplômés arabisants"³.

La manière dont le FIS qualifie ses adversaires illustre ses idées : "Redha Malek, Premier ministre algérien, de l'été 1993 au printemps 1994, à la tête d'un groupe de ministres et d'officiers de haut rang est connu sous le nom de "parti de la France". Le ministre de l'intérieur, Sadim Saadi est un ancien de l'armée française... Les partisans de la répression (contre le FIS) sont un mélange de séculiers, de francophones, de berbères et de quelques communistes"⁴.

Une des causes du recul des voix islamistes entre les municipales et les législatives viendrait du rejet par l'opinion des actions de comité de quartier qui se chargeaient de faire respecter "la pudeur" sur les campus universitaires ou sur les plages en surveillant la tenue des femmes, leurs sorties, leurs fréquentations, en faisant fermer les restaurants servant des boissons alcoolisées ou à manger pendant le ramadan... Ces initiatives seraient des excès de zèle locaux, et n'auraient pas du tout été encouragées par le FIS pour des raisons de prudence politique.

La violence des années 1992-1994 lui aurait fait perdre d'autres nombreux électeurs potentiels. Mais au pouvoir aussi. Ce dernier n'est donc pas partisan d'élections

¹ Principalement le RCD et le FFS, tous deux surtout implantés en milieu berbère.

² La "réislamisation par le bas" s'oppose à celle "par le haut", c'est-à-dire par la prise de pouvoir. Cette dernière étant momentanément hors de portée, il convient de la préparer en délégitimant le pouvoir. Pour cela l'on démontre par la pratique quotidienne (secours financiers, cours de rattrapage scolaire, lutte contre la drogue) que l'islamisme va de pair avec l'amélioration du sort de chacun.

³ Gilles Kepel, *La revanche de Dieu*, Paris, Seuil, p. 70. Des islamistes ajoutent : "s'il faut vraiment dans certains cas une langue moderne, que ce soit l'anglais".

⁴Fahmi Howaidi, "La radicalisation du FIS est imputable au parti de la France", *Al Ahrām*, Le Caire, cité par *Courrier international*, N° 169, (27 Janvier 1994), Paris, p. 10.

immédiates, qui verraient sa défaite, soit au profit des “démocrates”, soit, malgré tout, au profit du FIS. Ce dernier bénéficierait en effet de sa capacité de pression et de la faiblesse de l’implantation de terrain des “démocrates” dont les militants risquent leur vie.

Ils ne sont pas les seuls : les étrangers sont de plus en plus visés par les assassinats. Ceux-ci ont débuté en septembre 1993 par le meurtre de deux français, effectué, dit-on, en représailles de la décision de l’Office Français des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) de classer les activistes comme des terroristes et non comme des opposants¹.

Cette raison s’ajoute à la stratégie de fermeture du pays avec le départ des étrangers. D’où leurs menaces envers les 24.000 ressortissants français inscrits début 1993 dans les consulats en Algérie. Le départ des européens était largement effectif fin 1993.

Sur le front économique, le premier ministre Bellaid Abdesslam, qui semblait avoir gardé une vision "boumédienniste" de l'économie, aujourd'hui qualifiée de "préjugé idéologique" et de "un des principaux responsables de la faillite économique du pays"², est remplacé, le 21 août 1993, par Redha Malek, ancien ministre des affaires étrangères, partisan d'une évolution de l'islam et auteur de *Tradition et révolution, l'enjeu de la modernité en Algérie et en islam*³.

Redha Malek, très hostile au dialogue avec les islamistes, est remplacé début 1994 par Mokdad Sifi.

Cette évolution de l’Algérie, d’une longue et profonde colonisation au tiersmondisme rentier, puis au blocage économique et politique, permet d'expliquer certaines spécificités de son évolution démographique.

4.2.4. Une démographie coloniale et rentière

La population algérienne est estimée, courant 1993, à 27 millions d'habitants. Il y avait environ 4 millions d'algériens au début du XX^e siècle, et le taux d'accroissement naturel était alors d'environ 0,5%⁴. La population n'a augmenté rapidement qu'après la deuxième guerre mondiale (2,7% vers 1954, puis plus de 3% jusque vers 1980)⁵. La densité (Sahara compris...) est de 10,5 habitants/km² en 1990⁶.

Sur le graphique ci-après de l’évolution de la population algérienne, nous avons, contrairement au Maroc, non pas une droite, mais une courbe faisant ressortir l’accélération de la croissance, depuis les années 1940. De plus, les 9,4 millions de 1954 (graphique ci-après) ne comprennent que 8 millions environ d’ascendants des 27,3 millions de 1993, du fait de l’émigration européenne, juive et musulmane. Le

¹ *El Watan* cité par *Courrier International*, 30 septembre 1993.

² *Le Monde*, 24 août 1993, p. 3.

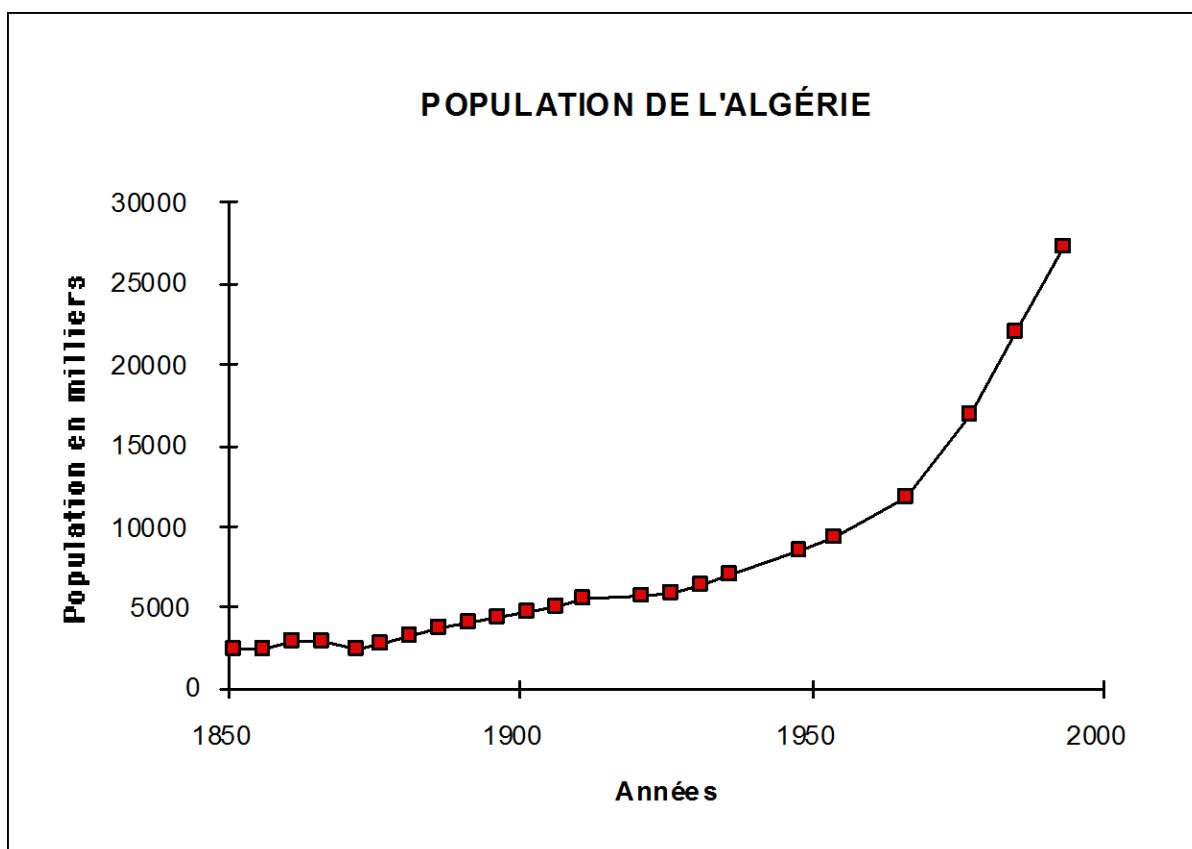
³ Edition Simdbab, Paris, 1992.

⁴ A. Mokkadem et Ali Kouaci, Johns Hopkins University, Baltimore (États-Unis), 1990, cités par *Population*, Vol. 47, n° 2, 1992, p. 327.

⁵ Puisque la moyenne intercensitaire 1966/87 donne plus de 3%, et comprend en fin de période une fécondité décroissante.

⁶ *Idem*.

rythme apparent d'un triplement en quarante ans masque donc une multiplication par 3,5¹.



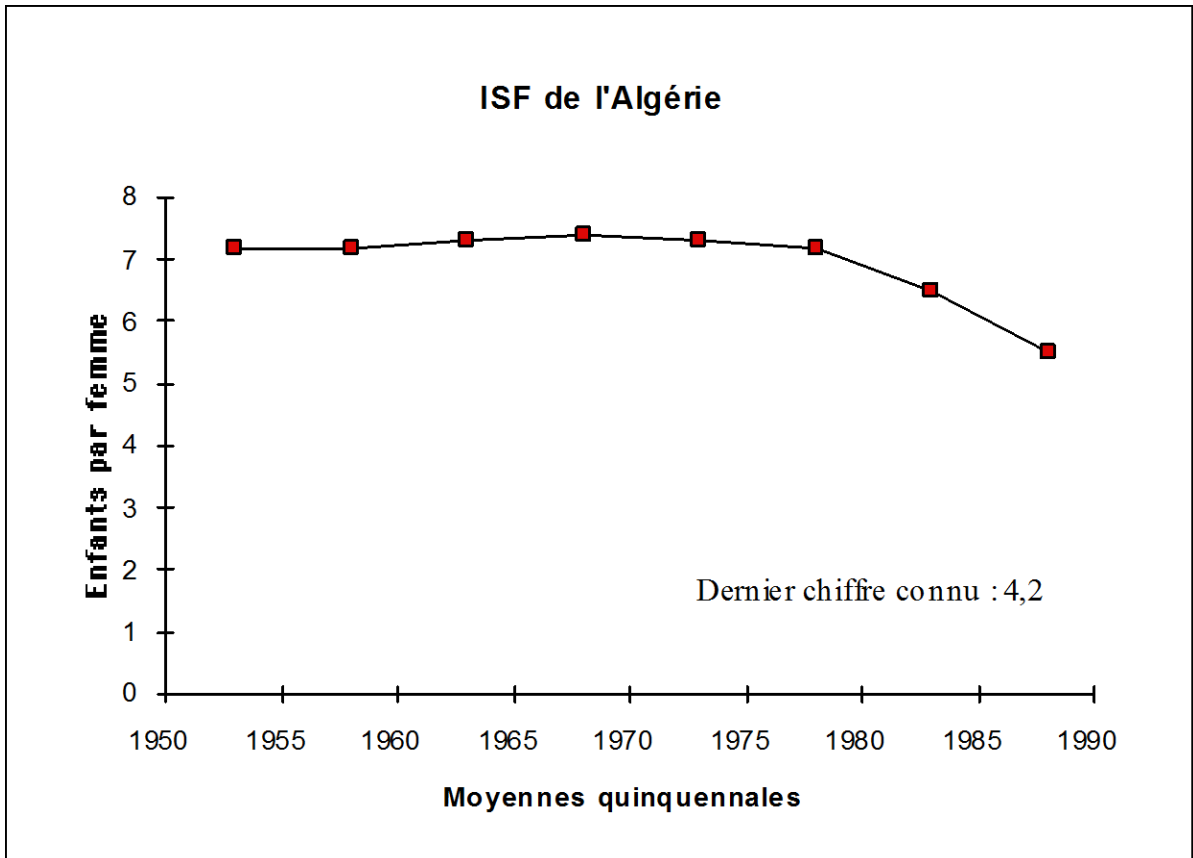
(cf. tableau en annexe du volume 1)

La fécondité (graphique ci-dessous) monte dans un premier temps : l'ISF passe de 7,3 enfants par femme dans les années 1950 à 7,5 dans les années 1965. Il est encore de 7,2 en 1975/80. Les prévisions de l'ONU donnaient 5,3 en 1990/95, alors que le dernier chiffre connu en 1993 est de 4,2². (en Inde il est de 3,9 et en France de 1,65)³.

¹ Sur la base d'environ 28 millions courant 1994.

² WPDS 1992 et TLPDM 1993. donnent 4,9, mais ce chiffre serait ancien et la moyenne 1990/94 serait de 4,2. Cf. Youssef Courbage et Philippe Fargue, *Avenir démographique de la Rive Sud de la Méditerranée*, INED., Paris, 1992.

³ TLPDM 1993 pour l'Inde, évaluation 1993 pour la France



Comme l'évolution démographique, le pétrole a façonné l'Algérie, à la fois directement, et par rétroaction sur cette même évolution.

4.2.5. La drogue pétrolière

Avant l'avènement de l'ère pétrolière, l'Algérie vivait d'une agriculture relativement prospère. Depuis l'indépendance les hydrocarbures fournissent 90% de ses devises¹

L'Algérie produit annuellement 56 millions de tonnes de pétrole, soit 1,07 millions de barils jours (1988), dont environ 48 millions sont exportés (dont 50% après raffinage), et 90 millions de m³ de gaz (soit l'équivalent de 9 millions de tonnes de pétrole par an) exportés aux trois-quarts (la consommation intérieure de gaz s'élève à 12,5 millions de m³ par an)².

La rente pétrolière³ par habitant serait de 208 dollars par an⁴. Ce chiffre paraît incohérent avec les 2190 dollars de PIB par habitant en 1988. Le graphique ci-après

¹ Ce pourcentage varie d'une année sur l'autre avec le prix du pétrole et les fluctuations des exportations non pétrolières. En mai 1994, Chadli Hamza, Membre de Conseil National de la Planification, citait le chiffre de 95% pour 1993 lors de la conférence : *La période de transition vers l'Economie de Marché*, Centre Culturel Algérien, Paris, 3 mai 1994.

² *Atlas du Monde Arabe*, p. 122.

³ Terme consacré, mais qui est en fait une rente minière (pétrole et gaz dans le cas algérien).

⁴ *Atlas du Monde Arabe*, p. 122.

sur la part du pétrole dans les exportations paraît également biaisé. Une partie de l'explication tient sans doute au fait que la consommation intérieure d'énergie sert en grande partie des industries exportant à perte.

Il y a là une première illustration du fait que le pétrole a joué un rôle très important et probablement pervers.

D'une part, il a financé toutes les erreurs économiques et politiques, et permettant à ces dernières de durer et de s'aggraver jusqu'à l'impasse actuelle. Citons l'industrie lourde (dévoreuse de devises, nécessitant un coûteux appui humain étranger, difficile à faire fonctionner, et dont les produits sont les plus affectés par les récessions), le soutien du Front Polisario contre l'armée marocaine, et surtout l'habitude d'une consommation déconnectée du travail fourni...

D'autre part, le pétrole a contribué à donner à l'Algérie son statut international de chef de file tiers-mondiste, notamment en proclamant qu'il fallait "faire payer" le colonialisme à l'Occident en augmentant le prix des matières premières. L'Algérie était d'ailleurs fort logiquement un "faucon" de l'OPEP, ayant des réserves faibles et une population importante. Son intérêt était donc que le prix du pétrole soit le plus élevé possible, quitte à favoriser à terme les énergies de substitution.

La même logique a poussé l'Arabie et les pays du Golfe à fortes réserves et à population faible à la position inverse. Ils ont finalement emporté la décision (voir le graphique ci-après) L'adaptabilité des économies occidentales y a bien sûr été pour beaucoup¹.

¹ Voir le passage du chapitre 1 sur le tournant technologique.

INSÉRER GRAPHIQUE : réserves de pétrole

La conjugaison de l'évolution agricole et de la rente pétrolière a accéléré l'urbanisation.

4.2.6. Une urbanisation sans logements

La population urbaine représentait, par rapport à la population globale, 39,5% en 1970, 43,4% en 1980 et 51,7% en 1990 (74,3% en France)¹. L'urbanisation est donc récente, et probablement loin d'être terminée.

La capitale abrite 13% des citoyens. Les deux villes de plus d'un demi million d'habitants, Alger et Oran, regroupent 45% de la population des grandes villes. Le pays a un réseau dense de villes secondaires, et les efforts de l'État se sont d'ailleurs orientés vers son renforcement².

A Alger, l'alimentation des citoyens en eau potable se fait au détriment de l'irrigation des champs de la Mitidja, dont la production est elle-même destinée à la capitale. L'arbitrage impossible en économie administrée entre les besoins en eau potable et les besoins en produits vivriers contraint à rechercher de plus en plus loin une eau de plus en plus onéreuse.

Le déficit de logement, touchant particulièrement les classes populaires et moyennes, s'élevait à 552.000 appartements manquants. Un ménage citoyen sur quatre ne trouve pas de logement contre environ 1 sur 10 en Tunisie³.

Les trottoirs d'Alger sont surchargés d'adolescents et d'hommes jeunes aux heures de travail, ce qui illustre l'importance du chômage. Ils le sont plus encore le soir parce qu'il n'y a pas assez de place dans les logements pour que toute la famille puisse y vivre en même temps. Tard dans la soirée, les filles se replieront dans l'une des pièces transformées en dortoir, les garçons dans une autre et les parents dans la cuisine, avec éventuellement les enfants déjà mariés.

Un effort massif de construction a certes été entrepris depuis quelques années, notamment dans les villes de l'intérieur pour limiter la congestion d'Alger et les villes côtières, et de grands contrats ont notamment été attribués aux entreprises françaises. Le résultat est "d'agréments" ce qui était jusqu'à présent des petites villes par de grands ensembles à l'architecture géométrique et uniforme. L'effort est tardif et insuffisant, et compromis par les difficultés financières.

Les conséquences démographiques sont très directes, notamment sur le retard de l'âge au mariage (voir plus bas).

Cette crise du logement n'est qu'une des manifestations de l'échec économique algérien.

¹ *L'état du Monde*, op. cit., édition 1992.

² D.F. Troin, *Le Maghreb : Hommes et Espaces*, Paris, 1985, cité dans *Atlas du Monde Arabe* et témoignage d'industriels français proches du pouvoir jusque vers 1985.

³ Idem.

4.3. L'impasse économique

Cet échec paraît lié à une culture politico-économique très typée.

4.3.1. Une culture politico-économique spécifique

L'Algérie est fortement marquée par une histoire et une économie "artificielles".

D'une part c'est un pays qui a été "créé" par les Français : aucune entité politique algérienne n'avait jamais existé¹, aucune entité linguistique ou religieuse non plus : "l'Algérie est restée une multitude de communautés (et refuse donc) tout processus d'individualisation civique qui déstructure(ra)it les appartenances régionales, tribales ou autres, au profit de la nation. La nation algérienne, qui malgré les mythes, est fille d'une histoire récente, révèle ainsi sa fragilité, en attendant qu'une longue histoire la cimente"². L'exemple d'autres pays artificiels montre qu'il y a là une source de difficultés de cohésion nationale, voire de troubles civils.

D'autre part l'indépendance a été "confisquée" par un groupe de "vainqueurs"³. Depuis lors, la construction de ce pays est le produit d'une série de choix de son élite politique qui rejoue à chaque étape un scénario où un groupe d'élus ("élu" au sens de "dirigeant") force le destin et impose aux masses la justesse de ses vues"⁴.

De plus les dirigeants ont eu une action plus qu'ailleurs déconnectée de la réalité, du fait à la fois du marxisme et de la rente pétrolière. L'exemple d'autres pays pétroliers sur tous les continents, tels le Mexique, l'Irak, ou le Nigéria, montre que cette libération momentanée des contraintes économiques permet de financer tous les dérapages intellectuels ou personnels.

Le premier ministre de juillet 1992 à août 1993, Benaïd Abdesselam, comme son prédécesseur, Sid Ahmed Ghozzali, a été formé par cette culture spécifique. Du point de vue de l'analyse, il y a eu là une manifestation obstinée de fermeture, qui a causé d'énormes dommages à l'Algérie.

L'influence marxiste s'est notamment illustrée par la création d'industries lourdes à la soviétique, dont la "finalité consistait à fabriquer une classe ouvrière dans une société

¹ Cf. la déclaration de Ferhat Abbas qui militait alors pour l'égalité des droits entre européens et musulmans, avant que l'échec de cette action ne le mène au nationalisme : "j'ai interrogé les cimetières, et ils ne m'ont jamais parlé d'une nation algérienne".

² Mohammed Harbi, "La tragédie d'une démocratie sans démocrates", *Le Monde*, Paris, 13 avril 1994, p. 2.

³ Largement autoproclamés : échec relatif et refoulement des maquis dans des zones limitées, impuissance de "l'Armée de Libération Nationale" reléguée en Tunisie, l'indépendance étant pour le moins également venue de la perception par le Général de Gaulle des intérêts français à long terme. Cf., en plus diplomatique, Benjamin Stora : *Histoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte, Paris, 1993, et *Le Nouvel observateur*, n° 1358, 28/4/94, p. 19.

⁴ *Le Sabre et le Turban*, op. cit., p. 128. A cette occasion, on peut soutenir que Bourguiba et Hassan II étaient arrivés plus légitimement au pouvoir que les dirigeants algériens, et que Nasser avait été plébiscité a posteriori, même si, dans ces trois cas, les normes occidentales n'ont pas toujours été appliquées..

qui en était dépourvue, afin de rendre la réalité conforme au schéma marxiste"¹. Nous pouvons témoigner de l'embarras d'une grande banque française nationalisée lorsqu'un homme politique français lui imposa d'accorder pour cette raison des crédits à l'industrie lourde algérienne.

Dans les mois qui suivirent le contre choc pétrolier de 1985/86, l'échec du modèle économique algérien commença à apparaître aux yeux de ses habituels défenseurs. Ces critiques entraînèrent une réaction proclamant les succès de l'industrialisation, dans un texte² qui a mal vieilli, mais qui montre à quel point le tiers-mondisme était enraciné sur les deux rives de la Méditerranée.

Vingt cinq ans après ce choix économique et huit ans après son écroulement notoire, la leçon de l'échec n'a encore été que partiellement tirée.

Comme Cuba, et contrairement à la quasi totalité du reste du monde, l'Algérie ne privatise pas, mais "a opté pour l'autonomie des entreprises publiques afin d'en accroître l'efficacité"³. En mai 1993, le premier ministre confirmait le retour à l'économie "à la Boumediene" (dont on ne s'était d'ailleurs pas beaucoup écarté) : "Pour le gouvernement de Belaïd Abdesslam, les privatisations ne sont plus d'actualité... les rapports entre ce gouvernement et le secteur privé se tendent. Ce dernier se plaint d'une discrimination dans l'accès aux importations"⁴.

De même, malgré l'écroulement apparu au grand jour depuis 1986, l'Algérie a refusé jusqu'en 1994, pour cause de tiers mondisme, le plan d'ajustement du F.M.I. Mais elle a donc du s'en infliger un⁵ à elle même bien plus draconien faute d'avoir, en contrepartie, les crédits du F.M.I.

Ce plan a été justement baptisé par le premier ministre Abdesslam "économie de guerre". Il suppose que l'Algérie trouve seule les moyens de remboursement de sa dette, et de ses investissements, ce qui apparaît comme un pari extrêmement difficile.

Le rééchelonnement a donc été pendant 8 ans (1986-1994) un tabou politique. Les responsables ont préféré restreindre autoritairement les importations, privant la population de nourriture et de biens de consommation, et les entreprises d'approvisionnements et de pièces détachées, aggravant ainsi la crise. Et cela néanmoins sans diminuer l'endettement, faute de production exportable. L'austérité voulue (plan de redressement) ou subie (faute de devises) aggrave bien entendu la frustration de la jeunesse urbaine.

4.3.2. Un niveau de vie volatil

Le PNB par tête était estimé à 2020 \$ en 1993, donc en baisse par rapport à la moyenne de 1985-90 (2364 \$) ; au Maroc il est de 1030 \$ (mais en hausse) ; en

¹ Gilles Kepel, *La revanche de Dieu*, Paris, Seuil, 1991, p. 33.

² André Prenant, Géographe à Paris VII, "Algérie : néoréalisme ou volontarisme libéral ? *Herodote*, n° 45, la Découverte, Paris, 1987, p. 71 et suivantes.

³ Bichara Khader, *Le grand Maghreb et l'Europe*, enjeux et perspectives, Publisud, Paris, 1992, p. 104, cf. aussi *La Liberté*, 4 mai 1994 citant M. Benachenou, ministre de la Restructuration (du secteur public).

⁴ A.Chevallier, *Le Monde*, 11 Mai 1993, p. 38.

⁵ Au fur et à mesure de la raréfaction des devises.

Tunisie, il se situait à 1510 \$ (en hausse). Pour la même année 1993 il est de 20 600 dollars par habitant en France et de 330 en Inde.

Mais si l'on considère les cours officiels du dinar de juin 1994, après la dévaluation de 40,17% du 12 avril, le PNB par tête serait autour de 1000\$, en supposant une activité économique étale depuis 2 ans. Si l'on prends les cours du marché parallèle, l'Algérie est, en mai 1994 vers les... 300\$, ce qui est sans doute cette fois sous évalué¹, comme, et pour cause, en Russie. L'Algérie serait donc maintenant derrière ses deux voisins

Le PIB p.p.a., moins sensible aux fluctuations monétaires, mais surévalué, puisque fondé sur les prix officiels de produits introuvables, est estimé à 3500 \$ pour le dernier chiffre connu en 1993 contre 2000 au Maroc, 3540 en Tunisie, 1270 en Inde et 17210 en France (chiffres du tableau 1 arrondis)².

Ainsi, partant d'une richesse par tête nettement plus élevée que ses voisins, l'Algérie rétrograde rapidement, depuis 1986 surtout, tandis que ses voisins progressent. Sa richesse se limite à celle des hydrocarbures, alors que celle de ses voisins agrège de nombreuses productions industrielles, agricoles et de service.

L'Algérie semble également moins développée économiquement qu'en 1962. En revanche, les prestations sociales au sens large se sont maintenues ou améliorées. Autrement dit, il y a eu d'une part, diminution de la production utile³ par tête, diminution due au départ des cadres (européens, juifs, et une partie des musulmans) et à la collectivisation, tandis que, d'autre part, une partie de la rente pétrolière a financé des infrastructures scolaires et sanitaires, qui restent néanmoins très insuffisantes.

Une autre partie de la rente pétrolière a été perdue (voir plus haut) ou a servi à entretenir une armée nombreuse et puissante. Et le reste s'est "évaporé" : "l'ancien Premier ministre Brahimi a affirmé que les dirigeants du Front de Libération National gouvernant le pays ont touché 26 milliards de dollars en paiements illicites et commissions sur des contrats étrangers. Le Premier ministre (d'alors), M. Hamrouche, a qualifié "d'extrêmement exagérée" cette accusation, mais n'en a pas démenti la substance".⁴

Même certains tiers-mondistes reconnaissent les difficultés actuelles de l'économie algérienne. Ainsi Gérard Grizbec⁵ : "(Les usines ne peuvent) acheter ni matières premières, ni pièces détachées... et licencient en masse. Le pays se retrouve victime du gigantisme pratiqué pendant 15 ans (1965/1980), au cours desquelles il a englouti plus de 100 milliards de dollars dans la sidérurgie, les industries mécaniques... complexes démesurés devenus de vastes cimetières industriels".

¹ Compte tenu des prestations sociales au sens large (dont la scolarisation) et du secteur informel. Les cours retenus ont été de 4,5 dinars par FF. pour l'officiel, et 12 à 16 pour le parallèle.

² WPDS 1992 et tableau n°1 pour 1993. Du fait des fluctuations -entre autres- du \$, ne retenir que le sens de la variation !

³ L'exemple soviétique nous montre l'importance de ce terme, même s'il n'est pas mesurable, ainsi que l'absence de toute signification concrète des statistiques officielles, indépendamment de leur exactitude éventuelle.

⁴ *The Economist*, 14 avril 1990, p. 51.

⁵ Gérard Grizbec, "Sale guerre en Algérie", *Le Monde Diplomatique*, Paris, Aout 1993, p. 1, s'appuyant sur *Monde Arabe : Maghreb-Machrek*, n°139 janvier/mars 1993, La Documentation française, Paris.

"Au cours des dix dernières années le gouvernement prévoyait la construction de cent mille logements par an, il n'en a été réalisé que vingt mille... il faudrait bâtir cinq millions de logements avant l'an 2000, soit plus que le parc total du pays"¹.

Connaissant les opinions tiers-mondistes, même aujourd'hui, du *Monde Diplomatique*, l'on ne peut que constater à quel point cette réalité s'impose à l'observateur le mieux disposé.

Elle a même fini par s'imposer au gouvernement algérien.

4.3.3. Une agriculture soviétisée

Les terres plus ou moins agricoles du nord du pays représentent un peu moins de 20% de la surface totale, mais la surface agricole utile "a considérablement diminué" ne représentant plus que 3% de la superficie avec 7,5 millions d'hectares. Sur ces 3%, un tiers est en jachère et deux tiers en culture à un moment donné².

Depuis l'indépendance, l'agriculture a été défavorisée et affaiblie par trois décennies de "réformes". De 1962 à 1968, la révolution agraire a touché 50% des terres, celles des français d'abord puis celles des propriétaires algériens.

L'agriculture occupait en 1970 40% de la population active, 30,7% en 1980 et 24,7% en 1990 à comparer aux 13,5%, puis 8,6% de la France³.

Les dépenses alimentaires restent néanmoins une part importante des budgets familiaux. L'alimentation générale représente 55,7% des dépenses totales des ménages moyens en 1980, dont 10,2% pour les céréales et 14,4% pour la viande⁴. Mais ces dépenses vont aux paysans étrangers.

La production alimentaire par tête en effet est inférieure à ce qu'elle était vingt ans auparavant : sur une base de 100 en 1961-65, elle était à 81 en 1966-70 puis à 71 en 1976-81, et à 69 en 1981-85⁵. Cette production n'a pas vraiment été une priorité de l'État puisque la part de l'agriculture dans le budget de celui-ci est passé de 4,3% dans les années 1960 à 3,4% dans les années 1980⁶ malgré l'étatisation.

L'Algérie a ainsi conjugué la croissance démographique la plus forte (3 à 4% par an) avec la croissance de la production alimentaire la plus faible (1% par an en moyenne)⁷. La demande alimentaire a été satisfaite de plus en plus largement par des produits importés : 80% des céréales et légumes secs, 100% des huiles et sucres, 90% des viandes blanches et 63% du lait et des produits laitiers⁸.

¹ *Le Monde Diplomatique*, Aout 1993, op.cit.

² Abd El Mahjid Mahi, *Maghreb Magazine*, mai 1993, n° 14.

³ *L'état du Monde*, édition 1992, op. cit.

⁴ Algérie : "Démographie et alimentation", Statistiques, n° 17, 1987.

⁵ *Annuaire de la production de la FAO*, cité par A.C., p 123.

⁶ *Annuaire du monde arabe*, p.77.

⁷ A.C., p. 122.

⁸ Banque Mondiale, *Rapport 1991*.

Parallèlement, les exportations agricoles se sont effondrées. L'Algérie ne couvrait déjà plus à la fin des années 1960 que la moitié de ses importations alimentaires par ses exportations, et la dégradation a ensuite été très rapide. En 1969-73, les importations étaient de 212 millions de \$, de 1151 en 1974-79 et de 2065 en 1980-85, alors que les exportations tombaient respectivement de 53, à 40 puis 12, ce qui donne un solde de -159, -1111 et enfin -2053¹. Dès 1972, le taux de couverture n'était plus que d'environ 20% et il tombe à 0,6% en 1980-85².

Le bilan céréalier global en 1981-86, en moyenne annuelle et en millions de quintaux, serait de 61,4 en consommation apparente, dont 20,8 en production et 40,6 en importations. La consommation de céréales en Kg/habitant était alors de 294, venant de 170 en 1961-65.

Les exportations de vin, si importantes avant l'indépendance, ont permis à l'Algérie de couvrir ses achats de produits alimentaires jusqu'en 1970. Mais l'échec de la reconversion du vignoble et les problèmes de débouchés ont conduit à une réduction très forte de la production et des exportations (environ 50 millions de dollars/an).

Enfin, le revenu agricole moyen en 1986 est de 535 dollars/an, alors qu'en Tunisie il est de 607 dollars/an³.

Démographiquement, l'émigration rurale est un frein à long terme à la fécondité, mais l'inefficacité est une dévoreuse immédiate de ressources. Les importations alimentaires se font au détriment d'autres emplois, freinent le développement, habituent à une nourriture subventionnée qui fait sous-estimer le coût des enfants, bref retarde la transition démographique jusqu'au moment où les paysans urbanisés seront devenus de vrais citoyens.

Cette situation est celle des années 1965/1990. En 1991, l'économie de marché a atteint l'agriculture, permettant un décollage sensible. Depuis cette date, le régime a été plus attentif aux paysans : allègement des taxes (exonération de la TVA), relèvement des prix de base à la production, ce qui a immédiatement accru les livraisons aux coopératives !

Les récoltes 1992 et 1993 ont été meilleures du fait d'un nouveau relèvement des prix à la production et d'une baisse de moitié des taux d'intérêts et des crédits de campagne d'investissement (et d'une bonne pluviométrie).

Le contentieux foncier freine toutefois la réforme, les accès aux financements bonifiés n'étant attribués qu'à ceux ayant apporté un titre de propriété, dépendant lui-même d'un cadastre exact. D'où de multiples conflits, dont une bonne part sont un héritage des nationalisations puis des dénationalisations. En effet, un peu comme en Russie, les exploitants actuels, appuyés par la "nomenklatura" administrative issue du F.L.N., ont pu obtenir des titres de propriété, alors que les anciens propriétaires sont parfois paralysés par des problèmes administratifs ou pratiques.

¹ FAO : *Annuaire du Commerce*, cité par A.C., op. cit. p. 123.

² A.C., p. 123.

³ *Atlas du Monde Arabe*. L'ouvrage d'A. Chevallier (CEPII, op. cit.) aboutit à des conclusions analogues.

Cette "reprivatisation" s'opère dans un contexte très dirigiste, avec une fixation de prix annuelle, des mesures d'accompagnement en matière de stockage, de conservation, des crédits spéciaux. Ces derniers, comme naguère en France, sont attribués à des taux différents selon leur objet, ce qui permet des manoeuvres sans fondement économique : le taux général est de 22%, mais de 8% pour le crédit de campagne, de 6% pour les investissements à moyen terme, de 5% pour ceux à long terme- sans parler d'environ 5 milliards de dinars de prêts de complaisance)¹ sur telle ou telle semence (les pommes de terre en 1992).

De plus l'ancien système persistant en aval ne permet pas de suivre les variations de la production : la percée en tomates industrielles commercialisées sous forme de concentré de tomates butte sur l'insuffisance des capacités de traitement.

La gamme de prix fixée sur les bovins suivant, par exemple, les races de vaches et le fait qu'elles soient pleines ou non, encourage moins le développement de l'élevage que celui des "importations différentielles" ou tout autre jeu sur les incohérences de prix ou les faux documents : obtention de subventions, remboursement ou prêts à bas taux sur la base de documents ne décrivant pas exactement la réalité du terrain, achat d'intrants à prix subventionné pour une production écoulée sur le marché libre ou dans une autre catégorie administrative mieux rémunérée... Cela n'est pas sans rappeler certaines pratiques de paysans européens vis-à-vis de la législation communautaire.

Cette libéralisation difficilement appliquée devrait s'étendre aux autres secteurs, du fait des contraintes financières.

4.3.4. L'amorce d'un tournant économique ?

La contrainte financière depuis le deuxième choc pétrolier a été aggravée par le profil de la dette qui a atteint un poids maximum au début des années 1990.

Or, rééchelonner la dette, ou pire encore, le faire dans le cadre d'un accord avec le F.M.I., est, nous l'avons précisé, contraire aux convictions tiers mondistes. Tout au plus avait-on demandé discrètement à certaines banques françaises des crédits ponctuels, ce qui, algébriquement, équivalait à un rééchelonnement partiel.

Ce tabou a été rompu par Redha Malek, alors premier ministre. Son successeur a suspendu le remboursement de la dette le 11 mai 1994, ouvrant ainsi officiellement la demande de rééchelonnement².

En attendant le rééchelonnement et les nouveaux crédits, les anciennes habitudes demeurent ; c'est ainsi que les rares devises sont attribuées administrativement, et en priorité au secteur public : "Le comité ministériel ad hoc chargé du financement du commerce extérieur vient de débloquer 2,3 milliards de dollars à l'importation de produits destinés à la revente en l'état... Le privé avait demandé 208 millions (ce qui

¹ Abd El Mahjid Mahi, *Maghreb Magazine*, mai 1993, n° 14, p. 14.

² Ce rééchelonnement a finalement été accordé le 1er juin 1994 par le "Club de Paris", suite à l'avis du principal créancier, la France, et à une lettre d'intention de l'Algérie au FMI comprenant l'engagement de libérer les prix (synthèse de la presse économique des 2 et 3 juin, et déclarations d'Ahmed Benbitour, ministre des finances, aux radios françaises).

montre son faible poids relatif dans le pays), 88 ont été accordés.” C’est donc plus de 2,2 milliards de dollars des très rares¹ devises algériennes qui vont aller au secteur public, malgré son efficacité très relative.

Le comportement est analogue pour les décisions concernant l’investissement : “2,2 milliards accordés dont 28 millions pour le privé, qui en avait demandé 207”².

Les hauts fonctionnaires algériens ont la rude tâche d’expliquer aux algériens de France - dont ils espèrent les investissements - les succès de “la transition vers l’économie de marché”. Cette transition est présentée comme inévitable, même si elle doit écorner “les droits collectifs des travailleurs”, ce qui implique une certaine franchise dans la présentation du passé.

C’est ainsi que nous avons eu l’occasion d’entendre deux anciens ministres et un “planificateur” rappeler les erreurs des 30 dernières années : “les Sociétés Nationales ont été paralysées par la hiérarchie politique parallèle centralisée (calquée sur les commissaires politiques soviétiques), puis l’autonomisation (sic) a échoué par manque de devises. Les sociétés publiques locales ne fonctionnent plus, l’administration ne remplit pas du tout son nouveau rôle de régulateur économique, étant habituée à l’intervention directe. Si la nouvelle législation est libérale en ce sens qu’elle donne un cadre juridique au secteur privé, elle est inapplicable car les lois socialistes antérieures n’ont pas été abrogées”.

L’exposé de cette nouvelle législation est imprégné de “langue de bois” (“promotion de la commercialité dans les Sociétés Nationales”, vertu de “la nouvelle planification”...) et prend pour bouc émissaire l’évolution démographique : “un taux catastrophique de 3% par an”³.

Il n’est pas étonnant que l’ensemble de ces résultats et contradictions contribuent à la quasi-guerre civile constatée depuis le commencement de 1993. Rémy Leveau estime inévitable un compromis entre l’armée et le FIS : ce dernier gérerait la société civile (avec les perspectives de fermeture que cela implique) et l’armée assurerait le maintien de l’ordre pour imposer les contraintes nécessaires à l’établissement de l’économie de marché, les militaires se réservant les relations extérieures, et, bien entendu, un gros budget.

Finalement l’ampleur des erreurs économiques contribue à la différence croissante entre l’Algérie d’une part et le Maroc et la Tunisie d’autre part. La Tunisie, théoriquement d’un niveau analogue et le Maroc longtemps beaucoup moins riche, ont néanmoins une économie plus saine que celle découlant du socialisme rentier. L’impact de l’échec économique sur la jeunesse algérienne, elle-même relativement plus nombreuse du fait du retard de la baisse de la fécondité par rapport à ses deux voisins, est l’une des raisons de l’acuité particulière des problèmes politiques.

¹ Puisque les recettes d’exportation ne couvraient que 86% du service de la dette extérieure en 1993, et lui auraient été inférieures en 1994 (mêmes sources) sans le rééchelonnement.

² *El Watan* du 6 Octobre 1993, p. 1.

³ Les citations ci-dessus sont extraites de la Conférence de MM Mohamed Lyassine, ancien Ministre de l’Industrie, Abdenour Keramane, ancien Ministre de l’Industrie, et Chadli Hamza, Membre de Conseil National de la Planification, *La période de transition vers l’Economie de Marché*, Centre Culturel Algérien, Paris, 3 mai 1994.

Cet échec économique se retrouve partiellement dans le développement humain.

4.4. Le développement humain

Dans ce domaine, l'Algérie a toujours proclamé donner la priorité à l'éducation.

4.4.1. Le progrès et la politisation de l'enseignement

En l'espace de dix ans (1972-1982), le pourcentage d'analphabètes en Algérie est tombé de 74% à 55% de la population adulte (15 ans et plus), puis à 42,6% en 1990. L'Algérie rejoint ainsi l'Égypte, garde son avance sur le Maroc, et son retard sur la Tunisie¹.

Le taux de scolarisation de 1985 à 1990 au niveau primaire (6-11 ans) est de 90% en moyenne, alors qu'en Tunisie il est de plus de 96%. Au niveau secondaire (12-17 ans), il est de 50% en moyenne, cette fois devant la Tunisie qui, elle, est à environ 30%. Enfin, dans l'enseignement supérieur (18-23 ans), l'Algérie et la Tunisie sont presque à égalité avec 6%, soit un total de 150.000 étudiants en Algérie et un "stock" de 475.000 diplômés universitaires en 1990².

La population d'âge scolaire (6-17 ans) est de 8,1 millions d'élèves en 1990 et atteindrait 10,5 millions³ en l'an 2000.

L'effort de scolarisation est extrêmement coûteux. Ainsi, avec un revenu moyen de 2200 \$ par habitant, l'Algérie consacrait en 1980 environ 700 \$ en moyenne par élève. Ce montant était d'environ 460 \$ au Maroc comme en Tunisie. En Égypte, avec un revenu par habitant d'environ la moitié du niveau algérien (1180 \$ par habitant), la dépense par élève n'atteignait à la même période que le tiers de la dépense algérienne, soit 230 \$ par élève.

Enfin, l'Algérie a entrepris d'avancer l'âge d'inscription dans le primaire et de limiter les redoublements. Du coup, le taux d'inscription dans le secondaire a très fortement augmenté : en effet, entre 12 et 18 ans en 1985-90, plus d'un jeune sur deux fréquentait un établissement secondaire. En revanche, il y a une sélection sévère à l'entrée de l'université⁴.

La scolarisation a donc accompli des progrès quantitatifs, et apparaît beaucoup plus coûteuse que celle de ses voisins ou celle de la France⁵. Quel en est le résultat,

¹ A.C., op., cit. p. 55, La comparaison détaillée avec les autres pays étudiés se trouve dans le tableau du Livre II, chapitre 9, partie 2.

² *Atlas du Monde Arabe*, op. cit.

³ *État du Monde*, op. cit., édition 1990.

⁴ "Populations et besoins scolaires", *Revue Tiers-monde*, tome 34, Paris 1990.

⁵ Toujours en 1980. Les chiffres de 1994 seraient difficiles à comparer, du fait de la non significativité du taux de change et de certains prix algériens. Retenons la disproportion coût/résultat par rapport à un repère français lui-même imparfait.

notamment des points de vue qui nous intéressent : l'ouverture sur le monde et la future insertion professionnelle ?

L'arabisation a été faite de manière rapide et systématique : il a donc fallu "improviser" un corps enseignant. Les Algériens étant alors de formation purement francophone, leur gouvernement a "importé" des enseignants du Moyen Orient, dont le niveau et les méthodes se sont révélés peu satisfaisants, et qui de plus, nous l'avons vu, ne parlaient pas la langue de leurs élèves. D'où l'expression couramment utilisée en Algérie "nous avons produit des analphabètes dans les deux langues".

Du point de vue de l'ouverture sur le monde, la capacité de lecture courante du français diminue et celle de l'arabe moderne reste insuffisante. De plus, dans cette dernière langue, les sources d'information à la disposition des élèves ne sont pas les mêmes. L'effort d'éducation a peut-être ainsi un résultat moins positif que dans d'autres pays.

C'est notamment évident en matière d'insertion professionnelle, pour laquelle un bon niveau en français reste souvent indispensable. De plus les secteurs qualifiés de totalement arabisés, comme le judiciaire, demandent un bon niveau d'arabe... et même de français, puisqu'une grande partie des Algériens de plus de 40 ans ne lisent ou n'écrivent pas l'arabe. Une réaction se dessine avec l'apparition d'écoles privées dans le cadre de la transition vers l'économie de marché¹.

Quant à la scolarisation des milieux ruraux, elle est une priorité nationale. Mais la quantité prime sur la qualité : classes surchargées, roulements horaires, instituteurs non formés. "En 1992, la situation n'a guère évolué : on alphabétise plus qu'on éduque"².

Les projections de l'ONU et de l'UNESCO pour l'Algérie permettent d'espérer un relâchement (très relatif) de la pression : alors qu'en 1986-90 le taux de croissance moyen pour les effectifs scolaires est de 5%, il devrait tomber à 3,4% en 1996-2000 et à 1,3% et en 2001-2010³.

Mais le principal problème est que l'école a été, et est plus que jamais, profondément déstabilisée par la politique : "L'école est devenue un laboratoire où l'enfant est un cobaye... (on le forme à) l'obéissance, la non réflexion et l'absence d'esprit critique. Tous les programmes ont été faits pour endoctriner et occulter la réalité de la véritable histoire"⁴.

L'autre aspect du développement humain, la santé, prête moins à controverse.

¹ Cf. l'article "Tizi Ouzou, IRIS (nom d'une école de techniques de gestion), la formation tous azimuts", évoquant les "nombreuses écoles privées" de cette willaya kabyle., *La Liberté*, Alger, 30 mai 1994, p. 9.

² "L'analphabétisme dans le monde", *Population et Développement*, n° 268, mai 1992.

³ A.C. : *Rapport pour le Centre d'Études Prospectives et d'Information Internationale*, (CEPII), 1989.

⁴ Comité des Associations Familiales, *Le Matin*, N° 718, Alger, 9 mai 1994, p. 16.

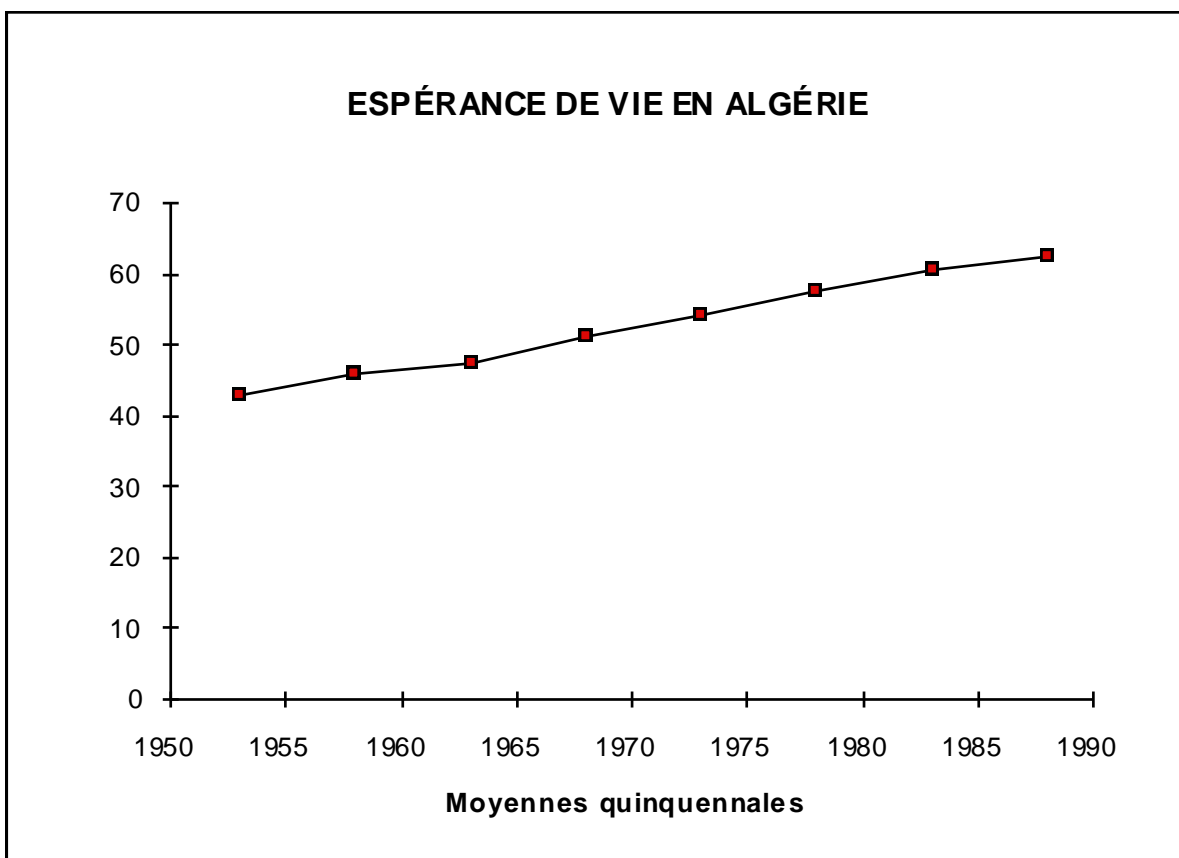
4.4.2. La situation sanitaire

Comme dans les autres pays d'Afrique du nord, l'Algérie a fait un effort quantitatif important, aux résultats inégaux : si la densité du personnel médical, l'état nutritionnel ou l'accès à l'eau potable, par exemple, se sont améliorés, la capacité hospitalière n'a le plus souvent pas pu augmenter aussi vite que les populations concernées... et les soins en France restent très demandés.

Les grands indicateurs s'améliorent : l'espérance de vie à la naissance a augmenté entre 1965 et 1985 de 10 ans pour les hommes et de 12 ans pour les femmes, atteignant respectivement 59 ans et 63 ans en 1985¹, et 62,7 et 64,3 ans. en 1990 En moyenne générale et pour les deux sexes, elle est de 63,5 ans alors qu'elle était de 43,1 ans en 1950².

La mortalité infantile était d'environ 100 pour 1000 naissances en 1985, contre 75 au Maroc, et 7,1 pour 1000 en France³. En 1993⁴, elle était tombée à 61.

Ces évolutions sont reproduites dans les graphiques ci-dessous.

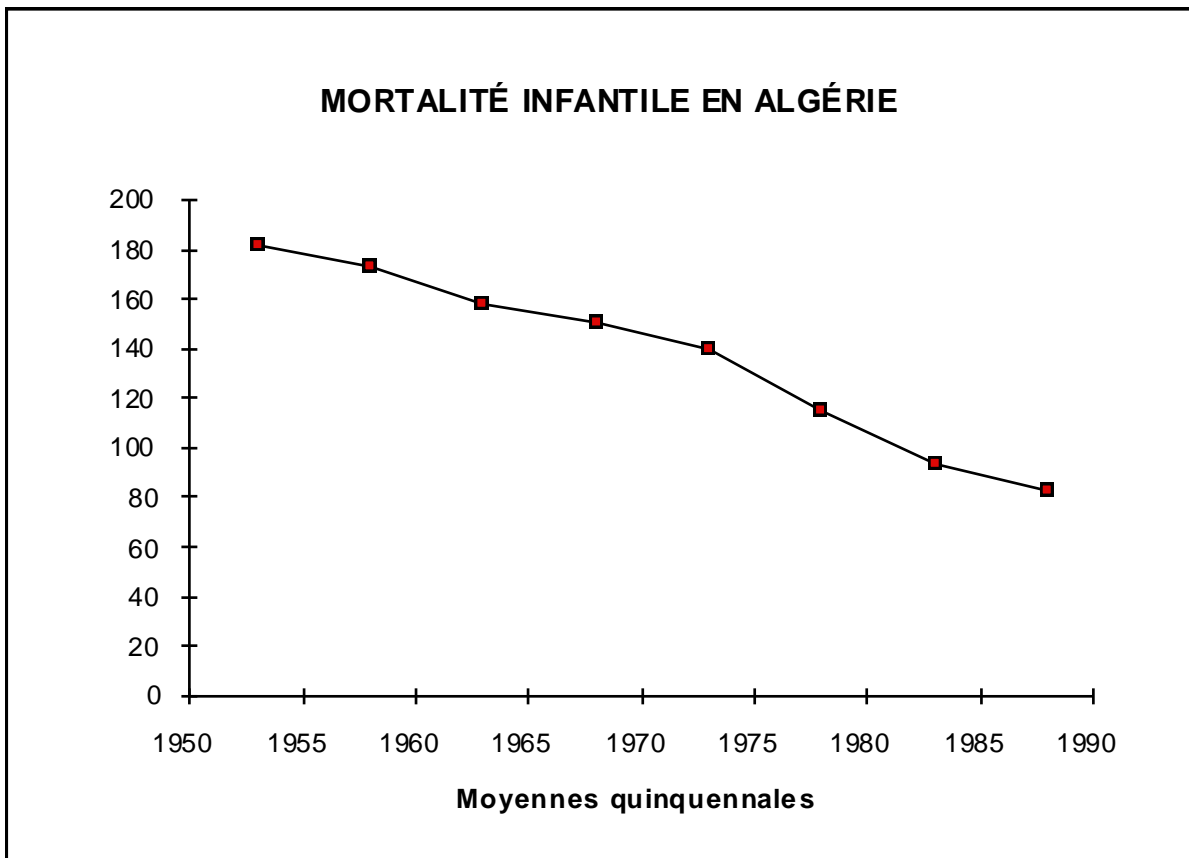


¹ A.C., p. 65.

² *Atlas du Monde Arabe*, p. 122.

³ *Populations et sociétés*, op. cit., La Banque Mondiale (*Rapport sur le développement du monde*, 1987) donne une mortalité infantile de 81 pour 1000 en 1985, ce qui peut être considéré comme une confirmation.

⁴ *TLPDM*, 93.



Source : *World Prospect* 1992, ONU.

Cette espérance de vie et mortalité infantile restent toutefois du niveau de celles de pays beaucoup moins riches (voir Livre II, chapitre 7).

En matière d'infrastructure sanitaire, l'Algérie a multiplié les dispensaires et augmenté le nombre de lits qui sont passés de 33.100 en 1965 à 43.360 en 1975 et à 56.500 en 1985 (en Tunisie on compte, pour les mêmes années 11.850, puis 13.140 et enfin 14.695 lits). Mais cet effort reste insuffisant puisque l'on avait 360 habitants pour un lit d'hôpital en 1965, 390 en 1975 et 380 en 1985¹. Pour mémoire, en France, on compte 120 habitants/lit en 1965, 98 en 1975 et 76 en 1985².

Ces chiffres bruts doivent cacher des insuffisances, car le plan quinquennal algérien 1985-89 a décidé de privilégier l'amélioration du fonctionnement des équipements existants, l'augmentation du taux d'occupation des lits d'hôpitaux et les actions de prévention.

Si les coûts du développement scolaire et sanitaire résultaient d'un choix, celui de l'armée découle de la nature du pouvoir.

¹ Miloud Kaddar : *le système de santé en Algérie*, Centre Culturel Algérien, Paris, 1987.

² ONU : *World Statistics in Brief*, 1966-85.

4.5. Une armée très présente

Plus encore que dans les autres États, l'armée joue un rôle fondamental : "les circonstances de la lutte pour l'indépendance vont faire reposer sur l'armée le contrôle interne du système que les autres États voisins confieront aux partis ou à l'appareil démocratique moderne"¹.

Les chefs d'État Houari Boumediene et Chadli ont été nommés es-qualité ("le plus ancien dans le grade le plus élevé") et c'est l'armée qui impose le renvoi du gouvernement Amrouche en 1988. Elle a longtemps souhaité ne pas apparaître en première ligne, Amrouche, Ghozzali, Mohamed Boudiaf puis Ali Kafi lui ont servi (plus ou moins) de relais. Elle s'est néanmoins résignée à officialiser son rôle avec la nomination "en service commandé" du général Zérroual en 1994.

Le fait que, dans un État délégitimé, une partie de la population trouve normal, voire souhaite, la prise du pouvoir par l'armée n'est pas propre au Maghreb, le cas le plus classique et le plus ancien ayant été celui des pays d'Amérique latine. Avec cette différence que, depuis les années 1980, la démocratie y a très nettement progressé.

Le coût de l'armée algérienne était considéré comme faible par rapport aux autres pays d'Afrique du nord (46 \$ p.p.a. par habitant en 1980 contre 72 à 74, ou encore 2% du P.I.B. en 1985 contre 3 à 8)².

La situation en 1994 est probablement différente. D'une part il est possible que, dès 1980/85, ces chiffres aient été sous évalués, comme en Union soviétique (qui était d'ailleurs le modèle pour l'Algérie), et suivant les mêmes mécanismes (beaucoup de dépenses des rubriques budgétaires industrielles ou sociales étaient en fait destinées à l'armée ou aux polices et gendarmerie). De plus, la présence d'un militaire (Boumédiène, Chadli...) à la tête de l'État entraîne (voire oblige) le président à une "solidarité" dans la discrétion en cas de problème délicat. Il en résulte la disparition de tout frein au parasitage de la société (cf. les allusions et semi-révélation dans la presse algérienne depuis la démission du président Chadli, et l'expérience -impossible à citer- des hommes d'affaires français).

Certains estiment que ce coût pour le pays peut être un moindre mal tant que l'armée a un bon niveau de compétence et d'organisation (voir ci-dessous), comme l'illustre *a contrario* le cas de certains autres pays, notamment en Afrique noire. Une "pierre de touche" de la justification de ce coût est l'efficacité en matière d'ordre public et d'ouverture, ce que nous examinerons ci-après, ainsi que dans l'ensemble de ce chapitre algérien.

La guerre civile plus que larvée (souvent plusieurs attentats par semaine, "maquis" locaux...) a accru d'une autre façon le poids des forces de l'ordre depuis 1992 (armée et gendarmerie surtout), ce qui n'a sûrement pas été sans conséquences financières.

Certains estiment que le poids grandissant de l'armée évite le pire (dans leur esprit, la prise de pouvoir du F.I.S.), d'autres qu'il le favorise, en faisant de ce même F.I.S. la seule véritable opposition. Par ailleurs l'armée, partageant le pouvoir depuis

¹ Rémy Leveau, *Le Sabre...* op. cit., p. 130.

² A.C, p. 103 et 92.

longtemps, est logiquement plutôt opposée à l'évolution économique libérale, qui semble d'ailleurs marquer le pas depuis l'assassinat du président Mohamed Boudiaf.

Quelles peuvent être les conséquences de ces données divergentes sur les paramètres qui nous intéressent (enseignement, ouverture...) ?

D'une part "l'armée demeure l'un des secteurs le plus francisé du système algérien"¹. Les chefs des grandes unités sont des officiers techniciens aux qualifications professionnelles élevées et connaissant bien l'étranger.

En effet, comme au Maroc et en Tunisie, l'influence française a joué un rôle important dans la formation et le fonctionnement de l'armée algérienne. Il y avait nombre d'algériens dans l'armée française de la guerre de 1870 à la campagne d'Indochine, en passant par la conquête du Maroc et la guerre du Rif. Ce sont d'ailleurs souvent ces cadres algériens bien intégrés dans les institutions françaises qui sont passés "de l'autre côté". Ahmed Ben Bella et Mohamed Boudiaf sont tous les deux d'anciens sous-officiers français décorés et ayant fait la campagne d'Italie. Le Président Chadli a également appartenu à l'armée française. Une partie des décisions malheureuses de Boumédiène (par ailleurs moins francophone) s'expliquerait par sa carrière "ni française, ni algérienne" (il était un des responsables de l'ALN... en Tunisie, et peut être a-t-il été plus proche de l'allié soviétique que du "terrain" algérien et des écoles françaises).

Les centaines de sous-officiers démissionnaires de l'armée française ayant rejoint l'ALN (Armée de Libération Nationale) de 1954 à 1962 ont maintenu l'usage du français comme langue technique du commandement, et ont permis son maintien également dans l'enseignement militaire, même par le Président Houari Boumediène. Certains disent que les militaires estiment avoir suffisamment fait preuve de loyauté envers l'Etat algérien pour être dispensé d'arabisation².

D'autre part, en matière d'éducation nationale, les officiers "souvent mariés à des enseignantes, connaissent les effets désastreux de la surenchère islamiste dans le secteur de l'éducation. Ils veulent que leur femme et leurs filles puissent continuer librement à avoir une activité, à aller à l'université, à circuler dans la rue ou à se rendre à la plage"³. A la différence des classes moyennes techniques, ils ne peuvent songer à émigrer.

Ne pouvant, sauf cas particulier, bénéficier de la corruption ou s'insérer dans l'économie de marché, ils sont les perdants des réformes en cours et sont choqués, comme les islamistes, par la corruption des milieux au pouvoir.

Politiquement, ils étaient aussi anti-Mohamed Boudiaf, ce dernier ayant été trop favorable aux marocains dans l'affaire du Sahara occidental alors qu'eux-mêmes ont été engagés longtemps dans le soutien au Front Polisario. Leur préférence va probablement au retour à l'ancien système FLN (bien entendu débarrassé de ses scories)... donc à la fermeture économique.

¹ Rémy Leveau, *Le sabre ...op. cit.*, p. 146.

² Idem, p. 212.

³ Idem, p. 218/219.

Mais à ce titre ils seraient alors collectivement opposés à ce à quoi ils sont individuellement favorables : l'ouverture culturelle, qui les agace néanmoins par son volet "démocratique".

L'impossibilité d'avoir à ce stade une réponse univoque à notre question illustre le blocage actuel de la situation algérienne.

Une autre manifestation du blocage algérien est la question féminine.

4.6. Le statut discriminatoire des femmes

L'Algérie n'a ratifié aucune convention de l'ONU, notamment celle de 1979 par laquelle les États s'engageaient à éliminer toute forme de discrimination envers les femmes. Elle est dans le même cas que le Maroc et la Libye, alors que l'Égypte et la Tunisie l'ont ratifiée.

Le code de la famille a été retardé de 1963 à 1984 par l'action des organisations féminines algériennes. Finalement voté cette année là, il consacre l'inégalité des sexes¹.

Le code reprend de nombreuses dispositions du droit islamique dans les domaines des successions et des dispositions testamentaires et du mariage, notamment la tutelle matrimoniale : "La conclusion du mariage pour la femme incombe à son tuteur" (article 11 du code algérien). Son article 52 stipule notamment qu'en cas de divorce, la femme à qui est confiée la garde de ses enfants n'a droit au logement que "selon les possibilités du mari", ce qui signifie en pratique, du fait de la crise du logement, que la femme et les enfants sont jetés à la rue².

4.6.1. Des recluses?

En moyenne, une femme sur sept travaille³ dans les pays arabes contre une sur deux dans les autres pays en développement. L'Algérie était encore en dessous de ce chiffre : en 1990, seules 7,8% des femmes âgées de plus de 15 ans avaient une activité professionnelle (en Arabie Saoudite, elles sont 4,5% et, dans les Émirats Arabes Unis, 3%)⁴.

Les femmes sont pratiquement absentes de la vie économique, sinon exclues par la loi, comme si la rente pétrolière avait préservé la famille patriarcale, en lui fournissant des

¹ H. Vandervele : "Le Code Algérien de la famille," in *Maghreb-Machreq*, n° 107, Paris, 1985.

²Thème récurrent de la presse algérienne francophone et interview de Ferial Bouabida par *Le Matin*, Alger, cité par *Courrier International*, N° 179, Paris, (7 avril 1994), p. 11.

³ Nous utilisons le terme "travaille" pour respecter l'usage, alors que la notion visée est celle d'emploi salarié ou d'activité indépendante non agricole, ou de travail non agricole hors domicile.

⁴*Atlas du Monde Arabe*, op. cit.

revenus suffisants pour maintenir la femme recluse : hors secteur primaire, seules 10% des algériennes ont une activité professionnelle en 1990 contre 26% des marocaines¹.

La pression est forte pour les exclure du marché du travail : "à la cité des "1100" logements une crèche ayant coûté plus d'un milliard de centimes (algériens), terminée depuis plusieurs mois, n'a jamais été ouverte faute de crédit de fonctionnement. Le budget de fonctionnement est bloqué, "le directeur de l'agence ayant souligné qu'il n'est pas là pour élever les enfants de ceux qui laissent leur femme travailler"².

Le taux d'activité des femmes algériennes âgées de 20 à 59 ans s'élevait à 2,4% en 1950, et à 7,1% en 1980. Malgré le coup de frein des années 1980 dû au chômage (et en fin de période, à la pression islamiste), l'ONU prévoit 13,3% pour 2010. En Tunisie ce taux d'activité était de 4,1% en 1950, de 21,8% en 1980 et de 30,9% prévu pour 2010. La moyenne globale en Europe méridionale est respectivement de 25,4%, 38,4% et 43,8% pour 2010.

Le taux d'activité augmente avec le niveau d'instruction. Un sondage effectué en 1985 par l'Office national de la statistique indiquait qu'en moyenne 28% des femmes célibataires de plus de 18 ans pensaient travailler après le mariage. Ce pourcentage passait à 61% pour celles qui avaient fait des études secondaires et à 80% pour celles ayant un niveau universitaire. L'ONU s'est sans doute fondée sur ces chiffres pour ses prévisions d'activité féminine. Mais cette dernière dépend de la situation politique et des choix économiques (voir ci-après).

Le travail féminin, par exemple, serait largement facilité par le développement de secteurs faisant, comme en Tunisie et au Maroc, largement appel à la main d'oeuvre féminine : le textile, l'électronique et l'agro-alimentaire. Mais cela suppose une confirmation et une large accentuation de la politique de libéralisation économique.

Faute d'évolution dans ce domaine, le décalage entre aspirations et réalités risque de s'accroître pour les femmes avec le progrès de l'alphabétisation.

¹ Youssef Courbage, "Économie en récession, activité féminine en expansion et mortalité en diminution au Maroc", *Population*, vol. 47, n°5, 1991, p. 1279.

² A. Debbache, Alger, *La liberté*, lundi 24 mai 1993.

4.6.2. L'école

Le taux d'analphabétisme est, en 1990, de 30,2% pour les hommes, et de 54,5% pour les femmes. alors qu'en Turquie il est de 10,3% et 28,9%¹.

Malgré tous les efforts, l'analphabétisme est donc encore très répandu et touche particulièrement les femmes. Ainsi, le pourcentage d'analphabètes pour la population âgée de plus de 15 ans était de 58% pour les hommes, mais de 87,4% pour les femmes en 1971, et de 42,7% pour les hommes et 68,4% pour les femmes en 1981². A titre comparatif, les chiffres concernant la Tunisie sont respectivement de 48,9% et 75,2% en 1971 et 39,5% et 58,4% en 1981³.

Un examen plus détaillé montre qu'en 1985, pour le premier degré de l'enseignement, il y a une moyenne de 80 filles pour 100 garçons scolarisés. Dans le second degré, la moyenne tombe à 70 et, dans le supérieur, à 50⁴. Ces chiffres sont meilleurs qu'au Maroc, où le ratio est de 64 filles pour le primaire, 65 pour le secondaire et 50 pour le supérieur. Cette moyenne d'une étudiante pour deux étudiants semble valable pour tous les pays du Maghreb. Le "quantitatif" est donc relativement favorable à l'Algérie.

Toujours dans le cadre du développement humain, un autre domaine de friction entre certains milieux féminins et les intégristes est celui des activités sportives.

4.6.3. Le sport interdit

Les activités sportives sont de plus en plus attaquées pour des raisons "religieuses"⁵ : tenue sportive, présence sur les pistes. L'Imam d'une mosquée d'Alger a maudit et menacé "celle par qui le scandale arrive", la championne Hassiba Boulmerka⁶.

Pour éviter des problèmes "politiques", de plus en plus de parents s'opposent à ce que leurs filles exercent une quelconque activité physique. Cela a commencé dans les lycées mixtes et dans les zones rurales par l'obligation faite aux filles de porter un survêtement dans les cours d'éducation sportive. Cette obligation était attribuée à une circulaire ministérielle mais, vérification faite auprès de divers chefs d'établissement par Samia Ben Ameur⁷, elle n'émanait en fait que de règlements intérieurs rédigés sur l'initiative d'enseignants, toujours pour des raisons de prudence politique.

En 1990, une proposition de loi était présentée à l'Assemblée Nationale par quelques députés, visant à supprimer l'obligation de la pratique du sport dans les lycées pour les filles, projet finalement rejeté. Et la journaliste d'ajouter que "la paresse naturelle et des excès de l'enrôlement de lycéens et de lycéennes par les régimes musclés (*sic*) précédents" jouent dans le même sens... Dans un grand lycée d'une ville de l'ouest

¹ "L'analphabétisme dans le monde", *Population et Sociétés* : op. cit. ; voir Livre II, chapitre 9, le tableau général sur ce sujet.

² UNESCO : *Annuaire Statistique*, 1987.

³ Idem.

⁴ *Économies en Développement*, op. cit.

⁵ *Maghreb Magazine*, mai 1993, p. 47 et suivantes.

⁶ Championne du monde des 1.500 m. à Tokyo, puis championne olympique à Barcelone.

⁷ *Maghreb Magazine*, mai 1993, p. 47 et suivantes.

algérien comptant plus de 15000 élèves dont les deux tiers sont des filles (!), le pourcentage d'élèves dispensés s'élève à 70%."

“La mixité des séances de sport, et l'encadrement majoritairement masculin, s'ils représentent l'ouverture et la modernité, braque par contre les parents et traumatise les adolescentes complexées, ne serait-ce que parce qu'elles ont un grand retard de force physique par rapport à leurs camarades masculins.”

En réaction à ces contraintes, s'ouvrent (comme en France) un grand nombre de centres de gymnastique privés, non mixtes.

Les points précédents ont largement fait appel à des exemples au témoignage venant des médias algériens. C'est en effet un des rares domaines où l'ouverture a été réelle et profonde.

4.7. Les médias et l'ouverture

Et cela est particulièrement net dans le cas de la presse.

4.7.1. Une presse récemment transformée

La presse algérienne a été longtemps purement francophone, voire métropolitaine. Elle n'existait pas avant l'arrivée des français, et très peu d'algériens étaient alphabétisés en arabe, ce qui explique que la première publication arabophone privée et durable date de 1907. Mais elle était elle-même isolée au sein de la presse musulmane francophone.

La presse arabophone et nationaliste date de 1947 avec le MLD¹ de Ferrat Abbas et des journaux communistes. Le journal du FLN, *El Moujahid*, existe en arabe depuis 1957.

Le code de l'information, voté en 1982, prévoit des sanctions sévères à l'encontre des journalistes qui oublieraient que “le droit à l'information s'exerce librement dans le cadre des options idéologiques du pays.” La pratique est toutefois nettement plus libre depuis 1988² avec, de nouveau, un recul en 1993.

Ainsi, la loi sur l'information d'avril 1990, dans la foulée des réformes constitutionnelles de février 1989, a autorisé la création de journaux indépendants. "En quelques mois, la presse algérienne, par sa liberté de ton, la rigueur de ses analyses... y compris pour le secteur public...devient un exemple pour l'étranger... (et pour) les confrères des États voisins... Depuis (cette) libéralisation, le nombre d'exemplaires vendus est passé de 600.000 à 1.400.000 (contre 300.000 au Maroc) dont la grande majorité en langue française : *El Moudjahid* (FLN) 300.000 exemplaires, *Horizons*

¹ Mouvement pour les Libertés Démocratiques.

² Elias Hanna Elias, *La Presse arabe*, op. cit., p. 94 et 96. On peut d'ailleurs vérifier par nos citations que le ton de la presse algérienne est moins emprunté que celui des marocaine et tunisienne.

(gouvernemental) 290.000, *Le Soir* (indépendant) 130.000, *El Watan* (indépendant) 110.000...)¹.

Mais une réaction a eu lieu avec "les harcèlements judiciaires et les emprisonnements (de) journalistes... les assassinats... les contraintes techniques et financières"².

Comme partout dans le monde, au rôle de la presse s'ajoute maintenant celui de l'audiovisuel.

4.7.2. La télévision et la radio

22 Algériens sur mille ont un téléviseur (68 en Tunisie, 83 en Égypte, et 7 en Inde, 400 en France). Il y a une famille nombreuse, voire plusieurs, par poste.

De plus, les antennes paraboliques se multiplient, et il s'agit bien, au moins pour partie, d'une réaction aux décisions de fermeture : en juillet 1990, les NMPP³ arrêtent, faute de paiement, la livraison des journaux français à l'Algérie. Cette dette sera réglée ultérieurement, mais "faute de devises, et pour favoriser la presse nationale", la diffusion des journaux français restera désormais difficile.

Les Algériens se retournent alors massivement vers les antennes paraboliques. Mais ces antennes coûtant 15 000 FF - ou 35 000 si on veut également capter les chaînes anglo-saxonnes - les Algériens se regroupent pour se brancher sur des antennes communes, ou, à la campagne, pour financer un petit réémetteur.

Les antennes se répandent d'autant plus que la chaîne nationale est... sensible aux pressions de l'actualité : le feuilleton télévisé "El Aïla" (la famille), émission égyptienne anti-intégriste "a disparu subitement et sans explication des écrans de l'Unique"⁴.

Les chaînes françaises sont très écoutées, notamment pour avoir des nouvelles locales plus fiables. C'est ainsi par exemple que pendant l'émission parisienne sur l'assassinat de Mohamed Boudiaf, le standard parisien de la chaîne française recevait surtout des appels d'outre Méditerranée. Le simple divertissement est bien entendu une raison encore plus puissante, la chaîne nationale étant plus bridée dans ce domaine par la "moralité" que les françaises.

L'impact peut être indirectement mesuré par la demande des produits dont on reçoit maintenant la publicité et qui étaient inconnus en Algérie. D'où une activité de plus pour le "trabendo" (contrebande)... lequel est largement "contrôlé"⁵ par le FIS, qui en tire une bonne part de ses ressources financières.

Une étude de la SECODIP de décembre 1989 étudiant pour la première fois les pratiques audiovisuelles dans le grand Alger, fait ressortir que le taux d'équipement

¹ Jacques Barrat, op.cit., p. 339 et suivantes.

² *El Watan*, Alger, rapportées par *Courrier International*, 28/10/93.

³ Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne, organisme "coopératif" chargé de la diffusion de la presse française.

⁴ Surnom de la chaîne de télévision nationale, *Le Matin*, n° 718, Alger, 9 mai 1994, p. 5.

⁵ C'est-à-dire exercé ou racketté.

des foyers en récepteurs va de 96,8% chez les plus pauvres à 100% (avec plusieurs postes couleurs) chez les plus riches, 20% des foyers toutes catégories possèdent un magnétoscope, 34% des plus riches une antenne parabolique (15% dans l'ensemble de l'échantillon).

Deux tiers des algérois suivent le journal télévisé en arabe et un tiers en français. Le rapport est de 50/50 pour les longs métrages¹ : “ Lorsque la télévision française a diffusé en avril 1993 le téléfilm franco-algérien *C'était la guerre*, fort peu de jeunes à Alger, où l'on capte bien les chaînes françaises, ont vu l'émission. La plupart d'entre eux, ce soir là, avait choisi de regarder M6 qui diffusait *La grande évasion*, un long métrage américain”²

D'après Jacques Barrat³, cependant, la situation évoluerait rapidement (et donc l'étude ci-dessus serait dépassée) du fait de la généralisation d'un bricolage permettant de raccorder tous les locataires des cités HLM à une seule antenne parabolique. Il y aurait 8 millions de “branchés” sur les 27 millions d'algériens. Le phénomène s'étendrait rapidement et serait renforcé par la diffusion des cassettes vidéo relayant les émissions.

Les islamistes déclarent qu'il s'agit d'antennes "diaboliques", que l'on interdira après la prise du pouvoir. Par la persuasion ou, à défaut, par la terreur⁴.

Quant à la radio nationale, elle émet en arabe 24 heures par jour, les autres langues (berbère, français, espagnol, anglais) ayant droit à quelques heures sur d'autres émetteurs. Cette radio d'État est concurrencée par les hauts parleurs des mosquées et les radios pirates, tous aux mains du FIS, et par les radios étrangères (française, espagnole, italienne, tunisienne)⁵.

4.7.3. L'intellectocide algérien

Début 1993, la violence est encore montée d'un cran en Algérie avec “l'intellectocide” (terme de la presse française) visant des personnes symbolisant ou travaillant pour l'ouverture, bref des “laïco-assimilationnistes”. Il a commencé en mars alors que le Haut Comité d'État entamait une nouvelle étape du "dialogue national" destiné à sortir de la profonde crise politique et institutionnelle qui embrase le pays⁶ avec l'assassinat de trois membres du Conseil consultatif national : Hafid Senhadri, le professeur Djilali Lyabèset, le docteur Laadi Flici.

Le 26 mai 1993, l'écrivain et journaliste Tahar Djaout est assassiné dans la banlieue d'Alger, ainsi, le 15 juin, que le Professeur Mahfoud Boucebci, psychiatre de

¹ Pour les deux paragraphes précédents, Jacques Barrat, op. cit., p. 349 et suivantes.

² Gérard Grizbec, “Sale guerre en Algérie”, *Le Monde diplomatique*, Paris, Août 1993, p. 6.

³ Idem., p.373.

⁴ Pour ces trois derniers paragraphes, cf. notamment - “Que vont devenir les antennes diaboliques”, *Jeune Afrique*, 16/01/92, reproduit dans le dossier de presse de “Canal Horizons” (voir Livre II, chapitre 11).

⁵ Idem, p.347 et suivantes.

⁶ *Le Monde* 17 Juin 1993, et le résumé fait par *Courrier International* (n°156 : 28 Octobre/3 Novembre 1993) et la presse algérienne.

renommée internationale et adversaire déclaré des thèses islamistes, devant l'hôpital DridHocine qu'il dirigeait.

Le professeur Mahfoud Boucebcî était d'une part un défenseur de la cause berbère (prétexte à l'accusation de séparatisme) et vice-président de l'Association Internationale de la Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, s'occupant plus spécialement des mères célibataires et des enfants abandonnés à la naissance.

Il ressort du témoignage d'un militant d'association charitable catholique algéroise, travaillant en collaboration avec le Croissant Rouge et qui désire garder l'anonymat¹, que la multiplication de ces mères célibataires et de ces enfants abandonnés à la naissance sont la conséquence directe de la crise du logement (qui retarde les mariages) et de la promiscuité qui en découle... même entre frère et soeurs. La fiancée ou la soeur enceinte, ou leurs enfants, seraient en pratique discrètement abandonnés à ces oeuvres caritatives.

De mai à octobre 1993, neuf autres personnalités politiques ou intellectuelles ont été assassinés (voir annexe). En octobre, commence l'exécution ou l'enlèvement de cadres et techniciens étrangers. Comme pour les intellectuels nationaux, il s'agit de précipiter la fermeture du pays avec l'avantage supplémentaire d'un retentissement médiatique plus large, d'un levier politique plus fort, et d'un effet multiplicateur certain par le départ consécutif de l'ensemble de la communauté visée.

C'est dans ce contexte qu'il faut placer la déclaration de Rachid Mimouni², attaquant violemment "la barbarie... (et) la terreur intégriste"³.

Cette crise algérienne reflète l'interaction des erreurs gouvernementales et de l'évolution démographique.

4.8. La transition démographique : un cas d'école

L'évolution démographique semble être la conséquence directe de la "pax romana" française, si l'on peut se permettre ce terme qui semble bien résumer certaines facettes de la colonisation : paix civile, circulation des denrées, amélioration de l'approvisionnement en eau potable... Donc baisse de la mortalité.

Et, dans un autre domaine, force publique à la disposition, non seulement de la justice française, mais aussi de la justice traditionnelle. Ce qui veut dire que le statut "indigène" demeurait⁴, et que la colonisation retardait ainsi la baisse de la fécondité.

¹ Témoignage d'un cadre français ne désirant pas être cité.

² Rachid Mimouni, à l'occasion de la parution de *La malédiction*, Stock, Paris, 1993.

³ *Le Monde*, 24 septembre 1993, p. 36.

⁴ Avec comme conséquence pratique un retard considérable de la scolarisation féminine musulmane par rapport à celle des autres communautés, y compris la communauté juive indigène, qui avait été assimilée aux Européens dans les années 1870. On peut rétrospectivement se demander si ce retard d'environ un siècle n'a pas eu des conséquences démographiques, puis politiques majeures.

Une analyse fine des statistiques anciennes de la population algérienne permet de penser que la transition démographique a débuté assez tôt, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. "L'accroissement des capacités productives et la régularisation des cycles vivriers auraient été les véhicules détonateurs de la transition démographique"¹, c'est-à-dire aurait déclenché la baisse de la mortalité. Dans un deuxième temps, l'amélioration générale des conditions de vie permet une hausse de la fécondité et l'Algérie devient le champion proclamé et effectif de la multiplication des hommes. Enfin, la logique du système mène à un recul rapide de la fécondité.

Ainsi, entre le début du siècle et les années 1930, l'accroissement de la population serait passé de 0,5% par an à 1,8%. Entre 1950 et 1955, il était de 2,1%, en 1970-75 de 3,1% et en 1980-85 de 3%. Pour la Tunisie, les chiffres sont respectivement de 1,8%, 1,9% et 2,1%.

Quant à l'ISF, il était de 7,3 enfants par femme en 1950-54, de 7,4 en 1970-74, de 6,7 en 1980-84 et de 5,4 en 85/89 ; le dernier chiffre connu est de 4,9². Les projections 1993 de l'ONU se fondent sur l'hypothèse de 3,5 pour 2000-2005, de 2,5 pour 2010-2015 et enfin de 2,2 pour 2020-2025 à comparer pour l'ensemble des pays sous développés à 2,8, puis 2,2, et 2 et enfin 2,1 pour 2010-2025³.

Deux enquêtes permettent d'analyser cette évolution. L'une en 1970, à l'époque où l'Algérie avait une des fécondités les plus fortes du monde du fait de la grande précocité des mariages et de la forte fécondité des femmes mariées, et l'autre en 1986, qui montre l'évolution considérable ayant eu lieu depuis.

L'enquête de 1970 est l'Étude Statistique Nationale de la Population (E.N.S.P.) et celle de 1986 est l'Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité (E.N.A.F.).

L'E.N.S.P. montrait que l'âge au premier mariage féminin était de 18,3 ans en 1970, contre 19,6 en 1954 et la fécondité de 7,8 contre 6,3.

Cette attitude était "en ligne" avec celle du pouvoir : Dans un discours du 20 juin 1969, le Président Boumédiène a pris nettement position contre toute politique de limitation de naissances : "Je saisis cette occasion pour dire, à propos de ce qu'il est convenu d'appeler la démographie galopante, que nous ne sommes pas partisans de fausses solutions telles que la limitation des naissances"⁴.

C'est avec ces données et ces consignes que la délégation algérienne lors de la conférence de Bucarest en 1974 tenait ses fameuses déclarations natalistes (et tiers-mondistes). C'était également l'année du premier choc pétrolier, et donc d'une certaine euphorie politique... et financière.

L'E.N.A.F. de 1986 montre un changement complet de perspectives. L'âge au premier mariage féminin remonte de 18,3 à 24 ans en 1986 et l'ISF décroît de 7,8 à 5,4.

¹ P. Fargues : "Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne", *Population*, vol. 41, n° 2, 1986, p. 205.

² *TLPDM*, 1993.

³ *Idem*.

⁴ Jean-Didier Lecaillon, *L'économie de la sous-population*, Presses Universitaires de France, Paris, 1977, p. 87.

Certes, 4 à 5 enfants par femme, et surtout des générations de parents qui seront de plus en plus nombreuses pendant encore 15 ans, devraient porter à 49 millions la population algérienne en l'an 2025. Mais, en 1982, la projection de l'ONU pour cette même date était de 57 millions.

Ali Kouaouci¹ démontre que cette évolution est la résultante de plusieurs facteurs divergents :

- un effet de structure par âge, qui a fait légèrement remonter la fécondité,
- une forte diminution de l'allaitement et de l'avortement, donc de la stérilité temporaire ou définitive, qui a été un facteur important de hausse de fécondité,
- l'augmentation de l'âge au mariage, facteur principal de la baisse,
- la diffusion de la contraception, qui touchait 35% des femmes mariées de 15 à 49 ans d'après l'E.N.A.F.

Le changement à la tête de l'Etat en 1978 conduit à un véritable revirement. Le plan quinquennal 1979 proclame "l'action de réduction active du taux de natalité... indispensable pour améliorer l'efficacité... et répondre... aux besoins sociaux"...Le 4ème congrès du F.L.N. (1978/79), reprenant la charte nationale de 1976 parle pour la première fois de "la nécessité... d'aboutir à un équilibre de la famille en relation avec un accroissement démographique en harmonie avec le rythme d'accroissement de notre économie". Même avec les ressources des hydrocarbures il s'avérait difficile de faire face simultanément à l'équipement scolaire, sanitaire, immobilier... du fait d'autres emplois de ces fonds (voir ci-dessus).

En 1986, le prix du pétrole avait fortement baissé. L'Algérie avait des difficultés financières, et le discours tiers-mondiste s'était beaucoup affaibli dans l'ensemble du monde.

En 1994, le prix du pétrole est plus bas que jamais², les difficultés financières se sont aggravées et le discours tiers-mondiste a quasiment disparu avec l'écroulement du communisme.

Peut-on déduire de ce qui précède un prolongement de la baisse de la fécondité ?

L'analyse technique permet de le supposer.

Le premier facteur de hausse de la fécondité cité par Ali Kouaouci, la structure par âge en 1986, s'estompe.

Le second, la diminution de l'allaitement et de la stérilité, a épuisé ses effets.

L'augmentation de l'âge au mariage devrait s'étendre à de plus larges parties de la population, étant due à la scolarisation prolongée des filles, à la crise du logement et

¹L'analyse de l'E.S.N.P. et de l'E.N.A.F. est tirée de l'article Ali KOUAOUICI "Tendances et facteurs de la natalité algérienne entre 1970 et 1986", *Population*, vol. 47, n° 2, 1992.

² Il est tombé au printemps 1994, en \$ constants, en dessous du niveau d'avant le premier choc pétrolier.

au chômage des hommes. Or, tous facteurs devraient continuer à jouer (ce qui s'est vérifié de 1986 à 1994 pour le logement, malgré un effort de construction, et pour la situation de l'emploi, qui a encore empiré). Nous écartons l'hypothèse de la régression de la scolarisation féminine du fait d'un éventuel tournant politique, régression qui, de toutes façons, n'aurait une influence que très progressive.

D'autres éléments renforcent cette probabilité d'une poursuite, voire d'une accélération de la baisse de la fécondité¹ :

- d'une part, les citadines sont moins souvent mariées que les campagnardes (48% contre 60%) et elles moins fécondes (25% de moins)². Or, l'émigration rurale et l'urbanisation se poursuivent,

- d'autre part, la baisse de la fécondité urbaine semble devoir se diffuser dans les campagnes. Il y a en effet 30% de "contraceptrices" dans les campagnes en 1986 contre 4% en 1968. Il y en avait dans les villes 45% -et même 60 à Alger- contre 17,5³.

Or, les 30% de contraceptrices rurales auraient en effet réduit l'ISF, toutes choses égales par ailleurs⁴, de 3 enfants par femme. L'augmentation au delà de 30% du pourcentage de contraceptrices rurales devrait donc se traduire par une nouvelle diminution d'ensemble de la fécondité algérienne.

Enfin, si l'ouverture économique et politique semble compromise, celle maintenue par les médias demeure, et sera difficile à supprimer totalement.

L'influence islamiste renversera-t-elle la tendance ? Cette influence était croissante depuis 1975, et puissante depuis le courant des années 1980. Or la courbe de la fécondité est grossièrement inverse. Les deux phénomènes ont donc des causes communes, mais pas d'interaction directe. Parmi les causes communes on peut citer la chute des prix du pétrole et la crise du logement. Mais l'impact de l'une, et l'importance de l'autre découlent des choix politico-économiques dont l'effet a été masqué de 1974 à 1985 par l'euphorie pétrolière.

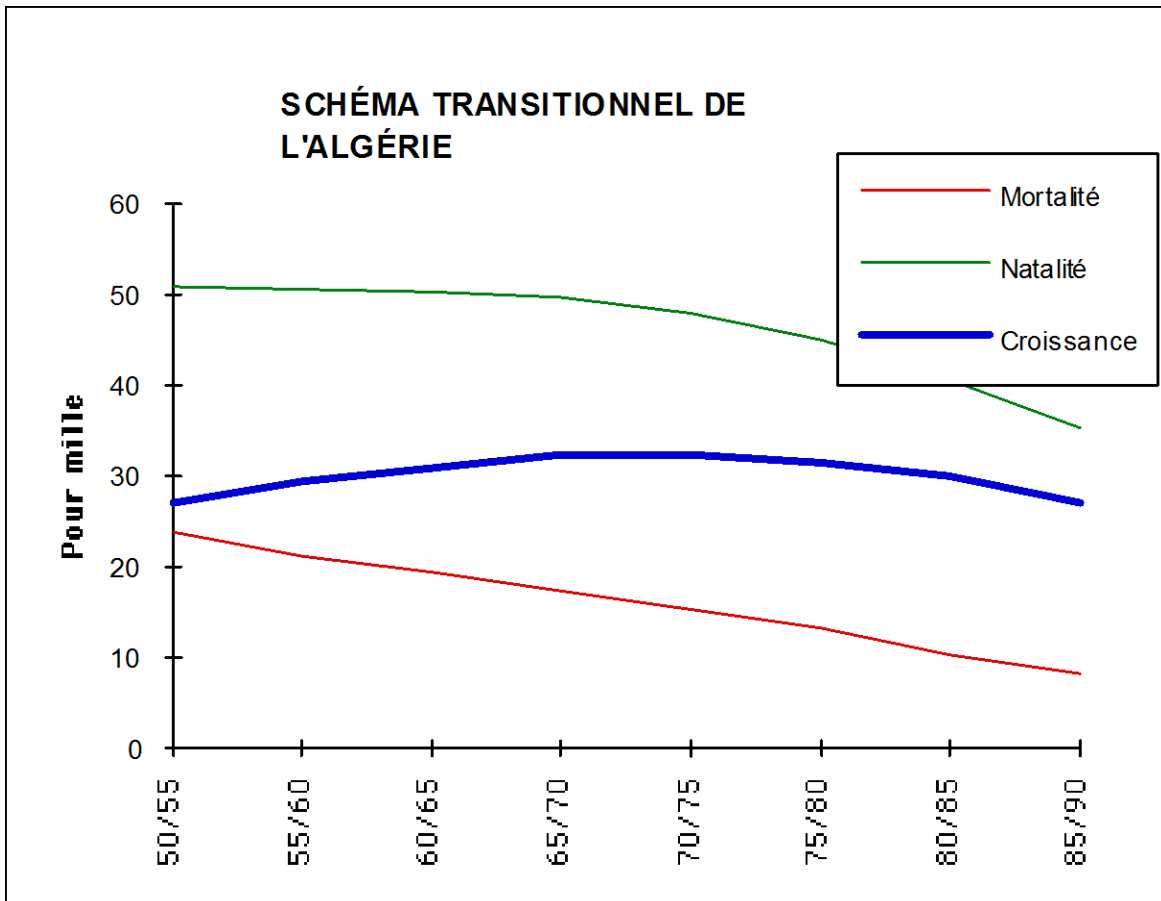
Le graphique du schéma transitionnel ci-après permet de mieux situer la phase exceptionnelle que l'Algérie finit de traverser.

¹ Que les premiers résultats officieux de l'enquête de 1992 confirmeraient (témoignage de Youssef Courbage, juin 1994)

² Ali Kouaouci, op. cit.

³ Idem.

⁴ Et principalement si la stérilité n'avait pas décru, comme dit ci-dessus.



Le tableau sur lequel est basé le graphique est annexé à la fin du volume 1.

INSÉRER ICI L'ANNEXE SUR L'INTELLECTOCIDE ALGÉRIEN

CHAPITRE 5

L'ÉGYPTE

Les enfants de la rente et de la fermeture

5.1. Le contexte général

L'Égypte, située géographiquement au nord-est de l'Afrique, apparaît comme le pivot du monde arabe. Géographiquement, du fait de sa position à l'ouest du Machrek et de porte du Maghreb. Démographiquement, en étant le pays arabe le plus peuplé, avec 60 millions d'habitants¹. En outre, l'Égypte jouit d'un prestige tout particulier, que le rôle de sa presse et de son cinéma dans la diffusion de l'arabe moderne ont encore renforcé.

Avec une superficie de 1.001.449 km² (soit 1,8 fois la France), la densité de l'Égypte est d'environ 60 habitants au km². Ce chiffre est une moyenne entre d'une part, le Grand Caire, la vallée du Nil et quelques oasis, et d'autre part les deux déserts de l'Est et de l'Ouest. Si l'on évalue à 25.000 km² les terres arables², la densité dépasse alors les 2.000 habitants/km².

L'Égypte est donc de loin le premier pays arabe le plus peuplé avant l'Algérie et le Maroc (27 millions chacun), mais n'est que le sixième pays musulman³. Les égyptiens sont en majorité des musulmans sunnites, mais il y a environ 6% de coptes (chrétiens depuis l'empire romain), surtout présents dans deux régions : le Caire et le Saïd (où ils représentent jusqu'à 20% des habitants).

La langue officielle est l'arabe classique. L'arabe dialectal égyptien est la langue quotidienne et d'une partie des médias : "ce qui est certain, c'est que, si pour le théâtre, la langue classique garde encore des positions solides, pour le cinéma, la victoire du dialectal est totale : tous les films égyptiens utilisent l'arabe parlé du Caire. Cela a eu d'ailleurs comme résultat de populariser ce dialecte dans les pays arabes".

¹ 58,3 millions à la mi-1993 d'après notre tableau 1. Avec un rythme d'environ 3% par an, peu mouvements migratoires depuis la guerre du Golfe et le retour d'une partie des immigrés, les 60 millions seront dépassés courant 1994.

² *Atlas du monde arabe*, op. cit., p. 176.

³ Après l'Indonésie (190), le Pakistan (123), le Bangladesh (121), l'Iran et la Turquie (60) (toujours évaluations 1993), si l'on met à part le Nigéria (45 à 60 millions de musulmans ?) et l'Inde (plus de 100 millions, mais très minoritaires).

Le copte subsiste comme langue liturgique chez les chrétiens de souche égyptienne. L'anglais, du fait de la présence britannique de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la révolution de 1952, qui a instauré la République Arabe d'Égypte, et le français, jusqu'au départ des principales minorités francophones en 1956, ont joué un rôle important, dont il demeure plus que des traces.

D'où la formule du Docteur Taha : "Il existe en Egypte trois langues étrangères : l'arabe, le français et l'anglais"¹.

Après la révolution de 1952 et la prise de pouvoir par "les officiers libres", le régime politique est régi par des militaires nationalistes et populistes, de plus en plus influencés par l'URSS. Cette dernière renforce son implantation à l'occasion du financement du haut barrage d'Assouan, puis du soutien au régime du colonel Gamal Abdel Nasser lors de l'expédition franco-britannique de 1956, elle-même consécutive à la nationalisation du canal de Suez.

Ce tournant de 1956 aura des conséquences importantes pour l'Égypte avec le départ des élites, et le choix "soviétoïde" : fermeture et socialisation du pays, engrenage des subventions aux produits de grande consommation et blocage des loyers. Ces mesures se sont révélées défavorables tout en étant politiquement difficiles à annuler.

La politique de socialisation n'a pas permis le développement de l'économie. Elle nous paraît responsable d'un retard considérable : "L'Égypte, fer de lance du panarabisme, de l'arabisme, du rayonnement culturel arabe jusque vers les années 50 a malheureusement connu la dictature Gamal Abdel Nasserienne. Or... Gamal Abdel Nasser... a été le fossoyeur de l'unité (du moins intellectuelle) du monde arabe et l'assassin au plan économique de la nation égyptienne"²

Le régime a tenté de compenser les difficultés économiques dans un premier temps par le développement de l'administration (voir plus bas). Après la mort de Gamal Abdel Nasser en 1970, une libéralisation du commerce et notamment des importations (l'infitah en 1974) a été entreprise.

La politique extérieure panarabe du Président Gamal Abdel Nasser s'est révélée coûteuse, tout comme les quatre défaites militaires : 1956, certes effacée par le succès diplomatique qu'a constitué la prise du canal de Suez, celle de 1967 (la "guerre des 6 jours"), puis la moins nette, mais peut-être la plus coûteuse, celle de la "guerre d'usure" contre Israël et enfin la guerre du Yémen.

Les présidents Sadate (1970/1981) et Hosni Moubarak (depuis 1981), conscients de la lassitude de l'opinion, sont revenus à une politique donnant la priorité aux intérêts égyptiens sur ceux de la "nation arabe". Ils se sont rapprochés des États-Unis dont l'aide financière massive est vitale pour l'Égypte, d'où les accord de Camp David en 1979, menant à la paix séparée avec Israël, et la participation à la coalition anti-irakienne lors de la guerre du Golfe en 1990-1991.

¹Antoine C. Mattar, "Disparité linguistique arabe et communication de masse", *Les Cahiers de l'Orient*, n° 3, Paris, 1986, p. 254.

² Jacques Barrat, op.cit., p.320.

Le président Hosni Moubarak a été réélu pour la troisième fois en novembre 1993. Il n'avait pas d'adversaire, et les électeurs devaient seulement répondre par oui ou par non à sa demande d'un nouveau mandat de six ans. Le sentiment des égyptiens, recueillis par *Newsweek*, est qu'en matière de démocratie, c'est "mieux que rien", mais néanmoins décevant par rapport aux législatives pluripartites alors prévues en Jordanie pour le 8 novembre 1993 ou à l'autonomie limitée promise aux Palestiniens¹. Les chiffres officiels du plébiscite du 4 octobre donnent une participation de 98,16%, malgré l'appel au boycottage lancé par les formations de l'opposition, et un pourcentage de oui de 96,28%².

L'analyse qui suit montre à quel point les choix nassériens ont lourdement pesé sur le développement économique et même humain. Aujourd'hui encore, les données globales ne sont pas à la mesure des ambitions du pays.

5.2. Un développement retardé

Les principaux indicateurs économiques, sanitaires et sociaux sont en retard sur le Maghreb et la Turquie.

5.2.1. Un niveau de vie médiocre

En 1991, le PNB p.p.a. par habitant est estimé à 2.440 dollars par habitant, contre 3.540 en Tunisie, 2.000 au Maroc et 17.210 dollars en France³. La comparaison avec l'Algérie est difficile. En nous fondant sur l'analyse du chapitre sur ce dernier pays, il apparaît que l'Algérien, longtemps plus riche que l'Égyptien ne l'est sans doute plus en 1994. L'écart apparent avec le Maroc, qui n'a pas de pétrole, alors que les revenus de ce dernier irriguent imparfaitement l'économie égyptienne, ne correspond sans doute pas à la réalité.

Les performances économiques réelles de la période nassérienne doivent être appréciées avec prudence, comme dans tout pays à économie administrative. Ensuite, la décennie 1975-85 a été économiquement favorable (malgré les émeutes dues au relèvement des prix à la consommation de septembre 1984). D'une part, l'Égypte (exportatrice) bénéficie alors d'un cours élevé du pétrole. D'autre part, les Égyptiens, relativement qualifiés, vont par millions travailler dans les autres pays arabes pétroliers (Irak et péninsule arabique). Ce flux s'est ralenti à partir de 1986, lors de la baisse des prix du pétrole et, surtout après la guerre du golfe et l'expulsion des Égyptiens de l'Irak.

Depuis cette guerre, les remises de dettes ont compensé la baisse des envois des émigrés, qui étaient néanmoins encore de 5,2 milliards de dollars en 1991/92⁴.

¹*Newsweek*, 11 octobre 1993, p. 16.

²*Le Monde*, 7 octobre 1993, p. 8.

³*TLPDM*, 1993.

⁴Youssef Courbage, "L'imprévisible fécondité égyptienne", *Population*, vol. 49, n° 1, Janvier/février 1994, p. 214.

Le contre choc et la guerre ont ralenti la croissance du PIB : 4,2%¹ en 1987, 4% en 1988, 3% en 1989, 2,4% en 1990, 2,1% en 1991, et 0,3% en 1992. Depuis 1990, elle est inférieure à la croissance démographique.

Dans le cadre d'un accord en 1991 avec le F.M.I., l'Égypte a restructuré son économie. La Banque Centrale a 15 milliards de dollars de réserve. La Livre égyptienne est devenue convertible et stable par rapport au dollar (en avril 1993) et l'économie s'est "dédollarisée".

Des réformes ont été entreprises : elles comprennent notamment la diminution des subventions sur les produits de grande consommation, donc des hausses de prix et une diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires (-29% en 5 ans). Les adversaires des réformes mettent donc en avant leur "coût" social. Cette argumentation peut paraître fallacieuse, car sans mesures de redressement, le pouvoir d'achat réel aurait également diminué, du fait de l'inflation ou de la pénurie physique. Mais il est politiquement important de savoir qu'elles sont ressenties de cette manière.

Comme dans les pays ex-communistes et pour les mêmes raisons, le secteur privé se développe très rapidement et offre des salaires trois fois supérieurs à ceux du secteur public. Ces salaires privés étant néanmoins de très bas (250 à 500F par mois en mars 1993) par rapport aux salaires européens, la compétitivité égyptienne "si les équipes sont bien dirigées" attire les investisseurs. Mais le niveau de départ est bas : en 1992, les Égyptiens exportent 72 dollars par habitant et par an, contre 2500 pour un coréen.²

Un tiers de ces exportations est d'ailleurs constitué par le pétrole. La production étant en 1990 de 40 millions de tonnes/an dont près de la moitié, 19,2 millions de tonnes sont consommées sur place³, tandis que la production du gaz était de 6,7 milliards de m³, soit environ 7 millions de tonnes d'équivalent pétrole.

Plus que la croissance économique, le développement humain était une des fiertés proclamées du régime nassérien. L'imperfection actuelle, malgré l'importance des progrès récents, laisse néanmoins supposer un héritage "révolutionnaire" médiocre.

¹ Idem, p. 221.

² *Le Monde*, 3 avril 1993, p. 6 (pour les citations et les données des 5 derniers paragraphes, mais non pour le raisonnement économique).

³ Jean Pierre Peroncel-Hugoz, *Le Monde*, 10 Mars 1979.

5.2.2. La scolarisation

La population d'âge scolaire (6-17 ans) s'élève en 1990 à 13,4 millions et devait atteindre les 17 millions en l'an 2000.

Le taux de croissance annuel moyen des effectifs scolarisables (6-11 ans) en 1975-90 est de 2,7% contre 1,3 en Tunisie et au Maroc¹. Cette croissance s'explique, selon l'UNESCO, par l'accroissement du taux de natalité dans les années suivant la guerre d'octobre 1973². Cela confirme notre avis nuancé développé ci-après sur le caractère "pilote" de l'évolution démographique égyptienne.

Le taux d'analphabétisme était de 69,8% de la population âgée de plus de 15 ans en 1960, 56,8% en 1976³, 53% en 1987 et 51,6% en 1990⁴. Comparé à la Turquie, État musulman de même population, il n'était respectivement que de 25,8% et 19,3%.

En 1980-85, la répartition par niveau d'instruction donnait 52,3% d'analphabètes, 14,9% de "sachant lire et écrire", 14,1% ayant suivi l'enseignement primaire, 12,1% le secondaire et 5% le supérieur⁵.

L'éducation représente 11% du budget général de l'État⁶. La proportion dans le PIB passe de 4,8% en 1970, à 5,7% en 1980 et 5,9% en 1990. La France, quant à elle, y consacre respectivement 4,9%, 5% et 5,4% de son PIB⁷.

L'originalité égyptienne est d'avoir donné la priorité à l'enseignement secondaire et surtout supérieur. Cela explique le grand nombre de diplômés, mais s'est fait au détriment de l'enseignement primaire. Ce dernier souffre par ailleurs d'une certaine absence des jeunes ruraux absorbés par les travaux des champs, qui semblent accaparer plus particulièrement les filles⁸.

Malgré la faiblesse du niveau de vie et les lacunes de l'enseignement primaire, la priorité relative accordée au secondaire et au supérieur fait de l'Égypte un "fournisseur" régional de main d'oeuvre qualifiée et de cadres. Ce pays forme en effet la moitié des étudiants du monde arabe et les deux tiers de ses diplômés, mais seulement le tiers de ses ingénieurs⁹.

Une étude effectuée par la Ligue arabe en 1988¹⁰ fait ressortir que le monde arabe, et l'Égypte en particulier, produiraient un savoir-faire qui excède globalement la demande, ce qui est attribué à tort à la croissance démographique.

¹ A.C., p. 58.

² UNESCO, *Annuaire statistique*, 1987.

³ Idem.

⁴ *L'état du Monde*, op. cit., édition 1991 et 1992.

⁵ Données du recensement de 1976, reproduites par Samir Radwan, BIT 1982, op. cit.

⁶ *Atlas du Monde Arabe*, p.126.

⁷ *État du Monde*, 1992.

⁸ A. C. p. 59 à 61.

⁹ *Atlas du Monde Arabe*, p. 61.

¹⁰ ALESCO's, Committee for the Preparation of an Arab Strategy of Sciences, Ligue des État Arabes, Tunis, 1988.

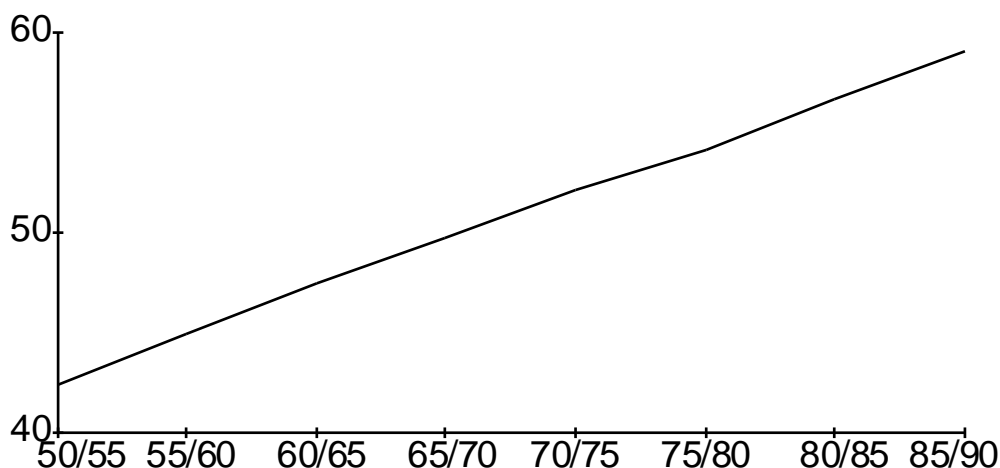
5.2.3. Un effort sanitaire plus important qu'efficace

Le deuxième volet du développement humain est l'amélioration de la situation sanitaire. L'Égypte s'est lancée dans un effort d'infrastructure sanitaire important¹. Les résultats n'ont pas été à la hauteur des investissements. La mortalité infantile est de 56 pour mille en 1993, niveau identique à celui du Maroc (où l'infrastructure sanitaire est beaucoup moins importante)² et de l'Algérie, mais à comparer aux 43 de la Tunisie, aux 59 de la Turquie, aux 7 pour mille de la France.

L'espérance de vie à la naissance est de 50,9 ans en 1970, de 56,9 en 1980 et de 60,6 ans en 1990, pour respectivement 71,9 ans, 74,8 ans et 75,6 ans en France³ (voir graphique ci-après).

La densité des médecins paraît s'améliorer avec 970 habitants/médecin en 1988 contre 2 260 en 1965. En matière d'infrastructures sanitaires, les efforts sont nets, l'effectif total des lits ayant été augmenté, selon l'O.M.S., de 70% en 20 ans, puisque l'on régresse de 560 habitants par lit en 1966 à 510 en 1985⁴. Pour mémoire, en France, il y avait 120 habitants par lit en 1966 et 76 en 1985⁵.

ESPÉRANCE DE VIE EN ÉGYPTÉ



¹ A. C., p. 66 à 68.

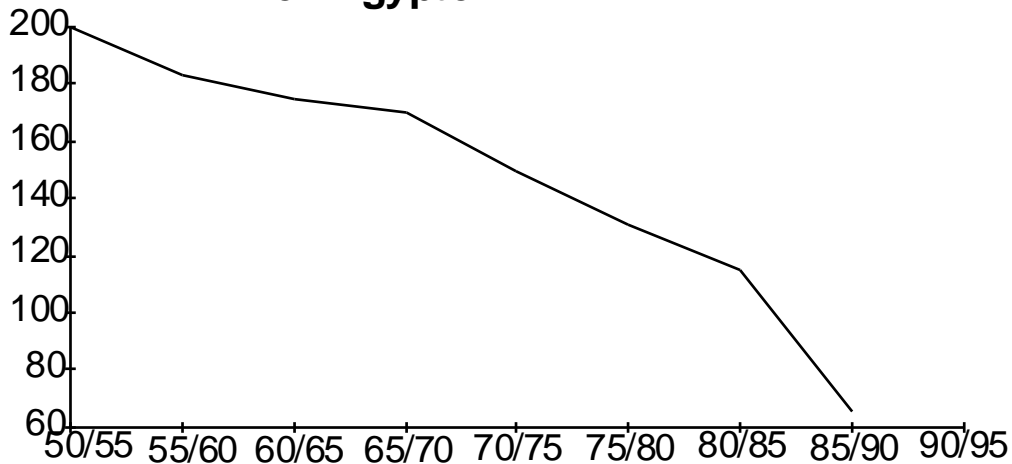
² Idem.

³ *L'état du Monde*, op. cit., édition 1991.

⁴ Statistical Yearbook of Egypt, cité dans, *Rapport de l'OMS 1988*.

⁵ A.C., p.69.

Taux de mortalité infantile en Egypte



Source : *World Prospect 1992*, ONU.

5.2.4. La fin de l'emploi administratif

Les faiblesses du développement humain se retrouvent dans la situation de l'emploi.

La population active est estimée à 9,17 millions de personnes en 1970 et à 14,57 millions en 1990.

Son taux de croissance annuel a augmenté, passant de 2,1% par an en 1970-80, à 2,6% en 1980-90, et serait de 2,7% en 1990-2000 et 2,5% en 2000-2010¹.

En 1985, l'agriculture occupait 4,3 millions de personnes, soit environ 33%, l'industrie 1,8 (14%), la construction 0,8, le transport 0,5 et les autres services et administration 5,5 (45%)².

3,5 millions environ d'émigrés avaient quitté l'Egypte entre 1974 et 1984 pour l'Irak et la péninsule arabique. Sur ce total de 3,5 millions, 2,8 millions étaient des travailleurs, le reste les membres de leurs familles. 2 millions étaient déjà rentrés en 1985. L'ordre de grandeur d'1 égyptien sur 3 travaillant ou ayant travaillé à l'extérieur est donc vérifié³.

¹ 1950-2000 : *Main d'Oeuvre*, BIT, Vol. VI.

² Annuaire statistique de l'Égypte, juin 1984, cité dans *Rapport de la Banque Mondiale 1990*.

³ Synthèse des p. 38 et 51, A.C., op. cit., elle-même citant pour le nombre d'émigrés Nader Fergarry, *The Size and Characteristics of Labour Migrations in Egypt 74/85*, Le Caire, séminaire annuel du centre de démographie de 86.

L'augmentation de la population active, qui passera en moyenne annuelle de 328.000 en 1980-90 à 545.000 en 2000-2010, est, en économie dirigée, traduite en "emplois à créer" au sens administratif du terme ; les entreprises publiques (comme celles de l'Algérie) se voient souvent donc conférer une "dimension sociale", et embauchent en surnombre, alimentant ainsi le cercle vicieux de la perte de productivité et du protectionnisme.

Le problème est encore plus aigu dans l'administration. "Jusqu'à il y a deux ou 3 ans, tout diplômé du secondaire ou du supérieur avait un emploi garanti dans l'administration"¹. Pire, une enquête publique réalisée en 1979 a pu estimer à 240.000 personnes le nombre de fonctionnaires qui, au Caire, n'avaient aucune tâche à accomplir et souvent pas de bureau pour les accueillir².

L'administration est apparemment surdimensionnée, notamment par rapport aux capacités agricoles.

5.2.5. L'importance de l'agriculture

La superficie des terres arables a augmenté de 312.000 hectares entre 1969 et 1989³ dans le delta du Nil. La densité agricole serait la plus forte du monde, avec une population paysanne de 8 personnes par hectare cultivable.

La réalisation du haut barrage d'Assouan (inauguré en 1974) s'inscrivait dans 4000 ans d'efforts pour maîtriser l'eau. Il irrigue 300.000 hectares. Mais il arrête le limon et contribue à la remontée de la salinité dans le delta.

A cette réalisation pharaonique (ou soviétoïde ?) et controversée, l'Égypte a ajouté une réforme agraire après la prise de pouvoir nassérienne. Son objectif était politique, les grands propriétaires étant les soutiens du régime antérieur. Elle a touché 17% des terres de 1952 à 1961, et les "bénéficiaires" ont été obligés d'adhérer aux coopératives⁴.

Le bouleversement a donc été moindre qu'en Algérie, mais son efficacité reste discutable au vu des résultats⁵.

Selon la Banque Mondiale, l'Égypte importait une moyenne (1980/85) de près de 9 millions de tonnes de céréales par an.

Cet échec relatif n'était pas inévitable, comme le montre l'exemple asiatique des 20 dernières années et les travaux généraux de Jean-Claude Chesnais et Julian L. Simon⁶. Le "bon modèle" de développement serait plutôt une croissance agricole soutenue par

¹ A.C., p. 43.

² Jacques Charmes : "Débat actuel sur le secteur informel", *Revue du Tiers monde* n°112, oct. 1987, et témoignage de de Bernard Pierre Lebeau (Délégation aux fonctionnaires internationaux, Premier ministre, Paris).

³ *Atlas du Monde Arabe*, p. 126.

⁴ *Atlas du Monde Arabe*, p. 77, et A.C., p 130.

⁵ A.C., p. 119 à 124.

⁶ *La Transition Démographique* et *La revanche du tiers monde*, op. cit. pour Jean-Claude Chesnais, *L'homme notre dernière chance*, op. cit, pour Julian L. Simon.

des exportations industrielles permettant de financer les importations agricoles et non comme actuellement des importations agricoles financées par l'aide américaine.

Signalons l'opinion de Victor Levy¹ établissant ponctuellement un lien entre évolution agricole et fécondité. Beaucoup d'enfants étaient employés au désherbage et à la cueillette du coton, leur productivité étant supérieure à celle des adultes. Ces mêmes enfants étant moins utiles pour les cultures du riz, des fruits et des légumes, le recul relatif de la culture du coton pendant les années 1970, aurait donc entraîné un recul du travail des enfants. Une baisse de la natalité et une amélioration de la fréquentation scolaire aurait alors été constatée.

5.2.6. La ville et le logement

Depuis peu l'Égyptien type n'est plus un fellah : la proportion de la population urbaine était de 20% vers 1800² et de 30% en 1950, mais a atteint 50% en 1980. Elle pourrait arriver à 80% en l'an 2000.

La vocation millénaire de lien entre l'Égypte et le reste du monde qu'avait Alexandrie a disparu en 1956 avec le départ des élites cosmopolites et d'une partie de la bourgeoisie égyptienne cultivée, sans parler de la fermeture résultant des choix économiques du régime³. La ville, c'est d'abord le Caire.

En 1798, Edmé-François Jomard (voir plus bas) estimait la population du Caire à 260.000 habitants. Il y en a 13 millions en 1992. Cette urbanisation rapide devrait comme ailleurs accélérer la baisse de la fécondité, d'autant que son effet est accentué par la crise du logement.

Cette crise est exacerbée par le blocage des loyers : ces derniers sont d'autant plus bas que l'immeuble est plus ancien (et donc, en général, spacieux et bien situé). Le parc est très mal entretenu, les loyers étant très inférieurs aux coûts de maintenance et des "pas de porte" considérables bloquent encore plus la situation. On sait que la population a "colonisé" les cimetières. Tout cela, comme en Algérie, n'est pas sans conséquence sociale, démographique, voire politique du fait des tensions et des frustrations récupérables par toute opposition.

Ces blocages devraient disparaître avec l'ouverture. Mais les privilégiés du système, du plus riche au plus modeste (petit fonctionnaire en position de monnayer son pouvoir, locataire ancien...) le feront probablement durer.

¹ Victor Levy, "Cropping Pattern, Child Labor and Fertility Behavior in a Farming Economy : Rural Egypt", in *Economic Development and cultural Change*, vol. 33, n°4, juillet 1985, cité dans A. C., p. 27.

² Évaluation de Edmé-François Jomard, polytechnicien accompagnant Napoléon en Égypte, avec de nombreux autres "savants". Cf. notamment *Population*, vol. 46, n° 5, sept-oct. 91, p. 1271.

³ Une toute nouvelle université francophone (1993) tente toutefois de renouer la tradition.

5.3. Une ouverture encore limitée

Les hésitations de l'ouverture touchent aussi bien les entreprises que les médias, ou, pour d'autres raisons, le tourisme.

5.3.1. Les entreprises

L'ouverture sur le monde avait été considérablement réduite depuis la révolution de 1952. La réouverture n'a été que très partielle depuis, tant pour des raisons électorales (ne pas déplaire aux nassériens) que sociales (la crainte de conséquences sur l'emploi dans les entreprises publiques).

En 1974 la relative ouverture économique coïncide avec une "croissance de la richesse nationale (frôlant) les niveaux asiatiques. De 1972 à 1986, la croissance économique de 7% par an a largement dépassé la croissance démographique (...) cette croissance économique resta en majeure partie le fruit de rentes pétrolières ou autres (canal de Suez), ou impulsée de l'étranger par l'aide extérieure et par les remises d'épargne des émigrés"¹.

Une véritable libéralisation, comportant notamment la réduction du secteur public, est apparue nécessaire, mais a longtemps été retardée. Les privatisations égyptiennes ont toutefois fini par prendre corps².

La libéralisation a été relancée par le Président Hosni Moubarak le 1er mai 1990, avec confirmation par la signature d'un accord avec le FMI un an plus tard. Néanmoins, en 1993 le secteur public contrôle encore 95% des assurances, 90% du secteur bancaire, 80% du commerce extérieur, 70% des investissements et 65% du secteur industriel.

La libéralisation s'est bornée jusqu'en 1994 à l'autorisation de sociétés mixtes entre égyptiens et étrangers.

La loi du 19 juin 1991 devait, selon le Président Hosni Moubarak, transformer le secteur public en secteur concurrentiel. Quarante-neuf pour cent du capital des entreprises publiques pourrait aller au secteur privé sans distinction de nationalité, mais la majorité doit rester à un ou plusieurs holdings publics. Cela pourrait freiner l'enthousiasme des éventuels acheteurs, donc les sommes à encaisser par l'État, et faire perdurer les subventions! Reste à espérer que ces holdings transformeront leur style de gestion et s'ouvriront sur d'autres techniques et, plus généralement sur le reste du monde...

Ce n'est pas ce que certains ont en vue : "privatiser signifie encourager les épargnants à augmenter les participations privées dans l'entreprise publique, afin d'exploiter toutes les ressources du secteur privé"³.

¹ Youssef Courbage, "L'imprévisible fécondité égyptienne", *Population* n°1, Janvier-février 1994, p. 214.

² Les 3 paragraphes suivants s'appuient sur "Égypte, privatisations au forceps" *Nord sud export*, Paris, 22/3/93, p. 10.

³ Mohamed Abdel Wahab, ministre de l'Industrie, cf. *Nord sud export* op. cit., p. 11.

L'une des conséquences dans notre domaine de ces retards répétés des privatisations est que, contrairement aux turques et aux tunisiennes, les femmes égyptiennes ne travaillent que très rarement dans les entreprises étrangères, ou dans des entreprises nationales suffisamment ouvertes à la concurrence et aux techniques extérieures pour leur ressembler. Dans les autres entreprises, l'abri de la concurrence ne bousculant pas les traditions, l'emploi est beaucoup plus masculin que pour le même type d'entreprise dans des pays plus ouverts : un homme d'affaire occidental ou asiatique est toujours un peu surpris par l'univers "casernoïde" des bureaux et usines.

L'ouverture est également très limitée dans un des points forts traditionnels de l'Égypte : les médias.

5.3.2. Les médias

L'Égypte, comme le Liban a (ou avait) une avance indéniable dans le domaine de la presse¹. Les immigrés libanais y fondèrent, en 1857, l'ancêtre de toute la presse moderne arabe. La presse ne prit toutefois son essor qu'avec l'arrivée massive des journalistes libano-syriens à partir de 1873 à Alexandrie puis au Caire. La plupart de ces émigrants étaient favorables à l'influence européenne (et c'est d'ailleurs pour cela qu'ils quittaient le Liban et les Ottomans, l'Égypte étant autonome, puis à partir de 1882, contrôlé par les britanniques).

Le 5 août 1876, un libanais pro-français publie le premier numéro d'*Al Haram*. Sous la direction de Hassanin Heykel, le journal avait dans les années 1950 un tirage d'un million d'exemplaires par jour. Il fut nationalisé en 1958.

Jusqu'à l'arrivée de Gamal Abdel Nasser, les journaux contribuèrent à l'ouverture de l'Égypte, amplifiant le mouvement réel, bien que très minoritaire, de modernisation de ce pays amorcé depuis Napoléon, puis Muhammad Ali². Mais ils nourrirent aussi, en tant qu'étrangers, la réaction de fermeture.

Les coptes, un peu comme les chrétiens libanais dans leur propre pays, exercèrent également un grand rôle, notamment en lançant l'hebdomadaire *Al Watan* ("La Patrie"), néologisme qui illustre le rôle des chrétiens arabes dans l'affirmation du sentiment national (cf. Livre II, chapitre 12).

Un autre journaliste, Mohamed Abdou (1849/1905) devint, après un séjour à Paris, chargé de réformer les programmes d'Al Azhar, puis mufti d'Égypte, avec comme objectif de moderniser la loi religieuse (l'une des questions de l'époque : "le musulman peut-il porter un chapeau européen ?"³ ne paraîtra frivole qu'à ceux qui sont à l'abri des pressions sociales sur le voile, le fichu ou le tchador).

L'Égypte diffuse, en 1990, 84 titres quotidiens d'informations générales, l'Algérie 21 et la France 214⁴.

¹ Elias Hanna Elias, *La Presse arabe*, op. cit., p. 33 et suivantes ;

² Dirigeant moderniste de l'Égypte au début du XIX^e siècle.

³ Idem, p. 39.

⁴ J.L. Borkowski, "L'illétrisme" in *Données Sociales*, INSEE, Paris, 1990, cité dans *Population et Sociétés*, n°268, mai 1992.

Quantité n'est pas liberté : "l'autocensure se pratique couramment. Un conseil supérieur de la presse, gardien de la déontologie, délivre des permis de parution et... donne les orientations à suivre"¹. Jacques Barrat présente ainsi cette presse : "outil de propagande au service de l'état depuis 1952, elle a (vu)... son rôle culturel mis à mal par le désastre économique provoqué par la politique du Raïs"².

Depuis la présidence d'Anouar El Sadate, la presse a été relativement libéralisée, ce qui a été codifié par la loi de 1980. La presse étrangère est diffusée librement, mais il y a des saisies et des expulsions de journalistes étrangers lorsqu'on aborde des sujets délicats (religion, moeurs, Palestine...)³. En 1974, le président Anouar El Sadate "limogea le directeur d'*Al-Ahram*, Mohamed Haïkal qui, en étant que nassérien, s'était opposé à sa politique d'ouverture vers l'Occident"⁴.

Les autres médias jouent également un grand rôle. La télévision et la radio touchent l'une comme l'autre 98% des foyers, et sont totalement entre les mains de l'État. Par contre la liberté d'installer des paraboles est totale⁵. De même, l'importance du marché intérieur a permis un grand développement de la production cinématographique et musicale, que les progrès de l'arabe moderne ont permis de diffuser chez les pays frères. L'Égypte est donc, plus que jamais, pour les arabes "la mère de l'univers". Ce rôle est accentué par la télévision⁶ dans l'ensemble du monde arabe.

Le cinéma est né à la fin du XIX^e siècle "dans une Égypte tournée vers l'Occident"⁷ ; la production locale commença dès 1912. Plus tard, les disques des chanteurs égyptiens en arabe dialectal gagnèrent l'ensemble du monde arabe, ouvrant la voie au cinéma parlé (où l'on retrouvait le chanteur).

Depuis la fin des années 1920, l'Égypte a réalisé plus de la moitié de l'ensemble des films du monde arabe. C'est avant tout un média de divertissement très populaire (mélodrames, farces, comédies musicales) qui s'est enrichi depuis quelques années de films plus reliés à la situation politique, sur des thèmes sans danger, comme l'hostilité à Israël, qui semble lui avoir permis de reconquérir une partie du public cultivé du Maghreb.

L'industrie du cinéma a été nationalisée dès 1952 avec comme conséquence "l'exode vers l'étranger des meilleurs producteurs et acteurs, la chute de la production et l'apparition d'un cinéma servile vis-à-vis du régime"⁸.

¹ Elias Hanna Elias, *La Presse arabe*, op.cit., p. 94.

² Jacques Barrat, op. cit., p. 283.

³ Idem.

⁴ Elias Hanna Elias, *La Presse arabe*, op.cit., p. 94.

⁵ Jacques Barrat, op.cit.

⁶ La télévision est aussi répandue qu'au Maghreb, 83 égyptiens sur mille ont un téléviseur (68 en Tunisie, 70 en Algérie, et 7 en Inde, 400 en France), soit environ, 1 foyer sur 2, mais plusieurs familles se regroupent, alors que, comme précisé précédemment, elles se divisent parfois sur plusieurs postes en France.

⁷ Jacques Barrat, op.cit., p.321.

⁸ Idem, p.324.

Une dénationalisation partielle a eu lieu en 1972, mais une partie des "droits" et des compétences ayant gagné l'étranger, le cinéma "égyptien" actuel n'aurait plus beaucoup de lien économiques avec le pays d'origine de ses animateurs.

Ce rôle historique de l'Égypte dans le domaine des médias n'est pas une "ouverture sur le monde", mais plutôt une ouverture des autres arabes sur l'Égypte. Ce pays est donc dans une situation intermédiaire entre un pays totalitaire où les médias seraient illisibles, et un pays véritablement ouvert.

5.3.3. Le tourisme

Grâce à son passé pharaonique, l'Égypte attire, avec le Maroc et la Tunisie, la grande majorité du tourisme européen en terre arabe. Alexandrie compte une dizaine de sites archéologiques importants, Assouan vingt sites ; le Caire et Louxor possèdent chacune une vingtaine de sites et musées.

Le poids économique est important et l'on estime qu'un égyptien sur cinq bénéficie plus ou moins du tourisme¹.

Mais on peut se demander si cet afflux de touristes entraîne, pour les égyptiens et surtout pour les égyptiennes, une ouverture aussi importante qu'au Maroc ou qu'en Tunisie. Dans ces deux derniers pays, la proportion de touristes par rapport à la population locale est plus importante, la communication personnelle (en français, mais aussi en italien, en espagnol...) est plus facile, et la nature du séjour est différente : le visiteur-type en Égypte passe surtout son temps en groupe dans un musée ou sur un site archéologique, avec un seul Égyptien, le guide.

Depuis l'automne 1992, le tourisme est devenu un enjeu politique. Quatre attentats contre des touristes au cours du mois d'octobre ont fait un mort et dix-huit blessés. Des extrémistes musulmans ont tué une dizaine de policiers et de coptes, puis se sont attaqués aux touristes, tandis que les éditoriaux d'Adel Hussein, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Al Chaab*, l'organe du parti socialiste du travail (dominé par les islamistes), proclamaient que le tourisme est contraire à l'islam.

Mais le cheikh Ghazali, prédicateur réputé et proche des islamistes, a affirmé, samedi 7 novembre 1992, que le tourisme n'était pas contraire à l'islam. Le cheikh Tantawi, grand mufti d'Égypte, avait fait récemment une déclaration similaire².

Depuis cette époque, le déclin du tourisme s'est confirmé réduisant encore cette ouverture toute relative qu'apportait cette activité à l'Égypte.

Restent ces deux critères "lourds" des pays arabes : le poids de l'armée et le statut de la femme.

¹ Synthèse des articles du *Monde* d'octobre à décembre 1992.

² *Le Monde*, 13/11/92. D'autres attentats contre des touristes ont eu lieu les jours suivants, puis sporadiquement tout au long de 1993.

5.4. Le poids de l'armée

Depuis la prise du pouvoir par les “officiers libres” l'Égypte est largement devenue une “société militaire”¹. Le président Hosni Moubarak, s'il est l' élu du peuple, n'en est pas moins général.

Le retour à une politique extérieure pacifique, depuis les accords de Camp David de 1979, a obligé le gouvernement à gérer les sureffectifs, ce qu'il a fait avec succès en réalisant une bonne reconversion vers le secteur privé².

Par ailleurs, dans un premier temps, la paix a fait baisser le pourcentage des dépenses militaires. Mais à partir des années 1980, l'obsolescence de l'arsenal soviétique, oblige à un énorme effort financier. L'Égypte s'est, à cette occasion, forgée une industrie nationale de l'armement (exportatrice) dont le coût est monté jusqu'à 8% du PNB³.

Globalement la situation n'est pas sans point commun avec l'Algérie pour ce qui concerne la dialectique ouverture-fermeture : une armée, favorisée par un régime socialiste, et qui freine, au moins de fait, la libéralisation de l'économie, assure la réalité du pouvoir, mais s'oppose à plus fermé qu'elle dans le cadre d'une quasi-guerre civile (surtout dans la région d'Assiout).

Néanmoins chacun des points ci-dessus est moins aigu qu'en Algérie, ce qui peut être lié à l'existence ancienne d'une nation et d'une société civile égyptienne.

Par contre le poids financier de l'armée à longtemps été plus élevé en Égypte du fait de son engagement dans les véritables guerres avec Israël. Pour les optimistes, la fin de cet état de fait laisse donc une marge importante de progrès.

¹ Formule empruntée au titre du livre d'Anouar Abdel-Malek, *Égypte, société militaire*, Paris, Le Seuil, 1962, critique “de gauche” du régime nassérien, ouvrage qui eut une certaine notoriété en son temps.

² Synthèse de plusieurs remarques de Rémy Leveau, *Le sabre...*, op. cit.

³ A.C., p.93/94.

5.5. La dégradation du statut de la femme

L'Égypte, comme la Tunisie, a longtemps été considérée par les féministes des pays arabes comme un pays "pilote"¹.

Cette réputation s'appuie notamment sur le fait que "l'Égypte était avec le Liban le seul pays arabe où la natalité avait baissé : 45,1‰ au début des années 1950, 41,4 en 1965", sur la création le 30 novembre 1965 par le Président Gamal Abdel Nasser d'un Conseil Suprême pour la planification Familiale, et sur l'effort d'infrastructure sanitaire. La réputation est largement demeurée, bien que les résultats n'aient pas suivi : "l'État affirmait sa volonté de réduire la natalité de 41,4 pour 1000 à 30 pour 1000 en 1978. Or de 1970 à 1988, la natalité se maintint sur de hauts plateaux, fluctuant entre 36 et 40 pour 1000"².

5.5.1. Le contexte politique

Deux facteurs ont contribué maintenir cette réputation d'une Égypte "pilote". D'abord, dans l'immédiat après guerre, le régime débonnaire du roi Farouk (1936-1952) laissait le devant de la scène aux élites économiques anglicisées, et aux élites culturelles francisées. Les femmes appartenant à ces milieux avaient des contacts avec l'extérieur, d'où une image de la femme égyptienne qui ne reflétait pas le "pays profond".

Ensuite, le régime du président Gamal Abdel Nasser, nationaliste et "progressiste" (donc relativement laïc), a longtemps joui d'un préjugé favorable. Il était censé, comme dans les pays de l'Est, œuvrer concrètement pour l'égalité des sexes et la rupture avec la tradition religieuse. Certains progrès semblent avoir eu lieu dans les familles de "la bourgeoisie d'État". Mais l'attitude de Gamal Abdel Nasser vis-à-vis des traditions musulmanes n'a jamais été aussi brutale que celle d'Atatürk ou du pouvoir soviétique.

Depuis, la "réislamisation juridique" a progressé comme en témoigne l'âpre débat qui s'est déroulé au début des années 1980 au parlement égyptien, pour abroger la "loi Jihane" (du nom de son instigatrice, la femme du président Sadate, réputée féministe³). De concession en concession (1977-1986) aux islamistes "modérés", le régime a finalement décidé que la "charia" serait la source unique du droit⁴. Malgré une tradition de relatif libéralisme, l'image de "pays pilote" pour les féministes doit donc être une fois de plus nuancée.

L'alphabétisation lente et tardive des Égyptiennes va également dans ce sens.

¹ Philippe Fargues, "Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne (1885/1985)", *Population*, vol. 41, n° 2, 1986, p. 225.

² Youssef Courbage, "L'imprévisible fécondité égyptienne", *Population*, vol. 49, n°1, Janvier-février 1994, p. 212.

³ Nous étions à l'époque en relation avec des Égyptiennes pour lesquelles "Jihane" représentait l'espoir d'un statut normal.

⁴ "La source" seulement, ce qui laisserait une grande marge d'appréciation.

5.5.2. Une vie extérieure limitée

La baisse du taux d'analphabétisme dans la population âgée de plus de 15 ans donne une première idée du chemin parcouru dans la période récente. L'analphabétisme a reculé partout, pour les hommes comme pour les femmes. Le pourcentage des femmes analphabètes, dans la population âgée de 10 ans et plus était de 83,3% en 1960, de 70,9% en 1976¹ et de 66% en 1990, nettement derrière la Turquie (28,9%)².

Dans les années 1980, sur 100 élèves inscrits dans le primaire (6-11 ans), 77 sont des filles. Dans le secondaire (12-17 ans), il y a 69 filles inscrites pour 100 garçons³.

Là aussi, les indéniables progrès ne justifient néanmoins pas l'image de "pays pilote". Il en va de même dans le domaine professionnel.

Le taux d'activité des femmes âgées de 20 à 59 ans était de 4,7% en 1950, de 8,6 en 1980 et de 10,5 à la fin des années 1980. Donc très loin derrière la Tunisie pour les mêmes dates (4,1%, 21,8 et 22). En Europe, l'activité des femmes de cette tranche d'âge était de 38,9% en 1950 et de 54,8% en 1980⁴. Youcef Courbage cite le chiffre de 14%, "franchement moins qu'en Tunisie, au Maroc ou au Liban."⁵

Une des causes de cette moindre activité est le caractère partiellement rentier de l'économie (voir plus haut)⁶.

Si les femmes égyptiennes travaillent moins, leur emploi est toutefois relativement qualifié.

Cela apparaît clairement dans le niveau d'éducation des actives égyptiennes. En 1976, 52,5% avaient un niveau d'études secondaire ou supérieur, tandis qu'au Maroc, 7 ans plus tard, les trois-quarts des femmes actives étaient encore analphabètes.

Comme la Tunisie, l'Égypte est un des rares pays arabes musulmans à avoir des femmes députés (3,9% du parlement en juin 1990⁷), ce qui illustre le contraste entre une minorité de femmes instruites et actives, et une majorité moins "moderne".

5.5.3. La politique de population

Le programme de planification familiale date de 1964. Philippe Fargues le relie à "l'évolution générale du statut de la femme dans l'Égypte urbaine (..) lors des transformations socio-politiques dans lesquelles l'Égypte s'est engagée à la fin des années 40 et dans la première décennie de la révolution de 1952"⁸. Ce qui peut laisser

¹ Samir Radwan, "Employment Opportunities and Equity in Egypt", BIT, Genève, 1982, cité par *Economies en Développement*, op. cit.

² UNESCO : *Rapport Mondial sur l'Éducation*, 1991.

³ *Atlas du Monde Arabe*, p. 126.

⁴ A.C., p. 29, et *Atlas du Monde Arabe*, annexes par pays pour la fin des années 1980.

⁵ Youssef Courbage, "L'imprévisible fécondité égyptienne", *Population*, vol. 49, n° 2, 1994, p. 215.

⁶ C'est également l'avis de Youssef Courbage, idem.

⁷ *Atlas du Monde Arabe*, p. 126.

⁸ Philippe Fargues, "Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne : 1885-1985", *Population*, vol. 41, n°2, 1986, p. 223 et 224.

penser que ces transformations ne se sont pas généralisées depuis, du fait de l'échec politique et économique de cette "révolution".

Comme ailleurs, cette action de planning familial est indissociable du progrès sanitaire et scolaire. Or, ce dernier est plus lent qu'au Maghreb¹.

À la fin des années 1980, 35,4% des femmes en âge de procréer utilisent un moyen contraceptif². La contraception chimique est liée à l'urbanisation et à l'instruction (60% au Caire contre 20% -ce qui néanmoins n'est pas négligeable- à la campagne). Des sondages montreraient que celles qui ne le pratiquent pas ne sont pas retenues par des raisons religieuses, mais par les bruits qui courent sur les effets secondaires : prise de poids, cancer...³.

À la campagne, entre l'espacement des naissances que la pilule permet, et celui que le biberon supprime, le solde serait pratiquement nul : "Les femmes (rurales) modernes ont presque autant d'enfants que les plus traditionnelles"⁴. Ce phénomène, analogue à celui décrit pour l'Algérie, existe aussi en Afrique noire.

Depuis le milieu des années 1980, l'évolution de la fécondité (graphique ci-après) montre que l'ensemble des causes de baisse l'a emporté, comme en Algérie, sur cet effet secondaire.

Cette évolution s'est effectuée malgré la montée de l'intégrisme.

5.6. Les islamistes

En 1977, des "fantômes" sont apparus à l'université islamique Al Azhar, alors que le voile s'était raréfié en Égypte depuis un quart de siècle. Ce phénomène fait suite aux prêches de plus en plus virulents du cheikh Abdel Hallim Mahmoud, d'Al-Hazar, contre "les communistes, les juifs et les chrétiens, le rapprochement avec l'Occident...".

L'intégrisme égyptien s'est fait remarquer du grand public occidental avec l'assassinat du président Sadate en 1981 et les attentats contre les touristes depuis 1992.

Dirigeant de l'un de cet ensemble de mouvements rivaux, cheikh Omar⁵. a été suspecté d'avoir organisé l'attentat de World Trade Center à New York en 1992. Il est souvent interviewé depuis et déclare volontiers que tout est prêt pour l'installation de la république islamique en Égypte.

La "carrière" islamiste de cheikh Omar a commencé en 1965 après ses études à la faculté de théologie du Caire. Imam de Fidim dans le Fayoum, il s'est illustré contre

¹ Idem, p. 220 pour le sanitaire, synthèse de nos chiffres cités pour l'ensemble.

² *Atlas du Monde Arabe*, p.

³ Démographiquement, la rumeur importe autant que le sérieux, voire l'existence, des dits sondages.

⁴ S. Gadalla et J. Mac Carthy, "The determinants of fertility in Rural Egypt", cité par A.C.

⁵ *Le Monde*, 7-8 mars 1993, *Newsweek*, 15 mars 1993, et presse arabe.

les chrétiens (un tiers de la population locale) et par ses attaques contre Pharaon (Gamal Abdel Nasser). Après un premier passage en prison, il est nommé professeur à la faculté de théologie d'Assiout, où réside également une forte minorité chrétienne et qui, malgré ou à cause de cela, est devenue le principal fief islamiste d'Égypte.

Le président Anouar El Sadate commençant à réprimer l'islamisme, cheikh Omar s'exile en Arabie, puis revient en Égypte comme "émir" du Djihad en 1980. C'est cette organisation qui assassine l'année suivante le président Sadate et une centaine de policiers à Assiout.

Après plusieurs attentats et arrestations, et la mise à prix de sa tête par un groupe islamiste rival, il se réfugie au Soudan où il obtient, par l'intermédiaire du gouvernement islamiste, un visa pour les États-Unis. Il se marie sur place et devient ainsi résident. De sa mosquée d'Al Salam, il encourage les attentats en Égypte contre les touristes. Le président Hosni Moubarak proteste, les États-Unis "découvrent" que cheikh Omar est polygame, donc que son permis de séjour n'est pas valable¹.

Les Égyptiens estiment que le gouvernement est victime de sa propre politique : 30% des programmes de la télévision d'État sont des émissions religieuses, les extrémistes ont leur réseau de mosquées dans chaque village et les femmes travaillant dans l'administration ne sont pas protégées des pressions parfois violentes les obligeant à porter le voile².

Une réaction s'est toutefois amorcée en 1994 : "le gouvernement a décidé d'utiliser la télévision pour lutter contre les extrémistes musulmans. C'est ainsi qu'a été levé l'interdit qui, depuis des années, frappait le feuilleton "El Aïla" ("La famille"). Jamais scénario n'a été, en effet, plus virulent à l'encontre des islamistes"³.

"Le film "Le Terroriste", dont Abdel Iman - immense star dans son pays - tient la vedette, est le plus grand succès commercial de l'histoire du cinéma égyptien. (Il est consacré à la dénonciation de la menace islamiste. Il est surtout l'occasion, pour la première fois, d'un débat populaire sur le fondamentalisme. Le film est toujours interdit ou censuré dans la plupart des pays du Moyen-Orient"⁴.

Dans l'optique de l'ouverture du pays, il est clair que les attentats "tombent au plus mauvais moment, celui du tout début des privatisations et cela n'est pas fait pour rassurer des investisseurs potentiels, particulièrement dans le tourisme" (allusion à la privatisation de certains hôtels)⁵.

Le mouvement islamiste Djamaa islamiya a réclamé le départ d'Égypte, non seulement des touristes, mais aussi des investisseurs étrangers. Il a appelé au boycottage des établissements bancaires (l'islam s'opposant au prêt à intérêt, que les banques islamiques remplacent par "une participation aux bénéfices"). Cette menace a été appuyée par des bombes devant les bureaux de change et les agences bancaires⁶.

¹ Idem.

² Témoignage de Mme Briane (cf. Livre II, 7-3) et d'égyptiennes, et synthèse de la presse internationale.

³ A. Buccianti, "Les islamistes et le mauvais rôle", *Le Monde*, Paris, 29 mars 1994.

⁴ Mohamed Chazli, *Al Wasat*, Londres, *Courrier International* n° 184, Paris, 11 au 18 mai 1994, p. 28.

⁵ Synthèse d'articles *Le Monde*, 9, 11, 16 et 18 février 1994.

⁶ Synthèse d'articles *Le Monde*, 9, 11, 16 et 18 février 1994.

Les touristes et hommes d'affaires ne font que rejoindre les intellectuels égyptiens, victimes avant eux de censure, de menaces et d'assassinat.

Farag Fouda, universitaire et satiriste a été abattu en 1992 pour avoir cherché "à faire la différence entre l'islam et la réalpolitique" et avoir prétendu que "terrorisme et bigoterie ne sont pas islamiques".

"Nawal el Saadawi, la plus célèbre romancière égyptienne (se voit) refuser l'accès aux médias et aux grandes maisons d'édition. Le gouvernement a dissous l'organisation qu'elle avait fondée : l'association de solidarité des femmes arabes".

“Alaa Hamed a écrit une fiction satirique, mais a été dénoncé comme ayant prétendu que le Coran est l'oeuvre de Mahomet et non de Dieu”.

"L'université d'Al Hazhar a interdit un roman de Naguib Mahfouz, qui allait remporter le prix Nobel”¹.

L'évolution de ces "déterminants lointains-lointains" rend délicate l'analyse démographique.

5.7. Les ambivalences des déterminants démographiques

Napoléon fit évaluer par Edmé-François Jomard la population égyptienne. Ce dernier l'estima à 2,5 millions.

Le sérieux de sa méthode d'évaluation assez sophistiquée (recoupement entre naissances, durée de vie, nombre d'habitations...) a été vérifié par des études contemporaines².

La population est passée à 17 millions en 1947, 58 en 1994, et les projections de l'O.N.U. donnent 66 millions d'habitants en 2000, et 94 millions en 2025³.

De 1900 aux années 1960, la natalité se situait entre 38 et 45‰ puis entre 35 et 40‰ dans les années 1970 et à 31‰ en 1993.

La chute de la mortalité a fait passer l'excédent naturel de 15/20‰ entre 1900 et 1950 à 30‰ autour de 1980. Le taux de mortalité infantile est de 56‰ (7,2 en France)⁴.

Quant à l'ISF, selon l'O.N.U., il serait passé de 6,6 en 1950-55, à 5,6 en 1970-75, puis 4,8 en 1980-85. Les hypothèses retenues sont de 3,8 en 1990-95 et 2,1 en 2020-2025⁵.

¹ S.Prasannarajan, *The Sunday Times of India* (New Delhi), cité par *Courrier International*, 11 février 1993.

² *Population*, vol. 47, n°5 sept-oct. 1991, p. 1271. P. Fargues, *Un siècle*, op. cit., pense qu'il a légèrement sous-estimé la population d'alors.

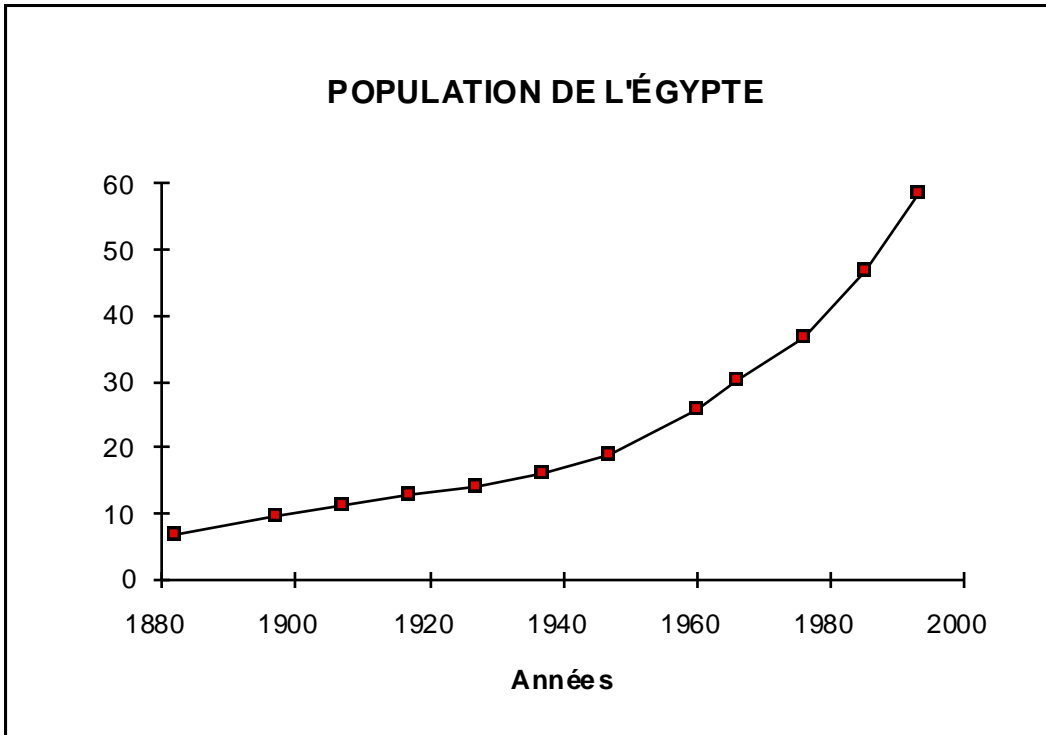
³ *Atlas du Monde Arabe*, op. cit.

⁴ *LTD*, p. 259 et tableau n° 1.

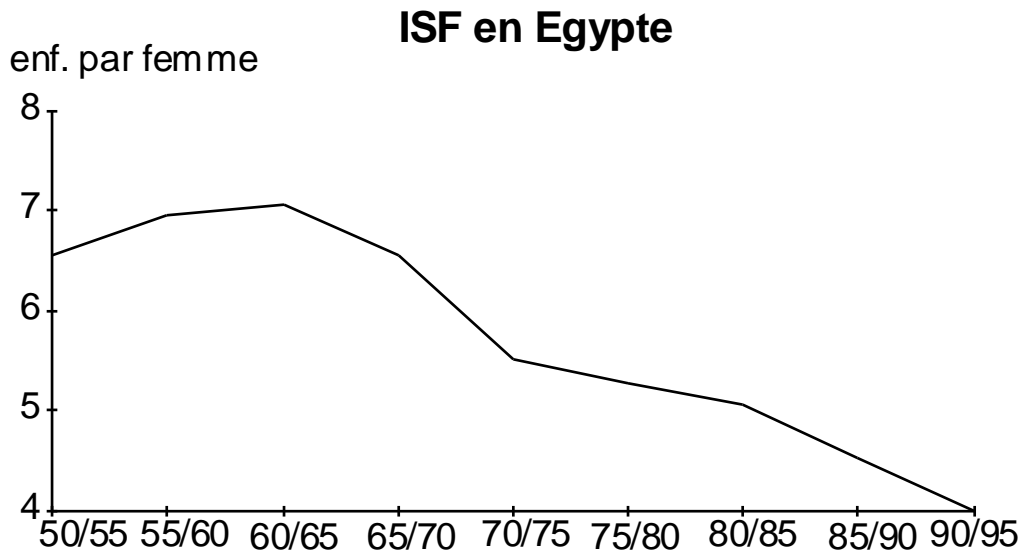
⁵ *World Population Prospects*, ONU, 1987.

Autrement dit, en à peine plus d'une génération, l'on tomberait au niveau du simple renouvellement. La pyramide des âges ne se gonflerait plus que par le haut.

Le graphique ci-après donne une analyse plus fine des 40 dernières années.



(cf. tableau de chiffres à la fin du volume 1)

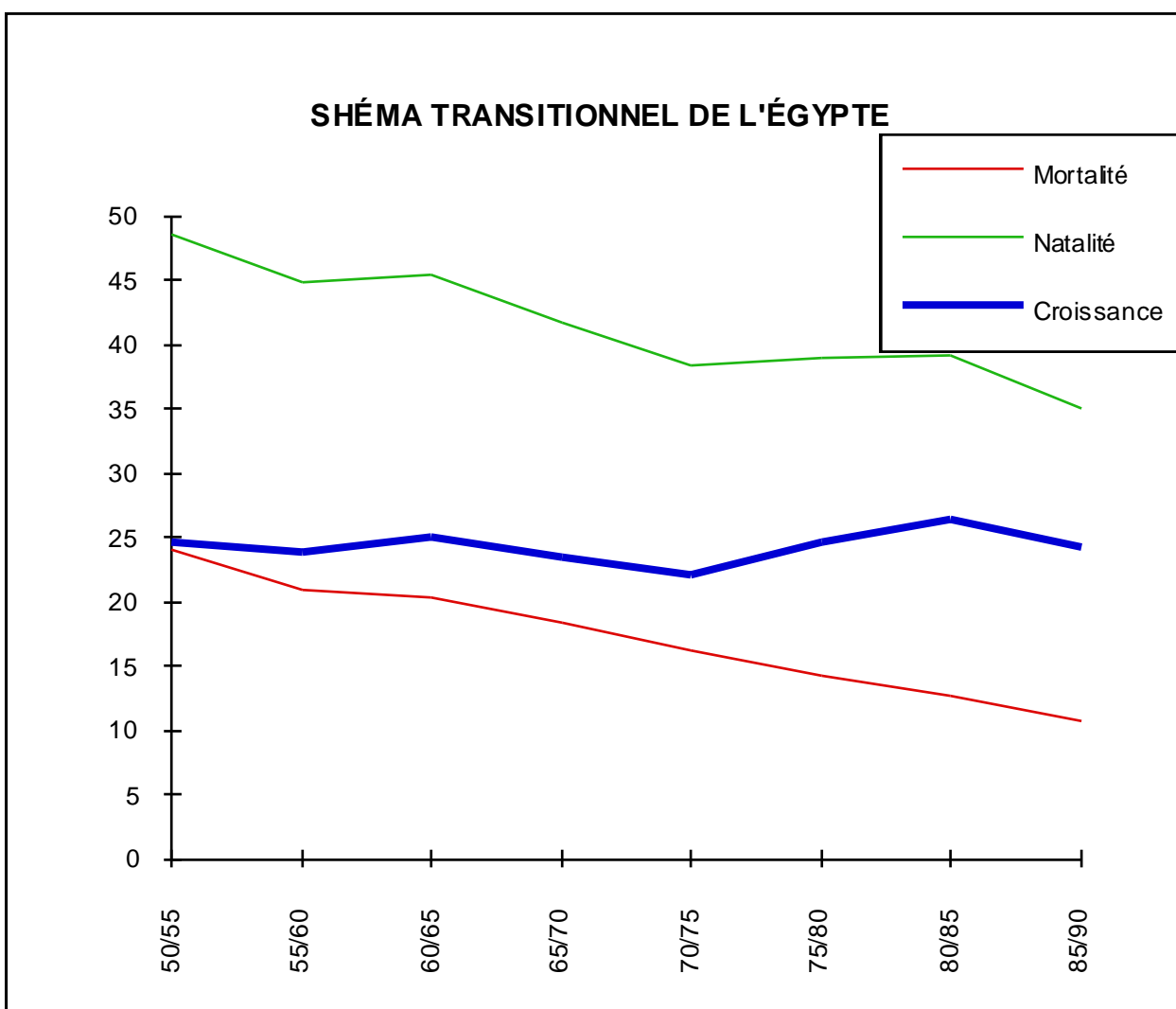


Source : *World Prospect 1992*, ONU.

Ce graphique confirme, comme en Algérie, la hausse de la fécondité au moment où la mortalité commence à baisser fortement¹. Une première baisse de la fécondité s'interrompt vers 5,5 enfants par femme dans les années 1970, suivie d'une deuxième dix ans plus tard.

Une analyse plus fine, année par année, montre une baisse à la fin des années 1960 et au début des années 1970, où l'ISF se situe dans une fourchette 5,3/5,5 contre 6,6/7,1 avant et une remontée à 6 ensuite.

Le dernier chiffre connu est de 4,6 en 1993. Il est assez différent de ce qu'envisageait l'ONU en 1981 (3,8). L'évolution égyptienne est donc plus lente que prévue, alors qu'elle est plus rapide au Maghreb ; l'Algérie qui était encore à 7 vers 1980, n'est plus très loin avec 4,9, tandis que le Maroc est à 4,2 (voire 3,9) et la Tunisie à 3,4².



Le tableau de chiffres sur lequel est basé le graphique est annexé à la fin du volume 1.

¹ Voir également *LTD*, p. 59.

² World Population Data Sheet, 1992.

Ce schéma nous rappelle que, dans les années 1950, la deuxième phase de la transition était enclenchée, avec une nette baisse de la natalité, d'où la réputation de l'Égypte d'être comme la Tunisie un pays pilote.

Mais ce schéma nous montre également que l'on se retrouve dans les années 1985 avec un taux d'accroissement naturel de 2,5% identique à celui des années 1950. La baisse de la fécondité s'est en effet interrompue, puis a repris à un rythme assez lent, ne faisant que compenser la baisse de la mortalité.

Peut-on tirer de notre analyse des éléments de prévision ? En particulier, l'Égypte ira-t-elle plus loin dans la troisième phase de la transition démographique ?

L'analphabétisme encore très élevé (beaucoup plus qu'en Turquie ou en Tunisie) incite à la prudence, notamment parce que le remplacement par les générations plus instruites sera partiel. La situation sanitaire, médiocre, et la situation agricole ne sont pas non plus des facteurs encourageants.

L'évolution de l'emploi, avec l'apparition de possibilités d'emploi féminin dans le privé si l'ouverture se concrétise, le repli et la transformation de l'agriculture vont par contre dans le sens d'une baisse plus rapide. L'urbanisation et surtout les difficultés de vie au Caire aussi. A la chute de la fécondité qui se produit presque partout dans le monde en milieu urbain, y compris dans les pays arabes, pourrait s'ajouter un retard de l'âge au mariage dû à la crise du logement, elle-même aggravée par le passé socialiste du régime. Les conséquences démographiques pourraient apparaître brusquement, comme en Algérie, et accélérer encore la baisse.

Elles le seraient d'autant que les choix économiques de la révolution ont retardé d'une trentaine d'années la modernisation de l'économie et donc vraisemblablement la transition démographique. Les fluctuations de la fécondité égyptienne confortent cette impression. D'où l'expression : "les enfants de la rente et de la fermeture".

En fait, les projections démographiques fondées sur une accélération à la baisse supposent donc une évolution de régime économique et politique. Ce changement semble être décidé, mais est extrêmement difficile à appliquer (poids de l'administration, augmentation des produits de base massivement subventionnés entraînant des manifestations, voire des émeutes...).

Quant à la situation de la femme, elle est incertaine. Celle appartenant à une élite économique et culturelle se plaint d'un recul de sa condition. Citons l'inquiétude d'Emmanuel Sivan¹ selon lequel l'islamisme égyptien "oblige à renoncer à la promotion sociale des femmes, aux préconisations du F.M.I. et menace la vie de l'élite éclairée".

Dans le domaine plus purement démographique, les frères musulmans sont pour l'augmentation la plus rapide possible du nombre des croyants. Ils soutiennent que la contraception ne serait pas nécessaire si le gouvernement donnait à chacun les moyens d'élever une famille nombreuse, ce qui se réaliserait s'il adoptait la "charia".

¹Les Echos, 15/1/92 et 18/1/93, p. 2.

La hiérarchie musulmane, elle, longtemps gouvernementale, rappelle par contre que le Coran parle de la qualité des hommes et non de leur nombre, et qu'un bon musulman doit avoir moins d'enfants, mieux élevés.

La première fatwa (décret religieux) dans ce domaine “est celle du Cheikh Abdel Majid Salim. Elle date de 1937 et autorise les fidèles à pratiquer la contraception et à recourir à l'avortement si la vie de la femme enceinte est en danger”¹. Elle a été confirmée en 1953 par le grand mufti de El Azhar².

Enfin, pour ce pays tourné principalement vers le monde arabe, l'ouverture relative sur les pays occidentaux par le biais du tourisme pourrait se retrouver menacée par l'activisme grandissant des islamistes.

Beaucoup d'indices incitent donc à rester prudent sur l'évolution de la transition démographique.

¹ Youssef Courbage, “L'imprévisible fécondité égyptienne”, *Population*, vol. 49, n°1, Janvier-février 1994, p. 214.

² *Atlas du monde arabe*, op.cit, p. 45.

CHAPITRE 6

LES VOISINS

Il est utile de comparer les pays arabes d'Afrique à des pays ayant certains traits communs, afin que les différences permettent d'identifier plus facilement les mécanismes de démographie politique.

Les traits communs retenus sont le voisinage géographique, la langue ou la religion.

Le critère de la langue, et donc dans ce cas, de la civilisation et de l'identité, nous a conduit à choisir deux cas extrêmes : le Yémen et les Palestiniens.

L'histoire, la géographie et la religion nous ont fait retenir la Turquie et les musulmans des Balkans.

La géographie, quelques éléments historiques, et surtout des différences de sens inverse de celles qui séparent les pays arabes d'Afrique de leurs autres voisins¹, nous a conduit à retenir sinon l'Afrique subsaharienne, du moins quelques uns de ses traits pouvant se rattacher à l'ouverture et à ses effets.

6.1. Le Yémen ou le triple isolement

Nous nous bornerons à une très brève évocation de ce pays, pour illustrer un cas extrême de fermeture arabe.

6.1.1. Un pays longtemps hors du temps

Le Yemen, pays relativement arrosé et fertile au nord, est l'ancienne Arabie heureuse. Sa superficie totale est de 528 000 km² dont 28 000 de terres arables dans le nord et 2

¹ Sauf le Yémen, qui a certains caractères de l'Afrique noire.

000 dans le sud, pour une population à grande majorité agricole de 11,3 millions environ.

Le Yémen du nord et ses 8,3 millions d'habitants se caractérisent par un isolement total jusqu'à la révolution de 1962. Cet isolement a été accentué par son originalité religieuse : le chiïsme de rite zâidite, majoritaire, et le sunnisme de rite chafiite. A partir de 1962, le pays fut plongé dans la guerre civile avec notamment une intervention égyptienne qui avortera en 1970.

A partir de 1974, les Nord-yéménites seront admis sans visa en Arabie Saoudite, mais cette ouverture vers l'extérieur n'est pas faite dans une direction susceptible de favoriser, par exemple, l'évolution du statut de la femme... Les découvertes pétrolières amèneront elles aussi plus de redevances que de contacts humains avec le monde occidental. Ce dernier introduira plutôt ses biens de consommation que ses idées... et notamment, insistent les témoins, les cassettes vidéo pornographiques, qui ne donnent pas forcément une image fidèle du statut de la femme en Occident...

Le Yémen du sud, peuplé d'environ 3 millions de sunnites, a une histoire économique et politique très différente puisqu'il s'agissait d'une colonie britannique de 1839 à 1967. Sa capitale, Aden, était ouverte tant sur l'Occident que sur les communautés émigrées, qui avaient porté l'islam jusqu'à l'extrémité du monde malais (Malaisie, Indonésie, Philippines).

Après le départ des Anglais, le pays devient la République démocratique et populaire du Yémen avec la prise de pouvoir par le parti socialiste yéménite, très lié à l'URSS. Aden est coupée de l'Occident et des émigrés, et perd l'essentiel de son activité.

La guerre du Dhofar avec le sultanat d'Oman dans les années 1970¹, puis la guerre civile entre factions marxistes, qui culmine avec les massacres de 1978 et de 1986, n'ont pas non plus favorisé le développement.

En 1990, après le déclin du communisme, les deux Yémen se sont réunifiés. Les frictions demeurent toutefois entre le sud ex-marxiste et laïque et le nord traditionaliste, situation compliquée par la différence religieuse. De plus, le parti socialiste yéménite, ex-communiste est divisé en deux factions dont l'une dénonce l'annexion par le nord.

Le Yémen n'a pas fait partie de la coalition anti-irakienne lors de la guerre du golfe. Les autres États de la péninsule arabique ont donc cessé leur aide financière. L'Arabie Saoudite a en outre décrété l'embargo sur les importations en provenance du Yémen et expulsé huit cent milles yéménites.

6.1.2. Une démographie à l'avenant

Cet isolement du nord et cette communisation au sud sont à rapprocher d'une espérance de vie de 46 ans (contre 33 en 1950), d'une mortalité infantile de 131‰, d'une proportion d'analphabètes dans la population de 15 ou plus de 82% pour les

¹ Parfois décrite comme un soutien armé à des opposants "de gauche" au sultan, elle peut aussi être analysée comme celui d'une minorité ethnique non arabe d'Oman, sans date précise de début ou de fin.

hommes et de 98% des femmes... et d'un ISF de 7,4 enfants par femme. Les Yemen figurent dans notre tableau des pays les plus féconds, la fécondité du nord étant la plus élevée.

Ces indicateurs contrastent avec un PIB p.p.a de 2076 \$, supérieur à celui du Maroc grâce à la production pétrolière.

Après ce “cas d'école” cumulant isolement, haute fécondité et très relative richesse sans développement humain¹, analysons le cas plus complexe des Palestiniens.

6.2. Les Palestiniens ou la différence exacerbée

Nous nous limiterons ici aux arabes vivants sur le territoire de la Palestine (Israël, Gaza, Cisjordanie). Les autres Palestiniens résident surtout en Jordanie, puis au Liban, accessoirement dans les autres pays arabes d'Asie (des centaines de milliers notamment ont du quitter le Koweït après la guerre du Golfe), voire en Europe, aux États Unis...

Cette population palestinienne a une importance numérique limitée (2 millions en Palestine, qui font l'objet de ce chapitre, et environ 3,7 millions à l'étranger), mais joue un rôle politiquement important pour les pays arabes et les milieux engagés dans les différents aspects du conflit israëlo-arabe.

Cette population a une fécondité extrêmement différenciée par sous-groupes clairement définis et bien recensés² : citoyens israéliens (800.000), habitants de Cisjordanie (1.100.000) ou de Gaza (750.000)³, chrétiens, druzes ou musulmans, femmes “actives” ou non....

6.2.1. Gaza, ou “la revanche des berceaux” ?

La situation politique, économique et démographique de la “bande de Gaza” est très particulière.

Comme l'indique son nom, cette “bande” n'est pas une entité politique. Les dirigeants de fait étaient l'armée israélienne (jusqu'en 1994), l'O.L.P. et le mouvement islamiste Hamas. Économiquement les Palestiniens, soit travaillent en Israël, lorsque leur territoire n'est pas “isolé” à la suite de violences, soit sont des réfugiés pris en charge par l'ONU, soit sont des commerçants ou des entrepreneurs dont les activités étaient jusqu'en mai 1994 strictement limitées par les autorités militaires israéliennes.

¹ Au sens que nous lui donnons dans cette thèse ; voir notamment Livre II, chapitre 13.

² Sauf indication contraire, les chiffres cités sont tirés de l'article de Philippe Fargues : "Démographie et politique dans le monde arabe", *Population*, vol. 47, n°2. 1992, p. 305-326.

³ Youssef Courbage, “La population de la Palestine” *Population*, vol. 49, n°1, 1994, p. 234.

Démographiquement, l'on se trouve dans un cas extrême : la fécondité était estimée à 9,01 enfants par femme (moyenne 1975-1979), 8,25 en 1980-1984 et 8,54 en 1985-1989, ce dernier chiffre n'étant peut-être pas sans lien avec l'exacerbation nationale de l'Intifada. Le dernier chiffre connu est de 7,9¹.

Quelles autres données peut-on rapprocher de cette fécondité ?

Contrairement aux autres Palestiniens, les habitants de Gaza sont en quasi-totalité musulmans (98%). Les femmes n'ont pas d'activité professionnelle extérieure (2% contre 9,8 à 23,3 dans les autres groupes).

Il s'agit d'une population largement assistée. Il en découle d'une part une large scolarisation grâce à l'office des réfugiés, au soutien des émigrés et à l'O.L.P. : la grande majorité des adultes (89% des hommes, 70% des femmes) sont alphabétisés, voire très qualifiés². D'autre part cette prise en charge, 44 ans après le premier exil, a pu désolidariser la procréation de ses coûts.

Philippe Fargues estime que cette forte fécondité viendrait de la notion d'assurance vieillesse des musulmans, fondée sur la constitution d'un groupe familial le plus grand possible, alors que les chrétiens miseraient sur la mobilité géographique et sociale de leurs enfants³.

C'est également à Gaza⁴ que le mouvement islamiste Hamas a pris plus de poids par rapport une O.L.P. qui, dans sa charte, se définit comme laïque. (Organisation de libération de la Palestine) réunit des formations politiques très diverses, allant du FDLP dirigé par Naïf Hawatmeh, chrétien, au FATAH de Yasser Arafat plus modéré, en passant par la FPLF de Georges Habache, lui aussi chrétien. C'est également une organisation qui accueille sans aucune discrimination les femmes, telles la représentante de l'O.L.P. à Paris ou Hana Achraoui, membre éminent de la délégation palestinienne de Cisjordanie pour les négociations de 1993 avec les Israéliens.

Enfin, il faut noter l'importance du sentiment national, voire nationaliste, très aigu dans toute la région, mais peut-être plus à Gaza qu'ailleurs, qui est peut-être à rapprocher de la "revanche des berceaux" pratiquée au XIX^e et jusqu'au milieu du XX^e siècle par les Québécois. Ces derniers se sont vus occupés sur leur propre terre par les militaires puis les colons britanniques. Sans pouvoir politique, puis avec une autonomie limitée, ils se sont organisés autour de partis liés à l'église catholique. Ils ont délibérément organisé une revanche par le nombre⁵ qui a renversé plusieurs majorités régionales. Leur fécondité est tombée à un niveau très bas dans les années 1960/70, au moment où ils ont repris le contrôle économique de leur "État" et obtenu une quasi-indépendance.⁶

¹ *TLPDM*, 1993.

² Pour l'ensemble des Palestiniens ; chiffres de Youssef Courbage (cf. ci-dessus), et constatations professionnelles.

³ Cette hypothèse est avancée par Philippe Fargues, "Démographie et politique..." op. cit., p. 318.

⁴ Dans la "bande", mais non dans la ville même de Gaza qui serait un fief du Fatah pour des raisons de liens claniques avec Yasser Arafat (témoignages verbaux).

⁵ Souvent plus de 10 enfants "malgré" une bonne scolarisation et une faible mortalité.

⁶ Il ne manque à "l'État de Québec" que l'armée, la monnaie et le contrôle de quelques programmes économiques fédéraux. Il a un drapeau, une représentation diplomatique, son système scolaire, et élit son gouvernement.

Depuis la fin septembre 1993, et l'accord Israël-OLP signé par Arafat-Begin, la bande de Gaza se serait transformée, bien qu'il ne se soit encore rien passé de concret : là où Hamas donnait le ton, et où les projets exaltants étaient ceux de commando suicide, il y aurait des jeunes filles sans fichu et en jean, et des jeunes gens se lançant dans des projets d'affaire ou tentant de s'inscrire dans la nouvelle police palestinienne¹.

Si l'argent arrive assez vite pour que cet enthousiasme ne retombe pas, il sera intéressant d'examiner les répercussions en matière de natalité, pour confirmer ou non le rôle des facteurs psychologiques dans l'exceptionnelle fécondité locale.

6.2.2. Une palette démographique

Les corrélations entre fécondité et autres variables sont plus classiques dans les autres populations palestiniennes.

- les fécondités se hiérarchisent à peu près à l'inverse des taux d'activité féminins : les chrétiennes travaillent à peine moins que les européennes (23,3%), et ont un indice de fécondité, certes supérieur, mais qui s'en rapproche (2,4 enfants par femme).

- la fécondité de tous les Arabes de nationalité israélienne, immergés dans une société beaucoup plus ouverte sur le monde à tous points de vue (politique, culturel, statut de la femme, proportion et qualification des emplois...) que celle de leurs "compatriotes" des territoires occupés ont une fécondité qui a été grossièrement divisée par deux en vingt ans, qu'il s'agisse des Chrétiens (4,26 à 2,49 enfants par femme), des Druzes (de 7,30 à 4,19) ou de la grande majorité musulmane (de 9,22 à 4,70). Cette population a une vie professionnelle normale et n'est pas assistée, alors qu'une partie notable l'est en Cisjordanie et plus encore à Gaza.

Cette analyse de la population palestinienne paraît donc indiquer que les facteurs considérés comme nécessaires et largement suffisants de la baisse de la fécondité, tel le niveau de scolarisation des femmes, ne sont qu'une partie d'un tout et peuvent être annulés par le système économique (ici l'assistantat et l'absence de travail des femmes à Gaza) et politique (très particulier également à Gaza).

Cet impact de la scolarisation des femmes sur la fécondité peut au contraire jouer à plein là où le milieu économique le lui permet (arabes d'Israël), voire être dans ce dernier cas remplacé par le travail extérieur (ouvrières de Casablanca).

¹ Synthèse des articles du *Monde* du 20 au 30 septembre 1993. Une certaine déception a été notée au printemps 1994, avec les retards du processus de paix.

6.3. La Turquie ou les fruits du despotisme éclairé

La Turquie partage avec les pays arabes d'Afrique l'islam sunnite, la Méditerranée, et son passé impérial.

6.3.1. La laïcité d'abord

La Turquie est un État de population musulmane, économiquement et militairement plus puissant que le principal pays arabe, et de population voisine¹, l'Égypte. Cela vient-il de la différence de choix politique, et cette différence a-t-elle eu des conséquences démographiques ?

La Turquie a été chronologiquement le premier État musulman à avoir une politique aussi volontariste et avouée de recherche du modernisme, notamment par la laïcité. Cette notion est à entendre au sens juridique : depuis 1928, l'islam n'est plus religion d'État. De plus, son texte fondateur en arabe littéraire n'est plus sacré : en 1932 a eu lieu la première incantation du Coran en turc. C'est le seul pays musulman n'utilisant pas l'arabe pour cela.

Cette modernisation a été décidée et mise en œuvre par Mustafa Kemal Atatürk (1881-1938) à partir des années 1920. C'est un modèle de référence possible pour les autres pays musulmans, qui hésitent entre modernisme et islamisme. Une réussite économique et sociale de la Turquie serait la bienvenue pour les courants modernistes.

La rivalité entre laïcisme turc et islamisme se traduit par une lutte entre l'alphabet latin et l'alphabet arabe, dans les autres états turcophones (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan) d'Asie centrale ex-soviétique, pour remplacer l'alphabet cyrillique dans cette région partiellement laïcisée et russifiée. L'arabe est soutenu par les islamistes iraniens et les fondamentalistes saoudiens. L'alphabet latin est proposé par la Turquie, qui essaie de promouvoir la langue mère -le turc- auprès de ses cousins, dont Staline a artificiellement fait diverger les "dialectes" locaux (kazakh, kirghize, ouzbek, azéri...) en les codifiant.

Depuis le décès du Président Turgut Ozal le 17 avril 1993, représentant plutôt les citadins et les milieux d'affaires, la Turquie est présidée par Suleyman Demirel qui représente plutôt la Turquie rurale et la bourgeoisie provinciale. Issu d'une famille de fermiers anatoliens, ingénieur, dirigeant de la Compagnie des Eaux, puis politicien déjà chassé deux fois par les militaires en 1971 et 1980, il est actuellement appuyé par des sociaux-démocrates et des nationalistes². Il a choisi en juin 1993 Tansu Sillet, la première femme à accéder au poste de premier ministre de la Turquie.

Cette actualité politique ne peut se comprendre qu'en remontant aux fondements très récents de la Turquie.

¹ 61,5 millions courant 1994 contre 60 pour l'Égypte.

² Nicole Pope, "Un paysan populiste", *Le Monde*, 18 mai, 1993.

6.3.2. Un fondement national

Les Turcs se définissent par rapport au kémalisme et au problème kurde.

Le kémalisme

La Turquie est une république fondée après le traité de Sèvres (1920) sur les ruines d'un Empire Ottoman multi-ethnique et multi-religieux mais à (très ferme) direction musulmane et ottomane. Elle se veut d'abord turque, et a donc écarté toutes les minorités, sauf les Kurdes considérés officiellement comme assimilés.

Mustapha Kémal, libérateur, fondateur, et président de la république de l'origine à sa mort en 1938, fait adopter la constitution d'avril 1924 et la suppression des tribunaux religieux (1924). L'enseignement islamique est remplacé par un enseignement laïc obligatoire. On adopte l'alphabet latin (1928) et le code civil suisse, lui-même très proche du code Napoléon, le code pénal italien et le code commercial allemand (1926).

Ces mesures fondamentales ont été accompagnées de nombreuses autres. Citons les plus symboliques, qui avaient eu à l'époque un retentissement international :

- en 1925, l'interdiction du port du fez (couvre chef traditionnel) et la réglementation du port de vêtement religieux, ainsi que l'adoption du système horaire et du calendrier international (donc occidental et chrétien) ; ces mesures ont entraîné le soulèvement du sud-est, région traditionaliste et kurde (voir plus bas), et sa répression par l'armée,

- en 1931, l'adoption du système métrique,

- en 1934, l'obligation du nom de famille à l'occidentale (Mustapha Kémal¹ choisit alors celui d'Atatürk : turc-père), et turquisition des noms propres personnels ou géographiques.

La motivation d'Atatürk était d'abord nationale, mais a pris sa forme particulière du fait d'une imprégnation par les valeurs françaises. Depuis 1774, le français était, en effet, obligatoire à l'école d'artillerie turque. L'Ambassade de France avait mis au point les manuels militaires, en français bien entendu, puis le français était devenu la deuxième langue administrative de l'empire.

Atatürk a appris cette langue à l'école militaire de Monastir. Il se perfectionna simultanément à l'École des frères de Salonique, puis prit des leçons particulières jusqu'en 1918. Il rédigea une partie de ses souvenirs (dont un poème relativement connu)² en français, et traduisit des ouvrages militaires du français vers le turc.

¹ Kémal n'est qu'un surnom signifiant "parfait", qui lui avait été donné par un de ses professeurs pendant ses études.

² D'après J. Godchot, op. cit., il s'agit du poème suivant :

La vie est brève	La vie est vaine,
Un peu de rêve	Un peu de haine,
Un peu d'amour	Un peu d'espoir

Les nombreuses discussions qu'il eut avec des militaires et des hommes politiques français ont permis d'établir qu'il avait été particulièrement influencé par les ouvrages de Gustave Le Bon, Auguste Comte, Emile Durkheim, par *L'esprit des lois* et par les ouvrages des Lumières et de Michelet, ainsi que par *l'Histoire des doctrines économiques* de Gide et Rist, sans parler des manuels de droit constitutionnel français¹. Il combattit néanmoins victorieusement les français, comme officier ottoman aux Dardanelles (1915), et de sa propre initiative en 1921 en Cilicie.

Ces rapports avec la culture française furent un peu ceux de Catherine de Russie avec "les lumières" (voire de Pierre le Grand avec l'Europe), ce qui pourrait se résumer par "européaniser son pays par des moyens asiatiques" c'est-à-dire par l'application contraignante et, s'il le faut, féroce, de la volonté du prince.

Atatürk s'était d'ailleurs donné les moyens d'exécution de ses réformes, d'abord en forgeant une armée imprégnée de ses principes, puis en mettant en place une administration "à la française", notamment des préfets².

Or, l'une des sources de l'efficacité de l'Europe étant la tolérance et la liberté, opérer par réformes très "musclées" est par nature partiellement inefficace. Certes la brutalité était nécessaire pour faire sauter immédiatement les obstacles ... et quels obstacles !. Mais il y a là une contradiction interne au kémalisme dont les conséquences apparaîtront progressivement.

La Turquie est donc allée plus tôt et plus loin que tous les pays musulmans en matière d'européanisation (expressément voulue comme telle) juridique et culturelle. Elle a donc fort logiquement été admise au Conseil de l'Europe en 1949.

Par ailleurs, comme les pays arabes, elle a connu une phase de nationalisme économique³, puis de libéralisation jusque dans les années 1970, dont le symbole est la privatisation du pont sur le Bosphore, et qui s'accélérent depuis 1991⁴. Les grandes entreprises nationales très syndiquées et symboles politiques, comme les mines de charbon sont néanmoins pour l'instant intouchables, malgré les déficits importants qui pèsent de manière récurrente sur l'inflation et la cours de la monnaie.

Cette libéralisation relative concerne aussi le domaine religieux, et l'islam peut se réaffirmer publiquement (voir plus bas).

Revenons sur une des réformes clé, qui rassemble plusieurs aspects du kémalisme.

Et puis bonjour Et puis bonsoir.

N.B. : écrit en 1914, donc avant l'essentiel de sa carrière militaire et politique.

¹ J. Godchot : "Mustapha Kemal Atatürk et la France", *Mondes et Cultures*, Paris, 1992, p. 605.

² Idem.

³ "Le kemalisme est un conglomérat de formules et d'idées regroupées autour de six mots clefs : républicanisme, laïcisme, progressisme, populisme, étatismes et nationalisme. Représentés dans l'emblème du parti unique par l'emblème de six flèches symboliques, ces termes ont été promus, à l'occasion d'une révision de la Constitution, au rang des principes fondamentaux de l'Etat turc." Paul Dumont, *Mustafa Kemal*, Complexe, Paris 1983

⁴ 223 millions de dollars d'actifs vendus en 1991, et 785 en 1992, d'après l'Ambassade de Turquie à Paris en avril 1993.

La langue et l'ouverture

La réforme de l'écriture a été importants à plusieurs titres : c'est l'islam qui avait introduit l'alphabet arabe lors de l'engagement des turcs dans les armées arabes (aux X^e et XI^e siècle), avant que l'esclave¹, converti, ne devienne le maître. La réforme était donc un symbole de laïcité. Mais c'était aussi marquer le caractère national de la langue, et la différence avec les arabes en tant que peuple, qui, dans le contexte d'alors, symbolisaient l'Orient retardataire et sous-développé. C'était enfin et surtout se tourner vers l'Europe.

L'importance pratique était également réelle : 28 caractères pour le turc mieux adaptés à la langue parlée, au lieu de 612 pour imprimer en arabe, travail de traduction allégé, et diffusion rapide de la production technique et intellectuelle mondiale.

Cette réforme, comme les autres, a été décidée au plus haut niveau de l'État. Mais plus que d'autres elle a été bien adoptée par la base.

Le passage d'une écriture à l'autre nécessita une mobilisation nationale tant d'un point de vue patriotique que spatial. Atatürk fit lui-même en 1928 une tournée à travers tout le pays avec un tableau noir et de la craie. Les officiers furent mobilisés comme instituteurs ; quelques uns furent même assassinés par les islamistes. Le "basculement" d'une écriture à l'autre le 3 novembre 1928 fut dramatisé... et réussi.

Cet État-nation turc ne pouvait que déclencher une réaction des Kurdes.

Le problème kurde

Les Kurdes sont, avec notamment les Arméniens, une des populations originelles submergées par les turcs venus d'Asie centrale au XI^e et XII^e siècle. Mais étant musulmans, ils ont pu, contrairement aux Grecs et aux Arméniens, rester en Turquie après la chute de l'empire Ottoman. Ils sont au moins 10 millions en Turquie (non recensés comme tels puisqu'il n'y a officiellement que des turcs), semi-nomades dans l'est et le sud-est où ils sont majoritaires, ou ayant rejoint massivement les villes industrielles depuis quelques décennies.

La zone kurde de Turquie est limitrophe des "kurdistsans" irakiens, iraniens et syriens rassemblant très approximativement une autre dizaine de millions d'habitants².

L'incidence de ce problème kurde sur la démographie politique turque est double.

D'une part les statistiques nationales turques sont tirées "vers le bas" par une moyenne entre les villes occidentalisées et les zones kurdes, où l'isolement culturel s'ajoute aux retards de toutes sortes et les entretient.

¹ Sens originel de mamelouk en arabe, le mot dérivait ensuite vers le sens de "mercenaire".

² La création d'un État kurde avait été envisagée par les alliés pendant la Première guerre mondiale.

D'autre part la guérilla menée par le PKK -parti nationaliste kurde d'extrême gauche- dans le sud-est et les attentats dans les villes pèsent sur la vie politique et financière du pays et donc sur son évolution générale : on évalue à 6000 morts le coût humain de la lutte entre le PKK et l'armée¹. En novembre 1993, les quelques mesures d'apaisement n'avaient guère donné de résultats, et les hostilités s'amplifiaient en 1994.

Par ailleurs, le fait de partager ce problème kurde avec l'Irak, la Syrie et l'Iran pousse à un conservatisme géopolitique local.

Ce problème kurde n'est devenu économiquement important que depuis 1992. Contrairement au kémalisme, il n'a donc pas influé sur le développement économique et humain en longue période.

6.3.3. Développement

Ce développement est, en longue période, intermédiaire entre celui des pays arabes et du sud-est asiatique.

Un niveau de vie "intermédiaire"

Le P.N.B. par tête a fortement augmenté depuis une génération, passant de 240 dollars en 1965 à 1.400 dollars en 1980 et 1.940 dollars en 1992 (dollars courants). A court terme, la situation a été plus chaotique, les périodes de mauvaise gestion ou de désordre public étant suivies par des périodes de rattrapage. Globalement la croissance a été de 7% par an de 1983 à 1992².

Cette progression est toutefois moins rapide que celle de la France, qui passe de 1.540 à 20.600 dollars.

Le niveau atteint est plus facilement apprécié par le "P.I.B. p.p.a." 1991 : 5166 dollars contre 17.210 en France, mais aussi 10.560 en Arabie, 13.330 au Koweït, 4.900 en Syrie et 3.000 en Irak... avant la guerre de 1991³.

Rappelons que le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte en sont respectivement à 2.000, 3.500 - avec les réserves que nous avons soulignées - 3.540 et 2.440 (tableau 1). Les pays arabes, naguère colonisés par les turcs, sont donc 1,5 à 2 fois plus pauvres. L'Égypte, en particulier, pèse économiquement deux fois moins que la Turquie. Il y a dans les rapports turcs/arabes un rappel les rapports Nord/Sud.

Les Turcs se qualifient de "relativement développés" : "Selon les normes internationales, la situation économique est bien supérieure à celle des pays en voie de développement et est très proche de celle des pays développés. Les paramètres de développement du pays ne sont pas comparables à ceux des pays d'Afrique ou d'Asie. Le revenu par habitant dépasse 1000 dollars depuis plus de dix ans. La consommation de calories est supérieure au minimum vital. Le nombre de médecins et de lits

¹ Nicole Pope, *Le Monde*, 23/4/93.

² Synthèse par l'auteur des sources ci dessus.

³ *TLPDM 93*, qui donne les chiffres 1991.

d'hôpital (et) de nombreux paramètres essentiels mènent à la même conclusion : la Turquie est un pays relativement développé"¹.

Cependant le développement humain reste très inégal.

La situation sanitaire

L'espérance de vie à la naissance en 1993 est estimée à 66 ans contre 59 en Inde et 77 en France² (voir graphique ci après).

Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte sont à un niveau voisin avec respectivement 65, 66, 68 et 60 ans (tableau 1), ce qui est un peu décevant pour la Turquie, après 70 ans de modernisation poussée.

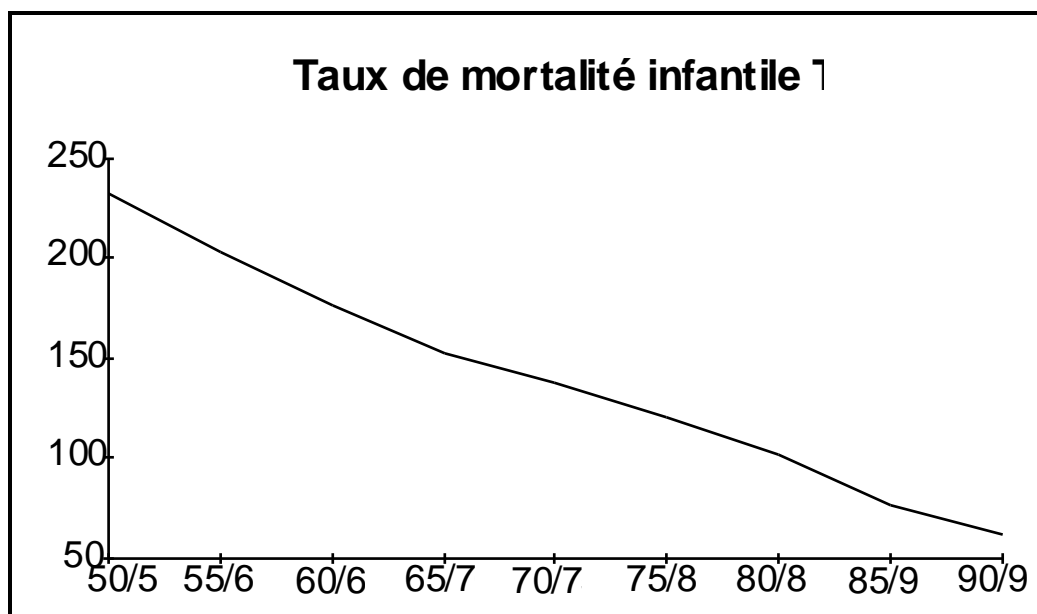
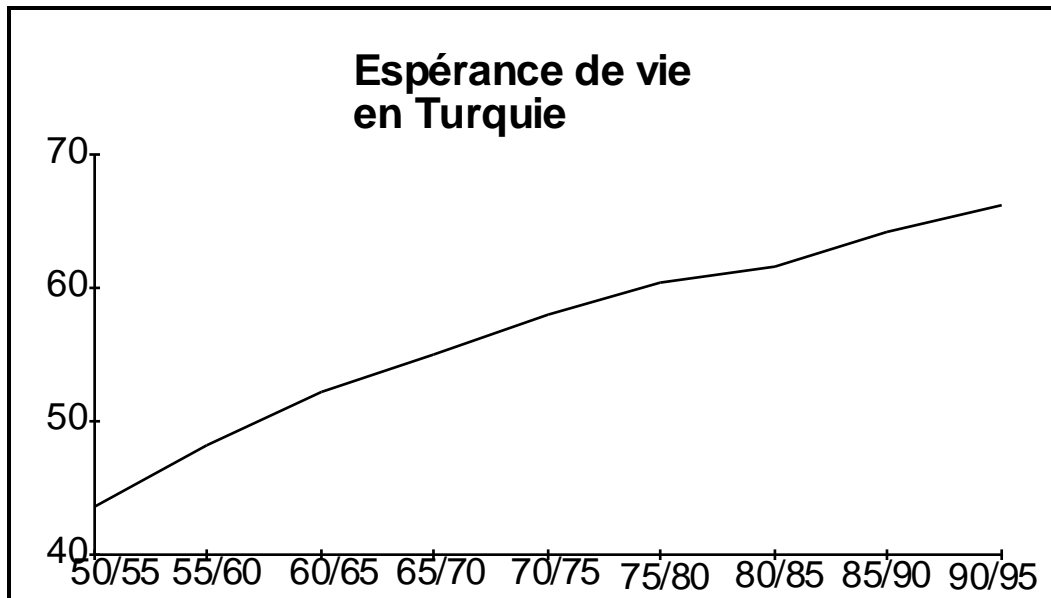
Remarquons au passage que les chiffres sont groupés pour les pays partiellement "européanisés" par le haut (Turquie, Maroc, Algérie, Tunisie), plus bas pour celui - l'Égypte- qui s'est "déseuropéanisé" depuis 1956, et bien meilleurs pour ceux qui se sont européanisés "par consensus" (même si leur régime n'était pas totalement démocratique) comme le Japon et les Dragons.

Une composante à la fois importante et significative en matière de développement est la mortalité infantile, qui est de 59 pour 1000 contre 91 en Inde et 7 en France. La Turquie fait mieux que l'Irak (79), l'Arabie Saoudite (65) et l'Iran voisin (76), autre important pays musulman non arabe.

¹ Docteurs Aksakoglu et Amato, *Enquête sur la fécondité, l'emploi des contraceptifs et la santé familiale*, Hacettepe Institute of Population Studies, cité par le Docteur KULU, actes du séminaire les régions à problèmes démographiques en Europe, Conseil de l'Europe.1987, p. 468.

² TLPDM 93.

ÉVOLUTION DE L'ESPÉRANCE DE VIE A LA NAISSANCE ET DE LA MORTALITÉ INFANTILE



Source : *World Prospect 1992*, ONU.

Le graphique ci-dessus montre que ces progrès de la mortalité infantile sont récents.

Rappelons que le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte en sont respectivement à 57, 64, 43 et 56 en 1993¹, ce qui implique des performances turques relativement faibles

¹ TLPDM 93.

par rapport à son niveau de vie. Là aussi, l'important progrès depuis vingt ans (134 en 1970) ne suffit pas à combler un lourd handicap de départ.

Comme dans les pays arabes, cette moyenne masque les énormes différences régionales : la mortalité infantile touche surtout les régions rurales et kurdes de l'est (jusqu'à une naissance sur quatre). Inversement, l'ouest se caractérise plutôt par l'interruption des grossesses¹.

La densité médicale est de 8 médecins pour 10.000 habitants en 1989 contre 20 en France. Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte en étaient vers 1980², à des densités médicales respectives de 0,9, de 3,4 et de 10 - avec une inefficacité relative pour cette dernière- Il y a certes neuf ans de décalage entre les deux chiffres mais le nombre des médecins est un "stock" à rotation lente (35 ans). Cela montre à nouveau que cette variable est mal corrélée avec les résultats sanitaires.

L'alphabétisation et l'enseignement

Malgré son vigoureux lancement par Atatürk, l'alphabétisation était encore faible en 1970 : 54,7% (moyenne entre les 64,3% de la "région Marmara-Egée" -comprenant Istantoul et des zones touristiques- et les 35,5% de l'Anatolie orientale kurde³). En 1981, une campagne d'alphabétisation a été lancée, notamment dans l'armée- ce qui accroît l'écart entre hommes et femmes : 41% des femmes de plus de six ans sont analphabètes contre 19% des hommes⁴, l'auteur estimant que l'éloignement et la mixité des écoles découragent les parents d'y envoyer les filles.

En 1990 le taux d'alphabétisation a atteint 80,7%⁵. La quasi-totalité des nouvelles générations féminines sera donc scolarisée, au moins dans le primaire.

Rappelons que le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte en sont respectivement à 50, 60, 65 et 47%⁶, malgré une amélioration rapide et des efforts importants. Ces derniers chiffres nuancent l'appréciation ci-dessus sur la lenteur des effets du kémalisme. Ils sont par ailleurs cohérents avec la baisse plus ancienne, bien que lente, de la fécondité.

Un autre indicateur de développement est la place de l'agriculture dans l'économie.

Une agriculture encore majoritaire

La population active agricole était de 67,6% en 1970, de 60,7% en 1980 et de 50,6% en 1989, contre 13,5%, 8,7% et 6,1%, en France⁷.

¹ Tune Bileck, *Conseil de l'Europe*, p. 526.

² Banque Mondiale, citée par A.C., op. cit., p. 68.

³ Ali Arayici, *Revue tunisienne de sciences sociales*. N'oublions pas que l'est du pays est largement kurde, et que la langue de scolarisation y est donc étrangère, handicap qui s'ajoute à la pauvreté, et à l'isolement géographique.

⁴ *Institut statistique d'État* (Ankara), 1984, p. 20.

⁵ *L'état du monde*, édition 1992, op. cit.

⁶ *Annuaire démographique des Nations Unies* (1991).

⁷ *L'état du monde*, édition 1992, op. cit.

Selon ce critère, la Turquie est en net retard sur l'Égypte (29%) et a presque les caractéristiques de la France d'il y a un siècle. On retrouve le poids de la population kurde, et aussi le fait que l'administration est moins lourde qu'en Égypte.

L'impression globale est donc celle d'une modernisation rapide, mais partant de très bas. Les secteurs traditionnels, l'agriculture et une partie importante de l'artisanat et du commerce, sont encore majoritaires tant à la campagne que dans les banlieues.

Leur poids est sensible dans tous les indicateurs, électoraux compris.

L'armée veille à ce que le kémalisme n'en soit pas affecté.

6.3.4. Une armée plus "compétitive"

Comme dans bien d'autres pays du Sud, notamment musulmans, les militaires se sentent investis d'une mission particulière. Mais elle est originale ; il s'agit en effet :

- d'une part d'intervenir lorsque l'ordre public semble menacé, ce qu'ils ont fait en 1960, 1971 et 1980,

- d'autre part, de ne pas rester au pouvoir, puisque la démocratie fait justement partie de la modernité.

Le poids de l'armée décroît : en 1990, il est de 2,8% du P.I.B., contre 2,9% en France¹.

Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte sont, eux, dans la fourchette 3 à 8%. Ils supportent donc une charge bien plus forte que la Turquie, et d'autant moins justifiée qu'ils n'ont pas son rôle géopolitique :

- l'armée turque protégeait le flanc sud de l'O.T.A.N. et sert aujourd'hui de base contre l'Irak,

- elle est entourée de pays sinon hostiles, du moins avec lesquels il y a, ou il y a eu des relations conflictuelles. L'U.R.S.S.², la Grèce et les pays arabes sont en effet constitués de territoires anciennement turcs³, tandis que l'Iran est soupçonné de nourrir le terrorisme islamiste.

Et par ailleurs le problème kurde (voir plus haut), s'il continuait à s'aggraver, pourrait accentuer le poids de l'armée.

En résumé, par rapport aux pays arabes, l'armée est relativement moins coûteuse, joue un rôle géopolitique plus important et un rôle interne plus européenisant (sans guillemets, s'agissant d'une volonté explicite).

¹Idem.

² Actuellement la Géorgie et l'Arménie.

³ Les Grecs (pour une grande partie des côtes), les Arabes (pour l'ex "Sandjak d'Alexandrette), les Arméniens (pour une grande partie de l'est de l'Anatolie) se disent symétriquement amputés.

6.3.5. L'islam et l'islamisme

L'islam est la religion de la quasi totalité des turcs, ou du moins des croyants, car il ne reste pratiquement plus de chrétiens¹ ni de juifs. La démocratie lui a paradoxalement redonné un certain poids. Les interdictions vestimentaires ne peuvent plus être appliquées comme à l'époque d'Atatürk. Le voile notamment a refait apparition dans les années 1980. L'enseignement coranique est de nouveau autorisé depuis 1966.

Les hommes politiques ne se cachent plus de fréquenter la mosquée. "Le président turc (était) principalement entouré d'hommes jeunes, éduqués dans les meilleures universités américaines qui entreprennent de moderniser le pays tout en affichant une pratique de l'islam, ce qui, dans un pays héritier du très laïc Atatürk, est relativement nouveau"².

Les islamistes forment une minorité agissante, mais les témoignages divergent quant à leur poids. Les élections municipales du 27 mars 1994 en ont donné une indication.

Avec 19% des voix, les islamistes (parti de la prospérité) constituent la troisième force en Turquie, derrière les deux partis de droite : 21,75% pour le parti de Madame Ciller, premier ministre, et celui de l'ancien président Ozal, avec 20,96%. Mais la division de la droite et le système électoral attribuant la municipalité à la liste arrivée en tête quel que soit son score ont permis aux islamistes de s'emparer de nombreuses mairies, dont Istanbul avec 25% des voix, Ankara, et les villes du Kurdistan.³

Ces 19% ne sont pas négligeables, mais proviennent partiellement du vote protestataire kurde, le PKK étant interdit. Une partie du reste vient, comme au Maghreb, du vote banlieusard des nouveaux urbanisés. De toutes façons, s'agissant d'élections libres et non contestées, c'est un score limité par rapport à celui imaginable dans les pays arabes.

Cette relative faiblesse peut s'expliquer :

- d'abord, par la force du kémalisme dans l'ensemble de la société,
- ensuite, peut-être, par un sentiment de supériorité envers les arabes, comme en Iran certes, mais ce dernier a dans une certaine mesure "son" islam national, alors que la Turquie est sunnite, et que l'islam y est donc celui des arabes et de la masse des autres croyants,
- surtout du fait des programmes scolaires, plus laïcs que dans les pays arabes,
- enfin parce qu'il y a moins matière à déception vis-à-vis de l'euphémisation que dans les pays arabes.

¹ Une exception est le patriarcat de l'Eglise orthodoxe, qui est restée au Phanar, ancien quartier des notables grecs de l'Empire à Istanbul.

² *Le Monde*, 18/4/93, p. 8.

³ Synthèse de la presse turque effectuée via *Courrier International*, n° 179, Paris, 7 avril 1994, p. 6.

Le gouvernement turc utilise d'ailleurs ce dernier point comme argument pour demander son entrée dans l'Union Européenne : un refus entraînerait une déception et donc l'islamisme¹.

Comme en Tunisie et dans une moindre mesure comme dans l'Égypte des années 1950-1980, les islamistes critiquent un statut juridique de la femme qui leur paraît étranger.

6.3.6. Un statut de la femme en avance sur les mœurs

Le cadre juridique

Contrairement au Maroc où le fait est en avance sur le droit, la Turquie kémaliste a eu une politique juridique dans ce domaine extrêmement provocatrice.

Après le mariage civil (1925), la laïcité et les codes civil et pénal européens (1926), les femmes ont bénéficié avant les françaises du droit de vote et de l'éligibilité aux élections municipales (loi du 3 avril 1930), puis nationales (1934).

Bien entendu, le droit n'a modifié que progressivement les mœurs.

Le retard des mœurs

Procédons à quelques tests pour évaluer le décalage résiduel entre les sexes : dans quelle mesure les parents préfèrent-ils avoir des garçons, et les filles bénéficient-elles équitablement de la scolarisation...?

Une faible préférence pour les garçons

Un indicateur "objectif" est l'intensité de la préférence pour un garçon au moment des naissances. Cette préférence peut se mesurer en regardant si le sexe du premier enfant vivant a une incidence sur le nombre des naissances suivantes.

Cette incidence existe, mais elle était faible dans le début des années 1980² :

- le nombre moyen d'enfants dans les familles qui ont eu un garçon tardivement (5,06) n'est pas très supérieur à celui des autres familles (4,87),

- le nombre moyen d'enfants toujours vivants dans une famille n'ayant que des filles est le même que celui constaté dans les familles n'ayant que des garçons (1,34). Cette première remarque n'est toutefois pas totalement significative puisque que ce chiffre de 1,34 montre que la famille moyenne analysée n'est qu'au début de sa formation. Un test plus fin serait du genre : "dans les familles dont les deux ou trois premiers enfants sont des filles, y a-t-il plus souvent un enfant supplémentaire ?",

¹ Asim Arar, Ambassade de Turquie, séance du 7 octobre 1988 de l'Académie des sciences d'outre-mer... et bien d'autres articles "inspirés" depuis.

² Docteur Ulasay, actes du séminaire sur les régions à problèmes démographiques en Europe, p. 518.

- pour les femmes mariées depuis plus de 20 ans, le nombre moyen d'enfants est de 2,91 pour celles qui n'ont eu que des garçons, contre 2,85 pour celles qui n'ont que des filles. La situation est plus significative, mais la différence reste très faible.

La différence entre garçons et filles est plus marquée dans l'enseignement, malgré le bouleversement kémaliste.

Pour Atatürk, l'enseignement en général, et celui des femmes en particulier, était une priorité : dès 1923 l'éducation est laïque et obligatoire. Après un démarrage néanmoins très lent, l'enseignement primaire est maintenant généralisé.

Les résultats sont également honorables dans le supérieur : dès 1967, il y avait 15.829 étudiantes ou élèves de grandes écoles sur 77 435 étudiants¹.

La nomination en juin 1993 de Tansu Sillek, au poste de premier ministre de la Turquie, si elle est " une très bonne chose" (cf. ci dessus), "n'est pas suffisante ; le Pakistan avait vu Benazir Bhutto remplir les mêmes fonctions, sans que cela ne change grand chose à la condition de la femme au Pakistan...."².

L'avortement

En 1975, l'avortement était interdit, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse aurait néanmoins été de 6,7 pour 100 grossesses (soit environ 100 000 par an) dont 14,7 en zone urbaine, et donc un chiffre très faible en zone rurale³.

L'avortement a été légalisé en 1983. Dans un district d'Izmir, grande ville en zone touristique, 31% des femmes mariées de la tranche 15/44 ans avaient subi au moins un avortement⁴.

La différence entre le monde rural et les zones urbaines reste nette : une enquête portant sur les grossesses de 1982/1983 donnait 27,2 avortements pour 100 grossesses en milieu urbain, contre 14,1 en milieu rural. Il y a ainsi deux fois moins d'avortements à la campagne qu'en ville, mais le taux y est néanmoins aussi élevé qu'en milieu urbain dix ans plus tôt, ce qui porterait à plus de 300 000 le nombre annuel d'avortements.

Vue d'ensemble

La situation semble bien synthétisée par les turcs eux-mêmes : "Malgré certains progrès, le statut de la femme en Turquie reste médiocre et leur rôle social est fortement limité par la famille et la coutume. Les femmes ont un taux d'alphabétisation plus bas et dans les secteurs non agricoles, leur taux d'activité est très inférieur à celui

¹ Professeur Esenkov, de l'Académie des Sciences Economiques et Commerciales d'Istanbul, cité par *Hommes et Migrations* (1967).

² Ilhan Selçuk, *Cumuriyet*, cité par *Courrier International*.

³ Docteur Akadli, *Conseil de l'Europe*, op. cit., p. 524.

⁴ Idem.

des hommes. Ces points de repère sont beaucoup moins favorables que ceux d'autres pays de même niveau économique. Une fois de plus, les efforts de développement devraient être concentrés dans les régions éloignées où il y a d'énormes disparités en matière de santé et de revenus¹.

6.3.7. La transition démographique

Longtemps clairsemée (le fond de la population turque était nomade, et 1.400.000 grecs citadins de l'ouest ont été "échangés" contre 400.000 turcs de Grèce en 1923), la population était de 13 millions en 1927, 21 en 1950, 35 en 1970, 44 en 1980² et 61,5 millions d'habitants à la mi-1994³. La projection était alors de 103 pour 2025, ramenée à 98 un an plus tard⁴.

Une transition ancienne et progressive

La première phase de la transition ressemble, en un peu plus tardive, à celle du Maghreb, avec une lente diminution de la mortalité qui a commencé dans les années 1930. Atatürk a agi en quelque sorte en "colonisateur interne", puisqu'il a appliqué par la force des solutions européennes dont la diffusion a été très progressive dans la population.

La deuxième phase (diminution de la fécondité) a, en revanche, commencé plus tôt que dans les pays du Maghreb : l'ISF était de 5,3 enfants par femme en 1965/70 contre 7 à 7,5 au Maghreb. La baisse des années 1980 et 1990 en Turquie est par contre moins rapide qu'au Maghreb, et les fécondités se sont beaucoup rapprochées, avec 3,6 contre 3,9 / 4,8 / 3,4 et 4,4 pour les ISF marocains, algériens, tunisiens et égyptiens⁵.

La similitude des chiffres turcs et tunisiens rappelle certaines ressemblances entre Atatürk et Habib Bourguiba, ce dernier étant arrivé plus tard, mais partant d'une situation préparée par l'héritage colonial -et laïque- français.

En Asie de l'ouest et du sud, la Turquie est également le pays où l'indice de fécondité est le plus bas, après deux pays non musulmans : Israël et Chypre.

En Asie centrale, dans la mesure où les taux d'accroissement par nationalité permettent de l'évaluer, les indices de fécondité étaient, en 1989, les suivants⁶ :

- 3,5 à 4,5 enfants par femme, soit un niveau légèrement supérieur à celui de la Turquie, chez les Azeris à l'ouest et les Kazakhs au nord,

- 6 à 7 au sud (Turkmènes, Ouzbeks, Tadjiks).

¹ *Turkish fertility survey*, Hacettepe Institute of population Studies, Ankara, 1978, p. 110.

² Rétrospective ONU 91 incluse dans *World Population Prospects*, 1990.

³ Extrapolation de *TPLDM 1993* (tableau n° 1).

⁴ *WPDS 92* et ci dessus.

⁵ Tableau n° 1, soit le dernier chiffre connu en 1993, donc vraisemblablement un chiffre de 1991.

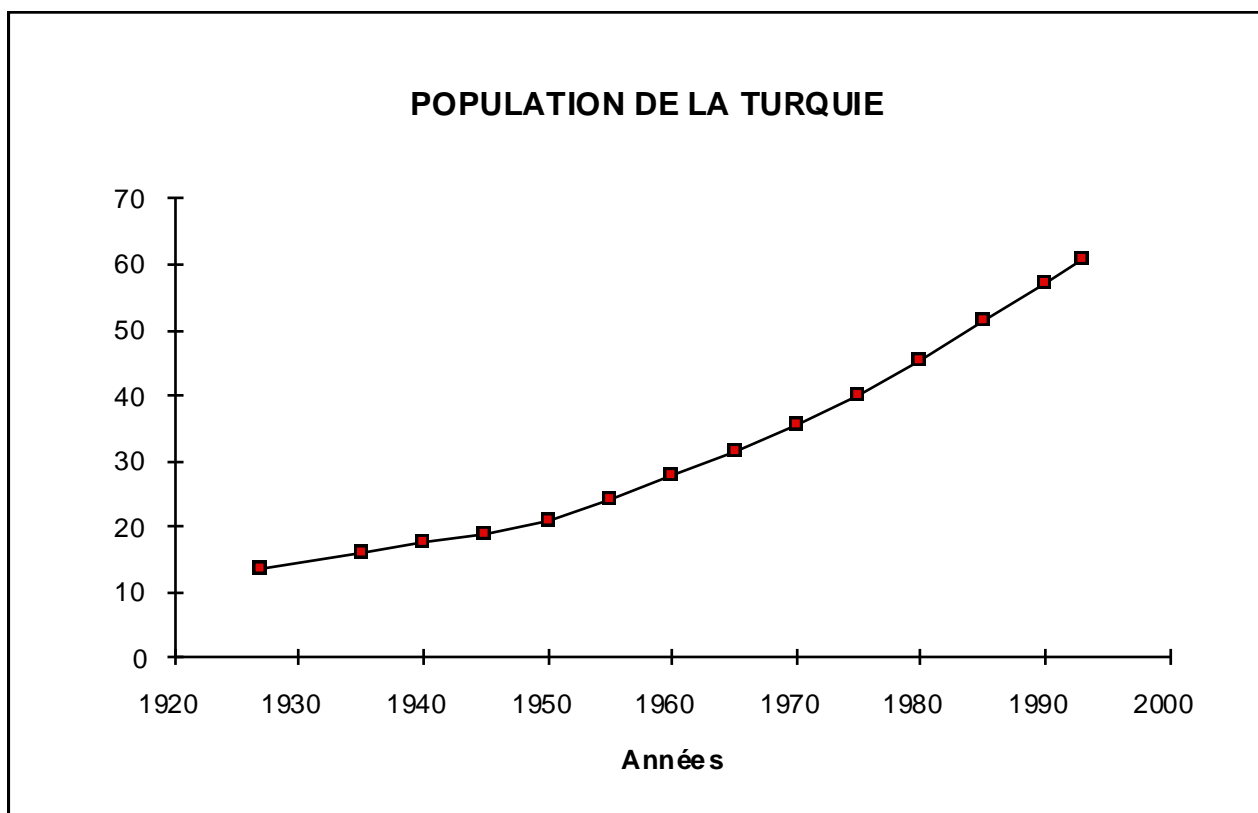
⁶ Données brutes tirées de *Population et Sociétés*, INED, Paris, Octobre 1991, tableau de la dernière page, que nous avons retraitées à partir d'évaluation de la composition ethnique en 1989 (elle a changé depuis, particulièrement en Azerbaïdjan), et croyons plus rigoureux de donner sous forme de fourchette.

Les premiers se trouvent dans des régions où ils sont en contact avec d'importantes minorités russes, ukrainiennes, allemandes, arméniennes, contacts allant parfois jusqu'au mariage (notamment à Bakou et Tachkent), ce qui est un signe très net de désislamisation.

Finalement, la Turquie, avec 3,6 enfants par femme, a le taux le plus faible des États majoritairement composés de musulmans, à l'exception de la Tunisie.

Et si l'on considère le taux "ethniquement" turc, les niveaux sont encore inférieurs : dans les années 1983, l'ISF était de 2,68 dans la région ouest, de 3,88 dans la région nord, de 4,01 au centre et de 4,59 au sud, chez les Kurdes¹, pour une moyenne nationale qui était d'environ 4,3². Cela laisse supposer en 1994 un chiffre voisin de 2 à l'ouest, et nettement inférieur à Istanbul.

La deuxième phase de la transition apparaît donc bien engagée. Cherchons dans les autres données de ce chapitre ce qui pourrait influencer sur cette évolution.

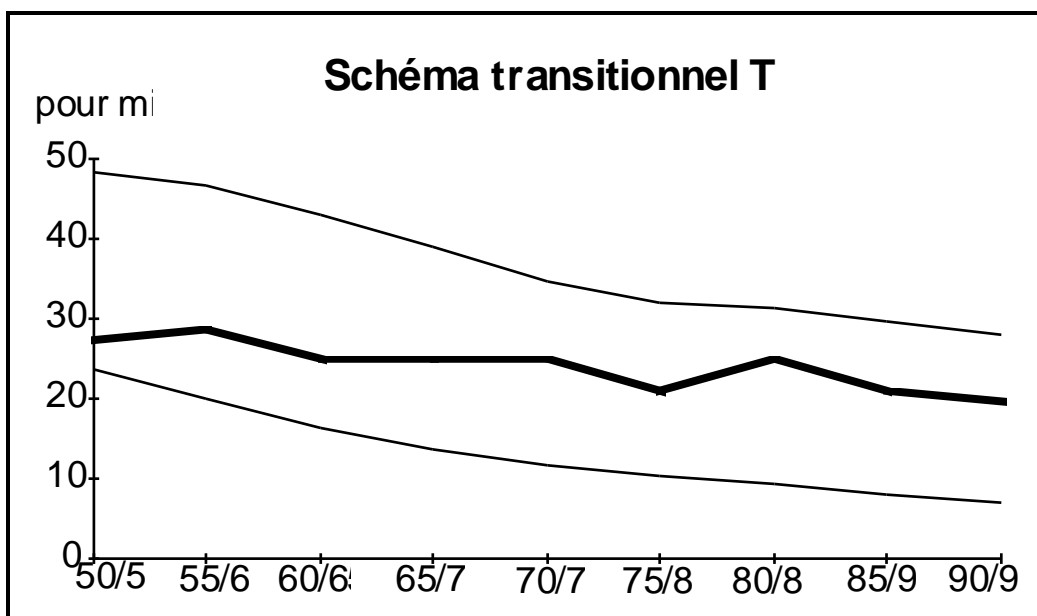
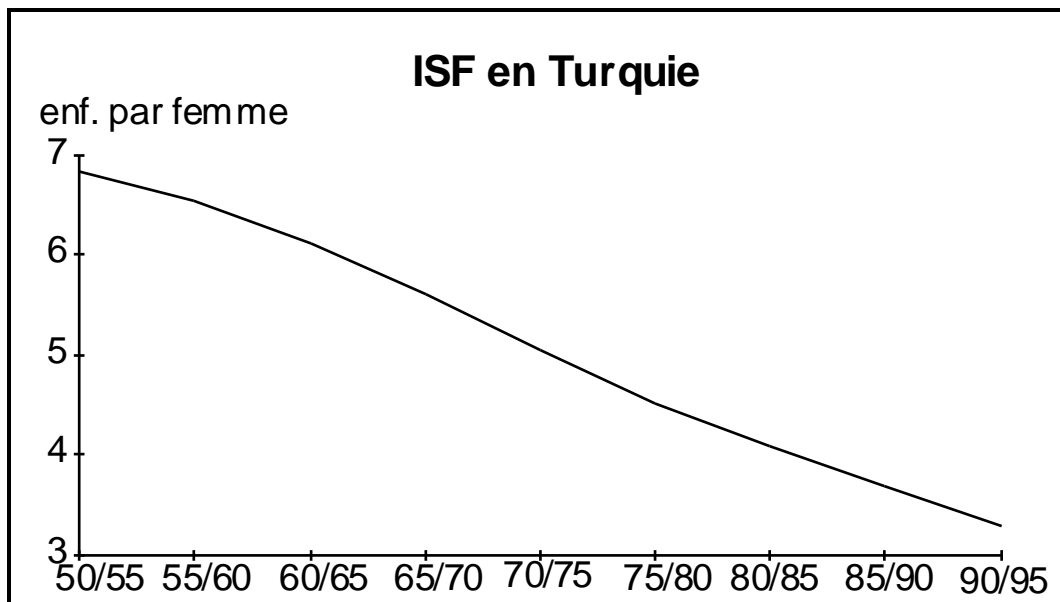


Census of population 90 Preliminary results, State institute of statistics Prime ministry Republic of Turkey, Ankara, 1992.

¹ Tune Bileck, op. cit. p., 519.

² Le dernier chiffre estimé pour 1983 est de 4,3, *Populations et sociétés*, n° 171, op. cit.

ÉVOLUTION DE L'ISF ET SCHÉMA TRANSITIONNEL



Les tableaux de chiffres sur lesquels sont basés les graphiques sont annexés à la fin du volume 1.

Source : *World Prospect 1992*, ONU.

Les perspectives :

Si l'on pouvait changer les moeurs aussi vite que les lois, la Turquie, du fait du kémalisme, devrait être plus avancée dans la deuxième phase de la transition démographique.

En effet les réformes profondes imposées par Atatürk dans des domaines qui étaient jusqu'au début du siècle de la compétence du religieux, tels que l'enseignement ou la justice, sa volonté déclarée d'eupéaniser son pays, lui donnaient une "avance" chronologique et qualitative sur les pays arabes. La légitimité nationale puis démocratique du kémalisme, très supérieure à celle des régimes arabes était un atout supplémentaire.

Le niveau de vie est certes plus élevé que dans les pays arabes d'Afrique, le taux d'analphabétisme plus faible, surtout pour les femmes, et la situation sanitaire relativement bonne. Mais la lenteur de la transition montre que tout cela n'est pas suffisant. D'une part le taux de mortalité infantile est encore élevé, ce qui explique la lenteur de la baisse passée de la fécondité et ce qui montre qu'une partie de la population est restée à l'écart de l'évolution.

On peut penser bien sûr aux populations rurales et aux Kurdes. La population agricole représente encore environ la moitié de la population active, ce qui laisse supposer une culture traditionnelle et religieuse encore bien implantée. L'urbanisation devrait contribuer à terme à une évolution transitionnelle, après une phase intermédiaire de constitution de banlieues accueillant des migrants non encore intégrés, et se manifestant notamment par le vote islamiste. Cette phase intermédiaire semble très engagée, ce qui peut laisser augurer de ce fait une diminution de la fécondité.

Par ailleurs, même si le cadre juridique lui offre les moyens de son émancipation avec l'autorisation de l'avortement, le droit de vote, l'enseignement laïque obligatoire, la femme turque ne peut se soustraire au poids de la tradition. Les choses évoluent lentement, mais leur rôle social est encore faible dans la société turque d'aujourd'hui.

La situation actuelle paraît néanmoins globalement favorable à l'accélération de la transition démographique, notamment du fait des facteurs suivants :

- Le taux de l'urbanisation a cru de 38% de la population en 1970 à 61% en 1990 (France 74%). Cette urbanisation est donc relativement importante et récente, tous ses effets restent donc encore à se concrétiser, ce qui est un facteur de baisse prochaine de la fécondité.

- La scolarisation a également beaucoup progressé. Ses conséquences se font déjà sentir, mais vont certainement s'accroître avec le remplacement aux âges féconds des générations partiellement illettrées. Elles seront d'autant plus fortes qu'il aura lieu dans les villes.

Les échanges d'hommes, d'idées et de marchandises sont maintenant importants, au moins dans la partie ouest et centrale du pays : tourisme massif, industrialisation (le commerce extérieur représente 18% du PIB contre 20% en France), émigration. Cette situation contribue certainement de façon considérable à changer les mentalités à

terme et, cette fois, surtout sur celle des hommes, leur permettant de mieux accepter l'évolution du statut de la femme.

L'émigration vers l'Allemagne est le pendant de celle des marocains, algériens et tunisiens vers la France. Elle aurait touché environ cinq millions de personnes depuis 1945, venant surtout des régions rurales les plus traditionnelles et moins qualifiées : il y avait, en 1992, 1.855.000 turcs en R.F.A. dont un quart de kurdes¹.

Ces émigrés apportent revenus et contacts familiaux à la Turquie. Ces contacts sont complémentaires de ceux suscités par le biais de l'ouverture économique qui concernent plutôt les actifs.

Il existe une différence notable entre immigrés turcs en Allemagne et maghrébins en France, en raison du principe du "droit du sang" allemand qui interdit presque complètement la naturalisation. Ce dernier point suscite corrélativement un effort de "retour" important de la part du gouvernement allemand, retours d'ailleurs facilités par le développement économique turc.

En résumé, la contribution de l'émigration à l'ouverture de la société turque nous paraît important.

Les échanges d'idées se sont par ailleurs accentués par la diffusion de la télévision : le nombre de récepteurs pour 1000 habitants passant de 11 en 1970 à 172 en 1988 (France 400)². Le caractère relativement laïc, pluraliste et ouvert du régime, multiplie l'effet "d'ouverture sur le monde" de ce maillage télévisuel.

Les générations futures entreront de plain-pied dans ce processus d'ouverture qui ne devrait plus être réservé à une élite urbaine, d'où une accélération probable du processus de transition démographique.

6.3.8. Un bilan nuancé

Le chemin parcouru est considérable si l'on ne perd pas de vue que le point de départ était très particulier. En effet, l'empire ottoman était "l'homme malade de l'Europe" depuis le milieu du XIX^e siècle. Sa faiblesse datait même du XVII^e siècle, parce que son organisation économique était profondément opposée à ce qui allait faire le développement de l'Europe³. Sa vie intellectuelle était également théocratique et traditionaliste dès que l'on sortait d'une petite élite, d'ailleurs partiellement chrétienne ou juive⁴.

Du fait de ce handicap considérable, le résultat du kémalisme est à nuancer : on n'européanise pas par décret, ou du moins le gigantesque effort fourni ne donne, et

¹Wolfgang Koydl, *Süddeutsche Zeitung* - Munich, cité par *Courrier International*, N° 179, Paris, 7 avril 1994, p. 13.

²*L'état du monde*, édition 1992, op. cit.

³ Pierre Béhar *L'Autriche-Hongrie idée d'avenir. Permanences géopolitiques de l'Europe Centrale et Balkanique*, Edition Desjonquères, Paris, 1991, p. 66 et suivantes.

⁴ Les "Jeunes turcs", mouvement rénovateur national ne date que de la fin du XIX^e siècle ; ils se révoltent en 1908.

c'est humainement compréhensible, que des résultats partiels et lents, même à moyen terme : il a fallu attendre plus de deux générations pour voir l'eupéanisation s'accélérer.

La comparaison avec l'Asie notamment est intéressante : pour un point de départ également très bas, et des dirigeants parfois quelque peu kémalistes¹, les résultats économiques, sanitaires, démographiques ont été plus rapides et plus profonds.

Le "moins" de la Turquie par rapport aux nouveaux pays industrialisés a peut être une explication démographique : la grave perte que constitue le départ des minorités qualifiées, handicap que la Turquie a eu en commun avec les pays arabes d'Afrique (et bien d'autres). Il y a là un trait commun aux orientaux "blancs" chrétiens ou musulmans, dès lors qu'ils sont majoritaires, ou minoritaires espérant le soutien de la métropole : les Grecs de Smyrne ou l'OAS n'ont pas vraiment poussé à une cohabitation sereine².

Les pays les plus dynamiques, eux, accueillent au contraire sans cesse des immigrants qualifiés³.

Cette perte de population relativement qualifiée par la Turquie est distincte des migrations ethniquement turque et kurde vers l'Allemagne, qui sont composées de personnes moins qualifiées et parties plus récemment. Les minoritaires, eux, sont partis surtout dans les années 1915/1920, et dans une moindre mesure jusque dans les années 1960. Ces départs ont donc contribué au retard turc dont de nombreuses manifestations ont été notées. Mais cela appartient maintenant au passé, et l'on peut fonder la prospective sur l'élévation générale du niveau de la population.

La Turquie peut escompter un développement à l'asiatique, et donc à une évolution démographique se rapprochant rapidement de celle de l'Europe.. si toutefois son ouverture actuelle s'étend économiquement aux rémanences de l'économie dirigiste, et politiquement à un règlement "à l'occidentale" des problèmes kurdes et islamistes...

Cette même dialectique de l'assimilation à l'Europe et des réactions ethno-religieuses nous conduit maintenant à l'étude des musulmans des Balkans

¹ On peut penser à Lee Kuan Yew, ancien premier ministre de Singapour, et, dans une moindre mesure, aux militaires tawanais et sud-coréens des années 1950.

² Les Grecs de Smyrne ont massacré les Turcs quand leur région fut rattachée quelques mois à la Grèce avant sa reconquête par Kémal Atatürk en 1922.

³ Élités chinoises du continent, Chinois d'outre-mer, Européens à Singapour...

6.4. Les musulmans des Balkans

Les musulmans des Balkans ont en commun avec les Arabes d'Afrique la religion, une histoire partiellement commune avec la domination de l'Empire ottoman, enfin la Méditerranée.

6.4.1. Historique et panorama actuel

Ces musulmans sont de souche européenne¹. Ils représentent une faible proportion (1% environ) de la communauté des croyants et sont peu nombreux par rapport à l'ensemble des arabes (5%). Ils constituent cependant une population pilote intéressante qui peut, en effet, donner des indications sur la possibilité d'une "intégration" de l'islam dans le monde moderne.

Cela est d'autant plus techniquement tentant que l'islam européen comprend des peuples de développement et de culture variés ce qui permet de chercher à distinguer le rôle de l'islam de celui d'autres facteurs. D'autant plus que leurs évolutions peuvent être comparées au moyen de recensements réguliers et relativement fiables, notamment en ce qui concerne la fécondité, et certains indicateurs de la tradition et du développement.

Ces données sont intéressantes, d'une part parce qu'elles permettent les prévisions démographiques, d'autre part parce qu'elles sont, le cas échéant, une manière de mesurer un éventuel rapprochement entre des populations venant de cultures localement très antagonistes.

Les musulmans des Balkans sont des populations locales converties à l'islam au XIV^e siècle dans le cadre de l'empire Ottoman. Ils sont essentiellement présents en Bulgarie, en Albanie et en ex-Yougoslavie. La conversion permettait, entre autres, d'échapper au paiement de l'impôt et de faire carrière dans l'armée ou l'administration ottomane².

Jusque vers 1850, les musulmans étaient assez nombreux. Puis ils ont commencé à se replier en Turquie au fur et à mesure que les nations chrétiennes devenaient indépendantes.

Un taux de mortalité très élevé a longtemps maintenu une faible croissance. Mais le progrès sanitaire a réduit cette mortalité depuis un demi-siècle et ils devraient être bientôt 10 millions. L'émigration a cessé, à part celle des musulmans de Bulgarie dans les années 1970/80³, dont une partie est d'ailleurs revenue depuis dans ses foyers.

Les musulmans des Balkans sont répartis en cinq groupes : Bosnie, ex sandjak de Novi Pazar aux confins serbo-monténégrins, ensemble Albanie/Kosovo/Macédoine, et Bulgarie orientale.

¹ Et très accessoirement turque.

² Youssef Courbage, "Les transitions démographiques des Musulmans en Europe orientale", *Population*, vol. 47, n° 3, 1991, p. 651 à 678. Sauf autre indication, les données de ce passage sur les musulmans des Balkans viennent de cet article.

³ 250 000 personnes vers la Turquie de 1950 à 1985, puis une pointe à 180.000 en 1989.

La plus importante de ces communautés est celle des Albanais d'Albanie, qui comprenait 70% de musulmans avant la deuxième guerre mondiale¹. Les 45 ans de régime communiste antireligieux ont entraîné l'affaiblissement de cette communauté dans une proportion difficile à apprécier. Les autres Albanais, ceux du Kosovo, sont certes majoritaires à 90% dans leur république autonome, mais minoritaires dans l'ensemble serbe, qui a justement supprimé leur autonomie à la fin des années 1980.

Très proches des Albanais au nord-ouest, les musulmans de Bosnie-Herzégovine avaient une majorité relative (44%²) dans leur république. Constatons qu'en 1994, leur situation n'est pas encore stabilisée.

Voyons maintenant en quoi ces communautés se distinguent ou non des autres populations locales.

6.4.2. Musulmans ou méditerranéens ?

En Albanie, sur 3,3 millions d'habitants en 1993, 2,2 environ sont musulmans ou d'origine musulmane³, pour environ 20% d'orthodoxes et 10% de catholiques. Vers 1960, la natalité semblait être largement indépendante de la religion avec un niveau d'environ 45‰.

Ensuite, la natalité a diminué dans toutes les communautés, et d'abord chez les orthodoxes. La natalité des districts musulmans est restée plus élevée. L'écart a eu tendance dans un troisième temps à se résorber, passant de 50% vers 1965-75 à 15% en 1986.

Vers 1960, les musulmans étaient plus illettrés que les orthodoxes. Par ailleurs, l'indice différentiel des natalités a toujours été très élevé en milieu rural et faible en milieu urbain où se regroupent les catégories sociales les plus élevées et surtout les plus instruites.

Youssef Courbage estime donc que ces facteurs étant pris en compte, il n'est pas certain qu'il existe une sur-fécondité musulmane.

Il s'appuie sur le cas bulgare où la fécondité des musulmans est beaucoup plus basse que celle des autres musulmans du monde, et même de celle de leurs "frères" qui sont géographiquement proches d'eux : Turcs, Yougoslaves ou Albanais.

Le détail des recensements yougoslaves permet d'affiner l'analyse. L'islam y comprend notamment 2 millions de "MSN" ("musulman au sens national", terme des

¹ Les autres appartiennent à des minorités catholique au nord (influence croato-italienne) et orthodoxe plus ou moins grecophone au sud (l'Épire du nord, revendiqué par des Grecs).

² Contre 39,5% en 1981. Mais cette progression ne vient que très partiellement de leur fécondité, car, en 1981, certains se déclaraient "Yougoslaves", définition qui a perdu de son actualité depuis...

³ Près d'un demi siècle de communisme a théoriquement fait disparaître la religion, et en tout cas les recensements religieux. Dans ce qui suit, il faut donc comprendre par "orthodoxes" la population actuelle des districts où la population pratiquait cette religion dans les années 1930.

recensements yougoslaves¹ depuis 1961, Serbes et Croates qui se déclarent de "nationalité" musulmane), et 1,15 millions d'Albanais.

Dans les années 1920, tous les groupes musulmans de Yougoslavie avaient des fécondités voisines qui dépassaient de 57% celle des chrétiens, mais leur très forte mortalité aboutissait au même taux d'accroissement naturel.

A partir des années 1960, les MSN sont nettement moins féconds que les Albanais. Cette divergence s'est accélérée, et les MSN ont une fécondité qui les place en 1981 plus près des Serbes et des Croates dont ils partagent la culture que des Albanais dont ils partagent la religion².

Or, ces Albanais cumulent une résidence rurale, une activité agricole, une faible scolarisation, l'analphabétisme, une faible participation économique des femmes et une fécondité très élevée.

La recherche a donc porté sur l'origine de l'écart : religion, ruralité, niveau de l'éducation, etc. Aucune conclusion claire n'a pu être tirée, notamment parce que ces facteurs ne sont pas indépendants. Les travaux de Youssef Courbage concluent à des différences culturelles. Il estime que les Albanais sont plus méditerranéens et les MSN plus slaves.

Il fait notamment remarquer que les Albanais du Kosovo sont minoritaires à tous égards : religion, origine, langue, situation géographique (coupure avec l'Albanie) et qu'ils sont violemment opprimés par les Serbes. Ils se replient donc sur des normes traditionnelles : famille patriarcale, claustration de la femme, et composent la communauté la plus féconde d'Europe.

D'où l'hypothèse suivante : l'islam traditionnel est un tout comprenant notamment un certain statut de la femme, donc un retard dans la transition démographique ; et ce "tout" s'érode en quelques dizaines d'années lorsque les circonstances s'y prêtent, ce qui est (ou était jusque vers 1991) davantage le cas dans une Bosnie culturellement bigarrée et plus développée qu'un Kosovo ou qu'une Albanie beaucoup plus isolés tant économiquement que culturellement.

Une hypothèse complémentaire serait que le retard dans la transition démographique s'explique par un "instinct" de survie, comme dans la bande de Gaza (cf. ci-dessus). Le rôle de l'islam ici est de maintenir les traditions, dont le natalisme. Comme l'église catholique au Québec, qui, de plus, suivait les recensements et veillait à la colonisation agricole francophone des zones anglicisées. Ce qui avait aussi comme avantage de détourner les ouailles des turpitudes urbaines, de maintenir les traditions... et le très réel pouvoir religieux.

¹ Le dernier a eu lieu en 1991.

² En 1961, 7,7 enfants par femme albanaise, 5,7 pour les MSN et 2,14 pour les autres slaves ; en 1981, respectivement 5,45, 2,60 et 1,66.

6.4.3. Les conséquences de la guerre de Bosnie

Si les Musulmans¹ avaient la majorité relative en Bosnie, ils n'occupaient qu'une minorité du territoire, vivant surtout dans les villes (ce qui a d'ailleurs accéléré leur évolution démographique). D'où les projets de plans de paix ne leur attribuant qu'une proportion du territoire très inférieure à leur 44% dans la population (indépendamment de "l'épuration ethnique").

De plus, ils sont divisés entre "citoyens" et musulmans. Avec les termes en usage en France en 1994, l'on définirait les premiers comme ceux qui se sentent d'abord bosniaques², les seconds étant d'abord musulmans, donc religieux, voire intégristes. Le chef de file des musulmans est le président Izetbegovic, "relativement" intégriste (plus exactement "panislamiste et démocrate"³) qui a par ailleurs la "casquette" de président de la Bosnie, et donc de représentant également des "citoyens", qui sont eux laïcs et nationalistes...ambiguïté mal supportée par ces derniers.

La guerre a mis les "citoyens" en porte à faux, tandis que les musulmans, avec la "complicité objective" des serbes et des croates, tenteraient de créer un univers musulman fermé. Des témoignages semblent montrer que cette tentative est mal supportée par la population. De plus, les quelques volontaires des autres pays musulmans semblent avoir accéléré la prise de conscience réciproque d'une profonde différence. Il n'est donc pas certain que la très forte pression à la "réidentification" -et le mot est faible- musulmane puisse contrebalancer quelques décennies de développement économique, laïc et multiculturel, du moins si une éventuelle ramène un régime démocratique.

6.5. L'Afrique noire

A l'est et au nord est, les pays arabes sont bordés par d'autres pays musulmans ayant une personnalité bien distincte. Au nord de la Méditerranée, ils font face aux pays industrialisés dont les caractéristiques démographiques et surtout le niveau de richesse et de développement suscitent des réactions ambivalentes. Au sud une autre "mer", le Sahara, n'a pas plus que la Méditerranée, empêché des échanges culturels et humains.

6.5.1. Les pays arabes et "leur" sud

Ces échanges inter-sahariens ne sont pas du tout les mêmes de les échanges méditerranéens. Les pays d'Afrique du Nord ont été envahis par l'est par les Arabes, puis les Turcs, ensuite par le nord par les Français, les Espagnols et les Anglais. A l'inverse, les échanges avec l'Afrique noire ont été en général de dominants (les

¹ La presse ne fait pas toujours la distinction entre les Musulmans, ou "MSN" (avec un "M" majuscule) et les musulmans, qui se définissent par leur religion.

² Avant d'être serbes, croates ou musulmans, tels les anciens "yougoslaves" descendants des nombreux couples mixtes.

³ Cf. Xavier Bougarel, "Un courant panislamisme en Bosnie-Herzégovine", *Exils et royaumes, Les appartenances au monde arabo-musulman aujourd'hui*, sous la direction de Gilles Kepel, Etudes réunies pour Rémy Leveau, Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1994, p. 275 à 299.

Arabes)¹ à dominés (les Africains noirs). Cela vient du retard de l'Afrique noire sur les plans technique (de la qualité des armes à l'absence d'écriture.. ;), organisationnel et donc militaire.

Ce retard par rapport aux pays arabes s'est manifesté notamment par le fait que c'est l'islam qui s'est propagé vers le sud ainsi que (plus ponctuellement) la langue arabe, alors que les rares "empires" du sud n'ont jamais été assez puissants pour inquiéter le monde arabe. Les rapports entre la partie arabe, au nord du Soudan et sa partie noire, au sud, seul point de l'Afrique où le Sahara ne sépare pas ces deux mondes, sont éloquents à cet égard.

Avec la fin de la colonisation, ces deux mondes reprennent leurs trajectoires propres, avec des points communs, qui permettent de cerner les causes de leurs différences démographiques.

Le début des années 1990 correspond pour la plupart des pays d'Afrique noire à la deuxième génération de l'indépendance, puisque une période d'une trentaine d'années les sépare de la fin de la colonisation. Ils n'ont donc que peu de décalage sur les pays arabes que nous étudions (1954 pour le Maroc et la Tunisie, 1954/56 "de fait" pour l'Egypte et 1962 seulement pour l'Algérie).

L'Afrique se trouve enfin dans une situation géopolitique et politique nouvelle. Géopolitique, puisque la fin d'un jeu d'équilibre entre les deux grands (USA-URSS) modifie profondément la situation internationale. Politique, parce que les pays africains bénéficient désormais de l'expérience des premières décennies de l'indépendance et aspirent au pluralisme politique et à la démocratisation². Ces deux points les rapprochent encore des pays arabes.

L'examen de plusieurs facettes de la situation du continent sera suivi de quelques illustrations locales.

La "traite", la colonisation et le retard africain

L'Afrique sub-saharienne est le plus pauvre des continents depuis plus de 500 ans et probablement depuis bien plus longtemps, à la seule exception de l'Australie précoloniale. Les civilisations de l'Amérique pré-colombienne avaient certes de grandes faiblesses, comme le montre leur effondrement face à Cortès et Pizzare, mais avaient néanmoins secrété des empires dont la durée et la force militaire étaient sur le plan technique à un niveau intermédiaire entre les sociétés africaines d'une part, et les trois principaux foyers mondiaux : l'Euro-Méditerranée, la Chine et l'Inde, d'autre part.

Les quelques affirmations contraires, même si elles sont de plus en plus souvent imposées à l'enseignement universitaire américain dans le cadre de la campagne "P.C." (politically correct) avec l'âge d'or des "grands empires africains (noirs)", avec

¹ et leurs prédécesseurs : les contacts dataient des Carthaginois (voir les périple maritimes du Ve siècle avant J. C.) et le commerce s'était développé à l'époque romaine). Au Moyen âge les arabes ont repris le commerce avec l'Afrique saharienne selon deux itinéraires, le premier passait par les routes caravanières, et le second via l'Arabie et la côte orientale, surtout pour la traite des noirs.

² Modibo Diagouraga, *Colloque sur la démocratie en Afrique*, Institut Euro 92, Paris, décembre 1991.

notamment la revendication de la civilisation égyptienne, et même de Cléopâtre (qui, sauf erreur, était grecque), nous semblent très hypothétiques : le non-usage de l'écriture semble entre autres infirmer l'existence d'États impériaux, au sens qu'a ce terme sur les autres continents.

Le retard actuel de l'Afrique est souvent attribué à un phénomène qui a par ailleurs démographiquement pesé : la traite des esclaves par les européens. Cela peut prêter à discussion. En effet dès l'Antiquité, les Romains -entre autres- pratiquaient déjà la traite, et les arabes ont fait de même ensuite pendant quatorze siècles. La traite semble donc être plus la conséquence que la cause du retard africain.

Les marchands européens et arabes achetaient les esclaves ; ils ne les capturaient pas ¹. Leur commerce s'appuyait sur la traite interne, entre africains. Axelle Kabou, sociologue sénégalaise d'origine béninoise, précise en substance à ce sujet que si, au XVI^e siècle, africains et japonais se trouvaient dans la même situation d'infériorité technique et culturelle vis-à-vis des Européens, il n'est pas venu à l'esprit des japonais de vendre leurs compatriotes aux nouveaux venus. Cela a sans doute contribué au fait que, trois siècles plus tard, l'écart avec les européens était devenu beaucoup moins important au Japon qu'en Afrique².

De toutes façons la colonisation a interrompu les traites depuis longtemps. Celle vers l'Amérique a été peu à peu interdite par les pays européens dans la première moitié du XIX^e siècle, donc avant la colonisation, et la traite vers les pays arabes s'est arrêtée ensuite au fur et à mesure de l'extension géographique de la colonisation européenne³.

La traite, les guerres civiles et tribales qui l'alimentaient souvent, ainsi (et peut être surtout) que le choc du contact bactériologique avec les européens, explique que la population africaine noire ait probablement diminué de la Renaissance au XIX^e siècle, diminution accentuée au début de la colonisation par la diffusion de microbes européens à l'intérieur du continent. La population remonte ensuite grâce au retour à la paix civile coloniale et à l'action sanitaire des métropoles.

La population de l'Afrique aurait ainsi décru en pourcentage de la population mondiale, tombant à 9% vers le milieu du XX^e siècle, puis à un pourcentage nettement inférieur 50 ans plus tard, pour remonter à 9% vers 1950 et atteindre les 13% aujourd'hui, chiffre qui devrait probablement augmenter puisque ces 13% de la population mondiale contribuent pour 19% aux naissances⁴.

Le retard de l'Afrique ne peut être non plus attribué à la colonisation. D'une part celle-ci a été très brève (quelques dizaines d'années centrées autour du début du XX^e siècle) alors que le retard existait depuis plusieurs siècles, voire quelques millénaires. D'autre part le bilan de cette brève période coloniale n'est pas forcément négatif pour les raisons développées plus haut.

¹ Sauf là où les arabes avaient des bases solides (les îles et quelques points de la côte de l'Afrique orientale), et d'où les "sultans" razziaient.

² Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement*, L'Harmattan, Paris, 1991.

³ Voir également Jean-Claude Chesnais, *La revanche du Tiers-monde*, op. cit., p. 56 et suivantes.

⁴ Jacques Dupaquier, *Histoire et démographie*, conférence du 31 mars 1993 à la Sorbonne. Sous réserve de l'évolution du SIDA. Cf. Jeanne-Marie Amat-Roze et Gérard-François Dumont, "l'Afrique et l'Avenir du SIDA", *Éthique*, n° 12, 1994.

Il faut en outre rappeler qu'il n'y a pas eu de véritables colonisations agraires, sauf en Afrique du sud, au Zimbabwe, et, dans une bien moindre mesure, au Kenya. Or ces trois pays sont ceux qui ont eu le développement général et agricole le plus important.

L'occupation de terres tribales, par exemple celles des hautes terres du Kenya par les colons anglais, ne doit pas occulter le fait que ce sont ces derniers qui les ont mises en valeur et ont donc fourni aux ouvriers agricoles kikuyus un revenu infiniment plus élevé que celui qu'en tiraient les tribus anciennement propriétaires. Ce n'est donc pas la colonisation qui est à l'origine du sous-développement agricole africain.

Fermeture et ouverture linguistique

Comment peut-on comparer l'ouverture culturelle des pays arabes et de l'Afrique noire ?

Un premier point concerne la question des langues. L'arabe est une grande langue de civilisation, écrite depuis longtemps et ayant accumulée un stock religieux important, mais également littéraire et, de plus en plus, scientifique, sans parler des traductions des ouvrages européens. Toutefois ces traductions circulent plus ou moins suivant la nature du régime politique, et ont un impact variable en fonction de l'alphabétisation et du niveau d'instruction de la population. Nous avons vu que la situation dans ces domaines n'est en général pas satisfaisante.

A la semi ouverture culturelle arabe (semi, parce que souvent limitée à un monde arabe relativement homogène) s'ajoute en Algérie, Maroc et Tunisie celle résultant de l'implantation du français et, dans une moindre mesure, de l'italien et de l'espagnol.

En comparaison, la situation de l'Afrique noire est à la fois meilleure et pire. Pire dans la mesure où beaucoup de langues locales sont très fractionnées et écrites depuis peu de temps. La connaissance de leur écriture est limitée, pour les moins répandues, à des spécialistes pas toujours africains. Seules les plus importantes (swahili, haoussa, yorouba...) donnent lieu à une presse locale d'un certain tirage. Toutes ces langues ne permettent pas d'ouverture culturelle comparable à l'arabe, même pour les deux "grandes" que sont le swahili et le haoussa.

Cela explique l'adoption des langues coloniales comme la ou l'une des langues officielles de la plus part des pays africains, point positif en ce qui concerne l'ouverture sur le monde. Certes des milieux spécialisés (sociologues, spécialistes des langues locales...) font campagne pour les langues "nationales" mais ne sont pas, à notre connaissance, représentatifs d'un courant populaire.

Le cas extrême semble être Abidjan où le fractionnement des langues locales ne permet à aucune d'entre elles de devenir une langue principale ou secondaire, contrairement, par exemple, au oualof sénégalais. Cette situation a permis au français non seulement d'être accepté, mais de s'imposer et de devenir maintenant la langue maternelle d'une partie rapidement croissante de la population. Le français est également la langue seconde, acceptée et même désirée par le reste de la Côte d'Ivoire.

On s'éloigne de plus en plus de cette situation au fur et à mesure que l'on va vers le nord, où l'isolement est plus grand, les ethnies plus importantes et moins fractionnées que dans la zone forestière, et le français plus lointain. Toutefois, cette situation sahélienne évolue du fait du poids du modèle urbain, du statut de langue officielle du français et du tournant technologique qui permet à la radio, aux cassettes audio et vidéo, et maintenant à la télévision par satellite, de diffuser le français dans les zones les plus reculées. Les prochaines années devraient voir l'accélération de cette évolution qui, jusqu'à présent, bien que probablement irréversible, était néanmoins très lente¹.

La situation est différente en Afrique anglophone (le Zaïre étant dans une position intermédiaire), où l'on irait plutôt vers une situation à "l'indienne" : langues nationales bien implantées, enseignées, disposant d'une presse et de livres d'usage courant. L'anglais y a néanmoins un rôle important et devient peu à peu la langue d'usage de la partie supérieure de la population.

Dans l'ensemble de l'Afrique noire, la situation est donc encore celle de populations linguistiquement coupées de la production culturelle mondiale (au sens le plus modeste du terme), mais avec des exceptions s'élargissant de plus en plus rapidement et qui devraient dans l'avenir en accélérer l'ouverture sur le monde de ce continent.

L'islam et les autres religions

L'islam progresse en Afrique, venant du Nord et de l'Est par les marchands (d'esclaves entre autres) et guerriers arabes ou berbères islamisés, ainsi que par la voie des "missionnaires" musulmans des confréries religieuses.

Cette diffusion s'est accélérée pendant la période coloniale, du fait de la liberté de circulation et de l'ordre public, et parce qu'elle donne un meilleur statut social que l'animisme (ces deux facteurs ont également bénéficié au christianisme), mais aussi parce que c'était une religion africaine et simple (ces deux points s'opposant cette fois au christianisme). A ces facteurs se serait ajouté l'appui de l'administration française, souvent anticléricale, et dont certains représentants auraient trouvé les musulmans moins contestataires que les chrétiens.

Cette diffusion de l'islam s'est encore accentuée depuis le premier choc pétrolier qui a donné à l'Arabie Saoudite d'importants moyens financiers. Ce pays entretient donc des "missionnaires", fait construire des mosquées, et distribue des bourses. Tout cela semble avoir un grand succès, bien qu'il nous ait souvent été rapporté que des nouveaux croyants oublièrent quelque peu l'islam lorsque la bourse était terminée.

Quelles sont les incidences pour le sujet de notre thèse? En tant que tel, l'islam n'est pas plus nataliste que le catholicisme, africain surtout, qui est l'alternative la plus courante pour les animistes en Afrique francophone. Il en va autrement en Afrique anglophone, où le protestantisme est beaucoup plus répandu. Le sud du Nigéria, plutôt protestant, a longtemps eu une fécondité inférieure à la fois à celle du nord musulman

¹ Cet exposé résume et actualise les travaux de l'IRAF (Institut de Recherche sur l'Avenir du Français), Haut Comité de la langue française, Paris, 1985.

et à celle du Ruanda catholique (8 jusqu'à ces toutes dernières années pour le Ruanda¹, 6,6 pour l'ensemble du Nigéria). Or les anglophones sont beaucoup plus nombreux que les francophones dans les zones de contacts entre animistes musulmans et chrétiens.

A ce premier effet direct peut s'ajouter un autre. L'effet indirect du christianisme est une certaine ouverture sur l'Occident, par les concepts véhiculés (certes partiellement africanisés), par la circulation des hommes (formation, pèlerinage, mouvements de cadres, oeuvres humanitaires...) et surtout par l'éducation en langues locales, en anglais ou en français.

L'argent saoudien, par contre, se traduit notamment par des écoles coraniques, où la langue d'enseignement n'est ni la langue maternelle, ni la langue officielle (qui permet la promotion sociale, et l'accès aux ouvrages et aux média occidentaux ou occidentalisés) ; de plus, l'objectif d'une école coranique n'est pas de développer l'esprit critique ou scientifique.

6.5.2. Une économie ruinée

Comme pour les pays arabes, l'expérience de trente ans d'indépendance de l'Afrique noire a mis en évidence les échecs des idéologies étatistes, et en bien pire.

Au fur et à mesure des changements d'orientations politiques qui ont suivi le plus grand nombre d'indépendances, les économies africaines se sont en effet écroulées, les exceptions indiquant clairement les causes de ces écroulements.

L'on invoque en général la croissance démographique ; nous verrons plus loin que ce prétexte est peu valable. D'ailleurs nombre de pays africains sont plutôt handicapés par leur faible densité.

La chute des prix des matières premières est également citée. Mais aussi bien la théorie² que la pratique (développement des autres pays producteurs, à population européenne dans un premier temps, de l'Asie du sud-est actuellement) montre que ce n'est pas une cause première.

La causalité pourrait même être inversée : c'est parce que les décisions étatiques ont orienté le pays vers une monoproduction sans avenir que les prix ont chuté (explication partielle, car, même aux prix actuels, les concurrents se développent). Et c'est parce que les producteurs sont paralysés par les réglementations ou l'aide alimentaire internationale, qu'ils ne peuvent s'adapter pour vivre avec des prix en baisse³, ou changer de produits.

Le "néocolonialisme" des métropoles est une troisième cause invoquée, alors que la chronologie politique montre que le naufrage date en général de la prise de pouvoir par un dirigeant "de rupture". C'est le cas du régime Ratsiraka à Madagascar, alors

¹ Et 6,2 pour le dernier chiffre connu (8 est le chiffre indiqué par "Tous les pays du monde 1991", 6,2 celui de la version 1993 de la même étude) ; *Population*, vol 48, n°4 de Juin/Juillet 1993, p.1134, confirme ces deux chiffres sans donner non plus de date précise.

² Yves Monténay, *Le socialisme contre le Tiers-monde*, Albin Michel, Paris, 1993, p. 41 et suivantes.

³ Beaucoup de producteurs de tous les pays, qu'ils soient industriels ou agricoles, vivent, et parfois prospèrent, avec des prix de vente en baisse.

que les premières années d'indépendance se passaient de manière satisfaisante, de Lulumba au Zaïre, de N'Krumah au Ghana, de Sékou Touré en Guinée... Il en va de même quand la rupture n'a été qu'économique, les relations politiques et culturelles avec la métropole restant excellentes, comme dans le cas du Sénégal du président Senghor.

Le point commun à tous les échecs reste l'étatisation, soit sous la forme marxiste classique, soit sous la forme d'appropriation personnelle par un clan¹, la première forme pouvant être une couverture politique de la seconde.

Parmi ces clans, les militaires sont évidemment les mieux placés pour se servir, et même la Banque Mondiale, qui en principe renonce à tout commentaire d'ordre politique, met en garde l'Afrique noire contre l'envol des dépenses militaires².

Sammy Kum Buo, Directeur du Centre de l'ONU pour la paix et le désarmement déplore que "l'Afrique dépense environ 12 milliards de dollars chaque année pour acheter des armes et payer le maintien des forces armées, ce qui correspond au montant que l'Afrique demande en aide financière pour les cinq ans à venir"³.

Selon le Center for Défense Information des États-Unis, les dépenses militaires en Afrique s'élevaient à 16,8 milliards de dollars en 1983, soit une augmentation de plus de 300% depuis 1973. Dans 16 pays africains, les dépenses militaires étaient supérieures au montant de l'aide internationale.

Ces constats sont confirmés par l'étude du Centre nord-sud de l'Institut de l'Entreprise⁴. Selon cette étude, la plupart des réalisations industrielles a abouti à la création d'entreprises publiques dont "69% sont en état de sous-production prononcée, 21% en arrêt total, et seulement 10% en fonctionnement satisfaisant", et cela "(dans le cadre) d'objectifs politiques... (qui n'ont) servi en définitive qu'à produire des distorsions économiques, voire à freiner le développement"⁵. Parmi (ces entreprises, certaines) retranchent de la valeur à l'économie, c'est-à-dire ont des valeurs ajoutées négatives"⁶.

L'Institut de l'Entreprise oppose ces entreprises publiques aux filiales des grands groupes étrangers, qui sont relativement bien gérés et fournissent des ressources fiscales importantes aux États africains... qui tuent parfois la poule aux oeufs d'or par une fiscalité vexatoire. Elles sont du moins soutenues par leurs maisons mères, ce qui n'est pas le cas des P.M.E. et P.M.I. d'origine étrangère, qui ont presque toutes disparu pour le plus grand dommage des économies locales.

¹ Cf. notamment le rapport Blumenthal cité par *Courrier International* du 11/02/93, p. 16, dont les informations sur le président Mobutu et 149 fonctionnaires proches dépassent les ragots considérés jusque là comme les plus malveillants.

² "Les dépenses militaires ont détourné énormément de ressources du développement en Afrique australe et représentent près de 50% du budget national dans les pays les plus instables." *Sub-Saharan Africa : From Crisis to Sustainable Growth*, Novembre 1989, p. 23.

³ *West Africa*, le 11 mai 1987, p. 912.

⁴ Institut de l'Entreprise, 4 rue Clément Marot 75008 PARIS.

⁵ Ibrahim Chitou, "le partenariat à l'échelle des individus : une nouvelle approche en Afrique sub-saharienne", *Marchés tropicaux*, Paris 5 février 1993, p. 344.

⁶ Ibrahim Chitou, dans le même article, citant sa thèse de 1991 à l'Université Panthéon-Sorbonne sur la privation des entreprises du secteur moderne en Afrique sub-saharienne.

Bref, globalement, le taux de rendement des investissements pour la période 1980-87 était de 2,5% en Afrique sub-saharienne contre 22,4% en Asie du sud¹. Et l'écart n'a fait que se creuser depuis. En 1990, 91 et 92, le PIB de la zone avait augmenté de 1,3, 2,4 et probablement 2% en 1992 et 1993, soit pour toutes ces années une diminution par habitant².

Nécessité faisant loi, "la plupart des entreprises publiques font l'objet de réformes drastiques : fermeture pure et simple, liquidation, privatisation, contractualisation de la gestion..."³. dans le cadre de l'instauration - lente et chaotique - du libéralisme économique sous la pression des organismes internationaux.

Une des conséquences de cet échec économique touche la population scolaire : dans toute l'Afrique subsaharienne les dépenses publiques d'éducation ont reculé en termes réels de 11 à 7 milliards de dollars de 1980 à 1988, soit un fléchissement de 133 à 89 dollars par élève (ces chiffres sont en augmentation dans tous le reste du monde : l'on est passé de 1862 à 2888 dollars pour la même période dans les pays développés). Les salaires moyens des enseignants ont chuté de 33%. Seuls font exception à cette baisse le Cameroun, le Togo et les pays proches de l'Union Sud Africaine⁴.

Et cela malgré une progression du nombre d'élèves moindre que prévu, puisque le taux de scolarisation des promotions en âge de fréquenter l'école primaire est passé de 77,1 à 66,7%, toujours pendant la même période (venant de 46,3 en 1970).

6.5.3. Une démographie originale et mal connue

Son histoire explique que l'Afrique noire soit à la fois en expansion démographique rapide, avec un taux net de reproduction compris entre 2 et 2,5⁵, et, dans l'ensemble, assez vide (10 à 30 habitants par km² pour les grandes régions⁶), ce qui contribue, d'après Jean Claude Chesnais, à expliquer de multiples différences démographiques et économiques entre l'Afrique et l'Asie. Mais le Ruanda, encore récemment champion mondial de la fécondité, est très dense.

Par ailleurs, les données démographiques sont encore plus sujettes à caution que dans les autres continents, notamment celles des données les plus officielles, et il faut se reporter à des enquêtes.

L'âge et l'activité, en particulier, sont difficiles à déterminer, et la mobilité interne et internationale ne permet pas toujours de déterminer rigoureusement la résidence.

¹L'Afrique sub-saharienne, *De la crise à une croissance durable*, Banque Mondiale, Wahington, 1990, p. 30.

² Philippe Chalemain, *Le Monde* du 27/10/92, l'Afrique, la voie de l'ajustement citant le rapport 1992 de la Banque Mondiale.

³ Même article d'Ibrahim Chitou, et ensemble de la presse économique française : contrat de la distribution d'eau d'Abidjan à la Saur (groupe Bouygues) ou la reprise en mains d'Air Afrique par une équipe française, *Nord-Sud Export*, mars 1993, p.5.

⁴ *Futuribles*, Octobre 92, p.81 à 84 pour les 3 §. ci-dessus.

⁵"Tous les pays du monde 1993", op.cit.

⁶ Afrique de l'ouest, du centre, de l'est et du sud.

Même si les données de la population africaine ne constitue plus un "désert d'ignorance", comme c'était le cas avant les années 1960, d'importantes lacunes demeurent dont l'examen a notamment fait l'objet du deuxième congrès africain de population en 1988¹.

Des enquêtes ont donc été effectuées en trois étapes². La première a eu lieu dans les années 1960 dans les 14 pays d'Afrique francophone. Elles ont permis aussi d'affiner la méthodologie permettant d'avoir des résultats vraisemblables (autour de 6 enfants par femme) à partir de données imparfaites.

Dans les années 1970, l'enquête mondiale de fécondité a confirmé la stabilité à un niveau élevé, le rôle des abstinences et de l'allaitement dans l'espacement des naissances beaucoup plus élevé que sur les autres continents, et le désir de la population d'avoir beaucoup d'enfants. Seul un très petit nombre de femmes ayant une éducation secondaire désiraient moins d'enfants et pratiquait la contraception.

Dans les années 1980, ont eu lieu les *Enquêtes démographiques et de Santé* (DHS) dont les résultats ont été publiés pour les pays que nous allons citer plus bas, et qui regroupent 19% de la population de l'Afrique Noire. Dans les années qui viennent, les autres pays, et notamment le Nigeria, seront couverts. Par ailleurs, l'ORSTOM confirmait "l'interrelation entre évolution de la fécondité et changements socio-économiques"³.

Une des originalités africaine est la différence d'âge entre les époux : elle est en moyenne de 8,4 ans en Afrique Occidentale, ce qui est très important s'agissant d'une moyenne, contre moins de 2 ans en Europe septentrionale⁴. Cela s'explique notamment⁵ par la polygamie : le mari doit appartenir à une génération moins nombreuse s'il veut avoir plusieurs femmes, ce qui est possible s'il se place "au dessus" de ses épouses dans une pyramide des âges élargie en bas par la croissance et creusée plus haut par une forte mortalité.

Cette différence d'âge est d'ailleurs une des causes de la propagation du SIDA (les plus jeunes étant régulièrement infectés)⁶.

Une autre originalité est que "l'unité sociale de base doit être l'ethnie (car) presque partout l'endogamie ethnique (est) de 90%, voire 95% des unions. (L'ignorer reviendrait à) calculer la fécondité moyenne de l'Angleterre et de l'Albanie confondues (et à) arriver à des résultats essentiellement abstraits sans rapport avec la réalité. Au Burkina Faso l'ISF est de l'ordre de 3 enfants chez les Bobo et de 6 chez les Mossi, au Cameroun de 7 à 8 chez les Hafa et de 4 à 5 chez les Foulbé sédentaires"⁷.

¹ Jean-Claude Chesnais reste néanmoins pessimiste, *LTD*, p. 97.

² Ce qui suit s'appuie sur *La Chronique du CEPED* : "La fécondité en Afrique sub-saharienne : amorce d'une baisse durable ?" CEPED, Paris, 1992, n° 4-5.

³ Cité dans *la Chronique du CEPED*, n° 4-5, op. cit.

⁴ Daniel Noin, *Atlas de population mondiale*, Reclus-La Documentation Française, 1991, p. 68-69.

⁵ La richesse relative du mari (qui croît en moyenne avec l'âge) joue bien sûr aussi, mais ce facteur n'est pas indépendant de la polygamie.

⁶ Jeanne-Marie Amat-Roze et Gérard-François Dumont, "l'Afrique et l'Avenir du SIDA", op. cit.

⁷ André Podlewski, chercheur à l'ORSTOM, *Les facteurs de la fécondité en Afrique Noire*, Séminaire Interdisciplinaire de Démographie Politique, Paris, 5 mai 1987.

Examinons maintenant d'autres "originalités" démographiques de l'Afrique : sa mortalité, la hausse de la fécondité et son évolution récente.

La mortalité

Le niveau de la mortalité est encore élevé, bien qu'en baisse rapide... au moins officiellement. L'espérance de vie à la naissance s'élève à 51 ans seulement dans les deux grandes zones africaines (ouest et centrale), à 50 ans à l'est, avec un minimum de 42 ans en Sierra Leone).

Elle est également très en retard par rapport à celle de l'Afrique du Nord (61 ans en moyenne, 68 ans en Tunisie)¹.

Le corps médical déjà faible est concentré souvent dans la seule capitale, selon une proportion pouvant atteindre 95%. La quasi-absence de médecine rurale est bien sûr un facteur très important de retard.

L'action de l'O.M.S.(Organisation Mondiale de la Santé) est freinée en Afrique Noire par l'insuffisance du développement socio-économique (sous-emploi, malnutrition, analphabétisme, absence de planning familial)².

La mortalité des femmes y reste importante, notamment pendant la grossesse puisqu'il n'y a ni soins prénatals, ni vaccination contre le tétanos, ni accouchement en présence de personnes qualifiées. La mortalité des très jeunes reste énorme, atteignant 200 pour mille entre la naissance et la cinquième année au Liberia et au Mali³.

Une fécondité d'abord croissante

Au début de la transition démographique, ce phénomène est observé en Europe, en Amérique Latine, et donc pas seulement en Afrique aujourd'hui⁴. Il vient d'une moindre mortalité ou stérilité des femmes en âge de procréer et de l'effacement des raisons traditionnelles d'espacement des naissances, signalées ci-dessus dans les pays arabes (cf. notamment la fin du chapitre sur l'Algérie). En Afrique noire, l'état initial sanitaire était inférieur à celui des pays arabes.

Un rapprochement peut être effectué avec Haïti, État des Caraïbes de population africaine, où la fécondité a augmenté (ISF de 5,61 en 1977 et de 6,33 en 1987)⁵.

La situation d'Haïti pendant cette période, sans être aussi catastrophique que celle d'aujourd'hui (1993) était néanmoins l'une des pires de la planète, tant au point de vue

¹ Tous les pays du monde 1993, *Populations et Sociétés*, août-septembre 1993.

² Jean-Claude Chesnais, *La population du monde de l'Antiquité à 2050*, Bordas, Paris, 1991, p. 31.

³ Mohamed Ayad et Bernard Barrère "Présentation des enquêtes démographiques et de santé" *Population*, vol. 46, n° 4, 1991, p. 964 et suivantes.

⁴ *LTD*, op. cit., p. 492, et synthèse des remarques statistiques de l'ensemble de *La revanche du tiers monde*.

⁵ Anouch Chahnazarian, "Hausse récente de la fécondité en Haïti...", *Population*, vol. 47, n° 3, mai-juin 1992, p. 583 et suivantes.

économique que politique. Cette période était celle d'un certain retour de l'aide internationale, dans la plupart des cas via des organismes caritatifs travaillant sur le terrain, ce qui a limité la mortalité. D'un point de vue technique, cela peut rappeler la période coloniale de l'Afrique, où une très relative sécurité sanitaire donne la possibilité physique d'avoir plus d'enfants, couplée à la volonté d'une procréation de précaution pour le long terme et d'assistance aux parents pour le court terme.

Les premières baisses

La nouveauté des résultats de l'enquête DHS est la baisse substantielle de la fécondité au Zimbabwe et au Botswana (25% dans les quinze dernières années) et, dans une moindre mesure au Kenya (18%).

Au Burundi, Sénégal et Togo, une certaine baisse semble se dessiner, mais elle paraît difficile à quantifier du fait de l'ordre de grandeur des erreurs. Les premiers résultats du Nigeria donneraient une nette baisse dans le sud-ouest chrétien et une stabilité dans le nord musulman. Au Ghana et en Ouganda, la fécondité serait grossièrement stable.

Le Botswana, le Kenya et le Zimbabwe représentent des cas particuliers en Afrique¹.

- Au Kenya, il y avait depuis 20 ans des programmes très soutenus de planification familiale qui n'avaient pas empêché le pays de voir sa fécondité monter jusqu'à 8 enfants par femme. La baisse récente l'a fait descendre à 7,1 en 1982-85 et à 6,5 en 1986-89. Le dernier chiffre connu est également de 6,5².

- Le Zimbabwe a à la fois une mortalité infantile basse pour le continent (64 pour 1000) et une des augmentations les plus rapides de la scolarisation féminine (44% des filles inscrites dans l'enseignement secondaire, record pour l'Afrique Noire). L'ISF y serait de 5,3 en 1993³.

- Le Botswana a un niveau de vie relativement élevé, du fait notamment des revenus des hommes qui sont salariés en Afrique du Sud, ce qui fait qu'un chef de ménage sur deux est une femme et qu'elles sont plus scolarisées que les hommes, dans le primaire comme dans le secondaire. L'ISF est estimé à 4,9 en 1993⁴.

¹ Sauf indication contraire, ce qui suit s'appuie sur le n° 4-5 de *La chronique du CEPED*, op. cit.

² *Tous les pays du monde 93*, Populations et Sociétés, op.cit.

³ Idem.

⁴ Idem.

Le frein des "conditions objectives"

Au Ghana, où la fécondité est stable, il y avait une politique de population dès 1969, dont l'un des objectifs essentiels était de réduire la fécondité. Ce pays a longtemps été considéré comme l'exemple à suivre par les experts internationaux qui ont fait largement aider par l'étranger les centres de planification familiale. L'ISF est à 6,2 enfants par femme en 1993 comme au début des années 1970 et cela malgré des alternances de prospérité et de crise économique qui ont accompagné les fluctuations politiques.

On retrouve au Ghana un des éléments commun à la plupart des pays d'Afrique Noire, à savoir que la fécondité est, comme ailleurs dans le monde, moins élevée dans les villes que dans les campagnes (mais, en général, d'un à deux enfants seulement), ce qui s'explique par une nuptialité plus tardive, mais pas (encore?) par une grande diffusion de la contraception.

D'où la conclusion du CEPED : "les *conditions objectives* incitent toujours la population à avoir une descendance nombreuse". La planification familiale n'intéresse pas la masse de la population.

Notre expérience du lancement du planning familial de Dakar en 1976 va dans le même sens. Le Président Senghor avait mobilisé toutes les élites influentes : les dirigeants des deux grandes confréries musulmanes, les présidents de l'ordre des médecins, du syndicat des infirmières et de celui des sages-femmes... et le doyen de la faculté des lettres. Seules les représentantes "du terrain" semblaient être réellement motivées tout en ne se faisant guère d'illusions sur l'intérêt des mères de famille, qui était alors d'avoir le plus d'enfants possible. La seule exception était la classe urbaine d'un certain niveau. Elles s'apprêtaient donc à mettre en avant l'aspect sanitaire pour développer leur "clientèle".

Quand aux responsables, sont-ils vraiment convaincus ? Ou s'agit il "de dire ce qui fait plaisir aux blancs (japonais compris)"... par ailleurs bailleurs de fonds ?

6.5.4. La Côte d'Ivoire

Le cas de la Côte d'Ivoire est particulièrement intéressant car il s'agit du pays africain qui, pendant une période, a obtenu les résultats économiques les plus satisfaisants.

Le "miracle ivoirien"

De 1960 à 1977, la Côte d'Ivoire a connu une longue période de croissance économique dans le cadre d'un "libéralisme planifié" fondé sur l'agriculture d'exportation, principalement café et cacao.

Les premiers résultats ont semblé excellents comme le confirmait la Banque Mondiale, dans son rapport de 1979 ; "la priorité donnée à l'agriculture a permis une augmentation des productions et des exportations qui a compensé les pertes de revenu dues aux mouvements défavorables des termes de l'échange des produits de base". Le développement agricole a favorisé l'industrialisation, l'ensemble s'étant déroulé dans

un contexte "libéral" : ouverture financière sur l'extérieur, financement par des capitaux privés.

Le "miracle" ivoirien se caractérise par un taux de croissance annuel moyen de 7,2% en volume de 1960 à 1977, ce qui représente un taux de croissance du PNB par habitant de 3,3% par an¹, obtenu principalement grâce aux exportations de café et de cacao finançant les importations et les investissements.

Le PNB par habitant est estimé à 1040 dollars p.p.a. en 1979 par la Banque Mondiale (1981), soit le deuxième rang en Afrique noire après le Gabon et le double ou le triple de la plupart des autres pays. L'économie est diversifiée, et le pays fait désormais partie des nations "à revenu intermédiaire".

Le dérapage date largement du III^e plan (1975), qui prévoyait des investissements lourds (mine de fer, pâte à papier) censés accélérer la croissance et susceptibles d'être financés par un accroissement de l'épargne, venant notamment de l'autofinancement des entreprises.

Mais, en fait, le taux d'épargne a décliné dans les années 1970 et le solde a été financé par le déficit extérieur.

Les recettes de la Caisse de Stabilisation passent de 10% du P.I.B. en 1978 à 3,8% en 1980, le déficit public passant de 8,5 à 12,8%. Pour les mêmes années, le déficit de la balance courant passe de 10% à 16%, et le ratio du service de la dette par rapport aux exportations de 13,5 à 24%.

L'économie entre en dépression à partir de 1978 ; après avoir tenté de maintenir une croissance élevée sans l'aide d'organisations internationales (1978-80), puis après l'échec du premier programme de stabilisation (1980-83), un deuxième programme a été lancé en 1984 avec un succès relatif.

Le recul est dû pour beaucoup à l'effondrement des cours des matières premières. En 1985, le cours mondial du café était de 1 088 F. CFA (21,8 francs) la tonne et celui du cacao de 1 007 F. (20,1 francs). En 1992, ils étaient respectivement voisins de 180 et de 250 F., soit une division par 6 et par 4².

Malgré la baisse des prix, le café et le cacao représentaient encore en 1990 près de 48% de la valeur totale de l'ensemble des exportations ivoiriennes, le déficit du café ayant été compensé par les profits du cacao qui semblent disparaître à leur tour.

De plus, les réserves de la Caisse de Stabilisation qui auraient dû servir en cas de baisse ont été utilisées à d'autres fins, et quand les cours baissèrent en 1986, elles n'étaient guère disponibles. Le ministre de l'agriculture, Lambert Kouassi Konan a déploré ce gaspillage tout en marquant sa fierté que les réserves aient servi "au développement du pays. (Le) réseau de transports en a largement bénéficié ainsi que de nombreuses infrastructures sans oublier les grands travaux et les réalisations de prestige du régime"³.

¹ Banque Mondiale, 1979.

² Olivier Piot, CHEAM, promotion 1992 A.

³ Idem.

Parmi ces dernières, il y a notamment les infrastructures routières, scolaires, religieuses... de Yamoussoukro, village natal du président.

Fin 1989, le prix garanti aux planteurs a dû être divisé par 2, et la Banque Nationale de Développement Agricole a fait faillite, faisant disparaître les économies de centaines de milliers de familles paysannes.

Au début des années 1990, la Côte d'Ivoire subit donc une forte récession qui a des effets non seulement sur le niveau de vie des habitants qui aurait été diminué d'un tiers, mais également sur l'état sanitaire de la population.

Néanmoins, le niveau de vie de 1992 est encore honorable par rapport à celui d'autres pays d'Afrique noire non pétroliers. La dévaluation du franc CFA l'a théoriquement divisé par deux, mais la Côte d'Ivoire est justement l'un des pays africains où l'offre locale peut se développer grâce à la dévaluation. Encore faudrait-il que les planteurs de Cacao, par exemple, voient le prix en CFA que leur accorde la caisse de stabilisation augmenter suffisamment. Or, il y a une forte tentation pour la classe urbaine appauvrie de récupérer par la Caisse le surplus monétaire généré par la dévaluation et d'en priver les paysans.

Un point clé est celui des privatisations ; elles sont devenues un enjeu politique puisqu'il y a là matière à "pompe à finances" pour les différents candidats aux présidentielles : le Président Konan Bédié, successeur du Président Houphouët Boigny, et de même origine sociale et tribale, sera probablement candidat lors de l'échéance constitutionnelle de septembre 1995 (voire avant) en compétition avec l'ancien Premier Ministre Alassane Ouattara (musulman, qui a tardé à s'effacer devant le successeur constitutionnel en décembre 1993) et le chef de l'opposition Laurent Gbagbo.

Nous verrons si ce dossier des privatisations, gelé au grand dam de la Banque Mondiale pendant la longue maladie de l'ancien président, se débloque enfin, ce qui supposerait que l'assemblée puisse enfin élaborer une véritable loi cadre fixant les modalités de privatisation à venir¹.

La récession a freiné la scolarisation dont le taux global de scolarité n'est qu'au deux tiers de l'objectif de 100%, avec 67% (79% pour les garçons et 54% pour les filles) ; la proportion est plus forte dans les villes et chez les nationaux. Ces chiffres marquent un net progrès. La proportion des analphabètes est tombée de 75,2% en 1975 à 57,6% en 1988.

La fécondité

L'indice synthétique de fécondité² "observé" est de 6,3 enfants par femme, "ajusté" de 6,8 en 1988. Il varie de 4,7 (observé, l'ajustement semblant impossible) à Abidjan, où

¹ *Nord Sud export*, 22 mars 1993, p. 7.

² Ce qui suit s'appuie sur des recherches menées par Gérard-François Dumont et Yves Montenay pour le colloque "l'Afrique des interrogations", Nantes, avril 1993.

il serait en forte baisse selon la Direction de la Statistique (1991), à 7,2 "ajusté" en milieu rural.

Le chiffre de 6,3 observé lors du recensement de 1988 est une moyenne entre 6 pour les ivoiriennes et 7 pour les étrangères, ce qui correspond aux ordres de grandeur constatés dans la plupart des autres pays d'Afrique subsaharienne. Chez les femmes actives, l'ISF va de 3,1 pour les salariées à 6 pour les paysannes et les commerçantes. En fonction de la scolarisation elle varie de 4,5 pour les analphabètes et les anciennes élèves du primaire à 2,7 pour celles qui ont suivi un enseignement supérieur.

L'indice de fécondité en 1988 est semblable à celui calculé pour le recensement de 1975. Selon la Direction de la Statistique, il semble qu'il ait crû en milieu rural et décré à Abidjan. En outre, un meilleur enregistrement des naissances a pu masquer une certaine baisse.

Les perspectives publiées par la Direction de la Statistique (1991) sont les suivantes : 35 millions d'habitants en 2025, dans l'hypothèse de 3,5 enfants par femme jusqu'à la fin de la période, 40 millions pour 5, et 47 à fécondité inchangée.

La Côte d'Ivoire confirme ainsi le schéma général de la double influence de la scolarisation et du travail salarié, eux mêmes liés à l'urbanisation mais, semble-t-il, moins nettement que dans les pays arabes.

6.5.5. Le Bénin : évolution féminine et fécondité

Nous avons retenu une étude¹ sur les comportements socio-démographiques au Bénin parce ce qu'ils semblent représentatifs d'une forte proportion de la population africaine et donnent une image simplifiée et grossie de certains traits de l'évolution des pays arabes.

Traditionnellement, les critères du statut social étaient en priorité l'âge et le sexe, et en particulier le droit d'aïnesse et la phallocratie. Le tout nuancé par des critères moins précis de classes sociales ou de métiers (la princesse a un statut supérieur à celui d'un homme de basse condition). Le statut s'améliorait avec l'âge, très bas pour la fille, un peu moins pour la femme mariée, en progrès à partir des premiers enfants. Le sommet pour une femme était d'être reine-mère, c'est-à-dire d'avoir un fils qui joue un rôle important.

Dans les systèmes traditionnels, la valeur d'une femme est liée à son nombre d'enfants. Elle a donc intérêt à en avoir le maximum (en moyenne, six à huit). En revanche, si l'amélioration de statut peut venir d'autre chose que ce nombre d'enfants, la fécondité baissera, même en l'absence de politique gouvernementale. Dans le premier cas, par contre, aucune politique gouvernementale n'arrivera à faire changer les femmes d'avis.

La colonisation a introduit des idées de promotion individuelle et d'égalité des individus. Elles sont entrées très inégalement, mais néanmoins de manière non

¹ "Statut de la femme, structure familiale, fécondité : transitions dans le golfe du Bénin" par Mensan Assogbat, *Les dossiers du CEPED*, n°14, Paris, novembre 1990.

négligeable, en vigueur. Par exemple, le droit de propriété "français" donne aux femmes un statut juridique indépendant du nombre d'enfants.

Par ailleurs commencent à apparaître des femmes scolarisées sur au moins deux générations. L'autonomie de ces femmes augmente, elle se marient plus tard et ont moins d'enfants. Elles pratiquent la contraception, allaitent moins longtemps et ont une durée d'aménorrhée plus courte que les femmes traditionnelles.

L'auteur a donc comparé des femmes de différents types de statuts sociaux, et leurs situations démographiques.

Il remarque notamment que l'instruction est très liée au statut de la femme, soit que celle qui a un bon statut accède plus facilement à l'éducation, soit que l'éducation permette d'améliorer le statut : les femmes de statut moderne sont nombreuses à avoir dépassé le seuil de l'enseignement primaire, contrairement aux femmes de statut traditionnel.

Les femmes modernes ont des postes de haute responsabilité ou sont cadres moyens ou agents dans les secteurs informels avec une activité type salon de coiffure, maison de couture, etc. Un tiers d'entre-elles ont une villa individuelle, et une voiture, un réfrigérateur... Leur effectif est relativement réduit, mais elles ont un effet d'exemple et la masse des statuts intermédiaires entre le statut traditionnel et le leur a tendance à les prendre comme modèle.

Le "statut moderne" a également un volet démographique : il y a 20% de célibataires et 14% de polygames chez les femmes de statut moderne, 50% de polygames et 50% de mariées monogames chez les femmes de statut traditionnel et des chiffres intermédiaires entre les deux.

Le choix du conjoint est fait également, de plus en plus, par la femme avec l'avis des parents ou par la femme sans l'avis des parents, au fur et à mesure que l'on monte dans les statuts (pour les statuts traditionnels, ce choix se fait soit par la famille seule, soit par la famille avec la future épouse).

A Lomé, les femmes de statut moderne ont une descendance moins nombreuse que celles de statut traditionnel et cela correspond aux souhaits des deux groupes. On estime d'ailleurs qu'une femme de statut moderne, donc *a priori* en bonne santé, pouvant avoir financièrement autant d'enfants qu'elle le voudrait et n'étant pas contrainte d'espacer ses grossesses par l'allaitement traditionnel, aurait quinze enfants en moyenne. Or elle en a moins que les femmes traditionnelles (qui en ont six à huit).

La conclusion de l'auteur est que si la marche vers une plus basse fécondité se fera grâce à l'exemple des femmes de statut moderne, elle risque d'être très longue. Nous ajouterons que, pendant ce temps-là, la population sera multipliée par deux ou par trois.

6.5.6. Le Nigéria

Le Nigeria, représentant 15% de la population de l'Afrique sub-saharienne, ayant de plus une densité relativement forte doit être étudié à part, malgré des incertitudes grevant ses statistiques démographiques.

Revenons au recensement nigérian de novembre 1991. La révision en baisse de 121,5 à 88,5 millions se répercute évidemment sur les autres indicateurs : la population croîtrait donc de 2,1% par an et non de 3,3. Le PIB ppa serait de 1648 \$ au lieu de 1034, la densité de 67 au km² (au lieu de 100).

Bien que ce recensement de 1991 soit considéré comme le premier fiable du pays¹, certains points laissent encore perplexes : certains États du Nord (Kano, Jigawa, Sokoto et Kebbi) ont fait plus que doubler leur population, alors que Oyo et Osun n'ont cru que de 5%, bien que la mortalité y soit pourtant beaucoup plus faible. Faut-il rapprocher cette disproportion de la lutte pour le pouvoir jusque-là gagnée par les haoussas musulmans de Kano contre les yoroubas chrétiens d'Oyo ?².

En matière d'évolution économique et d'ouverture sur le monde, le Nigéria a connu un processus "à la mexicaine" : c'était un pays moyennement géré avant 1974, puis profondément désorganisé par l'euphorie pétrolière. Les services payés par la manne pétrolière, tels le commerce d'importation, de distribution ou les services domestiques se sont développés au détriment de la base agricole, et, dans une moindre mesure, industrielle.

Ce gaspillage de la manne pétrolière, accentué par un endettement démesuré même au regard des recettes des années fastes (1974/85), imposait une austérité quelle que soit la situation politique. Cette dernière est compliquée en outre par l'alternance cyclique au pouvoir des militaires et des civils.

1992/93 correspond à une phase du cycle politique où les militaires s'appêtent à redonner le pouvoir aux civils dans le cadre d'une élection présidentielle bien contrôlée. Nous sommes donc en période pré électorale et de fuite en avant monétaire et budgétaire. Le plus grave est probablement le maintien des subventions aux hydrocarbures qui dopent artificiellement la consommation locale, créent irrésistiblement une contrebande vers les pays voisins, et surtout privent la population d'un élément de calcul essentiel pour son comportement rationnel : le véritable prix de l'énergie.

Le "cycle" politique continuant de se dérouler, ce dernier problème (relèvement du prix, émeutes, annulation du relèvement)³, s'ajoutant au rejet par les militaires du président élu, a ramené l'armée au pouvoir en novembre 1993.

¹*Population et Sociétés*, INED, Paris, octobre 1992, p. 2. Ce numéro donne un historique des dénombremens nigériens et rappelle que la population régionale sert de base à la représentation nationale (et aux subventions). D'où le gonflement des statistiques.

² Alan Rake du *New African*, cité par *Courrier International*, 2 juillet 1992, Paris.

³ Ce qui n'est pas sans analogie avec les émeutes qui secouent les pays arabes d'Afrique à chaque tentative de relèvement des prix des produits alimentaires de base.

6.5.7. Le Ruanda

Le Ruanda, ancienne colonie allemande devenue belge en 1916, est indépendant depuis 1962. Grégoire Keyibanda fut son premier dirigeant avant qu'il ne soit renversé par un coup d'état en 1973. Depuis, la deuxième république a été installée.

Le Ruanda a été jusqu'en 1991 le pays où l'I.S.F. a été le plus élevé, avec 8,5 puis 8,1 enfant par femme, avant de descendre à 6,2 en 1993¹. Le niveau de 1991, même suivi d'une décroissance rapide de la fécondité, aurait multiplié la population par trois d'ici 2025... hors SIDA et guerres civiles.

Le Ruanda (avec le Burundi, qui présente beaucoup de traits historiques, ethniques et géographiques communs) se singularise en Afrique de plusieurs façons.

Pour commencer, son P.I.B., 498 \$ par habitant le place dans les derniers rangs de l'Afrique noire

C'est un pays dense 300 hab./km², du fait d'une paysannerie "à l'européenne", pratiquant une agriculture plus intensive que sur le reste du continent.

Du fait de l'altitude, le climat est également européen. Et la religion également puisque la colonisation belge y a implanté un certain catholicisme, dont on se souvient qu'il est à l'origine de la création de la Belgique.

L'unique langue, le kinyarwanda ou ruanda², est "nationale" à côté du français "seulement" officiel, du fait de l'homogénéité culturelle (et non ethnique), de la rivalité flamands/wallons chez les colonisateurs, et de leur approche ("pas d'élites, pas d'ennuis") différente de celle, plus assimilationniste, des français.

Le pays est d'abord rural, avec 5,5% de population urbaine en 1991. Par ailleurs, une hypothèse fondée sur certains témoignages dont nous ne garantissons pas la représentativité, serait qu'une certaine hégémonie culturelle catholique (65% des Ruandais, contre 17% pour les religions traditionnelles³ et 9% pour le protestantisme comme l'islam) serait ajouté à la ruralité pour jouer un rôle retardateur sur le plan démographique.

De toutes façons, les massacres périodiques entre la minorité tutsie, et la majorité hutue, n'ont sûrement pas accéléré le développement, d'autant que la première, traditionnellement surreprésentée dans les élites, l'est aussi dans les victimes. Le fait qu'une partie notable de la population de chaque pays (Ruanda et Burundi) soit réfugiée chez les voisins dans des camps très précaires, pousse sans doute à une fécondité élevée, comme c'est en général le cas dans les populations réfugiées (cf. Gaza), peut-être parce que le coût d'un enfant n'est alors pas supporté par la famille.

¹ "Tous les pays du monde 1991 et 1993", *Populations et Sociétés*, op.cit.

² Commune aux Hutus et Tutsi, et voisine du Kirundi, également commune à ces deux ethnies, du Burundi voisin.

³ ou 82% de catholiques, dont une partie aurait gardé des "coutumes" antérieures.

Enfin, parmi d'autres facteurs d'isolement, citons la faiblesse des télécommunications (un poste de téléphone pour 497 habitants), l'absence de télévision nationale, et un seul journal quotidien.

A ce stade, constatons que le Ruanda, malgré des facteurs qui, ailleurs, ont facilité la modernisation (densité, début de développement agricole) est resté extrêmement fécond. D'où l'attention à prêter à une sorte de "provincialisme" : enclavement, faible urbanisation, milieu "clos" du fait des autres facteurs précédemment signalés.

Les premières informations sur les pertes humaines de mai-juin 1994 font état de plusieurs centaines de milliers de victimes, dont semble-t-il une partie de la population qualifiée de Kigali. Outre l'effet démographique direct, on peut se demander si la fin de la très relative ouverture et du comportement pilote des classes instruites ne va pas retarder davantage la transition.

6.5.8. Synthèse et prévision

L'Afrique noire est ainsi restée, plus nettement encore que le monde arabe, à l'écart de l'évolution démographique mondiale. Or, parallèlement, ses difficultés apparaissent comme une sorte de caricature de celles du monde arabe (ouverture sur le monde plus tardive et plus partielle, blocage de l'économie par les gouvernants, statut de la femme..). Ici encore, la notion d'ouverture a des composantes historiques, géographiques (de la forme massive du continent à l'absence de route et chemin de fer), linguistiques, politiques...

Une urbanisation qui s'accélère, des langues opératoires qui se diffusent dans le cadre du tournant technologique, le desserrement des blocages politiques (recherche de solutions démocratiques, et surtout prise de conscience que les problèmes sont africains et non d'origine extérieure, c'est-à-dire la fin du Tiers-mondisme) laissent envisager une généralisation des amorces de baisse de la fécondité.

La crise économique (et peut être les disparitions liées au SIDA) pourrait retarder cette baisse en coupant l'accès aux écoles et aux centres de soins, qui sont deux ressorts importants, sans parler de la nécessité, plus forte que jamais, d'avoir des enfants pour s'occuper des adultes dans leurs vieux jours. L'adaptabilité humaine, si elle est stimulée et appuyée par une ouverture croissante, peut néanmoins venir à bout de ces deux catastrophes politiques et sanitaires¹, et que l'évolution générale n'en sera pas trop affectée.

¹ Pour le SIDA, la formidable inertie du mécanisme de diffusion et le retard dans la perception occultent à notre avis les progrès des réactions individuelles.

VUE D'ENSEMBLE DU LIVRE I

Dans ce Livre I a été d'abord exposée l'histoire des deux révolutions démographiques, ainsi que celle des idées, de l'économie et de la politique qui les ont accompagnées. Une première analyse a fait ressortir que le débat séculaire entre "natalistes" et "malthusiens" avait été politiquement dévoyé par le conflit Est/Ouest, dont la conséquence concrète a été de "fermer" un certain nombre de pays. Le début du dernier quart du vingtième siècle coïncide avec le sommet de ce mouvement de fermeture et le début de son ébranlement, du fait d'une meilleure conscience de ses échecs passés et de son incapacité à suivre le "tournant technologique".

Un point mondial de l'évolution démographique a ensuite été effectué situant les différents pays par rapport au schéma de la "transition". Apparaissent alors certaines conséquences démographiques de la fermeture due à la guerre froide, qui s'ajoutent parfois à celles découlant des comportements traditionnels. Ces différents environnements donnent également une première illustration de la rationalité des comportements individuels. Enfin se constate alors la spécificité de l'ensemble Afrique et islam blanc, auquel appartiennent les pays arabes d'Afrique.

Une analyse de l'histoire, de la démographie et de certains aspects de la civilisation arabe est alors effectuée, rappelant notamment les problèmes de langue et d'identité, le rôle de l'armée et l'opposition séculaire entre modernistes et traditionalistes, ces derniers retardant plus qu'ailleurs l'ouverture sur l'extérieur (scolarisation, presse ...).

Cela a permis de situer les quatre pays étudiés, et d'analyser les données de leur démographie politique. La recherche des évolutions d'ouverture et des réactions de fermeture a montré leurs interactions avec la transition démographique, souvent via des déterminants de niveau intermédiaire.

Ce résultat a été recoupé par l'étude des "voisins", pays ayant suffisamment de traits communs pour illustrer le jeu de tel ou tel facteurs, tel l'isolement, les "changements par le haut", avec le kémalisme, la réaction identitaire avec le cas extrême de Gaza...

Les différences nationales croissantes invitent à une analyse dynamique comparative faisant ressortir les déterminants spécifiques de la démographie arabe.

Ce sera l'objet du Livre II.

Annexe du volume n°1 :

tableau rassemblant les données des pays étudiés

<i>Egypte</i>		<i>Tunisie</i>		<i>Algérie</i>		<i>Turquie</i>	
1.882	6.831	1.881	1.519	1.851	2.452	1.927	13.636
1.897	9.715	1.911	1.938	1.856	2.469	1.935	16.115
1.907	11.190	1.921	2.094	1.861	2.930	1.940	17.771
1.917	12.718	1.926	2.160	1.866	2.874	1.945	18.860
1.927	14.178	1.931	2.411	1.872	2.414	1.950	20.934
1.937	15.921	1.936	2.608	1.876	2.824	1.955	24.130
1.947	18.967	1.946	3.231	1.881	3.273	1.960	27.809
1.960	25.984	1.956	3.943	1.886	3.752	1.965	31.391
1.966	30.076	1.966	4.533	1.891	4.108	1.970	35.660
1.976	36.656	1.976	5.572	1.896	4.360	1.975	40.197
1.985	46.800	1.984	6.966	1.901	4.723	1.980	45.217
1.993	58.300	1.985	7.300	1.906	5.158	1.985	51.420
		1.993	8.600	1.911	5.493	1.990	56.969
				1.921	5.715	1.993	60.700
				1.926	5.984		
				1.931	6.430		
				1.936	7.107		
				1.948	8.601		
				1.954	9.433		
				1.966	11.822		
				1.977	16.948		
				1.985	22.000		
				1.993	27.300		

<i>Maroc</i>	
1.936	7.040
1.952	9.342
1.960	11.626
1.971	15.379
1.982	20.420
1.985	23.600
1.993	28.000

Source : Philippe Fargues, "Un siècle...", op. cit.

sauf Turquie: *Census of population 90 Preliminary results*

State institute of statistics Prime ministry Republic of Turkey

Données 93 : "Tous les pays du monde 1993", op. cit.

DONNÉES DES GRAPHIQUES : "SCHÉMA TRANSITIONNEL"

(de droite à gauche, dates, taux bruts
de mortalité, de fécondité et d'accroissement naturel)

TUNISIE			
50/55	22,6	46,4	23,8
55/60	20,3	46,7	26,4
60/65	17,9	46,5	28,6
65/70	15,5	41,8	26,3
70/75	12,3	37,1	24,8
75/80	10,0	36,3	26,3
80/85	8,4	33,7	25,3
85/90	7,2	29,2	22,0

Maroc			
50/55	23,9	50,4	26,5
55/60	21,2	50,4	29,2
60/65	19,4	50,1	30,7
65/70	17,4	48,2	30,8
70/75	15,4	45,6	30,2
75/80	13,4	39,4	26,0
80/85	10,4	37,3	26,9
85/90	8,3	35,6	27,3

Algérie			
50/55	23,9	51,0	27,1
55/60	21,2	50,8	29,6
60/65	19,4	50,4	31,0
65/70	17,4	49,8	32,4
70/75	15,4	48,0	32,6
75/80	13,4	45,0	31,6
80/85	10,4	40,6	30,2
85/90	8,3	35,5	27,2

Egypte			
50/55	24,0	48,6	24,6
55/60	21,0	44,8	23,8
60/65	20,4	45,4	25,0
65/70	18,3	41,8	23,5
70/75	16,3	38,4	22,1
75/80	14,2	38,9	24,7
80/85	12,7	39,1	26,4
85/90	10,8	35,1	24,3

Turquie			
50/55	23,5	48,2	24,7
55/60	19,8	46,8	27,0
60/65	16,4	42,9	26,5
65/70	13,6	39,0	25,4
70/75	11,6	34,5	22,9
75/80	10,2	32,0	21,8
80/85	9,4	31,2	21,8
85/90	7,9	29,7	21,8

Source : *World prospect* 1992, op. cit.

LIVRE II

LES DÉTERMINANTS DES CALENDRIERS DÉMOGRAPHIQUES

CHAPITRE 7

UNE MORTALITÉ LONGTEMPS “OCTROYÉE”

La mortalité n'est pas seulement chronologiquement la première des composantes du schéma de la transition démographique. Elle influe également sur sa deuxième composante, la fécondité.

7.1. Un préalable et un reflet

La baisse de la mortalité générale, et plus encore infantile, est en effet un préalable au déroulement du processus. Il faut assurer une très grande probabilité de survie des enfants pour qu'ainsi les parents n'envisagent pas de les multiplier par précaution.

Bien que les contextes et rythmes soient différents, les mécanismes fondamentaux de la transition démographique sont les mêmes dans les pays du Nord et dans les pays du Sud. Le préalable à la baisse de la fécondité est celle de la mortalité. Jean-Claude Chesnais se demande même si ce n'est pas le phénomène premier, voire unique : "et si à l'origine de la laïcisation, de l'épargne, de la diffusion de l'instruction, il n'y avait avant tout, simplement, que la baisse de la mortalité ?"¹.

En tout état de cause, cette baisse est un indicateur avancé des autres enchaînements qui vont assurer le déroulement de la transition démographique.

Comparons tout d'abord l'évolution de la mortalité dans les quatre pays étudiés ainsi que dans quelques pays de référence.

¹ LTD, p. 388.

7.2. La mortalité composante de la transition

7.2.1. La mortalité comparée

Nous avons rassemblé sur le graphique ci-après les courbes d'évolution de la mortalité des quatre grands pays arabes et des pays par rapport auxquels nous les situons.

TAUX BRUT DE MORTALITÉ

Ce graphique montre tout d'abord que le taux faible de la France dans les années 1950 est rejoint et dépassé vers 1980, car la structure par âge des pays arabes fait plus que compenser les insuffisances sanitaires décrites dans le Livre I.

La Turquie et la Tunisie sont les premières à rejoindre ce niveau français. Le Maroc ne voit sa situation s'améliorer que dans les années 1980. L'Égypte enregistre nettement l'échec du régime nassérien, et ses successeurs ne rattrapent que très progressivement ce retard.

La conclusion d'ensemble est double :

- il y a bien une surmortalité arabe (qui intègre la surmortalité féminine), voire musulmane. Examinons d'autres pays que ceux de notre graphique : il est anormal, par exemple, d'avoir une mortalité égale à celle de l'Inde avec une infrastructure et un

niveau de vie bien supérieur. Il est également anormal d'avoir une mortalité très supérieure à celle de la Malaisie semi-musulmane et au tiers chinoise, et moins développée dans les années 1950. John C. Caldwell¹ montre que 11 pays sont "contre performants" en matière de mortalité compte tenu de leurs moyens matériels. Sur ces 11 pays, 9 sont musulmans (dont le Maroc et l'Algérie) et les deux autres ont de fortes minorités musulmanes.

- cette surmortalité arabe est depuis les années 1980 en voie d'atténuation.

7.2.2. L'espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance dans l'ensemble des pays en voie de développement a progressé de manière soutenue depuis 1950, et l'écart s'est beaucoup réduit avec les pays développés (voir graphique ci-dessous).

Les divergences entre zones restent importantes. Ainsi, les différentes régions de l'Afrique noire ont les espérances de vie les plus faibles (de 45 à 52 ans pour la majorité des États) alors que celles de l'est et du sud-est asiatique sont supérieures, avec 70 ans pour une Chine encore très sous-développée, 71 en Corée du sud et pour la Malaisie semi-musulmane, et 74 à Singapour.

L'espérance de vie à la naissance des pays arabes se situe en 1993 à l'intérieur de cette fourchette : la Tunisie (68 ans) est passée devant la Turquie (66 ans), que le Maroc (65 ans) a presque rejoint, tandis que l'Égypte (60 ans) est loin derrière. Le retard de l'Égypte² est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un phénomène contemporain : la baisse de la mortalité y était très ancienne. L'espérance de vie à la naissance, partant d'un niveau identique à celui de l'Antiquité (28,7 ans) à l'arrivée de Napoléon, bénéficie ensuite de l'action des dirigeants "modernistes", pour atteindre 31,4 ans dans les années 1930³, 49 ans à la fin des années 1950 et continue à s'améliorer ensuite (voir graphique ci-après).

La longévité étant fonction inverse de la mortalité, nous pouvons faire des remarques analogues sur la spécificité arabe. Agnès Chevalier remarque notamment que leur situation sanitaire reste "décevante relativement au niveau de vie de ces économies" et que "le type et la structure des pathologies que connaissent les populations d'Afrique du nord sont semblables à celles rencontrées dans la plupart des pays en voie de développement : maladies transmissibles et épidémies, maladies transportées par l'eau ou liées à une mauvaise hygiène, carences nutritionnelles...". Les infrastructures sanitaires n'expliquent pas cette "déception", l'auteur se demande si elle ne provient pas du "contexte socioculturel spécifique aux pays arabo-musulmans"⁴.

¹"Routes to low mortality in poor countries", *Population and Development Review*, n° 2, juin 1986, cité par A.C., p. 71, qui ajoute que "Ces statistiques recourent celles de la scolarisation des filles en 1960".

² Pour les données qui suivent, cf. Philippe Fargues, "Un siècle de transition démographique...", op. cit.

³ Amélioration qui ne nous paraît lente que du fait de l'extrême rapidité des changements démographiques de cette deuxième moitié du XX^e siècle .

⁴ Pour ce paragraphe, A.C., op. cit., p 65 à 68.

Avant d'approfondir cette dernière notion avec la surmortalité féminine, examinons la mortalité infantile, composante la plus sensible et la plus importante démographiquement.

7.2.3. La levée du préalable

Du début des années 1950 à celui des années 1980, les progrès de la mortalité infantile ont été massifs et généralisés dans le monde. Très haute en Afrique et en Asie du sud vers 1950, elle ne dépasse désormais un taux de 120 pour 1000 que dans des pays perturbés : le Mali avec la sécheresse, l'Afghanistan ou l'Indochine avec leurs guerres civiles. Une explication partielle : la disparition des risques de famines et d'épidémies, grâce aux secours internationaux qui rendent cette mortalité moins dépendante des aléas politiques et donc économiques. La scolarisation féminine, même tardive et partielle, y a également contribué.

Le graphique ci-après donne l'évolution comparée de cette mortalité infantile.

INSÉRER GRAPHIQUE : TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE

L'évolution de la mortalité infantile donne la même indication, en plus accentué, que la mortalité générale : elle part de niveaux anormalement élevés en 1950 pour s'améliorer très rapidement, surtout après 1975. De ce fait, elle cesse de pousser à une forte fécondité.

Avec le niveau des années 1950, la probabilité de n'avoir qu'un fils survivant sur quatre enfants était forte. Le risque, même faible, de n'en avoir aucun à 60 ans existait : insupportable, il poussait les parents à avoir 6 à 8 enfants. La situation était analogue dans la France de Louis XIV ou l'Europe occidentale du XVIII^e siècle, avec le même résultat quant à la fécondité. Aux niveaux actuels de la mortalité infantile, la probabilité est par contre une très grande de garder ce fils survivant avec 4 enfants, voire 2 ou 3.

Il y a donc là un grand "réservoir" de baisse de la fécondité.

D'autres enseignements peuvent être tirés de ce graphique. La mortalité turque était la plus forte en 1950, soit une génération après les réformes d'Atatürk, illustrant encore une fois les limites de la modernisation "par le haut". Dans le même esprit, l'Égypte prend du retard pendant la période nassérienne (1954-1970) marquée également par des réformes dictées "d'en haut". Elle conserve ce retard jusqu'au début des années 1980. Enfin, "l'exception tunisienne" apparaît nettement.

Les pays arabes d'Afrique et la Turquie restent toutefois très au dessus de rapport à la France et même de la Malaisie.

7.2.4. La surmortalité féminine

Dans les pays développés, la maternité n'est plus un risque important depuis le XX^e siècle. Les femmes ont une espérance de vie à la naissance de 6 à 8 ans de plus que les hommes, voire davantage, comme en France ou en URSS où les hommes sont plus particulièrement atteints par l'alcool, le tabac ou les accidents...

Lorsque cet écart en faveur des femmes est inférieur à 4 ou 6 ans, les démographes estiment qu'il y a surmortalité féminine. C'est le cas là où le développement est incomplet, et où les femmes ont une situation anormalement défavorisée.

"Naître fille est une malédiction qui justifie la soumission à toutes les discriminations : le fait d'être servie en dernier, donc peu ou mal nourrie, d'être abandonnée à son sort en cas de maladie, d'être astreinte aux labeurs incessants (...). Ces pays couvrent une bande territoriale continue composée de pays totalement ou partiellement islamisés, allant de l'Irak, au Bangladesh, en passant par l'Iran, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde ; s'y ajoute l'Algérie, le Sénégal, le Yémen, le Malawi, la Papouasie. Dans tous ces pays, la surmortalité masculine est inférieure ou égale à 2 ans. Au Pakistan et en Inde elle est nulle, au Bangladesh il y a une surmortalité féminine."¹. Elle n'est donc pas une spécificité musulmane, mais plutôt une conséquence de la fermeture de la société traditionnelle.

¹ Jean-Claude Chesnais, *La population du monde...*, op. cit., p. 35.

La Turquie ne figure pas dans cette liste, sans doute du fait de l'ampleur et de l'ancienneté des réformes touchant le statut de la femme, tandis que le point faible de leur application (une scolarisation féminine très lente) a maintenant largement disparu.

La surmortalité féminine relative dans les pays arabes montre qu'il faut distinguer dans le progrès sanitaire les moyens mis en œuvre et leur usage.

L'usage par la population des moyens sanitaires à sa disposition est fonction de ce que certains appellent la modernisation sociale. Cette notion peut se résumer par l'interaction du développement avec l'individualisme et la laïcité, ce dernier terme étant à entendre au sens large de déconnexion - au moins partielle - de la religion et des raisonnements courants.

Les moyens mis en œuvre pour le progrès sanitaire renvoient aux ressources économiques.

7.3. La mortalité, le développement et les choix économiques

Ces ressources économique déterminent-elles la mortalité ?

7.3.1. Une certaine déconnexion

Les pays sous développés ont vu les baisses les plus brutales de leur mortalité être "importées" de l'extérieur (la vaccination... etc. cf. Livre I, chapitre 1), sans qu'ils aient eu, contrairement aux pays occidentaux, une révolution industrielle au préalable. Nous pensons surtout aux pays arabes et à l'Afrique noire.

Jean-Claude Chesnais doute¹ que ces "importations" soient suffisantes pour que la baisse de la mortalité soit générale et durable. : il ne faut pas artificiellement distinguer dans les questions de mortalité le "sanitaire" de l'économique. La baisse de la mortalité est le résultat d'une évolution d'ensemble qui déclenche ultérieurement la baisse de la fécondité.

Certes des organisations caritatives peuvent faire baisser ponctuellement la mortalité dans une zone sinistrée. Pour que cette baisse perdure, il faut un développement intellectuel et économique sans lequel l'infrastructure sanitaire ne peut être mise en place et ne peut fonctionner. En témoignent les difficultés de l'ONU en Somalie en novembre 1992 à atteindre le Somalien de base.

Le raisonnement de référence à l'échelle mondiale est que la santé a un prix et ce prix ne peut être prélevé que sur la production. La santé augmente donc avec le niveau de

¹ LTD, p. 381 pour les paragraphes sur le "raisonnement de référence".

vie : dans un grand nombre des pays pauvres d'aujourd'hui, la baisse de la mortalité n'a été stable et durable que du fait d'un développement déjà amorcé.

Dans les pays arabes, ce raisonnement semble moins fondé qu'ailleurs du fait de la rente pétrolière et de l'aide publique étrangère sous forme de crédits, de dons, ou du fonctionnement d'une organisation sanitaire venant de l'étranger, notamment en Algérie jusqu'en 1962. Il n'y avait pas de développement (et donc de production indigène¹) suffisant pour financer l'organisation sanitaire ou y être impliqué. Et donc pas non plus les bases de la baisse de la fécondité. D'où le retard plus grand qu'ailleurs de la baisse de la fécondité par rapport à celle de la mortalité.

Philippe Fargues² estime que la baisse de la mortalité est endogène, mais un examen détaillé de son article limite la contradiction. Son analyse porte sur l'Algérie et l'Égypte du XIX^e siècle, où "le déclin de la mortalité pourrait fort bien avoir devancé le développement de l'infrastructure sanitaire". Or, d'une part la baisse de la mortalité de cette période a été très faible (voir ci-dessus), d'autre part Philippe Fargues se réfère pour l'essentiel à un début avorté de révolution industrielle égyptienne dans les années 1860/70 et aux infrastructures agricoles mises en place par Méhemet Ali après son arrivée au pouvoir en 1804. La première "endogénéité" a donc disparu, et le caractère de la deuxième peut être discutée : l'action des Français en Algérie est clairement exogène ; une action analogue menée par l'Albanais Méhemet Ali en Égypte est-elle vraiment de nature opposée ?

De toute façon notre raisonnement vise les années 1930-1990, où la baisse est beaucoup plus rapide, et où les facteurs exogènes (colonisation, recettes pétrolières, aides étrangères...) sont prépondérants jusque dans les années 1980.

Mais, importée ou endogène, l'influence de la baisse de la mortalité n'est pas sans action sur le développement.

7.3.2. La rétroaction sur le développement

L'éducation et la santé sont, de deux façons différentes, des indicateurs de développement. Elles reflètent d'une part le développement bénéficiant concrètement à la population (sens adopté le plus souvent dans cette thèse et par le PNUD). Elles sont d'autre part un investissement à long terme, moteur de la croissance économique et du développement.

La mortalité et la morbidité ont en effet un coût important dans les pays pauvres, qui se décompose en un coût direct (les dépenses médicales...) et un coût indirect beaucoup plus important, celui de toute l'activité perdue.

La diminution de la mortalité et de la morbidité augmente donc le nombre et l'énergie des actifs, et libère ainsi des moyens considérables qui accélèrent le développement. De plus, le recul de la mortalité accroît la mobilité géographique et professionnelle, ne serait-ce que parce que les enfants n'ont plus à remplacer les parents (ou le frère aîné).

¹ Terme qu'il faut prendre au sens technique, par opposition à "local", par exemple pour mettre "à part" la production des pieds noirs.

² Philippe Fargues, "Un siècle de transition démographique...", op. cit., p. 216 et 217.

Elle est enfin l'une des causes des migrations vers la ville, qui seront étudiées au chapitre 10.

Or, l'importance de cette mobilité professionnelle et de l'orientation de la rationalité dans de nouvelles directions est fondamentale dans le processus de croissance économique¹. D'où la nécessité de voir où et comment cette baisse durable de la mortalité est apparue ces dernières décennies.

7.3.3. Le capitalisme "sauvage" et la transition démographique

Les trente années 1960-1980 montrent que la baisse de la mortalité, lorsqu'elle n'est pas "importée" (au sens que nous avons donné ci-dessus à ce terme), ne vient pas tant de réglementations (dont les pays arabes ne sont pas avars) censées mener peu à peu à "l'État providence", que d'un régime économique réputé être son contraire : le capitalisme "sauvage".

Le terme de "sauvage"², ou de "dumping social" en "français" de 1994, a été accolé au régime économique des pays du sud-est asiatique, parce qu'il ne "respectait" pas les usages sociaux-démocrates des pays développés occidentaux. Cette qualification péjorative a pu aussi bien venir des syndicats et de milieux de gauche ("les travailleurs sont maltraités dans ces pays comme chez nous au XIX^e siècle"), que de secteurs du patronat craignant une concurrence dite "déloyale" (réaction plus que jamais d'actualité en 1993/94).

Sans entrer dans la controverse, rappelons toutefois qu'il faut comparer ce qui est comparable. Très schématiquement, le choix pour nombre de personnes au XIX^e siècle était d'être ouvrier agricole au Limousin ou ouvrier dans une manufacture à Paris. Vers 1970, il était de rester dans une campagne coréenne ou d'être employé à Séoul. En 1994, il est de rester dans le nord thaïlandais ou d'aller à Bangkok, et non d'être employé chez Elf à Paris.

Or, les données démographiques montrent qu'il est bon d'avoir un patron "sauvage" : pour la santé comme pour l'économie, les records du monde passent de l'Europe occidentale au Pacifique. Le citoyen est en meilleure santé à Hongkong qu'en Angleterre, au Japon qu'en France.

Et la période de progrès est bien celle de la différence des choix économiques avec le reste du Tiers-Monde : "dans les années 1950 l'espérance de vie à la naissance au Japon et chez les chinois d'outre mer avait 10 ans de retard sur les pays européens les plus performants, qui ont été rattrapés ou dépassés autour de 1985. L'évolution a été encore plus rapide pour la mortalité infantile. Le Japon, avec un taux de 6 pour 1000, a été le champion du monde en 1984 et les pays chinois le suivent de près avec des taux également meilleurs que ceux de la plupart des pays européens."³

¹ Cf. Yves Monténay, *Le faux problème du fardeau démographique*, Institut de Démographie Politique, Paris, 1994.

² Terme utilisé par Jean-Claude Chesnais dans *La revanche du Tiers-Monde*, op.cit., p. 159, et qui reflète bien les discussions de l'époque.

³ Leete Richard, "The Post-demographic Transition in East and South East Asia : Similarities and Contrasts with Europe", *Population Studies*, 41, (1987), Page 189 et 190

Inversement, dans les années 1980, les indicateurs sanitaires s'étaient dégradés en Union Soviétique et dans les satellites d'alors (Europe centrale et orientale). J.-C. Chesnais l'écrivait déjà en 1987¹. L'ouverture statistique qui a eu lieu depuis l'a amplement confirmé : la mortalité infantile était dans l'ensemble de l'ex URSS de 21,8‰ en 1990 (et de 23 à 41 dans les républiques musulmanes), et même de 26,9 en Roumanie à la même époque, tandis que l'espérance de vie à la naissance pour les mêmes pays à la même date était de 70 et 69,6 ans. La Suède et le Japon étaient respectivement à 6 et 4,5‰, et à 78 et 78,6 ans², et les capitalistes "sauvages" de Hongkong et Singapour respectivement à 6 et 3‰, et 77 et 75 ans³.

Ces derniers pays ont non seulement une plus grande espérance de vie et une meilleure santé à tout point de vue, mais sont également moins inégalitaires que les pays de l'Est. A Taiwan⁴ par exemple, il n'y a pratiquement pas de chômage et les salaires sont élevés. Il y a donc moins d'inégalités que dans les pays où il y a soit un taux de chômage élevé, soit de très bas salaires comme tel était le cas en Union Soviétique. Dans ce dernier pays, si la hiérarchie des salaires était théoriquement modérée, les avantages en nature de la nomenklatura entraînaient des inégalités d'autant plus importantes que ces avantages consistaient en biens - logement par exemple - qui n'existaient physiquement pas pour les autres catégories.

Le graphique ci-après illustre ces évolutions.

¹Jean-Claude Chesnais, *la Revanche du tiers-monde*, op. cit., p. 158 et suivantes.

² La conjoncture démographique, *Population*, vol. 47, n°4, 1992, p. 1017 et 1036.

³ Voir tableau n° 1.

⁴ Visaria, *Poverty and living standards in Asia Living standards Muslims studies, Working paper n° 2*. World Bank, Washington D. C., 1980.

INSÉRER ICI GRAPHIQUE NOIR
“MORTALITÉ INFANTILE PAR GRANDE RÉGION”

La courbe “Asie de l’est” dans le graphique ci-dessous illustre l’efficacité de ce choix économique sur ce facteur clé qu’est la mortalité infantile.

Ces considérations font discrètement leur chemin, même au PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Son rapport de 1991 comporte des suggestions qui, sans être “sauvages”, s’écartent de la philosophie antérieure purement redistributrice, et recommande par exemple une participation financière aux bénéficiaires de programmes sociaux du tiers-monde¹.

Les subventions aux produits alimentaires pourraient être remplacées de manière moins dangereuse et mieux ciblée par une aide limitée, par exemple, une aide aux cantines scolaires et à des dispensaires publics bien choisis. Il faudrait agir pour que les particuliers puissent trouver une association charitable de leur choix.

Pour les services sociaux qui resteraient des services publics, les gaspillages pourraient être limités en faisant participer aux frais les bénéficiaires : même si cette participation est très faible pour que les plus pauvres puissent avoir accès au service, on verrait moins souvent les robinets d’eau potable, par exemple, rester ouverts parce que “c’est gratuit”.

La participation peut être d’autant plus forte que le service est moins élémentaire. C’est ainsi que les droits d’inscription dans l’enseignement supérieur peuvent être plus élevés - quitte à ce qu’il y ait des bourses - que dans le primaire.

Ces données démographiques et économiques permettent une première approche du calendrier démographique arabe.

¹*Rapport mondial sur le développement humain 1991*, PNUD, Économica, Paris, 1992, p. 8. Ce rapport sera ci-après noté en abrégé : *PNUD 1991*.

7.4. L'originalité de la première phase de la transition arabe

La première phase de la transition démographique peut être décomposée en trois : deux étapes temporelles et la mise en place d'un processus. La première étape temporelle est celle de la baisse lente de la mortalité, la fécondité restant stable. La seconde étape est celle où la baisse de la mortalité s'accélère pouvant faire monter la fécondité. Nous avons analysé ce phénomène dans les chapitres sur l'Algérie et le Maroc, et avons constaté dans le Livre I sa présence dans bien d'autres pays, et notamment en Afrique noire.

Quant au processus, il découle des changements sociaux tant causes que conséquences¹ de la baisse de la mortalité, qui déclenchent également la baisse de la fécondité. Il est à l'œuvre au moins dès la deuxième étape temporelle où son jeu est masqué par les conséquences sanitaires et sociales de la baisse de la mortalité et de la morbidité.

La première étape temporelle a commencé il y a environ un siècle dans les pays arabes d'Afrique (Livre I), soit à la même époque que certains pays de l'Asie de l'Est, mais beaucoup plus tôt que dans la plupart des pays du sud.

Or, cette première étape a été "importée" en Afrique du Nord par une colonisation française, plus ambitieuse dans ce domaine que la colonisation anglaise qui, il est vrai, a été confrontée en Asie à des masses humaines beaucoup plus importantes.

La deuxième étape de la première phase de transition, celle où les changements sociaux s'accélèrent, avec comme révélateur la hausse momentanée de la fécondité, s'est révélée, elle, plus tardive et surtout bien plus lente que dans les pays d'Asie². Or, c'est cette deuxième étape qui est "endogène" (par opposition à "importée").

Il y a là une première explication au retard de la fin de la première phase de la transition. Et nous avons noté le contraste avec les pays à régimes économiques ouverts.

Le mécanisme évoqué plus haut s'est enclenché dans les pays étudiés lorsque la baisse "indigène" de la mortalité a fini par avoir lieu, et a donc rétroagi sur le développement. De plus, la mortalité infantile était alors tombée à un niveau rendant très improbable le décès de tous les fils d'une famille, même réduite, ce qui a levé un préalable important à la baisse de la fécondité.

Certains enchaînements expliquant les particularités du calendrier démographique arabe apparaissent ainsi. L'étude de la fécondité confirme ce processus, en suggère d'autres, et permet de remonter aux causes situées en amont.

¹ Pour les causes, cf. le "raisonnement de référence" ci-dessus, pour les conséquences, cf. "la levée du préalable" ci-après.

² Voir chapitre suivant sur la fécondité.

CHAPITRE 8

LA FÉCONDITÉ, ET LE " DÉVELOPPEMENT FÉMININ "

La baisse de la fécondité marque la deuxième étape de la transition démographique. Le lien entre la baisse de la mortalité et celui de la fécondité est le point clé qui ferait de la transition démographique non pas un simple schéma de référence, mais l'un des mécanismes de l'évolution démographique. Or, c'est justement ce lien dont l'existence a été contestée pour les pays arabes. Agnès Chevallier et Véronique Kessler font notamment remarquer¹ que les conditions de mortalité permettent depuis longtemps aux parents des pays d'Afrique du nord d'avoir une vieillesse assurée avec trois enfants, et que par ailleurs leur PIB par tête les mettent dans le "peloton" des pays du Tiers-Monde. Ces deux faits auraient dû induire, comme ailleurs, une baisse plus ancienne de la fécondité. Elles estiment que cela vaut a fortiori pour le Proche Orient, où la fécondité est cependant encore plus élevée.

L'objet de ce chapitre est d'étudier en quoi et pourquoi le lien entre les deux premières phases de la transition démographique a bien existé, et pourquoi il a été plus lâche ou plus tardif dans les pays arabes d'Afrique que sur les autres continents.

Après l'analyse comparative dans cette perspective de la fécondité des pays arabes dans le temps et dans l'espace, sera étudiée d'abord l'influence des politiques de population qui se sont multipliées sous l'impulsion des organismes internationaux depuis la deuxième guerre mondiale. Ensuite, sera abordée l'analyse des facteurs de développement humain ayant entraîné cette baisse, et leur éventuelles spécificités.

8.1. L'analyse comparative

L'évolution de la fécondité sera analysée dans l'espace (comparaison entre pays) et dans le temps (comparaison avec l'évolution européenne passée).

8.1.1. Les divergences nationales

Les évolutions de la fécondité des pays du "tiers-monde" sont encore plus hétérogènes que celles de leur mortalité. La quasi-totalité des pays d'Afrique noire n'en est en 1993 qu'à l'amorce de la baisse de leur fécondité (ISF compris entre 6,5 et 7,5 enfants par femme, cf. Livre I). En revanche, cette baisse est maintenant très profonde pour

¹ A.C., p. 12.

l'Amérique Latine (moyenne de 2,9 enfants par femme en 1993 pour l'ensemble du continent). Elle est également très nette dans la plupart de l'Asie du Sud Est (2,4 enfants par femme pour la Thaïlande, et 3 pour l'Indonésie musulmane, toujours en 1993).

Pour les grandes régions du monde et dans les pays arabes, l'évolution de la fécondité est rappelée dans les graphiques ci-après.

INSÉRER CARTE NOIR ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ

INSÉRER GRAPHIQUE TAUX BRUT DE NATALITÉ

INSÉRER GRAPHIQUE ISF

Ce graphique montre l'homogénéité de la situation des pays arabes et de leur coreligionnaires turcs et malais dans les années 1950. Tous ces pays étaient alors regroupés autour du niveau estimé des 7 enfants par femme.

Dans les années 1965, la Turquie, puis la Malaisie passent en dessous du niveau indien, rejoints momentanément par l'Égypte. A l'opposé, l'Algérie se distingue longtemps par sa fécondité élevée avant d'accuser une baisse brutale dans les années 1980, tandis que la Tunisie passe en dessous de nos repères non arabes vers 1980.

L'Égypte et le Maroc ont suivi un schéma intermédiaire avec une hausse ou un maintien de la fécondité dans les années 1950 et 1960, suivie d'une baisse plus précoce, mais plus progressive qu'en Algérie. Une analyse plus détaillée est difficile du fait des incertitudes statistiques illustrées dans l'annexe à ce chapitre.

Corrélativement, l'Inde, qui avait dans les années 1950 une fécondité assez inférieure à celle de tous les pays arabes, a vers 1990 un niveau analogue. Cela illustre, comme pour la mortalité, l'existence puis l'atténuation de la spécificité arabe (voir chapitre sur la mortalité). Ce parallélisme de l'évolution des spécificités en matière de mortalité et de fécondité est un élément de présomption du lien de causalité dont nous rechercherons l'existence et la force.

Enfin, le ralentissement de la baisse indiqué par le graphique pour les années 1990-95 n'est qu'une projection de l'ONU, alors que les premiers éléments connus pour cette période et la fin de la précédente (cf. Livre I), laissaient supposer au contraire une accélération de la baisse.

Par ailleurs, l'Arabie, les Émirats, le Koweït et, dans une moindre mesure, la Jordanie et les Palestiniens ont maintenu jusqu'à présent les naissances à un niveau très élevé. Or, ces pays sont à la fois relativement sous-développés et riches, les premiers grâce au pétrole¹, les autres par leur travail au profit des premiers.

Les revenus directs et indirects, comme les subventions alimentaires, réduisent le coût des enfants, malgré l'urbanisation. De plus, certains gouvernements ont gardé une politique nataliste : les Émirats, parce que leurs citoyens sont minoritaires dans leur propre pays, et l'Irak pour des raisons de pure puissance. Saddam Hussein donnait des prêts immobiliers sans intérêt et un congé de maternité payé d'un an pour le 4ème enfant : il s'agissait de rattraper l'Iran, qui est trois fois plus peuplé.

Ce décalage entre richesse et développement humain se réduira probablement dans quelques années quand arriveront alors à l'âge de la fécondité les jeunes générations mieux et plus longuement scolarisées grâce, justement, à cet argent venant du pétrole. Il est d'ailleurs probable que la mutation ne sera pas seulement démographique : on imagine mal les femmes saoudiennes ayant fait des études supérieures ne pas tenter de faire évoluer une société théocratique et assez figée.

¹ L'on a vu que cette hausse (par rapport à 1973) après s'être brutalement atténuée en 1985, a progressivement disparu en 1992/93. Ce fait nouveau aura certainement des conséquences à moyen terme.

Remarquons que tous les pays arabes enregistrent dans un premier temps une légère hausse de la fécondité due aux changements sanitaires et sociaux (diminution de l'allaitement maternel, de la stérilité...), changements eux-mêmes liés à ceux ayant permis la généralisation de la baisse de la mortalité.

8.1.2. Une comparaison "malthusienne"

Il est intéressant de comparer ce découplage arabe entre la baisse de la mortalité et celle de la fécondité à celui de l'Angleterre à la fin du XVIII^e analysé par Jean-Claude Chesnais¹.

"A la fin du XVIII^e siècle, l'Angleterre voit coïncider une diminution de la mortalité et un relâchement du contrôle des naissances... ce type de comportement... contraire au modèle de la transition démographique... (s'explique par) de nombreuses raisons... plus ou moins spécifiques à l'histoire britannique... :

- "le desserrement de la contrainte des subsistances liées, dans un premier temps à la révolution agricole, et, dans un second, aux importations alimentaires"

- "la loi des Pauvres (qui donnera à Malthus l'occasion de pousser son cri d'alarme)... qui va faire bénéficier plus d'un million d'individus de l'assistance de neuf millions de leurs concitoyens (et la hausse de fécondité qui résulte du fait que les allocations dépendent très fortement du nombre d'enfants)".

- "la déstructuration sociale et les possibilités d'emploi liées à la naissance de la grande industrie..."

- "le rôle de l'émigration comme soupape de sécurité..."

- "le retard relatif dans l'évolution de la mortalité infantile..."

"La baisse de la fécondité aura lieu en Angleterre dans la deuxième partie du XIX^e siècle avec l'intégration de la classe ouvrière par l'école, des salaires plus élevés et la législation sociale."

Certains points de cette analyse pourraient être nuancés : la législation sociale ne peut améliorer le sort des personnes concernées que si l'économie lui en donne les moyens... c'est-à-dire a déjà fourni cette amélioration au plus grand nombre. La régression sociale algérienne qui s'accélère au début des années 1990 en est une illustration.

Mais le plus intéressant sont les analogies entre la situation de l'Angleterre au XVIII^e siècle et celle des pays arabes actuellement. Citons à ce propos le rôle des importations alimentaires et de l'argent du pétrole ou de l'aide internationale, avatars contemporains de la loi des Pauvres et du début de l'État providence britannique, ou encore la déstructuration sociale qui accompagne parfois l'urbanisation rapide, à

¹LTD, p. 318 et suivantes.

l'émigration ainsi qu'au retard de la mortalité infantile par rapport à celle d'autres pays en voie de développement.

Le rôle du pétrole, de l'aide internationale, des importations agricoles et de l'urbanisation seront repris dans les chapitres suivants.

Toujours avec le souci de dresser un parallèle avec l'Angleterre de Malthus, ajoutons que la population de l'ensemble des pays arabes a un taux d'accroissement naturel d'environ 3%, soit un doublement de 1960 à 1980. Avec 7,9 enfants par femme, Gaza est le n°1 mondial de la fécondité, et le Yémen le n° 3 avec 7,5.¹

Cette croissance rapide, l'ignorance des évolutions récentes, les peurs entretenues et de réels problèmes économiques et sociaux, même si leur origine première n'est pas démographique, nous permettent de prolonger notre parallèle par les réactions malthusiennes qu'elles ont suscitées et qui sont souvent appelées diplomatiquement "politiques de population".

8.2. Les pressions internationales

Julian L. Simon a vigoureusement décrit les pressions internationales en faveur de la limitation des naissances².

Cet auteur partage le sentiment général selon lequel la contraception étant un droit parmi d'autres, l'information à ce sujet est justifiée. Par contre, il est hostile au financement de "la propagande et (des) organismes... voués à réduire les taux de fécondité dans le monde". Il souligne "qu'en guère plus d'une décennie, les partisans de l'anti-natalité ont acquis du pouvoir au sein du gouvernement américain, et d'organismes internationaux, tels que le Fond des Nations Unies en matière de population (FNUAP), et la Banque Mondiale", soit des budgets annuels de dizaines de millions de dollars rémunérant des centaines de personnes qualifiées (en fait plus de 200 millions de dollars)³.

Simon déplore que les fonds viennent essentiellement des contribuables américains via l'US AID. Loin derrière le gouvernement américain, les gros contributeurs sont deux fondations de même nationalité : Ford et Rockefeller, puis le gouvernement suédois. Globalement, de 1966 à 1976, près d'1,3 milliard de dollars ont été dépensés, dont 0,9 par le gouvernement américain, 0,25 par les fondations Ford et Rockefeller et le solde par des gouvernements étrangers⁴.

¹ Tous les pays du monde, 1993, *Populations et sociétés*, INED, Paris, 1993.

² Les citations suivantes sont sauf indications contraires tirées du chap. 21 de *L'homme, notre dernière chance*, op.cit., p. 316 et suivantes.

³ Ordre de grandeur évalué en combinant l'extrait de Margaret Wolfson, *Les principaux acteurs dans l'aide à la population*, OCDE, Paris, 1983, cité par *Population et Sociétés* d'Octobre 1984, et les propos de Julian L. Simon.

⁴ Bradshaw, Lois E. and Cynthia P. Green, 1977, "A guide to sources of family planning program assistance", *Population reports*, (March), series J, 272-278. Tableau de la p. 1278, reproduit par Julian L. Simon, op. cit., p. 317.

La politique américaine de l'époque a été officiellement exposée en 1978 dans le rapport au Congrès sur les activités présentes et futures de l'AID¹. Cette dernière considère en effet que freiner la croissance démographique... (fait) partie du mandat qu'elle a reçu du Congrès". Les arguments développés sont ceux qui ont été par ailleurs critiqués par Simon dans le même ouvrage : insuffisance de la production alimentaire, chômage, pression sur les ressources naturelles...

L'AID a notamment "nommé un responsable de la population en poste permanent à Abidjan", et à qui elle demande "d'étudier l'impact sur la population (de tout projet) avant d'en accorder le financement"². Un discours maladroit d'un haut fonctionnaire américain, (le docteur Ravenholt qui contrôle le budget de l'AID) a même été brutalement résumé par des Irlandais par : "les États-Unis cherchent à trouver les moyens de stériliser un quart des femmes du tiers monde"... notamment en distribuant gratuitement des laparoscopes, appareil cautérisant ou coupant les trompes utérines.

Étant donné que les fonds de l'AID vont vers une dizaine d'organismes internationaux privés, bénévoles ou dépendant de l'ONU qui, à leur tour, financent essentiellement des universités, c'est une partie importante des intellectuels mondiaux qui sont soumis à cette pression ; et cela passe d'autant mieux que cela semble aller "dans le bon sens" pour un certain courant écologiste, devenu de plus en plus puissant dans les années 1980.

Certains anti-natalistes affirment que "leur objectif est simplement de rétablir un juste équilibre... entre partisans et adversaires de la natalité... (et notamment de contrer) les déductions fiscales aux parents"... pourquoi pas alors contre l'école publique, rajoute Simon puisqu'il y a là une subvention beaucoup plus importante aux enfants. Il cite également l'organisation NON (National Organisation for Non-parents) dont l'objectif est "none is fun" (n'ayez pas d'enfant, amusez-vous), et regrette que ces idées anti-natalistes soient diffusées grâce aux deniers de l'Etat.

Depuis 1978, date des documents ci-dessus, une évolution s'est produite. Les protestants ont été rejoints par les groupes catholiques "pro-choice" (favorables à la contraception, voire à l'avortement). Par contre les protestants conservateurs, suivant en cela le Président Reagan, se sont opposés au FNUAP (Fond des Nations Unies pour les Activités de Population), qui continue à agir vigoureusement en faveur de la limitation des naissances, et dont la présidente, Nafis Sadik, est en 1994 une pakistanaise³.

Le Président Reagan n'a finalement pas été suivi, car "l'aide américaine pour 1994 sera comme d'habitude destinée prioritairement à Israël et à l'Égypte (...) Pour le reste la consigne donnée à l'Agence pour le Développement International, qui distribue cette aide... (et veillera à ce que les programmes encouragent) la limitation des naissances, la protection de l'environnement et l'amélioration du statut de la femme dans les pays en voie de développement"⁴.

¹ Association Internationale pour le Développement, filiale de la Banque Mondiale spécialisée dans les financements de projets sociaux.

² Julian L. Simon, op. cit., p. 319, citant pour les deux paragraphes qui précèdent l'US General Accounting Office, 1978.

³ Gilbert Etienne, Les nouveaux malthusiens, *Le Monde*, 14 décembre 1993, p. V.

⁴ *International Herald Tribune*, 29/11/93, p. 3, décrivant le redéploiement de l'aide américaine du fait de la fin de la guerre froide.

En Europe, la Convention de Lomé IV entre la Communauté européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), signée le 15 décembre 1989 et qui doit expirer en février 2000, contient parmi ses quelques 500 pages, tout un chapitre sur la démographie et les politiques de population en général, qui laisse entendre que la Communauté Européenne est prête à assister tout pays qui souhaiterait déployer une politique assez autoritaire de baisse de la fécondité.

Les médias sont également utilisés par les anti-natalistes : pour lutter contre la natalité dans le tiers-monde, "de puissantes associations américaines utilisent l'arme absolue de la sous-culture, de feuilletons télévisés ou radio sirupeux, où le bon fait peu d'enfants et le mauvais fait beaucoup"¹.

Ainsi, ce genre d'émission est diffusé en Inde, au Kenya, au Zimbabwe ; leurs responsables n'hésitent pas à mettre à leur actif "la chute du taux de fécondité au Kenya de 8,1 à 6,7 enfants par famille en 88 et 89" (sic). De même, 80,5% des spectateurs auraient indiqué avoir changé d'attitude après avoir vu le programme au Zimbabwe.

Au Mexique, outre les émissions de télévision, ont été lancés des vidéo clips, des messages et des chansons dont l'une s'est placée en tête du hit parade mexicain et l'autre dans les 20 premières places².

Les organismes internationaux, s'ils participent au même mouvement d'idées, sont plus conscients de la complexité de la situation.

8.2.1. Les politiques de population

Cette question a été débattue lors de la conférence internationale *Développement des pays à croissance démographique rapide. Regards sur l'avenir de l'Afrique*, qui s'est tenue à Paris, en septembre 1991.

La conclusion, en substance, est qu'à court et à moyen terme, la croissance démographique est une donnée, et qu'il faut s'y adapter. On est donc ramené à favoriser le développement, et donc des techniques plus productives en agriculture, une meilleure communication entre chercheurs et agriculteurs, des prêts aux paysans plutôt qu'une aide alimentaire. Une plus grande attention doit également être apportée aux femmes "dont le rôle dans ce secteur est essentiel", ce qui rejoint les constatations développées dans le Livre I. L'urbanisation étant déplorée, il faudrait s'attaquer à ses causes. Ce dernier point apparaît toutefois plus discutable.

Les politiques de population sont alors, d'après les intervenants, la réponse à long terme : "les interrelations entre différents aspects du développement et de la démographie étant maintenant bien pris en compte". La Banque Mondiale (Ismaël Serageldin) insiste sur le fait qu'il faut une politique de population vigoureuse. Elle

¹ Dan Cogan, *The New republic*, New York, début mai 1993, cité par *Courrier International*, (cf. ci-dessous).

² Les trois derniers paragraphes s'appuient sur l'article "Politiques de population et médias", *Courrier International*, mai 1993.

sera "efficace dès lors qu'il existera une volonté politique, que les programmes sont bien conçus, que les conditions socio-économiques s'y prêtent : mortalité infantile faible, alphabétisation élevée...".

La conclusion de cette conférence, résumée par Francis Geandreau du CEPED-ORSTOM, David Horlacher (Division de la population, ONU) et Jacques Véron (CEPED-INED) est que "politique sectorielle, politique de maîtrise de la fécondité, politique de population et politique de développement ne sont pas à opposer et constituent différentes pièces d'un vaste dispositif de lutte contre la pauvreté"¹.

Certes, plus le champ des questions à résoudre s'élargit, moins le raisonnement peut être attaqué : personne ne peut être opposé à "la lutte contre la pauvreté"... mais c'est avouer la primauté de l'économique (et donc, dans les pays arabes, du politique), ce qui sera l'objet du chapitre 12.

Ces pressions antinatalistes et ces réflexions des organismes internationaux bénéficient d'un terrain national moins hostile qu'il y a une quinzaine d'années.

8.2.2. La fin du national-natalisme

L'idée où se rejoignaient alors gouvernants et gouvernés était celle d'un natalisme national et offensif, une sorte de "revanche des berceaux" sur l'humiliation : C'est ainsi "qu'à la suite de la défaite de 1967, une interruption temporaire du programme de limitation des naissances survint ; l'influent éditorialiste et conseiller du Président Nasser, Hassanein Keikal, devait mettre en exergue la valeur du nombre dans la lutte contre Israël"². Et tout dirigeant ambitieux se souvient de la remarque du grand historien arabe : "La grandeur d'un empire, son étendue et sa durée dépendent de plus ou moins grand nombre de ceux qui l'ont fondé"³. On ne manque pas de faire à juste titre remarquer que la succession des "numéros un" mondiaux : France, Angleterre, Allemagne, États-Unis, et dans une moindre mesure, Russie et Japon, a correspondu au maximum de leur poids démographique⁴ régional ou mondial.

On objectera qu'Israël a su vaincre trois fois les armées d'adversaires pourtant autrement plus peuplés. Des arabes feront remarquer qu'il a du reculer devant la natalité palestinienne "qui permute implacablement le rapport des masses en présence"⁵.

Nous assistons cependant depuis la Conférence Mondiale sur la Population de Bucarest de 1974, à l'abandon progressif du natalisme affiché dans presque tous les pays du "Tiers-Monde". La fécondité n'est plus un sujet tabou, et il s'y ajoute les questions touchant la santé et la mortalité, la distribution géographique interne, avec l'urbanisation accélérée, et des migrations internationales.

¹ Cf. notamment *Les dossiers du CEPED*, n°19, CEPED, Paris, 1992, à partir de la p. 20 et dont l'un des sous titres est "changer le statut de la femme".

² Youssef Courbage, "L'imprévisible fécondité égyptienne", *Population*, vol. 49, n°1, Janvier/février 1994, p. 213.

³ Ibn Khaldun, cité dans "Les textes sociologiques et économiques de la Mouqaddima" eux-même cités par Philippe Fargues, "Démographie et politique..." op. cit., p. 307.

⁴ *LTD*, p. 492.

⁵ Philippe Fargues, "Démographie et politique..." op. cit. .p. 305.

Le Plan d'Action Mondial sur la population adopté à Bucarest et complété à Mexico, a mis en mouvement une série d'actions à travers le "Tiers-Monde", notamment les enquêtes des Nations Unies, faites tous les deux ans. Leur objectif est de mieux comprendre l'attitude des gouvernements : quand et comment ceux-ci se décident à intervenir "pour redresser les tendances démographiques jugées contraires aux intérêts des objectifs de développement". Si l'attitude nataliste n'est pas à regretter, surtout quand elle émane de gouvernements se préoccupant plus de politique extérieure que de bien-être de leur peuple, cela ne doit cacher que la nouvelle attitude ressemble parfois à un rite nécessaire à la bienveillance des experts internationaux.

En 1980, "29 pays antinatalistes (tous ceux de plus de 20 millions d'habitants sauf le Maroc) s'étaient ainsi donné des objectifs quantitatifs concernant la baisse de la natalité"¹, objectifs rappelés par le tableau ci-dessous, dans lequel nous avons ajouté les réalisations.

Objectifs de ralentissement du rythme de croissance des populations

(Nous avons rajouté en italique la dernière situation connue en 1994)

PAYS	Années	Objectifs fixés	
		I S F	T B M
Chine	2000	2,0-(1,8)	---
Corée du sud	1988	2,1-(1,6)	---
Egypte	2000	---	20-(31)
Ghana	2000	3,3-(6,2)	---
Haïti	2000	---	20-(43)
Inde	1996	---	21-(31)
Indonésie	1990	---	22-(26)
Mexique	1988	2,7-(2,6)	25-(29)
Philippines	1987	---	28-(32)
Tunisie	2001	---	22-(25)

A la conférence démographique africaine d'Arusha de 1984, les gouvernements africains ont estimé "qu'un accroissement élevé de la population pouvait avoir un impact négatif dans la réalisation des objectifs nationaux". Parmi les 45 gouvernements africains qui considèrent leur niveau de fécondité non satisfaisant, 3 seulement (Congo, Guinée Équatoriale et Gabon) estiment que le taux de fécondité est trop bas², tandis que 32 pays, représentant 76% de la population de la région, estiment leur taux de fécondité trop élevé. Bien que cette évolution "malthusienne" soit nette,

¹ Jean-Marie. Poursin, *La population mondiale*, Éditions du Seuil, Paris, 1981, p. 132

² Ces trois pays considèrent qu'ils ont des densités très faibles, et le Gabon se dit "envahi" par l'immigration.

on peut dire que l'Afrique reste peu interventionniste en matière de fécondité, contrairement à l'attitude adoptée de longue date par les gouvernements asiatiques, et plus récemment par nombre de gouvernements latino-américains.

Quoi qu'il en soit, en 1988, 68 pays, tous du tiers-monde, représentant 63% de la population mondiale, considèrent leur taux de croissance du moment trop élevé. Noytons toutefois que la Chine à elle seule représente le tiers de ce chiffre.

En Asie de l'Ouest, deux pays arabes, l'Irak et le Koweït, considèrent leur fécondité comme trop basse et ont adopté des politiques tendant à l'accroître. Par contre, deux pays (la Jordanie et le Yémen) considèrent leur fécondité trop élevée et affirment avoir adopté des mesures pour la faire baisser. L'Irak et l'Arabie Saoudite apportent des restrictions à l'entrée de méthodes modernes de contraception¹.

8.2.3. Le rôle limité des programmes officiels

La pression d'organismes du Nord en faveur des programmes de limitations des naissances semble ignorer le scepticisme croissant quant à leur efficacité.

"L'étude de la Banque mondiale (...), par sa rigueur méthodologique et analytique tranche avec la plupart des autres, fait bien la part des choses : (...) elle montre par une analyse factorielle dans 56 pays peu développés que l'efficacité des naissances est dictée principalement par des facteurs en amont et non par des moyens propres qui sont affectés à ce secteur"².

"L'expérience montre par exemple que le développement de l'éducation est une mesure beaucoup plus efficace que des politiques autoritaires pour accompagner la transition démographique"³.

"La transition a commencé autour de 1960 dans le monde chinois : Hong Kong, Singapour, Taiwan, Shanghai, Pékin..., et chez les chinois de Malaisie. La baisse de la fécondité a précédé la généralisation des programmes de planification familiale (l'auteur insiste sur ce point)"⁴.

Plusieurs exemples dans le Livre I témoignent de cette relative inefficacité des programmes de limitation des naissances. C'est notamment le cas de l'Inde où une politique pourtant extrêmement volontariste s'est heurtée à de nombreuses difficultés, surtout dans les milieux ruraux où l'enfant n'est pas une charge mais une ressource.

De même, l'Egypte qui avait pourtant lancé un programme dès les années 1960, n'a connu que des progrès très lents (cf. Livre I, chapitre 5).

En Turquie (Livre I, chapitre 6), l'avortement libéralisé en 1983 s'est surtout répandu dans les zones urbanisées et instruites ; au Maroc (Livre I, chapitre 3.), les premiers

¹ Pour ces deux derniers paragraphes, Léon Tabah, "les politiques démographiques", *Les dossiers du CEPED*, CEPED, Paris, n° 16, p. 27 et suivantes.

² *LTD*, p. 375.

³ André Podlewski, rapport au CHEAM sur la Côte d'Ivoire, Paris, 1987.

⁴ Leete Richard, "The Post-demographic Transition in East and South East Asia : Similarities and Contrasts with Europe", *Population Studies*, 41, (1987), p. 188.

résultats ont été peu efficaces. En Tunisie (Livre I, chapitre 2) enfin, les résultats semblent avoir été plus probants, mais, là aussi, après une amélioration de l'amont, dans le contexte d'ouverture que nous avons exposé. C'est dans un second temps qu'il y a eu une diffusion des pratiques contraceptives, surtout en ville, mais elles apparaissent plutôt comme une conséquence de phénomènes "amont", telle l'amélioration du statut de la femme avec l'accès au travail salarié dans les villes, que comme l'effet direct des politiques de population.

A ce stade, la limitation des naissances nous semble être en effet une affaire de motivation. Comme par ailleurs nous émettons l'hypothèse d'une rationalité des comportements (au sens et dans le contexte précisés au Livre II, chap. 8), cette rationalité induira de nouveaux comportements adaptés aux phénomènes amont décrits ci-dessus. C'est dans ces nouveaux comportements que les couples trouveront la motivation pour la maîtrise des naissances. Et non pas de diffusion des techniques "modernes", comme en témoigne le comportement de la plupart des pays européens depuis plus d'un siècle, alors que la contraception chimique ne date que des années 1960.

Il faut donc passer à l'analyse de certains de ces phénomènes "amont", regroupés sous le terme de "développement féminin".

8.3. Le "développement féminin"

Par analogie avec la formule "développement humain", le terme de "développement féminin" intègre le statut juridique ou traditionnel de la femme, sa scolarisation et son travail (à l'intérieur ou à l'extérieur).

La spécificité de ce "développement féminin" est vérifiée par les calculs du PNUD sur l'IDH féminin¹.

Les liens entre ce développement féminin et la fécondité sont apparus au Livre I ; nous les préciserons également plus loin.

C'est d'ailleurs un thème récurrent des ouvrages sur la transition démographique, et cela a été encore récemment confirmé au Congrès de la Société de Démographie Allemande de mars 1988, où sont notamment intervenus E. Boserup et Jean-Claude Chesnais².

Les quelques exemples ci-dessous ont pour objet de montrer que ce développement féminin nous renvoie une fois de plus, dans les pays arabes, aux choix politico-économiques.

La composante "scolarisation", la plus souvent citée, ne doit cependant pas être isolée des autres.

¹ Pour les travaux du PNUD et la définition de l'IDH féminin, voir ci-après notre dernier chapitre.

² Les actes de ce colloque sont résumés dans *Population*, vol. 47, n° 5, de sept/oct 1991, p. 1295-1296.

8.3.1. Le lien scolarisation féminine/fécondité et ses limites

Selon Jean-Claude Chesnais, "la réduction de la fécondité a les mêmes causes générales (que celles de la baisse de la mortalité)... : amélioration de la condition sanitaire, élévation du niveau d'instruction, hausse des revenus, modification du statut de la femme... la variable la plus fortement corrélée avec le nombre d'enfants... est le niveau d'instruction des mères... la coupure la plus franche se situant actuellement entre les femmes ayant accompli une scolarité supérieure au primaire et les autres... car c'est (aussi) un indicateur de statut de la femme"¹.

Cette ascension de l'instruction féminine, qui serait "sans doute le phénomène majeur, le plus fort dénominateur commun à l'ensemble des pays où la fécondité a entrepris sa conversion moderne"², déclenche d'abord la baisse de la fécondité en diminuant la nuptialité, par élévation de l'âge au mariage et par l'apparition puis l'augmentation du célibat féminin, ce qui est particulièrement marqué au Maroc.

Cela concerne les "nouvelles" générations, celles qui sont arrivées à l'âge de procréation à la fin des années 1970 et surtout dans les années 1980. Le premier effet sur l'ISF est rapide, par le retard des mariages concernés. En revanche, l'effet sur les autres indicateurs globaux est plus lent, voire beaucoup plus long lorsqu'il faut attendre le renouvellement des générations.

Cette logique de longue durée est illustrée par le tableau ci-après, relatif au "stock" des analphabètes.

¹ *LTD*, p. 369 et suivantes.

² Michel-Louis Lévy, "Les transitions démographiques", *Population et Sociétés*, INED, Paris, novembre 1986.

**Analphabétisme
chez les hommes et les femmes de 15 ans et plus.**

PAYS	HOMMES			FEMMES		
	1971	1982	1990	1971	1982	1990
ALGÉRIE						
	58,2	42,7	30,0	87,4	68,3	55,0
ÉGYPTE						
	56,4	41,9	37,0	83,3	70,9	66,0
MAROC						
	66,4	57,8	40,0	90,2	82,8	62,0
TUNISIE						
	48,9	39,5	30,0	75,2	59,4	44,0

Extrait de Agnès Chevalier, Véronique Kessler “Économie en développement et défis démographiques”, *la Documentation française*, Paris, 1989, p. 55, pour les années 1971 à 1984 et UNESCO, *Rapport mondial sur l'éducation*, Paris, 1991, pour l'année 1990, sauf pour la Tunisie, pour laquelle il s'agit d'une évaluation personnelle fondée sur un taux global de 37%.

Si l'analphabétisme féminin a donc beaucoup baissé dans les pays étudiés entre 1971 et 1990, il reste toutefois supérieur ou égal à 55%, sauf en Tunisie. Pour cette dernière qui poursuit des progrès anciens et rapides, le taux de 44% illustre l'extrême inertie du processus. L'Algérie progresse également rapidement, mais nous verrons dans le chapitre relatif à la population scolaire que ces chiffres sont à nuancer. Le Maroc rattrape partiellement un retard considérable, alors que l'évolution égyptienne est beaucoup plus lente.

Ces statistiques peuvent donner lieu à deux éclairages très différents.

D'une part, ils confirment, avec des données plus récentes et pour d'autres pays, l'affirmation de Jean-Claude Chesnais sur la corrélation entre la fécondité élevée, le bas niveau de la scolarisation en général et celui de la scolarisation féminine en

particulier¹. Cette situation est la traduction du fait que le principal rôle reconnu à la femme est celui de procréatrice et de gardienne du foyer (particulièrement dans les pays indiens, musulmans et noirs).

Mais d'autre part, l'évidence de l'importance de ce paramètre semble avoir occulté ses limites, ou plutôt les conditions nécessaires à son jeu démographique.

Il faut en effet que cette scolarisation féminine soit souhaitée (ce qui nous renvoie aux évolutions individuelles décrites dans les chapitres 11 et 12 de ce livre), puis économiquement possible et qualitativement adaptée (voir chapitre 9 ci-après).

De plus, ces évolutions individuelles ne passent pas forcément par la scolarisation, dont le rôle important est loin d'être unique, ce qui amène à une autre composante du développement féminin, le travail à l'extérieur.

C'est ainsi que Youssef Courbage, par exemple, estime que l'influence de la scolarisation féminine a été surévaluée par rapport à celle du travail à l'extérieur².

8.3.2. Fécondité, développement féminin et choix économiques

Le Livre I a énoncé les freins à cet emploi féminin extérieur dans les pays arabes.

Le BIT³ confirme que le taux d'activité des femmes de l'Afrique du Nord est parmi les plus bas du monde, de l'ordre de 13% pour les femmes de 20 à 59 ans, hors travailleuses agricoles familiales non rémunérées. En 1980, ce taux était de 65% dans les pays développés, de 51% dans les pays en voie de développement, à comparer aux 7,1% de l'Algérie, aux 8,6% de l'Égypte, aux 16,7% du Maroc et aux 21,8% de la Tunisie.

En Egypte, en 1976, 52% des femmes actives ont un niveau d'études secondaire ou supérieur, tandis qu'au Maroc en 1982 75% des femmes actives étaient analphabètes⁴. Les taux d'activité et de fécondité estimés étant voisins dans les deux pays, cela laisse supposer que la seule différence - le niveau d'instruction - n'est pas déterminante ou, tout cas l'est moins que le taux d'activité. Or, ce dernier est une résultante de l'ouverture économique : la demande de travail extérieur féminin est la conséquence de l'apparition de l'offre, surtout étrangère ou nationale et concurrentielle⁵.

Cette offre de travail dépend donc elle-même du régime économique. Les trois exemples suivants l'illustrent.

En Tunisie, c'est l'ouverture aux implantations étrangères qui a rendu majoritairement féminine la main d'oeuvre tunisienne dans l'industrie manufacturière⁶. Mais cela peut parfois pousser les hommes à l'islamisme ou à l'émeute¹.

¹ LTD, p. 380 et suivantes.

² Youssef Courbage, *Population*, 1991, vol. 47, n° 5, p. 1277 à 1283.

³ Bureau International du Travail, cité par A. C., op.cit., p. 29.

⁴ A. C., op.cit., p. 30.

⁵ Voir dans le chapitre sur l'Égypte le passage sur les entreprises, et dans le chap. 12 du Livre II, le passage sur "l'ouverture par la production".

⁶ Idem.

Par contre, dans les pays rentiers, la demande potentielle de travail extérieur féminin est moins vitale : quelques contacts personnels en Arabie montrent qu'un éventuel travail était souhaité comme occasion d'ouverture, non comme une nécessité financière. Cela d'autant plus que tout travail extérieur est interdit sauf pour les institutrices (en 1976-1979). Cette interdiction s'applique également aux étrangères, sauf cas très particuliers comme les hôtesse de l'air. L'offre locale est donc satisfaite par la main d'œuvre immigrée, de la nurse philippine à la secrétaire libanaise... ou, plus souvent, au secrétaire pakistanais.

Philippe Fargues confirme cette observation : "Possédant simultanément un PNB parmi les plus élevés du monde, une fécondité encore au seuil de la transition, les pays arabes pétroliers ne sont en effet pas l'entorse que l'on croirait à la théorie qui lie le déclin de la fécondité au développement économique. Car la rente démobilise la force de travail et surtout dispense au recours aux femmes (comme travailleuses) : les subsides que la famille reçoit de l'État deviennent alors un revenu de l'homme ce qui renforce encore son pouvoir sur la femme"².

Un autre exemple illustre ce lien entre "développement féminin", fécondité et choix économiques, celui du portrait de la femme africaine en milieu rural que l'on pourrait résumer comme suit³ :

Son temps et son énergie sont consacrés à la collecte du bois de feu, à l'approvisionnement, au transport de l'eau, etc. Son surmenage accroît le besoin de main d'œuvre enfantine, pèse sur sa santé, sur celle des nouveaux nés, ce qui se répercute sur la mortalité infantile et retarde donc la transition démographique. Leurs filles les assistent dans ces tâches, ne vont donc pas à l'école, et reproduisent ainsi le comportement maternel. Un cercle vicieux se met ainsi en place, la croissance démographique obligeant, à technique et législation constante, les femmes à aller de plus en plus loin, et donc à passer de plus en plus de temps à ces tâches tout en dégradant de plus en plus les terres.

En conséquence, les experts de la Banque Mondiale proposent de réduire le travail des femmes et des enfants en améliorant l'accès à l'eau salubre, de diminuer ainsi leur fatigue... et d'augmenter parallèlement les offres de planning familial "efficace" (sic !)⁴. La Banque se propose donc d'appuyer les organisations non gouvernementales pour créer des réseaux d'approvisionnement en eau, mettre au point la fabrication locale de fourneaux appropriés permettant d'économiser le temps et le combustible, d'améliorer les infrastructures et d'aider à l'acquisition de matériel permettant le transport du produit.

Le problème du bois de feu sera plus rapidement résolu "si l'on supprime l'accès libre au bois de feu, si l'on peut vendre librement son propre bois et si les exploitants ont des droits de propriété incontestés sur les forêts et savanes boisées locales" et,

¹ Comme à El Hencha en Tunisie le 3 janvier 1984.

² Philippe Fargues, "Démographie et politique..." op. cit., p. 307.

³ Nous nous appuyons notamment sur Jean Flouriot, géographe, spécialiste de l'agriculture africaine, co-auteur du chapitre agricole de "*Le socialisme contre le Tiers-Monde*", op. cit. et de Kevin Cleaver et Gotz Schreiber, respectivement chef de division et économiste auteurs de "Population, agriculture et environnement en Afrique", *Finances et développement*, juin 1992, Banque Mondiale, Paris.

⁴ *Finances et développement*, op. cit.

ajouterons-nous, sur les autres terres, qui seront alors clôturées. Ainsi s'établira un marché des combustibles qui augmentera l'offre, développera l'emploi et permettra le choix rationnel de méthodes alternatives¹. Il y a là plus que le plaidoyer constant de la Banque Mondiale en faveur du libéralisme économique, puisqu'il s'y ajoute un lien direct entre libéralisme, condition de la femme et fécondité.

L'appel aux ONG² est de même nature, à la fois idéologique et expérimental. Certaines sont en effet plus en phase avec la création ou le soutien d'actions spontanées, s'attaquant à des problèmes locaux et concrets. Elles ont donc les faveurs de la Banque Mondiale, de plus en plus réservée sur les grands programmes nécessitant une action centralisée et dont l'expérience a montré, de toutes façons, les échecs.

Un autre exemple amène à s'interroger sur l'impact comparé de la contrainte et des choix politico-économiques sur la fécondité, celui de la Chine : "la fécondité urbaine commence à diminuer dans les années 1960. Après la mise en place de la politique autoritaire de limitation des naissances dans les campagnes vers 1970, l'ISF y passe de 6 à 3 en une dizaine d'années (...). La pression des autorités a joué un rôle central : (...) en 1984 le niveau de fécondité serait tombé autour du seuil de remplacement des générations"³. En fait, la fécondité serait alors remontée, avant de retomber⁴. "Le taux de natalité en Chine qui était de 21,20 ‰ en 1990 serait tombé à 18,2 en 1992. Les experts ne savent pas si cette basse natalité se maintiendra, car elle tient surtout aux mesures draconiennes prises par le gouvernement chinois pour réduire la fécondité"⁵.

Ces affirmations doivent toutefois être nuancées. D'une part, les années 1960 se situent avant la politique de contrainte généralisée. D'autre part, cette contrainte n'existait plus dans les désordres de la révolution culturelle, alors qu'aucune autorité ne pouvait imposer quoi que ce soit.

Ensuite, la libéralisation économique a été appliquée dès 1978 dans les campagnes, puis à partir de 1986 dans certaines régions, et depuis 1990/92 dans l'ensemble du pays. Le "socialisme de marché" est devenu doctrine officielle en 1993. Et cette libéralisation est souvent plus accentuée qu'en Occident, ce qui a placé une partie de la population hors de toute réglementation.

Le gouvernement ne garde donc de moyens de pression que sur une part rapidement décroissante de la population : celle des grandes entreprises d'État non encore restructurées. Le reste des Chinois est dans le secteur privé de droit ou de fait, ce dernier comprenant les administrations ou entreprises d'État qui se sont "reconverties" : l'armée, par exemple, fait de l'immobilier et lance des entreprises. Dans ce secteur, les incitations ou pénalisations financières de la politique de restriction des naissances sont négligeables par rapport aux revenus privés, voire impossibles à appliquer.

¹ *Finances et développement*, op. cit, et témoignages directs.

² "Organisations Non Gouvernementales" de plus en plus préférées aux administrations locales... qui se rattrapent souvent en les rackettant.

³ *LTD*, p. 119.

⁴ Les derniers chiffres de l'ISF connus en 1983, 1985, 1987, 1989, 1991 et 1993 étaient de (2,8), (2,1), (2,4), (2,4), (2,3) et 1,9, voire 1,8... mais le "2,1" n'était-il pas politique ?

⁵ *Population*, vol. 48, n°4, juillet/aout 1993, p. 1134, résumant un article de Carl Haub: "China's fertility drops lowers world growth rate".

La baisse de la fécondité paraît alors provenir des alternatives à la carrière de mère de famille proposées par les nouvelles activités : la libéralisation de l'agriculture puis des P.M.E. et des entreprises étrangères.

Ces exemples de l'ouverture financière et du travail féminin en Tunisie, l'impact négatif de la rente dans ce domaine, le cercle vicieux de la croissance démographique et de l'absence de droits de propriété au Sahel, le rôle respectif de la contrainte et du libéralisme économique en Chine confirment à notre avis le lien entre les choix économiques et les mécanismes généralement cités comme étant en amont de la baisse de la fécondité. Ce point sera développé dans notre chapitre 12.

Ces choix ou ces données politico-économiques se trouvent notamment en amont de la "corrélation" donnant le premier rôle à la scolarisation féminine dans la baisse de la fécondité (cf. chapitre 8). Ils agissent parallèlement sur l'une et l'autre. Et si l'ouverture économique est profonde, l'action sur la fécondité est plus rapide que celle sur la scolarisation.

Cette dernière nécessite au moins une douzaine d'années pour se répercuter sur la fécondité (délai entre l'entrée dans le primaire et les premiers reculs de l'âge au mariage), et en pratique bien davantage puisqu'il faut des années pour étendre un système scolaire à la majorité de la population. Si l'ouverture et la scolarisation étaient simultanées, ce serait la première qui jouerait le rôle principal.

Si l'impression des démographes est souvent différente, c'est parce que la scolarisation dans les pays auxquels ils se réfèrent est antérieure à l'ouverture économique, et elle est donc seule (en schématisant pour simplifier) à l'origine de la baisse de la fécondité.

8.3.3. L'interaction avec l'individualisme et la laïcité

L'importance des choix économiques est cohérente avec l'approche traditionnelle du démographe, étudiant le schéma de la transition et mettant l'accent sur la "modernisation" qui est décrite de la manière suivante¹ :

- le recul de la famille étendue, qui permet l'appropriation individuelle du fruit de ses efforts,
- la connaissance du monde et des techniques modernes qui va de pair avec la laïcité,
- l'amélioration de la santé,
- l'émergence d'alternatives aux mariages précoces et à la procréation comme voie d'amélioration du statut de la femme.

Cette description reflète bien en effet la situation des pays où la baisse de la fécondité s'est rapidement enclenchée. Mais pas dans les pays arabo-africains, experts internationaux, les conversations informelles invoquent des différences "de mentalité".

¹ Citation de F. W. Notestein par Jean-Claude Chesnais, *LTD*, p. 12.

Cette notion ne nous paraît pas opératoire, ne serait-ce que parce que dans les années 1955/1965, c'est la "mentalité" asiatique dite "confucéenne", qui était mise en avant pour expliquer l'avance que semblait alors avoir l'Afrique sur l'Asie, ainsi que le retard de l'Asie sur l'Europe¹. Ensuite, parce que cette recherche montre que ce processus avait également commencé, certes plus tardivement et partiellement, dans les pays arabes.

Il y a donc en amont un mécanisme qui fait "évoluer les mentalités". Ce mécanisme est nécessaire pour que "l'instruction" ait les effets indiqués sur la modernisation et la fécondité, notamment en permettant aux "alternatives" mentionnées plus haut de se concrétiser. C'est ce mécanisme que nous voyons se préciser au fur et à mesure des exemples.

Il convient donc d'étudier sinon l'évolution de la "mentalité" arabe, du moins "comment les individus se sont -ou non- adaptés à un nouveau contexte". Et cela tant pour des raisons collectives : évolution et qualité de la scolarisation et de l'urbanisation, qu'individuelles : émigration, médias... Les premières feront l'objet respectivement des chapitres 9 et 10, les secondes celui des chapitres 11 et 12.

¹ Cf. notamment Jacques Giri "Afrique-Asie : des évolutions divergentes. Pourquoi?", *Futuribles*, Paris, janvier 1993, p. 33.

8.4. ANNEXE DU CHAPITRE 8

ÉVOLUTION "FINE" DE L'ISF ET DES TAUX DE NATALITÉ DES PAYS ÉTUDIÉS

L'on trouvera ci-après un graphique de Dominique Tabutin "Évolution des indices synthétiques de fécondité générale depuis 1960"¹ portant sur une période plus courte que le notre, mais de ce fait plus détaillé.

Ce graphique confirme d'abord et surtout la chute rapide de l'ISF dans les pays étudiés depuis les années 1960, les années 1970, ou les années 1980.

Les derniers chiffres du graphique sont difficilement comparables à ceux du tableau n° 1 qui ne donne pas la date exacte du dernier chiffre connu.

Nous joignons également un graphique détaillé des taux de natalité de 1960 à 1988.

¹ Dominique Tabutin, *Les transitions démographiques en Afrique du nord* : séminaire dans le cadre du certificat de démographie de l'UFR de sciences sociales de l'Université de Paris V, avril 1992.

CONFIRMATION D'ENSEMBLE INCERTITUDES STATISTIQUES

ÉVOLUTION DÉTAILLÉE DES TAUX DE NATALITÉ -

VARIATION DE L'ISF SELON LE MILIEU D'HABITAT ET LE NIVEAU
D'INSTRUCTION

CHAPITRE 9

L'ÉCOLE ET LA POLITIQUE

L'évolution par pays de la scolarisation générale et féminine a été décrite dans le Livre I. L'objet de ce chapitre est d'abord d'en faire une analyse comparée. Ensuite d'examiner l'amont avec le jeu de "l'investissement démographique". Enfin de remonter à la source en étudiant; via son financement, les conditions économiques et politiques de l'obtention - ou de la non obtention - des ressources nécessaires.

9.1. Une scolarisation arabe tardive et incomplète

Opérons un rapide panorama de la scolarisation dans les pays en développement pour les comparer aux résultats arabes.

En 1990, sur environ 130¹ pays ayant plus d'un million d'habitants, 21 n'avaient pas d'enseignement obligatoire, dont 10 africains et 9 asiatiques. Sur ces 19, la moitié sont arabes². Certes un enseignement non obligatoire n'implique pas un analphabétisme répandu : nous avons vu que la Tunisie avait une scolarisation primaire totale, bien que non obligatoire jusqu'en 1991. Mais cela semble être la seule exception.

En Amérique Latine, l'analphabétisme est relativement faible, sauf au Guatemala et en Bolivie, pays indiens, où son taux est néanmoins inférieur à 20%³.

En Afrique subsaharienne, le taux d'analphabétisme dépasse 50% dans la majorité des pays. Font exception l'Afrique australe (Union Sud Africaine, Botswana, Zimbabwe) et quelques pays où les colonisateurs étaient également très implantés : c'est le cas du Gabon, de l'Angola, du Zaïre, du Kenya et de la Zambie.

En Asie, le taux d'analphabétisme est grossièrement parallèle à celui de la fécondité, 52% en Inde, 65% au Pakistan et au Bangladesh, 12% au Sri-Lanka, 27% en Chine, 23% en Indonésie.

L'alphabétisation globale est donc lente dans certains pays, Inde, Afrique et pays arabes, alors qu'elle est déjà terminée depuis longtemps chez les Dragons et le Japon, ce qui n'est sûrement pas indépendant de leur succès.

¹ dans *L'annuaire démographique 1989*, Nations Unies, New York, 1989. Ils sont peut-être moins nombreux en réalité, certains pays "gonflant" leurs déclarations démographiques, soit pour des raisons nationalistes, soit pour diminuer leur PNB par tête par tête, et être éligibles à des programmes d'aide.

² Jean-Claude Chesnais, *La population du monde en 2050.*, op. cit., p. 55, pour les chiffres cités cités dans ce paragraphe et dans les quatre suivants.

³Idem.

De plus, dans les pays arabes et en Asie du sud, la scolarisation est inégale selon le sexe, la différence de taux entre le pourcentage des femmes et des hommes analphabètes est supérieure à 25%. Le cas extrême est celui du Yémen avec 8,68 fois plus de femmes analphabètes que d'hommes en 1985. C'est en revanche moins le cas en Afrique Noire (22%) et en Asie de l'est.

9.2. La qualité de l'enseignement

L'alphabétisation, telle que présentée jusqu'à présent, ne donne pas d'indication sur la qualité de l'enseignement, et nous montrerons plus loin que ce n'est pas démographiquement indifférent.

Cette qualité de l'enseignement peut être appréciée aussi bien "quantitativement" par les moyens mis en oeuvre, ou plus généralement par ce qui est directement mesurable, que "qualitativement" par les méthodes ou la qualification des enseignants.

9.2.1. La qualité "quantitative"¹

Les moyens mis en oeuvre se traduisent d'abord par un meilleur encadrement : la baisse du nombre d'élèves par maître est rapide au Maroc et en Algérie, de 40 vers 1975 à 28 en 1985, contre 31² et 32 en Tunisie et en Egypte. Tous les pays ont donc maintenant un nombre d'élève par enseignant parfaitement compatible avec un fonctionnement normal.

Parallèlement, le pourcentage de redoublants en primaire a fortement diminué dans ces 4 pays, tout en restant relativement élevé au Maroc et en Tunisie. Au Maroc, 679 enfants seulement atteindront le 5ème grade (pour 1000 entrants), stade à partir duquel l'alphabétisation est considérée comme définitive. Cette situation s'explique peut-être par la plus grande pauvreté de ce pays et pourrait s'atténuer avec les récents progrès économiques.

Le niveau à la fin du secondaire est par ailleurs toujours reconnu comme faible, tant par les gouvernants eux mêmes que par l'UNESCO. Mais en Tunisie, à la suite d'une relative sévérité des résultats du baccalauréat en 1986, il y a eu une forte agitation.

L'augmentation du nombre d'enseignants est certes un progrès, mais elle suppose que ces derniers soient d'un bon niveau et que l'intendance suive (salles de classe, cantines matériel pédagogique...).

9.2.2. La qualité "qualitative"

Les démographes insistent à juste titre sur l'importance de la scolarisation notamment féminine. Toutefois, l'un des arguments, qui pourrait être résumé par la formule : "le

¹ A. C., p. 56 et suivantes.

² Et 27,8 en 1991, d'après Mohamed Boukhris, *La population en Tunisie*, op. cit., p. 107.

progrès de l'instruction a permis la connaissance du monde"¹ est à nuancer suivant les pays.

Dans les pays à religion d'État, "la connaissance du monde" peut être imparfaitement enseignée, d'une manière qui peut, par exemple, se révéler politiquement et économiquement paralysante, même parfois dans les matières scientifiques

Les pays arabes sont parfois dans ce cas. Ils sont loin d'être les seuls : c'était également le cas des pays communistes, et c'est même, de façon très atténuée, celui des États-Unis, où la pression religieuse traditionaliste pèse par exemple sur l'enseignement des théories de l'évolution.

Plus généralement, les programmes d'histoire du primaire, qui influent sur la vision du monde des élèves, peuvent être influencés par la vigueur du nationalisme local, ou le souci de légitimation d'un régime. Il y a souvent conflit entre le souci d'inculquer l'identité nationale, culturelle ou religieuse, et celui d'ouvrir l'enfant sur le monde. Ce qui est clair pour l'histoire joue de manière moins voyante dans d'autres disciplines.

Bref, la qualité de l'enseignement n'est pas seulement une question de moyens mis en oeuvre.

Cette "qualité" comprend par exemple l'orientation. Un enseignement coranique financé par l'Arabie Saoudite se développe en Afrique Occidentale et très certainement ailleurs. Il est prolongé par des études de droit et de littérature arabe religieuse pour les bons élèves. Cet enseignement n'aura pas les mêmes conséquences que celui de l'enseignement public francophone², non seulement pour le niveau technique ou l'adaptation à l'économie du pays, mais probablement aussi pour l'ouverture sur le monde.

L'enseignement public francophone en Afrique sub-saharienne, voire dans d'autres pays où un "coopérant" serait trop coûteux, ne doit d'ailleurs pas être idéalisé, les enseignants parlant parfois à peine français³. Il y a là une confirmation de l'importance de la concurrence que représente l'enseignement privé où, du moins, l'on peut se séparer de l'enseignant en question.

Le cas de l'école coranique amène à évoquer un autre aspect de la qualité de l'enseignement, celui de la méthode. L'apprentissage par coeur ne remplace pas celui du doute, de la critique, ou, à tout le moins, celui d'être entraîné à poser des questions. Il ne s'agit pas là de problèmes réservés aux institutions pédagogiques : le choc est souvent très concret pour les élèves. Ce fut le cas en Algérie au moment de l'arabisation, lorsqu'il a fallu faire venir des enseignants égyptiens, les instituteurs algériens potentiels ayant été alphabétisés en français. Cela a sûrement contribué à orienter la révolte des jeunes algériens dans la direction constatée.

¹ Qui résume -parmi bien d'autres- l'un des arguments du chapitre 14 de *LTD*.

² Témoignages de terrain : Assita Sidibé pour le Burkina, M. Cissé pour le Sénégal... Ces jeunes n'auront été alphabétisés qu'en langue arabe, or ce n'est ni leur langue maternelle, ni la langue officielle, qui est le français.

³ Multiples témoignages dont celui de J. Celestine, professeur à Conakry.

Lorsque ces élèves sont passés dans le secondaire, puis le supérieur, la pression anti-francophone dans l'enseignement a été très violente : occupation des salles, affrontements avec les étudiants francophones, manifestations contre les professeurs et les recteurs n'arabisant pas assez vite leurs cours. Cette pression sur l'enseignement algérien est assez récente, du moins pour le supérieur. Elle date de l'époque du président Chadli, avec une accélération très forte après les émeutes de 1988 qui ont été récupérées par le FIS¹. Cela contribue à faire de l'islamisme une lutte de générations.

Plus généralement, les échos, algériens surtout, sur la qualité de l'enseignement sont très alarmants. D'autant que, inévitablement, la comparaison se fait avec la génération précédente (plus exactement, la fraction scolarisée de cette génération), qui avait été formée en français par un corps enseignant bien différent (pieds noirs, coopérants, algériens formés dans le système français).

Ces handicaps par rapport à la génération précédente existent également, quoique dans une moindre mesure, en Tunisie et au Maroc. Mais leurs gouvernements semblent avoir eu les coudées plus franches pour prendre des mesures politiquement inconcevables en Algérie. Citons le rétablissement du français en Tunisie dans les petites classes depuis 1986, et, au Maroc, le renforcement de l'enseignement français² dans le secondaire.

L'état d'esprit tunisien peut être illustré par la déclaration du ministre de l'éducation et des sciences, Mohamed Charfi : "ce ne sont pas les conditions sociales, la pauvreté, la misère qui sont à l'origine des mouvements intégristes. L'intégrisme est créé par l'école". Cette phrase recoupe les éléments historiques exposés plus haut. Mohamed Charfi déclare en conséquences lancer une réforme de l'enseignement, recycler les professeurs et refondre les manuels scolaires. "Un élève qui a lu Voltaire, continue le ministre, ne sera jamais islamiste..."³.

Une évolution divergente se dessine là encore entre l'Égypte et l'Algérie d'une part, et la Tunisie et le Maroc d'autre part.

Dans ces deux premiers pays, il y a une sorte de cercle vicieux entre la mauvaise qualité des études, l'insuffisante qualification professionnelle qui en découle et donc le chômage, les frustrations, l'intégrisme et la pression à ce titre sur l'école qui s'éloigne alors encore de l'ouverture nécessaire à la qualification professionnelle.

Ce cercle vicieux est particulièrement sensible en Algérie où ce processus accélère l'arabisation, écarte ou paralyse des enseignants formés en français, alors que notre langue est néanmoins souvent nécessaire pour avoir un emploi, et, de toutes façons, reste utile pour attester d'un certain niveau général⁴.

Les élèves victimes de ce processus réagissent en exigeant l'arabisation des entreprises ou administrations, ce qui accentue la fermeture du pays. Certes l'on peut mettre en

¹ Ahmed Rouadjia, *l'Algérie et ses mosquées*, Karthala, Paris, 1990; témoignages de terrain.

² A.C., p. 64.

³ Propos recueillis par Jacques de Barrin, *Le Monde*, 19/03/94, page 3.

⁴ Nous avons souvent entendu des algériens réagir à l'arabisation telle qu'elle a été menée en disant : "que vont devenir nos enfants ?".

avant certaines considérations politiques, mais force est de constater qu'elles n'ont pas eu les mêmes effets au Maroc et en Tunisie.

Cette dégradation de l'enseignement a également un impact démographique mesurable. Par exemple, en Syrie, la fécondité croît dans le temps pour un niveau scolaire donné : les femmes ayant suivi une éducation primaire ont une fécondité plus élevée en 1981 qu'en 1970. Il en va de même pour celles ayant suivi l'enseignement secondaire ainsi que pour les diplômées du supérieur. Il est vraisemblable qu'il en a été de même pour l'ensemble de la période 1960-1985¹.

L'explication de ce mouvement à contre-courant est que les mots ont changé de sens : le niveau d'instruction réel diminue pour un niveau scolaire théorique donné.

La Syrie est l'un des pays arabes les plus féconds (7,1 enfant par femme en 1993², contre 7,3 dix ans plus tôt), socialiste et fermé. Outre l'impact général de ces dernières caractéristiques, cela met son secteur éducatif à l'abri de toute concurrence et émulation, ce qui peut expliquer cette dégradation. Cela pourrait également s'appliquer à l'Algérie où la concurrence au système national d'éducation est la plus faible des pays concernés.

Un phénomène analogue a eu lieu en Égypte, qui a peut-être la même explication : "les femmes non célibataires ayant terminé le cycle primaire, ou fréquenté le secondaire ou l'université entre 1976 et 1986... (ont une) fécondité en augmentation"³.

Cette analyse de la "qualité qualitative" de l'enseignement est une illustration supplémentaire de l'évolution divergente entre l'Égypte et l'Algérie, d'une part, et la Tunisie et le Maroc d'autre part.

9.3. Les spécificités arabes **de "l'investissement démographique"**

Après cette vérification du lien partiel mais significatif entre fécondité et scolarisation féminine demeure le problème de date : pourquoi la scolarisation ne s'est-elle généralisée que récemment ? L'étude du financement de la scolarisation donne une première réponse. Mais il faut tout d'abord rappeler la notion "d'investissement démographique" et analyser son poids tout particulier dans les pays arabes.

9.3.1. Le mécanisme de l'investissement démographique

¹ Information de Youssef Courbage, INED, Paris, mai 1993.

² *TLPDM 1993*.

³ Youssef Courbage, "L'imprévisible fécondité égyptienne", *Population*, vol. 49, n°1, janvier/février 1994, p. 217.

"L'investissement démographique" (terme d'Alfred Sauvy¹) est extrêmement lourd en matière de scolarisation. Si, dans un pays donné, la population double en 20 ans et si le taux de scolarisation double aussi, passant par exemple de 30 à 60%, les besoins sont multipliés par 4 en 20 ans.

Par rapport à un pays à population stationnaire, les dépenses courantes sont donc à multiplier par 4 et les investissements par beaucoup plus. En effet, le pays à population stable n'a à faire face qu'à l'amortissement d'une unité, tandis que, non seulement les amortissements du pays en développement passent progressivement de 1 à 4, mais de plus l'investissement neuf devient comparativement gigantesque : si entre mobilier et bâtiment, l'amortissement moyen est d'un quinzième par an, et nécessite donc un investissement de ce montant (en remplacement ou en travaux de maintenance), le pays stable dépense $1/15^{\circ}$ et l'autre 45 fois plus pour l'investissement (3 au lieu de $1/15^{\circ}$) plus l'amortissement et la maintenance du parc de la cinquième année (20-15), qui est supérieure à $1/15^{\circ}$.

Une sorte de cercle vicieux peut ainsi apparaître, la croissance démographique empêchant la scolarisation, et cette non scolarisation empêchant, ou du moins retardant, la baisse de la fécondité.²

Il s'agit du chiffrage des coûts de l'éducation et non pas de l'impact positif ou négatif de la croissance démographique sur l'économie en général (sujet qui sera abordé plus loin). Il y a néanmoins un lien entre les deux sujets, car si cet impact est positif, le pays peut trouver dans ses propres ressources tout ou partie de l'effort d'éducation à fournir, alors que s'il est négatif, le cercle vicieux ne fait que s'aggraver.

9.3.2. Son jeu spécifique dans les pays arabes

Un raisonnement analogue peut s'appliquer à d'autres domaines que la scolarisation, puisque ce qui caractérise mathématiquement "l'investissement démographique" est la combinaison d'un retard à rattraper et d'une croissance rapide du nombre des utilisateurs.

C'est le cas par exemple des dépenses de santé, qu'il s'agisse d'investissements lourds comme la construction d'hôpitaux, ou de dépenses de fonctionnement comme les salaires du personnel. La diffusion de soins directs à la population, avec ses répercussions sur l'état sanitaire et sa rétroaction sur la fécondité, fait figurer également ces dépenses dans la rubrique des "investissements démographiques".

Le cas des infrastructures est mathématiquement analogue : il y a également retard à rattraper et nombre croissant d'utilisateurs. Mais dans certains cas (chemin de fer, routes à péages...) tout ou partie de l'effort est finançable par le privé national voire étranger.

¹ Alfred Sauvy, *Théorie générale de la population*, P.U.F., Paris, 1963 (3^{ème} édition), vol. 1, p. 237, pour le mécanisme général, et *Malthus et les deux Marx*, op. cit., p. 255 et suivantes pour le cas du tiers-monde.

² Il s'agit bien sûr d'un mécanisme théorique. Dans la réalité, des solutions partielles sont trouvées (au Zaïre, les parents nourrissent l'instituteur, dont le salaire n'arrive jamais). Disons que cette présentation montre l'ampleur de l'effort à fournir.

En poursuivant le raisonnement, l'on trouve des secteurs comme l'équipement téléphonique ou l'équipement informatique où il y a également retard à rattraper et croissance rapide du nombre des utilisateurs, mais où le financement par le privé est de plus en plus important. C'est même ce dernier qui prend en général l'initiative de l'équipement.

Or si tout cela semble alourdir encore plus le problème des pays pauvres à croissance démographique rapide, en multipliant les besoins de financement, cela le banalise également puisque le cas de certains secteurs se règle spontanément. Une lecture différente peut donc être refaite en reprenant les secteurs cités dans l'ordre : informatique, téléphones, routes, santé, écoles. Les premiers sont en général qualifiés "d'opportunités" (et non de "problèmes") permettant le développement économique et la croissance (point de vue macro-économique) ainsi que l'enrichissement personnel par la constitution d'entreprises en croissance rapide (point de vue micro-économique).

Progressivement, "l'opportunité" devient donc "problème" au fur et à mesure que croît le rôle de l'État¹ et le passage des financements nécessaires par son budget. Or ce budget, dans les pays arabes, est, du fait du dirigisme, le lieu de concurrence de l'allocation des ressources ; les crédits militaires, les importations alimentaires ou les subventions au secteur public déficitaire y sont privilégiés du fait des choix politiques et économiques.

En particulier "50% des dépenses de l'État en Algérie, 15 à 20% au Maroc et 39% (au milieu des années 1980) puis 20% (dernier chiffre connu) en Tunisie sont consacrées aux subventions au secteur public"² Constatons une fois de plus la différence entre Algérie, d'une part, Maroc et Tunisie, d'autre part, et la relative marge de manoeuvre laissée à ces derniers par la libéralisation économique.

La situation en Afrique Noire, où se retrouvent, en plus difficile, toutes ces caractéristiques, confirme ces considérations.

Nous sommes donc renvoyés au rôle du système économique que nous approfondirons dans le chapitre 12.

9.3.3. Le tournant financier de 1975

Toutes ces raisons, combinées à la croissance démographique rapide par rapport à la quasi-totalité du reste monde (Afrique noire exclue), a rendu l'investissement démographique particulièrement difficile à financer dans les pays arabes. Le cercle vicieux s'est donc amorcé. La course contre la montre semble néanmoins avoir été finalement gagnée, puisque les taux de scolarisation ont fortement augmenté. Il y a donc eu retard, mais non blocage.

Les ressources ayant permis de financer l'investissement démographique ont été trouvées en partie par le développement économique, en partie par la rente pétrolière, et enfin par l'aide extérieure.

¹ Nous avons vu qu'au Maroc, l'enseignement professionnel devenait une "opportunité".

² Bichara Khader, *Le grand Maghreb et l'Europe, enjeux et perspectives*, Publisud, Paris, 1992, p. 103.

Le Livre I montre que les ressources apportées par le développement ont été relativement importantes au Maroc, en Tunisie, et, chez les "voisins", en Turquie. Mais, malgré ces exceptions relatives, cette ressource "normale" a été et est toujours insuffisante.

La rente pétrolière a apporté une grande partie de la différence. Son résultat le plus spectaculaire a été la scolarisation très rapide et partant de très bas en Arabie saoudite après le premier choc pétrolier¹. Il en résulte un contraste avec l'alphabétisation des adultes. "L'Arabie saoudite, dont le revenu par tête est de plus de quinze fois celui du Sri Lanka, a un taux d'alphabétisation des adultes inférieur à celui de ce pays"².

Mais le plus important a été la très large redistribution de la rente pétrolière aux pays "frères". Cette distribution s'est opérée d'une part sous forme d'aide financière : O.L.P. et Jordanie jusqu'à la guerre du Golfe (1990/91) puis Syrie, et, depuis toujours, Egypte (s'ajoutant dans ce dernier cas à la rente locale). Comme l'Irak, l'Algérie, la Libye, et, dans une moindre mesure, la Tunisie sont également rentiers, seuls le Liban et le Maroc³ n'ont pas bénéficié de "largesses" naturelles ou politiques.

Dans un deuxième temps l'argent du pétrole s'est diffusé dans les pays arabes non producteurs. Ces derniers ont en effet exporté des biens et des services vendus ou rendus notamment par les immigrés palestiniens, libanais et égyptiens. Parallèlement, les pays rentiers investissaient dans les pays plus peuplés qu'eux (Egypte, Tunisie). Cette redistribution de la rente par les mécanismes économiques spontanés ne s'ajoute bien entendu pas au financement par le développement évoqué de nouveau ci-dessus, car il se situe en amont.

Le Maroc est une exception : non seulement il n'a pas bénéficié de la rente pétrolière, mais, comme les autres pays consommateurs (dont notamment la Turquie), il en a supporté le coût. Cela peut expliquer son relatif retard en scolarisation (cf. les chapitres sur la scolarisation tardive, et la "qualité quantitative").

Enfin l'aide occidentale a joué son rôle : au titre "du troisième protocole" (1986/91), la Communauté Européenne Économique et la Banque Européenne d'Investissement avaient attribué 1,5 milliard de francs à l'Algérie, 2,2 au Maroc et 1,4 à la Tunisie. Cette aide était essentiellement dirigée vers les infrastructures et l'industrie, mais aurait du, comme pour toutes les autres ressources ci-dessus, libérer dans les budgets nationaux des sommes équivalentes pour l'enseignement... Il faut ajouter respectivement 0,3, 1,4 et 1 milliards fournis directement par les États membres de l'Union Européenne, principalement la France⁴, et l'aide américaine à l'Égypte, à la Tunisie et au Maroc (voir carte ci-après).

¹ Ce paragraphe et le suivant s'appuient sur l'expérience personnelle de l'auteur, souvent sur place à titre professionnel de 1976 à 1978.

² PNUD, 1991, op. cit., p.15.

³ Le phosphate marocain a, comme la plupart des produits de base (y compris le pétrole hors la "parenthèse" 1974/1985) un prix de vente peu rémunérateur. Le "boom" de 1974 a fait momentanément exception. Par contre, les diverses factions libanaises ont reçu des financements extérieurs.

⁴ Bichara Khader, *Le grand Maghreb et l'Europe*, op. cit., p. 80 à 84.

INSÉRER CARTE : Sources de l'aide étrangère et aide internationale

Néanmoins, les ressources dégagées, grâce au pétrole ou à l'aide étrangère, sont arrivées tardivement (voir ci-après), ou ont été affectées ailleurs, si bien que ce "cercle vicieux" a pesé lourd en retardant la scolarisation et en augmentant le multiplicateur transitionnel. Les errements politiques et économiques relevés dans le Livre I ont donc joué un rôle démographique important.

Les grandes masses de la rente pétrolière commencent à s'accumuler à partir de janvier 1974. Il faut ajouter quelques années pour que se mettent en place l'aide aux pays "frères", ou les importations de biens et de service. Un délai supplémentaire est nécessaire pour que l'argent se "transforme" en scolarisation.

C'est effectivement dans les années 1975/85 que la scolarisation s'est généralisée.

Le contre-choc pétrolier, dont les conséquences financières se sont fait sentir en 1986, n'a pas fait disparaître la scolarisation, ni fait revenir les citadins à la campagne et n'a donc pas enrayé la baisse de la fécondité. Il y a donc eu un "effet de cliquet", après 1986 et même une accélération de la baisse de la fécondité car d'autres composantes du même mécanisme prenaient le relais, comme exposé ci-après.

9.3.4. Le cercle vertueux : première et deuxième génération

L'investissement démographique étant très sensible au rythme d'accroissement de la population scolaire peut se transformer en "cercle vertueux" : la baisse de la fécondité, surtout depuis 1985, le fera augmenter beaucoup moins vite. Cet effet est loin d'être épuisé : la scolarisation continuant à être croissante chez les filles, il y aura dans quelques années plus de femmes scolarisées qu'aujourd'hui en âge d'avoir des enfants.

A cet "effet première génération" s'ajoute et s'ajoutera sans doute de plus en plus un "effet seconde génération", les élèves devenant parents à leur tour. Ainsi le "chaînon manquant" de l'enclenchement de la modernisation devrait apparaître dès aujourd'hui et se généraliser d'ici une vingtaine d'années : lorsqu'une mère a été scolarisée, l'on ne repart pas "de zéro" dans l'instruction et l'éducation de chaque nouvelle génération.

La boule de neige déjà observée dans le reste du monde et bien amorcée en Tunisie pourrait alors s'étendre aux autres États arabes : retard de l'âge au mariage, meilleur statut des femmes instruites, hausse du taux d'activité dans le secteur moderne, avec les contacts que cela implique, notamment avec une rationalité orientée différemment, des cadres féminins "visibles", et donc meilleure acceptation du changement de statut. Encore faut-il que ce secteur moderne se développe, et nous retrouvons encore les choix politico-économiques.

Si le cercle vicieux de l'investissement démographique a finalement été brisé, il a duré suffisamment longtemps pour gonfler le nombre des adolescents et jeunes adultes. Cela a non seulement eu une conséquence quantitative (un multiplicateur transitionnel plus élevé), mais peut-être aussi une conséquence qualitative : l'évolution brutale de ce courant d'idée ancien qu'est l'islamisme.

9.4. Une origine démographique de l'islamisme

La "montée des jeunes"¹ qui est un des facteurs communs à tous les pays arabes, aggravée par une scolarisation qualitativement insuffisante, est un des facteurs de la montée de l'islamisme "moderne". Non pas du fait des difficultés économiques que leur nombre entraînerait - voir au début et à la fin de cette thèse la démonstration que la multiplication rapide des hommes ne nuit pas en elle-même à l'économie - mais par ce qu'ils tentent de faire craquer une société bloquée.

Si le rôle des "masses urbaines" ou "des quartiers populaires des grandes villes" est bien ressenti par presque tous nos interlocuteurs de terrain et comme dans la plupart de nos références de bibliothèque, c'est en général sans l'analyse démographique, et notamment celle de la composition par âge.

Rémy Leveau, qui insiste sur le poids de la jeunesse urbaine dans l'islamisme, mentionne la démographie : "pourquoi les oppositions prennent-elles la forme religieuse ? (Notamment) du fait des difficultés que rencontrent les gouvernements en matière de politique démographique qui constituent à terme la principale variable du problème"². Rémy Leveau se contente cependant de cette formulation très générale et retourne à son fil conducteur plus politique sans aller plus loin dans l'analyse des interactions.

Philippe Fargues, par contre, a développé une analyse du lien entre islamisme, démographie et scolarisation³ : "Du Caire à Fès et de Tunis à Alger, de jeunes citadins instruits, sans espoir de travail, contestent au nom de la religion le pouvoir des aînés... Un niveau d'éducation en progression rapide fait naître chez eux l'espoir d'une ascension sociale et professionnelle". Il serait peut-être plus approprié de parler de "niveau de scolarisation", car la dégradation qualitative et les problèmes linguistiques ne donnent justement pas aux jeunes cette "éducation", et en tout cas pas de qualification professionnelle. La déception des jeunes diplômés est donc forte.

Par ailleurs l'urbanisation brise des liens d'allégeance anciens. L'action sociale y supplée partiellement sur la rive nord de la Méditerranée, mais dans beaucoup de pays de la rive sud, ce sont les islamistes qui prennent en charge cette "action sociale", et non un pouvoir qui utilise à autre chose les moyens de l'État : voir ci-dessus le passage sur l'investissement démographique, qui s'applique également à l'action sociale. Par ailleurs la ville se prête mieux à la clandestinité que la campagne.

Philippe Fargues développe un parallèle chronologique entre islamisme et émigration rurale. Il fait toutefois remarquer que ce n'est pas suffisant, puisque les trois ingrédients école/emploi/ville sont présents dans le reste du tiers monde, alors que la transposition religieuse des problèmes sociaux ne l'est pas.

¹ Alfred Sauvy est un des rares, avec *La montée des jeunes*, op. cit., confirmée d'une certaine façon par mai 1968, à avoir quelque peu prévu ce genre de phénomène, mais dans un contexte tellement modéré par rapport à ce qui se passe aujourd'hui notamment en Algérie qu'il demeure de nature très différente.

² Remy Leveau, *Le sabre et le turban*, op. cit., p. 175 et 176. C'est nous qui soulignons "principale".

³ Les citations des paragraphes qui suivent, et une partie des raisonnements sont tirés de "Islamisme et pyramide des âges", *Population*, volume 47 n°= 4 2, Paris, 1992, p. 320 et suivantes.

Cette transposition est-elle suggérée, organisée et financée, notamment par l'Arabie ou l'Iran ? L'assouplissement des positions de l'O.L.P. pendant l'été 1993, causée pour partie par la baisse des subsides des "frères" pétroliers, montre à quel point ce facteur financier peut jouer, même dans des domaines où la conviction politique et religieuse est censée être l'élément principal. La presse a d'ailleurs décrit dans le détail les répercussions jusqu'à la base (écoles, dispensaires, pensions aux veuves des "martyrs"...) de cette crise financière de l'O.L.P.... Cet appui financier au logistiquier extérieur a donc joué un rôle notable.

Toutefois, d'après Philippe Fargues, confirmant ainsi les observations du Livre I, la cause principale de l'intégrisme est "un exceptionnel conflit de générations" une transformation des rapports verticaux et horizontaux de la pyramide des âges des pays arabes : "la réislamisation gagne une jeunesse éduquée, les premières générations dont la masse a pu sortir de l'illétrisme... ; à l'école elles ont appris ce que leurs pères ne pouvaient leur enseigner, faute de l'avoir eux-mêmes fréquentée". Les fils découvrent les limites paternelles et acquièrent le savoir leur permettant de se passer des oulémas.

La coupure des quarante ans sépare "à la fois les gouvernés des gouvernants, et les fils des pères, les nouveaux lettrés (et à notre avis mal lettrés) de leurs aînés (soit gouvernants, soit illettrés)"¹.

La chute de la mortalité a accru d'une part le nombre d'enfants pouvant contester le père et d'autre part la durée de la coexistence des générations. Économiquement, un fils ne peut succéder à son père... parce qu'il y a maintenant plusieurs fils survivants. A Alger et au Caire surtout, et dans une moindre mesure à Tunis et à Casablanca, ces nombreux fils restent non seulement sous l'autorité, mais aussi sous le même toit que leur père. Que le fils ne puisse se marier, faute d'un logement, ou que, marié, il vive dans le logement du père, la frustration est grande dans les deux cas. Faute de logement et faute de la mort du père, elle peut durer très longtemps : 60% des fils ont encore leur père à 35 ans contre 30% une génération avant².

Non seulement les fils refusent l'idéologie "arabisme et socialisme" des pères, mais "l'islamisme est un peu la sublimation collective de leur meurtre impossible"³.

Même les filles défient leur mère en se voilant, d'autant plus que ce voile n'est pas le voile traditionnel. "Sa forme était inconnue il y a dix ans avant qu'on l'importe d'Iran"⁴.

Prolongeons le raisonnement de Philippe Fargues à la génération suivante, souvent de père - voire de mère - islamiste. Elle sera moins nombreuse. Peut-on en déduire qu'elle sera moins opposée à ses parents et donc plus encline... à rester islamiste ? Ce n'est pas certain : la mortalité faiblira encore, les contacts intergénérationnels seront donc encore plus longs, ce qui par contre multipliera encore les conflits. Mais ce dernier point n'est valable qu'à crise du logement égale, ce qui peut être évité si un nouveau régime politique permet enfin un développement normal.

¹ Idem, p. 322.

² Calcul de Philippe Fargues, "Démographie et politique..." op. cit. p. 322.

³ Idem, p. 323.

⁴ Idem, p. 323.

La deuxième génération vivant en ville sera moins déracinée, et pourra davantage profiter de l'ouverture intellectuelle que le milieu urbain favorise en général. Sauf si entre-temps un régime nouveau tente de refermer le pays. Est-ce possible ? Le régime iranien y a réussi, du moins pour la vie intellectuelle publique, et cela bien que Téhéran soit une grande ville, qui était très occidentalisée. Reste à savoir si le développement "normal", évoqué plus haut, est compatible avec ce type de régime.

L'étude de la population scolaire, puis des causes démographiques de l'islamisme, nous ont amené à mentionner plusieurs fois l'importance de l'urbanisation. Le chapitre suivant portera donc sur ce changement majeur des pays arabes d'Afrique.

CHAPITRE 10

L'IMPACT DÉMOGRAPHIQUE DES PROBLÈMES AGRICOLES

Émigration rurale et urbanisation sont les deux faces d'un même mouvement qui trouve sa source dans l'évolution des campagnes.

La transition démographique commence par une baisse de la mortalité, enclenchant ultérieurement une baisse de la fécondité. Or, cette baisse de la mortalité est très liée aux progrès agricoles. En effet ces derniers agissent d'abord directement sur la mortalité par la quantité et qualité de la nourriture. Mais ils fournissent par ailleurs la principale source de richesse finançant le sanitaire et l'économique, puisque la majorité de la population est paysanne, d'où une action indirecte sur la mortalité. Elle ne peut donc en général se réaliser que progressivement.

Ressources alimentaires, développement général et baisse de la mortalité évoluent donc en général de manière cohérente, et relativement lente au fur et à mesure de la diffusion du progrès agricole. C'est notamment le schéma séculaire de la plupart des États européens.

Dans la cas des pays arabes, qui bénéficient d'infrastructures correctes, les importations alimentaires massives et régulières ont supprimé cette (relative) cohérence d'ensemble entre développement et mortalité. Le développement a donc pu avoir lieu dans les villes sans attendre la modernisation de l'agriculture.

D'autres pays sont allés plus vite, leur développement industriel permettant de payer les importations agricoles.

Le cas extrême est celui de Hongkong, qui n'a pas d'agriculture, et c'est aussi partiellement celui du Japon. Mais la cohésion entre les ressources et leurs emplois demeure.

Reste à étudier quels en ont été les conséquences démographiques. Nous examinerons tout d'abord les mécanismes généraux puis l'originalité des pays arabes.

10.1. L'importance démographique du progrès agricole

Le Livre I a souligné l'importance de l'agriculture comme indicateur du développement, et l'opposition villes/campagne comme un élément clé de l'analyse démographique.

Les mécanismes "naturels" sont en effet les suivants .

Tout d'abord, le lien entre la diminution du pourcentage de la population agricole et le développement correspond à l'évolution historique générale. Il reflète en effet assez exactement le niveau de la productivité moyenne du pays concerné, comme l'a démontré Fourastié dans le *Grand espoir du XX^e siècle* ¹.

L'évolution de la productivité agricole (ou de son inverse grossier, le pourcentage de population agricole) décrit bien le développement au XVII^e et XVIII^e siècles des Pays-Bas, puis de l'Angleterre, sans parler des trois premiers siècles des États-Unis. Le phénomène se poursuit actuellement : "La première réussite de l'Asie a été agricole : la plupart de ces pays n'auraient pas connu un développement aussi rapide sans le développement de leur agriculture. La mise en oeuvre des réformes agraires en Corée et à Taiwan, a contribué à améliorer la distribution des revenus et à construire un consensus autour d'une stratégie de développement"². Cela est confirmé *a contrario* par le parallélisme entre l'échec agricole des pays communistes ou influencés par le communisme et le retard économique.

Ce lien vérifié entre agriculture et développement a été illustré négativement jusqu'au XIX^e siècle au Maghreb par l'archaïsme national, et positivement par le début du développement auquel ont contribué les colons français.

10.2. L'échec agricole arabe

Le terme "échec" peut paraître fort, mais il synthétise bien plusieurs appréciations. *L'Atlas du monde arabe*, par exemple, évoque "l'échec des réformes agraires", des paysans "laissés pour compte" et la diminution de la production agricole par tête³. Agnès Chevallier⁴ cite le "blocage du développement" par l'agriculture et le sacrifice du monde rural à l'alimentation des villes. Les deux évoquent la mauvaise utilisation des meilleures terres, en général ex-coloniales (dans les quatre pays étudiés) ou ex-féodales (en Egypte et en Algérie).

Les données du Livre I permettent d'examiner les cause des erreurs de politique agricole et l'ampleur de l'échec.

¹ *Le grand espoir du XX^e siècle*, op. cit.

² Jean Raphaël Chapollière, "l'Asie du sud à l'horizon 2000", *Futuribles*, juin 1993.

³ Op. cit., p. 75 et suivantes, ainsi que les annexes sur chaque pays.

⁴ A.C., p. 119 à 145.

Ces retards agricoles par rapport à l'Europe, puis à l'Asie, et à sa "révolution verte"¹, viennent partiellement d'un problème de propriété et plus exactement d'un problème de non respect de la propriété privée. En effet si le développement de l'Occident à partir du XVII^e siècle s'est appuyée principalement (et pour cause) sur le progrès agricole, c'est à la suite de la mise en place d'un système de "droits de propriété" fonciers, mais aussi commerciaux. Ce système a précédé et permis la première vague de développement après le début de la Renaissance, ainsi que la deuxième, la "révolution industrielle", dont on sait qu'elle fut également agricole.

La non existence de ce système de droit de propriété, en Afrique sub-saharienne comme dans les pays arabes², en illustre *a contrario* l'importance. L'importation au Maghreb, en Turquie, et dans une moindre mesure en Egypte de ce droit de propriété "occidental" a amorcé une évolution, entravée ensuite par les atteintes qu'il a subi pour des raisons politiques. Dans ce domaine, on retrouve par ordre croissant d'atteinte au système de propriété la Turquie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et l'Algérie, classement qui en recoupe d'autres. Le Maroc est peut-être le seul régime arabe qui se soit appuyé sur les campagnes.

Dans les cas des propriétés étrangères, principalement françaises au Maghreb, certains soutiennent que cette expropriation était politiquement nécessaire. Ce n'est pas confirmé par le cas du Kenya et celui des dix premières années d'indépendance au Zimbabwe, dont le gouvernement était pourtant marxiste et élu sur le thème de la restitution des terres³

Ailleurs, les résultats ont été d'autant moins mauvais que l'expropriation s'est faite moins brutalement, ce qui a été le cas au Maroc, contrairement à la Tunisie et à l'Algérie, avec le départ des pieds-noirs en quelques semaines en 1962. Il en est allé de même dans une certaine mesure en Égypte où beaucoup "d'étrangers", y compris ceux résidants depuis longtemps, comme la communauté juive, ont dû partir le jour même de l'intervention franco-britannique de 1956.

Un témoignage direct est celui de Louis Montenay, dont l'entreprise importait en Tunisie et distribuait le matériel agricole et en assurait la maintenance. Il porte sur l'impact immédiat de la nationalisation par Habib Bourguiba des terres françaises. Le simple départ des magasiniers (souvent italiens) en 1964 transforma instantanément les stocks de pièces détachées en pièces de métal inidentifiables et inutilisables. Les matériels cessèrent donc de fonctionner. Il fallut de nouvelles importations et un long délai pour que le fonctionnement reprenne, imparfaitement d'ailleurs.

Cet exemple est peut-être moins grave, parce que moins durable, que les erreurs des collectivisations. Tout cela illustre néanmoins un mépris général pour le monde rural, comme souvent dans le tiers-monde. Ce dernier se voit réduit à une faible portion des investissements en infrastructures ou en scolarisation spécifique, bien en deçà de ce

¹ Augmentation des rendements grâce à de nouvelles semences, par ailleurs plus délicates, et nécessitant un meilleur usage de l'eau, des engrais... Cette "révolution" a touché des pays de niveau de développement variés, dont l'Inde déjà citée, Cf. l'ensemble de l'oeuvre de Gilbert Étienne.

² Cf. notamment la description d'Abdelmalek Sayad ("encadré" de la p. 93 de *L'état du Maghreb*, La découverte, Paris, 1993).

³ Et, *a contrario*, le cas des années suivantes, où il a cédé à la pression populaire.

que pourrait justifier son importance dans la population. De plus le monde rural est souvent victime du désordre causé par une politique de subventions (occidentales ou locales) aux produits alimentaires importés.

Les causes de l'échec agricole sont donc largement liées à des choix politiques.

Le monde rural est ainsi resté, pour la masse des exploitants, pauvre et fermé. "Jusqu'au milieu des années 1960, l'agriculture ne perçoit que moins de 10% du total des prêts accordés par la Banque Mondiale. En Inde, ce n'est qu'à partir de la disette de 1966 que l'agriculture se voit dotée de crédits gouvernementaux suffisants"¹. En Afrique subsaharienne, seuls 26% des ruraux ont accès à l'eau salubre contre 74% des citadins². F.M.I. et la Banque Mondiale qui ont contrôlé la gestion de nombreux pays d'Afrique dans les années 1980, leur rappellent l'importance de l'agriculture.

Parmi les pays arabes d'Afrique, on retrouve dans ce domaine la césure entre Tunisie et Maroc d'un côté, Egypte et Tunisie de l'autre.

Agnès Chevallier souligne en 1985 l'effondrement de l'agriculture algérienne et le succès relatif de celle du Maroc. En Egypte et en Algérie, elle rappelle que les réformes ont été menées d'en haut, et ont réinscrits les paysans dans un réseau de contrôle étatique, avec inscription forcée en coopérative. En Tunisie et au Maroc, au contraire, l'agriculture est restée majoritairement privée et les grandes exploitations ont été achetées ou louées par des nationaux³.

L'Atlas du monde arabe 1990 énumérant les échecs agricoles signale, outre ceux de l'Algérie et de l'Egypte, ceux de la Jordanie et du Soudan, qui voient l'essentiel de leurs recettes d'exportations aller aux importations alimentaires⁴.

Le total des importations alimentaires des pays arabes sont de 25 millions de tonnes au milieu des années 80, à comparer à 10 millions pour l'Afrique noire et à 30 à 40 pour l'URSS (soit 6 fois plus d'aliments par habitant que pour l'Afrique noire).

Ces échecs agricoles sont à comparer au succès de l'Indonésie, pays musulman, premier importateur mondial de riz en 1980, et qui a atteint dès 1985 une relative autosuffisance. Ils peuvent également être comparés à l'échec puis au redémarrage agricole vietnamien. Ce pays a d'abord, comme l'Algérie, vu sa production agricole prendre du retard sur la croissance de la population après les collectivisations de 1954 et 1975. Ce retard a été rattrapé, et au delà, avec un doublement de la production agricole de 1990 à 1992, et, depuis 1989, le rang de troisième exportateur mondial⁵.

¹ Jean-Claude Chesnais, *La Revanche du tiers-monde*, op. cit., p. 249.

² PNUD 1991, op.cit., p.16.

³ A.C., p. 120 et suivantes.

⁴ *Atlas du monde arabe*, édition 1990, op. cit.

⁵ J.L. Margolin, *Le Monde*, 16/11/93, p. XII.

10.3. Les répercussions sur la transition démographique

L'échec agricole a été un facteur important des particularités de l'évolution démographique des pays arabes. La régulation démographique et économique, qui a eu lieu dans nombre de pays du monde, au fur et à mesure de leur développement, s'est opérée de façon totalement différente.

Tout s'est passé comme si la contrainte agricole, et, plus généralement, la "contrainte extérieure", déjà de nature particulière dans les départements français d'Algérie (comme depuis 1950 dans les DOM), n'existait pas dans les pays arabes. Il s'agit bien là de la principale exception mondiale, puisqu'ils absorbent plus de la moitié des importations alimentaires nettes du tiers monde payées soit par la rente pétrolière, soit par l'aide internationale (Maroc, palestiniens...) soit par les subventions européennes, américaines, canadiennes,... aux producteurs agricoles des pays du Nord...

Cette mise sous perfusion a retardé le développement économique : les paysans des pays arabes n'ont donc pas eu comme en Europe, puis en Asie, à s'ouvrir à de nouveaux matériels, modes d'emploi, contacts avec les commerçants à l'achat et à la vente. Ce retard s'est répercuté sur la deuxième phase de la transition démographique. Certes, certains pays communistes et non des moindres ont été également nourris à faible coût par l'extérieur... Mais leurs situations démographiques différaient profondément de celles des pays arabes, avec une urbanisation beaucoup plus précoce (Russie), une systématisation du travail féminin à l'extérieur, et une fécondité plus basse que les pays arabes à l'époque de leurs "révolutions" agricoles.

Dans le cas des pays arabes, qui bénéficient d'infrastructures correctes, les importations alimentaires massives et régulières ont supprimé la (relative) cohérence d'ensemble entre développement et mortalité. Et ce phénomène risque de se prolonger. L'accès à la normale des productions agricoles des pays de moins en moins communistes d'Asie, et peut-être demain celle des ex-communistes d'Europe, continueront à influencer dans le sens d'une abondante production agricole mondiale.

Dans un premier temps, les obstacles à la croissance de la population ne se sont donc pas présentés. Une reprise significative de la mortalité ou de l'émigration, qui aurait été la conséquence logique à une autre époque (cf. par exemple l'Irlande de la grande famille de 1848) ne se produira sans doute pas dans les pays arabes lors du dernier quart de ce siècle.

Il y a donc combinaison de deux facteurs : d'une part le retard agricole a été une composante importante du retard de la modernisation de la majorité rurale, et donc un retard de la date de basculement ; d'autre part, les importations agricoles ont permis que cette fécondité élevée se traduise, contrairement aux siècles antérieurs, par une croissance rapide de la population.

Dans un deuxième temps, ces mêmes importations ont permis d'intenses migrations de ruraux vers les villes nourries par l'étranger. Cela a levé un des obstacles au retournement démographique, mais a peuplé ces mêmes villes de personnes plus "traditionalistes" et moins bien préparés que ceux issus des campagnes "en bonne voie de développement" de certains pays asiatiques.

Il y a donc là une composante du retard du tournant démographique, puis de son ampleur, ainsi que de celle des problèmes socio-politiques en résultant.

Cette relative négligence de la campagne par les gouvernements vient partiellement de la faible densité rurale et donc du faible poids des paysans, du moins au Maghreb.

10.4. De la faible densité à l'urbanisation

Les campagnes semi-désertiques, fréquentes au Maghreb, sont des obstacles au développement humain, donc à la baisse de la mortalité et de la fécondité. Symétriquement, la densité de population et le regroupement en unités fortement peuplées sont en eux-mêmes un facteur propice à la diminution de la fécondité dans les campagnes, ainsi que l'a montré l'île (musulmane) de Java où la fécondité est désormais inférieure à 3 enfants par femme¹

Dans les pays à peuplement clairsemé, l'État peut difficilement faire appliquer la réglementation, la police et la justice : il n'y subsiste souvent que des caricatures du modèle occidental, ou quelques restes de la présence européenne.

"En Afrique, où la densité était et reste encore très faible, l'agriculture vivrière a été négligée, abandonnée aux seules femmes, privée de ressources publiques, isolée : pas de petites routes, pas d'électricité, pas d'eau"².

La comparaison avec l'Asie des deltas confirme *a contrario* l'importance de ce point. La densité permet d'une part à la population locale de contribuer, souvent spontanément, à certaines infrastructures (chaque famille n'a que quelques mètres de route à construire ou financer).

D'autre part, la densité asiatique fait que les atteintes à l'agriculture sont des questions graves. Elles peuvent déclencher des révoltes réprimées dans le sang (Vietnam nord après 1954), ou qui bouleversent l'organisation des pouvoirs. En Chine, la famine³ a résulté du remodelage autoritaire des campagnes par les communes populaires en 1959/61, et a entraîné l'éloignement du président Mao.

Les gouvernements doivent céder d'abord à la pression des paysans en Asie. Les libéralisations agricoles de 1978 en Chine et de 1988 au Vietnam ont d'ailleurs précédé les autres réformes.

Inversement, les réformes sont moins pressantes là où la faible densité paysanne ne fait pas courir de risques aux gouvernants, et où une famine peut être enrayée par quelques bateaux.

¹ Youssef Courbage, "L'imprévisible fécondité égyptienne", op. cit., 1994, p. 214.

² Jean-Claude Chesnais, *La revanche du tiers monde*, op.cit., p. 209.

³ Cette famine de 1961/62 en Chine, occultée à l'époque, s'est révélée avoir été l'une des plus meurtrières du vingtième siècle.

Le faible poids politique des paysans entraîne un retard du développement agricole, et les paysans restent dans un premier temps dans une logique nataliste justifiée. Dans un deuxième temps, il y a là une raison de migrer vers la ville, mais la pression migratoire se fait sentir plus tardivement que lorsqu'il y a croissance rapide de la productivité agricole. Par ailleurs les migrants sont alors moins qualifiés et donc moins facilement employés.

Passons de l'observation au mécanisme : la densité croissante rend le phénomène de croissance économique, tel qu'exposé par F. Hayek (cf. Livre I, 2-1.1.3), cumulatif et plus rapide, ce qui peut s'appliquer à l'Asie, et, en négatif, à l'Afrique. Une population plus dense peut utiliser une technologie qui n'aurait pas eu d'utilité dans une population plus clairsemée (l'exemple le plus classique étant celui de l'invention de l'agriculture).

Dans ce but l'Asie contemporaine a alors importé et adapté rapidement les technologies déjà développées dans d'autres régions. C'est ce qui se passe également dans les grandes villes arabes, mais avec des retards qui croissent évidemment avec le degré de fermeture des pays.

Ce qui vaut pour la densité vaut a fortiori pour l'urbanisation, dont nous avons analysé les conséquences démographiques dans le Livre I.

10.5. Le calendrier arabe

Voyons comment les dates des phénomènes étudiés s'insèrent dans le calendrier démographique arabe.

Une première époque voit les effets du retard agricole s'aggraver avec la fin de la colonisation agricole. Cette dernière date de 1964 en Tunisie avec la nationalisation des terres, de 1962 en Algérie, et, d'une manière plus progressive, des années 1960 au Maroc. Après ces dates le secteur agricole perd sa partie la plus performante, le phénomène étant aggravé en Algérie par la collectivisation des nationaux et atténué au Maroc. La chute de production qui en résulte génère de nouveaux et importants besoins financiers. Ce frein supplémentaire au développement s'ajoute alors aux retards humains du secteur traditionnel pour maintenir une mortalité et une fécondité élevées.

Une deuxième époque voit les ressources financières liées directement ou indirectement aux hydrocarbures augmenter très fortement avec les deux chocs pétroliers de 1974 et 1979 en Algérie et en Tunisie, et un peu plus tardivement en Egypte, surtout si l'on fait figurer dans cette rubrique la rémunération des émigrés en Irak et en péninsule arabique.

Ces "rentes" ont permis de nourrir les villes malgré l'échec agricole. La subvention à l'urbanisation a alors inversé le phénomène et poussé à une nette baisse de la fécondité. L'urbanisation étant progressive, et les changements de comportement qu'elle induit demandant quelques années, on peut supposer que les tournants

démographiques générés ont eu lieu dans le courant des années 1980. D'autres facteurs ont pu, par exemple, les accélérer en Algérie, pays presque purement rentier, et les atténuer en Égypte (cf. Livre I et, entre autres, le chapitre 11, Livre II).

- Cette rente pétrolière diminue fortement en 1986, puis, de nouveau, indirectement, pour l'Égypte, du fait du retour de la majorité des émigrés en 1990. En termes nets, c'est-à-dire après service de la dette, la rente deviendrait même théoriquement négative, et donc en pratique très faible¹, en Algérie. Mais la fin de cette période faste n'a pas vidé les villes au profit des campagnes, phénomène historiquement rare², et en tout état de cause empêché par l'échec agricole. La baisse de la fécondité s'est donc poursuivie.

- Dans le cas du Maroc, l'absence de rente pétrolière a contribué à maintenir le retard initial de ce pays. Mais ce retard a finalement été atténué par de moindres erreurs économiques (voir Livre I.), les aides étrangères et, à partir de 1986, par le contre-choc pétrolier et le ralentissement des hostilités au Sahara.

Les conséquences démographiques de l'échec agricole amplifient ainsi celles de l'évolution scolaire étudiées au chapitre précédent, en retardant dans le même premier temps l'entrée dans la deuxième phase de la transition, et l'accéléralant ensuite. La croissance de l'investissement démographique nécessaire reproduit avec un décalage de six ans les niveaux de fécondité. Elle a donc été élevée jusqu'à la fin des années 1980 au Maroc et en Tunisie, et le demeure en Égypte et en Algérie.

Les raisonnements ci-dessus sur l'incidence démographique de ces différents phénomènes contribuent donc à l'explication du calendrier démographique arabe, avec les décalages de la baisse de la fécondité par rapport aux pays asiatiques, puis entre pays arabes.

Une explication complémentaire peut-elle être apportée par une évolution des comportements individuels ?

¹ Le service de la dette absorbait une part croissante des recettes d'exportation, et aurait atteint 86 % en 1993 sans certains "arrangements". Le rééchelonnement de 1994 devrait ramener cette part à 36% (voir chapitre Algérie dans le Livre I.).

² Qui aurait néanmoins quelque peu existé au Nigéria à cette même époque de l'après contre-choc.

CHAPITRE 11

L'OUVERTURE INDIVIDUELLE : ÉMIGRATION ET MEDIAS

L'évolution des comportements individuels apportant une explication complémentaire au calendrier démographique arabe peut venir de contacts avec l'étranger. Ces contacts sont fournis par l'émigration et la diffusion des médias étrangers, ou des médias nationaux ouverts.

Vu de France, l'émigration arabe donne (ou devrait donner lieu) à bien des débats, qui gagneraient à s'appuyer sur des recherches de démographie politique.

Seul son rôle dans le tournant démographique des pays arabes sera étudié ici, en recherchant d'abord si elle pèse directement et de manière significative sur l'évolution de la population du pays de départ, puis si elle y a joué un rôle indirect par son action sur les mentalités.

11.1. Des migrations à impact très variable

11.1.1. Le rôle démographique direct de l'émigration

Ce rôle démographique direct peut être lui-même scindé en deux : l'éloignement, en général provisoire, des actifs, et le départ, le plus souvent définitif, des familles.

Les migrations d'actifs sont principalement celles des Libanais, Palestiniens et surtout Égyptiens vers la péninsule arabique, et, jusqu'en 1990, vers l'Irak, et accessoirement celles d'Égyptiens et de Tunisiens vers la Libye. L'émigration égyptienne est montée "jusqu'à 2,5 millions en 1986... (et était encore) de 1,9 millions avant la guerre du Golfe, avec la ventilation suivante (en milliers) : Irak (850), Arabie Saoudite (654), Koweït (180), Jordanie (125), Émirats Arabes Unis (84), Libye (58), Yémen (32), Qatar (19), Oman (12), Soudan (4), Bahreïn (2)"¹.

D'autre part, les Maghrébins ont migré principalement vers la France, mais aussi vers la Belgique (certains quartiers de Bruxelles sont marocains),² l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne.

¹ Youssef Courbage, "L'imprévisible fécondité égyptienne", op. cit., 1994, p. 221.

² Ce qui, matrimonialement, serait très complémentaire de l'immigration féminine en provenance d'Europe du nord vers les bureaux de la Communauté Européenne (le mariage avec la secrétaire allemande ou danoise est souvent cité), avec le français comme langue commune, sinon unique.

Cette émigration de travailleurs vers l'Europe occidentale est très ralentie, puisque juridiquement interdite¹ en France depuis 1974. Elle a probablement touché environ un million de personnes à une époque où les pays de départ comptaient une quarantaine de millions de personnes, contre une soixantaine actuellement.

Cet important mouvement migratoire n'a pas bouleversé les évolutions démographiques, d'autant plus que les retours des hommes au pays, soit pour les vacances (Europe surtout), soit en fin de contrat (Irak et péninsule arabique) ont du maintenir assez largement la fécondité des familles concernées au niveau national normal.

Il en est allé autrement avec l'émigration familiale. Le "regroupement familial", réautorisé en France en 1975², a été largement utilisé avant de se ralentir peu à peu, les chefs de famille étant surtout entrés avant cette date.

S'agissant d'étudier non cette émigration en elle-même, mais seulement son impact sur le tournant démographique des pays de départ, bornons-nous à évaluer des ordres de grandeur.

Les 6 à 800 000 Algériens³ résidant en France et leurs prédécesseurs maintenant décédés doivent avoir "coûté démographiquement" à l'Algérie 2 à 3 millions de personnes (en appliquant au total Algériens plus descendants d'Algériens l'indice de fécondité de leur pays d'origine de l'année concernée). Les autres Algériens d'Europe et leurs descendants pourraient pousser cette fourchette à 2,3/3,3 millions, soit 9 à 13% de la population actuelle, ce qui n'est pas négligeable. D'autant que le regroupement familial a, par définition, surtout concerné les enfants et les jeunes femmes.

L'impact est probablement plus faible au Maroc, car si la communauté expatriée est du même ordre de grandeur que l'algérienne en Europe (France : 585 000⁴ et Belgique : 110 000⁵), ainsi que la population du pays de départ, elle est plus récente. De même en Tunisie, avec 207 000⁶ expatriés en France pour une population du pays de départ de 8 millions, soit toujours la même proportion, et des départs là aussi moins anciens que pour les Algériens.

L'effet direct de l'émigration a donc été sensible sur l'évolution démographique du Maghreb : elle a notamment contribué à la décroissance de son poids démographique relatif dans l'ensemble du monde arabe.

¹ Cette interdiction de travailler en France n'est pas totale (cf. les contrats attribués par l'Éducation Nationale à des enseignants maghrébins), mais les exceptions concernant les Arabes sont démographiquement accessoires.

² Le regroupement familial a été suspendu le 3 juillet 1974, rétabli le 1er juillet 1975 et théoriquement restreint le 29 avril 1976, cf. *Diasporas et valeurs républicaines en France*, Gérard-François Dumont, Institut de Démographie Politique, Paris, avril 1993.

³ 620 000 d'après le recensement de 1990 alors qu'on en "attendait" 820 à 840 000 (cf. *Population*, vol. 47, n° 5, 1992 p 1135), la différence portant surtout sur les "nés en France", donc sur des personnes qui ont du y rester, et sortir de la rubrique "étrangers".

⁴ Recensement français de 1990.

⁵ En 1984, Pierre-Jean Thumerelle, *Peuples en mouvement*, SEDES, Paris, 1986, p 272.

⁶ Idem.

Par contre, cette émigration n'influe pas -ou très partiellement- sur les analyses de la fécondité du Livre I, ces dernières étant fondées sur les variations de l'ISF, donc sur le nombre d'enfants par femme résidant en Algérie et non sur des valeurs absolues.

Cela sous réserve de l'effet indirect de cette émigration.

11.1.2. L'effet démographique indirect de l'émigration

Or il y a eu un puissant effet indirect : des témoignages recueillis au long des années 1980 insistent sur la transmission des connaissances et du matériel de contraception de la rive nord à la rive sud de la Méditerranée.

Ils s'inscrivent dans la logique de la baisse assez rapide de la fécondité des femmes d'origine maghrébine en France. La fécondité des Algériennes en France est passée, de 1981/82 à 1989/90, de 4,3 à 3,2 enfants par femme, celle des Marocaines de 5,2 à 3,5 et des Tunisiennes de 5,3 à 3,9¹.

Ces chiffres sont corrélés avec la baisse plus rapide de la fécondité au Maghreb à la même époque.

A contrario, les émigrés d'Egypte vers les autres pays arabes (non seulement très féconds, mais natalistes²) ont "contribué à conforter la forte fécondité... (en levant) l'une des contraintes les plus puissantes à la baisse de la fécondité, la rareté du logement"³.

Le fait que les migrants soient, dans ces derniers cas, surtout des hommes est une explication partielle : le transfert d'information et de moyens contraceptifs se fait en général de femme à femme, d'où le rôle du regroupement familial en France, et du "développement féminin" dans notre pays. Néanmoins, en matière de contraception, l'attitude de l'homme compte également beaucoup, et il ne semble pas que les migrants orientaux aient rapporté de nouvelles attitudes. C'est donc bien du pays de destination de la migration que vient la différence.

Pour les Maghrébins, et surtout les Maghrébines immigrées en Europe, le changement de comportement démographique n'est que l'aboutissement d'un processus plus général d'évolution personnelle, tel qu'il est décrit à la conclusion du chapitre sur la fécondité. Dans une certaine mesure, c'est l'ouverture sur le monde européen qu'ils exportent vers le pays d'origine, mais cette fois sans la contrainte qui a pu accompagner la colonisation.

Cette influence des émigrés a donc été très importante. Mais son maximum appartient peut-être au passé, du moins pour l'Algérie.

¹ *Population*, Vol. 48, n° 4, juillet/août 1993, p.123.

La communauté arabe la plus ancienne (les Algériennes) avait une fécondité nettement inférieure à celle des autres et à celle du pays d'origine à la même époque. Comme par ailleurs, l'immigration vient plutôt des zones rurales où l'ISF était de 7 à 8, et que les chiffres ci-dessus sont une moyenne entre anciennes et nouvelles venues, on peut en déduire qu'il y a déjà eu une baisse profonde pour les promotions les plus anciennes et qu'elle va s'accroître avec l'ancienneté croissante des trois communautés.

² Youssef Courbage, "L'imprévisible fécondité égyptienne", op. cit., 1994, p. 221.

³ Idem, p. 220.

Ces dernières années, les témoignages font en effet état d'une certaine incompréhension entre "français"¹ et algériens. Il y a d'abord le facteur linguistique, avec des deuxième, voire troisième générations, très peu ou plus du tout arabophone (ou berbérophone)², tandis que les cousins de là bas ont une connaissance inégale du français. Ensuite les vêtements, le comportement peuvent choquer ; les sujets de conversation manquent, bref le cousin de France se sent à l'étranger en Algérie.

A cette occasion, signalons un indicateur "d'algérianité" parfois utilisé, la proportion de franco-algériens choisissant de faire leur service militaire en Algérie plutôt qu'en France à la suite des accords de 1983. Cette proportion serait d'environ 13 à 15% au milieu de la décennie³. Ces chiffres sont peut-être surestimés. En effet, les jeunes algériens rencontrés, ayant officiellement choisi l'Algérie, ne l'avaient fait qu'après s'être assurés -moyennant finances- qu'ils ne seraient jamais appelés. Et en 1994 un détour dans l'armée algérienne est moins attirant que jamais.

Il ne faut pas exagérer les conséquences de cette éloignement, qui semble lié à l'évolution politique algérienne. Inversement, l'émigration marocaine et tunisienne est plus récente, mieux reliée psychologiquement... et téléphoniquement à un pays où ils ne sont pas les seuls "européens".

De toutes façons, des contacts personnels réguliers jouent forcément un rôle important, même si le contexte psychologique évolue. En particulier, ils creusent encore l'écart, notamment démographique, entre le Maghreb et le reste du monde arabe.

11.1.3. Les liens individuels avec la France

Selon Rémy Leveau, la notion d'appartenance à l'empire français comportait une sorte de pacte, où les élites colonisées trouvaient facilement leurs avantages. Les liens humains se sont notamment manifestés par la participation acceptée des maghrébins pour la défense de la France lors de la deuxième guerre mondiale, ou après l'indépendance, par la prise en compte de valeurs communes avec la mise en place de la "coopération". Il y avait 20 000 coopérants environ en 1975. Puis la demande de la France de faire porter une partie croissante de la charge des coopérants par les gouvernements locaux n'a pas été étrangère au départ de ces derniers et à l'arabisation de l'enseignement.

De plus, depuis le premier choc pétrolier, la France s'est tournée vers l'Europe, communautaire d'abord, puis centrale et orientale, et, également, mais dans une moindre mesure, vers l'Amérique du Nord, l'Asie du sud-est et le Moyen Orient. Et cela tant psychologiquement que commercialement.

¹ "En Algérie, nous nous faisons traiter de français, voire d'immigrés".

² La déperdition est de 50% pour l'arabe et de 70% pour le berbère par génération (pourcentage de parents élevés dans une autre langue parlant français avec leurs enfants) "L'unification linguistique de la France", *Population & sociétés*, op. cit. n°285, décembre 1993, p. 2.

³ Maurice Faivre, "Le service militaire des doubles nationaux", *Iris*, n° 1, 4ème trimestre 1987, p. 32-36.

L'évolution démographique (accroissement naturel et émigration) joue par ailleurs un rôle ambivalent dans l'arithmétique des contacts individuels franco-maghrébins.

D'une part, la diffusion progressive des émigrés en Europe dans les professions les plus diverses est un facteur d'ouverture, mais sans doute plus pour les intéressés directs que pour leur pays d'origine.

Mais d'autre part, les contacts quotidiens se sont réduits (vers 1962 une proportion non négligeable des maghrébins étaient en contact avec un million de pieds noirs et des français "de France"). La communication était possible entre les classes moyennes et l'élite (par le commerce ou la coopération). Mais cet apport de "regard extérieur" devient une goutte d'eau dans la mer pour les masses de jeunes des nouvelles générations.

De plus, comme le souligne Rémy Leveau, les pays dirigeants du Maghreb et surtout l'Algérie ont construits leurs projets sur un discours de politique étrangère et économique fortement opposée aux préoccupations françaises et européennes¹.

Cette évolution a été brutalement illustrée par les réactions divergentes et l'incompréhension mutuelle, voire la vexation, côté arabe, lors de la guerre du Golfe et s'est illustré par ce que Rémy Leveau appelle : "l'enchaînement d'absurdités construites à partir d'imaginaires fortement antagonistes²", et Bichara Khader "les discours d'exclusion tenus des deux côtés de la Méditerranée et qui contredisent les discours officiels"³.

Nombre de maghrébins ont la conscience aiguë que l'Europe n'a pas besoin d'eux, alors qu'il ont, eux, besoin de l'Europe. En matière de commerce extérieur, par exemple, l'Union Européenne fait 1% de ses échanges avec le Maghreb, tandis que ce dernier dépend d'elle à 70% (à comparer à 5% pour le commerce avec tous les pays arabes, commerce inter-maghrebin compris)⁴.

Le Maghreb veut exporter des hommes, mais l'Europe n'en veut plus. Du moins au niveau des opinions publiques, et donc des déclarations officielles, car, en pratique, la "bonne" immigration (enseignants scientifiques dans les lycées français, informaticiens...) reste demandée.

Non seulement l'Europe a tendance à vouloir se fermer aux émigrés arabes, mais elle est réticente envers les produits agricoles qui concurrencent ceux du sud de l'Union Européenne. Parallèlement les produits manufacturés maghrébins sont concurrencés par bien d'autres pays, à commencer par ceux de l'ex-bloc soviétique. Le tourisme reste, lui très important, sauf en Algérie, mais est à la fois un lien et une cause de récrimination et de rejet de la part des islamistes.

¹ Rémy Leveau, *Le sabre et le turban*, op. cit., p. 242.

² Idem, et d'innombrables témoignages informels : "un musulman (algérien) ne peut en tuer un autre ; les meurtres sont donc en réalité l'oeuvre des Français voulant récupérer le pétrole algérien".

³ Bichara Khader, op. cit., p. 8. On peut aussi citer le fait d'appeler "croisé" tout travailleur chrétien en terre maghrébine. Il faut prendre ce terme au sens populaire local, qu'il serait intéressant de comparer à celui des manuels d'histoire du primaire.

⁴ Rémy Leveau, *Le sabre et le turban*, op. cit., p. 245 ; chiffres différents, mais de même sens pour Bichara Khader (respectivement 2 et 60%).

Enfin le chantage est/ouest (comme pour d'autres pays du tiers monde) vis-à-vis de l'Europe a disparu avec l'effondrement du bloc soviétique, ce qui enlève non seulement des arguments à toute négociation mais diminue "l'indulgence" des gouvernements occidentaux envers les déclarations "flamboyantes" des pays arabes, accroissant parfois l'irritation réciproque. La fin de ce chantage est/ouest devrait être néanmoins un élément favorable à une meilleure compréhension à long terme.

L'imposition par la France de visas aux touristes, à l'occasion de la lutte contre le terrorisme en 1986, est durement ressentie. L'obtention de ces visas donne lieu maintenant dans les consulats français du Maghreb (et d'Afrique noire francophone) à un parcours long, pénible, humiliant et souvent infructueux¹. Le meurtre de l'employée du service des visas de l'Ambassade de France à Alger en janvier 1994 serait tout autant à placer dans ce contexte que dans celui de l'action des islamistes.

Or, beaucoup de "touristes" maghrébins viennent d'abord rendre visite à leur famille installée en France, chez qui ils résident souvent pendant leur voyage. La nouvelle réglementation, qui vise en fait l'immigration clandestine, a donc notamment pour effet de compliquer les contacts familiaux, vecteurs privilégiés de l'évolution des idées... et des comportements démographiques. Par ailleurs, la baisse des monnaies maghrébines rend le voyage en France de plus en plus coûteux.

Les contacts humains individuels et directs découlant des migrations professionnelles, familiales ou touristiques ont donc peut-être leur maximum derrière eux, tout en restant évidemment importants. Mais d'autres vecteurs de l'évolution individuelle ne sont-ils pas apparus ?

11.2. Le relais par les médias ?

L'ouverture des médias nationaux et surtout l'irruption des médias étrangers a profondément modifié la vie quotidienne de beaucoup d'Arabes. Et cela d'autant plus qu'elle contraste avec la fermeture historique dans ce domaine.

Les tentatives d'ouverture ont commercé avec la presse, mais l'analphabétisme et les réactions de fermeture ont limité son rôle. Les progrès de l'enseignement et le "tournant technologique" des années 1980 ont de nouveau ouvert le jeu.

11.2.1. La presse : cent ans de blocage

La presse reflète depuis l'origine le combat entre les deux tendances qui partagent le monde arabe quant à sa réaction vis-à-vis de l'étranger.

Les pionniers se recrutaient habituellement parmi les tenants de l'ouverture : le rédacteur en chef du journal officiel égyptien *Bûlâq* (voir ci-dessous), Rifa'a at-

¹ Très nombreux témoignages, dont celui de Rémy Leveau (op. cit., p. 247), et nombreuses allusions dans la presse française.

Tahtawi (1801-1873), ancien d'al-Azhar, passa cinq ans à Paris où il apprit le français, l'histoire antique, ainsi que la philosophie grecque.

Il soutenait que "le peuple doit participer au gouvernement, et pour cela être éduqué, que les lois devaient suivre les changements de la société... et que l'esprit scientifique, le rationalisme et le libéralisme politique pouvaient aider à créer une société arabe moderne sans renoncer à l'essentiel de l'enseignement de l'islam"¹.

Avant cette époque, il semble que le seul texte imprimé ayant eu une certaine diffusion ait été la proclamation de Bonaparte à son arrivée au Caire en 1798. Les caractères d'imprimerie arabes venaient de Paris.

Auparavant, à Istamboul, le Sultan, pour imprimer non pas des journaux, mais un dictionnaire arabo-turc, avait dû vaincre (en 1728) la résistance des religieux qui considéraient l'imprimerie comme "une créature de Satan". Il fallût une fatwa du grand Mufti pour l'autoriser, à condition de ne pas imprimer d'oeuvres religieuses. Cette unique imprimerie de l'empire était située à Istamboul, donc hors du monde arabe.

Ce ne fût que dans le courant du XIX^e siècle que les textes arabes furent imprimés au Liban : "la plus ancienne imprimerie (est) peut-être celle des uniates" (orthodoxes acceptant l'autorité de Rome) en 1706, fermée en 1711 et rouverte par des melkites (convertis au catholicisme) réfugiés au Mont Liban en 1733.". La plus connue est celle de Bûlâq ouverte par Mohammed Ali, gouverneur turc de l'Egypte, qui lancera le premier journal arabe en 1828. C'était (déjà!) un journal ne diffusant que des informations officielles et faisant "l'éloge du Khédive, vantant l'armée, ses officiers et ses victoires"².

Peu après, les Français et les Turcs (donc des étrangers, et même des occupants) lancèrent des journaux officiels, à Alger (en 1847), et Istamboul.

A la fin du XIX^e siècle, la presse arabe privée débuta enfin véritablement. Cent ans plus tard, la liberté d'expression n'est pas toujours constitutionnellement reconnue ni en Arabie Saoudite, ni en Oman, ni en Somalie ni en Mauritanie. Cela ne veut pas dire pour autant qu'elle existe dans les autres pays : il y a des "interdits", d'ailleurs "explicitement prévus dans la constitution du Qatar" : le chef de l'Etat, la religion, les pays frères, la morale publiques, les traditions, les problèmes de sécurité, le sexe... la liste n'est pas exhaustive"³. Ils sont presque identiques dans les autres pays arabes.

La presse arabe a enfin décollé avec l'alphabétisation, passant de 0,7% du tirage mondial "entre 1960 et 1975", à 1,2% en 1988. "Elle reste néanmoins souvent incapable de réaliser seule son équilibre financier, et liée aux pouvoirs politiques qui ont tout intérêt à soutenir des journaux défaillants pour mieux les contrôler... La nature oppressive des régimes politiques d'un côté, l'analphabétisme et la pauvreté de l'autre" l'empêchent de jouer un véritable rôle d'information

¹ Elias Hanna Elias, op. cit., p. 17.

² Idem, p. 11 à 16.

³ Idem, p. 94. Ajoutons que si le mot "Israël" a longtemps été interdit dans la presse arabe, c'était aussi le cas du mot "Arménie" il y a cent ans... sans parler de "République", de "liberté"...

A titre anecdotique, rappelons que tout journaliste doit veiller “à ce que la photographie d’un chef d’État ne présente aucune bavure, aucun défaut (signes de fatigue, yeux fermés...) et qu’elle soit plus grande et mieux placée que celle d’un ministre ou d’un chef d’État adverse... Les articles sur les pays arabes sont généralement confiés à des rédacteurs chevronnés, rompus à l’art de l’équilibre et dont l’écriture s’apparente parfois à des jeux d’illusionniste. Il leur arrive de rencontrer quelques difficultés à mettre en concordance leurs convictions et la ligne politique qu’ils sont chargés de défendre”¹.

De toutes façon, les journaux appartiennent à l’Etat en Egypte, Syrie, Irak, Soudan, Libye, Algérie, Yemen du sud (jusqu’en 1990), Somalie et Mauritanie. Dans ces pays, à l’exception de l’Egypte et de l’Algérie, l’opposition n’y a pas accès et le contenu relève de la propagande.

En Arabie, dans le Golfe, en Jordanie, Tunisie et au Yemen du nord, les journaux sont en général privés, mais “loyalistes”, au style moins dogmatique, mais encore très stéréotypé. Il y a néanmoins une évolution en Jordanie et en Tunisie vers une situation “à la marocaine”.

Au Maroc, en effet, ainsi qu’au Liban et au Koweït, il y a un véritable pluralisme, avec néanmoins une bonne dose d’autocensure : ‘le ministère de l’intérieur est habilité à saisir tout journal dont la publication serait de nature à troubler l’ordre public. La pratique est plus libérale que dans les autres pays arabes, mais les journaux d’opposition sont prudents (et ne cherchent pas par exemple) à briser le consensus autour du roi”².

La géographie du degré de liberté de la presse arabe présente ainsi de fortes similitudes avec d’autres indicateurs, notamment démographiques. Or, il s’agit là de politique pure.

A la presse s’est ajoutée, un demi-siècle après, la radio.

11.2.2. La radio.

La radio arabe a démarré dans les années 1930. Sa diffusion s’est accélérée dans les années 1980, le nombre de récepteurs passant de 10 millions en 1970 à 51 millions en 1988, soit de 81 à 245 par mille habitants³ pour l’ensemble du monde arabe.

Contrairement à la presse, la radio ne nécessite pas un public alphabétisé. Sa diffusion ne peut être empêchée si elle émet de l’étranger, comme l’illustre l’expérience extrême de brouillage des radios anticomunistes par les autorités de l’URSS, et son échec relatif.

Par ailleurs, contrairement à la télévision, c’est un média bon marché, tant par ses coûts de production que par ceux de diffusion et de réception.

¹ Elias Hanna Elias, *La Presse arabe*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1993, p. 125.

² Idem., p. 96.

³ Idem., p. 101.

La radio a donc beaucoup d'atouts pour prendre une place croissante dans le monde arabe et participer à son ouverture. Mais il s'agit plus d'un raisonnement que d'une constatation chiffrée car il y a très peu d'enquêtes d'audience. L'UNESCO a toutefois relevé qu'en 1986, la BBC et RMC (en arabe) avaient une écoute importante dans les pays du Golfe et au Maroc et, dans une moindre mesure, en Egypte.

Une radio franco-maghrébine : „Médi I, a été lancée à l'initiative de Hassan II en 1980. Son capital est marocain (en majorité) et français. Basée à Tanger, elle veut disputer "le monopole du marché de l'information en langue arabe aux Saoudiens, Libanais et Égyptiens" et se définit comme indépendante et laïque. L'équipe journalistique est franco-arabe et a recueilli notamment des journalistes en danger à Alger ; l'information est alternativement en français et en arabe.

Elle émet en FM à Lyon et Marseille, le ministre de l'intérieur français encourageant sa diffusion...¹.

La radio a toutefois maintenant un nouveau concurrent : la télévision.

11.2.3. La télévision : fermeture nationale et concurrence étrangère

La télévision atteint l'Algérie et l'Irak en 1956, le Liban en 1959, l'Egypte en 1960, le Maroc en 1962, les autres pays arabes entre 1960 et 1974. C'est donc un média récent ; son audience s'est élargie très rapidement : 90 postes pour mille habitants en 1988, venant de 15 en 1970, ce qui, en valeur absolue, fait 19 millions de postes contre 1,9² pour l'ensemble du monde arabe.

Les chaînes nationales

Il n'y a d'abord eu, comme en France, que des chaînes nationales publiques, avec, en plus accentué, le même phénomène que pour la presse : "Les télévisions arabes sont d'abord et avant tout des outils de renforcement de leur identité culturelle, tant linguistique que religieuse, et servent dans une certaine mesure à isoler et à renfermer plus encore le monde arabe sur lui-même... la religion est omniprésente... (avec) 15% du temps d'antenne dans les pays les plus raisonnables... et la coupure des émissions par les cinq prières journalières (dans les autres pays)"³.

L'information occupe la première place des chaînes nationales, mais elle est peu crédible, l'opposition n'y ayant jamais accès, et les chaînes privées ne se risquent guère dans ce domaine. Cela explique le succès du magnétoscope et des antennes paraboliques.

Nous retrouvons les différences nationales décrites dans le Livre I : "En Tunisie, les émissions destinées aux enfants sont pour les deux tiers au moins en langue

¹ *L'Express*, 06/01/94, p. 46.

² Idem, cela recoupe bien les témoignages de terrain.

³ Jacques Barrat, *Géographie économique des médias*, LITEC, Paris, tome 2, 1992, p. 289 et 290.

française” ; “En Algérie, où la politique d’arabisation dépasse parfois le seuil du ridicule... l’utilisation de la langue française a été réduite au maximum... le résultat... a été la multiplication d’antennes, paraboles et câbles (pour capter) les chaînes occidentales”¹. "Lorsque la télévision française a diffusé en avril 1992 le téléfilm franco-algérien *C’était la guerre...* la plupart des jeunes avaient choisis de regarder M6 qui diffusait *La grande évasion...* long métrage américain (doublé en français) tourné en 1965”².

Comme ailleurs, aux chaînes nationales se sont ajoutées celles distribuées par satellite.

Les nouvelles télévisions

La télévision arabe dispose du système régional de satellites de la Ligue Arabe (Arabsat), qui couvre l’ensemble de la région. Ce système est surtout regardé pour les programmes de football. Les autres émissions sont en effet surtout des fêtes nationales, le pèlerinage à La Mecque, et les sommets arabes et islamiques. “Son problème est celui de tout les médias arabes : l’absence de liberté”³.

Néanmoins la situation évolue : les chaînes de télévision arabes se multiplient, et, via Arabsat, sont diffusées dans le monde arabe et en Europe. Il s’agit de chaînes internationales basées à Londres comme NBC, à capitaux saoudiens. "En moins de trois ans, (NBC) s’est octroyée plus de 40% de l’audience des chaînes de télévision arabe et plus du tiers de leurs recettes publicitaires". Une version arabe de CNN est envisagée qui serait une filiale du groupe saoudien Marawed et de la BBC⁴.

Un pessimiste peut y voir une refermeture du monde arabe sur lui-même ; un optimiste peut estimer que la concurrence internationale et la relative indépendance découlant de l’implantation à Londres, en feront néanmoins un vecteur d’ouverture relative.

Des concurrents “extérieurs” apparaissent également : une nouvelle chaîne, Euronews, à pour objet l’information en continu en 5 langues européennes. Elle doit donner “le point de vue européen sur l’actualité mondiale”. Les télévisions publiques tunisienne et algérienne en sont devenues actionnaires le 1er juillet 1993, rejoignant l’Égypte, et les 11 autres actionnaires, États européens de l’ouest ou du sud. Le doublage en arabe est donc prévu.

Du point de vue qui nous concerne, Euronews devrait échapper aux défauts d’Arabsat : les images sont indépendantes de la langue choisie, et une partie du public arabophone sera en Europe. Cette différence avec les chaînes nationales, Arabsat, ou les chaînes privées saoudiennes ne sera peut être pas totale, car le commentaire en arabe peut-être moins irrespectueux, les États arabes actionnaires y étant moins habitués que leurs homologues européens.

¹ Idem, p. 290.

² Gérard Grizbec, *Le Monde Diplomatique*, août 1993, s’appuyant sur *Monde arabe : Maghreb-Machrek*, n° 139, janvier/mars 1993, la Documentation française, Paris.

³ Elias Hanna Elias, op.cit., p. 105.

⁴ *L’Express*, 06/01/94, p. 47.

Mais des soucis financiers rendent prématuré tout pronostic sur l'évolution de cette chaîne lyonnaise.

Une autre chaîne "mixte", Canal Horizons¹, est apparue en 1991. C'est une filiale de Canal Plus et de la Sofirad. Elle se définit comme une chaîne internationale à péage à destination du Sud. En 1991, les premières images sont diffusées à Dakar, en 1992 à Tunis, en 1993 à Abidjan, Yaoundé, Douala et Libreville. L'implantation en Égypte et au Liban devrait suivre.

“Un partenariat équilibré, avec maîtrise par les opérateurs nationaux, le respect des cultures nationales et des décrochages en faveur des programmes nationaux” sont prévus. Ces proclamations diplomatiques risquent, si elles sont suivies d'effets, de ne pas apporter toute l'ouverture possible.

Les émissions en clair (3 heures par jour) seront à 75% en arabe. Les autres émissions seront soit des succès du cinéma international, soit des émissions sportives. Le directeur général tunisien, Mahmoud Larnaout, précise que “contrairement aux images venues du ciel, celles de Canal Horizons parlent français (et sont donc) accessibles à la majorité, sinon à tous les tunisiens. L'équipement coûtera 150 à 180 dinars auxquels s'ajoutera un abonnement de 20 dinars par mois”.

Ce projet témoigne de la “très forte demande d'images et l'adaptation très rapide aux biens d'équipements audiovisuels dans les zones urbaines du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne...”.

Quelle est la nature de l'impact de ce nouveau média dans le domaine de l'ouverture individuelle ?

Un bilan plutôt favorable à l'ouverture

Comme pour la radio, il est très difficile de mesurer l'impact des télévisions nationales et étrangères, d'autant qu'une même émission entraîne des réactions très différentes selon l'interlocuteur, voire selon son humeur. On peut aller de la fascination au rejet et à l'exaspération, en passant par la simple distraction qui ne semble pas laisser de trace politique ou culturelle.

Il semble néanmoins que la télévision soit bénéfique à la francophonie, donc à tous les mécanismes d'ouverture que nous avons décrits, en Tunisie (parallèlement à la diffusion de l'italien, qui va dans le même sens) et au Maroc.

En Algérie, l'effet est le même dans la partie plus ou moins francophone de la population (une partie d'Alger, d'Oran, de la Kabylie...). Mais cela ne divise-t-il pas plus profondément la population entre une minorité qui se rapproche culturellement de l'Europe, et une majorité qui la rejette ou l'ignore ? En effet, contrairement à ce qui se passe chez les deux voisins, le recul du français dans l'enseignement donne aux traditions culturelles ou familiales un pouvoir discriminant pour ce qui concerne

¹ Ce qui suit est extrait du dossier de présentation et du dossier de presse de Canal Horizons, BP 90, 75722 Paris cedex 15.

la compréhension des médias étrangers ou francophones. Ce point est important car la presse algérienne de langue française était exceptionnellement libre depuis 1988 jusqu'aux violentes pressions de 1993 à 1994, allant jusqu'à l'assassinat des journalistes.

Cette thèse "pessimiste" d'un approfondissement de la division entre algériens est la plus répandue. La thèse "optimiste", par contre, est que cette diffusion des télévisions francophones compense le recul du français dans l'enseignement, et atténue ainsi la division du pays.

Un autre impact, souvent souligné des télévisions étrangères, concerne cette fois l'ensemble du monde arabe. Les émissions aussi bien arabophones qu'allophones apportent une concurrence aux médias nationaux, ce qui freine leur dérive vers la "langue de bois" et la fermeture culturelle.

Globalement, il semble donc que les médias favorisent la diffusion des valeurs individualistes, ce qui paraît devoir avoir une influence considérable à terme.

11.2.4. La réaction à l'intrusion

Cela semble d'ailleurs être un avis partagé par les gouvernements des pays les plus variés. D'où la réaction de certains.

Par exemple la Chine a interdit en octobre 1993 les antennes paraboliques, rejoignant en cela l'Iran, Singapour, et la Malaisie. La *Far Eastern Economic Revue* de Hong Kong¹ fait toutefois remarquer que la chaîne d'État et deux chaînes provinciales chinoises sont retransmises par le satellite Asia Sat I, qui retransmet aussi Star TV de Rupert Murdoch, chaîne actuellement visée par l'interdiction ; or, moyennant "quelques petites modifications techniques", l'antenne pointée sur le satellite peut recevoir également les programmes interdits.

Une enquête faite par *Le Monde* en Chine au même moment, a montré que les chinois pensaient que la mise sous contrôle administratif de tous les moyens de télécommunications privés était impraticable, notamment parce qu'elle paralyserait également les activités autorisées, et parce qu'elle découragerait l'investissement étranger.

Plus généralement, le "tournant technologique" pose des problèmes aux régimes fermés : les télécopieurs ont permis aux étudiants de Tien An Men en 1989 de contourner les circuits policiers, habitués aux transmissions de messages à bicyclette. Depuis, les satellites se sont multipliés et permettent non seulement à la télévision, mais aussi à certaines installations téléphoniques d'éviter les contrôles nationaux.

Emettons l'hypothèse que ces réactions gouvernementales seront sans grand effet, et qu'en conséquence les médias joueront donc leur rôle dans les évolutions individuelles.

¹ Citée par *Courrier International*, 28 octobre 1993.

11.3. La “masse critique” des évolutions individuelles

Ce chapitre a traité à la fois les effets de l'émigration et des médias car il concerne les évolutions individuelles des comportements culturels et donc démographiques, qui sont la conséquence de décisions décentralisées. Cela, par opposition aux conséquences de décisions centralisées “venues d'en haut”, comme la scolarisation publique ou les changements de législation.

Reste à ce que ces “décisions décentralisées” touchent suffisamment d'individus pour que l'effet démographique global soit sensible. Cela avait été le cas pour l'émigration, mais l'effet de cette dernière, et plus généralement des contacts interpersonnels euro-arabes, après avoir joué un très grand rôle, sont peut-être retombés en dessous d'une sorte de “masse critique”. Nous entendons par là un pourcentage trop faible de la population locale pour avoir un effet démographique.

Par contre une masse critique semble atteinte au Maghreb, pour les télévisions étrangères. Si le nombre de récepteurs et d'antennes paraboliques (notamment celles des antennes collectives d'immeubles) le confirme quantitativement, il est plus difficile d'être certain de l'intensité de l'impact sur chacun. Estimer qu'il y a là une contribution importante à la poursuite de la baisse de la fécondité est donc largement une impression personnelle.

Il faut noter également qu'il s'agit là d'une nouvelle source de divergence entre Maghreb et Machrek.

Depuis le début du Livre II, nos raisonnements nous ont souvent renvoyés aux choix politico-économiques. Nous allons maintenant les analyser au fond.

CHAPITRE 12

LA DIALECTIQUE OUVERTURE-FERMETURE

Les évolutions démographiques par pays, exposées dans le Livre I, étaient certes liées aux paramètres "classiques" (sanitaires, scolaires...). Le simple exposé chronologique suggérait de les lier également aux choix politiques notamment dans le domaine économique et de l'ouverture culturelle. Et cela tant directement que via l'impact de ces choix sur les paramètres classiques.

Dans le Livre 2, les chapitres sur la mortalité, la fécondité, la démographie scolaire, l'émigration et les médias, ont également renvoyé à un raisonnement prenant en compte les politiques économiques.

Le chapitre 7 sur la mortalité a à la fois confirmé l'importance indirecte de ce facteur (son interaction avec le développement) et son rôle d'initiateur de la baisse de la fécondité. Un examen comparé a toutefois amené à remarquer que le mécanisme expliquant les répercussions de la baisse de la mortalité sur la fécondité appelait de façon prioritaire une mortalité non "importée". Parallèlement était exposée la coïncidence entre les pays où l'on avait constaté une baisse "durable" (pour reprendre un mot à la mode) et un certain choix de politique économique.

L'analyse comparative de la fécondité menée dans le chapitre 8 a amené à écarter les politiques de population comme facteur premier, tandis que l'analyse du "développement féminin", tel qu'il se présente dans les pays arabes, a de nouveau renvoyé aux choix des politiques économiques.

Le chapitre 9 sur la population scolaire a montré que le problème aigu de l'investissement démographique avait tardé à être résolu dans les pays arabes du fait de l'interférence de choix économiques et politiques.

Le chapitre 10 a souligné les deux impacts démographiques de l'échec agricole arabe, dont la cause relève des mêmes domaines.

Enfin le chapitre 11, consacré aux facteurs de l'évolution individuelle via l'émigration et les médias, a mis plusieurs fois en évidence l'impact de l'économie et les contraintes purement politiques.

Les choix de politique économique dans les pays arabes s'étant dans l'ensemble d'abord exercés au détriment de la liberté du commerce et de l'industrie, puis dans un deuxième temps par une conversion à un certain libéralisme, très variable par ses dates et son intensité, c'est à l'analyse des effets de ce dernier que nous allons consacrer ce chapitre.

Recherchons d'abord si la liberté économique apporte bien la réponse aux questions des chapitres précédents. Ensuite dans quelle mesure elle est liée au libéralisme politique et intellectuel. Nous analyserons alors les leçons de l'histoire des chrétiens arabes du Proche Orient.

Les pays arabes ayant fait un appel important à l'aide extérieure, il convient donc de rechercher dans quelle mesure ils ont pu ainsi contourner les insuffisances actuelles. Nous tenterons enfin un recoupement indirect en examinant l'évolution démographique des pays insulaires.

12.1. Le capitalisme “sauvage” comme réaction efficace à “l’humiliation”

Le chapitre sur la mortalité a permis de préciser les résultats spectaculaires des pays de l'Asie de l'est et du sud-est, qualifiés de capitalistes “sauvages”, tant par des Arabes que par des Occidentaux.

Cette formule a l'inconvénient d'assimiler leur développement à une sorte de tricherie, plutôt que d'en examiner le mécanisme.

Or ces États étaient en début de période (leur développement a commencé à la fin des années 1950), des États politiquement “forts”, comme l'étaient les États arabes (sauf le Liban, évoqué postérieurement à propos des chrétiens arabes).

Mais cette “force” des États autoritaires de l'Asie de l'est et du sud-est a été orientée vers le développement économique. Pour combattre la mortalité, ces États ont notamment veillé à la mise en place d'une infrastructure sanitaire remarquable, financée justement par la croissance économique.

Les pays asiatiques en développement rapide ont dans l'ensemble suivi l'exemple japonais. Ce dernier pays a été tout aussi humilié que les Arabes par la supériorité technique et militaire occidentale. Il a donc eu, à la Renaissance, la même réaction de fermeture. Il s'y est tenu plusieurs siècles, mais a fini par tirer les leçons de l'impasse où celle-ci l'avait poussé.

Le Japon a alors adopté une politique “d'imitation” tous azimuts, de sa constitution¹ à son système d'enseignement supérieur, en passant par ses techniques industrielles. Le système économique choisi a été le libéralisme alors en vigueur en Occident.

Ce libéralisme pouvait être résumé par une liberté très étendue de contracter tant pour les particuliers que pour les entreprises. Il suppose un respect de la règle du jeu, donc un État qui définit ces règles et les fait respecter. C'est le garant des libertés fondamentales, l'arbitre des pressions individuelles. On aura reconnu la description de John Locke dans son *Traité sur le gouvernement civil* (1690).

¹ Après avoir été tenté par la constitution française, la victoire allemande de 1870 l'a amené à s'inspirer de la constitution prussienne.

Le libéralisme adopté par les Japonais était d'abord tempéré. Il s'est accentué à la suite des pressions exercées par les États-Unis depuis 1945. Le fait que ce libéralisme soit assez relatif ne fausse pas notre raisonnement, dans la mesure où il reste infiniment plus accentué que celui des pays arabes.

La politique d'imitation du Japon à partir de 1868 s'est traduite concrètement par toute une série de mesures d'ouvertures sur l'extérieur, avec l'accueil et même la recherche des investisseurs étrangers, et la promotion des exportations, qui implique une excellente compréhension de l'extérieur.

Cette ouverture s'est également appliquée au domaine intellectuel. Ce dernier terme doit s'entendre au sens du raisonnement scientifique et technique, d'où une laïcisation des comportements, ce qui est fondamental dans le domaine qui nous intéresse. Ce terme "intellectuel" ne comprend donc pas le culturel au sens étroit du terme, puisque que les identités nationales de ces pays ont été largement sauvegardées, ce qui devrait répondre à un grand souci des pays arabes.

Bref, il y a là une stratégie de développement qui aurait parfaitement pu inspirer les politiques arabes. Mais si cette stratégie est maintenant largement imitée dans l'ensemble du monde, elle se heurte dans les pays arabes à des strates historiques marxistes ou tiers-mondistes leur faisant dénigrer ce "capitalisme sauvage".

Il semble également que les pouvoirs traditionnels redoutent une délégitimation du fait de l'impact sur chaque individu de l'ouverture économique.

12.2. L'impact individuel de l'ouverture économique

Tentons de préciser cet impact intellectuel de l'ouverture économique.

12.2.1. L'ouverture par la consommation et par la production

Les diverses ouvertures spontanément mentionnées par nos interlocuteurs sont des "ouvertures par la consommation".

Ils citent la consommation de biens matériels étrangers pouvant modifier les traditions locales, des biens les plus courants (nourriture) aux plus sophistiqués (médicaments, dont, dans notre domaine, les produits anticonceptionnels). Un cas extrême, avec de grandes conséquences sur les habitudes de pensée, est celui de l'ordinateur individuel, que son utilisation soit ludique, pédagogique ou utilitaire. Il fait pénétrer dans un univers nouveau, où règnent la prédictibilité, la logique, et la conséquence immédiate de l'action individuelle.

Nos interlocuteurs citent également la consommation de biens culturels étrangers. Cette dernière peut résulter de l'équipement matériel (logiciels pour les ordinateurs, émissions de télévision pour les antennes paraboliques, articles de la presse étrangère).

Ces “biens culturels” peuvent être liés à l’évolution politique : dans une certaine mesure, bénéficier de la démocratie revient à consommer un bien culturel étranger.

Cette “ouverture par la consommation” est importante, bien que parfois ambivalente, l’exemple le plus célèbre étant celui des cassettes de propagande ayant préparé le renversement du Shah d’Iran par l’ayatollah Khomeini. Dans un ordre d’idées voisin, la phrase suivante est souvent prononcée dans les pays arabes : “La presse est comme les autres biens de consommation occidentaux : nous les adoptons comme utilisateurs, mais rejetons l’esprit qui les produit”.

D’où l’importance d’une deuxième notion : “l’ouverture par la production”, dérivée de l’observation du style de vie professionnel. Ceux qui la citent sont plus rares, et se trouvent surtout dans les milieux d’affaires.

Travailler dans une société étrangère pour l’exportation, par exemple, permet de cumuler plusieurs types d’ouvertures. D’abord celle sur les besoins et les habitudes des clients étrangers. Les français, qui ont eu historiquement du mal à en tenir compte, peuvent imaginer le “dépaysement” ressenti par des employés issus de milieux traditionnels dans les pays arabes. Ensuite l’ouverture intellectuelle résultant de la planification en entreprise, de la comparaison permanente avec les résultats, celle sur les techniques nouvelles, celle sur le type de relations humaines et sociales avec des cadres étrangers, ou des compatriotes recrutés par l’étranger à son image...

Ce type d’ouverture est limité à une partie de la population, très minoritaire, mais rapidement croissante. De plus, s’exerçant plusieurs heures par jour, ses effets sont intenses.

L’importance de l’évolution chez les personnes concernées peut se vérifier, soit qualitativement, en visitant des entreprises des pays “en voie de développement”, arabes ou non, soit quantitativement en considérant par exemple l’indice de fécondité des salariées de Casablanca, même non alphabétisées.

Or, cette ouverture par la production suppose un accueil favorable des investissements étrangers, une ouverture des frontières des pays clients donc du pays fournisseur, un minimum de réciprocité finissant par s’imposer. C’est-à-dire le libéralisme économique tel que défini précédemment.

Les pays arabes rentiers bénéficient de l’ouverture par la consommation, mais non de celle par la production. Or l’importance de cette dernière se vérifie par le décalage - notamment démographique - entre les États de la péninsule arabique et les autres pays arabes. Dans une moindre mesure (à la fois quant à la cause et quant aux effets), entre l’Égypte et l’Algérie d’une part, le Maroc, la Tunisie (et la Turquie) d’autre part. “L’ouverture par la production” serait donc ainsi au moins un accélérateur de l’évolution.

12.2.2. L’accélérateur linguistique

“L’ouverture par la production” est à la fois plus facile pour l’étranger et plus profonde pour les acteurs locaux s’il existe une langue commune.

Une bonne diffusion de la connaissance des langues étrangères dans les niveaux moyens de la population, si elle n'est pas indispensable à cette "ouverture économique sur l'extérieur", la favorise néanmoins.

En Asie du sud-est, par exemple, les réseaux linguistiques liés au chinois¹ jouent un grand rôle dans le décollage économique au sud Vietnam, en Thaïlande, en Malaisie, en Indonésie, aux Philippines. C'est le cas de l'anglais à Singapour, à Hongkong, en Malaisie, aux Philippines, et, dans une bien moindre mesure, en Indonésie, en Thaïlande, à Taiwan et en Corée du sud.

La nécessité d'un accélérateur linguistique semble également nette pour les pays arabes, qui commercent peu entre eux.

La large diffusion d'au moins une langue étrangère suppose son enseignement dès le primaire, ce qui est le cas du Maroc et de la Tunisie, plus ou moins celui de l'Algérie, d'une grande partie des libanais et de certains palestiniens, mais non de l'Égypte. Ce n'est pas le cas non plus de la Turquie, ce qui peut expliquer une partie du décalage entre les réformes et leurs résultats. Rajoutons que la moindre diffusion du français en Algérie par l'enseignement doit être nuancée par l'impact des médias.

Une langue étrangère ne se répand pas impunément. Cette diffusion a des effets qui débordent ceux de "l'ouverture par la production", et peut constituer notamment une pression en faveur du libéralisme intellectuel et politique. Les islamistes algériens ne se font pas faute de le rappeler.

Les cartes superposées des effets individuels de l'ouverture économiques, de la rente pétrolière et de la situation linguistique, recourent ainsi une fois de plus les niveaux et l'évolution des grandes variables démographiques.

"L'accélérateur linguistique" de l'ouverture économique mène à l'examen du lien de cette dernière avec le libéralisme intellectuel et politique.

12.3. L'État fort et l'État de droit

L'expérience apportée par les succès de certains pays asiatiques d'une part, le perfectionnement de l'analyse économique par la notion droits de propriété d'autre part, nous amènent à analyser les notions d'État fort et d'État de droit.

12.3.1. Du libéralisme économique au libéralisme politique

Le terme de "capitalisme sauvage" reflète une méconnaissance du libéralisme en général, et des libertés économiques en particulier.

¹ Il faudrait nuancer entre dialectes cantonnais, le mandarin,...

Dans les pays du sud-est asiatique, notamment, il y a eu évolution progressive d'un État fort au sens dictatorial et bureaucratique à un État fort au sens libéral ci-dessus. Les manifestations populaires sud coréennes, puis taiwanaises, depuis les années 1960, puis plus récemment thaïlandaises (été 1992), illustrent la pression des classes moyennes dans ce sens, et leur succès.

L'échec de "Tien An Men" en 1989, censé être un contre exemple, conforte en fait cette analyse, étant une illustration de l'immense retard de développement de la Chine. D'ailleurs la situation économique a considérablement évolué depuis cette date dans les provinces (Pékin compris), et même dans l'intérieur, et un embryon de classe moyenne chinoise est apparu. Ce qui pourrait avoir des conséquences politiques...

L'évolution de la Corée du Sud, elle, illustre bien notre propos, avec le passage progressif du "despotisme éclairé" à un régime démocratique appliquant le libéralisme économique avec les privatisations et les dérégulations des années 1980. La première génération (1955/1985) du développement coréen avait en effet connu une politique économique certes d'ouverture par l'imitation, mais également "volontariste" (politique industrielle favorisant la sidérurgie, les chantiers navals, pilotage financier centralisé, secteur public important...).

Ce premier modèle a amené une croissance de 8 à 9% par an, jusqu'à l'apparition de ses dysfonctionnements, notamment dans les années 1975/1985 en raison de la perte d'efficacité du relatif dirigisme face à la complexité croissante de l'économie. Le relais a été pris par la libéralisation accrue, qui a ramené les mêmes taux de croissance¹.

Par contre, l'État (européen) évoqué par J.C. Chesnais lorsqu'il écrit "la notion de politique économique... a pris une telle force dans la vie quotidienne des nations à partir des années 30 (influence du keynésianisme)"² s'écarte de cet État libéral. Et la comparaison montre que c'est l'aspect "sauvage" qui s'est révélé efficace.

Plus généralement, le libéralisme, via l'ouverture d'esprit dû aux échanges d'idées et de marchandises, sape l'organisation économique traditionnelle de la société. Il bouscule ses blocages économiques et sociaux et notamment les corporations, les monopoles, les blocages. On peut notamment penser à l'interdiction du prêt à intérêt au Moyen Age, qui resurgit dans la finance "islamique" d'aujourd'hui... et qui était notamment un des "fonds de commerce" de la BCCI, laquelle a ruiné tant de "croyants"³.

Le libéralisme découle du négoce, domestique et international, lui-même préalable (Hollande, Grande-Bretagne), puis ingrédient indispensable du développement. Ce négoce n'est possible que dans un contexte de confiance même entre interlocuteurs

¹ La France a connu une évolution similaire depuis 1945 : il était plus simple de planifier la reconstruction des infrastructures puis de l'industrie lourde (avec le même échec dans un deuxième temps qu'en Corée), que de diriger l'économie après 1955/60... ce que le Marché Commun nous a épargné en accélérant l'évolution vers le libéralisme économique.

² Jean-Claude Chesnais, *La revanche du tiers monde...*, op. cit., p. 164.

³ La BCCI était une banque privée "champignon" d'origine pakistanaise reprise dans un deuxième temps par des Arabes du Golfe. Cf. notamment le Mastère de Gestion d'A. Eagleton qui a analysé et rassemblé les sources de cette gigantesque faillite : *La faillite de la BCCI et ses éventuelles conséquences sur le système bancaire international*, ESG, Paris, août 1992, travaux confirmés par le rapport de la Banque d'Angleterre sur la BCCI, Londres, novembre 1992.

lointains (donc de stabilité des règles et de leur respect) et de tolérance envers les idées et les croyances de "l'autre", puisqu'il ne doit plus être un étranger, mais un partenaire¹.

A ce stade, le libéralisme économique finit par impliquer le libéralisme tout court, qui inclut le libéralisme politique.

Or la perspective d'aboutir au libéralisme politique semble inquiéter certains gouvernements et nombre d'intellectuels (tant au sens occidental qu'au sens religieux), notamment dans les pays arabes...

Cette inquiétude peut avoir une double origine. D'une part les clans en place cherchent souvent à bloquer une évolution qu'ils jugent contraire à leurs intérêts², d'autre part les intellectuels craignent parfois que cette évolution ne porte atteinte à leur identité, qualifiée, en général, dans les pays étudiés, "d'arabo-musulmane".

Cette inquiétude devrait être atténuée par l'analyse de l'histoire récente des pays les plus performants (Japon, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande), où l'identité nationale est forte et la stabilité institutionnelle (donc celle des clans au pouvoir) relativement grande, y compris pendant l'évolution démocratique récente.

L'évolution à Taiwan, par exemple, s'est faite à l'intérieur du parti dominant, à partir du moment où ce dernier a été aiguillonné par une opposition parlementaire croissante. En Corée du sud, le parti au pouvoir depuis 1953 (le PJD) a fusionné en 1990 avec l'un des deux partis d'opposition (le PRD) lorsqu'il a constaté qu'il était devenu minoritaire. Le roi de Thaïlande a arbitré en faveur des démocrates, contre les militaires, mais sans priver ces derniers de larges pouvoirs économiques...

Cet exemple nous ramène au gigantesque problème des dépenses militaires. S'il n'est pas à proprement parler du domaine de l'alternative libéralisme/dirigisme, cette question n'en est toutefois pas très éloignée. Il faut en effet un pouvoir fort pour faire accepter à une population pauvre que ses ressources aillent à l'armée plutôt qu'aux services de base. Les pays arabes sont particulièrement concernés par cette remarque, et l'ordre de militarisation croissante de la Tunisie à l'Irak : (voir le tableau ci-après) recoupe bien d'autres classements...

Le F.M.I. et la Banque Mondiale³ prêtent d'ailleurs attention, désormais, aux budgets militaires.

La différence entre ces "États forts" asiatiques et les États arabes, n'est donc pas dans leur "force", au moins au moment du décollage économique, mais dans le choix des moyens résumé par le mot "ouverture".

¹ Opinion renforcée par une longue expérience professionnelle dans ce domaine.

² Opération de blocage souvent réussie, de la Chine Impériale à la Calabre.

³ *PNUD 1991*, op. cit., p. 11.

12.3.2. État et droits de propriété

Parmi les formes d'autorité de l'État, celle de l'ordre juridique a été plus souvent choisie dans les pays asiatiques que dans les pays arabes. Les premiers semblent en effet avoir été plus conscients du rôle du droit en général, et de celui des droits de propriété en particulier.

Le rôle du juridique est en effet important dans la croissance économique : "C'est au Pays-Bas, dans le courant du XVII^e siècle (donc à l'époque de Louis XIV), qu'est apparu le phénomène moderne de la croissance... Ils furent la première nation européenne à se doter d'un système d'institutions et de droits de propriété permettant d'exploiter de façon efficace les motivations individuelles pour assurer l'orientation des capitaux et des énergies vers les activités socialement les plus utiles, explique Douglass North (depuis Prix Nobel d'Économie 1993)... La révolution industrielle n'est pas la cause de la croissance. Elle n'est qu'une de ses manifestations... (ses) origines remontent beaucoup plus loin, à la lente mise en place à travers les siècles qui précèdent d'une structure de droits de propriété..."¹ et notamment l'invention par les anglais du brevet industriel en 1624².

Ceci fait remonter "l'amont" de la dynamique démographique à l'esprit juridique général de chaque pays, et non plus seulement à certaines dispositions constitutionnelles ou législatives, comme le régime matrimonial. Nous faisons figurer en annexe de ce chapitre les principales publications et conclusions de Douglass North.

Jean-Claude Chesnais partage cette idée... et ses conséquences démographiques... : "vaincre la pauvreté impose un grand dynamisme des affaires, donc l'instauration d'un climat psychologique favorable aux entrepreneurs privés, donc la reconnaissance et la réalisation effective des droits de propriété individuelle claire et stable"³.

Une telle organisation juridique est le résultat d'un processus historique que les Occidentaux ont mis longtemps à parcourir, et qui est d'ailleurs encore contesté par certaines franges de l'opinion. Elle concerne l'attribution de droits de propriété progressivement mieux définis et se dégagant des usages tribaux, villageois, ethniques. L'abolition ou la limitation ultérieure de la propriété féodale, aristocratique, ecclésiastique, peut être rattachée à cette évolution. Le résultat fut non seulement de laisser la place à de plus nombreux propriétaires privés, plus motivés et efficaces, mais surtout de briser des privilèges et les blocages de l'ordre social - et démographique - ancien.

Pour faire l'économie de ce processus historique, les pays d'Asie, Japon en tête, ont délibérément importé les institutions occidentales nécessaires : constitutions, organisation judiciaire, etc.... Cette ouverture juridique se révèle donc au moins aussi importante que le libéralisme économique, dont elle en est une des conditions.

¹ Henri Lepage, *Demain le Capitalisme*, chapitre III, "Comment est née la propriété", Livre de poche, Collection "Pluriel", Paris, 1978, p.144 et 145.

² Henri Lepage, *Pourquoi la propriété ?*, Hachette, Paris, 1985, p 97.

³ Jean-Claude Chesnais, *La revanche du tiers-monde*, op. cit., p. 246.

Or, dans les pays arabo-africains, de tels droits ne sont pas totalement définis ou respectés pour des raisons soit politiques, soit traditionnelles.

Dans les pays arabes, l'adoption de droits "occidentaux" a du transiger avec le droit coranique. Nous disons de droits "occidentaux", parce qu'il y a des différences importantes, ne serait-ce qu'entre les droits d'inspiration anglo-saxonne, et ceux d'inspiration française. Ces derniers débordent largement du Maghreb grâce aux Libanais, qui ont largement contribué, par exemple, à la législation quatarie.

Après les indépendances, un tournant politique a souvent porté atteinte au droit de propriété. Les cas extrêmes sont ceux de la socialisation de la Syrie par Hafez el Hassad, de celle de l'Irak par le même parti politique (le Baas) incarné par Saddam Hussein, de celle de l'Algérie par le FLN, et de celle de l'Egypte par Nasser. Le Maroc et la Tunisie n'ont suivi que partiellement ce travers.

Avant cette phase d'arbitraire juridique, la philosophie économique courante des pays arabes générait deux attitudes : une tradition commerçante (illustrée par le prophète), donc économiquement libérale, d'une part, et l'absence de projets à long terme (donc de développement industriel), d'autre part. Cette dernière attitude a été souvent attribuée au fatalisme religieux, mais n'était-elle pas plutôt une adaptation à l'action imprévisible de régimes autocratiques et de droit divin (le plus durable ayant été l'empire ottoman) ? Bref, dans le domaine des droits de propriété comme dans bien d'autres, les États arabes étaient des États forts, mais non des États de droit.

En Afrique subsaharienne, le non-respect des droits de propriété est allé beaucoup plus loin que dans les pays arabes : la "tradition" d'appropriation "nationale", tribale, clanique, voire personnelle, a été appliquée aux entreprises étrangères lors de la décolonisation, et d'une manière générale, les institutions juridiques apportées par les colonisateurs sont devenues formelles.

Les nationalisations, ainsi que la création d'entreprises sur fonds publics, ont donné à certains hauts fonctionnaires, voire au Président, des pouvoirs démesurés. Il s'agit souvent d'une appropriation quasi personnelle dissimulée derrière des formules acceptables par les Occidentaux, telles "l'autorité de l'État", "Le respect de notre indépendance" ou l'évocation d'un "jacobinisme" commun.

Cette quasi disparition de droits de propriété individuelle stables entraîne non seulement la corruption mais, fait probablement plus grave, une mauvaise allocation des ressources ainsi qu'un gaspillage général¹. Démographiquement, l'insuffisance, voire l'absence de sécurité juridique et donc économique ne permet pas d'offrir des alternatives de carrière individuelle à la multiplication des membres du groupe familial : la seule assurance - très relative - de garantie de l'avenir reste le nombre des enfants.

¹ Voir le passage sur l'Afrique subsaharienne dans le chapitre 6, Livre I, ainsi que les très nombreux témoignages, confirmés notamment par les intervenants africains du colloque "Quelle économie de marché pour l'Afrique" le 30 juin 1993 à l'université de Paris Dauphine, organisée par Afrique perspectives et DESUP 301 "pour le développement".

12.3.3. Le libéralisme “quotidien” dans les pays arabes

Le libéralisme "quotidien" peut se définir par le fait que les règles du jeu sont effectivement appliquées au niveau individuel tant pour les personnes physiques que pour les entreprises, de manière à permettre une vie économique libre. C'est une conséquence nécessaire et partiellement suffisante au développement.

Dans ce domaine, les pays arabes se divisent en deux catégories.

Il y a d'une part les pays non socialistes, comme ceux de la péninsule arabique, où le libéralisme auquel on pourrait s'attendre est “tempéré” par des habitudes d'appropriation personnelle par les “amis du prince”. La vie économique y est en effet compliquée par la menace permanente de la non restitution du passeport, les prélèvements par l'associé local, les jeux abusifs de caution ou des décisions judiciaires “sur mesure”.

D'autre part, dans les pays officiellement socialistes, les lenteurs administratives s'ajoutent aux inconvénients précédents.

Toutefois l'expérience des contacts internationaux fait peu à peu progresser la conscience de la nécessité d'une certaine fiabilité, plus avancée au Maroc et en Tunisie qu'au Proche Orient.

Si l'amélioration du niveau de vie est lente, mais significative depuis les années 1980 au Maroc et en Tunisie, et devrait normalement s'y accélérer, l'Algérie, par contre, a donc vu son niveau de vie baisser nettement d'abord du fait du contre choc pétrolier (1986), ensuite du fait de l'échec du retour au marché.

Le blocage algérien est politique. Depuis la mort du président Mohamed Boudiaf (1992), la libéralisation économique a été remise en question ; à cela s'ajoute les troubles civils. D'où le découragement des investissements tant étrangers qu'algériens de l'intérieur et de l'extérieur. Le contraste est net avec la Tunisie et le Maroc où les émigrés n'hésitent pas à envoyer leurs économies¹.

Après plusieurs mois de pouvoir, les nouveaux dirigeants algériens ne semblent toujours pas (juillet 1994) réussir à mettre en pratique leurs conceptions moins dirigistes, malgré un environnement international favorable.

12.3.4. Le recul mondial des idées dirigistes

Cet environnement international plus libéral s'est généralisé avec "le tournant psychologique" (Livre I, chapitre 1). Parmi les principaux partenaires des pays arabes, ce “tournant” a été pris par la France en 1983, puis en 1986, par la Banque Mondiale et le F.M.I. depuis le début des années 1980.

¹ Synthèse de témoignages multiples, recoupés par l'étude de Claude Lefert "Perspectives du Maghreb et de l'Algérie", *Chroniques de la S.E.D.E.I.S.*, n° 12, 15 décembre 1992, p. 465 et suivantes.

Les organismes liés à l'ONU ont vu l'influence de "la majorité automatique"¹ disparaître après 1989. Le changement de ton du PNUD entre 1991 et 1993 est net : "... Il est encore plus étonnant de constater que même les épreuves les plus dures ne détournent pas les populations des libertés économiques et politiques nouvellement acquises... la détermination des populations du monde en développement... à poursuivre les mutations économiques et leur transition vers la démocratie, à limiter l'influence d'un secteur public tentaculaire"².

L'environnement international poussant au libéralisme se conjugue avec la pression des nécessités financières que subissent les États arabes, même rentiers.

Une des causes de la conversion vers le libéralisme en Égypte est l'incapacité financière (importation de pièces détachées)... voire physique (le nombre de fonctionnaires par bureau...) du secteur public et de l'administration à absorber les arrivées sur le marché du travail. Il fallait donc se défausser sur le secteur privé.

Il en est allé de même dans nombre de pays du Tiers-Monde, du fait de l'impasse financière et la faillite généralisée³. Les libéralisations et privatisations ont commencé dans les années 1980, et se sont accélérées au début des années 1990 (il est symbolique de voir la SAUR, filiale de distribution d'eau de Bouygues, bénéficiaire en 1994 de la privatisation de cette activité en Côte d'Ivoire). La Banque Mondiale et le Fond Monétaire International ont accompagné financièrement ce mouvement.

En 1985, Jean-Claude Chesnais remarquait un net parallélisme entre la croissance économique et le développement du commerce international de 1950 à 1980. Le tableau sur lequel il s'appuyait est reproduit ci-dessous .

¹ Pays communistes plus "non alignés".

² Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Rapport mondial sur le développement humain 1993*, Paris, Économica, 1993., p. III.

³ Voir les témoignages, dont certains recueillis par l'auteur dans *Le socialisme contre le tiers-monde*, Paris, Albin Michel, 1983, par l'Institut de l'Entreprise (travaux du Groupe Nord/Sud dans toute la décennie 1980), et par Liberté sans Frontières.

**Croissance économique et commerce international
1950-1980**

Groupe de pays	Accroissement du PIB réel par tête (moyenne annuelle, %)	Ouverture extérieure (exportations en % du PIB)	Accroissement des exportations (moyenne annuelle, %)
1er quart	3,5	24,6	10
2è quart	2,7	18,6	9,1
3è quart	1,7	10,9	7,2
4è quart	0,3	11,1	5,2

Pays classés par ordre décroissant de progression du PIB par tête entre 1960 et 1980.

1er quart : Corée du Sud, Taiwan, Irak, Brésil, Thaïlande, Malaisie, Nigeria, Indonésie, Turquie, Égypte.

2ème quart : Iran, Algérie, Colombie, Pakistan, Philippines, Kenya, Mexique, Venezuela, Côte d'Ivoire.

3ème quart : Maroc, Sri Lanka, Argentine, Tanzanie, Chili, Inde, Éthiopie, Birmanie, Pérou.

4ème quart : Zimbabwe, Zambie, Zaïre, Népal, Mozambique, Soudan, Ouganda, Ghana, Afghanistan.

Source :

Jean-Claude Chesnais, *La revanche du Tiers-Monde*, op.cit., page 255

Ce tableau appelle les précisions suivantes : la présence de l'Irak, du Nigeria, de l'Indonésie et de l'Égypte dans le "1er quart", ainsi que celle de l'Algérie dans le 2ème quart s'explique par le fait que les années 1979 et 1980 se sont rétrospectivement révélées exceptionnelles. Ce sont celles du deuxième choc pétrolier, c'est-à-dire celles où les pays producteurs ont vu la valeur de leurs exportations et de leur PIB "s'envoler" simultanément, sans qu'il s'agisse d'un développement économique en profondeur.

Depuis cette époque, la récession provoquée par ce deuxième choc, entraînant elle-même le contre-choc pétrolier de 1985-86, a opéré un tri entre les pays rentiers qui ne figureraient plus aujourd'hui aux mêmes places de ce tableau, et les autres.

De plus, il faudrait partiellement assimiler aux pays pétroliers des États comme la Côte d'Ivoire¹, bénéficiaires de rentes agricoles, qui, comme la rente pétrolière et plus généralement toute rente, sont momentanées. Ce tableau a donc accessoirement le mérite de faire apparaître l'importance qu'a eu à cette époque le phénomène de rente, et sa mauvaise gestion ultérieure. Il garde néanmoins sa vertu principale, à savoir

¹ Gérard-François Dumont et Yves Montenay, "Quel avenir pour l'Afrique ?", *La Revue indépendante*, n° 2, Paris, mars 1993.

l'illustration du lien entre ouverture commerciale et développement, qui s'est confirmé depuis.

Le résultat de la comparaison entre les pays communistes et les diverses stratégies asiatiques et sud américaines est incontestable. Sauf dans les pays arabes où l'on constate encore "une fermeture aux succès de l'ouverture". La formule "il ne faut pas nous comparer aux pays asiatiques, nous sommes différents", sert d'alibi au statu quo, alors que les imitateurs des dragons se recrutent maintenant jusqu'à l'extrême sud des Amériques, et que la croissance économique s'est ainsi diffusée dans des pays de civilisations extrêmement différentes.

Le développement par l'ouverture amène à préciser les notions d'"État fort" et de "changement par le haut".

12.3.5. Les changements "par le haut"

Le même terme "d'État fort" peut recouvrir deux types de situation. Soit une évolution du type de celle du sud-est asiatique ; soit un État arbitraire et interventionniste, et donc paralysant le développement, comme c'est plus ou moins le cas dans les pays arabes, et beaucoup plus nettement dans de nombreux pays africains.

Par tradition historique, les Français en général voient mieux les avantages que les inconvénients d'un État fort. C'est ainsi qu'Agnès Chevallier estime que le rôle de l'État paraît primordial puisque c'est lui qui fixe le statut de la femme : scolarisation féminine, âge minimum au mariage, statut matrimonial, légalisation de la contraception, encouragement à l'activité économique des femmes... "les États ont les moyens d'accélérer (la) transformation sociale..."¹.

Comment ne pas penser à la Turquie et, dans une moindre mesure, à la Tunisie bourguibienne et au Maroc colonial ? Ne pourrait-on d'ailleurs tracer, dans une certaine mesure, un parallèle entre Lyautey et Ataturk ?

Cette comparaison a été testée auprès d'un universitaire marocain, M. Abderrahmane El Moudden, chef du département d'histoire à la Faculté de Lettres de Rabat. Après une première réaction de rejet (comment comparer un chef nationaliste et un représentant du pouvoir colonial ?), M. El Moudden a esquissé le fil conducteur d'une recherche sur "l'ouverture par le haut de deux sociétés très fermées". Cette ouverture partirait de la mise en place du cadre juridique dans les deux pays, d'ailleurs puisé aux mêmes sources classiques occidentales, et tout d'abord chez Montesquieu. La comparaison devrait ensuite porter sur la réaction de la société, les effets à long terme... et le fait que le protectorat avait laissé en place les structures traditionnelles : Lyautey était-il le plus "colonialiste" des deux ?²

Une illustration démographique de ce qui précède (cadre juridique occidental, réaction de la société...) est la limitation ou la suppression de la répudiation : toutes choses

¹ A.C., p. 13.

² La lecture de la correspondance de Lyautey montre que la question ne se pose pas seulement par goût du paradoxe. Cf. *Les plus belles lettres de Lyautey* présentées par Pierre Lyautey, Calmann-Lévy, Paris, 1962, notamment p. 133.

égales par ailleurs (cf. Livre I, chapitre 1), elle implique que les femmes se marient plus tard ou pas du tout. D'où une diminution immédiate et sensible de la fécondité.

S'il est indubitable que les réformes de ces "grands hommes" ont bousculé des sociétés extrêmement figées, on peut par contre noter les délais nécessaires pour que les grands indicateurs (mortalité, fécondité, éducation des femmes, niveau de vie...) se mettent réellement à bouger ont été importants.

Ainsi la scolarisation des filles, par exemple, n'a un premier effet massif sur la mortalité que lorsque celles-ci commencent à élever elles-mêmes leurs propres enfants, soit une vingtaine d'années plus tard. La situation ne "s'occidentalise" d'ailleurs vraiment qu'à la deuxième génération scolarisée, avec des enfants moins nombreux et mieux guidés dans leurs études (et en général urbanisés entre temps). Il faut donc 40 à 50 ans pour que s'achève ce processus. Et à condition que les pouvoirs publics aient simultanément mis en place le recrutement des instituteurs et des professeurs. Ces 40 à 50 ans sont d'ailleurs bien le délai qui s'est écoulé le début de la volonté de transformer la société turque, et, beaucoup plus progressivement, la société marocaine.

La loi n'a pas changé *ipso facto* les moeurs, même dans le cas de l'impressionnant arsenal des lois turques. Il a fallu attendre l'action des individus eux-mêmes.

Certes, les individus ont été transformés par la scolarisation, donc par l'État. Mais ce dernier ne scolarise pas de force : il y a dans tous les pays une forte demande d'instruction, qui n'est entravée que pour des raisons matérielles, elles-mêmes conséquences des priorités gouvernementales tournées dans d'autres directions, et, plus rarement, par une action délibérée d'une partie des élites sociales ou religieuses. Le mérite de certains "despotes éclairés" est de briser ces oppositions, ce à quoi ils réussissent, et d'imposer les bonnes priorités, ce qui est moins souvent vérifié.

Dans cet exemple sommaire et partiel, puisqu'il suppose "toutes choses égales par ailleurs", le changement par le haut ne réussirait que lorsqu'il correspond exactement à une demande identique de changement par le bas.

Or, la société a beaucoup d'autres occasions de changer "par le bas" que l'instruction publique et obligatoire.

Il y a tout d'abord la scolarisation privée, dont il ne faut pas oublier qu'elle a joué un rôle historique dans le développement occidental comme dans celui de beaucoup de pays du tiers-monde.

Plus puissants et plus rapides encore, sont les évolutions individuelles dues à l'ouverture économique locale, ou celle due aux mouvements migratoires au sens classique. Outre le cas déjà cité des ouvrières analphabètes de Casablanca, il y a celui des vietnamiennes après la libéralisation de 1988, et plus encore des chinoises. Ces dernières étaient également en moyenne mal scolarisées, quoiqu'en dise la propagande officielle. Néanmoins leurs métiers, leur mentalité, et même leur apparence physique, se sont transformées en quelques années. Leur fécondité également.

L'un de ces effets, l'individualisation, est douloureuse dans les pays du sud, et dans les pays arabes en particulier : "Ceux qui étaient autrefois les membres anonymes de

communautés tribales ou religieuses, ou des sujets asservis, sont en train de devenir des individus modernes, autonomes. Mais le processus... a été davantage imprimé de l'extérieur que voulu de l'intérieur. C'est pourquoi il est douloureux, chaotique... (chacun) oscille entre passé et présent, entre dedans et dehors... chacun est contraint de s'assumer seul,... dans un contexte où le conformisme ambiant est encore très fort¹".

Dans ce domaine, on peut se demander si une série télévisée américaine populaire n'a pas un effet plus massif et plus rapide que l'oeuvre difficile et obstinée d'un despote éclairé. L'éventuel effet de telles émissions sur "les mentalités" est difficilement mesurable, mais elle bouscule ce "conformisme ambiant" et apporte sa contribution, par exemple, à la reconnaissance du travail féminin salarié, tant en lui même que pour pouvoir se procurer des biens que le libéralisme économique de consommation met parallèlement à la portée de ceux qui ont un revenu monétaire.

En conclusion, le "changement par le haut", c'est-à-dire le fait d'imposer de nouvelles règles à une société "rétrograde", s'il est très utile, ne nous paraît ni nécessaire (au sens mathématique d'indispensable), ni surtout suffisant.

L'expérience historique montre en effet, dans les pays qui ont "muté", qu'il n'a en général pas été nécessaire (terme qui ne s'oppose pas à "utile") de passer par des réformes à la Pierre le Grand ou à l'Atatürk. En outre, l'application concrète et généralisée de telles réformes est longue, et dépendante de l'évolution spontanée de la société pendant cette même période. Les réformes de Pierre Le Grand datent maintenant de bientôt trois siècles...

Si les "changements par le haut" dans une démarche d'autorité ne paraissent pas suffisants, cela n'implique aucune indifférence quant au fonctionnement du sommet de l'Etat. Dans bien des cas les "changements en haut" peuvent être les bienvenus. La presse arabe, lorsqu'elle est relativement libre comme en Algérie, fait plus que le suggérer.

Mais les gouvernants préfèrent faire appel à l'aide extérieure.

12.4. La tentative de modernisation par l'aide extérieure

Bien qu'il existe une aide internationale privée, parfois même charitable et décentralisée, la plus grande part, et de très loin, est accordée à un État, soit par un autre État, soit par des institutions internationales dirigées par un petit nombre d'États occidentaux. Dans ces deux derniers cas, nous avons donc là aussi une tentative de changements par le haut.

¹Interview de Mahmoud Hussein, *L'Express*, Paris, 9 décembre 1993, p. 94. Le processus est sans doute moins douloureux dans un contexte de succès que s'il y a déclin et frustration.

12.4.1. Une fausse évidence ?

L'idée a longtemps prévalu qu'un peuple pauvre devait être aidé. Si cette idée s'est imposée pour l'aide humanitaire d'urgence, elle a néanmoins évolué depuis quelques décennies vers la notion "d'aide publique au développement" (APD).

Le "tiers-mondisme" a partiellement occulté, de 1960 à 1985, la différence entre l'aide humanitaire et APD. Or, elle est grande : l'APD va aux États, et pas forcément aux peuples. Cela entraîne des différences sur le plan de la morale et de l'efficacité, mais aussi sur les circuits. S'agissant d'affaire d'État, les débats sur cette aide, puis sur sa mise en oeuvre, ont gagné des milieux de plus en plus larges, et en particulier les organismes internationaux.

Le recul mondial des idées dirigistes s'est répercuté sur l'opinion envers ces circuits passant par l'État, et en 1993, le PNUD estime que : "l'APD devrait être accordé aux populations plutôt qu'aux pays... on devrait instituer une nouvelle forme de dialogue fondée sur les intérêts réels des populations plutôt que sur ceux des gouvernements"¹.

Le principe même de l'APD est néanmoins resté officiellement tabou, ce qui est assez naturel de la part d'organismes chargés d'en débattre ou de la gérer. Duy moins ces déceptions ont elles au moins amené à s'interroger sur ses modalités.

C'est ainsi que le PNUD, estime que : "les programmes se prêtent à une restructuration qui pourrait s'avérer extrêmement rentable... seul un douzième de l'aide actuelle est affectée "aux secteurs humains prioritaires", d'où la conclusion : "si l'on passait à un tiers, le montant total serait quadruplé"². Conclusion qui paraît rapide, les réalités humaines ne suivant pas automatiquement les changements d'affectation budgétaire.

Le PNUD définit donc un "taux de l'aide au développement humain prioritaire", produit du taux de l'aide (par rapport au PNB du donateur) multiplié par le taux de l'aide aux secteurs sociaux lui-même multiplié par le taux de l'aide aux besoins humains prioritaires". Ce taux est en moyenne de 0,026% du PNB des donateurs. Il s'étagé de 0,05% pour les pays nordiques à 0,01% pour les États-Unis (une grande partie du solde allant à l'aide militaire à Israël, l'Égypte, le Pakistan et la Turquie).

Cela conduit à la conclusion attendue : "C'est l'assistance technique qui a le plus besoin d'être réévaluée...". Affirmation un peu surprenante, si elle est rapprochée d'une phrase figurant quelques pages plus loin : "l'Afrique reçoit 22 dollars d'A.P.D. (aide publique au développement) par habitant, alors que l'Asie en reçoit moins de 5"³, ce qui peut laisser penser que l'aide distribuée depuis les indépendances (autour de 1960) a été moins efficace que l'ouverture économique.

Cette conclusion sur l'insuffisance de l'aide amène le PNUD à condamner dans son rapport de 1992 "la concurrence" des dépenses militaires à l'APD, faisant remarquer que "si les pays industrialisés réduisaient leurs dépenses militaires annuelles de 3%, cela dégagerait 25 milliards de dollars".

¹ PNUD 1993, op. cit., p. 8.

² Pour les citations des paragraphes suivants, cf. PNUD, 1991, op. cit., p. 9 à 12.

³ Idem, p. 14.

12.4.2. La concurrence des dépenses militaires

Le tableau ci-dessous permet de situer les grands chiffres :

	Pays en développement	Pays industrialisés	Ensemble du monde	Part des pays en développement exprimée en % des dépenses mondiales
<i>Dépenses militaires (en milliards de dollars)</i>				
1960	35	385	420	8,3
1970	75	545	620	12,1
1980	137	618	755	18,1
1984	155	750	905	17,1
1987	132	838	970	13,6
1990	123	762	885	13,9
<i>Taux de croissance annuel (en pourcentage)</i>				
1960-1970	7,9	3,5	4,0	
1970-1980	6,2	1,3	2,0	
1980-1990	-1,1	2,1	1,6	
1980-1984	3,1	5,0	4,6	
1984-1987	-5,2	3,8	2,3	
1987-1990	-2,3	-3,1	-3,0	

Taux des dépenses militaires/dépenses sociales dans les pays du Tiers-Monde (1987-1989)	Rapport soldats/enseignants dans le Tiers-Monde (1987-1989)
<i>Pays où ce taux est le plus élevé (exprimé en %)</i>	<i>Pays où ce taux est le plus élevé (exprimé en %)</i>
Iraq 511	Irak 625
Somalie 500	Somalie 591
Nicaragua 318	Ethiopie 416
Oman 268	Nicaragua 350
Ethiopie 239	Syrie 302
Pakistan 239	Mauritanie 300
Syrie 204	Viet Nam 291
Arabie Saoudite 177	Singapour .. 280
Emirats arabes unis 174	Emirats arabes unis 269
Bolivie 144	Chypre 260
<i>Pays où ce taux est le plus faible (exprimé en %)</i>	<i>Pays où ce rapport est le moins élevé (exprimé en %)</i>
Algérie 18	Zaïre 17
Bostwana 16	Mexique 17
Côte d'Ivoire 14	Trinité-et-Tbago 15
Ghana 13	Sri Lanka 15
Sierra Leone 11	Indonésie 15
Fidji 9	Côte d'Ivoire 14
Jamaïque 9	Jamaïque 10
Mexique 8	Ghana 9
Maurice 5	Kenya 8
Costa Rica 4	Costa Rica 9

Source : PNUD - Rapport mondial sur le développement humain, 1992.

Ce tableau indique que les dépenses militaires mondiales sont passées par un sommet en 1984 pour les pays en voie de développement et en 1987 pour les pays

industrialisés. Elles ont baissé au total d'environ 240 milliards de dollars depuis 1987¹. Elles restent néanmoins considérables avec 885 milliards de dollars.

Cette diminution coïncide avec la récession qui abaissa les recettes budgétaires dans les pays développés. Il ne s'agit donc pas d'économies disponibles pour l'APD. L'inquiétude porterait plutôt sur les licenciements dans l'industrie de l'armement.

De toutes façons, si cette évolution est positive, ses conséquences n'apparaîtront qu'à long terme au fur et à mesure du résultat de la réaffectation des ressources matérielles et surtout humaines : tel ingénieur de chez Dassault ou Illyouchine n'a ni la compétence, ni la mobilité pour développer rapidement l'agro-alimentaire égyptien.

A plus long terme, cette substitution du militaire vers le civil ne se fera que s'il y a ouverture égyptienne... ou plus exactement, ouverture générale, et notamment occidentale envers les pays de l'est. Cette substitution sera en effet probablement indirecte, l'ingénieur en armement soviétique émigrant en Occident ou se reconvertissant sur place, et entraînant en cascade de nouvelles relations de pays tiers avec l'Égypte.

Le tableau ci-dessus donne par ailleurs le premier rang à l'Irak, qui dépense 5 fois plus pour l'armée que pour le "social" (santé plus éducation), suivi, pour les pays arabes, par la Syrie (2 fois), bien que ces deux pays soient gouvernés par un parti "socialiste".

La position de l'Algérie en queue de liste (les dépenses militaires ne représentant que 18% des dépenses sociales) illustre les limites des statistiques officielles : d'une part les dépenses militaires réelles sont certainement plus importantes et ont cru depuis 1989 ; d'autre part, les dépenses sociales, certes très élevées, notamment du fait du niveau de la fécondité jusqu'à ces toutes dernières années, n'ont pas toujours une efficacité à la hauteur des sommes dépensées.

Le classement de la Côte d'Ivoire, également en fin de liste, reflète la méfiance - justifiée - d'Houphouët Boigny envers les militaires. Mais le recul économique ivoirien illustre aussi que certaines erreurs de stratégie économique peuvent annuler la sagesse dans le domaine militaire.

Voir l'Arabie et les Émirats figurer dans les premières places avec respectivement 1,8 et 1,7 fois plus de dépenses militaires que de dépenses sociales est moins significatif que pour l'Irak et la Syrie. Dans la péninsule, en effet, les dépenses sociales sont élevées, et si les dépenses militaires le sont plus encore, c'est pour souscrire une "assurance" auprès des puissances militaires occidentales en leur commandant du matériel coûteux. Il s'agit donc en fait d'une assistance pour des raisons politiques à l'industrie de l'armement des pays du nord, et principalement à celle des États-Unis. L'on est donc ramené au problème précédent du redéploiement de cette industrie.

Si l'Arabie et les Émirats faisaient l'économie de ces dépenses militaires, les sommes ainsi dégagées n'iraient sans doute pas au "social", déjà largement doté, et qui a largement transformé les populations locales en assistés.

¹ PNUD 1993, op. cit., p. 2.

Ces économies seraient partiellement utilisées en aide d'État à État aux pays frères, avec la pérennisation de leurs blocages. Pour le solde, elles, se placeraient au mieux sur le marché international des capitaux. Elles ne participeraient donc au développement des pays frères que si ces derniers offraient une sécurité juridique et des perspectives de développement suffisantes. Se reposent alors les problèmes du passage à l'État de droit et le choix du régime économique.

Ceci n'est pas une vue abstraite : les rares investissements des pays pétroliers¹ qui se soient concrétisés dans les pays arabes vers 1980, malgré la commodité d'une langue et d'une culture commune, ont eu lieu en Tunisie. Ayant personnellement participé à leur concrétisation, précisons que la filière décisionnelle était autant francophone qu'arabophone², ce qui apporte une (petite) illustration à la notion précisée ci-dessus "d'accélérateur" linguistique.

L'aide publique au développement n'apparaît donc pas comme une alternative à l'ouverture. Soit elle contribue à pérenniser des situations de blocage ; soit elle nécessite parallèlement, pour être efficace, une ouverture, et la diminution escomptée des dépenses militaires des pays développés n'y changera rien.

Les institutions spécialisées dans l'APD ne pouvaient plus ignorer cette évolution des esprits issue de l'examen des réalités.

12.4.3. Les doutes

Si les organismes internationaux défendent leur raison d'être, ils évoluent néanmoins. Le PNUD est désormais conscient que si les ressources de l'aide ne sont pas affectées au "développement humain", la cause en est généralement politique du fait de l'action des "groupes d'intérêt, l'ordre établi - cadres militaires, élites urbaines³ et rurales, administrations corrompues...".

Le PNUD souligne donc la nécessité de pressions politiques, notamment pour encourager la démocratie car "si une société est libre, l'influence ne passe pas (seulement) par la richesse. La démocratie est la plus grande alliée de tous... (et a) obtenu des résultats remarquables... (notamment) au Costa Rica, au Botswana et à Maurice" (on ne peut qu'être frappé par la petite taille des pays retenus... ce qui tient sans doute à une grande exigence du PNUD dans la définition de la démocratie...).

Si les idées "démocratophiles" du PNUD semblent défendables, sa conclusion l'est moins : "l'on dépense trop en compétences étrangères et trop peu pour instaurer des institutions locales et mobiliser les compétences nationales". Ce principe est certes excellent, mais le praticien constate que trop souvent lesdites institutions ou compétences sont publiques et donc en pratique irresponsables ou "juge et partie", surtout dans les pays étudiés.

¹ La grande masse étant fort rationnellement allée en Occident.

² Ce sont les saoudiens francophones (d'origine syro-libanaise) qui ont investi en Tunisie. Leurs bureaux et fournisseurs étaient souvent parisiens.

³ Il faudrait selon nous ajouter "du secteur public", du fait de son poids sur l'économie (surtout en Afrique noire, Algérie et Égypte) et parce qu'il est en prise directe sur les ressources en devises, dont l'aide étrangère.

Encourager le secteur privé ou les ONG serait un progrès souvent souhaité, mais la nature même du travail administratif de distribution de l'aide au développement privilégie de fait les acteurs publics. En outre les ONG suscitent des réserves des gouvernements locaux, car, par définition, elles ne sont pas "aux ordres".

De telles discussions techniques occultent la réalité, qui montre que les pays les plus aidés sont en fait les moins efficaces.

La conclusion du PNUD citée ci-dessus sur la nécessité de la réévaluation de l'APD, "l'Afrique n'en recevant que 22 dollars par habitant alors que l'Asie en reçoit moins de 5..." est donc comprise par les praticiens comme la confirmation de l'inefficacité de ce type d'aide.

12.4.4. "Trade or aid" ?

L'aide n'est donc pas une alternative aux choix de politique économique. Elle est "proposée" comme un moyen de moderniser sans s'ingérer. Mais lorsque l'ADP conforte les gouvernements autoritaires en place, et donc leurs abus et leurs erreurs stratégiques, elle contribue alors au statu quo démographique... même quand elle proclame le contraire, et avec quelle insistance.

Le slogan anglo-américain antérieur aux tentatives tiers-mondistes du nouvel ordre économique international : "trade, not aid" s'impose à nouveau. "Les pays en développement sont privés jusqu'à présent de marchés représentant 10 fois les flux annuels d'APD. Ce n'est pas la charité qui risque d'éliminer la pauvreté. Il faut plutôt permettre aux nations pauvres de tirer parti des possibilités offertes par le marché mondial"¹. Ce qui n'empêche pas l'ensemble du Rapport 1993 d'être axé sur la nécessité de l'augmentation de l'aide.

Le mot "commerce" a d'ailleurs un sens traditionnel qui dépasse son sens économique, pour englober les relations sociales et intellectuelles entre les hommes.

Ce sens traditionnel s'applique d'ailleurs aux relations séculaires entre l'Europe et des communautés humaines liées à elle par l'histoire.

12.5. Les expériences d'ouverture

Étudions le cas des communautés ayant expérimenté cette ouverture sur l'Europe. Nous commencerons par les chrétiens arabes d'Asie (par opposition aux coptes, dont une grande partie est longtemps restée confinée en Egypte rurale), puis analyserons ce que l'on appelle la fécondité insulaire.

Ces expériences sont riches d'enseignements variés.

¹ PNUD 1993, op. cit., p. 9.

12.5.1. L'ouverture séculaire des chrétiens arabes

Les communautés chrétiennes d'Orient se sont distinguées de la population musulmane, notamment lors des croisades et des invasions mongoles, qu'elles ont souvent bien accueillies¹. Elles ont parallèlement été victimes de brimades et de massacres (nous utilisons le terme "parallèlement" pour ne pas entrer dans la polémique des responsabilités).

Cela les a souvent mené à la recherche d'un protecteur étranger. Ce fut en général la France, mais aussi les États-Unis ou Israël depuis quelques décennies.

Les chrétiens arabes ont partiellement échappé à la fermeture du monde arabe, notamment grâce à l'imprimerie : ils ont rapidement utilisé l'invention européenne, bien avant les musulmans, et étaient les lecteurs des seules publications en langue arabe imprimées à Rome depuis 1566.

Ils fondèrent les premiers journaux arabes privés à Beyrouth, Istanbul, Paris et Londres.

Ils adoptèrent également les premiers la scolarisation à l'europpéenne (par opposition à l'école coranique). L'école la plus célèbre et la plus ancienne fut celle de "*l'Ayn Waraq*", fondée en 1789 dans un couvent maronite du Mont Liban, école qui devait former la première génération des écrivains journalistes arabes. Les générations suivantes de journalistes et de lecteurs bénéficièrent des écoles des Pères Lazaristes (fondée en 1834), des missionnaires américains (1847), ancêtres de l'université américaine de Beyrouth, des Jésuites (1847), suivies une génération plus tard par des écoles chrétiennes nationales. La première école musulmane de Beyrouth ne fut fondée qu'en 1880 ; les quelques écoles d'État enseignaient en langue turque, les musulmans fréquentaient donc - en petit nombre - les écoles chrétiennes².

12.5.2. Sa réussite et ses conséquences

Cette ouverture intellectuelle des chrétiens arabes a généré un développement très important de leur niveau de vie et de leur instruction : les grandes écoles françaises voient le succès à leurs concours de véritables dynasties libanaises depuis le XIX^e siècle. En particulier, ces derniers ont largement remplis les emplois qualifiés (secrétaires, techniciens, ingénieurs) des administrations coloniales et des sociétés étrangères, tirant partie de leur francophonie et anglophonie. Dans les États de la péninsule arabique, ils ont su prospérer également dans les professions libérales (médecins, ingénieurs indépendants, avocats...), primant souvent, du fait de leur double culture, sur les européens.

Dans le domaine démographique, cela s'est traduit par une baisse de la mortalité puis de la fécondité plus précoce que pour les autres communautés. Cela est vérifié chez les Palestiniens et au Liban dont l'ISF relativement bas doit beaucoup à la (maintenant petite) moitié chrétienne de sa population. Le dernier chiffre disponible est de 2,9

¹ Cf. notamment Paul Balta, *L'Islam dans le Monde*, La découverte, Paris, 1986.

² Elias Hanna Elias, op. cit., p. 20 pour ces trois derniers paragraphes.

enfants par femme contre déjà 4 dix ans plus tôt¹. La diminution de la proportion de chrétiens pendant la période a donc été plus que compensée par la baisse de la fécondité musulmane.

Mais les chrétiens ont été victimes de ce succès économique et culturel. Tout d'abord leur moindre croissance démographique les a rendus minoritaires dans le "Grand Liban", qu'ils avaient eu l'imprudence de revendiquer pour le diriger (ce Grand Liban, contrairement au Mont Liban et aux régions voisines majoritairement chrétiennes, inclut notamment les sunnites de Tripoli et les chi'ites de la Bekaa et du sud).

Ensuite la guerre civile (1974 - 1992) leur a fait doublement perdre le contrôle² du pays (par la tutelle syrienne et par le "rééquilibrage" institué par les accords de Taef au profit des musulmans et druzes), sans parler du "nettoyage ethnique" qui les a chassés du Chouf et de nombreuses petites villes. Or cette défaite liée à la géopolitique du Moyen-Orient est peut-être aussi la conséquence de cette minorisation démographique et leur de européanisation partielle, cette dernière ayant suscité à la fois un sentiment de supériorité et des réactions hostiles.

12.5.3. La revendication de l'arabité

Certains chrétiens avaient prévu les dangers d'une occidentalisation trop marquée de leur communauté, d'où la revendication d'arabité, qui était une tentative de légitimation aux yeux du reste de la population. Les chrétiens sont même largement les "inventeurs" du nationalisme arabe.

Cette attitude fut illustrée par Butrus (Pierre) al-Bustâni (1819/1883) protestant, traducteur de la bible en arabe, auteur d'une encyclopédie et d'un dictionnaire, et directeur du journal *Nafir Sûria* à Beyrouth.

Il eut une influence considérable comme champion de l'arabité dans un Proche Orient, encore plus divisé en communautés que le reste du monde arabe.

Il parlait de son "sang arabe" aux musulmans sunnites, druzes, alaouites, chi'ites... et aux chrétiens maronites, grecs catholiques ou orthodoxes, arméniens... Il prônait également la liberté religieuse et la séparation de la religion et de l'État³, car la laïcité est une garantie pour les chrétiens, leur statut de "protégés" dans un État musulman traditionnel ne leur accordant pas l'égalité politique.

Plus récemment, c'est le chrétien Michel Aflak qui fut, en 1953, le fondateur du Baas (parti socialiste de la résurrection arabe), encore au pouvoir aujourd'hui en Syrie et en Irak, qui est, par définition, un socialisme... national.

¹ "World Population Data Sheet, Population Reference Bureau, Washington DC, 1994.

² Que leur assurait le "communautarisme" : les postes de responsabilité, et en particulier les sièges au parlement, étaient attribués par groupes de onze, dont six pour les chrétiens (à l'intérieur desquels quatre pour les maronites).

³ Cf. notamment Elias Hanna Elias, op. cit., Paris, 1993, p. 28.

Cette expérience des chrétiens arabes illustre à la fois l'efficacité économique et démographique de l'ouverture et les réactions de rejet qu'elle entraîne, recoupant *a contrario* une des explications du tournant démographique arabe et de son retard.

Elle peut également, par contraste, contribuer à expliquer la relative efficacité de la démarche marocaine qui a jusqu'à présent réussi à concilier une certaine ouverture et une continuité traditionnelle limitant les réactions de rejet.

Cette expérience des chrétiens arabes, petite communauté bien définie mais ouverte, peut également être comparée au phénomène de la "fécondité insulaire".

12.5.4. Le test de la fécondité insulaire

Dans les pages de *La Transition Démographique* relatives au "bascullement", Jean-Claude Chesnais remarque que les pays insulaires, puis les pays côtiers étaient souvent les premiers à évoluer.

Cette remarque peut être rapprochée d'autres travaux montrant que la transition démographique semble plus rapide dans les îles que dans les pays continentaux de même culture ou de population de même origine¹ : Comores et Mayotte par rapport aux pays musulmans, Maurice par rapport aux pays hindous, la Caraïbe par rapport à l'Afrique.

"Globalement, plus le lien avec les anciennes métropoles coloniales est étroit, plus la fécondité est faible. Les facteurs clé (sont) la baisse de la mortalité infantile et la planification familiale (...). Les îles sont des espaces isolés et étroits où les programmes de planification familiale peuvent être plus efficaces que sur un territoire étendu. De même la diffusion des modèles modernes peut être plus rapide".

Ce dernier point semble prépondérant, les programmes de planification n'étant qu'un outil, comme le montre un autre passage du compte-rendu : "(dans les îles on constate une) population plus instruite, (une) émancipation de la femme, (une) hausse du niveau de vie, (...) l'instruction (modifie) le rôle de la femme qui n'est plus seulement maternel et domestique mais également économique et social par l'accès à la formation et à l'emploi. (...) nouvelles valeurs faisant davantage de place au bonheur et à l'avenir des enfants".

En fait, malgré l'usage de la formule "espaces isolés", cette étude révèle selon nous des mécanismes non pas d'insularité, mais d'ouverture, et notamment d'ouverture prioritaire sur une métropole de poids démographique et culturel très important par rapport à celui de l'île.

¹ Colloque international de Saint-Denis de la Réunion, 12-15 mai 1992, *Population*, Vol. 47, n° 1, p. 197, d'où proviennent les citations ci-après.

De plus, cette métropole n'est pas l'espace de même population (l'Inde pour l'île Maurice, par exemple) signalé par l'étude, ce dernier jouant plutôt un rôle ambivalent, avec une composante "repoussoir".

C'est ainsi que, pour Mayotte, la métropole est la France, dont le poids culturel et les habitudes démographiques sont très différentes de celles des Comores, voire des autres pays musulmans dont le rôle de "repoussoir" est assez net.

Il en va de même pour l'Île Maurice, dont les trois métropoles de fait sont la France, la Grande-Bretagne et l'Union Sud-Africaine blanche, alors que les populations mauriciennes sont originaires de l'Inde et accessoirement de l'Afrique.

Pour la Caraïbe, les États-Unis, et dans une moindre mesure, la Grande Bretagne, la France (pour la Martinique et la Guadeloupe) et l'Espagne sont les métropoles de droit ou de fait, et l'Afrique la référence ambivalente.

Ce raisonnement appliqué aux îles a donc en fait une portée beaucoup plus générale et apporte un argument de plus à l'appui de l'importance de l'ouverture.

Cela peut se vérifier plus précisément dans le cas de l'Île Maurice.

"L'économie mauricienne a réalisé un développement l'amenant récemment au plein-emploi et induisant une baisse de l'émigration et une migration de retour importante. Parallèlement, l'île Maurice semble avoir réussi sa transition démographique. Dans les années 1980, l'île est entrée dans la phase finale de la baisse de la fécondité avec un ISF de 1,94 en 65-86. C'est la remontée de la fécondité (ISF de 2,25 en 1990-91) qui indique logiquement la fin de la transition du fait de "la structure par parité de la population féminine et du fait que, pendant la baisse, les femmes retardent la venue de leurs enfants"¹

La Réunion a en commun avec Maurice sa situation géographique ainsi qu'une faible dimension spatiale et démographique avec respectivement 2.500 et 2.000 km², et 500.000 et 1.100.000 habitants. Ces deux îles ont en outre une population de même quintuple descendance française, africaine, "arabe"², indienne et chinoise, même si les proportions sont différentes (plus d'européens et d'africains et moins d'indiens à la Réunion qu'à Maurice). Elles ont également une langue commune, le français (si le statut officiel de l'anglais est supérieur à celui du français à Maurice, la pratique de cette dernière langue y est néanmoins beaucoup plus répandue). Et elles ont surtout une métropole commune, la France. En effet, la Grande-Bretagne a gardé nettement moins de liens avec son ancienne colonie que notre pays.

Et elles ont la même fécondité : 2,3 enfants par femme en 1993.

Maurice s'est développée conformément au modèle libéral exposé ci-dessus, alors que la Réunion est assistée par l'État providence français, dans un environnement local auquel il n'est pas bien adapté. Par rapport à Maurice, la Réunion est un pays rentier,

¹ Jean-Louis Rallu "Tendances récentes e la fécondité à l'île Maurice" *Population*, vol. 48, n° 1, Paris, 1993, p. 184 et suivantes, exploitant les données du Central Statistical Office of Mauritius.

² En fait musulmans de nombreux rivages de l'océan Indien.

plus riche, et moins développé. Cela explique peut-être que jusqu'à sa remontée récente à l'Île Maurice, l'ISF était plus élevé à la Réunion.

En résumé, "l'insularité" qui guidait les auteurs des travaux ci-dessus n'apparaît finalement que comme le support d'une évolution historique d'ouverture.

L'ensemble de ce chapitre renvoie donc en permanence à l'ouverture, qui est elle-même une décision politique.

Est-ce à dire qu'une refemture inverserait l'évolution démographique ?

12.6. Vers un "effet de cliquet" ?

La maîtrise de la fécondité est devenue un comportement acquis par une partie de la population, et en voie de généralisation à l'ensemble. Les techniques ont été diffusées. Et surtout l'alternative entre un enfant maintenant ou plus tard a été expérimentée. Cette maîtrise est devenue une conduite autonome, indépendante des circonstances qui l'on fait apparaître, et qui perdurera si elle paraît rester rationnelle dans des circonstances même tout à fait nouvelles.

Si le retard de l'ouverture a entraîné le retard de la baisse de la fécondité (avec toutes les nuances précédemment exposées), un retard supplémentaire de ce même développement, ou une refermeture, ne ferait donc pas remonter la fécondité. Il est possible que cela n'en ralentirait même pas la baisse, voire l'accélérerait du fait des nouvelles incertitudes.

C'est en effet l'incertitude qui est l'une des causes de l'effondrement des naissances en Europe de l'Est¹ depuis 1990, où la population a réagi aux difficultés psychologiques et matérielles en retardant ou réduisant les naissances².

Dans le même esprit, John Cleland, se fondant sur l'exemple du Bangladesh, estime qu'il peut y avoir une baisse durable de la fécondité même dans des périodes de troubles économiques et politiques graves. Il s'oppose ainsi à la thèse selon laquelle ces circonstances poussent à la fécondité maximale, et rappelle que la "norme historique" pour toutes les sociétés a été de deux survivants par femme³. Il faudrait donc qu'un nouvel état de choses s'attaque massivement et très durablement à la survie des enfants pour renverser la tendance. La probabilité en reste faible dans les quatre pays étudiés, même dans les hypothèses les plus pessimistes.

Pourquoi alors ne pas imaginer une chute de la fécondité à l'occasion des remous que causerait éventuellement l'instauration d'un État islamique ?

Et cela d'autant plus que cet éventuel État ne serait pas forcément nataliste.

¹ Cf. Gérard-François Dumont, *La lettre de l'IPSE*, Paris, avril 1994.

² Avec le cas extrême des stérilisations largement médiatisées en ex-RDA.

³ Equity, Security and Fertility : A Réaction to Thomas, *Population studies*, London School of Economics, Londres, juillet 1993, p. 345 et suivantes.

12.7. Le rôle de l'islam

En effet, est-ce l'islam qui est "nataliste" dans les sociétés arabes ?

Les sociétés prémodernes devaient avoir une fécondité élevée pour survivre. Leurs religions, l'éducation, les coutumes, la structure familiale y veillaient. Les peuples ayant des institutions différentes ont d'ailleurs disparu.

Le Coran ou les Hadiths contiennent ainsi des arguments en faveur de la multiplication des hommes. Comme chez certains chrétiens, on entend souvent en terre d'islam la phrase "nous aurons les enfants que Dieu nous donnera", ce qui en pratique mène à une famille nombreuse.

Mais il ne s'agit pas d'un dogme : l'islam en tant que tel, c'est-à-dire par ses textes, n'est pas aussi explicitement nataliste que l'ancien testament.

Gilbert Étienne estime d'ailleurs que, lorsque les partis islamiques adoptent des attitudes anti-contraceptives, ils adoptent des "préjugés répandus dans le monde arabe (et au delà...), et qui révèlent une ignorance de la religion musulmane. La plupart des grands théologiens et les principales écoles de pensée admettent le coïtus interruptus et l'avortement dans un but thérapeutique avant le centième jour¹. Aux onzième et douzième siècles, l'imam Al Ghazali, le "Saint Thomas d'Aquin de l'islam", soulignait que les pratiques contraceptives étaient admises en cas de difficultés économiques ou pour préserver la beauté de la femme. Par extension, nombre d'éminents théologiens contemporains autorisent les moyens modernes"².

Cette relative neutralité des textes fondateurs est certes allée de pair avec une très forte fécondité. Mais l'analyse montre aussi qu'en Afrique Noire chrétienne, cette fécondité est ou a été souvent égale ou supérieure à celle des pays musulmans (voir Livre I chapitre 2 le tableau des pays les plus féconds depuis une dizaine d'années). De même l'islam malais est nettement moins fécond que l'islam blanc ou noir.

Dans les Balkans, l'isolement ou la fermeture (et leur contraire) semblait avoir une influence démographique plus importante que la religion (cf. les musulmans de Bosnie, urbanisés et composante d'une population multi-ethnique jusqu'en 1992/93, économiquement semi développée et culturellement moins fermée que dans les pays arabes). Le cas extrême est bien entendu celui des communautés musulmanes minoritaires dans un pays où la rationalité pousse à une faible fécondité : en France, la fécondité des maghrébines se rapproche progressivement de celle du reste de la population avec l'ancienneté de l'arrivée.

Philippe Fargues fournit par contre un argument de sens inverse : "En 1939, en Égypte, les Musulmans ont une natalité de 43‰, soit 9 points de plus de celle des Coptes, et plus du double de celle des Juifs (...) à une époque où n'intervenait pas encore les facteurs couramment invoqués pour les expliquer aujourd'hui :

¹Cf. Fakedreddine Ben Hamida, "Islam et bioéthique", *Administration*, n° 160, janv-mars 1994, p. 150.

² Voir *Family Planning in the Legacy of islam* (Routledge, 1992) du professeur Abdel Rabim Omran, de l'université Al-Azhar, cité par Gilbert Etienne, *Le Monde*, 14 décembre 1993, p. V.

alphabétisation différentielle des femmes (toutes étaient analphabètes), ou différence de classes sociales (la grande majorité des Coptes était paysans)”¹.

De même, la fécondité différentielle des Palestiniens (cf. Livre I, chapitre 6) plaçait les musulmans "en tête". Mais dans ce cas, on ne peut exclure que la minorité chrétienne soit socialement différente.

En Bosnie et en Albanie cette fécondité différentielle était forte jusque dans les années 1970/80.

Que conclure? Abdel Atif Lafrakh, chercheur au CERED (Direction de la statistique à Rabat), propose une synthèse, qui est aussi celle du démographe algérien Ali Kouaci : “la religion, ou plutôt sa pratique, compte peu en matière de contraception, sauf peut être dans certains milieux extrémistes”. La religion donnerait des arguments d'auto-justification, soit natalistes, soit malthusiens, à une situation dont l'origine serait en fait à rechercher dans la situation socio-économique et en premier lieu, dans l'urbanisation².

En Algérie, la presse islamiste a beaucoup écrit sur le statut de la femme, mais dans ces textes ne figure rien sur la démographie. Les proclamations sont très "positives" quant aux principes : pas d'opposition au travail des femmes, encouragements à leur instruction. Mais elles sont très négatives quant aux dispositions concrètes : la mixité est acceptable dans la rue ou les boutiques, mais ni sur les plages, ni à l'école. Dans cette dernière on admet que, pour des raisons matérielles, on ne puisse exiger immédiatement des bâtiments séparés, mais en attendant il faut tendre un drap entre filles et garçons au milieu de la classe. Et le travail féminin ne doit pas enlever l'emploi aux hommes³.

Cette absence de natalisme proclamé est recoupé par le témoignage de Madame Briane⁴ : "le FIS a une composante féminine qui ferait obstacle au natalisme d'autres composantes"... Le précédent d'autres révolutions (au cas où celle du FIS se réaliserait) montre que de telles alliances pèsent peu dans la radicalisation qui suit la prise du pouvoir (alors qu'avant il faut une période de séduction). En témoignant le sort fait aux neutralistes ou bouddhistes vietnamiens et même aux femmes algériennes pour lesquelles les espoirs "des combattantes" de la guerre d'indépendance n'ont été suivis d'aucun effet... On pourrait même dire que l'évolution du Maroc et de la Tunisie, parce qu'elle a été moins radicale, a donné un meilleur statut à leurs consoeurs.

Si donc l'argument d'une présence féminine au FIS n'est pas suffisant en lui-même, il est néanmoins une indication de la distinction à observer entre islam et natalisme ; l'Iran, islamiste s'il en est, en a donné un autre exemple avec le vote de son parlement du 16 mai 1993, supprimant les avantages sociaux accordés par la loi aux familles de plus de trois enfants. Cette loi, qui doit entrer en vigueur un an plus tard, supprime les

¹ Philippe Fargues, *Un siècle...*, op. cit., p 223.

² Témoignage de Abdel Atif Lafrakh à Rabat en juin 1993, qui nous a également permis de consulter l'étude d'Ali Kouaci.

³ Al-Ahnaf, *L'Algérie par ses islamistes*, (recueil de textes islamiques, principalement extraits de la presse), Karhala, Paris, 1991.

⁴ Qui collabore avec l'IMA (Institut du Monde Arabe) à l'élaboration d'une base de donnée et par ailleurs spécialiste de la presse arabe.

allocations familiales ainsi que la couverture sociale, les congés de maternité et la prise en charge de certaines cotisations¹.

Il n'y a donc pas une réponse générale à cette question du natalisme de l'islam en tant que tel. Sans doute parce que l'islam est divers, et se superpose, selon les régions et les peuples, à d'autres traditions, et surtout parce que la dynamique démographique est la somme de comportements individuels.

12.8. La rationalité des comportements démographiques

Tout au long de cette thèse sont apparues des réactions démographiques rationnelles aux situations et règles du jeu locales. Sont prises en compte, par exemple, des données monétaires (coût d'éducation des enfants, revenus apportés par ces derniers à la campagne, coût du logement en ville, travail salarié de la femme...) ou non monétaires (sécurité pour les vieux jours et donc la mortalité, considération sociale...).

Il est donc possible de proposer une généralisation et d'induire que la rationalité démographique est un mécanisme de base.

Autrement dit le paradigme de "l'homo economicus" peut s'étendre à bien d'autres champs de l'activité humaine² et peut permettre de comprendre le comportement de la fécondité, où il s'agit de plus en plus souvent de décisions individuelles précises, qui ont des répercussions importantes pour le décideur.

Les travaux de Julian L. Simon vont dans le même sens que cette thèse : "Il existe des preuves solides pour dire que les gens, partout dans le monde, réfléchissent rationnellement en matière de fécondité ; ... le revenu influe sur le comportement reproductif, et de manière significative partout et depuis toujours... un comportement raisonnable à Londres ou à Tokyo peut très bien être déraisonnable dans un village tibétain ou africain"³.

Le coût des enfants est moins élevé en zone rurale où ils peuvent plus facilement aider les parents. Dans les villes du tiers monde où la scolarisation est faible, ils peuvent facilement avoir des petits métiers ; et d'ailleurs dans ces villes, la fécondité, même moins forte qu'à la campagne, reste néanmoins élevée.

Les éléments rationnels sont très nombreux ; le premier d'entre eux, la satisfaction d'avoir des enfants, est un motif aussi rationnel que les autres et peut-être le plus puissant. Le second est moins connu de l'opinion occidentale : du fait des systèmes de retraite, les adultes des pays du Nord ne sont pas conscients qu'il est vital d'avoir des enfants pour être nourri pendant la vieillesse, ce qui est évident dans les pays pauvres.

¹ AFP, 17 mai 1993.

² Comme l'établissent les mouvements néolibéraux, et notamment "les nouveaux économistes" français depuis 1978 dont Henri Lepage, *Demain le capitalisme*, op. cit., Jean-Jacques Rosa et Florin Aftalion, *L'économie retrouvée*, Économica, Paris, 1977.

³ Julian L. Simon, *L'homme, notre dernière chance*, op. cit., p. 196.

Dans ce domaine, la Tunisie rejoint le Nord, si l'on en croit Mohammed Boukhris : "Il est très important de signaler à ce niveau que la réglementation et la généralisation des régimes d'assurance vieillesse (les retraites) a une influence certaine sur le comportement procréateur du fait même qu'une pareille réglementation permet de démystifier le principe sacro-saint, selon lequel la progéniture est garante des vieux jours".¹ L'erreur globale sur le fond exprimée dans la dernière partie de la phase² n'empêche pas de constater la logique du comportement.

Quant à l'aide qu'apportent les enfants dans les familles rurales, elle est très sérieusement et rationnellement planifiée³. Les témoignages rassemblés par Gilbert Étienne le confirment, et sont d'autant plus éclairants qu'il repasse dans les mêmes villages indiens à plusieurs années d'intervalle⁴. En milieu rural, il y a d'ailleurs souvent une répartition des risques ; un des enfants est fonctionnaire, c'est le cas relativement fréquent de la fille institutrice en Inde... ou de la femme de l'exploitant agricole français, également institutrice.

Là où l'accès à la terre n'est pas limité, le paysan, qui travaille en général à temps partiel, a le temps de défricher plus de terres à chaque naissance et de nourrir tout le monde sans que la part de nourriture de chacun ne diminue. On peut notamment penser aux canadiens français, ou aux colons des futurs États Unis qui ne manquaient pas de terres cultivables, et bénéficiaient d'une structure sociale moins bloquée et bloquante qu'en Europe. La fécondité des nord-américains d'origine européenne (anglais, et surtout québécois) était plus élevée qu'en Europe, malgré les "naissances de remplacement"⁵ que le niveau plus bas de la mortalité infantile sur le côté américain ne rendait pas nécessaire.

De même, Julian L. Simon rapporte le témoignage d'un indien qui naît pauvre (porteur d'eau) et explique que s'il a du mal à élever ses onze enfants, cela en vaut néanmoins la peine... ce qui se confirme : les moins de 16 ans gagnent 150 à 200 roupies par an, ainsi que tous leurs repas et les vêtements indispensables ; les plus de 16 ans, 2 000 roupies... "Élever des enfants est peut-être difficile, mais une fois qu'ils sont grands, c'est un océan de bonheur"⁶.

Autre exemple, le comportement de ces familles éthiopiennes, auxquelles des coopérants français avaient appris à augmenter le rendement agricole, et qui avaient rationnellement, d'après les conditions locales, profité du surplus pour acheter plusieurs femmes et augmenter la population adulte puis infantine du village⁷.

"J'ai cinq enfants. Deux, peut-être, trois mourront, deux arriveront à l'âge adulte dont une fille qui me quittera, donc il n'en restera qu'un pour me nourrir lorsque je serai

¹ Dr Mohamed Boukhris, *La population en Tunisie*, Réalités et perspectives, O.N.F.P., Tunis, 1992, p. 13.

² Gérard-François Dumont, "Quelle solidarité entre les générations ?", *Actes du colloque de l'observatoire des retraites*, Paris, septembre 1991.

³ William Bordeners, "Indian sees benefits in his eight childrens", *New York Times*, 30.05.76; p. 18.

⁴ *Les chances de l'Inde*, Le Seuil, Paris, 1969, *Développement rural en Asie*, P.U.F., Paris, 1982.

⁵ La mortalité infantile est un ressort puissant et rationnel d'une plus forte natalité : il y a une forte corrélation entre le décès d'un enfant et une naissance ultérieure au sein d'une famille.

⁶ Julian L. Simon, op. cit., p. 197.

⁷ Témoignage de Bernard Pierre Lebeau, ingénieur agronome, alors coopérant en Ethiopie, actuellement à la Délégation aux fonctionnaires internationaux (Premier ministre).

vieux et malade” (synthèse de très nombreux témoignages dont l'un rapporté par Julian L.. Simon)¹.

Cela redevient perceptible en France alors que le "voile des retraites" a commencé à se déchirer, mais, dans ce cas, être "passager clandestin" (faire payer ses retraites par les enfants des autres) est tellement tentant !

Cette rationalité est également confirmée par les travaux de Gary Becker (prix Nobel d'économie 1992) qui a notamment étendu l'analyse économique à la démographie (en particulier à la fécondité et à la famille) avec la notion de capital humain², où il affirme notamment qu'un investissement fait par un enfant ou par ses parents pour les études vient très consciemment en concurrence avec la multiplication de ses frères et soeurs.

Abdel Atif Lfarakh³, très conscient de la baisse extrêmement rapide de la fécondité au Maghreb, pense que l'élément essentiel est que l'enfant "rapporte" dans la campagne marocaine traditionnelle où, encore aujourd'hui, les filles ne vont pas à l'école, alors qu'il coûte très cher en milieu urbain, notamment du fait de l'éducation. Les parents ont en effet de plus en plus conscience que des diplômés élevés sont nécessaires pour avoir un minimum de chances sur le marché de l'emploi.

La hausse du salaire féminin rend de plus en plus coûteux le temps qu'elle consacre aux enfants, et pousse donc à un arbitrage en faveur du travail, au détriment du nombre d'enfants. Or dans les pays arabes, le salaire d'une femme alphabétisée travaillant dans un bureau est sans commune mesure avec les revenus de la femme travaillant dans l'agriculture.

Ils ne font ainsi que suivre à leur tour un processus en oeuvre dans les pays développés⁴, ainsi qu'en Asie du sud-est.

L'exemple de la Martinique et de la Guadeloupe confirme ce comportement rationnel, et donc s'adaptant aux changements. Dans un premier temps, l'extension du régime français d'allocations familiales a encouragé la fécondité (et, dit-on, les paternités multiples) puis l'a très fortement réduite dans un deuxième temps, la scolarisation, puis les succès aux concours administratifs ayant mis en route le processus ci-dessus en une génération environ.

Rappelons à ce propos une “péripétie” thaïlandaise” :

“L'objectif de base du CBFPS est d'étendre significativement l'accès à la contraception dans les régions rurales... (et cela est fondé sur) le fait que les villageois ont l'intelligence, la qualification et l'intérêt pour devenir des participants à leur

¹ Op. cit., p. 198.

² *Human capital*, Columbia University Press, New-York, 1964. *A Treatise on the family*, Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts) and London, 1981.

³ CERED à Rabat (voir le chapitre sur le Maroc dans le Livre I).

⁴ Voir par exemple l'étude de P. Butz et P. Ward qui font de la réduction de l'écart entre salaire de l'homme et salaire de la femme un facteur de baisse de la fécondité : "Will US fertility remain low ? A new economic interpretation", *Population and development Review*, volume 5, n°4, 1979, cité par Philippe Fargues, "Démographie et politique...", op. cit., p. 310.

propre avenir, que ce soit celui de leur famille ou de leur communauté... alors que ce point est négligé dans la plupart des programmes de développement”.

“Le responsable de ce programme a été attaqué par le Ministère de la Santé pour avoir formé du personnel non médical. Après une sévère campagne de presse opposant des médecins à la PPAT pendant l’été 1974, le Ministère de la Santé a accepté cette nouvelle méthode et l’a étendu aux autres districts”¹.

Cette rationalité n'est pas uniquement le lot des paysans thaïlandais, qui étaient souvent jugés incapables d'adaptation au monde moderne jusque dans les années 1960.

Elle peut s'appliquer aux paysans arabes, ou, a fortiori, aux nouveaux urbanisés, si l'on opère les mêmes choix politico-économiques, qui respectent d'ailleurs une identité nationale tout aussi chatouilleuse.

La rationalité individuelle n'entraîne d'ailleurs pas forcément l'optimalité globale, comme l'illustre la chute brutale des fécondités italienne et espagnole, pour prendre des pays qui, particulièrement dans leurs parties sud, avaient beaucoup de points culturels communs avec le Maghreb² et, comme l'illustre également ce que nous avons exposé sur les effets pervers des systèmes de retraite.

La rationalité des comportements démographiques permet d'envisager une prolongation de la baisse de la fécondité³, en se fondant sur tous les effets encore à venir d'une libéralisation économique encore très récente.

12.9. Une démographie très politique

Les chapitres précédents ayant relié plusieurs facteurs du calendrier démographique arabe aux choix de politique économique effectués par ces pays, nous avons d'abord étudié, dans le présent chapitre, ceux opérés par les pays "efficaces" du sud-est asiatique.

Les pays arabes auraient pu opérer des choix semblables : États forts, identité nationale affirmée, revanche sur l'humiliation par l'Occident. Mais, à partir de points qui pouvaient être communs, le choix des méthodes de développement économique a été quasiment opposé, ce qui a eu un impact individuel considérable. De plus, ces choix économiques différents découlent largement de l'alternative située en amont entre un État de droit et un État arbitraire. Bien entendu, la réalité est plus nuancée que cette dichotomie, mais la palette qui va d'un type d'État à l'autre correspond aussi à la gradation des paramètres "aval", et notamment démographiques.

¹ Extrait de la communication présentée à la conférence mondiale de Bucarest en 1974 par Khun Mechai Viravaidya, Directeur du “Community-Based Family Planning Services (CBFPS) of the Planned Parenthood Association of Thailand (PPAT), cité par *Business in Thailand*, août 1974, p. 11.

² Fermeture sociale, statut de la femme, polarisation religieuse, niveau de vie relativement bas...

³ L'analyse purement démographique conduit d'ailleurs à proposer des évolutions semblables, cf. Gérard-François Dumont, “De “l’explosion” à “l’implosion démographique ?”, *Revue de l’Académie des Sciences Morales et Politiques*, Paris, 1993, N° 4.

Le “despote éclairé” ne peut faire l’économie de cette alternative. Si, comme dans les pays étudiés (Turquie et Afrique noire compris), il se borne à bousculer la société par des réformes décidées au sommet, les résultats, s’ils sont importants dans les principes, seront en pratique décevants. Surtout si on les compare à ceux obtenus par des despotes asiatiques peut-être moins éclairés, mais ayant fait un choix économique différent.

Si les États arabes - et bien d'autres - n'ont pas fait un choix économique d'ouverture, est-ce du fait de l'opposition de leur peuple, poussé par la tradition ou la religion ?

Cette hypothèse ne paraît pas devoir être retenue, car de tels propos étaient également tenus sur le sud-est asiatique dans les années 1950. De plus, certains exemples ont montré que l'arabité ou la religion n'étaient pas un obstacle, s'agissant par exemple des chrétiens et de la frange occidentalisée des musulmans libanais, égyptiens, jordaniens ou des États du Golfe. Enfin, et surtout, le choix de la liberté du commerce et de la production n'aurait pas particulièrement heurté les traditions arabes (voir ci-dessus). Alors que le marxisme à la soviétique, par exemple, leur était beaucoup plus étranger.

Les “pessimistes” objecteront que les groupes les plus ouverts se sont fait marginaliser, voire éliminer¹. Cela vient non pas de ce que la greffe ne pouvait pas prendre, mais de ce qu'ils ont été broyés par des systèmes soviétoïdes, des fanatismes ou les remous du conflit israélo-arabe². Certains de ces fanatismes sont religieux, mais on peut se demander si l'islam n'est pas parfois un drapeau, commode pour s'attaquer à une politique d'ouverture, voire un simple outil de politique intérieure ou étrangère parmi d'autres.

La thèse selon laquelle les gouvernements arabes n'auraient pu mener une politique "asiatique" du fait d'une résistance rédhibitoire de la société civile ne paraît pas tenir. En effet, la société civile a été brisée chaque fois que les pouvoirs en place l'estimaient nécessaire : les “changements par le haut” sont plus efficaces quand il s'agit de détruire que de construire.

L'ouverture est donc le critère discriminant, hypothèse notamment confirmée par l'expérience citée ci-dessus des chrétiens arabes ou les études de la "fécondité insulaire".

L'analyse des dynamiques politiques, économiques et démographiques conduit à rejeter l'objection du PNUD à cette ouverture : “Il y a consensus sur le fait qu'il ne peut plus y avoir simple transposition du modèle occidental”³.

Cette citation exprime un point de vue extrêmement répandu, mais pêche sur deux points.

D'une part, le terme “plus” laisse entendre qu'il y ait déjà eu dans des pays ayant subi des échecs économiques une "simple transposition" du modèle occidental. Or ce n'est pas le cas en matière de démocratie, d'ouverture, de liberté individuelle, bref de

¹ De la bourgeoisie alexandrine en 1956 aux journalistes francophones algériens en 1994.

² Cela s'ajoutant bien entendu à “l'éviction” démographique décrite ci-dessus.

³ Introduction du rapport 1991.

libéralisme au sens défini ci-dessus, surtout dans les pays arabes. Ou alors le modèle occidental transposé était le "mauvais" : celui qui a engendré les totalitarismes bureaucratiques du vingtième siècle, et ce n'est pas ce que le PNUD sous-entend.

D'autre part, le dit "consensus" nous paraît être celui des membres du PNUD, c'est-à-dire celui des États craignant pour leur toute puissance, et non celui des peuples.

Ce chapitre confirme donc que les choix politico-économiques, combinés à un comportement s'y adaptant rationnellement, avaient été l'une des clés du retard du tournant démographique arabe, puis de son début de réalisation.

Le calendrier démographique résulte de la combinaison de ces choix et de deux séries d'événements : d'une part les tournants politico-idéologique et technologique, d'autre part les chocs et le contre-choc pétrolier.

L'importance des effets de la politique sur les dynamiques démographiques invite à ouvrir des pistes afin de prolonger le travail du PNUD en matière de développement humain et de liberté humaine. Ce sera l'objet du chapitre 13.

INSÉRER ANNEXE "L'oeuvre de D. North, Prix Nobel d'économie"

CHAPITRE 13

VERS UN NOUVEL INDICATEUR SYNTHÉTIQUE ?

Après l'examen de l'incidence des liens des facteurs démographiques et géographiques avec l'ouverture politique et économique, il est tentant d'essayer de synthétiser la notion d'ouverture par un "indice" permettant de la mesurer. Cet indice serait également un indicateur avancé de l'évolution démographique.

13.1. Les indicateurs du PNUD et leurs limites

Compte tenu des analyses précédentes, il apparaît qu'un tel indicateur devrait intégrer le revenu "p.p.a." par tête, la mortalité, notamment infantile (car significative par elle-même, et par ailleurs enclenchant l'évolution démographique), et des paramètres caractérisant l'ouverture, tout en gardant à l'esprit que ces paramètres ne sont pas indépendants.

Des indicateurs synthétiques reprenant certains de ces paramètres existent déjà. C'est ainsi que le PNUD a mis au point en 1990 un "indicateur de développement humain" (IDH) dont la composition est indiquée en annexe de ce chapitre, et qui utilise un "indicateur de liberté humaine" (ILH).

Examinons d'abord dans quelle mesure l'IDH puis l'ILH pourraient servir d'indicateur d'ouverture, notamment dans les pays arabes.

13.1.1. Les pays arabes et l'IDH

Le classement par IDH, et l'analyse de sa composition montrent l'intérêt et les limites de cet indicateur.

Le classement

Le tableau ci-dessous donne le classement en 1990 des pays étudiés et de quelques pays-repères par IDH décroissant.

**TABLEAU DE L'IDH
D'UNE SÉLECTION DE PAYS DU SUD**

Pays	Valeur	Rang mondial
Hongkong	0,913	24
Corée	0,872	33
Koweït	0,815	52
Qatar	0,802	55
Malaisie	0,790	57
Bahreïn	0,790	58
Émirats	0,738	67
Turquie	0,717	73
Syrie	0,694	81
Arabie Saoudite 0,688		84
Libye	0,658	87
Tunisie	0,600	93
Oman	0,598	94
Iraq	0,589	96
Liban	0,565	102
Iran	0,557	103
Algérie	0,528	107
Vietnam	0,472	115
Maroc	0,433	119
Egypte	0,389	124
Kenya	0,369	127
Madagascar	0,327	128
Ghana	0,311	131
Inde	0,309	134
Côte d'Ivoire	0,286	136
Tanzanie	0,270	138
Nigeria	0,246	142
Yémen	0,233	143
Togo	0,218	145
Ruanda	0,186	149
Sénégal	0,182	150
Malawi	0,168	153
Burundi	0,167	154
Mozambique	0,154	157
Soudan	0,152	158
Angola	0,143	160
Bénin	0,113	162
Tchad	0,088	165
Mali	0,082	168
Niger	0,080	169
Burkina Faso	0,074	170
Sierra Leone	0,065	172

Guinée	0,045	173
---------------	--------------	------------

Extrait du *Rapport 1993* du PNUD, op. cit., p. 16.

Les pays rentiers arrivent en tête des pays arabes.

Les deux premiers, le Koweït (avant la guerre du Golfe) et le Qatar, sont effectivement, d'après notre expérience personnelle, non seulement riches, mais aussi détenteurs d'une certaine "qualité de vie", peut-être due à leur ouverture ancienne sur le monde britannique.

Si le classement relatif des pays arabes semble justifié, remarquons néanmoins que le mieux placé d'entre eux -le Koweït- n'a que la 52^e place du classement général, après les pays occidentaux et bon nombre de pays naguère pauvres et non pétroliers comme la Corée du Sud.

Viennent ensuite, la Turquie, la Tunisie et le Liban, qui précèdent donc les pays largement rentiers comme l'Algérie et l'Égypte. Le Maroc devance l'Égypte malgré son absence de pétrole.

Les pays d'Afrique noire occupent la fin du classement, cumulant pauvreté et un mauvais "score" sanitaire.

Quels sont les progrès apportés par l'IDH, par rapport, par exemple, aux informations du tableau n° 1 ?

Un simple "PIB amélioré" ?

Le Livre I a permis de différencier la richesse (PIB par personne en \$ "absolus", ou mieux, en "p.p.a.") et le niveau de développement (état sanitaire, scolarisation...). Les pays arabes rentiers obligent à cette distinction, qui est beaucoup moins pertinente dans d'autres régions de la planète.

Le PNUD tient à cette distinction, justification de l'IDH, et déclare qu'il faut ajouter à cette "richesse" de ce qui est attribué gratuitement par la collectivité à chaque individu : "gagner de l'argent - ce peut même être vital- mais... (cela) ne peut résumer toute une vie. La santé, l'éducation, la qualité de l'environnement et la liberté... sont... tout aussi importantes¹".

De même le PNUD tente de distinguer croissance (variation du revenu) et développement, mais a quelque difficulté à y arriver (toujours pays rentiers mis à part), comme le montre cette phrase : "(Les liens entre croissance et développement) sont complexes"... le développement humain... est un accélérateur de croissance. Une main d'oeuvre en bonne santé, bien nourrie, instruite et dotée des capacités voulues est

¹ PNUD 1991, p. 13.

le meilleur fondement de la croissance... (cf.) le Japon, Singapour et la Corée du sud"¹.

Cela n'éclaire pas la distinction que veut souligner le PNUD entre croissance et développement. L'on pourrait d'ailleurs ajouter que l'inverse est au moins une condition nécessaire (il faut une croissance pour avoir les moyens de se nourrir, de s'instruire...), et en pratique souvent suffisante : les moyens sont effectivement utilisés à cela si la croissance est le résultat du travail rémunéré. Si par contre le revenu national vient d'une source pétrolière ou d'aide intergouvernementale, ses circuits peuvent être différents, et passer plus facilement par un paradis fiscal que par le boulanger ou l'instituteur. Il s'agit alors d'ailleurs plus d'une richesse que d'une croissance.

Mis à part ce dernier cas, la divergence mise en avant par le PNUD entre revenu et développement humain n'est peut-être qu'apparente. Elle ne fait en effet que mettre à part les prestations hors marché, alors que ces dernières sont incluses dans le PIB "p.p.a."

L'exemple suivant nous paraît l'illustrer : le PNUD a construit un diagramme montrant l'important écart entre les courbes de l'IDH et du PNB par habitant. Mais l'analyse montre que cet écart vient pour une grande partie du mode de calcul de l'IDH qui introduit le revenu de façon "logarithmique" (à la fois au sens propre, et au sens plus général d'utilité décroissante, voir en annexe le mode de calcul de l'IDH). En particulier, les classements par revenu et celui par IDH sont très proches, sauf pour les pays "rentiers".

Ainsi parmi les pays qui se classent par leur IDH à un rang inférieur de 20 places ou plus à leur rang par ordre de revenu par habitant, on trouve dix États arabes : Algérie, Arabie, Bahreïn, les Émirats, Koweït ; l'Iraq, la Libye, l'Oman, le Qatar ; le Yémen et douze pays africains non arabes².

Illustrons cette analyse par le graphique ci-après :

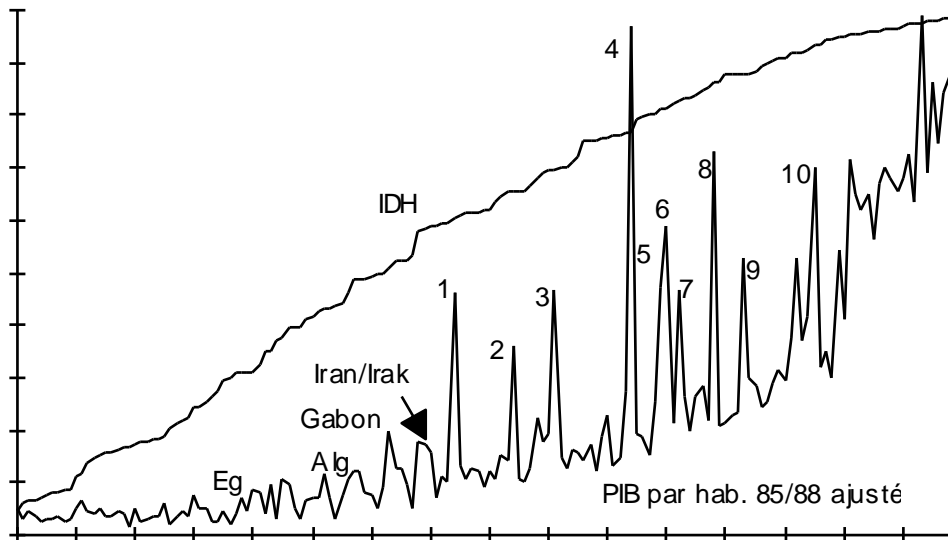
¹ Idem, p. 13 (pour les 2 derniers paragraphes).

² Idem, p. 16.

COMPARAISON DE L'IDH ET DU PIB

(classement par rang d'IDH croissant)

- 1 : Oman
- 2 : Libye
- 3 : Arabie
- 4 : Émirats
- 5 : Bahreïn
- 6 : Qatar
- 7 : Koweït
- 8 : Brunei
- 9 : Singapour
- 10 : Bahamas



(Graphique construit à partir des données du *PNUD 91*, op. cit.)

Comparons les deux séries de points :

- celle de la valeur de l'IDH, en fonction du rang d'IDH, qui est par construction une courbe régulièrement croissante,

- celle du PIB p.p.a. moyen pour la période 1985/1988 (donc celle servant de base à l'IDH publié en 1991), toujours en fonction du rang dans le classement par d'IDH ; elle présente par construction des "pics" lorsqu'il y a un rang IDH très inférieur à celui du classement par PIB.

Ce graphique suggère deux remarques :

- la courbe du PIB, si on excepte les "pics", est assez régulièrement concave et sa comparaison avec celle de l'IDH (légèrement convexe) montre qu'il s'agit de deux

phénomènes de nature voisine, un facteur inégalitaire - le revenu par tête - étant atténué dans celle de l'IDH par rapport à son jeu dans celle du PIB, ce qui illustre le calcul logarithmique exposé ci-dessus.

- quant aux "pics", 8 sur 10 correspondant à des pays "très rentiers", c'est-à-dire à très forte production de pétrole par habitant.

Dans les pays les plus pauvres (partie gauche du graphique), un onzième pic, celui du Gabon, est de même nature.

Les deux "grands pics", non pétroliers, Singapour et les Bahamas correspondent à une rente géographique¹.

Les pays moins rentiers (Egypte, Algérie, Iran, Irak) apparaissent également, mais de façon très atténuée.

En conclusion, l'IDH reste de même nature que le PIB p.p.a. par tête, d'autant que ses autres composantes sont elles-mêmes corrélées au revenu.

Il n'est par ailleurs pas certain qu'il soit plus proche d'un indicateur d'ouverture à objectif démographique. Si, en effet, d'une part, il intègre le bon indicateur avancé qu'est la mortalité infantile, et "écrête" les pays rentiers, il prend en compte d'autre part la population alphabétisée, qui est par construction en retard de plusieurs décennies sur la scolarisation des jeunes.

Il est ainsi possible de le considérer comme un simple "PIB amélioré", loin d'intégrer les facteurs identifiés dans le cadre de cette recherche sur les conséquences de l'ouverture.

Voyons ce qu'il en est du deuxième indicateur du PNUD.

13.1.2. L'indicateur de la liberté humaine

Cet autre indicateur est celui de la liberté humaine (ILH), proposé également par le PNUD² en complément de l'IDH (voir définition en annexe de ce chapitre).

Une construction difficile

La liberté est encore plus difficile à mesurer que le développement humain. Le PNUD a néanmoins défini deux catégories de libertés, les libertés négatives, telles le droit pour les personnes (et leurs biens) à ne pas être soumis à l'arbitraire, et les libertés positives, telle la liberté d'organiser des partis d'opposition et des groupements syndicaux, de se déplacer...

¹ politico-commerciale pour le premier, touristique pour le second.

² Idem, p. 19 et suivantes.

Les textes de référence sont ceux "d'un certain nombre de conventions de l'ONU et de traités internationaux"¹ relatifs aux droits civils et politiques, aux droits économiques, sociaux et culturels : droit à la vie, à la liberté et à la sûreté, égalité devant la loi, liberté de réunion, liberté de pensée, de religion et d'opinion, droit au travail, au libre choix de son travail, à un niveau de vie suffisant, au logement, à l'éducation, etc...

Un pur libéral dirait qu'il s'agit d'une liste incohérente mélangeant "droits de" et "droits à". Les premiers, par exemple le droit de vote, peuvent se décréter. Alors que les seconds, par exemple le droit à un travail, dépendent du résultat d'actions d'autres personnes que le législateur. Pour ce législateur, c'est donc au mieux un objectif moral, au pire une promesse irréaliste et démagogique. Par ailleurs, le "droit à" est plutôt le résultat du développement, ce qui réintroduit, apparemment involontairement, le revenu dans cet indicateur.

Le PNUD signale que de nombreux indicateurs de liberté ont été tentés. Le plus systématique et le plus complet lui paraît être celui de Charles Humana qui a extrait d'une étude des conventions des Nations Unies et des traités internationaux 40 critères distincts évaluant la liberté. Outre ceux déjà cités s'y trouvent le droit à l'égalité entre les ethnies et entre les sexes.

Le PNUD signale à juste titre que tout indicateur de ce genre pose la question de l'importance relative des droits. "Le droit à la liberté de réunion est-il plus ou moins important que la liberté de la presse ou que le droit de vote ?²". S'il ne peut y avoir de réponse, notre premier mouvement est néanmoins que le droit de vote contribue puissamment à faire avancer les autres droits, et devait donc se voir attribuer un "coefficient" plus important dans la formule de l'indicateur. Du moins si les élections ne sont pas truquées...

Voyons ce qu'apporte l'usage de cet indicateur.

¹ Idem, p. 20.

² Idem, p. 20.

L'analyse de l'ILH

Le tableau ci-dessous donne le classement de certains pays du Sud en 1985 selon l'ILH.

Pays	Note sur 40
Hongkong	26
Sénégal	23
Corée du Sud	14
Inde	14
Sierra Leone	14
Nigéria	13
Bénin	13 *
Tunisie	11
Égypte	11
Ghana	11
Tanzanie	10
Koweït	8
Algérie	8 *
Kenya	8
Turquie	7
Maroc	7
Arabie Saoudite	6
Syrie	5
Viet Nam	5
Libye	0
Iraq	0

(Extrait du *PNUD 1991*, p. 20)

* Évolution récente vers un degré de liberté accru (*commentaire du PNUD*)

Cet indicateur place en 1985 la Suède et le Danemark en tête, avec 38 sur 40, et l'Irak, la Roumanie et la Libye en fin de liste.

Se rapproche-t-il plus que l'IDH de notre classement démographique et politico-économique ?

D'une part, ce tableau a été établi en 1985 et ne semble pas avoir été mis à jour depuis. "De 1985 à 1990, 18 pays se sont largement démocratisés (l'Europe de l'est, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, les Philippines) - remarquons le que PNUD ne cite aucun pays arabe - la seule actualisation de l'indicateur d'Humana présente des difficultés considérables. Nous savons effectivement que des changements significatifs ont eu lieu dans de nombreux pays depuis 1985, changements qui se

répercutent - positivement dans la plupart des cas - sur la liberté humaine. Mais il n'existe pas d'étude systématique qui rende compte de ces multiples changements¹.

En 1994, on pourrait rajouter notamment le Vietnam à cette liste des pays dont les libertés se sont accrues depuis 1985.

Pour les pays voisins de ceux étudiés ici, il y a eu une aggravation en Irak, une certaine amélioration au Koweït, avec le retour d'un parlement consultatif après un intermède moins libre autour de 1990. Il y a eu peu de changements en Arabie avec la répression d'une manifestation féminine, mais le début de consultation très informelle de la population. La situation a par contre empiré au Nigeria avec un nouveau coup d'État militaire en 1993, annulant une élection présidentielle, ainsi qu'au Sénégal. La situation est délicate à apprécier en Turquie où l'amélioration générale est contrebalancée depuis l'été 1993 par l'aggravation du problème kurde.

Dans les pays arabes d'Afrique, il n'y a pas eu d'événements fondamentaux dans un sens ou dans l'autre au Maroc depuis 1985, où les élections se sont déroulées "normalement" et où il y a eu libération de prisonniers politiques. En Égypte, la candidature unique à la dernière présidentielle de 1993, le durcissement du terrorisme intégriste, et, depuis que ce dernier s'est attaqué aux touristes, celui de la répression, ferait sans doute diminuer la note de ce pays. Elle baisserait sans doute nettement en Algérie du fait des troubles, malgré l'embellie relative de 1988, et ce qu'il en reste, notamment en matière de liberté de la presse. Elle serait vraisemblablement restée stable en Tunisie.

Cette mise à jour étant faite, le classement par ILH ne correspond que partiellement à celui que donnerait l'indicateur recherché pour les pays étudiés. En particulier, si la Tunisie est, de manière justifiée, en tête, le Maroc et la Turquie semblent anormalement mal placés. Cela s'explique par le fait que l'ILH mesure exclusivement les libertés politiques sans inclure les libertés économiques. Ces deux types de liberté étant partiellement corrélées, le classement est partiellement satisfaisant.

D'où la double réponse à l'étonnement du PNUD : "il semble exister une forte corrélation entre le développement humain et la liberté humaine sans que soit bien élucidé le lien de causalité"² :

- sur le plan technique, les "droits à" sont fortement dépendants du revenu par tête, et non pas, comme semble le supposer Charles Humana, des décisions gouvernementales.

- et le fonctionnement général de l'économie en fait donc une conséquence du degré d'ouverture.

¹ Idem, p. 22.

² Idem, p. 22.

13.2. Un nouvel indicateur ?

Le PNUD est conscient des perfectionnements à apporter : "Il faut encourager la recherche et les études dans ce domaine"¹. Il suggère d'ailleurs un début de piste : "la réalité vient également confirmer une des thèses centrales du présent rapport, à savoir que le développement humain est incomplet s'il ne comprend pas la liberté. Il conviendrait donc logiquement de combiner l'IDH et l'ILH en un indicateur global"².

Dans cet esprit, nous avons listé un certain nombre de rubriques venant de l'ILH, et également des données de politique économique et culturelles abordées dans le Livre I. Nous avons ensuite consulté des spécialistes des pays arabes.

Il s'agit ici d'ouvrir quelques pistes, en recensant les travaux de recherches pour chaque rubrique.

13.2.1. Les paramètres à mesurer

Les rubriques choisies ont été regroupées en quatre grandes catégories : l'ouverture politique et intellectuelle, la démocratisation, l'ouverture économique et financière sur l'extérieur, et celle à l'intérieur, chacune d'entre elles donnant lieu à la liste des paramètres ci-après :

1) OUVERTURE POLITIQUE ET INTELLECTUELLE

Présence de la presse étrangère

Presse nationale d'opposition

Respect des cultes minoritaires ou étrangers

Degré de laïcité : interférence de la religion dans les autres domaines.

Statut juridique de la femme (divorce, témoignage, succession...).

Perméabilité volontaire ou non des frontières (réception de chaînes de télévision étrangère, circulation de cassettes, importance des allers et retours des émigrés, de l'établissement des étrangers...).

Diffusion de la connaissance du français ou de l'anglais.

¹ Idem, p. 22.

² Idem, p. 22.

2) DÉMOCRATISATION

Élections libres et organisées en toute régularité.

Pouvoir des élus nationaux et locaux.

Influence des militaires (poids, mais aussi "nature " de cette influence : parasitaire, moderniste...)

Multipartisme (existence, limitations...).

3) OUVERTURE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EXTÉRIEURE

Importance du commerce international par rapport au PIB.

Réglementation des importations : interdiction, commerce d'État, licences, droits de douane, tourisme (importance, décentralisation de son impact).

Réglementation des mouvements de capitaux dans les deux sens

4) OUVERTURE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTÉRIEURE

Monopoles.

Barrages d'accès au secteur formel.

Liberté des prix.

Et tout autre critère situant le pays par rapport à l'économie de marché.

13.2.2. Les personnes consultées

Sur l'utilité du nouvel indicateur et la méthode de travail, nous avons consulté Youssef Courbage¹.

Son opinion est la suivante :

"L'idée est intéressante, mais demande plusieurs années de travail pour la fonder sur les opinions comparées (et critiquées) des spécialistes nationaux et étrangers. Dans un premier temps, il paraît plus utile de se borner à une analyse personnelle en l'étayant de manière appropriée point par point, puis d'interroger des personnes "extérieures et synthétiques" comme des écrivains, car les spécialistes nationaux, ainsi que la plupart

¹ Youssef Courbage est chargé de recherches à l'INED, consultant auprès de l'ONU pour le Maroc, au Conseil de l'Europe et à l'Union européenne. Il est par ailleurs cité à plusieurs reprises dans cette thèse pour ses articles dans *Population* et sa communication à la Conférence arabe sur la population, *Structure et accroissement de la population dans le monde arabe*, Ligue Arabe, Amman, Avril 1993.

des spécialistes français seront de parti pris ou seront tenus par une position officielle ou diplomatique, ou voudront rester anonymes". En effet, certains des paramètres touchent à "l'identité arabo-musulmane", et cela dans un contexte politico-religieux qui peut peser sur les opinions, même privées ; d'autres peuvent être ressenties par un "national" comme des critiques de la politique économique de son gouvernement, ce qui biaiserait sa réponse.

Sur cette question spécifique d'un nouvel indicateur, notre recherche nous a conduit à consulter, outre Youssef Courbage,

- Monsieur Gonzales, CNRS, Institut du Monde Arabe, spécialiste des médias en pays arabes,

- Madame Fatima X. (désire garder l'anonymat), chargée de mission dans un service du Ministère de la Ville pour la banlieue parisienne dans le domaine de l'insertion des enfants immigrés. Elle a gardé des liens avec famille et collègues en Algérie (Alger, petite Kabylie).

- Monsieur Yves Guillaume, ancien directeur du Crédit Lyonnais dans plusieurs pays arabes, connaissant bien par ailleurs l'URSS (et donc les problèmes pratiques de "fermeture" analogues à certains de ceux des pays arabes),

- Le professeur Refass, Université Mohamed V à Rabat, département de géographie,

- Le professeur Fadlollah, Université Mohamed V à Rabat, département de géographie,

- Monsieur Lafrakh, du CERED, Direction de la Statistique, ministère des affaires sociales, Rabat,

- Madame Briane, documentaliste à l'UBAF (Union des Banques Arabes et Françaises), où elle dépouille la presse de langue arabe. Dans le cadre de l'Institut du Monde Arabe, elle participe à l'élaboration d'une base de données politiques démographiques et économiques. Elle a vécu en Algérie et travaillé en Egypte.

Afin d'avancer dans le recensement des recherches à opérer pour le nouvel indicateur, nous procéderons de la manière suivante : dans chaque rubrique, l'avis éventuel de ces personnes sera signalé ; chaque fois où cela sera possible, une notation résultant de la synthèse de témoignages informels, de la presse politique et économique locale ou française, ou toute autre source citée précédemment dans ce travail (dont nous ne redéveloppons pas les arguments) sera indiquée.

La moyenne pondérée de ces notes, le jour où elles pourront être établies de manière plus complète, donnerait ce nouvel indicateur.

13.2.3. Les avis et pistes de recherche

Regroupons ces pistes et avis selon le plan des paramètres exposé ci-dessus.

L'ouverture politique et intellectuelle

1-1. Présence de la presse étrangère :

Selon Madame Briane, la règle générale dans les quatre pays est l'autorisation de la presse étrangère, mais cette autorisation est suspendue chaque fois qu'il y a une affaire délicate (implication éventuelle d'un membre de la famille du Président Ben Ali dans une affaire pénale, couverture des élections tunisiennes du 20 mars 1994¹, controverse sur le régime marocain...). Il en va de même du journal télévisé français lorsqu'il est relayé par des moyens locaux : cela a été sporadiquement le cas pour France 2 en Tunisie.

En Egypte, la presse étrangère la plus présente est celle des pays du Golfe, qui est nettement moins fermée que la presse locale.

Dans les quatre pays étudiés, mais surtout en Egypte, et plus encore dans la diaspora, la presse internationale est celle de langue arabe et à capitaux saoudiens, éditée à Londres (*Al Hayat, Al Sharq, Al Awsat*). Si son contenu est effectivement international et de niveau supérieur à celui de la presse nationale, cette presse n'en reste pas moins très anti-occidentale, et très prudente dans les articles "de société", qui restent anodins.

Youssef Courbage note que la presse étrangère est autorisée maintenant (en 1994) dans les quatre pays étudiés, mais non, par exemple, en Syrie (où la transition démographique est par ailleurs moins avancée). Notons toutefois que la diffusion du *Monde* au Maghreb est tombée de 40.000 à 3.575 exemplaires de 1982 à 1993. Le quotidien est interdit en Algérie depuis le 15 juillet 1990, et en Tunisie depuis le 17 mars 1993².

Yves Guillaume souligne combien l'importance et l'ancienneté de la presse égyptienne (600 000 exemplaires pour *Al Ahrām* actuellement, contre 1 million à l'époque nassérienne) diminue dans ce pays l'influence de la presse étrangère.

Madame X., précise que hors certains quartiers des grandes villes algériennes, les femmes n'ont ni la possibilité pratique, ni souvent le désir d'acheter la presse étrangère.

En outre la simple présence de la presse étrangère a déjà à elle seule une certaine influence, la presse nationale ou certaines déclarations gouvernementales se situant par exemple souvent par rapport à elle.

La diffusion de la presse étrangère ajoute bien entendu à son influence, mais soit cette presse est de langue arabe, et elle est alors relativement conformiste, soit elle est en

¹ Outre la diffusion du *Monde*, ont été interdites la présence des journalistes d'Antenne 2, de la B.B.C...
, *Le Monde*, 20/3/94, p. 8.

² *Le Monde*, 31 mars 1994, p. 15.

langue étrangère, et il faut que la connaissance de cette langue soit largement répandue.

Par ailleurs, la diffusion dépend largement du tourisme, et l'on pourrait prétendre que seule compte la lecture par les nationaux. Certes, mais cette diffusion pour touristes bénéficie à tous : présence dans les kiosques, récupération après lecture par l'étranger...

Notation : Tunisie : 5, Maroc : 7, Algérie : 4, Égypte : manque de données.

1-2 Presse nationale d'opposition :

Pour cette question, la consultation de cette presse ou de ses traductions permet d'avoir un premier avis :

Algérie : 7, Égypte : 4, Maroc et Tunisie : 3.

1-3 Respect des cultes minoritaires ou étrangers :

Selon Youssef Courbage, le respect des cultes étrangers est général dans les populations arabes d'Afrique, celui des cultes minoritaires l'est en principe aussi, mais les Égyptiens ont donné un statut inférieur aux coptes et ces derniers sont particulièrement visé par les islamistes.

Le Professeur Refass considère que le respect des cultes étrangers est général, même en Egypte.

Notation : 8 sur 10 pour le Maghreb (le respect pratique¹ n'étant pas toujours aussi complet que le respect légal), et 3 sur 10 pour l'Égypte (du fait des brimades envers les coptes) et 0 pour l'Arabie Saoudite qui est officiellement "une mosquée".

1-4 Laïcité "officielle" et laïcité "vécue" :

La laïcité constitutionnelle n'existe nulle part : tous les pays arabes d'Afrique précisent que l'islam est leur religion et le concept est d'ailleurs passionnel et diversement interprété. La question peut alors être exprimée ainsi : dans quelle mesure le fait que la religion soit officielle gêne-t-il l'ouverture sur le monde, que cette dernière soit politique, scientifique, économique, démographique... ou même frivole ? Autrement dit quelle est la laïcité "vécue" ?

Selon Youssef Courbage, noter l'habillement des cent premières femmes passant à un endroit donné de chaque pays (principale artère commerçante de la capitale par exemple) serait un bon "indicateur synthétique de laïcité".

¹ Faut-il tenir compte ici de l'assassinat en Algérie de Croates, parce que catholiques, et de religieux français, parce que "croisés" ?

Le Professeur Refass donne les notes suivantes : "dans ce domaine de l'habillement, mon classement serait Maroc : 8, Tunisie : 6, Egypte : 4, Algérie : 2, alors qu'il était, il y a 20 ans Maroc : 8, Tunisie : 8, Algérie : 8, Egypte : 6".

Cette laïcité "vécue" s'étend grosso modo à la politique économique et aux pratiques scientifiques. Ce sont en effet les grandes options politiques, plus que l'islam¹, qui faussent les comportements dans ces domaines, comme cela a été souligné.

La notation est ici particulièrement délicate : l'Arabie et l'Algérie seront vers le bas de l'échelle, la Tunisie vers le haut (mais en baisse), l'Égypte (en baisse) et le Maroc (en hausse) dans une position intermédiaire.

1-5 Statut juridique et pratique de la femme.

Selon Mme Briane, en Egypte, le statut de la femme est en net régression : "voilez vous, n'étudiez pas, ne travaillez pas ; parents, n'autorisez pas votre fille à habiter seule... Souvent ce ne sont pas les parents qui font pression, car, au moins dans la bourgeoisie, leur génération était relativement libre, mais l'entourage s'en charge".

Youssef Courbage pense que le statut effectivement observé au Maroc est bien meilleur que le statut officiel.

Globalement, la Tunisie apparaît en tête à la suite des réformes de Bourguiba, analogues, une génération plus tard, à celles d'Atatürk, alors que le Maroc a donné à la femme un statut "mixte" avec d'une part la Moudwana, mais d'autre part la pleine capacité juridique dans la vie économique (code du commerce, de la fonction publique...), à laquelle par ailleurs elle participe beaucoup plus que dans les autres pays arabes. L'Algérie a adopté un code de la famille plus restrictif et l'Égypte considère la charia "comme source du droit".

Ces analyses conduisent aux notes suivantes :

Tunisie : 8, Maroc : 6, Algérie : 4, Égypte : 3
(et, pour comparaison, Turquie : 8, Arabie Saoudite : 0).

1-6 Perméabilité volontaire ou non des frontières (réception de chaînes de télévision étrangères, circulation de cassettes, importance de l'aller retour des émigrés, de l'établissement des étrangers...):

a) La perméabilité aux médias occidentaux :

Selon Youssef Courbage, l'incidence de la perméabilité des médias sur l'ouverture est ambiguë en raison par exemple de la circulation en Égypte des cassettes islamistes.

¹ Néanmoins, la lutte contre le SIDA serait freinée par le fait que "les pratiques interdites par l'islam (drogue, homosexualité, adultère) ne peuvent être envisagées", cf. notamment "SIDA : désinformation égyptienne", *The Middle East*, Londres, cité par *Courrier International*, Paris, 19 Mai 1994, p. 29.

Le Professeur Lafrakh et le Professeur Refass notent la bien meilleure qualité des films égyptiens depuis les années 1985, avec notamment moins de "mélo" et plus d'ouverture sur le monde : le contexte des films est celui de l'actualité internationale.

Selon M. Gonzalès, "les films égyptiens sont tournés et financés essentiellement par les pays du Golfe, mais toujours avec une direction égyptienne ; ils sont plutôt regardés par les femmes au Maghreb (point confirmé par Madame X.) et sont effectivement plus intéressants en ce que leur décor est maintenant d'actualité : le héros est espion égyptien en Israël, l'action se passe pendant la guerre du Golfe..."

Les émissions d'origine étrangère sont en français ou en anglais. Même sous titrées en arabe, elles restent souvent incompréhensibles du fait de l'analphabétisme, surtout en Egypte, "et par ce que de plus les images s'y succèdent de gauche à droite, alors que les arabes les lisent de droite à gauche" (comme leur écriture).

"Les chaînes internationales diffusées par satellite en arabe, (voir Livre II, chapitre 11) sont certes plus variées que les chaînes nationales, mais néanmoins moins ouvertes et plus autocensurées que les chaînes occidentales".

"Les antennes paraboliques ont gagné l'ensemble du monde arabe, même en Mauritanie où il y a une fabrication locale à bon marché."

En se limitant à la circulation des médias occidentaux (hors presse), le classement serait Tunisie 10, Algérie 8, Maroc 6, Egypte 2. Bien entendu ce classement est influencé par la situation géographique, et par la connaissance de langues étrangères.

b) Les mouvements de personnes et leurs conséquences :

Selon Mme Briane (et de nombreux immigrés en France), l'influence des émigrés a longtemps été importante pour l'ouverture sur l'extérieur et plus particulièrement sur la France. Cette influence s'atténuerait, surtout en Algérie (avec des nuances régionales) en raison de la francisation des émigrés et de la réislamisation des nationaux.

Toutefois les nouvelles habitudes de limitation des naissances ont été définitivement acquises et sont à l'abri du changement politique ou religieux. Les femmes traditionalistes sont d'ailleurs influentes au sein du FIS, et ne sont pas natalistes.

Il ne faut pas oublier que les émigrés égyptiens reviennent non pas d'Europe, comme ceux du Maghreb, mais du Moyen Orient.

Les notes proposées sont les suivantes : Tunisie et Maroc : 8, Algérie : 6 ; Égypte : 1, avec une forte incertitude..

1-7 Connaissance du français ou de l'anglais

Selon Youssef Courbage, cette question est extrêmement importante pour tous les pays arabes. Elle devrait donc avoir un gros coefficient dans ce travail, car elle concerne notamment la presse et la télévision, mais aussi le tourisme, les contacts d'affaires...

Pour le Abdel Atif Lfarakh, le nombre relativement faible de francophones de niveau suffisant au Maroc pour lire les journaux en français, et de personnes ayant les moyens d'acheter la presse étrangère conduit, à ne pas donner trop d'importance à cette question au Maroc (*cette remarque est valable pour tous les pays arabes ; elle n'est peut-être pas totalement fondée pour autant : voir son analyse Livre 1, chapitre 3*).

Le professeur Refass est d'accord avec Abdel Atif Lafrakh, ce phénomène étant valable pour tout le Maghreb (*réponse qui semble biaisée par la pétition de principe : "toutes les informations doivent pouvoir passer par la langue nationale," ce qui est théoriquement exact. L'expérience montre néanmoins la différence générale de contenu entre presse francophone et arabophone, dont convient par ailleurs le Professeur Refass lorsqu'il constate qu'en "Egypte la gamme d'information est moins large qu'au Maroc"*).

Yves Guillaume pense que le rôle de la diffusion du français chez les cadres moyens du Maghreb est fondamentale ; par exemple leur formation permanente est souvent effectuée directement par des européens francophones, alors que dans les autres pays arabes, les intervenants arabophones n'apportent pas du tout la même ouverture sur le monde, donc pas la même qualification.

L'analyse conduit à une réflexion proche de celle de Youssef Courbage et d'Yves Guillaume, ayant constaté par ailleurs l'expansion rapide de l'enseignement professionnel privé francophone. En effet, les minorités actives et en vue ont en général une influence très supérieure à ce que pourrait laisser supposer leur pourcentage dans la population.

Les assassinats d'intellectuels francophones en Algérie, et les diatribes contre les "laïco-assimilationnistes" justifient cette analyse.

En outre, la croissance rapide des scolarisés de tout niveau dans l'ensemble de la population entraîne celle d'une certaine connaissance du français, avec, comme appui la diffusion des médias¹. Des études plus récentes et plus fines, notamment en Algérie, seraient scientifiquement souhaitables mais politiquement probablement contre-productives. Elles pourraient en effet déclencher des réactions anti-françaises, visant l'usage de notre langue ou la coopération avec nos ressortissants, et mettre en porte à faux les binationaux.

Faute de telles études, la note ne sera donc que très approximative.

¹ Voir les travaux de l'Institut de Recherche sur l'Avenir du Français (IRAF), Haut Comité de la Langue Française, Paris 1983, auxquels l'auteur a participé et plus particulièrement les volumes "Egypte", "Tunisie", "Maroc", "Algérie" (ce dernier ayant plus nettement "vieilli"), cités dans le Livre I.

De toutes façons, une langue étrangère, même très implantée, est toujours à la merci d'une réaction de la population, comme le prouve la disparition du français en Flandre, malgré une implantation séculaire par la scolarisation, son statut de langue de l'entreprise, les médias, et son adoption comme langue maternelle par les 10% supérieurs de la population flamande.

Le classement proposé est : Tunisie : 8, Algérie : 5, Maroc : 5 (en amélioration rapide), Egypte : 1.

1-8 Programme du primaire d'histoire nationale :

Selon Youssef Courbage, l'analyse des programmes du primaire d'histoire nationale serait fondamentale, mais supposerait une recherche détaillée en science de l'éducation.

La démocratisation

2-1 Élections libres :

Les données sont suffisamment disponibles pour attribuer les notes suivantes : Egypte 5, Maroc 5, Tunisie 3, Algérie 0 (faute d'élection).

2-2 Pouvoir des élus :

Ce point délicat à apprécier peut être approché par cette remarque de Rémy Leveau : "Au Maroc on peut faire beaucoup de choses à condition de rester à l'intérieur du système, ce qui donne un pouvoir certain aux élus locaux... (depuis la réforme communale de 1976, le contrôle de l'administration locale et communale a réellement été transférée aux élus qui, dans certains cas, gèrent des budgets et du personnel considérable) ... mais moins de pouvoir aux élus nationaux"¹.

2-3 Influence des militaires :

Selon Youssef Courbage, ce thème reste à définir précisément. Les militaires s'opposent en général à l'ouverture économique, mais ont un état d'esprit en général laïc, et sont opposés à l'islamisme. Tentons de noter l'ouverture ou la moindre fermeture due aux militaires.

Pour Yves Guillaume, l'influence des militaires est positive en matière d'ouverture, au moins jusqu'à un certain niveau d'économie de marché et de démocratisation. Ceux-ci ont en effet la compétence technique (française, anglaise, russe ou autre) et les officiers supérieurs connaissent bien l'étranger. Cela peut avoir des répercussions importantes : cf. le rôle important et positif du KGB dans les années 1985 pour l'évolution de l'URSS, car il était le seul organisme pouvant faire des comparaisons internationales valables. Les militaires sont par ailleurs un corps relativement laïc et, là où l'économie est restée socialiste, ils apparaissent comme de bons directeurs

¹*Le Sabre et le Turban*, op. cit., p. 77.

d'entreprise. Ce serait le cas de la première entreprise syrienne de BTP, et de l'interface avec les français pour le fonctionnement du métro du Caire.

Compte tenu du contexte, les notes suivantes peuvent être proposées.

Egypte : 5 - rôle dans l'opposition aux intégristes intermédiaire entre les cas tunisien et algérien, vision de la société moins socialiste qu'en Algérie du fait d'une meilleure reconversion vers le privé ; coût vraisemblablement élevé, mais supporté en partie pas les États-Unis.

Algérie : 6 - éléments favorables : blocage des intégristes pour des raisons de pouvoir, mais aussi de type de société, corps ouvert sur l'étranger, coût relativement faible ; élément défavorable : plutôt hostiles à l'économie de marché et à la démocratisation.

Maroc : 7 - rôle dans le blocage des intégristes moins important qu'en Algérie, coût plus élevé, mais pas d'hostilité à l'économie de marché ni à la démocratisation.

Tunisie : 6 - rôle dans le blocage des intégristes intermédiaire entre les cas algériens et marocains, avec la contrepartie d'un frein à la démocratisation, coût élevé, pas d'hostilité à l'économie de marché.

2-4 Multipartisme :

Les données sont suffisamment disponibles pour proposer l'échelle suivante :

Algérie : 5 (les partis sont indépendants mais sans pouvoir), Egypte : 4, Maroc : 3, Tunisie : 2.

L'ouverture économique et financière sur l'extérieur

3-1 Importance du commerce international :

L'aspect simple et mesurable de cette question est trompeur. Prendre un simple rapport commerce extérieur / PIB n'aurait pas de sens en matière d'ouverture.

Il faut commencer par avoir des chiffres comparables et ayant une valeur économique dans la même devise, ce qui exclut l'Algérie et l'Égypte, ne serait-ce que pour la valeur très incertaine de leur PIB en dollars, par exemple.

Il faut ensuite exclure les exportations d'hydrocarbures qui n'apportent guère d'ouverture, cette dernière, "l'ouverture par la consommation" venant des importations qui en sont la contrepartie.

Il faut également exclure les importations alimentaires de base : une baguette¹ algérienne à base de blé français ou américain "n'ouvre" pas plus que celle confectionnée avec le blé local.

¹...de pain, restée plat national.

Il faudrait orienter la recherche sur les biens d'usage courant, et ayant un impact personnel ou professionnel...

3-2 Réglementation des importations : interdiction, licences, droits de douane...

Selon Yves Guillaume, cette réglementation est un point très important, qui matérialise la fermeture de la société due au socialisme. Les importations sont le fait des centrales d'achats publiques lançant des appels d'offre. C'est une occasion "d'arrangements" au profit des décideurs. Et cela permet techniquement, par ailleurs, le système "suicidaire" de subventions aux produits alimentaires.

Cette question a une importance au delà de la remarque ci-dessus, car la libéralisation des importations contribue aux évolutions décrites au chapitre 10, et en est donc un indicateur précurseur.

Une étude pourrait déterminer avec une certaine précision les notes de chacun des pays étudiés. Sur la base de son évolution depuis 1986, l'Algérie serait nettement la dernière.

3-3 Tolérance de la contrebande et des cadeaux de la diaspora :

Elle semble très large de fait dans tous les pays concernés, ce qui, d'après certains témoignages, aurait notamment permis l'entrée des contraceptifs en Algérie au début des années 1980.

Ce point est évidemment difficile à noter. Son importance diminue avec la libéralisation qui ne laisse pas de marge financière à la contrebande, et enlève leur nécessité à beaucoup de cadeaux si l'on peut trouver de mêmes objets au même prix localement. Pour les régimes plus fermés (Algérie, Iran, Syrie...), il s'agit à la fois d'un défi et d'une soupape de sûreté.

3-4 Protectionnisme financier

Il a de multiples aspects et conséquences, comme dans les autres pays dirigistes. C'est par contre l'ouverture dans ce domaine, notamment les encouragements aux investisseurs étrangers, qui a accéléré le développement des "dragons".

Ce protectionnisme s'est atténué dans les années 1980 et 1990, avec des résultats encourageants, sauf en Algérie, où même les entrepreneurs français d'origine algérienne les mieux disposés finissent par renoncer.

3-5 Tourisme :

Une étude quantitative du tourisme est possible de manière assez simple et précise, pour aboutir par exemple à un nombre de touriste X jour par habitant. Il faudrait ensuite moduler ce chiffre brut pour la Tunisie et le Maroc car une grande part de la population peut comprendre les francophones, italophones (en Tunisie) et hispanophones (notamment pour le nord du Maroc).

Notation approximative en attendant cette étude : Tunisie : 9, Maroc : 8, Egypte : 4 (plus d'habitants par touriste ; l'impact des attentats n'est pas pris en compte, car nous recherchons les phénomènes de longue durée), Algérie 0. Dans ce dernier pays, l'ouverture touristique a été délibérément écartée. Et s'agissant d'un pays socialiste, le secteur privé ne peut se substituer au public. Si la libéralisation économique le permettait, l'insécurité pour les étrangers resterait un fort handicap.

L'ouverture économique intérieure

L'importance démographique de cette rubrique vient moins de "l'importation" de nouveaux comportements que des alternatives économiques individuelles (financières, comme de statuts) à la vie familiale traditionnelle, notamment pour les femmes.

S'agissant d'un état de fait interne, des recherches locales sont nécessaires, d'une durée suffisante pour analyser les comportements non officiels. Nous nous bornerons donc ici aux têtes de chapitre de ces recherches.

4-1 Monopoles : recenser et évaluer l'impact des monopoles de droit ; y ajouter les monopoles de fait.

4-2 Barrages d'accès au secteur formel : cet étude peut être entreprise en même temps que la précédente.

Il y a là un point important pour les alternatives aux stratégies familiales (cf. notamment Livre II, chapitre 8).

4-3 Liberté des prix :

Cette étude peut commencer en exploitant les enquêtes formelles ou non des organismes financiers internationaux, très attentifs à ces questions.

L'appréciation d'ensemble pour cette rubrique, sous réserve des recherches à effectuer, permet de proposer les notes suivantes :

Maroc et Tunisie : 7, Égypte : 3 à 5, Algérie : 2.

13.3. Vue d'ensemble sur l'ouverture

Il convient maintenant de rassembler les résultats de ce chapitre dans un tableau d'ensemble, de voir comment ils s'insèrent dans l'histoire des pays étudiés, et d'analyser les tendances récentes.

13.3.1. Le tableau d'ensemble

Le tableau ci-après permet une vue d'ensemble des résultats de ce chapitre.

	TUNISIE	MAROC	ALGÉRIE	EGYPTE
OUVERTURE POLITIQUE ET INTELLECTUELLE				
Presse étrangère	5	7	4	?
Presse d'opposition	3	3	7	4
Cultes minoritaires	8	8	8?	3
Laïcité "pratique"	7?	6?	1	2?
Statut de la femme	8	6	4	3
Audiovisuel étranger	10	8	6	2?
Apport de l'immigration	8	8	6	1?
Langues étrangères	7	5	4	1
Total (sur 80)	56	51	40	15/20?
DÉMOCRATISATION				
Élections libres	3	5	0	5
Pouvoirs des élus	?	+	Pas d'élus	?
Ouverture par l'armée	5	6	7?	5?
Multipartisme	2	3	5	4
Total (sur 30)	10	14	12?	14?
OUVERTURE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE				
Rôle du commerce international	+++	++	---	- ?
Protectionnisme commercial		+	---	- ?
Protectionnisme financier	++	++	---	+ ?
Tourisme	9	8	0	3?
Appréciation provisoire	8	7	0	4?
OUVERTURE ÉCONOMIQUE INTÉRIEURE				
Monopoles			--	
Accès au secteur formel				
Liberté des prix	-	-	---	-- ?
Appréciation d'ensemble	7	7	2	4?
Appréciation globale très provisoire	5,5	5,5	2	4?

Ce tableau appelle trois remarques méthodologiques :

- il ne s'agit que d'une simple centralisation de données, sans sens mathématique au sens strict du terme, une note n'étant pas une "mesure" (toujours au sens des sciences "dures"), et les poids relatifs de chaque donnée (son "coefficient") n'étant pas indiqués,

- les données ne sont pas indépendantes (par exemple tourisme, connaissance des langues étrangères et presse étrangère) ; ces interactions ne faussent cependant pas le résultat, car l'effet cumulatif est bien réel,

- un effort de définition reste à faire, dans l'optique des liens avec la démographie ; par exemple, le blocage des loyers, élément de fermeture interne, est populationniste à court terme et restrictif à long terme (donc actuellement en Algérie et Égypte, où il est ancien).

Bref, il s'agit là pour l'instant de simples illustrations de pistes de recherches.

Ce tableau aurait été très différent il y a une génération. Une rapide synthèse de l'historique de l'ouverture fait ressortir à la fois la permanence des forces de fermeture et les possibilités politiques d'évolution, avec les divergences nationales qu'elles entraînent.

13.3.2. Un isolement séculaire et délibéré...

Rappelons tout d'abord à quel point cette fermeture est ancrée dans le passé.

L'histoire des pays arabes depuis au moins quatre siècles¹ est celle d'un isolement tout à fait paradoxal si on pense à leur situation géographique et au rôle de creuset qu'a eu si longtemps la Méditerranée.

L'exemple le plus frappant est celui du Maroc, qui a été complètement fermé du XVI^e jusqu'au début du XX^e siècle. En Égypte et sur les territoires qui allaient former l'Algérie, politiquement ouverts plus tôt, la quasi totalité de la société est restée à l'écart du contact avec les étrangers. Cela s'est notamment traduit par le retard sensible de la baisse de la mortalité (cf. graphique du chapitre 7 du Livre II) et donc de l'ensemble du tournant démographique.

Le cas extrême est celui du Yémen qui a été, du moins pour sa partie Nord, totalement fermé jusqu'en 1962 aux étrangers, et qui a d'ailleurs eu un des plus forts taux de fécondité du monde.

Dans le chapitre sur "l'ouverture individuelle" (émigration et médias) a été notée l'acceptation tardive de l'imprimerie dans le monde arabe du fait d'un blocage musulman, un siècle après son introduction par Napoléon, puis par les chrétiens du Liban. L'une de ses applications, la presse, avait été dès le début très largement entre les mains de l'État. Cette emprise n'avait fait que s'accroître depuis, sauf exceptions (Liban, Algérie depuis 1988), ou semi-exceptions (Maroc, Koweït). D'où le repli à l'étranger : la presse arabe a tenté d'échapper aux pressions nationales en s'établissant principalement à Chypre, Paris et Londres, cette dernière place prenant un poids croissant avec celui des finances de la péninsule arabique.

La création d'une presse nationale a montré que la langue arabe traditionnelle ne pouvait être utilisée, non seulement du fait de son "vocabulaire archaïque, (mais aussi)

¹ En référence à la "bataille des trois rois" d'Alcaçar Quivir (Ksar el Khebir) de 1578 qui chasse les Européens du Maroc, à la suite de la réaction explicite de fermeture menée par les marabouts.

de sa syntaxe sclérosée par des siècles d'utilisation stéréotypée, et dans des champs culturels où il ne s'agissait pas de créer du nouveau, mais de répéter du déjà dit"¹.

Il ne s'agit pas ici de prendre ou non cette opinion au pied de la lettre, mais d'y voir l'illustration de cette fermeture séculaire.

Un premier examen semble montrer que cet isolement arabe est considéré comme souhaitable par certains intéressés, comme en témoignent les tentatives de refermeture qui se sont multipliées depuis les années 1970, et ont pris des allures de guerre civile depuis 1990-92 en Algérie ou en Egypte. Ces tentatives se manifestent à travers le contrôle des médias, le frein au tourisme dans les deux pays, un statut de la femme remis en cause ainsi que les attentats contre les intellectuels et les étrangers.

Indépendamment des questions religieuses, cet isolement s'appuie dans les milieux populaires sur la répulsion et l'envie vis-à-vis de la frange occidentalisée² qui est, à leurs yeux, à la fois plus riche, de moeurs plus libres, moins pratiquante, voire athée... et qui s'est déconsidérée au Proche-Orient par son échec contre Israël.

De plus, les Arabes qui ont relativement bien réussi, et ont, avec la richesse, le prestige et la considération des Européens, comme par exemple les dirigeants des États pétroliers, se divisent en deux catégories : les relativement libéraux dont on parle peu et qui ont la prudence de rester discrets (principalement les grands bourgeois des pays du Golfe, souvent à Paris, Londres et New York) et les intégristes saoudiens qui occupent le devant de la scène par le discours et l'argent. L'Arabe qui a réussi est donc, pour les masses, un conservateur et un intégriste.

Reste à savoir toutefois si ce désir d'isolement n'est pas cultivé par le religieux et le politique, et s'il correspond toujours bien aux vœux profonds des populations.

13.3.3. ...mais finalement battu en brèche

La volonté sous-jacente d'ouverture

Les contacts font ressortir que la jeunesse arabe se sent non pas à l'abri dans un milieu traditionnel, mais enfermée : elle ressent durement le fait de ne plus avoir le droit d'émigrer vers l'Europe comme l'avaient ses aînés du Maghreb, ou vers les pays du Moyen Orient comme l'ont eu les Égyptiens jusqu'à la guerre du Golfe.

Il est d'ailleurs significatif de constater que dans l'une des rares circonstances où il y a eu liberté de circulation entre un pays arabe et un pays non arabe, celui de "l'Algérie française" d'après la deuxième guerre mondiale, beaucoup d'Algériens ont "voté avec leurs pieds" en s'installant en métropole, même pendant une guerre censée illustrer leur hostilité à cette dernière.

Enfin les émigrés maghrébins en Europe ont un assez grand prestige dans leur pays d'origine. Leur ascension sociale ressort très clairement des recensements français (de

¹ Elias Hanna Elias, *La Presse arabe*, op. cit., p. 91.

² C'est-à-dire aussi bien marxiste que libérale, et d'ailleurs relativement laïque dans les deux cas.

plus en plus d'employés et de commerçants) ; l'émigration se transforme en un groupe de pression , pouvant peser en faveur d'un jeu politique pluraliste et de valeurs libérales¹ économiques et politiques.

Parallèlement, là où l'esprit d'ouverture n'est guère développé, il ne s'agit pas seulement de refléter un état d'esprit traditionaliste qui serait populaire. Il s'agit aussi de légitimer les pouvoirs en place non seulement politiques, mais également religieux. Dans ce domaine, le passage obligatoire par l'arabe littéraire classique, en insistant sur son caractère sacré, favorise également une classe de clercs, un peu au sens moyenâgeux du terme. L'alphabétisation à grande échelle en arabe classique, même imparfaite, pourrait peut-être, si l'on poursuit l'analogie, faire apparaître des protestantismes.

En attendant notons que le courant "isolationniste" ainsi cultivé existait aussi en Asie du sud-est, et que des voies différentes ont pu y être prises sans heurter les identités nationales et religieuses. De nouveaux clercs apparaissent, qui, par exemple, font des interprétations tout à fait modernes du confucianisme. Certains apparaissent également dans l'islam français².

Les événements qui se sont conjugués pour renforcer le courant favorable à l'ouverture sont d'abord apparus, du fait des chocs pétroliers, via la consommation, avant de venir, plus récemment, de la production.

La consommation : manne pétrolière, éducation et tournant technologique

Les chocs pétroliers ont favorisé, directement ou indirectement, "l'ouverture par la consommation" (cf. chapitre 12) dans tous les pays arabes, sauf au Maroc ; ils ont aussi et surtout permis de financer la scolarisation. Cette dernière était soit inexistante (péninsule arabique), soit ne touchait qu'une partie de population. Sa généralisation posait un problème aigu d'investissement démographique (cf. entre autres le chapitre "démographie scolaire"). Cela a pu être limité, voir annulé par des erreurs stratégiques, par exemple celles touchant l'orientation de l'enseignement en Algérie (cf. le même chapitre et le passage "chronique politique" du chapitre "Algérie").

La scolarisation, outre ses conséquences démographiques directes, a renforcé l'impact de l'ouverture par la consommation, lorsque cette dernière concernait des biens techniques et/ou culturels.

Cette ouverture par la consommation a ainsi été d'autant plus prononcée qu'elle s'est appuyée cinq à dix ans plus tard sur "le tournant technologique" (décrit Livre I, chapitre 1).

L'impact de la télévision par satellite est le phénomène le plus récent, et sans doute un des plus puissants. Il a d'ailleurs pris son ampleur maximale après le contre-choc pétrolier et, en Algérie, dans une période d'appauvrissement généralisé, ce qui montre bien le prix que lui attachait le grand public.

¹ Par rapport à leur pays d'origine, bien entendu.

² Cf. notamment l'action de Soheib Bencheikh décrite par Martine Gozland, *l'Islam et la République*, Belfond, Paris, 1994.

D'autres phénomènes l'avaient précédé, comme la diffusion des cassettes audio, puis des magnétoscopes et des cassettes vidéo, l'amélioration du réseau téléphonique international, son prolongement par le fax, la simplification de l'élaboration des journaux par ordinateurs tout le long de la chaîne (journaliste, transmission, composition, diffusion...), et plus généralement celle de tous les documents écrits... sans parler de l'ensemble des biens de consommation, dont l'existence démontre qu'il y a un "ailleurs" qui n'est pas seulement satanique.

En fait il s'est agi d'outils permettant de contrer des pouvoirs plus ou moins autoritaires, au bénéfice aussi bien de l'ouverture que des mouvements islamiques. S'ils parvenaient au pouvoir, ces derniers pourraient trouver ces moyens retournés contre eux.

Le cas du Maroc est un peu différent. Il avait d'une part un handicap plus important du fait de son ouverture plus tardive et de l'absence de manne pétrolière directe ou indirecte (peu d'investissements en provenance des pays pétroliers, ni d'exportations vers eux). Ces handicaps expliquent que les indicateurs socio-démographiques aient longtemps été moins favorables.

Par contre, l'absence de rupture brutale au moment de l'indépendance et des années qui ont suivi, la "non socialisation" de l'économie, et accessoirement l'importance et la continuité de l'aide française, européenne et américaine (ces ensembles de facteurs étant partiellement liés), ont joué en sens inverse.

Bien entendu, les autres facteurs, et notamment le tournant technologique y ont joué le même rôle qu'ailleurs.

La production : l'ouverture économique

L'analyse pays par pays nous a montré que c'est la faillite des expériences de fermeture économique, plutôt que la conviction qui a poussé à s'orienter vers le libéralisme économique. Ce dernier est proclamé par nécessité, ne serait-ce que pour ne pas déplaire aux organismes financiers internationaux tandis que tout ceux qui étaient favorisés par l'ancien système en retardent l'application au maximum.

Cette action de retardement a eu un succès partiel pour ce qui concerne la libéralisation extérieure (qui suscite des problèmes nationalistes, et en particulier linguistiques). Par contre l'initiative privée nationale a pu davantage se déployer, quitte à s'exaspérer devant des blocages internes qui n'étaient plus considérés comme inévitables.

L'ouverture par la consommation comme celle par la production nous renvoie aux réactions individuelles. En effet, dans tous les cas, que la décision initiale vienne du haut (décision de libéralisation économique, d'ouverture ou de fermeture linguistique...) ou du bas (décision d'achat d'une antenne parabolique, et donc, compte tenu de son coût, constitution spontanée de groupements de téléspectateurs), c'est l'individu qui met en oeuvre (importe, fabrique, compare avec l'étranger, adopte ou rejette le contenu des programmes...), et c'est cette mise en oeuvre qui va modifier ses comportements, notamment démographiques.

Dans ce dernier domaine également, les individus s'adaptent rationnellement à ces situations plus ouvertes, là où apparaissent des alternatives en statut ou en revenu au mariage précoce ou à la maternité.

13.4. L'indicateur d'ouverture

Ce chapitre nous a montré les hésitations conceptuelles du PNUD quant aux facteurs favorisant ou freinant le développement humain, facteurs qui, après analyse, se ramènent largement à la croissance au sens endogène et structurel (par opposition à "l'octroyé" par la nature ou l'étranger). Ses indicateurs sont par ailleurs purement descriptifs, en ce sens qu'ils n'intègrent pas de déterminants, comme l'ouverture économique, et n'ont donc qu'un intérêt rétrospectif.

"L'indicateur d'ouverture" proposé, contrairement à l'IDH, ne contient ni le revenu, ni des paramètres démographiques ou sanitaires. Ayant retenu des éléments supposés être en amont, et ayant ajouté des éléments de liberté politique reprenant des critères de l'IDH relatifs aux "droits de", les résultats devraient être cohérents avec le niveau de développement.

Un indicateur d'ouverture, dans l'esprit de celui esquissé ci-dessus, a déjà un intérêt politique, économique et social, quel que soit le pays concerné. Approfondi et mis à jour annuellement, il permettrait d'expliquer ou d'illustrer (selon l'indépendance des paramètres) le calendrier démographique arabe passé et présent. Il pourrait être ainsi un bon précurseur de l'évolution démographique future.

Sa mise au point nécessiterait d'une part certaines études quantitatives simples, mais aussi des études de terrain psychologiquement plus délicates. C'est ainsi par exemple que nos interlocuteurs algériens interviewés en France en 1993 et 1994 nous ont déconseillé de creuser davantage notre étude sur place.

INSÉRER ICI L'ANNEXE SUR LA DÉFINITION DE L'IDH ET DE L'ILH

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objet de cette thèse est la diffusion de la "transition démographique" dans les pays arabes d'Afrique au cours du dernier quart du vingtième siècle : l'importance des facteurs politiques, historiques religieux et culturels, et leurs interactions avec les évolutions démographiques.

La première phase de la transition démographique, la baisse de la mortalité, avait commencé dans les populations étudiées depuis plus d'un siècle (Égypte et sans doute Algérie) et était devenue notable depuis les années 1930.. Par contre, la deuxième phase, amorcée dans les années 1960 à 1980 selon les pays avec une baisse de la fécondité, semblait piétiner à la fin des années 1980, les rythmes d'accroissement naturel restant depuis 1950 dans leurs niveaux les plus élevés.

Les politiques de population

Dans l'espoir de sortir de cette longue première phase, qui amenait par exemple, le Maroc et l'Algérie à croître de plus de 3% par an, soit un rythme de doublement d'une vingtaine d'année, les pays arabes d'Afrique, à l'exception de l'Algérie qui n'a quitté le camp nataliste qu'à la fin des années 1970, se sont lancés dans des "politiques de population" dès le début des années 1960.

Au sens étroit du terme, ces "politiques de population" se sont concrétisées par la mise en place d'organisations diffusant des techniques de planning familial. Au terme de cette thèse, il apparaît qu'il ne s'est agit là que d'un outil à la disposition des populations, ces dernières l'ayant, dans un premier temps, peu utilisé. Le rôle modeste des programmes de limitation des naissances a également été démontré en Afrique et Asie de l'ouest et du sud ; il est illustré a contrario par nombre de pays où les baisses de fécondité ont commencé avant tout programme de limitation.

Quant aux politiques de population au sens large du terme concernant les déterminants de la fécondité, elles ne sont pas dissociables des questions de développement général ; la démographie politique permet alors une approche particulièrement précieuse.

Les déterminants de la fécondité peuvent en effet être classés en trois catégories : les "proches", les "lointains" et les "lointains-lointains". Youssef Courbage éclaire ainsi cette distinction : "Pour interpréter la fécondité (1er palier), les démographes ont introduit (la notion de) déterminants proches (2ème palier) : mariage, contraception, avortement, allaitement, des déterminants lointains (3ème palier) : mortalité infantile, résidence, instruction, activité, niveau de vie. Le 4ème palier est celui des déterminants politiques et énergétiques "¹.

¹ Youssef Courbage, "L'imprévisible fécondité égyptienne", op. cit., p. 217.

Ce sont ces déterminants "amont" que cette thèse appréhende pour analyser le calendrier démographique des pays arabes d'Afrique, en mettant en évidence des interactions fortes.

L'analyse du calendrier démographique

Les données brutes de la période étudiée (taux de natalité, de fécondité et d'accroissement naturel) suggèrent que l'entrée dans la deuxième phase de la transition se prolonge sans que se concrétise le ralentissement de la croissance. Mais à la fin de cette thèse, les indicateurs avancés¹ et le "mécanisme" mis en évidence permettent de dire que le déroulement complet de la deuxième phase va s'effectuer. Le mouvement en profondeur, avec les variantes nationales analysées, s'accélère plus que ces données brutes ne le laissent supposer.

Cette conclusion partielle d'un déroulement complet, bien que tardif, de la deuxième phase de la transition, malgré le rôle secondaire des organes officiels de limitation des naissances, a amené à rechercher les causes de ce calendrier démographique : en quoi les processus mondiaux ont joué différemment dans les pays arabes, les causes du retard de leur action, et pourquoi ces processus semblent finalement s'enclencher depuis le courant des années 1980 ?

L'analyse de ces processus a permis de vérifier l'hypothèse de rationalité individuelle émise en introduction. Le comportement individuel rationnel appliqué à l'environnement d'un pays donné à une époque donnée génère un véritable "mécanisme". Il faut donc remonter aux variations de cet environnement qui font agir ce mécanisme dans telle ou telle direction démographique.

La notion d'ouverture

L'analyse de ces variations d'environnement a peu à peu imposé l'opposition ouverture/fermeture. L'étude du "contexte historique" a rappelé une première dichotomie due notamment à la guerre froide, les pays au régime proche de celui de l'URSS ayant cumulé la fermeture commerciale, donc à terme industrielle et technologique, la fermeture politique et une fermeture intellectuelle.

L'Égypte a été parmi les pays de notre étude le premier à adopter un système soviétoïde. Elle a été suivie à partir de 1962 par l'Algérie, tandis que le Maroc et la Tunisie n'en adoptaient que quelques aspects, dans l'esprit de la "culture dominante" des années 1955 à 1975, et en leur donnant plutôt une coloration nationaliste. Cette forte divergence dans le degré de fermeture économique et politique alors choisi reste encore aujourd'hui une des principales clés de l'opposition entre Tunisie et Maroc d'une part, Égypte et Algérie d'autre part.

Le reflux du système soviétoïde date de 1974 en Égypte, mais il a été très lent; il date de 1988 en Algérie, où il est encore moins marqué. Les rentes pétrolières, gazières, géographiques (redevances du canal de Suez) ou géopolitiques (aides

¹ L'ISF et la mortalité infantile, par exemple, n'intègrent pas le poids du passé, contrairement aux taux de mortalité et de natalité.

étrangères) ont retardé la prise de conscience des inconvénients de cette "première fermeture".

Dans les pays arabes d'Afrique, une deuxième opposition ouverture/fermeture entre modernisme et traditionalisme constitue une autre ligne de partage. Elle ne recoupe pas la précédente, les marxistes se plaçant par exemple dans le camp moderniste. Leur échec économique a donc contribué à un affaiblissement du modernisme. Par ailleurs, leur force politique et leur action anti-identitaire a amené les gouvernements à "créer" les islamistes pour les contrer. Ces deux phénomènes ont redonné une grande acuité à l'opposition séculaire entre modernisme et traditionalisme.

Il y a de multiples interactions entre traditionalisme et démographie. Ces interactions concernent directement la fécondité et la mortalité, mais également les déterminants proches ou lointains. Le choix du terme "tradition" (et non pas "islam") s'appuie sur les exemples montrant que le lien entre islam et fécondité élevée suppose l'existence d'autres facteurs (cf. le cas de Gaza, des musulmans des Balkans ou des marocaines analphabètes). L'opposition modernisme/tradition n'est d'ailleurs pas une spécificité musulmane, comme le montre par exemple l'importance de la surmortalité féminine en Inde.

La fin de la mortalité "importée"

Un premier déterminant-clé du calendrier démographique des pays arabes d'Afrique est le fait que la baisse de la mortalité arabe a été plus "importée" qu'ailleurs. Elle avait donc été moins liée au processus enclenchant la deuxième phase de la transition démographique.

L'opposition avec certains pays asiatiques où la baisse de la mortalité a été plus endogène fait ressortir un deuxième point important : l'importance de ce déterminant "lointain-lointain" qu'est le choix du régime économique. Les choix des pays capitalistes "sauvages" s'opposent à la ligne soviétoïde de l'Égypte et de l'Algérie ainsi qu'à la ligne "nationale-dirigiste" qu'ont longtemps suivi le Maroc et la Tunisie.

Ce caractère "importé" de la baisse de la mortalité et son lien avec des choix économiques "fermés", avec leurs variantes nationales, a permis de donner un premier faisceau d'explications des retards de la fin de la première phase de la transition.

Mais les causes de ce retard s'atténuent rapidement. D'une part parce que la baisse de la mortalité est maintenant de plus en plus endogène. D'autre part parce que la mortalité infantile est tombée à un niveau rendant très improbable le décès de tous les fils d'une famille avant celui de leurs parents, ce qui lève un des préalables à la fin de la première phase de la transition.

Ces raisons sont plus déterminantes que les pressions internationales à la limitation des naissances, maintenant relayées par certains mouvements écologistes. Les organismes les plus responsables, telle la Banque Mondiale, ont d'ailleurs tendance à utiliser ce mouvement écolo-malthusien des pays donateurs pour promouvoir en

fait une stratégie globale comprenant notamment ce que nous avons appelé “le développement féminin”.

Le “développement féminin”

Ce développement féminin comprend d’abord la scolarisation au sens large, c’est-à-dire aussi bien quantitative que qualitative. Si la première a déjà été largement prise en compte par les études démographiques, il n’en va pas de même pour la deuxième, qui relève de la démographie politique, surtout dans des pays où les sensibilités sont vives quant au contenu national et religieux des programmes et la langue d’enseignement. Cette prise en compte du qualitatif explique notamment les remontées de fécondité pour un niveau de scolarisation donné en Egypte et en Syrie et le retard de la baisse de la fécondité algérienne par rapport à celle de ses voisins.

De plus, le calendrier de scolarisation a lui-même été la conséquence de déterminants plus lointains. L’ampleur de l’investissement démographique, son retard, puis son financement par les hydrocarbures et l’aide étrangère expliquent l’importance des années 1975 dans ce calendrier de scolarisation... et dans la diffusion de l’islamisme.

Le fait que la corrélation scolarisation/fécondité soit forte est illustrée partout. Mais elle n’est que partielle, comme le montre l’étude comparée du Maroc d’une part, de l’Algérie et l’Egypte d’autre part. D’où l’analyse, toujours dans le cadre du développement féminin, non seulement de la “qualité qualitative” de l’enseignement, mais aussi du fait que la scolarisation féminine doit être souhaitée et économiquement possible, ce qui ramène à la nécessité des deux types d’ouverture.

L’étude d’une autre grande composante du développement féminin, le travail extérieur, met en évidence son importance, ce qui nécessite d’appréhender l’offre et la demande de travail extérieur féminin. La demande est liée à la plus ou moins grande fermeture traditionaliste, elle-même consolidée dans les populations bénéficiant de la rente pétrolière. L’offre est liée à l’ouverture économique, et en particulier, à la multiplication des entreprises étrangères ou nationales concurrentielles. Cette deuxième composante du développement féminin pouvait avoir un effet plus rapide que la première. Le travail extérieur dans le secteur concurrentiel fait par ailleurs fortement progresser la “laïcité pratique”, dans la mesure où il est largement déconnecté des questions religieuses.

Les dates des étapes du développement féminin (première et deuxième générations scolarisées, ouverture économique et donc travail extérieur féminin) donnent un deuxième faisceau d’explications du calendrier démographique arabe.

Une urbanisation subventionnée

Un autre déterminant lointain du calendrier démographique spécifique des pays arabes d'Afrique est l'échec agricole. Dans un premier temps, la colonisation a "importé" un progrès agricole qui ne correspondait pas à une évolution en profondeur de la population locale. Dans un deuxième temps, ce secteur moderne a été plus ou moins stérilisé, ainsi, en Egypte et en Algérie, qu'une large part du secteur traditionnel.

Lors du relatif isolement économique qui a caractérisé le développement des pays européens et de certains pays du Sud, l'échec agricole bouleversait la société. En témoignent la (relative) crise d'approvisionnement de la France en 1788, la grande famine irlandaise de 1846/48, entraînant l'émigration d'au moins un quart de la population, celle de 1961 en Chine entraînant le départ provisoire de Mao Tsé Toung, et l'abandon des communes populaires. Une réaction à l'échec agricole aurait ainsi dû se produire dans les pays arabes : remontée de la mortalité, émigration massive, changement de régime économique ou politique... Mais cela a été évité par la conjonction des importations alimentaires subventionnées par le Nord, et des ressources apportées par les hydrocarbures et l'aide internationale. Ces importations ont permis la poursuite de la baisse de la mortalité. Étant ainsi indirectement importée, elle n'a pas enclenché une baisse de la natalité.

Cet effet retardateur de la deuxième phase de la transition démographique s'est ensuite inversé, l'échec agricole accélérant dans un deuxième temps l'émigration rurale. Si la nourriture des villes n'avait pas été "octroyée" comme exposé ci-dessus, il aurait fallu rester au village et nourrir des familles restant nombreuses par l'autoconsommation¹. Cette émigration rurale "subventionnée" a puissamment contribué à l'enclenchement de la deuxième phase de la transition, cumulant ses effets avec les facteurs exposés ci-dessus.

Le rôle de l'urbanisation dans la baisse rapide de la fécondité appelle deux remarques. D'une part le fait que ce rôle soit direct ou indirect², ne change pas notre raisonnement. D'autre part, il fait apparaître une certaine incohérence des réflexions écologiques, dans la mesure où ces dernières dénoncent à la fois la croissance démographique et l'urbanisation, qui est son antidote pratique. La ville se révèle en réalité une des voies les plus efficaces vers le développement³, ainsi qu'un accélérateur de l'ouverture économique et culturelle si celle-ci est mise en oeuvre.

¹...partiellement clandestine là où il y a collectivisation.

² D'après Jean-Claude Chesnais (*LTD*, p. 374) l'urbanisation seule ne serait pas déterminante, "lorsqu'on a isolé l'influence du revenu par tête, du taux de mortalité infantile et du niveau d'instruction". Voir également Livre II., chapitre 10, et l'ensemble des descriptions de chaque pays, Livre I.

³ Cf. Yves Monténay, *Le faux problème du fardeau démographique*, Institut de Démographie Politique, Paris, 1994.

L'ouverture individuelle

Après l'importation de la mortalité, le développement féminin, et l'ensemble échec agricole et urbanisation subventionnée, une quatrième série de phénomènes, regroupée sous le terme d'ouverture individuelle, a encore accentué les caractéristiques du calendrier arabe, ainsi que celles de ses variantes nationales. Cette ouverture individuelle s'est opérée par l'émigration ou la "consommation" des médias.

La triple spécificité de l'émigration maghrébine a joué un grand rôle. Le fait qu'elle soit définitive a contribué au relatif déclin démographique du Maghreb par rapport au Machrek. Son orientation vers l'Europe occidentale et le regroupement familial, surtout à partir de 1975, ont contribué à l'ouverture individuelle, et plus spécifiquement à la diffusion des techniques contraceptives dans les pays d'origine au début des années 1980.

L'influence de l'émigration a été relayée à la fin des années 1980¹ par l'irruption des médias européens dans l'espace national, avec une influence plus importante au Maghreb où le français, l'italien et l'espagnol sont compris, alors que l'Égypte doit se contenter des très récents médias à capitaux saoudiens de Londres sans qu'il soit certain qu'ils atteignent effectivement une forte proportion de la population. Les variantes nationales, telle l'arrivée précoce des chaînes italiennes puis françaises en Tunisie, vont dans le même sens que l'évolution démographique.

Les déterminants "lointains-lointains" mettent en évidence l'importance de la fermeture économique. Une comparaison avec les nouveaux pays industriels d'Asie met en valeur les points communs avec les États arabes quant aux conditions et objectifs de départ (traditionalisme, pauvreté, clans monopolisant un pouvoir politique autoritaire, forte identité culturelle, réponse nationaliste à "l'humiliation"...), ce qui met en évidence l'impact de la différence des choix économiques.

En Asie de l'est et du sud-est, la rationalité des individus appliquée aux nouvelles règles du jeu découlant du choix de l'ouverture économique a entraîné un changement profond des comportements individuels. Le développement en résultant a été très rapide, ainsi que la baisse de la mortalité et de la fécondité.

Les comportements individuels sont notamment profondément modifiés par "l'ouverture par la production", qui est facilitée au Maghreb par la diffusion du français. Or ce rôle du français met lui-même en jeu la "deuxième ouverture" (moderniste/traditionaliste) gérée de manière très différente par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Le rôle de l'ouverture économique et intellectuelle est confirmée par l'expérience des chrétiens arabes du Proche-Orient et par la relecture des travaux sur la fécondité insulaire.

¹ Nettement plus tôt en Tunisie (cf. chapitre sur ce pays), ce qui correspond une fois de plus au calendrier démographique.

Cette approche par l'ouverture au moyen de la démographie politique montre que la prise en compte des choix politico-économiques par des experts internationaux méritait d'être approfondie. Par exemple, le PNUD¹ semble en manifester une certaine méconnaissance dans son rapport 1991. S'il semble en avoir une meilleure conscience en 1993, elle reste de l'ordre du commentaire, sans changer la construction des indicateurs.

Un nouvel indicateur intégrant les choix politico-économiques apparaît nécessaire. Ce nouvel outil permettrait une explication rétrospective des évolutions démographiques, et servirait également "d'indicateur avancé" dans ce domaine.

Peut-on imputer "l'exception" arabe, voire afro-musulmane, en économie, à la croissance très rapide de la population? En aucun cas. Il est apparu que la croissance économique des pays arabes a d'autant moins été freinée par leur croissance démographique qu'ils n'ont pas eu à en payer une partie du coût. L'argument du "fardeau démographique", déjà controuvé à l'échelle mondiale², devrait donc disparaître, voire s'inverser dans leur cas.

L'évolution future

Le rôle premier des vicissitudes de l'ouverture étant confirmé dans le calendrier démographique des pays arabes d'Afrique, la baisse de la fécondité devrait s'accélérer si les quatre gouvernements respectent leurs déclarations actuelles. Nous retrouverions, dans un autre contexte, la conclusion du "père" le plus ancien de la théorie de la transition démographique telle qu'elle est résumée par Alain Girard : "le vice essentiel du régime capitalistique ... ou encore individualiste et libéral, est qu'il ne favorise pas l'augmentation du nombre des hommes, mais exerce au contraire une action déprimante sur le peuplement."³

Même si l'ouverture ne se confirme pas, par exemple en Algérie, une baisse sensible de la fécondité devrait néanmoins avoir lieu. D'une part parce qu'il s'est produit un "effet de cliquet" qui devrait empêcher toute remontée de la fécondité. D'autre part parce que peut s'y ajouter "un malthusianisme de misère" entraîné par l'échec économique qu'une refermeture (ou la non-ouverture dans le cas de l'Algérie, et, dans une bien moindre mesure, de l'Egypte) pourrait entraîner.

x
x x

Cette thèse a montré les possibilités d'une approche par la démographie politique. L'imbrication avec les problèmes de la cité a permis de mettre en évidence les mécanismes et la spécificité du calendrier démographique arabe, et de pronostiquer la fin de la deuxième phase de la transition pour le tournant du siècle.

¹ Programme des Nations Unies pour le Développement.

² Cf. Yves Montenay, *Le faux problème du fardeau démographique*, op. cit.

³ Adolphe Landry, *La révolution démographique*, Sirey, Paris, 1934, réédition par l'INED, Paris, 1982, présentation d'Alain Girard, p. 4. Le terme utilisé par Adolphe Landry est "capitalistique", sa "traduction" en vocabulaire politico-économique de 1982 par "individualiste et libéral" par Alain Girard nous paraît tout à fait appropriée.

Cette transition, retardée par rapport à des pays du Tiers-monde ayant choisi l'ouverture, mènera dans une dizaine d'années la population du sud de la Méditerranée au niveau de celle du nord¹.

Les données du voisinage nord/sud en Méditerranée, avec son volet migratoire, seront largement fonction des choix politiques et économiques des pays arabes. L'ouverture économique, si elle se confirme, peut accélérer la chute de la fécondité et multiplier le travail sur place. A condition que cette ouverture soit réciproque et que les produits arabes soient admis au nord.

In fine, la démographie politique se révèle une branche indispensable de la démographie pour illustrer la phrase d'Alfred Sauvy : “Si fondamentaux sont les problèmes de population, qu'ils prennent de terribles revanches sur ceux qui les ignorent”².

¹ Dominique Tabutin, op. cit., p. 17 (la population des pays arabes d'Afrique du Nord dépasserait le total Italie, Espagne, France vers 2003 dans l'hypothèse moyenne des Nations Unies), et Gérard-François Dumont et alii, *La montée des déséquilibres démographiques*, op. cit.

² Alfred Sauvy dans *La France Ridée*, par Gérard-François Dumont avec la collaboration de Pierre Chaunu et Jean Legrand, Le Livre de Poche, collection “Pluriel”, Paris, 1979, p. 7.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I - LIVRES ET ARTICLES

- A.C.** : abréviation pour Agnès Chevallier, en tant qu'auteur du Livre ci-dessous.
A.C. : abréviation pour Chevallier Agnès et Kessler Véronique. *Économies en développement et défis démographiques Algérie - Égypte - Maroc - Tunisie*. La documentation française, Paris, n° 4878.
- ABD EL MAHJID (Mahi)**. *Maghreb Magazine*, mai 1993, n° 14.
AHMED (Aït). "La braise berbère". *Autrement*, N° 38, Paris, mars 1982.
AKSAKOGLU et AMATO (Docteurs). *Enquête sur la fécondité, l'emploi des contraceptifs et la santé familiale*, Hacettepe Institute of Population Studies, Actes du séminaire, "les régions à problèmes démographiques en Europe". Conseil de l'Europe. 1987.
AMAT-ROZE (Jeanne-Marie) et Dumont (Gérard-François). "l'Afrique et l'Avenir du SIDA", *Éthique*, n° 12, 1994.
AMIN (Samir). *L'accumulation à l'échelle mondiale*. 1970, réédition Entrepose, Paris, 1988.
ASSOGBA (Mensan). "Statut de la femme, structure familiale, fécondité : transition dans le golfe du Bénin". *Dossiers du CEPED* n°14, Paris, novembre 1990.
AYACHE (G.). *Études d'histoires marocaines*. SMER, Rabat, 1979.
- BALTA (Paul)**. *L'Islam dans le Monde*. La découverte, Paris, 1986.
Banque Mondiale. *L'Afrique sub-saharienne. De la crise à une croissance durable*. Washington, 1990.
Banque Mondiale. Rapports annuels 1983 à 1992.
BARRAT (Jacques). *Géographie économique des médias, diversité des tiers-mondes*. LITEC, Paris, 1992.
BECKER (Gary). *Human capital*, Columbia University Press, New-York, 1964. *A Treatise on the family*, Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts) and London, 1981.
BEHAR (Pierre). Department of Economics, Bogaziçi University, Istanbul, "Malthus and the Development of Demographic Analysis". *Population studies*, 41, 1987.
BEHAR (Pierre). *L'Autriche-Hongrie idée d'avenir. Permanences géopolitiques de l'Europe Centrale et Balkanique*. Éditions Desjonquères, Paris, 1991.
BEN HAMIDA (F.). "Islam et bioéthique". *Administration*. n°16, janv-mars, 1994.
BENACHOU. Ministre de la Restructuration du Gouvernement Algérien du printemps 1994. "Il n'y aura pas de casse". *La Liberté*, 4 mai 1994.
BENDHADJ (Ali). Lettre rendue publique par ses avocats et reproduite par *Courrier international*, N° 169, 27 janvier 1994, Paris.
BIT. (Bureau International du Travail). "1950-2000 : Main d'Oeuvre". Vol. VI.
BIT. *Population active 1950-2025*. Genève 1986. 1989.

BORDENERS (William). "Indian sees benefits in his eight childrens". *New York Times*, 30.mai 1976.

BORKOWSKI (J.L.). "L'illétrisme". *Données Sociales*. INSEE, Paris, 1990.

BOUGAREL (Xavier). "Un courant panislamiste en Bosnie-Herzégovine". *Exils et royaumes, Les appartenances au monde arabo-musulman aujourd'hui*, sous la direction de Gilles Kepel. Études réunies pour Rémy Leveau, Fondation nationale des Sciences Politiques, Paris, 1994.

BOUKHRIS (Mohamed) "La famille et la société en Tunisie". *Actes du colloque : Famille et société*. Tunis, 1993.

BOUKHRIS (Mohamed). *La population en Tunisie*. O.N.F.P., Tunis, 1992.

BUCCIANTI (A.). "Les islamistes et le mauvais rôle". *Le Monde*, Paris, 29 mars 1994.

CANAL HORIZONS. *Dossier de présentation et dossier de presse*. BP 90 75722 Paris Cedex 15

CEPED. "La fécondité en Afrique sub-saharienne : amorce d'une baisse durable?" *La Chronique du CEPED*, Paris, 1992, n° 4-5.

CERED. (Centre d'Études de Recherche et de Documentation, Direction Générale de la Statistique, Rabat). Enquête démographique nationale 1966/88 "Natalité, fécondité, nuptialité au Maroc". Rabat, novembre 1992.

CERED. *Enquête démographique nationale. 1966/88*.

CERED. *Études démographiques, Femme et développement au Maroc*. Direction de la statistique. *La Mortalité au Maroc*. Rabat, 1990.

CHAPOLLIÈRE (Jean-Raphaël). "L'Asie du sud est à l'horizon 2000". *Futuribles*, juin 1993.

CHARMES (Jacques). Débat actuel sur le secteur informel. *Revue du Tiers-Monde* n°112, Paris, octobre 1987.

CHARMES (Jacques). *Les dossiers du CEPED*, n°11, Paris, février 90.

HAZLI Mohamed, Al wazat, Londres, *Courrier international*, N° 184, 11 au 18 mai 1994, p. 28,

CHESNAIS (Jean-Claude). *La population du monde de l'Antiquité à 2050*. Bordas, Paris, 1991.

CHESNAIS (Jean-Claude). *La revanche du Tiers-monde*. Robert Laffont. Collection Liberté 2000, Paris, 1987.

CHESNAIS (Jean-Claude). *La transition démographique*. P.U.F., Paris, 1986

CHEVALLIER (Agnès). Chroniques du CEPII, *Le Monde*, (parution régulière).

CHEVALLIER (Agnès). *Rapport pour le CEPII* (Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales). Paris, 1989.

CHITOU (Ibrahim). "Le partenariat à l'échelle des individus : une nouvelle approche en Afrique sub-saharienne", *Marchés tropicaux*, Paris, 5 février 1993.

CHITOU (Ibrahim). *La privation des entre prises du secteur moderne en Afrique sub-saharienne*. Thèse de 1991 à l'Université Panthéon-Sorbonne.

CLEAVER et SCHREIBER (Gotz). "Population, agriculture et environnement en Afrique". *Finances et développement*, juin 92, Banque Mondiale, Paris.

CNRS. *La Tunisie au présent*. Paris, 1989.

CORDELLIER (Serge). *L'état du monde*. La Découverte, Paris, éditions 1988 à 1993.

COURBAGE (Youssef). *Structure et accroissement de la population dans le monde Arabe*. I.N.E.D., 1993.

DARGOUTH (Aziza). (Intervention de). *Actes du colloque : Famille et société*. Tunis, Medimegh, 1993.

- DIAGOURAGA (Modibo).** *Colloque sur la démocratie en Afrique.* Institut Euro 92, Paris, décembre 1991.
- DUMONT (Gérard-François) et Montenay (Yves).** *Colloque : L'Afrique des interrogations.* Nantes, avril 1993.
- DUMONT (Gérard-François) et alii.** *Démographie Politique.* Economica/APRD, Paris, 1982.
- DUMONT (Gérard-François) et alii.** *L'enjeu démographique.* Éditions de l'A.P.R.D., Paris, 1981.
- DUMONT (Gérard-François) et alii.** *La montée des déséquilibres démographiques.* Economica, Paris, 1984.
- DUMONT (Gérard-François)** *La science peut elle être neutre ? Le cas de la démographie.* Institut de Démographie Politique. Paris, avril 1994.
- DUMONT (Gérard-François).** "De "l'explosion" à "l'implosion" démographique?". *Revue de l'Académie des Sciences morales et politiques.* Gauthier-Villars, Paris, 1993, n°4.
- DUMONT (Gérard-François).** "Démographie, science sociale". *La vie, la mort, la foi. Mélanges à Pierre Chaunu.* P.U.F., Paris, 1993, p. 107-125.
- DUMONT (Gérard-François).** "Évolution démographique et géopolitique en Méditerranée". *Actes du colloque franco-italo-hellénique.* Athènes, 1992.
- DUMONT (Gérard-François).** "La population mondiale au XX^e siècle". *Défense Nationale,* avril 1993.
- DUMONT (Gérard-François).** "Quel avenir pour l'Afrique ?" *La Revue Indépendante.* Paris, 1993.
- DUMONT (Gérard-François).** *Démographie (Analyse des populations et Démographie économique).* Dunod, Paris, 1992.
- DUMONT (Gérard-François).** "La population en Europe", *La lettre de l'IPSE.* Paris, avril 1994.
- DUMONT (Gérard-François).** *Le festin de Kronos.* Fleurus, Paris, 1991.
- DUMONT (Gérard-François).** *La France ridée,* Hachette. Pluriel, Paris, 1979.
- DUMONT (Gérard-François).** "La population de l'ASEAN". *Aspects du monde tropical et asiatique.* Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris, 1991.
- DUPAQUIER (Jacques).** "Histoire et démographie". Conférence du 31 mars 1993 au Séminaire de Démographie Politique de l'université de Paris-Sorbonne.
- EAGLETON (Antony).** "La faillite de la BCCI et ses éventuelles conséquences sur le système bancaire international". ESG, Paris, août 1992.
- ETIENNE (Gilbert).** *Développement rural en Asie.* P.U.F., Paris, 1982.
- ETIENNE (Gilbert).** *Les chances de l'Inde.* Le Seuil, Paris, 1969.
- ETIENNE (Gilbert).** Les nouveaux malthusiens. *Le Monde,* 14 décembre 1993.
- FARGUES (Philippe).** "Démographie et Politique dans le monde arabe". *Population,* Vol n° 2, Paris, 1992.
- FARGUES (Philippe).** *Atlas du Monde Arabe.* Bordas, Paris, 1990, avec Boustani Rafic. Paris, novembre 1992.
- FOURASTIE (Jean).** *La productivité.* Fayard, Paris, 1979.
- FOURASTIE (Jean).** *Le Grand Espoir du XX^e siècle.* Gallimard, Paris, 1966.
- GALEANO (Eduardo).** *Les veines ouvertes de l'Amérique Latine..* Plon, Paris, 1981.
- GEORGE (Pierre).** *Les hommes sur la terre.* Éditions Seghers, Paris, 1989.
- GEORGE (Pierre).** *Population et peuplement.* PUF, Paris, 1980, p. 186.

GODCHOT, (Jacques). "Mustapha Kemal Atatürk et la France", *Mondes et Cultures*, Paris 1992.

GOZLAND (Martine). *l'Islam et la République*. Belfond, Paris, 1994.

GRIZBEC (Gérard). "Sale guerre en Algérie". *Le Monde diplomatique*. Paris, Août 1993.

GUILLEBAUD (Jean-Claude). *Les années orphelines : 1968-78*. Fayard, Paris.

HANNA ELIAS (Elias). *La Presse arabe*. Maisonneuve et Larose, Paris, 1993.

HASSAN II. *La mémoire d'un Roi*. Plon, Paris, 1993.

HAYEK (Friedrich von). *La présomption fatale*. P.U.F., collection Libre Échange, Paris, 1993.

HERMASSI (Me). "La société tunisienne au miroir islamiste". *Maghreb-Maachrek*, n° 103. La Documentation Française, 1984.

HOWEIDI (Fahmi). "La radicalisation du FIS est imputable au parti de la France". *Al Ahram*, Le Caire, cité par *Courrier international*, N° 169 (27 Janvier 1994), Paris.

HULL (Charles Henry). *The economic writings of Sir William Petty*. Cambridge University press, Petty, 1989.

Institut de l'Entreprise. Travaux du groupe "NORD-SUD". Paris, 1992.

IRAF. Institut de Recherche sur l'Avenir du Français Haut Comité de la Langue Française. Paris, 1983, volumes "Egypte", "Tunisie", "Maroc".

JALÉE (Pierre). *Le pillage du tiers-monde*. Maspero, 1965.

KABOU (Axelle). *Et si l'Afrique refusait le développement*. L'Harmattan, Paris, 1991.

KADDAR (Miloud). *Le système de santé en Algérie*. 1987, Centre Culturel Algérien, Paris.

KARHALA (Al-AhnaF). *L'Algérie par ses islamistes*. Paris, 1991.

KEPEL (Gilles). *La revanche de Dieu*. Seuil, Paris ; 1991.

KEPEL (Gilles). *Les banlieues de l'Islam*. Seuil, Paris, 1987.

KHADER (Bichara). *L'Islam dans le Monde*, Paris, 1986.

KHADER (Bichara). *Le grand Maghreb et l'Europe. Enjeux et perspectives*. Publisud, Paris, 1992.

KOUAOUCI (Ali). **lu au CERED (ouvrage à retrouver)**

KOUAOUCI (Ali). "Tendances et facteurs de la natalité algérienne entre 1970 et 1986", *Population*, Vol. 47, n° 2, 1992.

LANDRY (Adolphe). *La révolution démographique*. Sirey, Paris, 1934, réédition, INED, Paris, 1982.

LECAILLON (Jean-Didier). *Démographie économique*. Litec, Paris, 1990.

LECAILLON (Jean-Didier). *L'économie de la sous-population*. Presses Universitaires de France, Paris, 1977.

LEETE (Richard). "The Post-demographic Transition in East and South East Asia : Similarities and Contrasts with Europe". *Population Studies*, 41, (1987).

LEMARCHAND (Philippe). *l'Atlas géopolitique du Moyen-Orient et du monde arabe*. Complexe, Paris, 1993.

LEPAGE (Henri), ROSA (Jean-Jacques) et AFTALION (Florin). *L'économique retrouvée*, Economica, Paris, 1977.

LEPAGE (Henri). *Demain le Capitalisme*, Livre de poche, Paris 1978.

LEPAGE (Henri). *Pourquoi la propriété ?*, Hachette, Paris, 1985.

- LEVEAU (Rémy).** *Le sabre et le turban*. François Bourin, Paris, 1993.
- LEVY (Michel Louis).** "Les transitions démographiques". *Population et Sociétés*. Novembre 1986.
- LTD** : abréviation pour *La transition démographique* de J.C. CHESNAIS, P.U.F., Paris, 1986.
- LYASSINE (Mohamed).** ancien Ministre de l'Industrie, **KERAMANE (Abdenour)**, ancien Ministre de l'Industrie, **HAMZA (Chadli)** , Membre de Conseil National de la Planification. *La période de transition vers l'Économie de Marché*. Centre Culturel Algérien, Paris, 3 mai 1994.
- LYAUTEY (Pierre).** *Les plus belles lettres de Lyautey*, Calmann-Lévy, Paris, 1962.
- MALEK (Réda).** (premier ministre algérien en 1993/94). *Tradition et révolution, l'enjeu de la modernité en Algérie et en islam*. Éditions Simdbab, Paris, 1992.
- MARGOLIN (J. L.).** *Le Monde*, 16/11/93, p. XII.
- MARIN (Sophie).** "L'appel du Muezzin". *Autrement*, N° 38, Paris, mars 1982.
- MATTAR (Antoine C.).** "Disparité linguistique arabe et communication de masse", *Les cahiers de l'Orient*, Paris, 1986.
- MEADOWS (D.H.).** *Halte à la croissance*. J.C Lattès, Paris, 1972.
- MIMOUNI (Rachid)** *La malédiction*. Stock, Paris, 1993.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE Maroc.** *Enquête démographique et sanitaire*. Rabat, 1987.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE Maroc.** "Mesure de l'impact de la planification familiale des autres déterminants proches sur le niveau de fécondité au Maroc. Rabat, 1986.
- MOHAMED V (S.M.).** "Discours pour l'investiture de prince héritier". 9 juillet 1957. *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 26 mai 1993.
- MONTENAY (Yves).** "Les politiques de population dans le Tiers Monde". *Défense Nationale*, Paris, avril 1993.
- MONTENAY (Yves).** *Démographie et économie de la Côte d'Ivoire*. Communication au séminaire "l'Afrique des interrogations" à l'Université de Nantes, avril 1993, avec Gérard-François Dumont.
- MONTENAY (Yves).** *Fécondité du tiers-monde et développement*. Communication au séminaire de Démographie Politique du Collège de France (chaire du Professeur Alfred Sauvy), février 1984.
- MONTENAY (Yves).** *Le socialisme contre le tiers monde*. Albin Michel, Paris, 1983.
- MONTENAY (Yves).** *Les enjeux démographiques mondiaux*. Série de conférences pour l'Institut de formation de la Banque de France, 1991/1992.
- MONTENAY (Yves).** *Population et géopolitique de Egypte*. Communication au séminaire de Démographie Politique à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), janvier 1993.
- MONTENAY (Yves).** *Population et géopolitique de la Turquie*. Communication. au séminaire de Démographie Politique de l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), avril 1994.
- NOIN (Daniel) et THUMERELLE (Pierre-Jean).** *L'étude géographique des populations*. Masson, Paris, 1993.
- NOIN (Daniel).** *Atlas de la population mondiale*. La Documentation Française, Paris, 1991.
- NOIN (Daniel).** *Géographie de la population*. Masson, Paris, 1988.

ONU. *Annuaire démographique des Nations Unies. New-York.* 1991.
ONU. *World Statistics in Brief.* 1966-85.

PERRIN (Ghislaine). "Pour une anthropologie de l'arabisation au Maghreb". *Peuple Méditerranée*, n° 1 octobre-décembre 1977.

PERRIN (Ghislaine). *La langue française au Maroc, Étude socio-démographique.* IRAF (Institut de Recherche sur l'Avenir du Français). Haut Comité de la Langue Française, juin 1983.

PLANHOL (X. de). *Les nations du Prophète, Manuel géographique de politique musulmane,* Fayard, Paris, 1993, résumé par Youssef Courbage dans *Population*, Vol. 49, n° 1, 1994.

PNUD. (Programme des Nations Unies pour le Développement). *Rapport Mondial sur le Développement humain 1991.* Economica, Paris, 1992.

PNUD. *Rapport mondial sur le développement humain 1993.* Economica, Paris, 1993.

PODLEWSKI (André). chercheur à l'ORSTOM. Institut de Démographie Politique, *Les facteurs de la fécondité de l'Afrique Noire.* "Séminaire interdisciplinaire de démographie politique", Paris, 5 mai 1987.

PODLEWSKI (André). *Rapport au CHEAM sur la Côte d'Ivoire,* Paris, 1987.

POURSIN (Jean-Marie). *La population mondiale.* Éditions du Seuil, Paris, 1981.

PRENANT (André). "Algérie : néoréalisme ou volontarisme libéral ?". *HERODOTE*, n° 45. La Découverte, Paris, 1987.

PRESSAT (Roland). *L'analyse démographique .* P.U.F., Paris, 1983.

RALLU (Jean-Louis). *Population*, N° 1, Paris, 1993.

RIAHY (Zora). "Enquête sur la langue des étudiants". *Revue Tunisienne de sciences sociales, série linguistique n° 3*, 1970.

ROSENBERG (Nathan) et BIRDZELL (L. E.). *Comment l'Occident s'est enrichi.* A... Fayard, Paris, 1989.

ROUADJIA (Ahmed). *L'Algérie et ses mosquées.* Karthala, Paris, 1990.

SALAMÉ (Ghassan). *Démocraties sans démocrates : politique d'ouverture dans le monde arabe et islamique.* Fayard, Paris, 1994.

SALAMÉ (Ghassan). Est/Ouest/ (Proche) Orient. *Politique étrangère.* vol. 55, été 1990.

SALAMÉ (Ghassan). Sur la causalité d'un manque : pourquoi le monde arabe n'est-il donc pas démocratique ? *Revue française de sciences politique*, vol 41 (3), juin 91.

SAUVY (Alfred). *De Malthus à Mao Tsé Toung*". Denoël, Paris, 1958.

SAUVY (Alfred). *La montée des jeunes.* Calmann-Lévy, Paris, 1959.

SAUVY (Alfred). *Malthus et les deux Marx*". Denoël, Paris, 1963.

SAYAD (Abdelmalek). "encadré" de la p. 93 de *L'état du Maghreb.* La découverte, Paris, 1993.

SCHOOYANS (Michel). *Pour comprendre les évolutions démographiques.* A.P.R.D., Paris, 1994.

SEHIMI (Mustapha). *Citations S.M. Hassan II.* SMER, Rabat, 1980.

SELLIER (André et Jean). *Atlas des peuples d'Europe Centrale.* La Découverte, Paris, 1991.

SIMON (Julian L.). *L'homme, notre dernière chance.* Paris, P.U.F., 1985.

STORA. (Benjamin). *Histoire de la guerre d'Algérie.* La Découverte, Paris, 1993

TAAMALLAH (K.). *Le travail dans les secteurs parallèles.* UGETT, Tunis, 1985.

TABAH (Léon). Les politiques démographiques. *Les dossiers du CEPED*. CEPED, Paris, n° 16, p. 27 et suivantes.

TABUTIN (Dominique). *Les transitions démographiques en Afrique du nord*. Plan de séminaire du certificat de démographie de l'UFR de sciences sociales de l'Université de Paris V, avril 1992.

TAPINOS (Georges). Immigration féminine et statut de la femme. *Revue des affaires sociales*, n° spécial de décembre 1992.

TAPINOS (Georges). L'immigration en Europe et l'avenir des populations étrangères. *Commentaires*, automne 1992.

TAPINOS (Georges). *L'immigration étrangère en France 1946/73*. P.U.F., Paris, 1975. *The Economics of population and foods supplies*. VIII^e conférence des économistes agricoles, Londres, 1953.

THUMERELLE (Pierre- Jean). *Peuples en mouvement*. SEDES, Paris, 1986.

TOMICHE (Nadia). "La situation linguistique en Égypte". *Le Langage*. Éditions de la Pléiade, Paris, 1968.

UNESCO : *Annuaire Statistique*, 1987.

UNESCO : *Rapport Mondial sur l'Éducation*, 1991.

VALLIN (Jacques). *La démographie*. La Découverte, Paris, 1992.

VANDEVELVE (H.). "Le Code Algérien de la famille". *Maghreb-Machreq*, n° 107, Paris, 1985.

VAUBAN (Sébastien). *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*. Paris, 1758.

VERON (Jacques). "Éléments du débat population développement". *Les dossiers du CEPED N° 9*, Paris, novembre 1989.

VILSARIA. "Poverty and living standards in Asia Living standards Musulmans studies ; Working paper n°2". World Bank, Washington D.C., 1980.

VIRAVAIIDYA (Khun Mechai). Directeur du "Community-Based Family Planning Services (CBFPS) of the Planned Parenthood. *Business in Tailand, Bangkok*, août 1974.

WHELAN (Robert), *Choices in Childbearing - When does family planning become population control ?*, "The Committee on Population & The Economy", Londres, 1992.

WOLFSON (Margaret). *Les principaux acteurs dans l'aide à la population*, OCDE, Paris, 1983.

WPDS : abréviation de World Population Data Sheet.

II - PÉRIODIQUES UTILISÉS POUR LA DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Analyses de la SEDEIS. Paris.

Bulletin démographique des Nations Unies. New-York.

Chroniques de la SEDEIS. Paris.

Courrier International. Paris.

Dossiers du CEPED (Les). Paris.

Échos (Les). Paris.

Économie Internationale. La revue du CEPIL. La Documentation française, Paris.

Espaces, Populations, Sociétés. Lille.

Express (L'). Paris.

Futuribles. Paris.

Hommes et Migrations. Paris.

Jeune Afrique Économie. Paris.

Jeune Afrique. Paris.

Libération. Rabat.

Liberté (La). Alger.

Maghreb Magazine. Marrakech.

Marchés tropicaux. Paris.

Matin (Le). Alger.

Monde (Le). Paris.

Monde arabe : Maghreb-Machrek. Paris.

Monde Diplomatique (Le). Paris.

Moudjahid (El). Alger.

Newsweek. New York.

Nord Sud export. Paris.

Population et avenir. Paris.
Population et Développement. Paris.
Population et sociétés. INED. Paris.
Population index. Princeton University.
Population Studies. Londres.
Population. INED. Paris.
Problèmes économiques. La documentation française. Paris.

Revue du CEPED. Paris.
Revue Tiers Monde. Paris.

Vie économique (La). Rabat

Watan (El). Alger.
World Population Data Sheet. Washington D.C..

X **X**

X

TABLE DES MATIÈRES
DES GRAPHIQUES, CARTES ET TABLEAUX INSÉRÉS

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Graphique : Schéma transitionnel théorique p. 10

LIVRE I

**DÉMOGRAPHIE POLITIQUE GÉNÉRALE :
LE CADRE MONDIAL, RÉGIONAL ET LOCAL**

(n° de chapitre, partie, passage)		page :
1.2.1.	Tableau : Tous les pays du Monde 1993 (sélection)	29/30
1.2.5.	Tableau des pays les plus féconds de 1983 à 1993 (ISF)	45
1.2.5.	Carte : Types de situation démographique en 1985	46
1.2.5.	Carte : Le mouvement de baisse de la fécondité	46 bis
1.2.5.	Carte : Maximum de la croissance dans les PVD	46 bis
1.2.5.	Carte : Les musulmans dans le monde	47

1.2.5.	Carte : Population arabes, turques, balkaniques	49
..		
1.3.	Carte politique du monde arabe	51
1.3.2	Carte : Accroissement démographique des pays arabes et de leurs voisins immédiats	58
1.3.2.	Cartes : ISF dans le monde	61
1.3.3.	Graphique : Prix du pétrole brut	64
1.3.4.	Carte : Les indépendances	71
2.1.	Graphique : Population de la Tunisie	75
2.2.3.	Graphique : Taux de mortalité infantile en Tunisie	83
2.6.	Graphique : ISF en Tunisie	98
2.6.	Graphique : Schéma transitionnel de la Tunisie	100
2.6.	Tableau : Évolution du taux de prévalence contraceptive en Tunisie (1983/1988)	101
2.6.	Graphique : Évolution du taux de scolarisation par sexe en Tunisie (1956/1989)	101
3.3.3.	Graphique : Taux de mortalité infantile au Maroc	113
3.3.3.	Graphique : Espérance de vie au Maroc	113
3.7.	Graphique : Population du Maroc	131
3.7.	Graphique : Schéma transitionnel du Maroc	131
3.8.4.	Graphique : ISF au Maroc	139
4.2.4.	Graphique : Population de l'Algérie	149
4.2.4.	Graphique : ISF en Algérie	150
4.2.5.	Graphique : Réserves de pétrole	152
4.4.2.	Graphique : Espérance de vie en Algérie	165
4.4.2.	Graphique : Taux de mortalité infantile en Algérie	165
4.8.	Graphique : Schéma transitionnel de l'Algérie	180

5.2.3.	Graphique : Espérance de vie en Égypte	187
5.2.3.	Graphique : Taux de mortalité infantile en Égypte	188
5.7.	Graphique et tableau : Population de l'Égypte	202
203	Graphique : ISF en Égypte	202
5.7.	Graphique : Schéma transitionnel de l'Égypte	203
6.3.3.	Graphique : Espérance de vie en Turquie	217
6.3.3.	Graphique : Taux de mortalité infantile en Turquie	218
6.3.7.	Graphique et tableau : Population de la Turquie	226
6.3.7.	Graphique : ISF en Turquie	226
6.3.7.	Graphique : Schéma transitionnel en Turquie	227

Annexe du volume n°1 : tableaux des populations et taux de natalité, mortalité et accroissement naturel des pays étudiés.

LIVRE II

LES DÉTERMINANTS DES CALENDRIERS DÉMOGRAPHIQUES

7.2.1.	Graphique : Taux brut de mortalité comparés	260
7.2.2.	Graphique : Espérances de vie à la naissance comparées	262
7.2.3.	Graphique : Taux de mortalité infantile comparés	263
7.3.3.	Graphique et carte : Évolution de la mortalité infantile par grande région du Monde	269
8.1.1.	Graphique et carte : Évolution de la fécondité par grande région du Monde	275

8.1.1.	Graphique : Taux brut de natalité comparés	276	
8.1.1.	Graphique : ISF comparés	277	
8.2.2.	Tableau : Objectifs de ralentissement du rythme de croissance des populations		285
8.3.1.	Tableau : Analphabétisme chez les hommes et les femmes de 15 ans et plus	289	
8.4.	Graphique : Évolution fine des ISF depuis 1960	296	
8.4.	Graphique : Évolution fine des taux de natalité	297	
8.4.	Tableau : ISF urbain/rural et niveau d'instruction	298	
9.3.3.	Tableaux : Sources de l'aide étrangère	308	
9.3.3.	Aide internationale	308	
11.3.4.	Tableau : Croissance économique et commerce international (1950-1980)	347	
12.4.2.	Tableau : Évolution des dépenses militaires	353	
13.1.1.	Tableau de l'IDH d'une sélection des pays du Sud	370/4	
13.1.1.	Graphique : Comparaison de l'IDH et du PIB	372	
13.1.2.	Tableau : Classement de certains pays du Sud en 1985 selon l'ILH.	375	
13.3.1.	Tableau "Vue d'ensemble des critères d'ouverture		390

TABLE DES MATIERES GÉNÉRALE

AVERTISSEMENT	4
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
La démographie politique	6
La rationalité des comportements,	7
Le cadre temporel	8
Le contexte scientifique	9
L'économique et le culturel	12
La démographie politique arabe	14
LIVRE 1	15
DÉMOGRAPHIE POLITIQUE GÉNÉRALE : LE CADRE MONDIAL, RÉGIONAL ET LOCAL	
CHAPITRE 1	16
LE CONTEXTE MONDIAL ET RÉGIONAL	16
1.1. Le contexte historique.....	16
1.1.1. La révolution démographique européenne	16
L'optimisme des pré malthusiens.....	16
La multiplication dans l'enrichissement des européens	17
L'analyse d'Hayek	20
1.1.2. L'extension de la révolution démographique au tiers-monde	21
L'impact colonial.....	22
L'état d'esprit avant 1975	24
Le tournant psychologique.....	26
Le tournant technologique	27
Le progrès des analyses démographiques	28
1.2. Le contexte démographique.....	28
1.2.1. Les données des principaux pays.....	28
La validité des données.....	30
L'ISF (Indice synthétique de fécondité)	31
Les indicateurs sanitaires.....	32
Le niveau de vie.....	32
1.2.2. L'Asie Jaune.....	33
Le Japon et les "dragons"	33
La Chine	34
Les "Nouveaux Dragons"	36
Les exceptions socialistes	37
1.2.3. L'Inde	39
1.2.4. L'Amérique Latine	41
1.2.5. L'exception afro-musulmane.....	43
1.3. Le monde arabe.....	50
1.3.1. Une identité forte, mais complexe	52
La notion d'Arabe.....	52
La langue arabe.....	53

La Ligue arabe	55
1.3.2. Les divergences démographiques	56
La géographie politique	56
Un accroissement diversifié.....	57
Les contrastes entre générations	59
La mortalité féminine et infantile	60
La fécondité et l'espérance de vie.....	60
1.3.3. Développement humain	62
La fin de la disette.....	62
Des pays rentiers.....	62
1.3.4. Spécificités politiques.....	67
Les armées arabes	67
La dialectique réformistes/intégristes	67
Une ouverture récente et subie	70
Le contraste Maghreb/Machrek.....	72
1.3.5. Les pays retenus.....	72
CHAPITRE 2	74
La Tunisie : le pays pilote ?.....	74
2.1. L'empreinte du fondateur	74
2.2. Un développement globalement honorable	78
2.2.1. Le revenu par tête	78
2.2.2. Une scolarisation relativement réussie	79
2.2.3. La situation sanitaire.....	81
2.2.4. L'importance de l'agriculture.....	82
2.3. Le poids de l'armée	84
2.4. Les Européennes de la rive sud ?.....	85
2.4.1. Les textes	85
2.4.2. La perception des intéressés	86
2.4.3. L'activité professionnelle	87
2.4.4. Le planning familial.....	88
2.4.5. Les réactions au travail extérieur.....	89
2.5. L'ouverture	90
2.5.1. Les hésitations du libéralisme politique	91
2.5.2. La fin du nationalisme économique ?.....	92
2.5.3. L'ouverture économique.....	93
2.5.4. Les trois ouvertures individuelles.....	94
2.5.5. La réaction islamiste	96
2.6. La transition démographique	97
CHAPITRE 3	101
LE MAROC : Un héritage bien géré	101
3.1. Un pays à part	101
3.2. Le système politique	104
3.2.1. Une dualité constitutionnelle voulue	104
3.2.2. La face traditionnelle et religieuse du pouvoir.	104
3.2.3. Le poids économique du palais.....	106
3.2.4. Une synthèse Orient/Occident ?	107
3.3. Un développement tardif	108
3.3.1. P.I.B. comparé	108
3.3.2. Le difficile rattrapage du retard scolaire.....	109

3.3.3. Une situation sanitaire médiocre	110
La mortalité infantile et l'espérance de vie.....	111
La politique sanitaire	113
3.3.4. Le poids d'une agriculture encore archaïque.....	114
3.4. Une "grande muette" ?.....	116
3.5. L'ouverture économique.....	118
3.5.1. Un libéralisme longtemps relatif	118
3.5.2. L'ouverture commerciale	119
3.5.3. L'ouverture aux implantations étrangères.....	120
3.5.4. Le démarrage des privatisations	122
3.5.5. L'ouverture et la question linguistique.....	122
3.6. Des marocaines "pratiquement égales"	124
3.6.1. Un statut juridique mixte.....	124
3.6.2. Le rôle et l'importance des migrations féminine.....	127
3.6.3. Une moindre discrimination scolaire.....	127
3.7. L'évolution démographique passée.....	129
3.7.1. La diffusion de la contraception	131
3.7.2. Des mariages plus tardifs.....	132
3.7.3. Une baisse récente, mais rapide de la fécondité	133
3.8. La transition démographique et l'ouverture	134
3.8.1. Une tradition de "fermeture"	134
3.8.2. Vers une ouverture croissante sur l'Europe	135
3.8.3. Les réactions nationalistes et identitaires	136
3.8.4. L'évolution future de la fécondité.....	137
CHAPITRE 4.....	141
L'ALGÉRIE : Persevere diabolicum.....	141
4.1. Un intérêt particulier.....	141
4.2. Des situations extrêmes	141
4.2.1. La création des islamistes	143
4.2.2. La rupture.....	144
4.2.3. Le F.I.S.	145
4.2.4. Une démographie coloniale et rentière.....	147
4.2.5. La drogue pétrolière.....	149
4.2.6. Une urbanisation sans logements	152
4.3. L'impasse économique.....	153
4.3.1. Une culture politico-économique spécifique.....	153
4.3.2. Un niveau de vie volatil.....	155
4.3.3. Une agriculture soviétisée	156
4.3.4. L'amorce d'un tournant économique ?.....	159
4.4. Le développement humain.....	161
4.4.1. Le progrès et la politisation de l'enseignement.....	161
4.4.2. La situation sanitaire.....	163
4.5. Une armée très présente.....	165
4.6. Le statut discriminatoire des femmes	167
4.6.1. Des recluses?	167
4.6.2. L'école	169
4.6.3. Le sport interdit	169
4.7. Les médias et l'ouverture.....	170
4.7.1. Une presse récemment transformée.....	170
4.7.2. La télévision et la radio.....	171

4.7.3. L'intellectocide algérien.....	173
4.8. La transition démographique : un cas d'école.....	174
CHAPITRE 5	180
L'ÉGYPTE.....	180
Les enfants de la rente et de la fermeture	180
5.1. Le contexte général.....	180
5.2. Un développement retardé.....	182
5.2.1. Un niveau de vie médiocre	182
5.2.2. La scolarisation.....	184
5.2.3. Un effort sanitaire plus important qu'efficace	185
5.2.4. La fin de l'emploi administratif.....	186
5.2.5. L'importance de l'agriculture	187
5.2.6. La ville et le logement	188
5.3. Une ouverture encore limitée.....	189
5.3.1. Les entreprises	189
5.3.2. Les médias	190
5.3.3. Le tourisme	192
5.4. Le poids de l'armée	193
5.5. La dégradation du statut de la femme.....	194
5.5.1. Le contexte politique	194
5.5.2. Une vie extérieure limitée.....	195
5.5.3. La politique de population	196
5.6. Les islamistes.....	197
5.7. Les ambivalences des déterminants démographiques	199
CHAPITRE 6	204
LES VOISINS.....	204
6.1. Le Yémen ou le triple isolement.....	204
6.1.1. Un pays longtemps hors du temps	204
6.1.2. Une démographie à l'avenant	206
6.2. Les Palestiniens ou la différence exacerbée	206
6.2.1. Gaza, ou "la revanche des berceaux" ?.....	206
6.2.2. Une palette démographique	208
6.3. La Turquie ou les fruits du despotisme éclairé.....	209
6.3.1. La laïcité d'abord.....	209
6.3.2. Un fondement national	210
Le kémalisme.....	210
La langue et l'ouverture.....	212
Le problème kurde.....	213
6.3.3. Développement.....	213
Un niveau de vie "intermédiaire"	213
La situation sanitaire.....	214
L'alphabétisation et l'enseignement.....	216
Une agriculture encore majoritaire	217
6.3.4. Une armée plus "compétitive"	217
6.3.5. L'islam et l'islamisme	218
6.3.6. Un statut de la femme en avance sur les mœurs.....	219
Le cadre juridique	219
Le retard des mœurs.....	219
L'avortement.....	220

Vue d'ensemble	221
6.3.7. La transition démographique	221
Une transition ancienne et progressive	221
Les perspectives :	224
6.3.8. Un bilan nuancé	226
6.4. Les musulmans des Balkans	227
6.4.1. Historique et panorama actuel	227
6.4.2. Musulmans ou méditerranéens ?	229
6.4.3. Les conséquences de la guerre de Bosnie	230
6.5. L'Afrique noire	231
6.5.1. Les pays arabes et "leur" sud	231
La "traite", la colonisation et le retard africain	232
L'islam et les autres religions	235
6.5.2. Une économie ruinée	236
6.5.3. Une démographie originale et mal connue	239
La mortalité	240
Une fécondité d'abord croissante	241
Les premières baisses	241
Le frein des "conditions objectives"	242
6.5.4. La Côte d'Ivoire	243
Le "miracle ivoirien"	243
La fécondité	245
6.5.5. Le Bénin : évolution féminine et fécondité	246
6.5.6. Le Nigéria	247
6.5.7. Le Ruanda	248
6.5.8. Synthèse et prévision	250

VUE D'ENSEMBLE DU LIVRE I 251

LIVRE II 254

**LES DÉTERMINANTS
DES CALENDRIERS DÉMOGRAPHIQUES**

CHAPITRE 7 255

UNE MORTALITÉ LONGTEMPS "OCTROYÉE" 255

7.1. Un préalable et un reflet 255

7.2. La mortalité composante de la transition 256

7.2.1. La mortalité comparée 256

7.2.2. L'espérance de vie 257

7.2.3. La levée du préalable 258

7.2.4. La surmortalité féminine 260

7.3. La mortalité, le développement 261

et les choix économiques 261

7.3.1. Une certaine déconnexion 261

7.3.2. La rétroaction sur le développement 262

7.3.3. Le capitalisme "sauvage" et la transition démographique 263

7.4. L'originalité de la première phase 267

de la transition arabe 267

CHAPITRE 8 269

LA FÉCONDITÉ.....	269
ET LE " DÉVELOPPEMENT FÉMININ"	269
8.1. L'analyse comparative.....	269
8.1.1. Les divergences nationales	269
8.1.2. Une comparaison "malthusienne"	275
8.2. Les pressions internationales	276
8.2.1. Les politiques de population.....	278
8.2.2. La fin du national-natalisme	280
8.2.3. Le rôle limité des programmes officiels	282
8.3. Le "développement féminin"	283
8.3.1. Le lien scolarisation féminine/fécondité et ses limites	283
8.3.2. Fécondité, développement féminin et choix économiques.....	286
8.3.3. L'interaction avec l'individualisme et la laïcité.....	289
8.4. ANNEXE DU CHAPITRE 8.....	291
CHAPITRE 9	295
L'ÉCOLE ET LA POLITIQUE	295
9.1. Une scolarisation arabe tardive et incomplète	295
9.2. La qualité de l'enseignement.....	296
9.2.1. La qualité "quantitative"	296
9.2.2. La qualité "qualitative"	297
9.3. Les spécificités arabes	300
de "l'investissement démographique"	300
9.3.1. Le mécanisme de l'investissement démographique	300
9.3.2. Son jeu spécifique dans les pays arabes.....	301
9.3.3. Le tournant financier de 1975.....	302
9.3.4. Le cercle vertueux : première et deuxième génération	305
9.4. Une origine démographique de l'islamisme	306
CHAPITRE 10.....	309
L'IMPACT DÉMOGRAPHIQUE DES PROBLÈMES AGRICOLES	309
10.1. L'importance démographique.....	310
du progrès agricole	310
10.2. L'échec agricole arabe.....	311
10.3. Les répercussions sur la transition démographique	313
10.4. De la faible densité à l'urbanisation	314
10.5. Le calendrier arabe.....	316
CHAPITRE 11	318
L'OUVERTURE INDIVIDUELLE : ÉMIGRATION ET MEDIAS	318
11.1. Des migrations à impact très variable.....	318
11.1.1. Le rôle démographique direct de l'émigration	318
11.1.2. L'effet démographique indirect de l'émigration.....	320
11.1.3. Les liens individuels avec la France	322
11.2. Le relais par les médias ?.....	324
11.2.1. La presse : cent ans de blocage.....	324
11.2.2. La radio.....	326
11.2.3. La télévision : fermeture nationale et concurrence	
étrangère	327
Les chaînes nationales	327
Les nouvelles télévisions	328

Un bilan plutôt favorable à l'ouverture	329
11.2.4. La réaction à l'intrusion.....	330
11.3. La "masse critique" des évolutions individuelles.....	331
CHAPITRE 12	332
LA DIALECTIQUE OUVERTURE-FERMETURE	332
12.1. Le capitalisme "sauvage"	333
comme réaction efficace à "l'humiliation".....	333
12.2. L'impact individuel de l'ouverture économique	334
12.2.1. L'ouverture par la consommation et par la production.....	334
12.2.2. L'accélérateur linguistique	336
12.3. L'État fort et l'État de droit	337
12.3.1. Du libéralisme économique au libéralisme politique	337
12.3.2. État et droits de propriété.....	339
12.3.3. Le libéralisme "quotidien" dans les pays arabes.....	341
12.3.4. Le recul mondial des idées dirigistes.....	342
12.3.5. Les changements "par le haut"	344
12.4. La tentative de modernisation par l'aide extérieure.....	347
12.4.1. Une fausse évidence ?.....	347
12.4.2. La concurrence des dépenses militaires.....	349
12.4.3. Les doutes	351
12.4.4. "Trade or aid" ?	352
12.5. Les expérience d'ouverture.....	353
12.5.1. L'ouverture séculaire des chrétiens arabes.....	353
12.5.2. Sa réussite et ses conséquences	354
12.5.3. La revendication de l'arabité	354
12.5.4. Le test de la fécondité insulaire	355
12.6. Vers un "effet de cliquet" ?	357
12.7. Le rôle de l'islam	358
12.8. La rationalité des comportements démographiques	361
12.9. Une démographie très politique.....	364
CHAPITRE 13	368
VERS UN NOUVEL INDICATEUR SYNTHÉTIQUE ?	368
13.1. Les indicateurs du PNUD et leurs limites.....	368
13.1.1. Les pays arabes et l'IDH.....	368
Le classement.....	368
Un simple "PIB amélioré" ?	370
13.1.2. L'indicateur de la liberté humaine.....	373
Une construction difficile	373
L'analyse de l'ILH.....	375
13.2. Un nouvel indicateur ?.....	377
13.2.1. Les paramètres à mesurer	377
13.2.2. Les personnes consultées.....	378
13.2.3. Les avis et pistes de recherche.....	380
L'ouverture politique et intellectuelle	380
La démocratisation.....	385
L'ouverture économique et financière sur l'extérieur	387
L'ouverture économique intérieure	388
13.3. Vue d'ensemble sur l'ouverture.....	389
13.3.1. Le tableau d'ensemble.....	389

13.3.2. Un isolement séculaire et délibéré.....	391
13.3.3. ...mais finalement battu en brèche.....	392
La volonté sous-jacente d'ouverture.....	392
La consommation : manne pétrolière, éducation et tournant technologique.....	393
La production : l'ouverture économique.....	395
13.4. L'indicateur d'ouverture.....	395
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	398
Les politiques de population.....	398
L'analyse du calendrier démographique.....	399
La notion d'ouverture.....	399
La fin de la mortalité "importée".....	400
Le "développement féminin".....	401
Une urbanisation subventionnée.....	402
L'ouverture individuelle.....	403
L'évolution future.....	404
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	406
I - LIVRES ET ARTICLES.....	406
II - PÉRIODIQUES UTILISÉS.....	414
POUR LA DOCUMENTATION GÉNÉRALE.....	414
TABLE DES MATIÈRES.....	416
DES GRAPHIQUES, CARTES ET TABLEAUX INSÉRÉS.....	416
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	416
LIVRE I.....	416
LIVRE II.....	418

